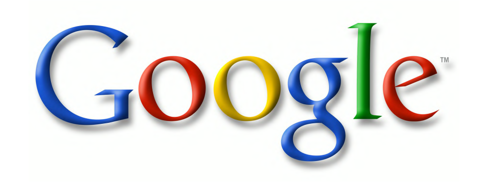

Google

Histoire Contemporaine

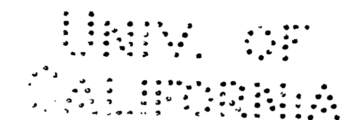


LYON

EMMANUEL VITTE, ÉDITEUR



HISTOIRE CONTEMPORAINE



CLASSE DE PHILOSOPHIE

HISTOIRE CONTEMPORAINE

DE 1789 A NOS JOURS

conforme au programme du 28 janvier 1890.

PAR

J. BERNARD

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ



LYON

EMMANUEL VITTE, ÉDITEUR, PLACE BELLECOUR, 3.

PARIS

CROVILLE-MORANT | VIC ET AMAT
20, RUE DE LA SORBONNE, 20 | 11, RUE CASSETTE, 11

1897

PROGRAMME OFFICIEL

(28 janv. 1890.)

I

Préliminaires et causes générales de la Révolution. — L'ancien régime : l'arbitraire et le privilège ; la cour, le gouvernement et l'administration ; impôt, justice, armée. — Les trois ordres. Première partie. 1re leçon, pages 7 à 12.

Les Etats généraux et la Constituante. — Les cahiers. Les orateurs de la Constituante. Suppression de l'ancien régime et constitution du nouvel état de choses. 2e et 3e leçons, pages 13 à 49.

Les monarchies européennes vers 1789. — La question d'Orient Impression produite par la Révolution. Rôle de l'émigration. Introduction, page 3 et 7e leçon, page 101.

Assemblée législative et Convention. — Chute de la royauté. Girondins ; Montagnards. Les clubs ; les Jacobins ; la Commune de Paris. Le Comité du Salut public. La Terreur. 4e, 5e et 6e leçons, pages 49 à 96.

Lutte contre l'Europe et contre les soulèvements à l'intérieur. Les armées et les généraux de la République. Traités de Bâle. 7e et 8e leçons, pages 101 à 126.

Esprit des réformes de la Convention. Constitution de l'an III. 6e leçon, pages 96 à 101.

Le Directoire. — Campagne d'Italie, d'Egypte. Nouvelle coalition. Les coups d'Etat. Le 18 brumaire. 9e et 10e leçons, pages 126 à 163.

Le Consulat et l'Empire. — La Constitution de l'an VIII et ses transformations jusqu'en 1807. Esprit des institutions du Consulat et de l'Empire. Les Codes. Le Concordat. La Légion d'honneur; la Cour impériale; la noblesse d'empire. L'Université. Les institutions financières. Travaux publics. 11e et 12e leçons, pages 163 à 207.

Guerres jusqu'en 1807 : la Grande Armée, les généraux de l'empire. 13e leçon, pages 207 à 228.

Le blocus continental. Commencement des résistances nationales. 14e leçon, pages 228 à 231.

Caractères de la guerre d'Espagne et de la guerre de 1809. 14e leçon, pages 231 à 252.

Etat de l'Empire et de l'Europe vers 1810. Caractère du pouvoir impérial. — Lutte contre le pape. 15e leçon, pages 252 à 259.

Dernières luttes : Moscou; la bataille de Leipzig. L'invasion. 16e leçon, pages 259 à 286; Waterloo et Sainte-Hélène. 17e leçon, pages 290 à 299.

Le Congrès de Vienne; caractère de son œuvre. L'Europe de 1815. 18e leçon, pages 301 à 308.

II

La Sainte-Alliance et les peuples. — Le pouvoir absolu et le régime parlementaire. 2e partie, 3e leçon, pages 347 à 367.

La Charte de 1814 en France. Le régime parlementaire sous Louis XVIII. Principaux orateurs et hommes d'Etat. Charles X. La congrégation. 1re partie, 17e leçon, pages 286 à 290 et 2e partie 1re et 2e leçons, pages 309 à 346.

Les Congrès. Lutte contre l'esprit nouveau en Italie, en Espagne et en Allemagne. — Insurrections et interventions. Affranchissement de la Grèce. Politique de la France. Prise d'Alger. 3e et 4e leçons, pages 347 à 384.

La Révolution de 1830. 2e leçon, pages 343 à 346.

Mouvement des esprits depuis la fin du XVIIIe siècle. — Part de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne. Renouvellement des littératures allemande et anglaise. Caractère de la littérature française sous l'Empire. Influences étrangères. Le romantisme. La critique littéraire. 5e leçon, pages 386 à 401.

Développement de l'érudition. Rénovation des connaissances sur l'Orient, l'antiquité classique, le moyen âge. L'archéologie et les grandes découvertes. L'histoire. 5e leçon, pages 401 à 404.

Renaissance de l'esprit classique dans l'art pendant la Révolution et l'Empire. Le romantisme dans l'art. — La musique symphonique et dramatique. 5e leçon pages 404 à 407.

Développement des sciences exactes, physiques et naturelles. Applications ; la vapeur, l'électricité. Progrès de l'industrie. 5e leçon, pages 407 à 410.

Louis-Philippe. — La nouvelle Charte. Principaux orateurs et hommes d'Etat. Les partis ; les sociétés secrètes. 3e partie, 1re et 2e leçons, pages 411 à 448.

Effet produit par la révolution de 1830 en Europe : Belgique, Pologne. Espagne. 3e leçon, pages 445 à 478.

La question d'Orient ; caractères de la politique extérieure de Louis-Philippe. 4e leçon, pages 479 à 488. Conquête de l'Algérie. 5e leçon, pages 489 à 503.

III

Révolution de 1848. — Causes de la révolution en France. La question électorale. La République de 1848. Contre-coup en Europe. 3e partie, 2e leçon, pages 448 à 454 et

4e partie, 1re leçon, pages 505 à 523 et 2e leçon, pages 524 à 532.

Changements survenus dans le gouvernement de la France depuis 1848. — La constitution de 1852 et le second Empire. — La République. Les lois constitutionnelles de 1875. 4e partie, 1re leçon, pages 523 ; 5e partie, 1re leçon, 535 à 547 ; 6e partie, 1re leçon, pages 641 à 658.

La politique extérieure. — Formation de l'unité italienne ; guerre de 1859. Le royaume d'Italie. 2e lecon, pages 549 à 560.

Formation de l'unité allemande ; guerre italo-prussienne contre l'Autriche. Nouvelle constitution de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie. 3e leçon, page 561 à 571.

Guerre de 1870-1871 ; l'invasion, le siège de Paris ; la lutte en province. — L'empire allemand. Les stipulations du traité de Francfort. 4e leçon, pages 572 à 594.

La question d'Orient : guerres de Crimée et des Balkans. Le Panslavisme. 5e leçon, pages 595 à 611.

L'Angleterre et la Russie en Asie. 6e leçon, pages 612 à 626.

L'Angleterre. — Principaux hommes d'Etat et grandes réformes au XIXe siècle. L'Irlande. Pages 303, 348, 348 à 352, 474 à 478, 559 à 562.

Le Nouveau Monde. — Formation des principaux Etats de l'Amérique du Sud. Extension des Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Pages 368 à 377 et 7e leçon, pages 627 à 640.

IV

Développement ou transformation des principes de 1789.

Liberté politique : régime constitutionnel ; principales formes de gouvernement dans le monde actuel. 6e partie, 2e leçon, page 659 à 666.

Liberté religieuse : liberté des cultes, suppression des religions d'Etat. 3e leçon, page 667.

Respect de la personnalité humaine : abolition de la traite, de l'esclavage, du servage. 3e leçon, page 668.

Idées démocratiques et questions sociales : suffrage, instruction populaire, service militaire obligatoire. — Socialisme ; organisation du travail. 3e leçon, page 670.

Mouvement intellectuel. — Esprit d'observation dans la littérature et dans l'art. L'érudition. Les sciences. 3e leçon, page 674.

Industrie et commerce : généralisation de l'emploi de la vapeur et de l'électricité. Multiplication des voies de communication à travers le monde. — Protection et libre échange. Traités de commerce et conventions internationales. Expositions universelles. 3e leçon, pages 675 à 677.

Expansion de la civilisation européenne. — Explorations. Distribution des principales langues européennes à la surface du globe. 4e leçon, pages 679 à 690.

Résumé du rôle de la France dans l'histoire politique, sociale et intellectuelle depuis 1789. Page 691.

AVANT PROPOS

Dans une série d'articles publiés dans la *Revue de Paris*, M. Ernest Lavisse critiquait cet enseignement historique qui remplit ou embarrasse la mémoire des élèves d'une abondance de détails inutiles et les détourne d'une étude pourtant si intéressante. C'est l'intelligence des faits politiques les plus considérables et des grands changements sociaux et économiques qu'ils doivent retirer de ce cours d'histoire contemporaine, surtout du récit de ces événements dont ils voient tous les jours les suites. Le but de ce livre sera de les aider dans leurs recherches. Il s'inspirera, comme par le passé, d'un patriotisme sincère, éclairé par le respect de la religion et l'amour absolu de la vérité.

J. B.

Paris, le 1er novembre 1896.



INTRODUCTION

ÉTAT DE L'EUROPE EN 1789. — DIVISION DU COURS

I. Etat territorial. — Les traités de Vienne (1738), d'Aix la-Chapelle (1748) et d'Hubertsbourg (1763), fixèrent pour longtemps l'état territorial de l'Europe occidentale et centrale. De 1763 à 1789, la carte politique de ces régions ne subit presque aucun changement important. La France acquit seulement la Lorraine (1766) et la Corse (1768); et l'Autriche un canton montagneux des Alpes Bavaroises, au traité de Teschen (1779).

L'Europe orientale reste partagée comme après les traités de Belgrade (1739), d'Abo (1743) et de Kaïnardji (1754). A Belgrade, la Turquie a imposé à l'Autriche la frontière du Danube ; à Abo, la Suède a renoncé pour jamais aux provinces Baltiques même au sud de la Finlande (1) ; la paix de Kaïnardji marque l'installation définitive des Russes sur la mer Noire (2), enfin le partage de 1772 a réduit de moitié la Pologne qui va disparaître de 1792 à 1795.

Depuis le désastreux traité de Paris (1763), l'Angleterre règne en souveraine maîtresse sur l'Atlantique et sur la mer des Indes. La paix de Versailles (1783) a reconnu, il est vrai,

(1) En 1788, le roi de Suède Gustave III reprit la guerre contre les Russes, mais ses succès n'eurent pas de résultat, la paix de Verelo, en 1790, ne modifia pas les conclusions d'Abo.

(2) L'installation des Russes en Crimée date exactement de 1784. En 1788 commence entre la Turquie et la Russie une guerre qui ne se terminera qu'en 1792, à la paix de Jassy. Celle-ci modifia à peine les avantages obtenus par les Russes à Kaïnardji.

l'existence des Etats-Unis d'Amérique, le premier état libre du nouveau monde, mais elle n'a rendu à la France que quelques parcelles de son ancien domaine colonial.

II. Etat politique. — Le XVIIIe siècle a vu disparaître l'influence des états secondaires, même les plus riches et les plus actifs, comme les Provinces-Unies. Désormais l'équilibre européen repose sur la politique de cinq grandes puissances seulement.

A l'ouest dominent toujours les deux monarchies rivales, l'Angleterre et la France. A côté d'elles, l'Espagne et le Portugal continuent leur décadence, la république aristocratique et marchande de Hollande s'est vu imposer le stathouder Guillaume V par les armées prussiennes. Dans la Suisse fédérale mais aussi féodale, les cantons sujets subissent toujours durement la domination des cantons suzerains.

Au centre, l'Italie et l'Allemagne restent divisées et impuissantes en présence des deux grandes maisons d'Autriche et de Prusse. Les Autrichiens règnent toujours à Vienne, à Prague, à Pesth, à Milan, à Bruxelles. Mais la tentative de Joseph II pour transformer en un état compact ce bizarre assemblage de provinces a complètement échoué. Les domaines de Hohenzollern s'étendent aussi éparpillés de la Moselle à la Vistule, mais depuis la conquête de la Silésie et le premier partage de la Pologne, les pays de l'Elbe et l'Oder leur forment un solide noyau.

A l'est, la Russie entourée d'états en pleine décadence, comme la Suède, la Pologne et la Turquie, reste sans contrepoids. En somme l'équilibre européen ne s'est sensiblement modifié depuis 1715 qu'au profit de la Russie et de la Prusse.

III. Etat social et économique. — La richesse et par suite le bien-être, le luxe et l'instruction se sont considérablement développés dans le cours du XVIIIe siècle. Toutes les nations de l'Europe ont eu leur part de ce mouvement,

mais en aucun pays le progrès n'a été aussi sensible qu'en France. C'est la bourgeoisie qui en a le mieux profité, c'est elle qui forme alors la classe la plus énergique et la plus ambitieuse. A ce nouvel état social devrait logiquement correspondre un régime politique nouveau : bien au contraire, jamais le contraste entre les idées et les institutions n'a été aussi frappant. L'absolutisme et l'arbitraire demeurent partout la règle des constitutions européennes. Les états généraux de France n'ont plus été réunis depuis 1614, les grandes sessions des cortès espagnoles et portugaises n'ont pas survécu au XVIe siècle, enfin on a tout dit sur l'inactivité et l'impuissance de la vieille diète germanique (1).

Quant aux états italiens (2), ou aux principautés de l'Allemagne, leur régime ne différait guère de celui des monarchies orientales et presque asiatiques, la Russie et la Turquie. Les souverains et les ministres réformateurs de ce siècle, Charles III d'Espagne, Léopold de Toscane, l'empereur Joseph II, Catherine II ou Frédéric le Grand, le comte d'Aranda, le marquis de Pombal avaient bien corrigé quelques points de législation ou d'administration, mais ils n'avaient donné aux peuples aucune liberté réelle.

D'ailleurs leurs attaques contre les ordres religieux, la persécution des jésuites par les princes de la maison de Bourbon (3), la diminution générale de l'esprit de foi n'avaient pas peu contribué à affaiblir le respect des populations pour l'autorité monarchique.

(1) Elle se réunissait toujours suivant l'ancienne forme, avec ses trois chambres : 1° chambre des neuf électeurs; 2° chambre des princes; 3° chambre des villes impériales. Comme les neuf électeurs dominaient aussi la chambre des princes, l'assemblée des villes restait en minorité dans tous les cas de conflit entre elle et les deux premières chambres.

(2) Exception faite des républiques aristocratiques de Venise et de Gênes.

(3) Roi de France, roi d'Espagne, roi de Naples ou des Deux-Siciles, duc de Parme.



Enfin le public souffrait partout d'un régime économique incompatible avec les besoins de la vie nouvelle. L'industrie européenne était subordonnée encore aux règlements trop étroits, trop minutieux des corporations, et les revenus du commerce appartenaient même en Angleterre aux grandes compagnies privilégiées qui avaient le monopole du commerce de l'Inde ou de l'Amérique.

IV. Division de l'histoire contemporaine. — De 1789 à nos jours l'histoire politique et sociale a franchi six étapes bien distinctes ; ce sont les six grandes périodes de l'histoire contemporaine :

1° La première s'étend de 1789 à 1815, elle a vu le bouleversement de l'ancien régime, l'établissement du nouveau ; c'est l'époque révolutionnaire ;

2° La deuxième va de 1815 à 1830 ; c'est une tentative de retour au passé, c'est l'époque de la Restauration et de la Sainte-Alliance ;

3° Dans la troisième, de 1830 à 1848, on a essayé un peu partout d'un compromis entre la monarchie et la Révolution. Ce sont les années du gouvernement de Juillet ;

4° La quatrième, de 1848 à 1852, a vu l'échec de ce compromis et l'accomplissement de la deuxième Révolution ;

5° Le règne de Napoléon III et la formation des grandes nationalités marquent la cinquième, de 1852 à 1870 ;

6° Enfin, en 1870, commence la sixième période, l'époque de la paix armée qui dure encore de nos jours.

PREMIÈRE PARTIE DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

La Révolution (1789-1815).

PREMIÈRE LEÇON

CAUSES ET PRÉLIMINAIRES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Sommaire : — 1. A la fin du XVIII[e] siècle, il y avait désaccord complet entre les idées de la société française et ses institutions politiques et sociales. Ce double désaccord avait été rendu plus apparent par l'inertie ou l'immoralité du gouvernement royal, par l'antagonisme des corps constitués, mais surtout par la vive propagande des salons, des livres et des journaux. Il sera la cause foncière de la Révolution ; le désordre des finances, la menace de la banqueroute en fournira seulement l'occasion.

2. Si la Révolution était nécessaire, Louis XVI, appuyé sur son peuple, pouvait la faire pacifiquement ; mais le roi n'avait ni l'énergie de l'entreprendre lui-même, ni la force de soutenir les ministres capables de la mener à bonne fin. C'est ainsi qu'il abandonna Turgot, puis Necker, qu'il essaya de Calonne et de Loménie de Brienne, pour revenir à Necker en 1788. Un déficit croissant fit alors décider la convocation des états généraux.

3. L'arrêt du Conseil du 28 décembre 1788 accordait au tiers état de France une double représentation. Le règlement royal du 24 janvier 1789 allait plus loin, il promettait la liberté des élections et une réforme sincère et complète. Aussi, malgré les troubles locaux, le vote fut presque partout très calme, et les élus furent choisis parmi les hommes d'un grand talent et d'un véritable patriotisme.

4. Les cahiers de bailliages étaient unanimes à manifester leur attachement à la monarchie légitime et à la religion catholique, mais ils demandaient tous aussi une représentation nationale, pour voter les lois et l'impôt. Sur la répartition des pouvoirs, l'organisation nouvelle de l'Eglise de France, les avis étaient très partagés. Chacun cependant avait confiance dans le résultat de cette réunion. Aussi le jour de l'ouverture des Etats généraux, le 5 mai 1789, fut-il une fête nationale qui remplit de joie toute la France.

dirigent réellement le gouvernement des provinces. Généralement élevés par le roi d'une condition modeste à cette haute situation, ils restent entièrement à sa merci : c'est lui en effet qui les nomme, les paie et les révoque. On les appelle bien justement les « gens du roi ». Encore si ces rouages ordinaires du pouvoir royal pouvaient assurer la marche ferme et active des affaires. Mais ils sont à chaque instant enrayés et faussés par l'influence d'un pouvoir voisin et toujours jaloux, l'influence de la cour royale. Cette armée de serviteurs à gages et de courtisans sans cesse en quête de bénéfices, de places, de pensions, a arrêté l'énergie des meilleurs ministres du siècle. C'est elle qui a obtenu le renvoi de Turgot et Necker, a payé d'une disgrâce la publication du compte rendu des finances, parce qu'on y pouvait lire le chiffre élevé des pensions des courtisans. Elle gêne même le roi, car ce maître de la France ne commande plus à la cour; il obéit au contraire à une étiquette sévère et constante (1).

C'est la cour qui aggrave l'arbitraire.

Son pouvoir occulte aggrave donc l'arbitraire et ne l'arrête jamais.

Il n'y a plus d'intermédiaire entre le roi et le peuple, plus de représentation véritablement populaire.

En face de ce pouvoir si absolu, les formes diverses de représentation nationale se sont peu à peu effacées, ou ne jouent qu'un rôle secondaire très insignifiant. Les états généraux de France ne se sont plus réunis depuis 1614. Cinq provinces, la Provence, le Languedoc, le Béarn, la

(1) Non seulement les huit ou dix scènes qui composent chacune de ses journées, mais encore les courts intervalles qui séparent une scène de l'autre sont assiégés et accaparés. On l'attend, on l'accompagne et on lui parle au passage, entre son cabinet et la chapelle, entre la chapelle et son cabinet, entre sa chambre et son carrosse, entre son carrosse et sa chambre, entre son cabinet et son couvert.

« Bien mieux, les coulisses de sa vie appartiennent au public. S'il est indisposé et qu'on lui apporte un bouillon, s'il est malade et qu'on lui présente une médecine, un garçon de chambre appelle tout de suite la grande entrée. Véritablement le roi ressemble à un chêne étouffé par les innombrables lierres qui, depuis la base jusqu'à la cime, se sont collés autour de son trône. »

(Taine, *Ancien Régime*).

Bretagne et la Bourgogne ont conservé leurs anciens états particuliers, et le Dauphiné a reconquis les siens par l'assemblée révolutionnaire tenue au château de Vizille en 1788. Ces états votent les impôts et en règlent la répartition ; mais, toujours issus d'un suffrage très indirect et compliqué, ils ne montrent jamais de dispositions ambitieuses ou hostiles au gouvernement. Il en est de même des corps de ville. Les plus notables et les plus riches, ceux de Paris et de Marseille par exemple, très attachés à leurs privilèges, défendent cet ancien régime dont ils ont constamment profité.

Les assemblées provinciales organisées par Brienne à la veille des états généraux étaient la réalisation d'un projet cher à Turgot. C'était le premier essai d'un système représentatif et national. Elles se formaient à peine dans quelques provinces, quand la révolution arrêta leurs travaux.

Les assemblées régulières du clergé de France faisaient souvent entendre au roi de vives protestations sur les misères générales du royaume. Louis XV dédaigna leurs avis dans la question des jésuites ; il savait bien que le clergé ne pouvait lui refuser le « don gratuit » (1).

Le parlement seul, au XVIIIe siècle, pouvait, grâce à son indépendance, à son esprit de corps, à son passé, faire une opposition sérieuse à la volonté royale. Or ses réclamations, loin de s'inspirer du bien public, n'eurent jamais qu'un caractère janséniste et rétrograde. Ses dernières protestations s'élevèrent contre l'abolition de la corvée et contre la forme populaire que l'on donna aux états généraux.

Le désordre des finances ne fut donc que l'occasion de cette révolution.

3. Déficit financier. — L'état social et l'état politique de la France avaient donc besoin d'une transformation, d'un renouvellement pacifique, ou peut-être révolutionnaire.

(1) Ces assemblées avaient lieu tous les dix ans depuis 1560... Seul le clergé des diocèses de France y prenait part et non le clergé des diocèses réputés étrangers. — On réunissait souvent dans l'intervalle de petites assemblées pour s'occuper de questions pressantes.



C'est le désordre des finances, la menace de la banqueroute qui précipitèrent les événements et amenèrent Brienne à promettre les états généraux et Necker à les convoquer. Le compte rendu qu'il présenta aux états généraux le 5 mai 1789 accusait 531.440.000 francs de dépenses contre 475.294.000 francs de recettes. C'est un déficit de 56 millions 146.000 francs qui fut le prétexte de la Révolution. D'aussi graves événements n'auraient pu être le résultat exclusif d'une cause en réalité peu importante. Si l'on veut s'expliquer la Révolution, il faut en appeler à d'autres causes et reconnaître qu'elle était déjà faite dans les esprits.

Le rôle de Louis XVI était facile et beau s'il avait voulu entreprendre et conduire la Révolution.

4. Le roi et la Révolution. — Malgré tout, la masse du peuple avait fidèlement conservé sa confiance au roi, et c'est avec enthousiasme qu'elle accueillit l'avènement de Louis XVI. La jeunesse du petit-fils de Louis XV, ses vertus privées, son amour pour la popularité, les mesures heureuses prises par lui au premier jour (1), le rappel du parlement, les faveurs accordées à Turgot, à Malesherbes, faisaient concevoir l'espérance d'un renouvellement sage et pacifique dont le roi lui-même serait l'instigateur. Il aurait fallu pour cela que l'esprit de Louis XVI valût son cœur, qu'il eût l'intelligence nette des besoins de son temps, l'énergie de renverser le vieux régime ou la patience de le laisser renverser par ses ministres. Tel ne fut pas son bonheur : plein de défiance envers lui-même, sans décision et sans caractère, il ne sut jamais prendre une résolution définitive, imposer sa volonté, ni s'affranchir des pressions exercées par son entourage. Son règne se passa en essais, interrompus et repris suivant les projets et les idées des ministres qui se succédaient. C'est ainsi qu'il soutint tour à tour Turgot, le ministre réformateur et philosophe, Necker, l'habile financier, Calonne le dissipateur, sans qu'aucun d'eux eût eu le temps d'arriver à une solution définitive.

(1) Abolition du droit de joyeux avènement; abolition de la question préparatoire.



Loménie de Brienne, à bout de ressources, fit décider la convocation des états généraux ; Necker, de retour aux affaires, assista à leur réunion.

Il s'agissait de savoir si cette assemblée serait la répétition de celle de 1614, ou une véritable représentation nationale.

5. Convocation et élection des Etats généraux. — La nouvelle de cette convocation excita partout une joie profonde, mais aussitôt se posait la question qui passionna bien vite l'opinion. Les états se réuniraient-ils comme en 1614, coupés, divisés en trois chambres isolées ? Les députés voteraient-ils tous ensemble dans une même assemblée ? On demandait avec ardeur la double représentation du tiers, parce qu'elle entraînait le vote par tête. En vain le parlement, les notables de 1788 se prononçaient en faveur de la représentation simple, on répandait partout la brochure de l'abbé Sieyes : Qu'est-ce que le tiers état ? Et l'on répondait comme elle : Le tiers état est tout, et il demande à être quelque chose en France.

Le conseil, tenu à Versailles le 27 décembre 1788, donna pleine satisfaction à l'opinion. L'arrêt du 28 décembre 1788 qui publiait cette décision (1) contenait en outre tout un programme de réformes. Le roi s'y engageait à établir une représentation nationale permanente, qui voterait l'impôt, préparerait les lois à supprimer les inégalités civiles ou financières.

L'arrêt du 28 décembre 1788 pouvait servir de programme à la Révolution.

Si ce programme, plein de promesses, eût été présenté aux états généraux, leur tache eût été facile, car leurs travaux se trouvaient déjà préparés. Le règlement du 24 janvier 1789 assurait à presque tous les Français le droit de transmettre leurs avis au roi et de députer aux Etats. — Les élections devaient se faire par bailliages (2).

Les membres de la noblesse nommèrent directement leurs

(1) MM. de Barentin et de Villedeuil votèrent contre ; le roi, Necker, Montmorin de la Luzerne, Saint-Priest, de Fourqueux, pour la double représentation ; MM. de Puységur et de Nivernois s'abstinrent

(2) Circonscriptions anciennes, alors presque oubliées ; il fut très difficile d'en faire une liste et de fixer leurs limites.



représentants (1), ainsi que les membres du haut clergé; le clergé inférieur nomma des délégués qui se réunirent aux membres du haut clergé pour élire les députés. Dans le tiers état, *des assemblées primaires* désignèrent les électeurs chargés de nommer les députés. Les élections furent donc directes ou à un degré pour la noblesse et le haut clergé, indirectes ou à deux degrés pour le clergé inférieur et le tiers état. Tout Français, paysan, ouvrier ou bourgeois, âgé de 25 ans et payant une contribution quelconque, fut appelé sans autre condition à faire partie des assemblées primaires.

Les élections, précédées partout de cérémonies religieuses, eurent lieu dans le plus grand calme. Dans les bailliages d'Aix et de Marseille, troublés par l'éloquence de Mirabeau, en Franche-Comté et en Bretagne, le clergé et la noblesse, inquiets des signes d'agitation qui se manifestaient déjà, firent difficulté de se soumettre aux modes nouveaux d'élection; dans certains bailliages de Bretagne principalement, ils refusèrent de nommer des représentants, résolution funeste qui devait les mettre en minorité au sein des états généraux.

A Paris, des troubles suivirent les élections. Un honnête et paisible fabricant de papier, *Réveillon*, accusé faussement de propos malveillants à l'égard des ouvriers, eut sa maison livrée au pillage (28 avr.). Il échappa lui-même avec la plus grande peine aux insurgés, qui le brûlèrent en effigie. Il fallut l'intervention de l'armée pour arrêter l'émeute.

Il y eut 1.145 députés des trois ordres. On comptait certainement parmi eux les Français les plus distingués et les plus dévoués.

6. Les députés et les cahiers. — A la fin du mois d'avril 1789, les députés des bailliages, élus dès le mois de février étaient arrivés à Versailles (2).

Les états généraux auraient dû régulièrement se composer de 1.200 députés; 300 pour le clergé, 300 pour la noblesse et 600 pour le tiers état. Mais il se produit toujours

(1) Sauf à Paris, où il y eut vingt arrondissements ou assemblées primaires pour les nobles, très nombreux dans la capitale.

(2) Lieu de réunion choisi par Louis XVI, malgré la proximité de Paris, parce que le roi voulait rester à proximité de ses chasses.



des absences ; et puis dans quelques provinces les assemblées de la noblesse avaient refusé d'élire des représentants. On ne compta donc que 1145 députés présents : 291 pour le clergé, 270 pour la noblesse, 584 pour le tiers.

C'était vraiment l'élite de la France qu'on avait députée à Versailles : l'abbé Maury, l'élégant orateur ; l'archevêque de Paris, Mgr de Juigné ; l'évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord ; l'abbé Grégoire, depuis chef de l'église constitutionnelle, étaient parmi les représentants du clergé ; le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, le marquis de la Fayette, les deux Lameth (Alexandre et Charles), le marquis de Mirabeau, dont le frère siégeait comme représentant du tiers ; Lally-Tollendal, le comte de Clermont-Tonnerre, tous connus pour leur bienfaisance ou leurs études politiques, avaient été élus par la noblesse. On y voyait aussi le duc d'Orléans, jugé très ambitieux, mais très incapable. Parmi les députés du tiers on citait le comte de Mirabeau (1) le grand orateur de son ordre ; l'abbé Sieyes, Bailly, Pétion, Barnave, Lanjuinais, Mounier, Dupont de Nemours, Guillotin, Robespierre, tous célèbres par leurs discours ou leurs travaux scientifiques.

Les cahiers sont tous monarchistes, et tous hostiles à la continuation de l'arbitraire et des inégalités.

Les cahiers qu'ils apportaient débutaient tous par un acte solennel de reconnaissance envers Louis XVI, qu'ils appelaient le restaurateur de la liberté et de la France. Ils contenaient presque tous un hommage à la religion catholique romaine, mais ils étaient unanimes à réclamer la suppression des inégalités civiles, l'admission de tous les citoyens à tous les emplois, la répartition proportionnelle de l'impôt entre tous les citoyens et l'abolition de la corvée. Ils étaient unanimes aussi à demander l'établissement d'une représentation nationale permanente, chargée de de faire les lois, de régler la dépense publique et de voter

(1) Né en 1749, Honoré-Gabriel Riquetti, comte de Mirabeau, jadis enfermé par ordre de son père au château d'If, en rade de Marseille, fut élu à Aix et à Marseille et représenta le bailliage d'Aix.



l'impôt. La constitution d'un pouvoir judiciaire indépendant, sans attribution politique, étranger à la confection des lois, la séparation des pouvoirs, toutes les libertés essentielles étaient réclamées par l'ensemble des cahiers.

Sur ces grandes lignes l'accord est à peu près complet mais il disparaît lorsqu'on arrive aux applications de détail. Les cahiers de la noblesse et du haut clergé demandaient assez généralement une représentation du pays en deux assemblées ; le clergé inférieur et le tiers veulent une seule assemblée, formée par les représentants des trois ordres, avec la double représentation pour le tiers et le vote par tête.

Le tiers état réclamait la suppression des corporations. Ses cahiers, d'accord avec quelques-uns de ceux de la noblesse, demandaient l'intervention de l'Etat dans certaines affaires qui sont du ressort de l'Eglise. Il devra prononcer la suppression des couvents, ou tout au moins de ceux qu'il jugera inutiles ou qui n'auront pas conservé leur ferveur primitive; s'il n'est pas question d'une spoliation proprement dite, l'Etat cependant pourra contrôler l'administration des biens du clergé, en prendre une partie pour payer les dettes publiques. Certains cahiers proposaient de changer le mode établi par les concordats pour la collation des bénéfices, et de revenir, comme ils disaient, aux anciennes élections canoniques par le peuple.

Bien des points restaient donc à discuter et à éclaircir, mais on comptait sur le patriotisme du roi, le zèle des députés pour accomplir bien vite une œuvre si difficile. L'espérance, la confiance, la joie animaient les cœurs de tous les Français quand les députés se rendirent le 5 mai à l'ouverture des états généraux (1). Ce fut une véritable fête nationale.

(1) Thibaudeau, depuis conventionnel, préfet de Napoléon I[er] et comte de l'empire, assistait à cette ouverture dans la salle des Menus à côté de son père, député du tiers état. Il raconte dans ses *Mémoires* les manifestations d'enthousiasme dont il fut témoin le 5 mai. Des députés s'évanouirent de joie près de lui (*Mémoires de Thibaudeau*, p. 68).

IIe LEÇON

LES ÉTATS GÉNÉRAUX ET L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE, 5 MAI 1789-30 SEPTEMBRE 1791.

Sommaire. — 1. Les discours prononcés le 5 mai 1789 par le roi e ses ministres, le garde des sceaux de Barentin et le contrôleur général Necker, ne contenaient aucun programme sérieux de réformes. La cour et le conseil oubliaient donc les promesses du mois de décembre précédent et renonçaient à prendre l'initiative des travaux des états généraux. En conséquence, au lieu d'une réforme pacifique, on eut une révolution.

2. Cette révolution a franchi ses trois premières étapes avec l'Assemblée nationale constituante. L'histoire de cette assemblée comprend par suite trois phases distinctes.

3. Dans la première, du 5 mai au 27 juin 1789, les députés du tiers état, privés malgré eux de guide, entreprennent seuls la réforme désirée, et transforment les états généraux en une « Assemblée nationale et constituante » munie de pleins pouvoirs. Le roi sanctionne leurs actes le 27 juin.

4. Dans la deuxième, la crainte d'une contre-révolution fait éclater deux fois l'émeute populaire, d'abord au 14 juillet, ensuite au 5 octobre. Le 14 juillet a pour résultat non seulement la prise de la Bastille, mais la constitution d'un pouvoir municipal indépendant et d'une garde nationale. Le 5 et le 6 octobre eurent pour conséquence le transfert du roi et de l'assemblée à Paris. Désormais le sort de la révolution ne dépend plus uniquement de Louis XVI et de la Constituante. Il dépend aussi de la Commune de Paris et de sa garde nationale.

5. Une période d'accalmie, féconde en réformes de toutes sortes, remplit les premiers mois de 1790, mais le vote de la constitution civile du clergé fait dévier la marche de la Révolution. La fuite de Varennes, qui en est la suite directe, démontre la rupture du roi et de la Révolution. La journée sanglante du 17 juillet, les discordes religieuses qui commencent indiquent que désormais la Révolution ne pourra s'achever pacifiquement; quand l'Assemblée nationale se sépare, le 30 septembre 1791, il est bien évident que son œuvre ne sera pas durable.

1. Le roi ne prend pas l'initiative de la révolution. — Les députés étaient réunis dans la salle des Menus-Plaisirs de Versailles, pour l'inauguration solennelle des états généraux. Les représentants du tiers état attendaient ce jour-là la confirmation des promesses libéra-

Les discours du 5 mai ne contiennent aucun plan de travail ni de réformes.



rales faites le 28 décembre précédent. Le roi ordonnerait aux députés des trois ordres de se réunir et de commencer ensemble la réforme dont il avait eu la généreuse initiative. Une profonde déception suivit donc les paroles royales. Louis XVI n'avait-il pas considéré uniquement ces états comme une assemblée consultative appelée à délibérer presque exclusivement sur des questions financières? Dès les premiers mots de son discours, cette intention paraissait évidente : « Ce jour que mon cœur attendait depuis longtemps est enfin arrivé où je me vois entouré des représentants de la nation à laquelle je me fais gloire de commander. Un long intervalle s'était écoulé depuis la réunion des états généraux, et quoique la convocation de ces assemblées parût tombée en désuétude, je n'ai pas hésité à rétablir un usage dont le royaume peut tirer une telle source de bonheur. La dette de l'Etat, déjà immense à mon avènement au trône, s'est encore accrue sous mon règne ; une guerre dispendieuse, mais honorable, en est la cause. L'augmentation des impôts en a été la suite nécessaire, et a rendu plus sensible leur inégale répartition...J'ai déjà ordonné dans les dépenses des retranchements considérables, vous me présenterez encore à cet égard des idées que je recevrai avec empressement; mais, malgré la ressource que peut offrir l'économie la plus sévère, je crains de ne pouvoir pas soulager mes sujets aussi promptement que je le désirerai. Je ferai mettre sous vos yeux la situation exacte des finances, et quand vous l'aurez examinée, je suis assuré d'avance que vous me proposerez les moyens les plus efficaces pour y établir un ordre permanent et affermir le crédit public. Ce grand et salutaire ouvrage... vous occupera essentiellement. »

Le garde des sceaux, *Barentin*, prit ensuite la parole. Il entretint les députés de réformes à introduire dans la législation, de privilèges injustifiés dans l'état actuel de la société et qu'il fallait supprimer, mais avec réserve et pru-

dence, d'une nouvelle et plus équitable répartition de l'impôt ; il aborda la question du vote par ordre ou par tête, mais sans la résoudre. Son discours fut écouté avec assez peu d'attention. On attendait impatiemment celui de Necker. On espérait y trouver nettement indiqués l'état du pays et le programme sur lequel devraient porter les travaux de l'assemblée. Mais l'attente générale fut trompée. Durant trois heures il parla de réformes à effectuer sans en préciser aucune, sans trancher la question brûlante du vote ; il se tint constamment dans de vagues et indécises généralités, sauf lorsqu'il donna le tableau détaillé de la situation financière.

Importance de la vérification des pouvoirs par tous les députés réunis.

2. Première phase de la Révolution ; vérification des pouvoirs. — Le premier acte des états devait être la vérification des pouvoirs de leurs membres. Si cette vérification se faisait par chambres séparées, comment aurait lieu plus tard la réunion si désirée des trois ordres ? Il fallait s'unir dès le premier jour, ou rester séparés et impuissants pour toute la session. Le tiers état le comprit bien, et refusa de vérifier les mandats de ses membres, les « considérant seulement comme une assemblée de citoyens réunis par l'autorité légitime, pour attendre d'autres citoyens ». Cependant la noblesse, par 188 voix contre 114, se déclarait constituée séparément. Le clergé, fortement divisé, contenant une foule de curés ouvertement favorables à l'union avec le tiers état, hésitait et nommait des conciliateurs. Le roi seul, pressé par Bailly, au nom du troisième ordre, pouvait d'un mot faire l'union, mais il s'y refusa. Cependant, après une sommation solennelle portée par Target au clergé, le 27 mai, après vingt-deux jours passés dans l'inaction, le roi ordonna des conférences entre les ordres où Necker leur proposa d'examiner séparément les pouvoirs, mais de se communiquer réciproquement leurs décisions. Le roi trancherait les désaccords qui pourraient surgir entre eux pendant les délibérations. La noblesse refusa formellement d'adopter le plan de Necker le 10 juin.



Importance décisive de ces journées de Juin.

3. Les journées de Juin. — Dès que l'on apprit ce refus dans la chambre du tiers état, il fut résolu le même jour, 10 juin, qu'on ne pouvait différer plus longtemps les travaux utiles de l'assemblée, et, sur la proposition de Sieyes, il fut décidé qu'il serait adressé une dernière sommation aux deux ordres privilégiés de se réunir au troisième. Faute de quoi les députés du tiers état de France commenceraient aussitôt la vérification de tous les pouvoirs. Les députés qui ne répondraient pas à l'appel de leurs bailliages seraient considérés comme absents. L'appel commença donc le 12, ce jour-là trois curés de campagne se rendent à l'assemblée, et leur arrivée est saluée comme le gage d'une union prochaine avec le clergé tout entier; le 13, il en arrive six, le 14, dix. Le 16, le député Legrand propose alors de changer le nom de cette réunion; ce ne seront plus les états généraux, mais une véritable assemblée constituante, et le 17 les députés acclament cette même proposition rédigée par Sieyes et se déclarent « Assemblée nationale », « attendu, était-il dit, qu'ils représentaient directement les 96 centièmes de la nation ».

C'est le bas clergé qui a fait faire à cette première discussion le pas décisif.

Pour faire aussitôt acte de souveraineté, l'assemblée déclare et décrète : 1° Que les impôts cesseront d'être perçus, si elle vient à être dissoute; — 2° que la dette publique est sous la garantie de la nation; — 3° qu'un comité de subsistances est formé pour chercher un remède à la disette et à la misère publiques. »

Deux actes solennels, le 20 et le 23 juin, devaient donner à cette décision un retentissement considérable et assurer définitivement le succès de la Révolution.

4. Les 20 et 23 juin. — Louis XVI comprit aussitôt qu'il allait perdre la direction d'une assemblée si énergique. Il fit annoncer pour le 22 juin une séance royale dans laquelle il se proposait enfin de faire connaître ses volontés aux états généraux. Des raisons particulières la firent remettre au 23. En attendant, pour faire les préparatifs néces-

Première désobéissance. Le serment du 20 juin est un acte formel de souveraineté.

sités par la venue du roi, on ferma la salle où se tenaient les réunions du tiers. Les députés n'étaient pas officiellement prévenus ; ils arrivèrent le 20 juin, comme les autres jours, mais ils ne purent entrer. Alors, sur la proposition du député *Guillotin*, ils se réunirent dans la salle du Jeu de Paume ; et là, sous la présidence de *Bailly*, ils jurèrent de ne pas se séparer qu'ils n'eussent donné une constitution à à la France. Un seul député, *Martin d'Auch*, refusa de prêter un serment qu'il jugeait insurrectionnel.

C'était bien, en effet une insurrection, un acte formel et très net de souveraineté, puisqu'il indiquait l'intention des députés de poursuivre même sans le roi, même contre lui, la révolution.

Cependant, le 23 juin, le roi faisait son entrée dans la salle nationale, et promulguait les réformes dont Necker avait préparé le projet. Celui-ci, toutefois, sacrifiant tout à son désir de popularité, n'accompagnait pas Louis XVI.

Le roi parla d'un ton sévère et presque menaçant, qui contrastait avec le programme qu'il présentait aux députés réunis ; il leur accordait en effet la convocation périodique des états généraux, leur participation aux actes de l'autorité législative, la nécessité de leur consentement pour les impôts et les emprunts, la publication annuelle du budget, l'égalité de tous les Français devant la loi, la suppression des privilèges en matière d'impôts, la liberté du commerce et de l'industrie, la liberté individuelle, l'abolition des lettres de cachet ; en résumé, à peu de chose près, les réformes les plus importantes demandées par les cahiers, mais il maintint le vote par ordre, et en se retirant il ordonnait aux députés de se rendre aussitôt dans leurs lieux de réunion habituels. Le clergé et la noblesse obéissent; mais le tiers refuse de sortir. Le marquis *de Brézé*, grand maître des cérémonies, entre dans la salle pour renouveler l'ordre du roi. Mirabeau lui répond qu'il n'a aucun mandat pour commander à l'assemblée souveraine, et il ajoute: « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple et

Deuxième désobéissance et triomphe définitif du tiers état.



que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes » (1).

Dans la même séance, l'assemblée maintint ses précédentes décisions et déclara ses membres inviolables. C'était se proclamer supérieure à l'autorité royale. Si elle ne voulait pas abdiquer, celle-ci était mise en demeure d'agir avec résolution. Mais Louis XVI n'avait pas l'énergie suffisante ; son caractère hésitant se trahissait toujours par des demi-mesures complètement inefficaces, ou par des concessions tardives dont il ne lui était tenu aucun compte. Au lieu de répondre ouvertement à la provocation et de chercher à l'emporter de haute main, on envoya dans la salle des ouvriers dont le travail devait troubler les délibérations des députés. C'était une mesquine agacerie, indigne d'un souverain, et qui ne pouvait aboutir à aucun résultat. Les députés continuèrent leurs réunions. La majorité du clergé, quarante-sept membres de la noblesse vinrent les rejoindre ; enfin, le 27 juin, le roi, sur le conseil de Necker, invita ceux qui résistaient encore à se réunir au tiers.

(1) C'est le texte que le *Moniteur*, imprimé plusieurs mois après, donne dans le numéro qui porte la date du 21 juin 1789. Les paroles de Mirabeau ont été rapportées différemment. — Dans la treizième lettre à ses commettants, Mirabeau raconte ainsi lui-même cette scène : « Les députés de la noblesse et une partie de ceux du clergé se sont retirés, les autres ont été constamment à leur poste. Bientôt M. le marquis de Brézé est venu leur dire : « Messieurs, vous con-« naissez les intentions du roi. » Sur quoi un des membres des communes (Mirabeau lui-même), lui adressant la parole, a dit : « Oui, « Monsieur, nous avons entendu les intentions qu'on avait suggérées « au roi ; et vous qui ne sauriez être son organe auprès des états gé-« néraux, vous qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de parler, vous « n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours. Cependant pour évi-« ter toute équivoque et tout délai, je vous déclare que, si l'on vous a « chargé de nous faire sortir d'ici, vous devez demander des ordres « pour employer la force, car nous ne quitterons nos places que par la « puissance de la baïonnette. » — Suivant Bailly, qui était président de l'assemblée, Mirabeau se serait écrié : « Allez dire à ceux qui vous envoient que la force des baïonnettes ne peut rien contre la volonté de la nation. » — En 1833, à la Chambre des pairs, le marquis *de Dreux-Brézé* rapportait ainsi les paroles que Mirabeau aurait adressées à son père : « Nous sommes assemblés par la volonté nationale, nous ne sortirons que par la force. »

L'assemblée prit le nom de CONSTITUANTE (9 juillet), afin de mieux indiquer son but. La première phase de la Révolution était terminée; elle aurait lieu désormais, mais grâce à l'initiative de députés du tiers, et non malheureusement celle de l'autorité royale.

5. Deuxième phase de la Révolution; le 14 juillet. — Le roi pouvait alors adopter franchement le plan de Necker, et diriger avec le président de l'assemblée les délibérations qui allaient commencer. Bien loin de suivre ce parti, il laissa parler presque ouvertement d'un coup de main contre l'assemblée et contre Paris. Quinze régiments, la plupart étrangers, s'avançaient contre la capitale. Le vieux maréchal de Broglie les commandait, et le baron de Besenval avait la direction des troupes qui devaient spécialement surveiller Paris. Le roi assurait l'assemblée nationale que ces mouvements n'avaient pour but que d'assurer sa sécurité, et la présence de Necker semblait d'ailleurs encore une garantie. Mais, tout à coup, on apprend que Necker a reçu l'ordre de quitter secrètement la France et de partir pour Bruxelles (11 juillet), et que ses collègues de Montmorin, de La Luzerne, Saint-Priest, partageaient sa disgrâce. Il avait pour successeur l'intendant Foulon, qui arrivait au pouvoir avec des hommes connus comme lui pour leur antipathie pour la révolution, Breteuil et de Broglie. La nouvelle en arriva à Paris, le dimanche matin 12 juillet.

La cour prépare un projet de contre-révolution. Le roi y adhère et change de ministère.

Le dimanche 12 juillet, un jeune avocat, CAMILLE DESMOULINS, monte sur une table, au milieu des jardins *du Palais-Royal;* il harangue la foule, et annonce que « le renvoi de Necker est **le tocsin d'une Saint-Barthélemy de patriotes** ». Ces audacieuses invectives surexcitent les passions populaires et soulèvent la multitude. Il propose comme signe de ralliement le vert, symbole d'espérance. Aussitôt la foule arrache les feuilles des arbres pour s'en faire des cocardes et court aux armes. Elle se précipite chez un marchand de statues, prend le buste de Necker et celui du duc d'Orléans,



les voile d'un crêpe et les porte en triomphe dans les rues. Le lendemain, 13 juillet, Paris est livré à la foule inquiète et empressée de se procurer des armes qu'elle enlève de tous côtés, chez les armuriers ou même aux Invalides. Le prince *de Lambesc*, à la tête de son régiment de dragons, le Royal-Allemand, veut faire évacuer les Tuileries et dans le désordre un vieillard est tué. Les gardes françaises accourent et tirent sur les dragons. L'irritation de la foule s'accroît à chaque instant. « Pendant la nuit du 13 au 14, dit M. Taine, on pille des boutiques de boulangers et de marchands de vin ; des hommes de la plus vile populace, armés de fusils, de broches et de piques, se font ouvrir les portes des maisons, donner à boire, à manger, de l'argent et des armes » (1).

Dans la matinée du 14, on se précipite vers *la Bastille*, dont les murs « hauts de 40 pieds, épais de 30 », permettaient aux 80 invalides qui la défendaient de braver impunément les fureurs des assiégeants. Mais le gouverneur, *M. de Launay*, manque de résolution. Il laisse la foule abattre le pont qui ferme l'entrée, enfoncer la porte et envahir la cour. Les invalides reçoivent à ce moment l'ordre de faire feu. Leurs coups bien dirigés font des vides dans les rangs des assaillants, qui ripostent faiblement et reculent. L'émeute paraît sur le point de céder, lorsque les gardes françaises arrivent avec trois pièces de canon et un mortier, et parviennent à les introduire dans la cour du gouverneur. M. de Launay veut mettre le feu aux poudres, puis consent à livrer la forteresse aux mains du peuple, à condition qu'il ne sera fait aucun mal ni à lui ni à ses hommes. Mais, malgré les efforts de son escorte, M. de Launay paie son imprudente confiance par la mort la plus horrible.

(1) Ce sont les mêmes hommes qui avaient pillé la maison de Réveillon, et qui, le 30 juin dernier, avaient fait sortir de prison des gardes françaises qui avaient violé leurs consignes. La foule ne faisait pas cause commune avec eux.

M. de Flesselles, prévôt des marchands et président des électeurs à l'hôtel de ville, fut condamné à être pendu, par un tribunal improvisé au Palais-Royal. Sur le trajet qui le conduisait au lieu du supplice, un jeune homme le tua d'un coup de pistolet. Sa tête et celle de M. de Launay furent promenées en triomphe dans les rues de Paris.

La prise de la Bastille avait eu pour prétexte la délivrance des prisonniers qui gémissaient dans ses sombres réduits. On n'y trouva que sept détenus : quatre faussaires, deux fous et un prodigue ; mais ce n'était pas la destination présente de la Bastille qui excitait les colères du peuple, c'était sa triste réputation et son histoire passée.

La prise de la Bastille et les journées de juillet ont une influence capitale sur la révolution. Elles donnent naissance à la municipalité de Paris et à la garde nationale.

6. Les suites du 14 juillet. — Les journées de juillet eurent des résultats plus importants que la ruine de la vieille forteresse de Charles V. Le lundi 13 juillet, les électeurs assemblés dans les sections, qui les avaient déjà réunis pour les élections aux états généraux, désignèrent des magistrats municipaux qui furent investis de pleins pouvoirs pour assurer la sécurité de Paris ; et le 15, Bailly fut nommé par acclamation maire de cette municipalité nouvelle.

Le premier acte de cette assemblée fut de rédiger le plan de la formation de l'armement de la milice bourgeoise. Les sections ou districts de la ville fourniraient les 48.000 soldats de la garde nationale chargés de défendre la commune et la capitale. C'est le marquis de La Fayette qui en fut proclamé commandant.

Le roi, qui avait sanctionné le premier triomphe de la révolution le 27 juin, accepta aussi la deuxième victoire, et le 17 juillet il se rendit à Paris pour confirmer les actes du peuple et pardonner ses excès. Quand il entra à l'hôtel de ville, sous une voûte d'épées (1), « avec joie et avec confiance », d'enthousiastes acclamations le saluèrent. Pour

(1) Cérémonie usitée dans les loges maçonniques. Louis XVI et ses deux frères étaient francs-maçons, de la loge « des Trois Frères unis à l'Orient de la cour ». (*Revue de la Révolution française*, 1894.)



bien marquer la signification de cette démarche, le roi arbora alors la cocarde dont les trois couleurs symbolisaient l'union du roi et de la nation représentée par la ville de Paris. La cocarde bleu, blanc, rouge, remplaça dès lors la cocarde blanche.

Cependant la constitution de ce nouveau pouvoir, issu directement du peuple, placé constamment sous sa garde, c'est-à-dire sous sa surveillance, pouvait gêner l'autorité de l'assemblée et du roi, qui, désormais, n'étaient plus seuls les maîtres de la révolution. En amenant la Constituante et Louis XVI à se fixer à Paris, les journées d'octobre aggravèrent ce péril.

La France fut agitée par une terreur sans fondement. Paris, mal ravitaillé, fit une deuxième émeute, dont les suites furent plus graves qu'au 14 juillet.

7. La grande peur ; les 5 et 6 octobre. — Paris était donc libre et rassuré, mais la terreur avait gagné les provinces, grossie par toutes sortes de faux bruits, de mensonges. On s'attendait partout à voir surgir les brigands qui brûlaient les blés verts ou coupaient les arbres dans les campagnes. Les paysans s'armèrent de tous côtés, installèrent aussi des municipalités révolutionnaires, attaquèrent quelques châteaux. Cette grande peur ne dura que les dernières journées de juillet, mais elle eut de fâcheuses conséquences pour Paris. Le ravitaillement régulier de cette grande ville devint bientôt impossible, malgré le zèle infatigable de Bailly. Les pauvres, les femmes surtout, obligées d'assiéger les boutiques des boulangers, croyaient avec certitude que des accapareurs les affamaient (1). C'étaient, disait-on, des complices du roi, de la cour surtout. Pourquoi n'irait-on pas à Versailles chercher Louis XVI, le tirer des mains des ennemis du peuple ? Il fallait enlever le « boulanger, la boulangère et le petit mitron ». Une nouvelle circonstance vint ajouter à la surexcitation populaire. Effrayés par les

(1) Il y eut certainement alors des accapareurs. On n'est pas renseigné encore sur le rôle que joua le duc d'Orléans dans ces événements. Il est certain que son immense fortune lui permettait de créer une agitation dont ses amis profitaient.

graves symptômes qui se manifestaient de toutes parts, les ministres firent venir *le régiment de Flandre* à Versailles. Les gardes du corps offrirent un banquet de bienvenue aux officiers. Le roi et la reine y avaient assisté ; on avait bu à leur santé, et refusé de boire à celle de la nation, ajoutait-on ; la cocarde blanche avait été acclamée et la cocarde tricolore foulée aux pieds ; la musique enfin avait joué l'air alors si connu de *Grétry* : **O Richard, ô mon roi, l'univers t'abandonne.** Ces faits, eussent-ils été tous avérés, ne présentaient rien de bien grave ; mais colportés et travestis au milieu d'un peuple aveugle que le contraste des fêtes avec sa misère actuelle ne prédisposait que trop aux mesures extrêmes, ils eurent de déplorables conséquences.

Le 5 octobre, les cris : *A Versailles! à Versailles! du pain! du pain!* propagés comme une traînée de poudre, retentirent dans les rues de Paris. Sept ou huit mille femmes conduites par *Maillard*, l'un des vainqueurs de la Bastille, se mettent en route pour Versailles, suivies d'une foule désordonnée de gens sans aveu. La Fayette, n'ayant pas su ou n'ayant pu contenir la manifestation, résolut de la suivre, à la tête de la garde nationale, afin d'empêcher des désordres graves.

La foule cependant précède la garde nationale. Son arrivée à Versailles est signalée par des scènes tumultueuses. Elle envahit d'abord la salle où l'assemblée est en séance ; elle se rend ensuite au palais, et une députation de douze femmes est adressée au roi. Gagnées par l'inaltérable bonté de Louis XVI, elles viennent annoncer que leur mission a réussi et que leurs demandes ont été accueillies. Mais leurs compagnes les accusent de trahison, et refusent de reprendre le chemin de Paris.

L'arrivée de la Fayette, la lassitude, la pluie qui s'ajoute à l'obscurité de la nuit enfin survenue, parviennent à disperser la foule ; le calme semble se rétablir. Mais pendant que le commandant de la garde nationale va prendre un repos peut-être réparateur, mais imprudent, un groupe

d'émeutiers pénètrent dans le palais par une porte que l'on a eu l'étrange oubli de laisser ouverte. Une multitude confuse marche à leur suite, faisant entendre des cris homicides à l'adresse de la reine. Une poignée de serviteurs, au prix de leur vie, arrêtent le flot envahisseur. Le tumulte réveille Marie-Antoinette, qui se précipite à la hâte et à demi vêtue jusque dans la chambre du roi. A peine a-t-elle quitté ses appartements qu'une bande furieuse s'y précipite en passant sur les cadavres de ses défenseurs, et dans sa haine sauvage perce à coups de pique le lit de la princesse. La Fayette, prévenu, arrive à la tête de la garde nationale et fait évacuer le palais. La famille royale apparaît au balcon; la reine elle-même est acclamée, au moment où la Fayette lui baise la main, paraissant conclure l'alliance du peuple et de la cour. Enfin, Louis XVI cède aux exigences populaires et se met en marche pour Paris, accompagné de toute sa famille. Bailly le reçoit à son arrivée; il se félicite au nom du peuple de la présence du roi dans la capitale. Louis XVI répond: « C'est toujours avec plaisir et confiance que je viens dans ma bonne ville de Paris. » Quand on arrive aux portes de l'hôtel de ville, Bailly répète les paroles du roi en oubliant le mot de *confiance*. La reine le lui fait remarquer; Bailly s'empresse de réparer son oubli, et ajoute avec beaucoup d'à-propos : « Vous êtes plus heureux que si je l'avais dit moi-même. » Des applaudissements éclatent partout.

Le résultat le plus considérable de ces journées fut le départ du roi et de l'assemblée pour Paris.

On put croire la réconciliation accomplie. En réalité, la royauté venait se constituer captive dans son représentant. La famille royale dut s'installer aux Tuileries, palais depuis longtemps inhabité. Le 19, l'assemblée nationale vint siéger au Manège, près des Tuileries. Elle allait se trouver, comme Louis XVI, à la merci du peuple de Paris, sans autre protection que celle de la garde nationale.

Le 4 février 1790 le roi accepte solennellement la révolution.

8. Troisième phase de la Révolution; Réconciliation momentanée du roi et de l'assemblée; Fête de



la Fédération. — Après le 14 juillet, le frère du roi, beaucoup d'amis de la reine avaient donné l'exemple de l'émigration. Après les journées d'octobre, la cour perdit encore une foule de ses habitués. Le roi, abandonné de ses amis, de ses serviteurs, sembla se réconcilier sans arrière-pensée avec la révolution. Dans son discours du 4 février 1790, il approuva sans réserves sa marche, il en garantit solennellement les conquêtes. « Je défendrai, disait-il, je maintiendrai la liberté constitutionnelle dont le vœu général, d'accord avec le mien, a consacré le principe. Je ferai davantage, et de concert avec la reine, qui partage tous mes sentiments, je préparerai de bonne heure l'esprit et le cœur de mon fils au nouvel ordre de choses que les circonstances ont amené. Je l'habituerai dès ses premières années à être heureux du bonheur des Français... Ne professons tous, à compter de ce jour, ne professons tous, je vous en donne l'exemple, qu'une seule opinion, qu'un seul intérêt, qu'une seule volonté : l'attachement à la constitution nouvelle et le désir ardent de la paix, du bonheur et de la prospérité de la France. »

Le 14 juillet 1790, le roi et la nation paraissent unis, comme au 5 mai 1789.

Il recueillit ce jour-là les serments enthousiastes et sincères des députés. Quelques mois après, il reçut ceux de la France entière, convoquée à une vaste fédération. Dès la fin de l'année 1789, des réunions avaient eu lieu sur différents points du territoire pour acclamer les réformes accomplies, et *fraterniser*, comme on disait alors. C'étaient **les fédérations** : *Fédération de l'Etoile,* près de Valence (nov. 1789); fédération de 15.000 gardes nationaux dans *une lande de Bretagne* (janv. 1790); des garnisons et des gardes nationales de l'Est, *à Epinal* (6 mars 1790); de 30.000 hommes qui se réunissent *à Lyon,* autour de l'autel de la patrie (30 mai); *fédération alsacienne,* sous la présidence du maire de Strasbourg, *Frédéric Dietrich* (13 juin), etc. On voulut généraliser le mouvement et organiser une FÉDÉRATION NATIONALE. Il fut donc résolu que le 14 juillet, premier



anniversaire de la prise de la Bastille, toutes les communes de France enverraient des délégués qui fraterniseraient sur le *Champ de Mars*, à Paris.

Des préparatifs sont faits pour recevoir les envoyés des provinces. Sur le Champ de Mars on élève *l'Autel de la Patrie*. Des gradins sont disposés de manière à recevoir 400.000 spectateurs ; 60.000 fédérés représentent les départements avec leurs 83 bannières. L'évêque d'Autun célèbre la messe sur un autel entouré de 400 prêtres, revêtus d'aubes avec des écharpes tricolores. La Fayette, au nom de la garde nationale, l'assemblée par l'organe de son président, le roi, jurèrent fidélité à la constitution nouvelle. Au moment où le roi prêtait serment, la reine, qui était placée dans une tribune de l'école militaire, prit le dauphin entre ses bras et le présenta à l'assistance, comme pour le faire participer à la promesse faite par son père. A ce mouvement inattendu, tous éclatèrent en applaudissements. L'enthousiasme était universel. Le soir, il y eut un bal public sur l'emplacement de la Bastille.

On eut un instant l'illusion de croire la Révolution terminée.

C'est le vote de la constitution civile du clergé qui amena la rupture du roi et de la révolution.

9. Rupture du roi et de la Révolution ; fuite de Varennes. — Le 27 novembre 1790, l'assemblée nationale vota précisément le décret qui devait rompre cette union, dissiper cette harmonie, enfin séparer à jamais le roi et la Révolution. Elle accepta ce jour-là, en effet, le projet de la constitution civile du clergé. Le roi avait pu accepter peu à peu, sans réserves, les réformes de l'assemblée qui attaquaient ses privilèges ou son autorité ; il n'admit qu'avec répugnance une loi que réprouvait sa conscience, et résolut fermement de ne jamais s'y soumettre lui-même. Aussi dans la journée du 18 avril, à l'occasion des fêtes pascales, il se rendit à *Saint-Cloud* pour remplir ses devoirs religieux et recevoir les sacrements de la main d'un prêtre non assermenté. Le peuple et la garde nationale crurent à une fuite ; ils refusèrent obstinément de laisser passer le carrosse

royal. Le prince fut donc obligé de rebrousser chemin, sans avoir pu s'acquitter d'un devoir que lui imposait sa conscience. Il rentra aux Tuileries l'âme ulcérée, avec le désir cette fois bien arrêté de se soustraire par la fuite à la servitude humiliante qui pesait sur lui.

A la suite de négociations avec l'empereur Léopold II, un plan d'évasion fut combiné, d'après lequel le roi devait se rendre au camp *de Montmédy*, auprès du marquis de Bouillé. On se procura un passeport à l'ambassade de Russie pour la gouvernante des enfants du roi, Madame *de Tourzel*, qui était supposée voyager sous le nom de *baronne de Korff*, en compagnie de ses enfants et de ses domestiques.

Dans la nuit du 20 au 21 juin, vers minuit, la famille royale quitta les Tuileries. *Madame Elisabeth*, sœur du roi, l'accompagnait; son frère le *comte de Provence* (Louis XVIII), prenait la route de Bruxelles. Les fugitifs, arrivés sans trop de difficultés à la porte *Saint-Martin*, trouvèrent une voiture attelée de six chevaux qui les emporta rapidement jusqu'à *Sainte-Menehould*, où le fils du maître de poste, *Drouet*, reconnut Louis XVI. Il monta aussitôt à cheval, arriva dans *Varennes* avant la voiture du roi et prévint la municipalité. A son entrée dans cette ville, la famille royale fut arrêtée. Pendant que les pourparlers s'engageaient, *Romeuf*, aide de camp de la Fayette, arrivait avec ordre de la part de l'assemblée de ramener les fugitifs. Ceux-ci reprirent tristement le chemin de Paris le 22, à 8 heures du matin. Bouillé, prévenu trop tard, arrivait à 8 heures. Désespéré, il n'eut que la ressource de revenir précipitamment sur ses pas et d'émigrer. A Châlons, on rencontra trois délégués de l'assemblée, *Barnave*, *Pétion* et *Latour-Maubourg*, qui prirent place dans les mêmes voitures. Une si grande infortune émut profondément Barnave ; il se montra plein d'égards, et de ce jour prit rang parmi les défenseurs zélés du trône. La rentrée eut lieu à Paris, au milieu du plus morne silence, le 25, à 7 heures du matin. Le roi fut sus-

pendu provisoirement de ses pouvoirs et gardé à vue dans le palais des Tuileries.

10. Affaire du Champ de Mars (17 juil.). — La fuite du roi inspira pour la première fois aux députés Robespierre, Pétion, Grégoire, l'idée de demander la déchéance de Louis XVI et l'établissement d'une république. Des prétentions si nouvelles furent repoussées, et la monarchie maintenue à la suite d'un éloquent discours de Barnave (15 juill.).

Battus dans l'assemblée, les premiers républicains en appelèrent aux troubles de la rue. Le 16 juillet, une pétition, que l'on disait rédigée par Brissot, fut déposée au *Champ de Mars* sur l'autel de la patrie. Elle représentait la fuite de Varennes comme une abdication réelle, et demandait la proclamation de la République sur les ruines de la monarchie déchue. Elle fut bientôt couverte de signatures. Le lendemain 17, qui était un dimanche, des attroupements nombreux et menaçants se formèrent. La municipalité, présidée par Bailly, proclama la loi martiale ; la Fayette fut chargé de l'exécution. La garde nationale, assaillie par une grêle de pierres, fit une première décharge en l'air qui n'eut aucun résultat. Une seconde décharge jeta à terre près de cent morts et environ deux cents blessés ; une dernière charge de cavalerie déblaya complètement le terrain.

La nouvelle de ces tristes événements parvint à la France en même temps que la déclaration de Pilnitz. L'empereur Léopold II et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II annonçaient leur désir d'intervenir militairement en faveur de Louis XVI pour lui rendre sa liberté. Des deux côtés, de celui des émigrés comme de celui des partisans de la Révolution, on exagéra la portée de cet acte, et l'on crut à une action imminente de la part des deux souverains. Beaucoup perdirent leur confiance dans le roi ; presque tous désespéraient du succès pacifique de la Révolution, quand l'assemblée nationale se sépara, après avoir rendu à Louis XVI ses fonctions royales (30 sept. 1791).

IIIe LEÇON

L'ŒUVRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

Sommaire. — 1. Le 13 septembre 1791, le roi accepta définitivement la constitution que l'assemblée avait préparée et votée pendant sa longue session. Faite au milieu des troubles, son œuvre eut pour but essentiel de prévenir le retour de l'ancien régime, et le rétablissement des privilèges. Telle est la cause de ses imperfections.

2. Les deux grands partis qui se disputaient l'influence soit à l'assemblée, soit au comité de constitution, les « monarchiens, ou bicaméristes », admirateurs enthousiastes du système anglais, et les démocrates, partisans de la souveraineté absolue de la nation, se livrèrent bataille sur les questions des deux chambres, et du veto royal. Les monarchiens la perdirent. Œuvre des circonstances, la constitution de 1791 fut une sorte de compromis entre la monarchie et la république.

3. L'assemblée s'était proposé la réorganisation complète de la société française. Sa réforme s'étendit donc à l'administration, aux finances, à l'armée, même à l'Eglise. Cette partie de ses travaux mérite, plus que la constitution elle-même, le reproche d'avoir été entreprise sans tenir compte du passé de la France.

1. Préparation de la constitution. — Nuit du 4 août. — Le 6 juillet 1789, la constituante avait chargé un comité de régler la marche de ses travaux. Le 14, elle désigna Mounier, Sieyes, Bergasse, Chapelier, Clermont-Tonnerre, et les évêques d'Autun et de Bordeaux pour préparer la constitution. La première œuvre du comité fut de résumer les articles des cahiers relatifs à cet objet, et sa conclusion, lue à l'assemblée par le marquis de Clermont Tonnerre, fut une déclaration générale en faveur de la monarchie assistée d'une représentation nationale.

Le comité du 14 juillet prépare la constitution.

Les privilèges de l'ancien régime pouvaient gêner la marche de cette réforme constitutionnelle. Un heureux entraînement vint à bout de ces obstacles en quelques heures. Dans la nuit du 4 août, à la nouvelle des progrès de la grande peur, sur la proposition du vicomte de Noailles, les

L'ancien régime est tout d'abord aboli dans la nuit du 4 août.

députés de la noblesse et du clergé renoncèrent à tous leurs privilèges et, dans un moment d'exaltation patriotique, on effaça les derniers restes de la féodalité. Les jours suivants, ces résolutions furent transformées en décret, et l'assemblée rédigea une déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui fut votée le 12 août. Les principes de cette déclaration, qu'on a appelés avec raison les principes de 1789, résument la doctrine de Jean-Jacques Rousseau et de la plupart des philosophes du XVIII[e] siècle. Elle proclame en effet la souveraineté du peuple, l'admissibilité de tous les citoyens aux emplois publics, sans distinction de naissance ni de croyance, la liberté des cultes, la liberté de la presse, la liberté du travail, l'égalité civile, l'égalité financière, l'autorité de la loi, « expression de la volonté générale », l'inviolabilité de la propriété. Malheureusement elle n'ajoutait pas la définition des devoirs des citoyens à la liste si complète de leurs droits.

Les principes de 1789 sont tous contenus dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

2. Discussion de la constitution. — Le 28 août, la bataille s'engagea entre les deux grands partis qui formaient l'assemblée, les monarchiens ou bicaméristes les défenseurs de la constitution anglaise, et les démocrates, adversaires résolus d'une haute chambre, ou de la souveraineté absolue du roi. Mounier, Lally-Tollendal, Rabaut-Saint-Etienne. tous en communauté d'idées avec Necker, préconisaient avec ardeur la création de deux chambres, l'établissement du droit absolu pour le roi d'accorder sa sanction ou de la refuser aux actes de ces deux assemblées (1). Ils auraient sans doute obtenu gain de cause en faveur du système des deux assemblées, s'ils avaient consenti à n'accorder à leur

Le 28 août, les monarchiens commencent la discussion constitutionnelle.

(1) Leurs idées sont celles de Montesquieu (*Esprit des lois*, chap. VI du livre XI).

Mounier avait écrit en 1787 : *Les Considérations sur les gouvernements et en particulier sur celui qui convient à la France.* Necker écrit en 1792 sur le *Pouvoir exécutif dans les grands états.* Entre eux la communion des idées est parfaite.

chambre haute que des attributions inférieures à l'assemblée issue du suffrage populaire. Ils auraient aussi obtenu la libre sanction pour le roi s'ils avaient sacrifié leur chambre haute, mais ils refusèrent l'abandon des moindres parties de leur plan, et ils perdirent ainsi leur cause. 499 voix contre 89 se prononcèrent pour une seule chambre, 673 voix contre 325 accordèrent au roi le veto suspensif pendant deux législatures, c'est-à-dire pendant quatre ans.

Encore cette demi-victoire était-elle l'œuvre de l'éloquence de Mirabeau. Très ambitieux et accablé de dettes, Mirabeau entra volontiers en relations avec la cour et le roi, qui paya ses dettes et lui promit le titre de ministre. Il ne put d'ailleurs continuer longtemps la lutte pour la monarchie; il mourut le 2 avril 1791 et fut enseveli aux frais de l'état dans la basilique de Sainte-Geneviève, transformée en lieu de sépulture pour les grands hommes. La Convention, édifiée sur son indépendance après la découverte des papiers de l'armoire de fer, fit transporter ses restes avec ceux des suppliciés.

Dès que ces deux questions essentielles eurent été tranchées, les dispositions secondaires de la constitution furent bientôt votées. Le premier octobre, l'assemblée avait terminé l'acte, qui fut accepté par le roi le 5. Toutefois elle introduisit dans son œuvre bien des modifications de détail, et la constitution définitive ne fut jurée et acceptée qu'en septembre 1791.

La séparation des pouvoirs est la base de la constitution de 1791.

3. Constitution de 1791. Les trois pouvoirs. — Cette constitution établissait la séparation des pouvoirs qu'elle énumérait et définissait par ordre d'importance :

1° Une assemblée unique aurait le pouvoir législatif.

2° Le roi exercerait le pouvoir exécutif.

L'assemblée législative est le premier de ces pouvoirs; elle n'est pas issue du suffrage universel.

3° Des magistrats élus et indépendants rempliraient les pouvoirs judiciaires. L'assemblée législative serait élue pour deux ans et formée par 745 députés élus par les départements en raison de leur population (1/3), de leur richesse



constatée par les rendements de l'impôt (1/3) et aussi de leur territoire (1/3).

Tout citoyen actif, c'est-à-dire tout Français, âgé au moins de vingt-cinq ans, qui n'était pas serviteur à gages, ni frappé de condamnations judiciaires, domicilié de fait dans le canton depuis un an, payant une contribution égale à la valeur de trois journées de travail, inscrit sur les registres de la garde nationale, était appelé à faire partie des *assemblées primaires*. Les assemblées primaires, réunies au canton, choisissaient un de leurs membres sur cent, pour composer les *assemblées électorales* qui nommaient les députés, les magistrats, les administrateurs des districts et des départements. Pour être membre des assemblées électorales, il fallait avoir un revenu égal à cent cinquante journées de travail dans les campagnes, à deux cents journées dans les villes, ou encore payer comme locataire la valeur de cent cinquante journées de travail, être fermier de biens dont le revenu représentait quatre cents journées de travail.

Le droit le plus réel du roi est le veto suspensif. Il doit être inviolable, et reçoit 25 millions de liste civile.

Le roi devint le mandataire de la nation, chargé de faire exécuter les décisions de l'assemblée législative. Il avait le veto suspensif pendant deux législatures ou pendant quatre ans; mais si une troisième législature maintenait le vote des deux précédentes, l'opposition du roi ne l'empêchait plus d'obtenir force de loi. Il fut établi chef suprême de l'armée de terre et de mer. Le droit de paix et de guerre devint l'objet de vives discussions. Mirabeau voulait le faire attribuer au roi; Barnave prétendait le réserver à l'assemblée législative; enfin, on décida que le roi proposerait la guerre, mais que l'assemblée la voterait; il conclurait les traités et l'assemblée les ratifierait. La monarchie était proclamée héréditaire de mâle en mâle par ordre de primogéniture. On accordait au roi une liste civile de 25 millions de francs, et sa personne était déclarée inviolable.

On reprocha bientôt à cette constitution de n'être ni

franchement monarchique ni ouvertement républicaine. Elle reconnaissait le roi, lui accordait de grands honneurs, mais lui enlevait les privilèges essentiels du pouvoir exécutif : la direction des fonctionnaires et le droit de dissoudre l'assemblée. Elle n'établissait qu'une seule chambre, mais cette chambre ne pouvait ni déposer le roi ni être dissoute par lui. Elle créait des ministres ; mais ceux-ci, choisis hors de la chambre, n'étaient que des agents subalternes sans responsabilité. Enfin l'élection des magistrats devait bientôt désorganiser la justice.

La constitution de 1791 n'est qu'une œuvre de circonstances.

Si la Constituante n'avait point travaillé au milieu des troubles, des menaces, de la crainte, son œuvre eût été sans doute plus nette, et par suite plus durable. C'est aux circonstances, on l'a vu, bien plus qu'aux hommes qu'il faut attribuer la responsabilité de ces fautes.

4. Réforme administrative ; égalité civile ; les départements. — Dans son œuvre constitutionnelle, l'assemblée s'était préoccupée avant tout de prévenir un retour du despotisme ou de l'aristocratie. Son œuvre administrative eut principalement pour but de faire disparaître d'une part toutes les distinctions historiques entre les villes et les provinces, toutes les inégalités entre les personnes, et de n'établir d'autre part à tous les degrés que des fonctionnaires élus du peuple.

L'œuvre administrative de la Constituante est dirigée contre les inégalités.

Pour établir l'égalité civile, elle avait supprimé la noblesse (19 juin 1790), et créé des officiers civils pour tenir les registres des naissances, des décès, des mariages, c'est-à-dire les registres de l'état civil, en remplacement des curés. Pour établir l'égalité territoriale elle rédigea le décret du 15 janvier 1790. L'ancienne division en provinces fut abolie, et la France divisée en quatre-vingt-trois départements. Chaque département fut divisé en districts (1), et

(1) Les districts étaient moins étendus et partant plus nombreux que les arrondissements actuels

chaque district en cantons. Cette mesure tendait à faire disparaître tout vestige du passé, à introduire dans l'administration l'uniformité, la simplicité et une puissance extraordinaire de centralisation. Mais elle affaiblissait la vie dans les différentes parties de la nation, en la faisant trop affluer au centre.

Le département fut administré par un *directoire permanent* ou conseil exécutif, composé de 8 membres, et par un conseil délibérant de 36 membres qui siégeaient un mois par an. En dehors de ces deux conseils, il y avait un *procureur-syndic général*, chargé d'instruire les affaires des particuliers et de soutenir leurs intérêts. Dans chaque district, il y eut également un directoire permanent de 4 membres, un conseil délibérant de 12 membres qui siégeaient 15 jours par an, et un procureur-syndic. Le canton n'eut pas d'administration particulière. Dans la commune, le conseil délibérant s'appelait *conseil général;* ses membres étaient deux fois plus nombreux que ceux du conseil exécutif ou de la municipalité formée du *maire* et des *officiers municipaux* ou *adjoints ;* il y avait aussi un procureur-syndic.

Cette organisation en apparence si libérale favorise le désordre.

Tous ces membres des diverses administrations étaient nommés par les assemblées électorales. Le roi avait le pouvoir de les révoquer. Le département faisait la répartition de l'impôt entre les districts ; le dist.ict entre les communes. Mais une organisation si simple et si belle en apparence n'était point solide. Comment les administrations départementales se feraient-elles obéir de leurs subordonnées ? La commune de Paris se soumettrait-elle au directoire de la Seine ? Mais c'est dans le système judiciaire surtout qu'apparaissaient les inconvénients de ces fonctions toujours électives.

Les parlements sont supprimés et remplacés par des tribunaux électifs.

5. Réformes judiciaires. — L'assemblée avait déjà mis en application la théorie de la séparation des pouvoirs, en confiant le pouvoir législatif à une assemblée ne laissant au roi que le pouvoir exécutif. Elle voulut de même

rendre le pouvoir judiciaire indépendant des deux autres. Elle le confia donc à des magistrats qui ne dépendaient ni du roi ni du corps législatif, mais qui étaient nommés pour dix ans par les assemblées électorales (1). On abolit les lettres de cachet; nul citoyen ne pouvait être arrêté et emprisonné sans un mandat régulièrement délivré par l'officier de police ou une ordonnance rendue par un tribunal compétent. Le prévenu devait être interrogé dans les vingt-quatre heures, et aussitôt relâché si on ne relevait contre lui aucune charge sérieuse. On ne reconnut plus de privilèges, et l'on fit disparaître les divergences de lois et de coutumes qui rendaient l'application de la justice si différente suivant les pays et les justiciables. Tout citoyen, à quelque condition ou à quelque province qu'il appartînt, était soumis aux mêmes tribunaux et jugé suivant les mêmes lois. Les sentences devaient être motivées; la réhabilitation était prononcée après l'expiation.

Les parlements furent supprimés (7 sept. 1790). On les remplaça par des tribunaux organisés de la même manière par toute la France. — 1. Dans chaque district il y eut un **tribunal civil**, chargé de juger les infractions à la loi, qualifiées *délits*. Tribunal de première instance pour les affaires de son district, il pouvait faire fonction de *tribunal d'appel* pour les affaires déjà portées devant le tribunal d'un autre district, mais dont les décisions avaient été réformées par la cour de cassation. — 2. Dans chaque département on établit un **tribunal crimimel**, chargé d'examiner les infractions plus graves, qualifiées *crimes*. Il se composait de deux jurys qui avaient pour mission de prononcer l'un sur le fait de savoir si le prévenu devait être mis en jugement, l'autre sur sa culpabilité, et de juges qui appliquaient

(1) Le système de l'élection rendait les magistrats soumis aux fluctuations et aux choix aveugles de l'opinion. On aurait dû conserver *l'inamovibilité* qui, seule peut les rendre véritablement indépendants.



les peines déterminées par la loi. Il était de première instance pour les affaires du département, et servait de cour d'appel pour les décisions des autres tribunaux qui avaient été cassées. — 3. A Paris on constitua **un tribunal de cassation** pour recevoir les appels contre les jugements des tribunaux civils et criminels. Il ne connaissait pas du fond des affaires, mais annulait pour vices de forme les jugements qui étaient renvoyés à un autre tribunal. Il était encore chargé d'interpréter les lois et de maintenir l'unité dans la législation. — 4. Une haute cour nationale, formée de membres de la cour de çassation et de hauts jurés, fut instituée le 12 mai 1791, pour juger les ministres et agents principaux du pouvoir exécutif, et prononcer sur les crimes contre la sûreté de l'Etat, après un décret d'accusation porté par le corps législatif. — 5. Pour compléter l'organisation judiciaire, on plaça dans chaque canton **un tribunal de paix**, qui devait exercer un ministère de conciliation, prononcer sans intervention de procureur et sans frais de procédure sur les litiges qui naissent des faits possessoires.

L'assemblée avant d'aborder la réforme est obligée de pourvoir aux besoins du moment par des mesures extraordinaires.

6. Réformes financières. — La question financière réclamait les réformes les plus urgentes. Elle avait été l'une des principales causes de la convocation des états généraux; la crise s'était encore aggravée à la suite des désordres que nous venons de raconter. Les impôts ne rentraient pas; la confiance avait disparu, emportant le crédit avec elle. Cependant il fallait trouver de l'argent pour assurer les services publics. Deux emprunts successifs négociés par Necker, l'un de trente millions, le second de quatre-vingts, ne réussirent pas. Le 26 septembre, Mirabeau fit voter une *contribution patriotique*, fixée au quart du revenu de chaque citoyen (1), mais elle fut loin de répondre

(1) Mirabeau, ennemi connu de Necker, conseilla à l'Assemblée de voter séance tenante sa proposition de contribution exceptionnelle, afin de lui en laisser la responsabilité tout entière.

aux besoins nombreux. On eut recours à de nouveaux expédients.

Sur la proposition de *Talleyrand*, soutenue par *Touret*, *Barnave* et *Mirabeau*, l'assemblée déclare que les biens de l'Eglise « sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres » (2 nov.). Les arguments de *Sieyes* et l'éloquence de *l'abbé Maury* ne peuvent rien obtenir. C'est en vain que le clergé, par l'organe de l'archevêque d'Aix, offre de fournir les quatre cents ou cinq cents millions réclamés, au moyen de ventes et d'emprunts graduellement effectués. Dans la journée du 2 novembre on vote la confiscation de ses biens, qui sont déclarés **biens nationaux**.

Cette mesure fut une faute financière indiscutable.

Les auteurs de cette proposition alléguaient constamment que le clergé de France n'était pas propriétaire de ses biens, qu'il était seulement le dépositaire des pauvres, des vieillards, des enfants orphelins. Maintenant, disaient-ils, que l'état allait adopter ces faibles ou ces malheureux et les assister, il devait logiquement reprendre le dépôt longtemps confié au clergé. Mais, même au point de vue financier, la loi du 2 novembre était inopportune et désavantageuse au trésor. En effet la quantité trop considérable de biens mis en vente, les scrupules qui s'élevèrent dans plusieurs esprits sur la légitimité de semblables acquisitions, la crainte de voir dans la suite contester la validité des achats, les firent déprécier, et presque partout ils furent cédés à vil prix. Les caisses de l'état n'en reçurent à peu près rien, et il fallut inscrire au budget des dépenses une somme annuelle de soixante-dix-sept millions, pour les frais du culte et autres que le clergé avait eus à sa charge jusqu'à ce jour. Il arriva ce qui arrive en pareille occurrence ; ces biens, injustement enlevés à leurs possesseurs, ne donnèrent pas le résultat espéré.

La loi du 2 novembre entraîna la création des assignats.



Les assignats sont la conséquence de la loi du 2 novembre.

Comme on prévoyait que la vente des biens nationaux se ferait péniblement, on la confia aux différentes communes qui les payèrent en souscrivant des bons communaux garantis par la valeur des biens dont elles devenaient propriétaires. L'état transformait ces bons communaux en billets d'état ou assignats, qu'il donnait à ses créanciers. Ils avaient cours forcé, mais ils portaient un intérêt à tant le jour et acquéraient une valeur en séjournant dans les mains des détenteurs.

Services qu'ils pouvaient rendre. Causes de leur dépréciation.

Le *papier-monnaie*, employé dans la circulation, offre de très sérieux avantages et facilite grandement les échanges ; il suffit de rappeler les services rendus par les *billets de banque* ainsi que par les *différentes lettres de change.* Mais pour cela deux conditions sont requises. Le papier-monnaie par lui-même n'a aucune valeur ; il doit reposer sur une valeur réelle suffisante, et cette valeur doit être représentée en numéraire, de sorte que le possesseur du papier puisse facilement, lorsqu'il le désirera, en obtenir l'échange. Or, ces deux conditions furent-elles observées lors de l'émission des assignats ? On n'en émit d'abord que pour quatre cents millions, somme qui ne dépassait pas, qui n'égalait pas la valeur des biens confisqués ; mais ces biens n'étaient pas en numéraire, la valeur représentée par les assignats ne pouvaient être réalisée avec une suffisante facilité. Mais surtout on fut loin de se tenir dans les limites d'une prudente modération. La planche aux assignats était un moyen aisé de battre monnaie ; et lorsque, en février 1796, elle fut brisée, il en avait été émis pour plus de quarante-cinq milliards et demi. En agissant ainsi on ne pouvait aboutir qu'à un épouvantable désastre financier.

Mais l'Assemblée nationale n'avait fait appel aux assignats que pour combler le déficit du trésor public. Elle voulut assurer l'avenir par un nouveau « système d'impôts ». Elle fit disparaître tout privilège, elle organisa l'administration et la perception en remplaçant le contrôleur géné-

ral par un ministre des contributions publiques, en créant le bureau central de comptabilité qui nommait pour six ans tous les receveurs de district. Elle commit deux fautes graves en supprimant presque entièrement les impôts indirects, en confiant la confection des rôles aux assemblées municipales. C'était pour répondre aux vœux des économistes de son temps que l'Assemblée nationale supprimait tous les impôts de consommation, tous les impôts indirects sauf les droits d'enregistrement, de timbre et d'hypothèque, et les douanes extérieures et qu'elle réclamait à la contribution foncière et à la contribution mobilière ou personnelle la somme entière des impôts. Elle privait ainsi le trésor de la source la plus commode et la moins gênante de revenus. D'ailleurs les assemblées chargées de dresser les nouveaux rôles ne se hâtèrent point de les achever, les impôts ne rentrèrent plus, et les finances de la France restèrent désorganisées jusqu'au Consulat.

La politique financière de l'Assemblée nationale se ressent trop des théories des grands économistes de l'école de Quesnay; c'est à la propriété foncière qu'elle demande l'impôt.

7. Réforme économique. — L'Assemblée resta fidèle aux idées économiques de son temps dans sa réforme économique, industrielle et commerciale; elle admit franchement le principe de la liberté, du « laissez faire, laissez passer ». Là, au moins, ses décisions furent heureuses et durables. Le prêt à intérêt fut autorisé, et le taux légal fixé à 5 % (1er oct. 1789). L'Assemblée supprima les corporations d'arts et métiers et interdit leur rétablissement sous une forme quelconque (16 févr. 1791); elle créa *les brevets d'invention* pour encourager les inventeurs en maintenant leurs droits (7 janv., 25 mars 1791); les corvées et différentes servitudes féodales avaient disparu dans la nuit du 4 août. Les douanes intérieures avaient été une première fois supprimées sous Turgot. La Constituante renouvela son œuvre. Les douanes extérieures furent maintenues dans l'intérêt de nos manufactures nationales; mais on exempta des droits à payer les substances alimentaires et les matières premières, comme le fer et la houille.

« Laissez faire, laissez passer, » tel est le principe des réformes économiques de l'Assemblée.



Les marchands étaient divisés en six corps qui répondaient aux corporations des arts et métiers. Ces corps furent abolis, et chacun put se livrer au commerce à ses risques et périls. On détruisit de même les grandes compagnies chargées du commerce maritime (21 juill. 1790). On abandonnait tout à l'initiative privée. L'unité de poids et de mesures, décrétée le 26 mars 1791, vint favoriser les échanges et prévenir bien des discussions entre les commerçants. L'établissement des **tribunaux de commerce** assurait une justice spéciale et compétente au sujet des conflits qui s'élèvent dans les transactions et autres affaires commerciales. Les juges, élus par les notables commerçants, devaient être commerçants eux-mêmes ou anciens commerçants.

Sous l'ancien régime, la propriété littéraire était remplacée par *un privilège* que le roi accordait à l'auteur ou à l'éditeur; mais ce privilège était personnel. Louis XVI avait reconnu à celui de l'auteur le droit d'être transmis par héritage. Les constituants établirent *une véritable propriété littéraire*, qui durait toute la vie de l'auteur et restait à ses héritiers cinq ans après sa mort.

De toutes ces mesures, la suppression du droit d'aînesse fut la plus importante par ses résultats.

Mais de toutes ces mesures, celle dont les résultats devaient être les plus considérables fut la suppression du droit d'aînesse. Elle amena cette série infinie de partages qui décuplèrent le nombre des petites propriétés et transforma ainsi la société, surtout la société rurale. Elle devait gêner plus tard le développement des populations agricoles, mais elle assura pour une très grande part le succès de la Révolution, soit en France, soit dans les pays où Napoléon l'introduisit à la suite de ses conquêtes.

Une réforme religieuse était nécessaire.

8. Réformes religieuses; abolition des vœux monastiques; constitution civile du clergé. — Après cette uniformité introduite dans la justice et l'administration, il restait à régulariser le service de la religion et à le constituer comme tous les autres. Ainsi quand on avait

etabli un tribunal d'appel et une administration supérieure dans chaque département, il était naturel d'y placer aussi un évêché. Comment, en effet, souffrir que certains évêchés embrassassent quinze cents lieues carrées et que d'autres comptassent à peine quinze feux, que beaucoup de cures eussent au plus sept cents livres, tandis que près d'eux il existait des bénéficiaires qui comptaient dix et quinze mille livres de revenus? (1).

Quelle serait la situation du clergé régulier et du clergé séculier dans l'organisation nouvelle?

L'Assemblée supprime les ordres religieux.

Après avoir pris au clergé ses biens et ses revenus, l'Assemblée nationale avait voulu détruire les ordres religieux, puisqu'ils ne devaient jouer aucun rôle dans la société qu'elle voulait organiser. Le 13 février 1790, elle déclara qu'elle ne reconnaissait plus les vœux monastiques et rendit la liberté à tous les cloîtres. Pour laisser cependant aux religieux qui le désireraient la faculté de continuer la vie monastique, elle leur accordait des pensions proportionnelles aux revenus de leurs anciennes communautés.

Elle adopte le plan des jansénistes pour l'organisation de l'église de France.

Quant au clergé séculier, la majorité de l'assemblée, élevée à l'école des philosophes, était disposée à ne pas intervenir dans sa constitution, et à ne modifier que les circonscriptions diocésaines. Mais Camus et les jansénistes zélés qui siégeaient parmi elle trouvèrent l'occasion propice pour former une église de France, une église gallicane, aussi indépendante que possible de la papauté. Ils demandèrent avec énergie:

1° L'élection des curés par les assemblées primaires;

2° L'élection des évêques par les électeurs des assemblées départementales;

3° L'interdiction à ces évêques de recevoir leurs pouvoirs du pape et l'obligation de les demander à leur métropolitain;

4° Un serment rigoureux de fidélité à cette constitution nouvelle.

(1) THIERS, *Histoire de la Révolution française*, t. I, chap. v.

L'assemblée vota facilement ce projet janséniste (le 29 juillet 1790). Il fut la base de la constitution civile du clergé (du 27 novembre). Avant de sanctionner une loi qui séparait l'Eglise de France de l'Eglise romaine le roi fit consulter Rome. Pie VI lui répondit de prendre l'avis de *Mgr Lefranc de Pompignan*, archevêque de Vienne, et de *Mgr de Cicé*, archevêque de Bordeaux, auxquels il avait transmis ses instructions. Ces prélats eurent la faiblesse de lui conseiller l'approbation, et le 24 août Louis XVI apposait sa signature.

Le 27 novembre, l'assemblée décrète que tous les membres du clergé doivent prêter serment, sous peine d'être considérés comme démissionnaires. Le roi sanctionne le décret dans la crainte d'une émeute (26 déc.). Dans la séance du 27 décembre, l'*abbé Grégoire* prétend que la constitution civile du clergé n'attaque ni le dogme, ni la hiérarchie ecclésiastique, ni l'autorité spirituelle du chef de l'Eglise, et en conséquence il prête le serment exigé. Son exemple est suivi par une cinquantaine de prêtres, ainsi que par *Talleyrand* et par *Gobel*, évêque *in partibus* de Lydda, et plus tard évêque constitutionnel de Paris. Les autres ecclésiastiques membres de l'assemblée restent fermes à leur devoir. A la séance du 4 janvier 1791, sommés de prêter serment, ils refusent. Le dimanche suivant (9 janv.), sur les 800 prêtres de Paris, 730 restent fidèles; sur 70.000 prêtres environ, plus de 60.000 préférèrent s'exposer au péril que de trahir leur conscience. Parmi les 135 évêques, 4 seulement prêtent le serment : *Talleyrand*, *Jarente*, évêque d'Orléans, *de Savines*, évêque de Viviers, *Loménie de Brienne*, cardinal archevêque de Sens. L'archevêque de Vienne et celui de Bordeaux regrettèrent amèrement leurs mauvais conseils; le premier était mort le 30 novembre 1790, le second refusa le serment et partit pour l'Angleterre.

Talleyrand se fit consécrateur des nouveaux évêques qui furent nommés dans les divers départements. La France se trouva partagée entre deux clergés. L'un schismatique,

soumis à la constitution civile, appuyé par l'état, mais condamné par l'autorité religieuse et rejeté par les vrais catholiques, on l'appelait le *clergé constitutionnel* ou *assermenté;* l'autre, fidèle à ses engagements, soumis au pape, investi de la confiance des fidèles, apparaissait avec l'auréole de la persécution; ses membres furent désignés sous le nom *de prêtres insermentés* ou *réfractaires*.

Le 10 mars, Pie VI écrivit un bref aux évêques de l'assemblée et une lettre à Louis XVI, pour condamner la constitution. Le 13 avril, une lettre adressée à tous les évêques, aux prêtres et aux fidèles de France, renouvelait la condamnation avec plus de solennité; le Saint-Père déclarait nul tout ce qui avait été fait, et suspendait l'évêque d'Autun. Un certain nombre d'ecclésiastiques qui avaient agi de bonne foi se rétractèrent, les autres ne firent que s'obstiner.

Il y a trois éléments dans l'armée française dans le système de la Constituante : la garde nationale, l'armée régulière, la gendarmerie.

9. Réforme militaire. — Après avoir déclaré que tous les Français, sans distinction, pourraient prétendre à tous les grades militaires, la Constituante organisa les trois éléments qui devaient composer l'armée française : 1° la garde nationale; 2° l'armée régulière; 3° la gendarmerie.

Les gardes nationales s'étaient organisées spontanément dans tout le pays au moment de la grande peur. La loi du 6 décembre 1790 reconnut leur existence, obligea tous les citoyens à s'y faire inscrire, et à y servir; ses officiers étaient élus, mais nul ne pouvait commander la garde nationale de plus d'un district. La Fayette perdait ainsi le titre de « commandant général des gardes nationales ».

L'armée régulière ne devait être recrutée que par des enrôlements volontaires. Aux noms particuliers de nos vieux régiments on substituait de simples numéros d'ordre. Seize années de service conféraient les droits de citoyen actif. Mais l'émigration de 2.000 officiers, la désertion de 3.000 soldats désorganisèrent l'armée française pour deux années au moins.

10. Résumé de l'œuvre de la Constituante. — Sans



doute, la constitution de 1791, œuvre de tant de circonstances malheureuses, ne pouvait être bien durable; mais les principes mêmes de cette constitution, ses déclarations essentielles devaient être la base de toutes les constitutions futures de la France. Sans doute, les réformes administratives de l'assemblée nationale eurent souvent pour effet direct la désorganisation et l'anarchie, mais à ce prix elle parvint à faire disparaître les distinctions, les privilèges, et à faire l'union de la France et des Français. Son intervention dans les questions religieuses, la création d'un culte officiel par la constitution civile du clergé eut des conséquences bien plus funestes. Elle fut la cause essentielle qui fit dévier la révolution de sa marche pacifique et heureuse.

IVᵉ LEÇON

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (30 SEPTEMBRE 1791-20 SEPTEMBRE 1792).

Sommaire. — 1. L'esprit de la France et la situation politique s'étaient complètement transformés de 1789 à 1791.

L'émigration, les troubles religieux apportés par la constitution civile du clergé, la fuite récente du roi, étaient les causes principales du malaise au moment de la réunion de l'assemblée législative. Les électeurs réunis avant la fuite du roi, placés devant l'impossibilité de réélire les constituants par un décret de l'assemblée constituante elle-même, choisirent des hommes plus jeunes et moins expérimentés.

2. La majorité étaient encore partisans résolus de la monarchie constitutionnelle ; on appelait ses membres Constitutionnels ou « feuillants »; mais il y avait aussi une minorité républicaine nombreuse et active dont les membres, députés du Midi et notamment de la Gironde, avaient reçu le nom de « girondins ».

3. L'histoire de l'assemblée législative apparaît dans son ensemble comme l'essai malheureux d'une constitution devenue impraticable. Entre le roi et la chambre, il n'y eut jamais accord. Toutefois on peut diviser la suite de leurs rapports en trois périodes :

Dans la première, sous le ministère feuillant, la question des émigrés et des prêtres réfractaires fait échouer complètement la conciliation. Septembre 1791-10 mars 1792.

Dans la deuxième, sous le ministère girondin, les mêmes questions provoquent une rupture définitive entre le roi et l'assemblée. Du 10 mars au 18 juin 1792.

Dans la troisième, les émeutes populaires du 20 juin et du 10 août renversent la monarchie. Un gouvernement provisoire est installé en attendant la réunion d'une deuxième constituante : la Convention nationale.

Il n'y a plus d'union dans le pays à la fin de 1791. Le malaise est provoqué par la méfiance, mais il provient surtout de la question religieuse.

1. Le pays et l'Assemblée législative en octobre 1791. — La journée sanglante du 17 juillet avait bien prouvé qu'il y avait à Paris une foule d'hommes désormais irréconciliables avec la monarchie. L'idée d'un gouvernement républicain, qui aurait paru si étrange aux électeurs de 1789, semblait raisonnable à bien des citoyens en 1791. C'était un effet naturel des malheureux événements de juin et surtout de la fuite de Varennes qui les rappelait



tous. Dans les départements, les méfiances et les craintes provenaient surtout de l'émigration; les troubles, de la question religieuse. Les grands rassemblements d'émigrés d'abord à Turin, ensuite à Coblenz, et à Worms, leurs conférences actives avec les souverains, la déclaration de Pilnitz, faisaient croire parmi les populations de la frontière à une intervention rapide et sévère. Partout, d'ailleurs, le clergé réfractaire, c'est-à-dire les prêtres qui avaient refusé de jurer la constitution civile, continuaient à enseigner à pratiquer leur religion en face des constitutionnels. Des troubles ne tardèrent pas à éclater en plusieurs endroits. Dans le Midi, les passions, plus ardentes, sont plus faciles à exciter, et des collisions sanglantes eurent lieu entre les partisans et les adversaires de la Révolution. — A *Montauban*, les catholiques s'irritèrent en voyant les communautés expropriées et dispersées; ils attaquèrent les exécuteurs des décrets et les protestants qui y prenaient part. Il en résulta des rixes meurtrières; la garde nationale de Bordeaux et un commissaire du peuple vinrent rétablir l'ordre. — A *Nîmes*, cent cinquante catholiques furent massacrés; à *Marseille*, à *Valence*, à *Montpellier*, à *Bastia*, on eut à déplorer des désordres semblables. Enfin des fédérés, venus de toutes les parties du Languedoc et de la Provence, formaient à Jallez une petite armée contre-révolutionnaire.

La question religieuse excite des troubles graves dans le Midi et dans l'Ouest.

L'indiscipline gagnait l'armée elle-même. Une révolte (septembre 1791) s'était produite à *Metz*, et le commandant, *M. de Bouillé*, avait failli y perdre la vie. A *Nancy*, les soldats de trois régiments, excités par leurs sous-officiers, accusèrent les officiers de détournements; ils les enfermèrent et s'emparèrent des caisses. M. de Bouillé fut envoyé à Metz pour réprimer l'émeute. Deux régiments consentirent à rentrer dans le devoir; le troisième, le régiment *de Châteauvieux*, persista dans sa révolte. Le jeune *Désilles*, qui s'était mis devant la bouche d'un canon pour empêcher les rebelles de tirer sur leurs frères, fut emporté par la décharge.

Mais la victoire resta au parti de l'ordre; trente-deux soldats furent condamnés à mort, et quarante et un envoyés aux galères (août 1790).

Les élections à l'assemblée législative avaient eu lieu avant la fuite du roi, et ne s'étaient donc point ressenties du mécontentement qu'elle excita. Mais la Constituante avait voté la proposition de Robespierre, interdisant à tous ses membres de faire partie de la nouvelle chambre. Les électeurs se trouvèrent donc obligés de choisir 745 représentants nouveaux; et ils s'adressèrent à des hommes plus jeunes et plus inexpérimentés.

Il n'y a que deux grands partis à la législative : les feuillants et les girondins.

La grande majorité restait cependant attachée à la monarchie, telle qu'elle était définie par la constitution de 1791. On les appelait constitutionnels ou feuillants, parce qu'ils s'appuyaient au dehors sur le club de ce nom. Pastoret, Vaublanc, de Girardin, Dumas, Beugnot, Bigot de Préameneu, soixante-dix prêtres assermentés, Mathieu, évêque constitutionnel, siégeaient parmi eux. A gauche, les républicains formaient déjà une minorité nombreuse et active. Ils portaient le nom de girondins, parce qu'ils représentaient surtout les départements du Midi, notamment celui de la Gironde. Les plus célèbres étaient Brissot, Condorcet, Pétion, Vergniaud, Barbaroux, Valazé, Guadet, Gensonné, Isnard ; toutefois, s'ils croyaient à la fin prochaine de la monarchie, ils ne refusaient pas d'en faire encore un essai loyal. Seuls quelques députés comme Couthon, Bazire, l'ex-capucin Chabot, n'admettaient même point cet essai ; ils formeront plus tard le noyau du parti montagnard. Entre les girondins et les constitutionnels, un grand nombre de députés flottaient indécis. Les préférences de la plupart auraient été pour les constitutionnels, mais la crainte les poussa vers la gauche, où ils se confondirent bientôt avec les girondins.

2. Clubs et journaux. — L'assemblée législative allait d'ailleurs se trouver entourée de clubs puissants, bien dé-



Les clubs forment désormais une puissance avec laquelle l'assemblée devra compter. Le club des jacobins.

cidés à diriger le mouvement révolutionnaire, à préparer et à activer l'initiative des députés des différents partis. Le plus célèbre et le plus influent était celui des jacobins. Fondé à Versailles dans un café de la rue de la Pompe par des représentants de la Bretagne; Kervélégan, Palame de Champeaux, il avait suivi les progrès de l'esprit public. Il s'intitulait « Société des amis de la Constitution séant au couvent des jacobins ». Depuis son établissement à Paris, ses séances étaient publiques, mais on y discutait avec modération sur les mesures politiques qu'il fallait demander à l'assemblée. D'ailleurs, même après le 20 juin 1791, il considérait Louis XVI comme un « roi égaré » et restait monarchiste. Aussi les esprits violents et impatients se séparèrent-ils vite de lui pour fonder sur la rive gauche le club des Cordeliers, sous la direction de l'avocat Danton et de Camille Desmoulins.

Les royalistes constitutionnels formaient aussi un club puissant où dominait sans rivale l'influence de la Fayette et des modérés de la constituante : c'était le club des feuillants.

L'influence des journaux s'étend sur toute la France.

En même temps, des feuilles quotidiennes, *les Révolutions de France et de Brabant*, de C. Desmoulins, *l'Ami du Peuple*, de Marat, *le Père Duchesne*, d'Hébert, *le Patriote français*, de Brissot, propageaient par toute la France les idées nouvelles qui éclataient à Paris avec tant de violence. *Les Actes des Apôtres*, *le Mercure de France* repoussaient avec énergie, et même avec violence, les attaques des journaux révolutionnaires.

La lutte commence le lendemain même du jour où se réunit l'assemblée législative.

3. Première période de l'assemblée législative ; le ministère feuillant. — La législative ouvrit ses séances le 1er octobre 1791, avec une solennité théâtrale. Les députés jurèrent tous sur le livre de la Constitution de vivre libres ou de mourir. Il fut ensuite décidé que les titres de *Sire* et de *Majesté* seraient supprimés ; que le roi, lorsqu'il viendrait à l'assemblée, occuperait un fauteuil sem-

blable à celui du président. Justement blessé de ces dispositions mesquines, Louis XVI refusa de faire l'ouverture de l'assemblée. Le lendemain, le décret fut rapporté après une scène orageuse; le roi vint ouvrir la séance du 7 octobre.

La Fayette et Bailly donnèrent leur démission : le premier, de commandant de la garde nationale, le second, de maire de la commune de Paris. On ne remplaça pas la Fayette. Pétion fut élu à la place de Bailly par 6.728 voix sur 10.000 votants; Manuel fut nommé procureur-syndic, et Danton substitut. Mais c'était seulement à l'influence de la cour qu'était dû l'échec de la Fayette et l'élection d'un républicain à la mairie de Paris. La lutte qui commençait ainsi, le lendemain du jour où s'était réunie l'assemblée nouvelle, devait durer autant qu'elle. Elle a présenté cependant trois phases successives suivant le caractère des hommes qui étaient au pouvoir. Au début, Louis XVI essaya de gouverner en appliquant les principes mêmes de la Constituante. C'est l'époque du ministère constitutionnel (1er octobre 91–10 mars 92).

Le ministère ne comprend pas que des feuillants.

En réalité, les hommes qui composaient le ministère feuillant appartenaient à des opinions fort différentes. Le ministre de la guerre, de Narbonne (1), voulait sincèrement appliquer la constitution monarchique et préparer la guerre contre les émigrés et leurs soutiens. Mais il était entouré de collègues insignifiants, comme Cahier de Gerville, ministre de l'intérieur; Delessart, ministre des affaires étrangères, ou même hostiles à sa politique, comme le ministre de la marine, Bertrand de Molleville (2), qui voulait bien appliquer la constitution de 1791, mais pour la discréditer. Ces diver-

(1) Louis, comte de Narbonne-Lara (1755-1813), colonel du régiment de Piémont, ministre le 6 décembre 1791, grâce à l'influence de la fille de M. Necker, Mme de Staël ; depuis, général du premier Empire.

(2) Marquis François-Bertrand de Molleville (1744-1818), chargé par Maupeou de dissoudre le parlement de Rennes, émigra après le 10 août, écrivit en Angleterre son *Histoire de la Révolution française* (10 tomes in-8).

gences de vues auraient suffi à amener la chute du ministère constitutionnel ; de graves responsabilités la précipitèrent.

L'Assemblée législative frappe les émigrés et les prêtres réfractaires.

4. Décrets contre les émigrés (31 oct., 7 nov.) ; décret contre les prêtres réfractaires. — L'Assemblée s'émut immédiatement des craintes que suscitaient l'émigration et les discordes civiles. Le décret du 31 octobre déclara Monsieur, frère du roi, déchu de ses droits à la régence s'il ne rentrait pas en France dans un délai de deux mois ; celui du 7 novembre déclarait *suspects de trahison* les Français rassemblés au delà des frontières, ajoutant que, s'ils ne se dispersaient pas avant le 1er janvier, ils seraient jugés coupables et passibles de la peine de mort. En attendant, les biens des émigrés étaient mis sous le séquestre.

La question des émigrés appelait celle des prêtres insermentés. Violemment attaqués par Fauchet et Isnard, ils furent déclarés *suspects de révolte* et déchus de tous droits à une pension. Les directoires départementaux pouvaient les éloigner de leur domicile, sur la dénonciation de quatre citoyens, ou même les emprisonner (29 nov.).

Louis XVI donna sa sanction au décret contre son frère ; mais il opposa un veto formel aux deux autres, et, le 19 décembre, il fit connaître officiellement sa résolution à l'assemblée.

Cette décision souleva la colère d'une grande partie de l'Assemblée, qui voulut y voir une manœuvre de Bertrand de Molleville pour se débarrasser de ses collègues. Cette colère s'accrut encore à l'annonce des tristes nouvelles venues d'Avignon et de Saint-Domingue.

L'Assemblée rend les ministres responsables des troubles d'Avignon et de Saint-Domingue.

5. Avignon et Saint-Domingue. — La *ville d'Avignon* et le *Comtat-Venaissin* appartenaient aux papes depuis le XIVe siècle. Les événements de France s'y firent sentir. Dans la journée du 10 juin 1790 avait déjà éclaté une collision sanglante, à la suite de laquelle les partisans de la Révolution l'emportèrent et demandèrent l'annexion à la France. La Constituante accueillit leurs pétitions. Un décret du

14 septembre 1791 déclara le pays possession française, sous le nom de département *du Vaucluse*, avec Avignon pour chef-lieu. Mais l'annexion ne suffit pas à ramener la paix intérieure. L'administration nouvelle, en s'emparant des églises, froissa les sentiments religieux de la population. *Lescuyer*, notaire d'Avignon et colonel de la garde nationale, fut tué le 16 octobre 1791. *Jourdan Coupe-Têtes*, à la tête de ses compagnons qui s'appelaient eux-mêmes les *braves brigands du Vaucluse*, ne cessait de terroriser le pays. Sous prétexte de venger Lescuyer, il fit égorger cent dix prisonniers et jeta leurs cadavres dans les souterrains de la *Glacière*. Dénoncées par les constitutionnels à l'indignation de l'assemblée législative, mais défendues par Guadet et Vergniaud, ces atrocités furent amnistiées (19 mars 1792).

Vers la même époque, *Saint-Domingue*, l'ancienne Hispaniola de Christophe Colomb, allait nous échapper, après avoir été le théâtre des scènes les plus sanglantes. La Constituante avait prononcé l'égalité entre les blancs et les mulâtres ; ils devaient être appelés indifféremment à faire partie de l'assemblée coloniale pour l'administration de l'île. Les nègres, non contents de la liberté qu'on venait de leur accorder, se soulevèrent ; ils massacrèrent les blancs, détruisirent les plantations, incendièrent *Port-au-Prince*, commettant partout d'horribles dévastations. A ces nouvelles, le roi, d'accord avec l'assemblée législative, envoya des troupes qui ne purent sauver la riche colonie. Bonaparte lui-même, aux belles années de son consulat, ne put réussir à la reprendre.

L'assemblée avait rejeté les désordres d'Avignon sur le manque d'initiative du garde des sceaux, Duport-Dutertre, la révolte de Saint-Domingue sur l'incapacité de Bertrand de Molleville, la résistance des émigrés sur la faiblesse de Delessart vis-à-vis des puissances. Louis XVI venait de destituer de Narbonne et de Molleville, à cause de l'extrême divergence de leurs opinions. Le 10 mars 1792, le ministère

feuillant n'existait plus. Delessart était même envoyé devant la haute cour nationale établie à Orléans, pour se justifier du crime de haute trahison.

Le ministère girondin succède au ministère feuillant (mars 1792.

6. Deuxième période de l'assemblée législative. — Le roi était donc obligé d'accepter des ministres girondins. D'ailleurs les girondins n'étaient devenus républicains que par défiance pour Louis XVI ; ils ne demandaient qu'à faire encore un essai loyal du gouvernement monarchique. Le nouveau ministère comprenait Roland à l'intérieur (1), Servan à la guerre, Duranthon à la justice, Clavière aux finances, Dumouriez aux affaires étrangères (2). Dumouriez, qui n'était pas girondin, et Roland, qui se laissait entièrement conduire par sa femme (3), « la nymphe, l'égérie de la Gironde », étaient les deux personnalités les plus marquantes du nouveau ministère. Celui-ci, afin de se trouver en présence d'une situation bien nette, résolut de régler aussitôt la question des émigrés, et de dissiper leurs rassemblements même par la force.

La résolution énergique du nouveau ministère rend la situation du roi plus nette.

Le roi avait écrit aux princes ses frères à la suite des décrets contre les émigrés. Il protestait contre leur attitude

(1) Jean Roland de la Platière, né à Thizy en 1734, d'une famille très chrétienne. Il eut quatre frères prêtres. Inspecteur des manufactures à Amiens, puis à Lyon, il publia en 1789 : *Quelques moyens proposés pour contribuer au rétablissement des manufactures nationales*. Brissot le fit entrer au ministère en 1792. Il avait épousé en 1780 Jeanne-Manon Philippon, née en 1754, par conséquent de vingt ans moins âgée que lui.

(2) Charles-François Duperrier-Dumouriez, né à Cambrai en 1739, mort en 1823, après ses études à Louis-le-Grand, servit comme officier dans la guerre de Sept-Ans. Blessé à Clostercamp, et réformé à la suite de ses blessures, il devint agent secret de Louis XV en Corse, puis en Pologne et en Suède. Gouverneur de Cherbourg lors de la fondation du port de cette ville, il publia en 1789 les *Cahiers d'un bailliage qui ne députera pas aux états généraux*. De Narbonne l'avait appelé auprès de lui avant sa chute.

(3) Manon Philippon (1754-1793), fille d'un maître graveur de la rue de la Cité, faillit entrer au couvent à l'âge de 15 ans, épousa malgré son père Roland, alors inspecteur des manufactures. Elle recevait à Paris quatre fois par semaine les amis politiques de son mari.

auprès des puissances étrangères, en même temps qu'il affirmait sa ferme résolution de maintenir l'ordre de choses établi. Les princes refusèrent d'obtempérer à une sommation qu'ils n'estimaient pas libre; ils continuèrent à solliciter l'appui des souverains en faveur de leur frère. D'ailleurs l'empereur Léopold était mort le 1er mars, laissant l'empire à son neveu FRANÇOIS II. Plus jeune et moins circonspect, le nouveau souverain s'entendit avec le roi de Prusse pour une intervention active. Le meurtre du roi de Suède, GUSTAVE III, assassiné dans un bal (16 mars), vint les confirmer dans la nécessité de réprimer avec résolution les principes révolutionnaires. Ils firent marcher deux armées sur nos frontières; l'une de 40.000 hommes, du côté des Pays-Bas, l'antre de 20.000, vers le Rhin. Ils réclamaient la restauration de la monarchie sur les bases posées par Louis XVI dans la séance du 23 juin 1789. Celui-ci se montra blessé de cette prétention à lui imposer une protection qu'il repoussait. Il se rendit à l'assemblée, accompagné de tous ses ministres, et déclara solennellement la guerre au roi de Bohême et de Hongrie, au milieu des applaudissements enthousiastes et unanimes de l'assistance (20 avr. 1792).

Ce fut le point de départ de ces guerres qui ne devaient s'achever qu'à la chute de l'empire, en 1815, mais cette résolution énergique dissipait les méfiances de l'Assemblée vis-à-vis du roi, et pouvait amener la pacification du pays si elle eût été suivie aussitôt du succès.

Nos premières défaites firent en France un effet désastreux.

7. Chute du ministère girondin. — Malheureusement, malgré les efforts du comte de Narbonne qui avait préparé l'invasion de la Belgique, les colonnes envahissantes furent battues à Quievrain, près de Mons, et à Tournay, et se retirèrent en pleine déroute. On crut aussitôt à Paris et en France à une trahison, on accusa le roi de faire cause commune avec les émigrés, et de préparer leurs victoires. De fait Louis XVI envoyait aux souverains alliés un agent confidentiel, Mallet du Pan, chargé de leur communiquer



L'Assemblée, se méfiant du roi et des contre-révolutionnaires, vote trois décrets violents.

ses instructions sur la conduite qu'ils auraient à tenir « en entrant dans le royaume (1) ». L'Assemblée ignorait sans doute ces négociations, mais elle les soupçonnait et redoublait de sévérité envers les ennemis de la révolution. Elle se déclara en permanence et rendit trois décrets qui donnent bien la mesure de son irritation croissante. Par le premier elle licenciait la garde du roi (29 mai). Par le deuxième elle autorisait les directoires départementaux à déporter les prêtres réfractaires sur la déposition de vingt citoyens actifs. Les déportés avaient un mois pour quitter le royaume. Enfin le ministre Servan proposa de profiter de la fédération du 14 juillet pour former sous Paris un camp de 20.000 fédérés des départements. Louis XVI refusa de sanctionner les deux derniers décrets.

Roland s'autorisa de ce refus pour lire en plein conseil une lettre dans laquelle, en termes inconvenants, il prétendait rappeler le roi à ses devoirs de souverain constitutionnel. Le monarque lui répondit en le renvoyant du ministère, avec Clavières et Servan qui avaient appuyé sa démarche (12 juin). Roland alla lire sa lettre à l'assemblée qui lui vota des félicitations. Dumouriez resté seul consentait à former un ministère si le roi donnait sa sanction aux décrets. Le prince refusa. Dumouriez à son tour se retira (18 juin), et alla prendre le commandement des troupes à la frontière (2).

La Fayette de son camp de Maubeuge écrivit à l'assemblée pour lui dénoncer les agitateurs du peuple comme les pires ennemis de la liberté ; il faisait retomber la responsabilité des troubles sur les clubs, en particulier sur celui des Jacobins contre lequel il réclamait des mesures énergiques. Cette lettre, lue en pleine séance du 18 juin, valut à

(1) Bertrand de Molleville, T. VIII, page 320.
(2) Du 13 juin au 10 août les divers ministères furent occupés par une série d'agents subalternes, Mourgue, Terrier de Moncel, Champion de Villeneuve, à l'intérieur, Lejard, d'Abancourt, à la guerre, etc.

son auteur le surnom de *nouveau Cromwell;* elle ne servit qu'à surexciter la foule et à devancer l'heure de l'explosion.

On préparait ouvertement l'émeute dans une foule de réunions bien connues. Le roi et l'assemblée allaient y être exposés presque sans défense. Le maire, Pétion, était indécis ou même favorable aux partisans du désordre. La garde nationale était travaillée par les meneurs des sections. Seul le directoire du département de la Seine (1) et son procureur-syndic Rœderer semblaient prêts à faire respecter la loi. Mais quelle autorité pouvaient-ils avoir sur la commune ?

Au mois de juin, on ne peut compter que sur le directoire de la Seine pour faire respecter la loi.

8. Troisième période de l'assemblée législative; les émeutes; le 20 juin. — Le MATIN DU 20 JUIN, anniversaire du *serment du jeu de Paume,* la population des faubourgs de Paris fut soulevée par le brasseur *Santerre,* par l'Américain *Fournier,* par *Legendre, Rossignol,* le Polonais *Lazowski,* avec la complicité tacite de Pétion, de Manuel et de Danton. Une bande peu nombreuse, mais grossie d'une foule de curieux, se présenta à l'assemblée vers midi. Admise par le président Vergniaud, elle défila pendant trois heures devant le bureau des députés inquiets et terrifiés, en faisant entendre des chants révolutionnaires.

Le 20 juin échoua. grâce au courage et au sang-froid du roi.

Au sortir de la salle des séances, la cohue prit la direction des Tuileries. Santerre, qui était en tête, menaça de faire braquer les canons, si l'on n'ouvrait aussitôt les portes au peuple souverain. Le palais fut envahi ver les 4 heures du soir, au milieu d'un tumulte effroyable et d'horribles vociférations. Le roi se présenta au-devant des émeutiers; monté sur une table il leur imposa par son attitude pleine d'énergie et de dignité. Il consentit à se coiffer du bonnet

(1) Il comprenait le duc de Larochefoucauld, Talleyrand-Périgord, Baumetz, Anson, etc.



rouge et but à la santé du peuple; mais il refusa d'accepter une pétition du boucher Legendre qui lui demandait la sanction des décrets, répondant que ce n'était ni le lieu ni le temps, qu'il ferait ce que voulait la constitution. *Madame Elisabeth* vint courageusement se placer à côté de son frère. Un insurgé qui la prit pour la reine voulait la percer de sa pique; on l'arrêta en lui faisant connaître son erreur... « Pourquoi le détromper ? répondit-elle simplement ; ne l'exposiez-vous pas à un crime plus grand ? »

Vers les 6 heures Pétion arriva. Il avait fallu le mander de l'hôtel de ville, où il était resté « plein de calme et de sécurité, » suivant ses propres expressions. « Ne craignez rien, dit-il à Louis XVI ; vous êtes au milieu du peuple. — Je ne crains pas, répliqua le roi ; et prenant la main d'un garde national : mettez la main sur mon cœur, ajouta-t-il, et dites s'il bat plus vite qu'à l'ordinaire. » Enfin, la lassitude, plus que les exhortations de Pétion, décida la foule à se retirer. A 8 heures, le palais fut évacué. Le roi put rejoindre la reine qui avait été condamnée, elle aussi, à subir, deux heures durant, les injures d'une foule en délire, contre les violences de laquelle l'avait protégée une large table et un petit cortège de serviteurs dévoués.

Ainsi la monarchie n'avait été sauvée le 20 juin que grâce au courage et au sang-froid de Louis XVI. Toutefois l'excès du mal parut d'abord ramener une réaction salutaire.

Ce sont les événements extérieurs qui provoquèrent l'émeute décisive du 10 août.

La Fayette accourut de son camp à l'Assemblée et présenta une pétition de l'armée qui réclamait la punition des coupables (28 juin). Il se rendit aux Tuileries pour offrir au roi une protection que la reine crut devoir faire refuser. Sa démarche resta sans effet, et il revint se mettre à la tête de ses troupes. Soixante-quinze directoires de départements envoyèrent à leur tour d'énergiques mais inutiles protestations. Les ennemis de la royauté comprirent bien vite qu'ils n'avaient rien à redouter, et ils recommencèrent leurs ten-

tatives. Aussi bien les circonstances ne pouvaient être plus favorables.

Le bruit court que quatre-vingt mille Prussiens s'avancent sur la frontière. Vergniaud s'écrie qu'ils viennent *au nom du roi* et *pour le roi*. Le président de l'assemblée proclame la patrie en danger (5 juill.), et de toute part on insinue que le roi est la cause du mal. La défiance est partout. C'est en vain que les députés, sur la proposition du représentant Lamourette, évêque constitutionnel de Lyon, s'embrassent avec effusion; *c'est le fameux baiser Lamourette* (7 juill.). Dès le lendemain, les mêmes haines reprennent plus vives. Tout contribue à soulever les passions populaires jusqu'au paroxysme. Le canon d'alarme tonne d'heure en heure; les enrôlements volontaires sont inscrits sur des amphithéâtres dressés en plein air. Paris revêt l'aspect d'un camp. Le 14 juillet ramène le troisième anniversaire de la prise de la Bastille. L'armée de l'insurrection fait de nombreuses recrues parmi les délégués qui viennent des départements, en particulier auprès des fédérés de Marseille, conduits par leur chef *Barbaroux* au chant de *la Marseillaise* que l'on entend pour la première fois.

Enfin, le DUC DE BRUNSWICK, généralissime des armées alliées, lança **son manifeste**, daté du 25 juillet. Il menaçait de mort, comme traîtres à leur roi, les gardes nationaux qui seraient pris les armes à la main. Les membres de l'assemblée, du département, de la municipalité, étaient rendus responsables des excès qui seraient commis; le moindre outrage au roi et à sa famille serait puni par des châtiments exemplaires. — Ce fut l'étincelle qui enflamma les esprits si bien préparés par les scènes précédentes. Les révolutionnaires, girondins et montagnards, allaient reprendre le coup qui avait manqué le 20 juin.

Maladresse du manifeste du duc de Brunswick (25 juillet).

9. Journée du 10 août. — Un comité insurrectionnel s'était formé dans le but avoué de renverser le roi. *Danton*, qui en faisait partie, s'entendit avec *Westermann*, *Santerre*,



Barbaroux, *Camille Desmoulins*, *Manuel*, *Fournier* et autres, pour soulever le peuple.

Dans la nuit du 9 au 10 août, le tocsin sonne à tous les clochers de Paris. Aux Tuileries le roi paraît déterminé à se défendre ; la reine l'y engage vivement. Pétion est venu avec *Rœderer*, procureur-syndic du département, et *Mandat*, commandant de la garde nationale. Quelques centaines de gentilshommes, qui n'ont pas émigré, sont accourus offrir leurs épées ; on peut compter sur les Suisses ; Mandat est un ancien militaire, énergique et fidèle, qui ne transigera pas avec le devoir ; les mesures sont bien prises ; le succès de la défense paraît assuré. Mais voici que Mandat, rappelé à l'hôtel de ville, se trouve en présence d'une nouvelle municipalité qui le somme de retirer les ordres donnés (1). Il s'y refuse courageusement, et au sortir de l'hôtel de ville il est tué d'un coup de pistolet. Pétion s'est fait appeler à l'assemblée.

Cependant les colonnes des insurgés, accompagnés des fédérés de Marseille arrivés dès le 30 juin, se mettent en marche ; elles arrivent près des Tuileries vers les huit heures du matin. Le roi passe ses défenseurs en revue. Les Suisses sont admirables de dévouement ; mais des rangs des gardes nationaux on entend crier : *A bas le veto!* Le prince se décourage ; il hésite à faire verser le sang pour sa cause, ne songeant pas que sa cause en ce moment est celle de l'ordre et du pays. Rœderer lui propose de se rendre à l'assemblée. « Vous répondez de la vie du roi et de celle de mes enfants? demande la reine. — Madame, réplique le procureur-syndic, je réponds seulement de mourir à vos côtés ». Malgré ces paroles peu rassurantes, le roi accepte, et il arrive dans l'enceinte du corps législatif. Comme la Constitution défend de délibérer en sa présence, on le fait

La faiblesse du roi et l'énergie des chefs révolutionnaires entraînèrent le 10 août la chute de la royauté.

(1) On n'avait conservé de l'ancienne municipalité que Manuel et Danton.

passer avec sa famille dans la loge du *logographe*, chargé du compte rendu des séances. — Son départ n'empêche pas les hostilités d'éclater. Les Suisses, menacés par les insurgés et abandonnés par les gardes nationaux, font bonne contenance. Par des fusillades bien dirigées ils parviennent même à repousser les assaillants. Mais Louis XVI, sur les prières des députés, leur envoie l'ordre de cesser le feu. Aussitôt le palais est envahi et saccagé ; ses vaillants défenseurs sont égorgés jusqu'au dernier.

La multitude envahit ensuite la salle des séances et vint réclamer la déchéance du roi. Mais l'assemblée législative, nommée en vertu de la constitution de 1791, n'avait pas le pouvoir de la décréter. Après une courte délibération, on rédigea trois décrets dont Vergniaud donna aussitôt lecture : 1° le pouvoir exécutif était provisoirement suspendu et un plan d'éducation était ordonné pour le prince royal ; 2° on allait convoquer une convention nationale pour le 22 septembre ; 3° en attendant la réunion de cette assemblée souveraine, le gouvernement provisoire serait dirigé par les anciens ministres Roland, Clavières, Servan, à qui l'on adjoignit Danton à la justice, Monge à la marine, Lebrun aux affaires étrangères.

La république paraissait encore une nouveauté si étrange que pas un des vainqueurs du 10 août n'osa la proposer.

Ainsi, en quelques semaines, les vaines menaces des étrangers, la sotte conduite des émigrés avaient provoqué des émeutes contre les pouvoirs publics, et ceux-ci, abandonnés par des fonctionnaires faibles ou impuissants, avaient été tous outragés par l'insurrection. Au milieu de ces troubles, la monarchie avait été renversée, mais sans que les vainqueurs étonnés eussent eu encore le courage de proclamer la République.

Le gouvernement provisoire est le témoin impuissant des excès de la commune.

10. Règne de la commune. — Les quarante jours qui séparèrent la journée du 10 août et l'ouverture de la convention furent des jours d'anarchie. La Législative, en votant la déchéance du roi et la convocation d'une nouvelle assemblée, avait prononcé sa propre déchéance. L'autorité



effective passa aux mains de la commune de Paris, que Danton représentait au ministère. Dès le premier instant, elle manifesta son désir arrêté de ne recevoir aucune direction étrangère, en faisant transporter la famille royale au *Temple*, malgré la décision de l'Assemblée, qui lui avait assigné le *Luxembourg* pour demeure. — Le prince infortuné, la reine, leurs deux enfants, la courageuse Madame Elisabeth, qui n'avait jamais consenti à quitter son frère, furent conduits dans cette triste prison. Gardés constamment à vue par les délégués de la commune, ils n'en sortirent plus jusqu'au jour où Louis XVI partit pour l'échafaud.

Le 17 août, sur la demande de Danton, la Législative vota docilement l'institution d'un tribunal extraordinaire contre les coupables du 10 août, c'est-à-dire les courageux défenseurs du roi (1). Un décret du 23 obligea les prêtres insermentés à sortir de France dans un délai de quinze jours, sous peine d'être déportés à la Guyane.

La Fayette aurait voulu sauver la constitution et rétablir le roi; mais il manqua de l'audace et du prestige nécessaires. Abandonné par ses lieutenants, décrété d'accusation pour crime de trahison, il n'eut d'autre ressource que de passer la frontière. Un bataillon d'Autrichiens s'empara de lui comme prisonnier de guerre, et il fut enfermé dans la forteresse d'Olmutz jusqu'au traité de Campo-Formio. Dumouriez, qui avait été le principal instigateur du soulèvement des soldats, le remplaça dans son commandement.

La capitulation de Longwy et la crainte de voir arriver les Prussiens sont la cause de troubles nouveaux et d'horribles excès.

11. Massacres de septembre. — Sur ces entrefaites, on apprit la capitulation de Longwy et de Verdun. Les chefs de la commune en profitèrent pour exciter les passions populaires et pousser à de sanguinaires excès. « Avant de marcher contre l'ennemi extérieur, disaient-ils, il faut se

(1) C'est contre les deux premiers condamnés de ce tribunal que fut inaugurée la *guillotine*, instrument de mort imaginé par les docteurs *Guillotin* et *Louis*, pour abréger les souffrances des suppliciés (?).

débarrasser des ennemis intérieurs. — C'est par l'audace qu'il convient de terrifier tous ceux qui méditent des complots contre la Révolution. »

Après le 10 août, sur des listes dressées par les chefs de la Révolution, on avait arrêté la plupart des prêtres de Paris non assermentés, ainsi que des nobles regardés comme suspects, pour les enfermer *aux Carmes*, *à l'Abbaye*, *à la Force*, etc. Dans la journée du 2 septembre, le canon appelle les citoyens au Champ de mars. Il s'agit d'aviser aux moyens de sauver la patrie contre les ennemis du dedans aussi bien que du dehors. Les ennemis intérieurs, plus faciles à atteindre, sont les malheureux prisonniers dont nous venons de parler et que les déclamations des chefs démagogues n'ont cessé de désigner aux fureurs du peuple. C'est par eux que l'on va commencer. Une horde d'assassins, conduite par *Maillard*, vient d'abord *aux Carmes*, où sont détenus environ deux cents prêtres, parmi lesquels l'archevêque d'Arles. Ils sont tous massacrés. Des Carmes, les égorgeurs se rendent à l'*Abbaye*, où les détenus comparaissent devant un tribunal dérisoire qui les livre successivement aux fureurs de la populace. On compte à peu près le même nombre de victimes qu'aux Carmes, mais de conditions très diverses. *M. de Sombreuil*, gouverneur des Invalides, est sauvé par le dévouement courageux de sa fille, qui consent à boire un verre de vin mêlé de sang. — A la *Force*, mêmes scènes d'horreur. La *princesse de Lamballe* veut bien jurer amour à la liberté et à l'égalité, mais non prêter le serment de haine à la reine, parce que ce sentiment ne saurait jamais exister dans son cœur ; elle est décapitée. Sa tête, frisée et placée sur une pique, est présentée par les fenêtres du Temple à Marie-Antoinette, qui s'évanouit en la reconnaissant. — A *Bicêtre*, à la *Salpêtrière*, on massacre des enfants, de jeunes apprentis, de malheureux fous qui retrouvent un instant de raison pour se défendre, des femmes et des jeunes filles.

Afin de bien constater sa solidarité, la Commune fit payer un salaire **aux travailleurs** (c'est le nom donné aux assassins) qui opérèrent durant les journées **du 2, du 3, du 4, du 5 et du 6 septembre**. Une circulaire rédigée par Marat et *contresignée par les sept administrateurs du comité de surveillance de la mairie*, fut envoyée dans les départements pour les inviter aux mêmes exécutions. Nevers, Lyon, Nantes, Versailles, Reims, Bordeaux, répondirent à l'appel sanguinaire. On compta de 8.000 à 10.000 victimes. Le maire et le ministre de la justice avaient laissé massacrer par sympathie pour les instigateurs de ces journées, mais aussi par suite de leur impuissance vis-à-vis d'eux.

Roland et Vergniaud firent bien entendre de vives protestations devant l'assemblée. Elles se perdirent dans le désordre, dans le trouble que causaient l'arrivée de l'ennemi, la guerre civile, l'anarchie. C'est au milieu de ces tristes événements que les électeurs, convoqués cette fois sans distinction de cens ni de revenus, nommèrent les membres de la Convention nationale.

Ve LEÇON

LA CONVENTION NATIONALE DU 21 SEPTEMBRE 1792 AU 1er MARS 1794. — LES GIRONDINS ET LES MONTAGNARDS. — LA TERREUR.

Sommaire. — I. La Convention nationale avait été élue pour décider du sort de la France et fixer son régime. Le lendemain même de sa première réunion, elle vota la République, mais la guerre étrangère et la guerre civile l'obligèrent à siéger trois ans, jusqu'au 26 octobre 1795.

II. Son histoire comprend quatre périodes distinctes : 1° du 21 septembre 1792 au 31 mai 1793 ; c'est la lutte acharnée entre les deux grands partis qui forment la Convention : la Gironde et la Montagne. Elle se termine par la défaite des girondins ; 2° du 31 mai 1793 au mois de mars 1794 (germinal an II), la Montagne triomphe, établit la terreur, et repousse par ce moyen les ennemis du dehors et de l'intérieur ; 3° du mois de mars au mois de juillet 1794, la Montagne victorieuse se divise en trois factions, et abdique finalement entre les mains de Robespierre qui exerce sa dictature jusqu'au 9 thermidor (25 juillet) ; 4° de juillet 1794 à octobre 1795, pendant la réaction thermidorienne, la Convention accomplit enfin son œuvre législative et constitutionnelle.

III. Entre les deux premières périodes et les deux dernières, les premiers mois de 1794 marquent un point d'arrêt, puis un tournant décisif ; c'est le moment où, au prix de la terreur, les montagnards sont parvenus à étouffer la guerre civile, et à repousser l'invasion de nos frontières. Leur rôle est donc fini, et la deuxième partie de leur histoire ne montrera que leurs divisions et leur chute.

Le 21 septembre, la Convention abolit la royauté ; le 22, elle vote la république, mais d'une façon presque indirecte.

1. La proclamation de la république. — Les électeurs, au nombre de un million à peine, s'étaient contentés de donner aux députés des pouvoirs illimités. Paris et le Jura avaient réclamé la république, mais en bien des assemblées primaires on avait encore demandé le maintien de la monarchie. Le 21, en présence de 371 membres, on décréta la déchéance définitive de la royauté, et le 22, l'assemblée plus nombreuse décida enfin que tous les actes publics seraient datés de l'an Ier de la république une et indivisible.

Cette proclamation indirecte passa presque inaperçue dans le pays, mais elle excita aux armées, surtout parmi les vain-



queurs de la récente journée de Valmy, un grand enthousiasme (20 septembre 1792, Valmy). Il fallait une constitution à la jeune république, mais la lutte ardente des partis, puis le salut de la France, la firent ajourner à une époque plus tranquille.

La distribution des partis marque bien les progrès des idées depuis 1791.

2. Les partis à la Convention. — Il y avait à la Convention comme à la Législative deux grands partis, les modérés et les violents, et entre ces deux factions, une masse de députés indécis qui ne siégeaient ni à droite ni à gauche, mais au milieu de l'hémicycle, et que l'on appela bientôt pour cette raison le Ventre, le Marais, ou la Plaine de la Convention. Mais la gauche de l'assemblée législative, la Gironde, formait la droite de la Convention; les députés de Paris et les représentants les plus violents formaient maintenant la gauche, « la sainte Montagne », ainsi nommée de la place qu'elle occupait sur les bancs les plus élevés de la Convention.

Ni les girondins ni les montagnards ne formaient un parti politique aux idées nettes et définies; les députés de la Convention se défendaient d'ailleurs avec énergie d'être affiliés à une faction quelconque.

Les girondins n'ont pas de programme politique, ils ont seulement des tendances communes.

170 députés environ, dont 70 des pays du midi de la Loire, formaient le parti des modérés, appelés alors les « brissotins », du nom de leur grand publiciste, connus aujourd'hui sous le nom de girondins. Considérant la révolution comme terminée au 10 août, ils désiraient seulement honorer par « un gouvernement vertueux la nouvelle république athénienne »; ils condamnaient les massacres de Septembre et voulaient faire le procès de la commune de Paris. L'éloquence de leurs chefs, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Barbaroux, Brissot, était grande. Leur influence dominait à Bordeaux, à Marseille, à Lyon, ce qui les fit accuser de vouloir transformer la république en une fédération dont Paris n'aurait plus été l'unique centre.

La Montagne était dirigée par les députés de Paris,

Robespierre, Danton, Marat, Couthon, Saint-Just, C. Desmoulins, Billaud-Varennes, Chabot, Philippe-Egalité, l'ex-duc d'Orléans. C'était une coalition bien plus qu'un parti. Ils s'entendaient tous pour considérer le 10 août comme un point de départ et non d'arrivee, ils voulaient détruire, ou rendre impuissants les soutiens de l'ancien régime, même par la force et l'assassinat, comme en septembre. Ils réclamaient par suite une centralisation absolue de tous les pouvoirs entre les mains de la Convention. La commune de Paris (1), et bientôt le club des Jacobins, leur servirent d'appui extérieur. C'est grâce à Paris et à sa garde nationale qu'ils espéraient triompher du nombre et de l'influence des girondins.

La force des montagnards vient de leurs appuis extérieurs.

3. Premières hostilités entre la Gironde et la Montagne. — Au début, cependant, les modérés étaient maîtres de la situation. Les premiers présidents de l'Assemblée, Pétion et Guadet, les membres des six comités chargés d'expédier les affaires, les généraux des armées de la république, et presque tous leurs lieutenants leur étaient dévoués.

Les girondins compromettent leur situation par des attaques mal soutenues contre les chefs de leurs adversaires.

Mais impatients de punir les massacres de Septembre et de frapper les membres de la commune de Paris qui les avaient avoués, ils eurent le tort de diriger tout de suite leurs attaques contre les chefs de leurs adversaires, Robespierre, Danton ou Marat. Ils leur donnèrent ainsi une occasion facile de repousser les reproches, bien mal fondés en 1793, d'aspirer à la dictature ou à un triumvirat tyrannique, et ils excitèrent la méfiance de la municipalité de

(1) On y distinguait *le corps municipal* présidé par LE MAIRE; il comprenait *le bureau municipal*, formé de seize administrateurs, et *le conseil municipal* de trente deux membres. Ces quarante-huit membres du corps municipal unis à quatre-vingt-seize notables composaient *le conseil général de la commune*, avec un PROCUREUR-SYNDIC et deux *substituts adjoints*. Ils étaient tous nommés par des élections à deux degrés; mais les chefs des clubs et les meneurs s'imposaient au choix des électeurs. La commune disposait *des sections armées*, force publique qui pouvait aller jusqu'à 32.000 hommes, distribués en quarante-huit bataillons, et qui lui permit si souvent d'imposer ses volontés.

Robespierre est transformé en chef de parti par les attaques mal justifiées des girondins.

Paris par les projets répétés de transfert de l'assemblée, ou d'organisation d'une garde formée de citoyens tirés des départements. Dès le 24 septembre, on reçut l'annonce de meurtres commis dans la Marne. Les girondins en profitèrent pour demander un rapport sur l'état de la République et du pays, avec une loi contre la provocation au meurtre et à l'assassinat. Le lendemain, *Lasource*, *Rebecqui* et *Barbaroux* accusèrent *Danton*, *Marat* et *Robespierre* d'aspirer à la dictature et de vouloir organiser un triumvirat. Danton demanda la peine de mort contre quiconque parlerait de triumvirat ou de dictature; Robespierre se justifia longuement ; Marat avoua cyniquement son désir de voir *un dictateur qui aurait pour mission d'abatire les têtes des ennemis du peuple*. Etonnée de tant d'audace, l'assemblée passa à l'ordre du jour et proclama LA RÉPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE.

La lutte n'était qu'ajournée. Les girondins soupçonnaient l'ambition de Robespierre, et le dépit de ne pouvoir le démasquer augmentait leur colère. Les adresses qu'ils recevaient sans cesse des départements contre Paris et ses représentants entretenaient leur zèle et leur défiance.

Le 29 octobre, *Roland* lut un rapport sur l'état de Paris et parla des massacres de Septembre. *Louvet* dénonça formellement Robespierre ; il demanda sa mise en accusation et celle de Marat. Robespierre prononça une longue défense préparée pendant huit jours, dans laquelle il eut l'habileté d'identifier sa cause avec celle de la république, du peuple, comme il disait (5 nov.). En vain Barbaroux essaya de reprendre le réquisitoire de Louvet. La Convention refusa de voter le décret d'accusation. Elle passa à l'ordre du jour. Robespierre sortit de la lutte grandi par l'attaque inopportune de ses ennemis, qui venaient de le présenter comme chef de parti.

4 Le procès de Louis XVI, 6 novembre 92-19 janvier 93. — Mais le premier échec grave de la poli-

tique girondine fut l'issue malheureuse du procès de Louis XVI. Presque tous les chefs des modérés comprirent toute la portée de la partie qui allait s'engager. On pouvait accuser le roi, le charger, le condamner, mais il fallait sauver sa vie. Sa mort, si désirée des députés de la Montagne, serait en effet la preuve indiscutable que la république ne pouvait s'établir que par la terreur, par la force et le châtiment de tous les serviteurs de l'ancienne monarchie. C'était tout ce que désirait la Montagne, c'était tout ce que craignait la Gironde. Elle vit le danger et ne sut pas le prévenir ; ses votes se divisèrent jusqu'au bout, ils finirent par céder aux menaces et à la crainte ; ils perdirent la bataille pour quelques voix, mais ils perdirent ainsi définitivement leur prestige aux yeux de leurs adversaires.

C'est le procès de Louis XVI qui devait détruire le prestige des girondins.

Du 6 novembre 1792 au 3 décembre, la Convention discuta la question de savoir si l'inviolabilité garantie à sa personne royale par la constitution de 1791 ne devait pas couvrir Louis XVI même après sa déchéance. Le 3 décembre l'assemblée prononça que Louis Capet (tel est le nom tout à fait impropre qu'elle donnait au ci-devant roi) serait jugé par elle et déclara qu'il comparaîtrait le 11 décembre. Bien des amis du roi auraient voulu qu'il ne s'abaissât point à discuter les accusations d'une assemblée qui refusait de reconnaître l'inviolabilité garantie solennellement par la Constituante ; mais, par une dernière faute, Louis XVI résolut au contraire de répondre point par point à ses juges. Il réfuta avec dignité la plupart des charges relevées contre lui. Quand le président Barère lui reprocha ses aumônes comme des moyens de gagner le peuple : « Je n'avais pas de plus grand plaisir que de donner à ceux qui avaient besoin, » répondit-il simplement. A l'accusation d'avoir fait couler le sang dans la journée du 10 août, il opposa cette seule dénégation : « Non, Monsieur, non, ce n'est pas moi. » Mais ces paroles auraient dû réveiller des remords chez plusieurs de ceux qui osaient

Mauvais système de défense du roi.



siéger comme juges. Mais il fut amené à nier l'existence de l'armoire de fer (1) et des papiers qu'elle contenait, ce qui fit un effet déplorable.

Ramené dans sa prison, il n'eut plus de communication avec sa famille ; mais on lui permit de choisir deux défenseurs. Il désigna *Target* et *Tronchet;* Target eut la faiblesse de refuser, *Malesherbes* se présenta généreusement pour prendre sa place. Ils s'adjoignirent un jeune avocat de Bordeaux, *de Sèze*, et s'enfermèrent au Temple avec le roi pour préparer la défense. Le 26 décembre, ils comparurent ensemble à la barre de l'assemblée, et de Sèze prononça une admirable plaidoirie qui produisit une impression profonde. Certains historiens prétendent même que, si le jugement eût été porté de suite, l'accusé aurait probablement échappé à la peine capitale. Mais la sentence fut différée, l'impression s'affaiblit ou disparut, et les intimidations obtinrent leur effet accoutumé. — Le 15 janvier 1793, par 693 voix contre 26, la Convention le déclara coupable de conspiration contre la nation et d'attentat à la sûreté générale ; le 17, à la majorité de 424 voix contre 273, elle décida que ce décret ne serait pas soumis à l'appel au peuple. Le 17 et le 18, on vota sur la peine qui serait infligée. Chaque député pouvait motiver son arrêt, et le vote dura 22 heures. Vergniaud avait dit auparavant : « *Je serais seul de mon opinion que je ne voterais pas la mort.* » En sa qualité de président il devait voter le premier, et IL SE PRONONÇA POUR LA PEINE DE MORT. Son exemple entraîna un certain nombre de Girondins. Mais la surprise fut extrême quand on entendit le *duc d'Orléans* prononcer ces mots : « Je vote pour la mort » ; un sentiment d'horreur pénétra jusque dans l'âme des régicides.

Après le dépouillement du scrutin, Vergniaud donna le

(1) Louis XVI l'avait construite avec le serrurier Gamin, qui trahit son secret.



résultat définitif. Sur 721 votants, 361 s'étaient prononcés pour la peine de mort sans restriction. On avait la majorité absolue stricte. Tronchet fit remarquer que l'assemblée devait se conformer aux prescriptions du code pénal, puisqu'elle en appliquait les peines. La sentence capitale ne pouvait donc être prononcée qu'avec une majorité des deux tiers, et Louis ne devait pas être mis à mort. Mais on passa outre et l'arrêt fut maintenu. Le 19, 380 voix contre 310 rejetèrent tout sursis; le 20, on fit connaître la sentence au roi, en ajoutant qu'elle serait exécutée le lendemain dans la matinée.

Toutes les vertus privées de Louis XVI éclatèrent lors de ses derniers moments.

5. Mort du roi. — Louis XVI reçut cette nouvelle sans faiblir. Il demanda un délai de trois jours pour se préparer à la mort, l'autorisation de se confesser à un prêtre catholique, et la liberté de voir sa famille sans témoins. Sa première demande fut repoussée, les deux autres furent accordées. A huit heures et demie du soir, il eut avec les siens une entrevue déchirante qui se prolongea près de deux heures. Dès qu'elle eut pris fin, il ne s'occupa plus que de ses devoirs religieux. Après les avoir interrompus par quelques heures de sommeil, il entendit la messe le 21 janvier à six heures, et y communia. Il ne sortit du Temple qu'à neuf heures. La matinée était pluvieuse, les maisons fermées, et tout l'itinéraire de la prison à la place Louis XV, par les boulevards, occupé par la garde nationale et silencieux. La piété du roi ne se démentit point jusqu'à l'échafaud ; là, son confesseur l'engagea même à se laisser lier les mains, en souvenir de son divin Maître, puis il l'aida à gravir les marches de la guillotine. Le roi, parvenu sur la plate-forme, prononça d'une voix forte ces paroles que la plupart des assistants purent entendre : « Français, je meurs innocent de tous les crimes que l'on m'impute! Je pardonne aux auteurs de ma mort et je prie Dieu que le sang que vous allez répandre ne retombe jamais sur la France! » Un roulement de tambours commandé par Santerre ne lui per-



mit pas de continuer; le roi fut aussitôt exécuté (1). Les vertus privées et les nobles qualités qu'il n'avait pu déployer pendant son règne éclatèrent si bien dans ces jours de malheur qu'elles rendirent plus odieux le crime politique que venait de commettre la Convention.

Après la mort du roi, la France eut à soutenir une coalition européenne.

6. Conséquences de la mort du roi. — La première coalition et la chute des girondins. — Les conséquences du régicide ne se firent pas attendre. L'Angleterre s'était tenue jusqu'à ce jour dans la neutralité à notre égard. Mais, à la nouvelle de l'attentat du 21 janvier, elle se fit l'âme d'une coalition européenne, en s'unissant avec la Russie (25 mars), avec la Sardaigne (23 avr.), avec l'Espagne (23 mai), avec Naples (10 juill.), avec la Prusse (14 juillet), avec l'Autriche (30 août), avec le Portugal (30 septembre), avec la Toscane (28 octobre), et avec la plupart des princes allemands. La Convention s'y attendait; malgré des hésitations chez quelques-uns de ses membres, elle accepta la lutte qu'elle voulait pour maintenir sa domination et assurer la propagation de ses doctrines. Elle avait même prévenu l'ennemi et déclaré successivement la guerre à l'Angleterre et à la Hollande (1er février), à l'Espagne (7 mars), à l'empire (22 mars); elle était déclarée à l'Autriche et à la Prusse depuis le 29 avril 1792.

Pour résister à tant d'ennemis, on vota une levée extraordinaire de 300.000 hommes et l'émission de 2 milliards en assignats (24 février 1793). Cette levée d'hommes, ajoutée à la mort du roi et à la persécution religieuse, amena le soulèvement de la Vendée.

La position était critique, mais des hommes qui se savaient perdus s'ils revenaient un instant sur leurs pas étaient résolus à ne reculer devant aucune mesure extrême.

Le 21 janvier affaiblit le prestige des girondins.

Le 21 janvier détruisit aussi le prestige de l'influence des girondins sur l'assemblée et sur Paris. Quand ils essayèrent

(1) Il était âgé de 38 ans et demi, et avait régné près de 19 ans.

de le reconquérir, leurs attaques échouèrent, et l'audace de leurs adversaires se fortifia. Le 12 avril, Guadet fit décréter Marat d'accusation, et Marat acquitté par le tribunal fut ramené en triomphe à la Convention le 24.

La trahison de Dumouriez et l'énergie de la commission des 12 amènent définitivement la chute des girondins.

Deux événements devaient enfin amener la chute définitive des modérés : la trahison de Dumouriez et la création de la commission des 12. Dumouriez n'était point l'homme des girondins ; il avait même trouvé un vigoureux appui parmi certains montagnards liés à la personne de Philippe-Egalité. Sa trahison était préparée depuis le mois de février, elle était ouvertement accomplie au mois de mars. Il devait bientôt marcher sur Paris, et y restaurer la monarchie au profit de la famille d'Orléans. On répandit aussitôt le bruit que les girondins étaient complices. La Gironde, irritée de ces calomnies ridicules, eut encore assez d'influence pour créer (le 16 mai) une commission de 12 membres chargés de surveiller les actes de la commune. Cette commission fit aussitôt arrêter Hébert. Mais la commune se déclara frappée avec lui; des pétitionnaires irrités envahirent l'assemblée, se mêlèrent aux députés, et au milieu de la confusion votèrent à mains levées la suppression de cette commission (27 mai). La Convention, ouvertement outragée cette fois, la rétablit le lendemain par 279 voix contre 238. Cette résolution énergique amena l'émeute, et la fin du parti des modérés.

C'est une émeute qui renverse les girondins. Ressemblance de ces journées de mai et de juin avec le 10 août 1792.

7. Le 31 mai et le 2 juin 1793. — Le 29 mai, des commissaires de 33 sections se réunirent à l'évêché avec des membres des clubs et des représentants pour organiser l'attaque. C'est en vain que Lanjuinais dénonce cette réunion factieuse (30 mai) ; l'assemblée ne prend aucun moyen sérieux de défense. La nuit suivante, l'organisation est achevée ; on nomme *Henriot* commandant provisoire de la garde nationale et, dans la matinée du 31, le tocsin annonce le commencement de l'insurrection. La Convention est présidée pour la première fois par un montagnard, le député *Mallarmé*. Une délégation de la commune vient demander



justice contre la commission des 12 et les principaux d'entre les girondins. Sur la proposition de *Barère*, partisan des conciliations pusillanimes, la Convention accorde la suppression de la commission. On cédait toujours.

Mais les ennemis des girondins ne s'arrêtèrent pas à ce demi-triomphe. Aussi bien l'issue finale n'était plus douteuse. Le conseil général de la commune, d'accord avec le comité révolutionnaire de l'évêché, demande l'arrestation immédiate des membres de la commission et de 22 députés girondins. **Le 2 juin** on bat le rappel; 80.000 insurgés, sous le commandement de Henriot, viennent avec 163 canons assiéger *les Tuileries*, où l'assemblée se réunissait depuis le 10 mai.

Plusieurs députés girondins ne s'étaient pas rendus à la séance. Lanjuinais fit entendre de courageuses protestations. Il résista aux montagnards qui voulaient l'arracher de la tribune ; mais sa voix ne tarda pas à être couverte par les clameurs de la foule envahissante. L'assemblée voulut sortir de la salle pour échapper à la violence. Mais Henriot barra le passage au président *Hérault de Seychelles* qui marchait en tête, et se tournant vers les gardes nationaux : « Canonniers, à vos pièces ! » s'écria-t-il. Les députés reprirent leurs places et votèrent la mise en accusation imposée.

Telle fut la journée du 2 juin ; elle marque l'échec irrémédiable de la Gironde et l'arrivée au pouvoir de la Montagne. Celle-ci pourrait-elle triompher des difficultés, qui paraissaient suffisantes pour détruire la république et la France?

L'invasion de nos frontières coïncide avec la guerre civile. Origine de la Terreur.

8. Soulèvement de la France ; l'invasion. — La trahison de Dumouriez, le 5 avril, avait bientôt amené l'ennemi sur nos frontières. De juillet à octobre, l'invasion se produisit partout. Les Autrichiens occupèrent Condé, Valenciennes, presque tout le département du Nord (juillet 15-27), les Prussiens entrèrent en Alsace (octobre), les Espagnols en Roussillon (avril-septembre). En même temps, Toulon se livrait aux Anglais (28 août 1793), et soixante départements se soulevaient à la nouvelle de la proscription

des girondins. Les insurgés de Lyon mettaient à mort Châlier, le chef des révolutionnaires, menaçaient de donner la main aux insurgés de Marseille et de Toulon. Bordeaux, Caen, Rennes s'agitaient aussi, et c'était le moment où les armées de la Vendée battaient les troupes envoyées contre elle. A Paris, une jeune fille venue de Caen, Charlotte Corday, poignardait Marat, « l'Ami du peuple », dans son bain. Arrêtée et condamnée à mort, elle montait sur l'échafaud sans témoigner aucun trouble : « J'ai tué un homme, disait-elle, pour en sauver cent mille. » Certes, le moment était critique. La Montagne se sauva en organisant le gouvernement de la Terreur, puis en la mettant en pratique.

9. Gouvernement de la Terreur. — La constitution de 1791 ne s'appliquait plus en effet aux circonstances, et le temps ne permettait pas de rédiger la nouvelle constitution républicaine. Du mois de mars au mois d'octobre, la Convention prit au jour le jour une série de mesures de salut public dont l'ensemble forma un gouvernement nouveau, qu'elle appela elle-même la Terreur.

La Terreur est un gouvernement provisoire, un gouvernement de salut public.

A Paris, tous les pouvoirs seraient centralisés par les deux grands comités de salut public (6 avril) (1) et de sûreté générale (2).

En province, ils seraient représentés par les innombrables comités révolutionnaires (21 mars) (3) et par des agents nationaux placés auprès de chaque municipalité.

La justice serait rendue par les tribunaux révolutionnaires (4).

(1) Créé le 6 février 1793, au moment de la première coalition, n'eut toute son importance qu'en juillet 1793.

(2) Un des six premiers comités de la Convention, fut chargé des arrestations.

(3) Le 21 mars 1793, la Convention établit dans les communes des comités élus au scrutin de liste, pour surveiller les étrangers. Ils s'intitulent révolutionnaires.

(4) Organisés les 9 et 10 mars 1793, après l'échec d'Aix-la-Chapelle, comme les tribunaux de ce temps, avec jury et accusateur public nommés par la Convention.



La police serait faite par une armée spéciale, révolutionnaire (5 septembre) (1).

La loi des suspects (17 septembre) (2) faciliterait le travail des comités.

La loi qui fixait le prix maximum (29 septembre) (3) de toutes les denrées de première nécessité leur permettrait de nourrir les armées et la masse des agents de la Terreur, tandis que l'emprunt forcé (20 mai) de trois milliards d'assignats leur fournirait des ressources immédiates.

Des représentants tirés de la Convention iraient partout en province, aux armées, sur les flottes, s'assurer du fonctionnement énergique du gouvernement du salut public.

Mais l'impulsion générale partait du comité de salut public. Robespierre y était entré le 27 juillet, et depuis ce moment jusqu'au 9 thermidor, sa composition ne fut point changée. Il était alors formé de Robespierre, Couthon, Saint-Just, de Prieur de la Marne, Prieur de la Côte-d'Or, Jean-Bon-Saint-André, Barère, Billaud-Varennes, Robert Lindet, Collot-d'Herbois et Hérault de Seychelles.

La loi du 14 frimaire an II organise définitivement le gouvernement de la Terreur.

La Convention confirma toutes ces mesures et leur donna la valeur d'une constitution provisoire par la loi du 14 frimaire an II. Celle-ci supprima même le comité exécutif tiré de la Convention pour assister le comité de salut public, créa le *Bulletin des lois* pour la correspondance du gouvernement central avec les communes. Enfin il fut décidé que le gouvernement de la France serait révolutionnaire jusqu'à la paix.

10. Constitution de 1793. — Telle fut la véritable constitution de la France jusqu'au 9 thermidor an II. Tou-

(1) Tirée des sections de Paris surtout, forte de 6.000 hommes, créée le 8 septembre, après la prise de Toulon. Elle était suivie de la guillotine.

(2) La loi distinguait six catégories de suspects. Les comités révolutionnaires chargés de les surveiller en arrêtèrent 200.000.

(3) Souvent demandée par la commune, ne fut votée que fin septembre, par 365 voix sur 721 votants.

tefois, afin de satisfaire l'opinion publique, la Convention fit rédiger à la hâte une constitution républicaine qui serait appliquée à la paix. Œuvre de Hérault de Seychelles, discutée et votée en quinze jours (10-24 juin), la constitution de 1793 était inapplicable et ne fut jamais pratiquée. Elle confiait le pouvoir aux assemblées primaires, auxquelles devaient assister même les indigents, payés à raison de quarante sous par jour. Elles nommaient chaque année un corps législatif, mais elles contrôlaient tous ses actes.

La constitution de 1793 n'était pas destinée à être appliquée.

Le *corps législatif*, renouvelable par moitié tous les ans, choisissait un conseil de 24 membres sur 84 candidats présentés par les départements. Ce conseil était chargé du pouvoir exécutif; il nommait les ministres, les généraux, les agents de l'administration, en les prenant hors de lui.

Le dernier article de cette constitution était ainsi conçu : « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'INSURRECTION EST POUR LE PEUPLE ET POUR CHAQUE PORTION DU PEUPLE LE PLUS SACRÉ DES DROITS ET LE PLUS INDISPENSABLE DES DEVOIRS. »

11. La Terreur en pratique ; répression des soulèvements intérieurs. — C'est grâce à ces mesures de salut public que les comités vinrent rapidement à bout de tous les soulèvements intérieurs. La Vendée seule devait résister longtemps encore. La Normandie fut soumise la première. — Le général *Wimpfen* l'avait soulevée. Après un engagement indécis *à Vernon* (12 juillet), il fut battu à *Pacy-sur-Eure* (13) et obligé de se cacher. Son lieutenant *de Puisaye* alla rejoindre *les chouans*; trois bataillons bretons rentrèrent dans leur pays. — Le général *Carteaux* battit les Marseillais à *Septème* (24 août), et, le 25, il entrait à Marseille, où Barras et Fréron allaient faire régner la Terreur. — Bordeaux envoya des délégués porter sa soumission à l'assemblée et réclamer son indulgence (30 août). De l'avis de Robespierre, elle se montra impitoyable, et confia l'exécution de ses vengeances à *Tallien*, qui fit couler des flots

La Terreur triompha de tous les ennemis de la Révolution, sauf les Vendéens, avant la fin de 1793.



de sang. — La Lozère avait été soulevée par *Charrier*, ancien membre de la Constituante, au nom du roi et de la religion. Il se vit bientôt à la tête de 30.000 hommes ; mais le représentant *Fabre de l'Hérault* appela la force armée de trois départements voisins et les dispersa, alors qu'ils se disposaient à marcher au secours de Lyon, dont la révolte exigea de plus longs et plus sérieux efforts.

Le mouvement girondin et royaliste de Lyon mit seul en danger la république.

Cette ville s'était prononcée contre le gouvernement jacobin dès le mois de mai, et dans un combat de trois jours (29-30-31 mai), le parti de la modération l'avait emporté. Il se prépara ensuite à soutenir courageusement la lutte. *Kellermann* et *Dubois-Crancé* vinrent à la tête d'une armée de 6.000 soldats, qui s'éleva bientôt à 30.000 et à 50.000, par l'adjonction de la garnison de Valenciennes et par les recrues que fournirent les campagnes voisines. Protégée par de bonnes défenses naturelles et artificielles, par le courage de ses habitants, sous l'habile direction de MM. *de Virieu* et *de Précy*, Lyon soutint un siège de deux mois (8 août–9 oct. 1793). *Doppet*, qui avait remplacé Kellermann, n'obtenait guère plus de succès. Mais *Couthon* arriva avec ses bandes levées en Auvergne (2 oct.), et Lyon dut capituler.

La vengeance fut horrible jusqu'à la démence. Un décret porta que la ville serait détruite, à l'exception des maisons du pauvre, des hôpitaux, des ateliers et des manufactures. Ses débris porteraient le nom de *Commune affranchie*, et sur ses ruines on élèverait une colonne avec cette inscription : *Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus !* — « Citoyens collègues, écrivit Couthon, *la lecture de votre décret nous a pénétrés d'admiration !* IL SERA EXÉCUTÉ A LA LETTRE. » Et il se mit aussitôt à l'œuvre, employant la pioche et la mine pour démolir les monuments et les maisons des riches, la guillotine et les fusillades pour faire périr les hommes. — *Fouché* et *Collot-d'Herbois* le remplacèrent (7 nov.). Collot-d'Herbois, ancien comédien, sifflé au

théâtre de Lyon, résolut d'en tirer une vengeance éclatante. La guillotine et la fusillade, trouvées trop lentes, furent remplacées par les mitraillades. Il fallait réduire la population à 25.000 âmes au plus. Ces horreurs durèrent jusque vers le 20 décembre. Mais, enfin, des plaintes portées à la Convention firent rappeler Collot-d'Herbois, et la persécution se ralentit.

La Corse, qui s'était soulevée en juin 1793, sous la conduite de *Paoli*, échappa par sa position aux répressions sanglantes. — *Toulon*, effrayée par les exécutions de Barras et de Fréron à Marseille, ouvrit ses portes aux Anglais et leur livra la plus grande partie de la flotte (23 août 1793). La ville était assiégée depuis le mois de septembre. LE GÉNÉRAL DUGOMMIER, sur l'avis du jeune officier d'artillerie BONAPARTE, fit attaquer le fort de *l'Aiguillette*, et sa prise amena la reddition de la place (19 déc.). Les Anglais évacuèrent la ville, emmenant le tiers de notre flotte et brûlant presque tous les vaisseaux qu'ils étaient forcés d'abandonner. Les habitants, laissés sans défense, virent se reproduire les horreurs qui venaient de désoler la ville de Lyon. Toulon aussi devait perdre son nom et s'appeler *Port de la Montagne*.

Paris fournit le plus grand nombre des victimes de la Terreur.

12. La Terreur à Paris et dans les provinces. — Paris ne vit guère que les excès de la Terreur. Là le comité de la sûreté générale (1), Chaumette, le procureur de la commune, et son substitut Hébert, l'accusateur public Fouquier-Tinville rivalisaient de zèle pour envoyer à la guillotine tous ceux qui avaient profité du régime passé, et qui par suite pouvaient le regretter. La plus illustre de ces victimes fut la reine Marie-Antoinette, condamnée le 16 octobre. Puis vinrent les généraux *Custine*, *Brunet*, *Biron*, *Coustard*, *Lamarlière*, *Houchard*, envoyés à l'écha-

(1) Le maire qui avait succédé à Pétion, Pache, était dévoué à Robespierre.

faud, parce qu'ils s'étaient laissé battre, ou parce qu'ils n'avaient pu exécuter les plans qui leur étaient imposés. — Les députés girondins, arrêtés le 2 juin comparurent devant le tribunal révolutionnaire peu après la reine (24 oct.). Ils se défendaient éloquemment ; mais Robespierre fit décréter qu'après trois jours de débats les jurés pouvaient se déclarer suffisamment éclairés. D'ailleurs, « *dans une conspiration que toute la nation atteste*, ajoutait Billaud, *qu'est-il besoin de témoins ?* » — Le 30 octobre, les accusés furent tous condamnés à mort à l'unanimité ; le 31, ils furent exécutés au nombre de vingt et un. Ils moururent courageusement. *Fauchet*, évêque constitutionnel, enfermé avec eux, s'était repenti de ses fautes ; il leur parla de l'autre vie. Plusieurs l'écoutèrent ; ils se confessèrent à lui ou à un prêtre assermenté qui avait été introduit. Brissot toutefois, avec quelques autres, persista dans son incrédulité. Les députés girondins qui s'étaient échappés, obligés d'errer proscrits et cachés, périrent en assez grand nombre misérablement. *Buzot* et *Pétion* furent trouvés à moitié dévorés par les loups dans les grottes de *Saint-Emilion*.

Le duc d'Orléans ne fut pas sauvé par ses compromissions ni par son vote régicide. Il fut accusé d'avoir conspiré avec les girondins, et mis à mort (6 nov.). *Madame Roland*, conduite à l'échafaud, passa devant la statue de la Liberté qu'elle apostropha de ces paroles devenues classiques : « *O Liberté ! que de crimes on commet en ton nom !* » (10 nov.) Son mari, qui se cachait depuis plusieurs mois, se tua près de Rouen en apprenant sa mort. *Clavières* se suicida dans sa prison, ainsi que *Condorcet*. Bailly, l'ancien maire de Paris, à qui l'on ne pardonnait pas l'affaire du Champ de mars, fut exécuté le 16 novembre. Le peuple exigea que l'instrument de son supplice fût dressé dans un fossé près de la Seine. Pendant trois mortelles heures le condamné resta exposé demi-vêtu à une pluie froide et à toutes sortes d'avanies ou d'insultes. « Tu trembles, Bailly, lui dit un de

ces forcenés. — Oui, mon ami, répliqua-t-il, mais de froid.» — *Barnave* ne put être sauvé par sa jeunesse (il avait 32 ans) ni par son éloquence. Il mourut le 29 novembre, avec *Duport du Tertre*. Mentionnons encore, pour terminer, *Manuel* (15 nov.), *Kersaint* et *Rabaut Saint-Etienne* (5 déc.), *Madame Dubarry* (17), *Lebrun* (27), *Dietrich*, maire de Strasbourg, etc. Quelques départements furent témoins d'excès plus courts mais aussi plus violents. Les représentants en mission en furent toujours les instigateurs.

Carrier s'est principalement signalé *à Nantes*. Il fit fusiller jusqu'à 500 personnes à la fois; puis il imagina **les noyades** et **les mariages républicains**. « *Quel torrent révolutionnaire que la Loire!* » disait-il avec une lugubre satisfaction. Il fit périr plus de 22.000 victimes.

Lebon, ancien oratorien défroqué, frappé de démence, se montrait son digne émule dans les villes d'Arras et de Cambrai. Il faisait installer un orchestre au pied de la guillotine. — *Laplanche*, prêtre apostat, commissaire dans quelques départements du Centre, rendait ainsi compte de sa mission : « Partout j'ai mis la Terreur à l'ordre du jour, partout j'ai imposé des contributions sur les riches et sur les aristocrates ;... j'ai destitué les fédéralistes, renfermé les gens suspects... et fait guillotiner plusieurs royalistes. » — *André Dumont* agissait de même dans la Somme. — *Fouché*, après les horreurs commises à Lyon, était allé épouvanter Nevers et Moulins par de semblables excès.

C'est au prix de ces violences que la Convention avait obtenu la paix et peut-être empêché le démembrement de la France. En même temps les armées françaises reprenaient l'avantage en Belgique et aux Pyrénées, et délivraient nos frontières. Les terroristes étaient vainqueurs, c'est alors qu'ils se divisèrent (mars 1794, germinal an II).

VI[e] LEÇON

LA CONVENTION NATIONALE DU MOIS DE MARS 1794 AU MOIS D'OCTOBRE 1795 — (GERMINAL AN II-BRUMAIRE AN IV).

Sommaire. — 1. En 1794, le parti de la Montagne avait triomphé : aussitôt le péril passé, il se divisa en factions ennemies. Les uns, républicains, athées et révolutionnaires « exagérés », voulaient déchristianiser la France, et établir le culte de la « Raison » seule. D'autres, indifférents en matière religieuse, prêchaient la réconciliation de tous les citoyens et la fin de la Terreur. Aussi les appelait-on les indulgents, les modérés. quelquefois les dantonistes, du nom de leur chef. Un troisième parti, respectueux des religions, ayant à sa tête le déiste Robespierre, envoya les deux autres à l'échafaud, et investit son chef d'une sorte de dictature (du 26 germinal au 9 thermidor an II).

2. Mais les succès de nos armées rendirent bientôt cette tyrannie insupportable, et les 8 et 9 thermidor, la Plaine de la Convention, dirigée par quelques ennemis personnels de Robespierre, le mit en accusation avec ses complices et les fit exécuter. (10 thermidor : 26 juillet 1794)

3. Pendant la réaction qui suivit Thermidor, la Convention abrogea peu à peu les mesures terroristes, dota la France de la Constitution de l'an III, et organisa les grandes institutions du pays. Elle se sépara le 26 octobre 1795, après avoir déclaré que ses membres formeraient au moins les deux tiers des assemblées du Directoire.

Après la victoire, les factions de la Montagne reprennent chacune leur politique particulière.

1. Scission entre les montagnards. — **Le parti de la Montagne n'était qu'une coalition ; on le voit bien après sa victoire, dès les premiers jours de l'année 1794. Tous ceux qui n'avaient voulu la Terreur que pour vaincre les ennemis du dehors et écraser la guerre civile prêchaient maintenant l'indulgence et la modération. A leur tête était Danton (1), Camille Desmoulins, Hérault de Seychelles. Leurs**

Danton est devenu le chef des indulgents ou modérantistes.

(1) Jacques Danton, né à Arcis-sur-Aube le 26 octobre 1759, avocat à Rennes, puis à Paris où il acheta la charge d'avocat aux conseils du roi, échoua aux élections pour l'assemblée législative en 1791, mais fut nommé substitut du procureur de la Commune. Nommé ministre de la justice, le 10 août, par 222 voix, il fut accusé par M[me] Roland et plu-

sentiments éclatèrent ouvertement dans les premiers numéros du dernier journal de Camille, *le Vieux Cordelier*. Leurs adversaires les flétrissaient du nom de modérantistes, et leur reprochaient, aux clubs des jacobins, leur irréligion, leur joyeuse vie, leurs rapports avec les financiers ou les agioteurs.

Hébert est à la tête d'un parti exagéré et athée.

Bien plus remuants et plus nombreux étaient les révolutionnaires exagérés, les amis de Chaumette, d'Hébert, d'Anacharsis Clootz, de Momoro ou de Chabot. Ces terroristes athées avaient formé le projet de déchristianiser la France. Leurs violences servirent à merveille les desseins de Robespierre et de son parti, et lui permirent d'aspirer bientôt à la dictature.

La constitution civile est maintenue par la Convention.

2. Politique religieuse de la Convention. — Au début, la Convention adopta sans changements la politique religieuse de l'assemblée constituante et de l'assemblée législative. Elle respecta scrupuleusement la constitution civile du clergé. Dès le 30 septembre 1792, Cambon, au nom du comité des finances, avait réclamé la suppression des traitements ecclésiastiques. Robespierre l'attaqua vivement et la Convention déclara qu'elle « n'avait jamais eu l'intention de priver le pays des ministres du culte catholique, que la constitution civile du clergé lui avait donnés ». Le 27 juin 1793, elle décida même, en pleine Terreur « que le traitement des ecclésiastiques fait partie de la dette nationale ».

Toutefois les discordes civiles, où tous les prêtres sans exception furent forcément mêlés, eurent pour effet d'abord des mesures de rigueur, la déportation par exemple contre les ministres constitutionnels ou non que l'on suspectait

sieurs contemporains, Peltier, etc., d'avoir laissé faire les massacres de Septembre. Deux fois envoyé en Belgique, on lui reprocha de n'avoir pas rendu de comptes à la fin de sa mission. Il venait de se remarier quand il fut décrété d'accusation (11 germinal), puis exécuté (16 germinal, 5 avril 1794).

d'incivisme (décrets d'avril et de septembre 1793), puis des atteintes à la constitution civile. Le 18 septembre 1793, tous les traitements furent réduits, et le 16 brumaire an II, on reconnut aux communes le droit de supprimer leurs paroisses (1).

A la même époque, la Convention substitua à l'ancien calendrier le calendrier républicain, œuvre du mathématicien Romme et du poète Fabre d'Eglantine.

L'ère républicaine partait du 22 septembre 1792, jour de la proclamation de la république. L'année commençait donc au 22 septembre ; elle comptait douze mois égaux de trente jours chacun. A la fin du dernier jour on ajoutait cinq jours complémentaires, aux années ordinaires, six aux années bissextiles. Les mois furent distribués en quatre groupes de trois chacun : *vendémiaire*, *brumaire*, *frimaire*, pour l'automne ; — *nivôse*, *pluviôse*, *ventôse*, pour l'hiver ; — *germinal*, *floréal*, *prairial*, pour le printemps ; — *messidor*, *thermidor*, *fructidor*, pour l'été. Les jours complémentaires furent appelés moins poétiquement les *sans-culottides*.

Chaque mois fut divisé en trois périodes ou *décades* de dix jours chacune. Les jours de la décade étaient désignés par leur numéro d'ordre : *Primidi*, *duodi*, *tridi*, *quartidi*, *quintidi*, *sextidi*, *septidi*, *octidi*, *nonidi* et **décadi**. Le décadi était le jour du repos destiné à remplacer le dimanche. Les cinq jours complémentaires étaient consacrés à des fêtes républicaines : *Fêtes du génie*, *du travail*, *des belles actions*, *des récompenses* et *de l'opinion*. Au sixième jour de l'année bissextile on célébrait la **fête de la Révolution**.

Le calendrier républicain, fut en usage jusqu'en 1806. L'ère républicaine comprend quatorze années (1792-1806).

3. Tentatives de déchristianisation.— Cette politique parut bien trop modérée aux exagérés qui, inspirés par

(1) Aulard, *la Séparation de l'Eglise et de l'Etat sous la Convention*, 1893.



Chaumette et Anacharsis Clootz, voulaient imposer la déchristianisation. Ils s'entendirent avec l'évêque constitutionnel de la Seine, Gobel, qui vint à la Convention renoncer à ses pouvoirs et déposer ses insignes. Gobel fut suivi par un certain nombre de ses collègues et de ses prêtres. Aussitôt la commune de Paris provoqua un décret instituant la fête de la Raison, et affectant à ce nouveau culte l'église Notre-Dame (20 brumaire an II). Quelques jours après la municipalité y célébrait la fête de la Raison « devant une image fidèle de la beauté ». (1)

Chaumette et les hébertistes sont les auteurs du mouvement athée et du culte de la Raison.

Bien des villes de province suivirent l'exemple de Paris et fermèrent leurs églises ; à Saint-Denis, les tombeaux furent ouverts et les cendres qu'ils contenaient furent dispersées. Des représentants en mission adoptaient ces idées, et Fouché faisait inscrire sur les cimetières de la Nièvre : « La mort est un sommeil éternel. »

Cette politique semblait injuste à Danton et à ses amis, à tous ceux qui, le 18 frimaire précédent, avaient voté la liberté des cultes. Elle paraissait immorale à Robespierre et aux députés profondément imbus comme lui des idées de Rousseau : « Dieu, la Providence, la vie future, voilà les bases de notre politique, » disait-il aux jacobins dès le mois de mars 1792 (2). Il attaqua hautement la tentative de Chaumette ; il pensait déjà comme Mably (3) « que la prison perpétuelle devait être décrétée contre les athées ». D'ailleurs il n'était pas difficile de les perdre tant ils étaient détestés de presque tous les partis.

4. Chute des hébertistes (24 mars) **et des dantonistes** (5 avril : 16 germinal an II). — Il commença par des insinuations, s'attaquant, sans les nommer, aux exagérés qui déconsidéraient la République par « le vernis de l'immoralité ». Il se servit de *Camille Desmoulins* et des *indul-*

Robespierre fait exécuter les hébertistes comme complices des ennemis extérieurs et les dantonistes comme des citoyens corrompus et malhonnêtes.

(1) La femme de l'imprimeur Momoro.
(2) Aulard, *le Culte de la Raison et de l'Etre suprême.*
(3) Mably, t. IX, p. 423.

gents, et lorsqu'il les eut suffisamment isolés, il fit arrêter *Hébert*, *Chaumette*, *Anacharsis Cloot*z et leurs partisans, au nombre de dix-huit, dans la nuit du 13 au 14 mars 1794. Conduits devant le tribunal révolutionnaire (20 mars), ils furent accusés par Fouquier-Tinville d'avoir été soudoyés par *Pitt* et *Cobourg*, condamnés à mort et exécutés le 24.

Robespierre ne voyait plus de rivaux que dans les *modérés*, représentés par Danton et Camille Desmoulins. Chacun prévoyait qu'il ne tarderait pas à les attaquer; Danton lui-même s'en rendait compte, mais il se confiait aveuglément en sa popularité. « Ils n'oseront pas, » répondait-il dédaigneusement à ceux qui cherchaient à le tirer de son insouciante indolence. Ils osèrent, et dans la nuit du 30 au 31 mars, il fut arrêté avec *Camille Desmoulins*, *Lacroix* et *Phélippeaux*. Legendre voulut protester; Robespierre lui demanda si « l'intérêt de quelques hypocrites ambitieux doit l'emporter sur l'intérêt du peuple français ». Devant le tribunal révolutionnaire, Danton étonne les juges et les jurés par les éclats de sa voix. Dans la crainte que cette voix tonnante ne retrouve son ancienne puissance sur la multitude, Billaud-Varennes demande que tout accusé « qui résiste ou insulte à la justice soit mis hors des débat ». Les prévenus sont saisis et ramenés à la Conciergerie, malgré leurs cris de colère. Condamnés à mort, comme coupables de malversation et d'immoralité, ils sont exécutés le 5 avril. On joint aux dantonistes *Westermann*, *Chabot*, *Fabre d'Eglantine*, deux étrangers, *Gusman* et *Diederich*. — Jusqu'à la fin Danton soutint son rôle. Camille Desmoulins répondait aux outrages de la foule : « Laisse là cette vile canaille ! » lui dit-il. Au pied de l'échafaud, il voulut embrasser Hérault de Seychelles; le bourreau ne le permit pas. « Tu veux donc être plus cruel que la mort? répondit-il; va, tu n'empêcheras pas tout à l'heure nos têtes de s'embrasser dans le panier fatal! — Tu montreras ma tête au peuple, ajouta-t-il, elle en vaut la peine. »

5. Triomphe des idées religieuses de Robespierre. Dictature de Robespierre. Fête de l'Etre suprême (8 juin). — Robespierre est désormais seul maître dans la Convention et au comité de salut public ; Dumas et Fouquier-Tinville mettent le tribunal révolutionnaire à sa disposition ; Henriot lui garantit l'appui de la garde nationale et le maire Fleuriot-Lescot, et l'agent national Payan lui assurent la fidélité de la commune. Rien ne peut plus s'opposer à l'exécution de ses projets sanguinaires et de ses idées religieuses. A ces pouvoirs il veut ajouter, en effet, comme une sorte de sacerdoce. Le 18 floréal (7 mai), il parle à la tribune contre l'*athéisme* et fait proclamer l'existence d'un ÊTRE SUPRÊME. En même temps, on décrète qu'une fête sera célébrée en son honneur le 20 prairial (8 juin), et que Robespierre la présidera.

Au jour indiqué, il parut, en tête de la Convention, devant un amphithéâtre dressé au milieu des Tuileries, mit le feu à trois mannequins qui représentaient l'*Athéisme*, la *Discorde* et l'*Egoïsme*, et en fit apparaître un quatrième qui représentait la *Sagesse*. La musique donna ses accords, et les jeux continuèrent jusqu'à la fin de la journée.

Cette fête ne répondit pas aux espérances de Robespierre. Si le peuple l'acclama, ses ennemis devinrent plus nombreux ; car, enfin, tout le monde se sentait menacé par cette insatiable avidité de meurtres, que le sang ne faisait qu'irriter.

6. Grande Terreur. — C'est que depuis la mort de Danton les exécutions se précipitent au delà de toute mesure ; c'est le temps de la **Grande Terreur** : — Dans les journées des 10, 11, 12 et 13 avril, immolation de 25 accusés, parmi lesquels *Gobel*, l'évêque constitutionnel et apostat de Paris, les deux veuves d'Hébert et de Camille Desmoulins (1) ; — mort des magistrats du parlement de Toulouse

(1) Enveloppée dans une prétendue conspiration des prisons pour avoir cherché à revoir son mari. La condamnation de Lucile Desmoulins fut signée de Carnot.



(20 avril), de MALESHERBES et d'une grande partie de sa famille (22 avril), des filles de Verdun accusées sans preuve positive d'avoir porté les clefs de la ville au roi de Prusse, de LAVOISIER avec 20 fermiers généraux.

La sœur de Louis XVI, MADAME ELISABETH, que ses vertus, sa douceur, son effacement dans toute affaire politique, auraient dû préserver du supplice, fut exécutée le 10 mai.

7. Loi du 22 prairial. — Afin d'assurer sa dictature et de prévenir ses ennemis intimidés, Robespierre fit proposer par Couthon la **loi du 22 prairial** (10 juin). — Le tribunal révolutionnaire ne devait prononcer d'autre peine que la mort; toute instruction préalable était supprimée; *les preuves morales tenaient lieu des preuves matérielles;* il n'était plus nécessaire d'entendre des témoins, on ajoutait de nouvelles catégories de suspects, les comités avaient le droit d'envoyer au supplice n'importe qui, même les représentants. — La loi fut votée. Mais la Convention comprit aussitôt qu'elle se livrait sans défense aux caprices sanguinaires de Robespierre et de ses séides. Le lendemain, *Bourdon de l'Oise* rappela une loi qui exigeait un décret spécial de la Convention pour la mise en accusation de ses membres; à l'unanimité on maintint cette disposition en vigueur. Le principal effet attendu par Robespierre était évité.

Cependant la fureur sanguinaire augmentait. Du 22 prairial au 9 thermidor (10 juin-27 juil.), Paris fournit un contingent de 2.085 condamnés à l'échafaud (1), sans parler de ceux qui moururent dans les prisons ou sur la terre d'exil, victimes des mauvais traitements ou de la misère. *On faisait des feux de file.* Fouquier-Tinville avait fait disposer la salle du tribunal de façon qu'elle pût contenir 150 accusés. Il aurait voulu y placer une guillotine; mais le comité de

(1) Ils furent enterrés près de la place du Trône, dans une carrière de sable; leur sépulture est englobée aujourd'hui dans le cimetière de Picpus.

salut public ne le permit pas, *de peur de démoraliser le supplice*. Chaque jour on prononçait 50 ou 60 condamnations. « Les têtes tombent comme des ardoises, » disait Fouquier.

Nous ne pouvons énumérer toutes les victimes de cet effroyable débordement de délire homicide. Signalons toutefois *Cécile Renaut*, jeune fille de 20 ans, qui s'est présentée chez Robespierre pour voir comment un tyran est fait. Accusée de tentative d'assassinat, elle est exécutée dans une fournée de 49 condamnés (14 juin). — Seize carmélites vont à la mort en chantant un cantique, et leur douce sérénité émeut la foule ; l'*abbé de Fénelon*, âgé de 89 ans, marche à l'échafaud, accompagné des petits Savoyards ses protégés, qui implorent sa bénédiction ; le *général de Beauharnais*, le *maréchal Lukner*, passent du camp à la guillotine ; les poètes *Roucher* et *André Chénier* arrivent à la fin de cette liste funèbre (7 thermidor).

Quelques montagnards, affolés des menaces de Robespierre, résolurent de prévenir le danger.

8. Chute de Robespierre (8, 9, 10 thermidor : 26, 27, 28 juillet 1794). — La terreur n'avait été établie cependant que pour étouffer la guerre civile et repousser l'invasion. Malgré les craintes que feignaient encore d'éprouver les amis de Robespierre, les victoires de l'armée de Sambre-et-Meuse et surtout la journée de Fleurus délivraient la France de tout danger extérieur. On supportait donc avec peine les mesures terroristes, mais nul n'osait commencer l'attaque contre les chefs du système. La peur du dictateur épouvantait ses collègues, plus de 60 d'entre eux, raconte Thibaudeau, n'osaient plus coucher dans leur lit, car on parlait sans cesse d'abattre quelques têtes pour terminer la révolution. Les plus menacés, Tallien, Collot-d'Herbois, résolurent enfin de prévenir ses coups : Robespierre favorisa leurs projets. Irrité des sarcasmes de ses collègues le 20 prairial, il ne paraissait plus à la Convention depuis quarante jours. Ses adversaires profitèrent de cette absence pour se concerter. Ils commencèrent par le ridiculiser en intentant un procès à une folle visionnaire,



Catherine Théot, qui représentait Robespierre, « son fils chéri » comme le « Messie restaurateur promis par les Ecritures » ; ils firent ensuite courir les bruits de dictature, d'une nouvelle journée du 31 mai. Ces accusations tout à fait vraisemblables prenaient progressivement de la consistance, et les haines contre Robespierre grossissaient.

La lutte s'engagea à la Convention le 8 thermidor (28 juill.). Robespierre reparut à la tribune pour faire son apologie et menacer ses adversaires. Son discours fut écouté avec un silence glacial, et à la fin les députés, gagnés une fois encore, en votèrent l'impression. Le soir, il alla le lire aux jacobins « comme son testament ». Mais les acclamations de ses partisans, les forces armées de la commune sur lesquelles il croyait pouvoir compter, lui rendirent l'espérance. Le lendemain il revient à la Convention. Ses ennemis ont réussi pendant la nuit à gagner les députés de la Plaine à faire rapporter l'impression du discours et son envoi aux communes. Il veut monter à la tribune ; il est accueilli par les cris : « A bas le tyran ! A bas le dictateur. — Il n'y aura pas de 31 mai, » s'écrie Tallien ; et brandissant un poignard il ajoute : « J'ai juré de percer le sein du nouveau Cromwell, si la Convention n'avait pas le courage de le décréter d'accusation. » Barère, dans sa prévoyance, a préparé deux discours différents ; voyant Robespierre perdu, il parle contre lui. C'est en vain que celui-ci s'épuise en efforts impuissants; l'assemblée, qui naguère tremblait devant lui, refuse absolument de l'entendre. Il est enfin décrété d'accusation avec *Saint-Just*, *Couthon*, *Lebas*, et son frère *Robespierre le jeune* et, tous cinq, ils sont livrés aux huissiers, puis emmenés au Luxembourg. Mais la commune se soulève en leur faveur ; Henriot arme ses milices ; les concierges des prisons exigent des ordres signés de la commune pour recevoir les détenus, qui sont délivrés, conduits à l'hôtel de ville et acclamés. Robespierre triomphe encore s'il sait agir avec décision et promptitude ; mais il pré-

férait affronter le tribunal révolutionnaire, peut-être pour en sortir glorifié comme Marat, et ce fut la cause de sa perte. La Convention, qui avait commis l'imprudence de suspendre la séance, agit avec résolution dès qu'elle connut le danger. Les rebelles furent mis hors la loi; elle nomma *Barras* commandant de la force armée et fit envahir l'hôtel de ville qu'Henriot ne sut pas défendre. Robespierre le jeune était tombé d'une fenêtre en cherchant à s'enfuir. Robespierre se fracassa la mâchoire d'un coup de pistolet(1). Ils furent tous arrêtés, à l'exception de Lebas, qui s'était tué en se tirant un coup de pistolet.

Le lendemain 10 thermidor, les prisonniers comparurent devant le tribunal révolutionnaire, qui se borna à constater leur identité et les envoya à l'échafaud. Ils y arrivèrent à 4 heures du soir, après avoir passé à travers une foule immense qui ne pouvait contenir sa joie et acclamait leur leur chute. Presque toute la municipalité de Paris partagea leur sort.

9. Réaction thermidorienne. — Les auteurs *de la révolution de thermidor* avaient été groupés par la peur commune contre celui qui les menaçait tous; plusieurs parmi eux n'auraient pas été fâchés de continuer le mouvement révolutionnaire en leur faveur, avec un peu plus de modération; mais l'opinion publique imposa irrésistiblement une politique différente. Les portes des prisons s'ouvrirent, et dans Paris on compta plus de 12.000 détenus élargis. Dans les départements les massacres prirent fin. Les représentants les plus accrédités de la Terreur se virent successivement poursuivis et condamnés : *Coffinhal* avait péri le 12 thermidor; *Carrier* fut exécuté le 16 décembre, après un procès qui dura dix-neuf séances et jeta un jour sinistre sur les horreurs commises à Nantes; *Lebon*, *Fouquier-*

(1) Plus tard le gendarme Meda, devenu colonel, se vanta de lui avoir fracassé lui-même la mâchoire d'un coup de pistolet.

Tinville, *Hermann*, subirent le même sort l'année suivante (16 mai 1795), et ainsi de plusieurs autres. La loi du 22 prairial fut presque aussitôt rapportée (1er août 1794); on changea les membres du tribunal révolutionnaire, juges et jurés (10 août) ; on renouvela les comités, en particulier le comité de salut public, et le club des jacobins fut fermé (11 nov.). Les députés proscrits ou qui s'étaient enfuis pour échapper à la mort furent admis à siéger dans les rangs de la Convention (8 déc.). Les girondins survivants et les membres de la Plaine revinrent, au nombre de quatre-vingts, grossir les rangs *des thermidoriens*. La loi du maximum fut rapportée (23 déc.).

A la tête du nouveau mouvement on remarquait *Tallien*, qui s'était signalé par l'énergie de ses attaques contre Robespierre, et après lui *Barras*, *Legendre* et *Boissy d'Anglas*. Quelques centaines de jeunes gens qui n'appartenaient à aucune classe exclusivement, mais dont la plupart avaient vu leurs familles décimées par la guillotine, se réunirent pour réclamer la disparition d'un régime odieux. Leurs adversaires voulurent les tourner en ridicule sous le nom de *muscadins* ou de *jeunesse dorée*. Ils acceptèrent l'appellation et ne cessèrent de combattre les jacobins par la plume, les chansons, et au besoin par la canne ou le fusil.

Les journées du 11 germinal et du 1er prairial sont les dernières tentatives du parti violent pour reprendre le pouvoir.

10. Insurrections des jacobins (11 germinal, 1er avr.; - 1er prairial, 20 mai 1795). — Les jacobins, cependant, étaient loin de se résigner tranquillement au fait accompli. *Collot-d'Herbois*, *Billaut-Varennes*, *Barère*, *Vadier*, s'étaient plus d'une fois élevés contre les tendances nouvelles, qu'ils dénonçaient comme coupables de réaction royaliste. Ils avaient cherché à soulever la population; mais leurs adversaires ne se laissèrent pas prévenir; ils les décrétèrent d'accusation et les firent arrêter (2 mars 1795). Leur procès devint l'occasion d'une émeute. Les troubles inhérents à tant de bouleversements avaient amené une grande disette. Le peuple, excité par la famine, écouta ceux

qui la faisaient remonter à la chute de Robespierre et de son gouvernement. Il envahit la salle de la Convention en criant : « Du pain et la constitution de 1793 » (12 germinal, 1er avr.). Mais l'insurrection fut bientôt réprimée par *Pichegru*. Les accusés furent condamnés à la déportation, à l'exception de Vadier, qui avait réussi à s'évader. On condamna à la même peine 17 députés de *la Crête*, survivants de la Montagne, et qui avaient participé à la révolte.

Le 1er prairial (20 mai), un soulèvement plus formidable fut sur le point de réussir. Une populace furieuse envahit la salle, poussant les mêmes cris : « Du pain ! La constitution de 1793 ! » et réclamant le rappel des députés condamnés. Le président Boissy d'Anglas fut entouré et couché en joue. Un jeune député, *Féraud*, se précipita pour lui faire un rempart de son corps et reçut à bout portant un coup de pistolet qui le tua. Son cadavre fut décapité et la tête présentée au bout d'une pique au président (1), qui la salua avec respect, en continuant de résister aux sommations de la multitude. Cependant l'assemblée ne recevait pas de secours, et les députés s'enfuyaient les uns après les autres ou pactisaient avec l'insurrection. Celle-ci, à la fin, se trouva maîtresse de la salle. On procéda aussitôt à la nomination d'une commission extraordinaire, pour remplacer les comités et présider au nouveau gouvernement. Les choix se portèrent sur les représentants *Bourbotte*, *Prieur de la Marne*, *Duroi* et *Duquesnoy*. Mais, vers les neuf heures du soir, les sections fidèles arrivèrent en armes au secours de la Convention et la délivrèrent après une lutte violente de près de trois heures.

Les membres de la commission provisoire furent arrêtés, ainsi que *Romme*, *Albitte*, *Goujon*, *Soubrany* et *Pessard*. La commission militaire chargée de les juger en condamna six à mort : Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroi, Bourbotte

(1) Membre du comité de subsistance, Féraud était accusé de causer la famine.



et Soubrany (17 juin). Au sortir de l'audience, ils se frappèrent tous d'un couteau qu'on avait eu l'imprudence de leur laisser, et qu'ils se passaient de main en main, après s'en être successivement servis. Trois parvinrent à se tuer; les trois autres furent portés mourants sur l'échafaud.

11. Réaction dans les départements. — La province, comme Paris, avait gémi sous l'oppression de la Terreur; elle voulut de son côté faire expier leurs crimes aux hommes de sang qui l'avaient tyrannisée. Mais ici, de même qu'en toutes les circonstances analogues, les représailles populaires dépassèrent la mesure et dégénérèrent trop souvent en brigandages.

Les jacobins s'étaient rendus maîtres de Toulon (1er prairial 1795), et ils y recommençaient leurs désordres homicides. Mais *Isnard* harangua la milice qui s'était formée sous le nom de *compagnie du Soleil;* il la lança contre les terroristes renaissants, qui furent facilement vaincus et dispersés. Malheureusement, les vainqueurs, irrités par les souffrances passées, se livrèrent à de regrettables excès : 80 prisonniers furent massacrés au fort *Saint-Jean* à Marseille (5 juin); 29, à Aix (12 juin); 47, à Tarascon (27 mai-20 juin). Lyon, qui avait particulièrement souffert, eut aussi son heure de vengeance; dès qu'un jacobin était reconnu, on le poursuivait pour le précipiter dans le Rhône ou la Saône. Les autorités, néanmoins, apaisèrent peu à peu ces fureurs, et le calme revint insensiblement.

L'œuvre de la Convention, comparée aux réformes de la Constituante, paraît plus démocratique.

12. Œuvre législative de la Convention. — Deux ans après ses premières sessions, la Convention nationale put aborder la tâche qui était l'objet même de sa convocation, et doter la république d'une constitution et d'institutions durables.

L'œuvre législative de la Convention s'est exercée comme celle de la Constituante dans toutes les matières de gouvernement, mais toujours suivant des principes bien plus démocratiques et nettement révolutionnaires.

Aussi on lui doit dans l'ordre social : la suppression complète et sans indemnité des droits féodaux, le divorce, la concession de tous les droits des enfants légitimes aux enfants naturels, le livre de la bienfaisance nationale, c'est-à-dire la création d'une assistance publique et aux frais de l'état. Dans l'ordre administratif, judiciaire, elle publia le bulletin des lois, mit à l'étude le projet de code civil présenté par Cambacérès, décréta l'incompatibilité des fonctions administratives et judiciaires, et supprima les avoués.

En matière religieuse, elle déclara la neutralité de l'état et sépara l'église de l'état par le décret du 18 septembre 1794 (2e sans-culottide an II) ; mais elle rendit au culte les églises désaffectées (11 prairial an III). Elle essaya de créer un système complet d'instruction publique, avec trois degrés d'enseignement.

Un décret du 24 octobre 1795 ordonna dans les communes la création d'écoles primaires, mais qui ne furent jamais établies. Il devait y avoir par département une *école centrale* pour l'enseignement secondaire, et des *écoles spéciales* étaient annoncées pour l'enseignement supérieur. Elle institua *l'Ecole centrale des travaux publics* (28 septembre 1794), qui devint dans la suite *l'Ecole polytechnique*, *l'Ecole de Mars* ou *Ecole militaire*, une *Ecole normale* pour la formation des professeurs (30 oct. 1794). Elle fonda le Conservatoire des arts et métiers (10 oct. 1794), le Bureau des longitudes, le Musée du Louvre, le Musée d'artillerie, le Dépôt des archives, l'Institut des jeunes aveugles, l'Institut national de musique (Conservatoire), l'Ecole spéciale des langues orientales, ajoutée au Collège de France, l'Institut national de France, qui comprenait trois sections : littérature, sciences morales et pratiques, sciences physiques et mathématiques ; le Muséum d'histoire naturelle, ajouté au Jardin des plantes. Elle fit commencer le cadastre général des terres de France, et adopta le système métrique dont l'initiative était venue de la Constituante.

Enfin elle essaya de remédier au désordre des finances. Elle établit le grand livre de la dette publique, pour y inscrire toutes les dettes non viagères de l'état, des départements, des communes et des districts, afin d'annuler tous les anciens titres de créance quels qu'ils fussent, et de servir le même intérêt à tous les créanciers de l'état (24 août 1893). Mais elle fut obligée de continuer l'émission des assignats dont la valeur tomba ainsi chaque année (1).

La Convention chercha à profiter de l'expérience des premières années de la Révolution pour éviter les fautes déjà commises. Elle institua deux chambres et fortifia le pouvoir exécutif.

12. Œuvre constitutionnelle de la Convention. — Constitution de l'an III. — La constitution républicaine fut l'œuvre dernière de la Convention nationale. Une commission de 11 membres avait été chargée, après Thermidor, d'en élaborer le projet. Elle rédigea l'acte voté le 10 août 1795 (23 thermidor an III), connu sous le nom de constitution de l'an III. En tête venait la déclaration des droits de l'homme, jointe cette fois à la déclaration des ses principaux devoirs.

La composition du corps électoral et l'organisation des pouvoirs étaient successivement étudiées dans plus de six cents articles.

Le suffrage est universel, mais à deux degrés.

Les électeurs se divisent en deux degrés : *Les électeurs du premier degré* doivent avoir 21 ans, une année de domicile, et payer une contribution quelconque. A partir de l'an XII, ils devront savoir lire et justifier de leur profession ; *les électeurs du second degré* sont nommés par les électeurs primaires à raison de 1 sur 200. Ils doivent être âgés de 25 ans, jouir d'un revenu égal à 150 ou 200 journées de travail ; ils ont la charge de nommer les membres des administrations départementales, de la magistrature et du corps législatif.

Le conseil des Anciens et celui des Cinq-Cents forment le corps législatif.

Le *corps législatif* comprenait deux assemblées : le *conseil des Cinq-Cents*, dont les membres, au nombre de 500, devaient être âgés au moins de 30 ans ; le *conseil des An-*

(1) Un assignat de 100 livres valant 84 fr. en 1792, vaut en 1793 de 54 à 23 livres, en 1794, de 40 à 34 livres, et en 1795, de 18 à 0 liv. 87.

ciens, composé de 250 membres, âgés au moins de 40 ans. Les deux conseils étaient élus dans les mêmes conditions, renouvelables par tiers chaque année. Ils avaient les mêmes attributions aux seules exceptions suivantes : le conseil des Cinq-Cents avait le droit exclusif de proposer les lois, soumises à la formalité de trois lectures ; le conseil des Anciens pouvait transférer le corps législatif hors de Paris, s'il le jugeait opportun. Les deux conseils devaient toujours se réunir dans la même localité.

Cinq directeurs exercent le pouvoir exécutif.

Le *pouvoir exécutif* appartenait à un directoire de cinq membres, renouvelables chaque année par cinquième, dont la présidence était alternative et trimestrielle. Le conseil des Cinq-Cents formait, au scrutin secret, une liste de 50 noms parmi les membres du corps législatif ou les anciens ministres, et le conseil des Anciens, toujours au scrutin secret, choisissait les cinq directeurs sur cette liste. Le directoire ne pouvait délibérer sans la présence de trois de ses membres au moins. Il était responsable devant le corps législatif ; il nommait les ministres et les généraux qui dépendaient de lui.

Les fonctionnaires, même les magistrats, restaient éligibles comme en 1791. On supprimait simplement les tribunaux de district, et les petites municipalités de moins de 5.000 habitants. Il n'y aurait plus à leurs places que des tribunaux de département, et des municipalités de canton groupant toutes les communes disparues.

Cette constitution ne méritait plus les reproches que l'on avait adressés à celle de 1791. Elle établissait prudemment deux chambres, et donnait au pouvoir exécutif une autorité réelle. Mais en privant les conseils de la faculté de déposer les directeurs, et les directeurs du droit de dissoudre les conseils, elle provoquait des conflits difficiles à résoudre légalement.

13. Décrets de fructidor. — Enfin, pour assurer le triomphe des idées révolutionnaires, les membres de la

Au lieu d'imiter la décision de la Constituante, la Convention arrête, au contraire, que les deux tiers des futurs députés seront pris dans son sein. Ainsi son esprit survécut à son existence.

Convention, au lieu d'imiter ceux de la Constituante, décrétèrent que les deux tiers du corps législatif seraient formés de conventionnels (5 fructidor, 22 août), choisis par les assemblées électorales (13 fructidor, 30 août). La constitution, soumise à l'approbation des électeurs, fut acceptée par 914.000 voix sur 958.000 votants; les décrets n'obtinrent que 72.000 voix de majorité (1er vendémiaire, 23 septembre). Les élections furent fixées au 28 vendémiaire (20 oct.).

14. 13 Vendémiaire. — Fin de la Convention (4 brumaire, 26 oct. 1795). — Mais les royalistes et les jacobins se soulevèrent contre des mesures qui enlevaient sa liberté au suffrage universel. La section *Le Peletier* se mit à la tête du mouvement, et les autres s'unirent à elle pour marcher contre la Convention, qui sut prévenir le danger. Elle remplaça *Menou*, dont elle suspectait la fidélité, et confia le commandement de ses forces militaires à *Barras*, qui choisit pour second le général BONAPARTE. Celui-ci prit aussitôt d'énergiques et habiles dispositions. Les sectionnaires n'avaient pas d'artillerie; ils furent foudroyés par 30 pièces de canon, que le chef d'escadron *Murat* était allé chercher durant la nuit sur l'ordre de Bonaparte. Ils se dispersèrent, laissant le sol couvert de cadavres. La Convention triompha (13 vendémiaire, 5 oct.).

La journée du 13 vendémiaire parut un instant devoir ramener une réaction terroriste. Tallien et quelques thermidoriens parlaient de mesures de salut public à prendre; ils firent même nommer une commission dictatoriale de cinq membres. Mais l'opinion était trop fortement opposée; la commission fut obligée de disparaître.

Le 4 brumaire an IV (26 oct. 1795), la Convention nationale déclara sa tâche terminée, et fit place au Directoire.

VIIe LEÇON

GUERRE ÉTRANGÈRE. — L'EUROPE ET LA RÉVOLUTION DE 1792 A 1795

Sommaire. — 1. Les résolutions de l'assemblée Constituante, l'abolition de l'ancien régime excitèrent l'enthousiasme de tous les peuples qui souffraient des mêmes maux que les Français. Nulle part l'enthousiasme ne fut aussi grand qu'en Belgique, en Hollande, dans les pays du Rhin, en Lombardie, en Pologne, partout où les armées autrichiennes, prussiennes ou russes étaient détestées.

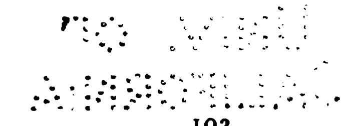
2. La révolution suscita naturellement autant de craintes chez les souverains que d'enthousiasme parmi les peuples. Ils réglèrent presque aussitôt les questions qui les divisaient, pour prêter toute leur attention aux affaires de France. La question d'Orient fut réglée entre Léopold II et Catherine II (1792). Léopold se réconcilia avec le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, Catherine avec le roi de Suède, Gustave III. Entre temps, les puissances accomplirent les derniers partages de la Pologne (1793-1975). La convention de Mantoue, renforcée par la déclaration de Pilnitz, ne contenait, toutefois, que des menaces plus dangereuses qu'utiles pour Louis XVI.

3. C'est l'Assemblée législative qui déclara la guerre à l'Autriche, le 20 avril 1792. C'est la mort de Louis XVI qui suscita la 1re coalition européenne contre la France (mars à avril 1793).

4. De 1792 à 1795, les guerres de la Révolution présentent quatre phases différentes : 1° du mois d'avril 1792 au mois d'octobre 1793, 1re phase : L'armée française désorganisée recule devant l'ennemi qui envahit la France. C'est la 1re invasion ; 2° du mois de novembre 1792 à la trahison de Dumouriez (mars-avril 1793), 2e phase : Les armées françaises, conduites par Dumouriez et Custine, conquièrent toute la Belgique et les pays du Rhin. C'est la 1re conquête ; 3° du mois d'avril au mois de décembre 1793, l'ennemi envahit toutes nos frontières, à la faveur de nos désordres et de la guerre civile. C'est la 2e invasion ; 4° à partir du mois de décembre 1793, les armées françaises, réorganisées par L. Carnot, et conduites par de nouveaux chefs : Jourdan, Hoche, Pichegru, reprennent partout l'offensive. C'est notre 2e conquête.

5. La paix de Bâle détacha de la 1re coalition la Prusse et l'Espagne (avril et juillet 1795). C'était peu de temps avant la séparation de la Convention. Elle laissait ainsi au Directoire le soin de rétablir la paix générale.

1. L'Europe et la Révolution. — La Révolution française n'excita nulle part un plus vif enthousiasme que parmi



L'enthousiasme des peuples pour la Révolution française excite la défiance des souverains.

les peuples qui souffraient durement de la domination autrichienne, russe ou prussienne. Tous ceux que Joseph II avait essayé de germaniser, les Belges et les Milanais, les Hollandais qui s'étaient vu imposer un stathouder par les armées prussiennes, les Polonais, partagés comme des esclaves en 1772, les Allemands du Rhin, souhaitèrent ardemment d'abord le succès de nos réformes, et bientôt après le succès de nos armes. Ainsi s'explique la facilité des premières conquêtes de la république.

Leur méfiance a pour effet immédiat la solution de toutes les difficultés politiques alors pendantes.

Les souverains auraient certainement assisté sans regret à la désorganisation de la France par la guerre civile, à l'abaissement de sa monarchie, même à la mort de son roi. Tout au plus en auraient-ils profité pour nous arracher quelques-unes de nos provinces. Mais les sympathies de leurs sujets pour la Révolution française devaient mieux exciter leur défiance que les supplications des émigrés. Ils réglèrent aussitôt toutes les difficultés qui pouvaient détourner leur attention des affaires de France. Catherine II et Léopold II, frère et successeur de Joseph II, renoncèrent au démembrement de la Turquie, et accordèrent la paix au sultan (paix de Sistova, 1791, et de Jassy, 1792). L'empereur se réconcilia avec le successeur de Frédéric le Grand, Frédéric-Guillaume II, au traité de Reichenbach (1790).

Le roi de Suède, Gustave III, renonça à poursuivre ses succès sur les Russes (paix de Verelo, 1790). — L'empereur avait promis à Mantoue, au comte d'Artois, la délivrance de Louis XVI ; le roi de Prusse se joignit à lui, et tous deux renouvelèrent la même déclaration à Pilnitz, au mois d'août 1791. — La mort de Léopold et l'avènement de François II ne modifièrent en rien l'attitude des puissances vis-à-vis de la France. C'est même le refus de François II de dissoudre les rassemblements d'émigrés qui amena la déclaration de guerre votée par l'Assemblée législative, le 20 avril 1792.

2. L'armée française en 1793. — L'armée française,

réorganisée par Choiseul et le comte de Saint-Germain, était, en 1789, l'armée la plus nombreuse de l'Europe et la mieux disciplinée après celle du roi de Prusse. 172 mille hommes, dont 120.000 fantassins, 33.000 cavaliers, 9 mille artilleurs, et près de 10.000 officiers, formaient cette belle armée (1).

C'est l'armée de l'ancienne monarchie qui forma le noyau et les cadres des armées de la Révolution. Elle fut renforcée par les volontaires de 1792.

La première émigration avait désorganisé ses cadres et même ses effectifs, mais la Constituante l'avait renforcée de 169 bataillons de volontaires qui recevaient le nom du département qui les avait fournis. Ces volontaires de 1791, au nombre de 60.000 au moins, furent bien vite encadrés dans les régiments de ligne. Ils devaient fournir d'excellents sous-officiers, puis des officiers, et même des généraux, tels que Davout, Victor, Bessières et Marceau.

L'assemblée législative n'ajouta rien à cette armée. Elle créa bien à Soissons un camp de 20.000 fédérés des départements, mais ils n'étaient ni disciplinés, ni instruits quand la guerre éclata.

3. Divisions de la guerre. — De 1792 à 1795, la France fut deux fois envahie par l'ennemi et deux fois nos armées réorganisées reprirent vigoureusement l'offensive et conquirent les pays entre la mer du Nord et le Rhin. Ces deux invasions et ces deux conquêtes forment les quatre grandes phases de la guerre jusqu'à l'avènement du Directoire. C'est que la guerre étrangère fut en rapports étroits avec l'histoire intérieure de la Révolution. Hésitante et incertaine au début, comme la révolution elle-même, elle devint vigoureuse avec la Convention. Ce sont nos défaites qui avaient amené la Terreur, ce sont nos victoires qui la ren-

Deux invasions et deux conquêtes, voilà les quatre phases que présente cette guerre de 1792-1795. On ne peut en séparer l'histoire de celle des troubles intérieurs.

(1) Elle comprenait 102 régiments d'infanterie à 2 bataillons de 9 compagnies, 79 d'infanterie française et 23 d'infanterie étrangère; 12 bataillons de chasseurs à pied, 7 régiments d'artillerie à 2 bataillons, 15 compagnies d'ouvriers et de mineurs, 26 régiments de cavalerie proprement dite, 18 régiments de dragons, 6 régiments de hussards et 12 de chasseurs. En tout, 216 bataillons d'infanterie, 14 d'artillerie, 206 escadrons d'hommes à cheval.



versèrent ; et il n'est pas un seul événement politique important, du 20 juin 1792 au 9 thermidor an II, qui n'ait eu pour cause et pour point de départ un événement militaire.

Trois armées, l'armée du Nord, l'armée de la Moselle, l'armée du Rhin, devaient, suivant le plan de Narbonne, pénétrer en Belgique.

4. Plan de campagne. — La guerre avait été déclarée à l'Autriche par Louis XVI encore au pouvoir, le 20 avril 1792, sous le ministère girondin. Grâce aux soins de *Narbonne*, membre du ministère précédent, trois armées avaient été promptement organisées et mises en état d'entrer en campagne. La première, commandée par *Rochambeau* (1), et forte de 50.000 hommes, gardait la frontière de Dunkerque à la Meuse ; la seconde, forte de 60.000 hommes, s'étendait de la Meuse aux Vosges, elle était commandée par *la Fayette* (2) ; enfin, *Lukner*, avec une troisième armée de 45.000 hommes, devait se tenir dans les pays situés entre les Vosges et le Rhin. Plus tard, une quatrième armée, sous les ordres de *Montesquiou*, fut envoyée en observation du côté des Alpes, contre les troupes de la cour de Turin.

Le plan de campagne, assez habilement tracé par Dumouriez, revenait à envahir les Pays-Bas, qu'il paraissait facile de détacher de l'Autriche, contre laquelle ils venaient récemment de se soulever. L'armée de La Fayette était désignée par sa position pour les opérations les plus importantes. Elle devait pénétrer en Belgique par *Givet* et *Namur*, pour se porter sur *Liège* ou *Bruxelles*. Les deux armées de Rochambeau et de Lukner devaient appuyer ce mouvement, en agissant sur les deux ailes de l'armée centrale. Mais les débuts ne répondirent pas aux espérances conçues.

5. Premiers engagements. Première invasion. — Le général *Biron*, de l'armée de Rochambeau, était sorti de

(1) Rochambeau fut remplacé, aussitôt après les premières déroutes, par Luckner, et Lukner fut remplacé au Rhin par Biron.

(2) La Fayette échangea son commandement avec Lukner pour se trouver plus près de Paris, qu'il comptait surveiller.

Valenciennes et venait d'occuper *Quiévrain.* Deux régiments de dragons, à la vue de l'ennemi, se débandèrent en criant à la trahison et entraînèrent le reste des troupes (27 avr.). Le lendemain, le général *Dillon* partait de *Lille* avec 3.000 hommes de la même armée; il marchait sur *Tournay*, lorsque l'apparition de l'ennemi produisit une panique semblable sur ses soldats, qui s'enfuirent après l'avoir massacré, ainsi que plusieurs officiers. La Fayette, qui s'était avancé jusqu'à *Givet*, fut obligé d'arrêter sa marche offensive. Nous avons vu les conséquences de ces revers sur la marche des affaires intérieures, le 20 juin et le 10 août.

L'ennemi envahit la vallée de la Meuse.

Après le 10 août, La Fayette quitta l'armée avec son état-major. Dumouriez n'arriva pour le remplacer que le 19 août. Le DUC DE BRUNSWICK, fortifié par l'arrivée de deux corps autrichiens, sous les ordres de *Clairfayt*, se trouvait à la tête de 80.000 hommes. Il entra sur le territoire français avec d'autant plus de facilité que la fuite de La Fayette avait un instant laissé l'armée sans direction. *Longwy*, investi le 20 août, capitula le 22; *Verdun* vit les ennemis sous ses murs le 31, et se rendit le 2 septembre, malgré l'opposition du commandant *Beaurepaire*, qui se tua d'un coup de pistolet pour ne pas signer la capitulation. Un jeune officier, appelé à une courte mais brillante carrière, MARCEAU, fut chargé de la porter au roi FRÉDÉRIC-GUILLAUME. On accusa, mais sans apporter aucune preuve, les jeunes filles de Verdun d'être allées au-devant du prince ennemi lui remettre les clefs de la ville.

L'invasion de la France se continue régulièrement ; l'ennemi entre en Champagne.

6. Bataille de Valmy (20 sept.). — La nouvelle de la capitulation de Longwy arriva le 26 août à Paris. Elle amena les massacres de septembre et fit prendre les mesures les plus énergiques. L'assemblée décréta que Longwy aurait ses murs rasés, que ses habitants perdraient pour dix ans le titre de citoyen français ; en même temps, la peine de mort fut portée contre tout habitant qui parlerait de capitulation dans une ville assiégée. On fit des levées extraordi-



naires, et les volontaires vinrent s'enrôler nombreux pour la défense de la patrie menacée. Mais les décrets n'arrêtent pas la marche d'un ennemi victorieux, et les nouveaux engagés ne pouvaient aussitôt contribuer efficacement à une résistance sérieuse. C'est donc sur la vieille armée que reposait toute l'espérance de succès.

Dumouriez, nommé à la place de la Fayette, résolut de s'appuyer sur l'*Argonne*. Il fit occuper les cinq défilés du *Chêne-Populeux*, de la *Croix-au-Bois*, du *Grand-Pré*, des *Islettes* et de la *Chalade*, par lesquels l'ennemi pouvait pénétrer dans le bassin de la Seine, et qu'il appelait les *Thermopyles de la France. Kellermann*, qui avait remplacé Lukner, était venu, sur son ordre, le seconder à sa droite.

Le 13 septembre, les troupes ennemies franchirent la Croix-au-Bois, où l'on avait omis de faire les travaux ordonnés par Dumouriez ; *Duval*, qui commandait le Chêne-Populeux, dut se retirer pour ne pas être coupé du reste de l'armée. Des conseils, en apparence sages, recommandaient à Dumouriez de reculer. Mais le général en chef forma un projet plus hardi ; il abandonna le Grand-Pré, donna l'ordre à ses lieutenants de le rejoindre, et vint s'établir près de *Sainte-Menehould*, dans une position habilement choisie entre l'ennemi et la frontière, son armée faisant face à Paris. Le duc de Brunswick, de son côté, résolut de le forcer. Le 20 septembre, il fit attaquer le moulin de Valmy, véritable clef de la position. Le combat se réduisit de part et d'autre à une assez vive canonnade de quelques heures et à deux assauts à la baïonnette, ordonnés par le roi de Prusse et repoussés par les Français. Le succès était dû aux habiles mesures prises par Dumouriez, à l'énergie de Kellermann, qui eut à soutenir tout l'effort de l'ennemi, et à la bravoure des deux jeunes princes d'Orléans, le *duc de Chartres* (Louis-Philippe) et le *duc de Montpensier*.

7. Retraite des Prussiens. — Ce fut moins un engagement sérieux qu'une escarmouche ; des deux côtés, on n'eut

pas plus de 800 hommes hors de combat. Mais l'effet moral fut immense. L'armée française reprit confiance en ses chefs ; l'ennemi ne dédaigna plus nos soldats, qu'il avait affecté de regarder jusque-là comme une cohue indisciplinée de laquelle il y avait peu à s'inquiéter. Le duc de Brunswick craignit de marcher sur Paris, en laissant derrière lui une armée aguerrie. Il s'arrêta donc, malgré l'avis contraire de Frédéric-Guillaume, et après une dizaine de jours de négociations stériles, il reprit le chemin de la frontière avec son armée décimée par la disette et la maladie (1er oct.).

Dumouriez gagna du temps après Valmy pour exercer ses troupes, et laissa l'ennemi se retirer tranquillement.

Dumouriez aurait pu l'inquiéter dans sa retraite ; il préféra laisser sortir du territoire français un ennemi encore redoutable, d'accord en cela avec le conseil des ministres et inspiré par une sage prudence. Il se contenta de le suivre à distance, de faire occuper Verdun par Dillon (12 oct.) et Longwy par Kellermann, lorsque ces places eurent été abandonnées par les ennemis.

L'invasion attaqua aussi le département du Nord ; Lille fut bombardée.

Pendant que ces événements se passaient en Champagne, les Autrichiens, sous la conduite du prince *Saxe-Cobourg-Teschen*, pénétraient par le nord et mettaient le siège devant Lille (16 sept.), qu'ils bombardèrent durant huit jours (29 sept.-7 oct.). La ville résista vaillamment, et l'ennemi dut se retirer sans avoir pu réussir dans sa tentative.

C'est la désunion de nos ennemis et l'enthousiasme provoqué par Valmy qui permirent à Dumouriez et à Custine de reprendre l'offensive en Belgique, sur le Rhin et vers les Alpes.

8. Deuxième période : Jemmapes (6 nov.) ; première conquête. — L'armée prussienne avait repassé le Rhin le 22 octobre, rejetant la responsabilité de son échec sur le peu d'appui que lui avaient fourni les Autrichiens. Déjà se manifestaient entre les ennemis de la révolution l'esprit de jalousie et la désunion qui sauvèrent bien des fois nos armées.

Dumouriez, débarrassé de l'armée prussienne, marcha contre les Autrichiens, qui s'étaient établis sur les hauteurs de Jemmapes avec 27.000 hommes, dans une position jugée inexpugnable. Le général français, qui en commandait 40.000, n'hésita pas à les attaquer (16 nov.). Le duc de Chartres se

fit encore remarquer, à la tête d'un bataillon de volontaires. La victoire fut décisive. L'ennemi battit en retraite, perdant 10.000 hommes, hors de combat ou prisonniers, et abandonnant la Belgique, que Dumouriez fit rapidement occuper par ses troupes.

Le général Biron avait reçu de Dumouriez l'ordre de s'avancer vers *Coblentz*, en gardant toujours ses communications avec Kellermann, qui devait opérer sur la Moselle. Biron détacha *Custine*, qui enleva successivement *Spire* (30 sept.), *Worms* (1er oct.), *Mayence* (21) et *Francfort-sur-le-Mein* (22). Mais ces rapides succès, dus principalement à l'absence de troupes ennemies, s'arrêtèrent bientôt. Il lui fallut évacuer Francfort (2 déc.) et s'enfermer dans les fortifications de Mayence.

Montesquiou pénétra dans la Savoie, entra dans Chambéry sans coup férir (22 sep.); il s'empara de tout le pays, qui fut annexé sous le nom de département du *Mont-Blanc*.

Son lieutenant *Anselme* faisait en même temps la conquête de Nice (29 sept.), avec le concours de la flotte de Toulon commandée par *Truguet*.

La Convention envoyait à la suite des armées des émissaires chargés de propager les idées révolutionnaires dans les contrées envahies, et qui recevaient à cet effet pleins pouvoirs. Dumouriez aurait voulu ménager la Belgique et lui laisser une liberté à peu près entière. Les représentants en jugèrent autrement; ils la soumirent à des réquisitions militaires, y firent proclamer la souveraineté du peuple, l'abolition des biens du clergé. Il s'agissait de *mettre les Belges au pas ;* mais c'était commettre une injustice et une maladresse.

La défaite de Nerwinde amène la défection de Dumouriez au début du mois d'avril 1793.

9. Défaite et défection de Dumouriez. — La mort de Louis XVI avait amené contre nous la coalition de presque tous les états d'Europe. La Convention, qui avait ordonné une levée extraordinaire de 300.000 hommes, résolut de prendre l'offensive, en s'inspirant des plans hardis de Dumouriez.

Parti d'*Anvers*, ce général entra sur le territoire hollandais le 18 février 1793 ; il s'empara presque aussitôt de *Bréda* et de *Gertruydemberg* (4 mars). Il se proposait d'avancer jusqu'à Amsterdam, afin de prendre les Hollandais à revers, tandis que ses lieutenants les auraient attaqués de front par le Limbourg et le Luxembourg. Mais le prince de *Saxe-Cobourg* passa la *Roër* et força *Miranda* à lever le siège à peine commencé de *Maëstricht*. *Beaulieu* venait du Luxembourg par le sud ; *Clairfayt* avait quitté les bords de l'*Erft* et s'avançait par l'est ; ils réunirent leurs forces vers Tongres et Saint-Trond, et poussèrent les Français jusqu'à NERWINDE. — Sur les réclamations de ses lieutenants et les injonctions pressantes de la Convention, Dumouriez dut quitter la Hollande. Le 13 mars, il était à Louvain, et, le 18, il attaquait l'ennemi à NERWINDE, sur la petite Ghette. Le centre, où il combat avec le duc de Chartres, et la droite, commandée par Valence, enfoncent l'ennemi ; mais à gauche Miranda est forcé de reculer, et sa retraite entraîne celle de toute l'armée. Dumouriez rentra dans ses positions en bon ordre. Il avait eu 4.000 hommes hors de combat et perdu 6.000 fuyards.

Ses troupes n'étaient pas faites pour résister à des revers, et les conséquences surtout furent mauvaises. Cependant la situation était loin d'apparaître désespérée ; le combat de *Fellenberg*, gagné sur le prince de Cobourg quatre jours plus tard (22 mars), le prouva bien. Mais il était profondément mécontent du régime qui gouvernait la France, et il projetait d'en débarrasser le pays. Il s'ouvrit de ses intentions au colonel autrichien *Mack*. Son projet était de marcher sur Paris, d'accord avec le prince de Cobourg, de délivrer la France des tyrans « imbéciles ou féroces » qui l'opprimaient, et de rétablir la royauté en la personne du jeune Louis XVII ou du duc d'Orléans.

Ses manœuvres furent dénoncées. Danton lui écrivit pour le ramener à d'autres sentiments ; il n'en obtint rien. Alors

la Convention envoya cinq commissaires : *Camus*, *Lamarck*, *Bancal*, *Quinette* et *Beurnonville*, avec ordre de l'arrêter. Au lieu d'obtempérer à leur mandat, Dumouriez les fit prendre et livrer aux Autrichiens (3 avril). Mais ses troupes refusèrent de le suivre dans son dessein de marcher sur Paris. Il n'eut d'autre ressource que de passer dans le camp ennemi, avec le jeune duc de Chartres. Les cinq commissaires livrés furent échangés plus tard contre la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette (5 avril).

Après la trahison de Dumouriez, d'avril à octobre 1793 l'ennemi envahit toutes nos frontières.

10. Troisième période ; deuxième invasion. — Dumouriez manquait des qualités morales qui font le véritable homme d'état ; mais c'était un général habile, et sa défection fut suivie de toute une série de revers.

Dampierre l'avait remplacé au commandement de l'armée du Nord. Forcé dans le *camp de Famars*, il se retira au *Camp de César*, sous *Bouchain*, et reçut dans le combat de *Valenciennes* une blessure dont il mourut le lendemain. — *Custine*, appelé des bords du Rhin pour prendre son commandement, laissa Clairfayt s'emparer de *Condé*, après un siège de trois mois vaillamment soutenu par *Chancel* (12 juill.). Le duc d'York prit *Valenciennes* (28 juill.) à la suite d'un bombardement ininterrompu de quarante et un jours. Le Camp de César fut emporté et le département du Nord envahi. Custine fut rappelé à Paris et condamné à périr sur l'échafaud.

Les opérations sur le Rhin n'étaient pas plus heureuses. Nous avons laissé Custine abrité sous les murs de *Mayence*. Les succès des Autrichiens avaient rendu sa position très critique. Il se retira précipitamment sur *Landau*, laissant 20.000 hommes pour défendre Mayence. Les Prussiens en commencèrent le siège le 10 avril. La garnison, commandée par *Kléber*, *Auber-Dubayet* et *Meunier*, fit une résistance héroïque. Elle capitula le 25 juillet, après avoir épuisé toutes ses ressources, obtint les honneurs de la guerre et s'engagea à ne pas porter les armes à la frontière

pendant un an. Elle fut envoyée en Vendée. — Custine était allé dans le Nord. Il fut remplacé sur le Rhin par *le général de Beauharnais*, qui n'eut pas plus de succès et qui, comme lui, expia sur l'échafaud ses revers ou peut-être son incapacité.

Du côté des Pyrénées, le général espagnol *Ricardos* avait pénétré dans le *Roussillon*, s'était emparé de *Saint-Sauveur*, de *Cerda* (17 avr.), de *Céret* (20 avr.), du *Mas d'Eu* (19 mai), de *Fort-les-Bains* (3 juin), de *Bellegarde* (25 juin), de *Villefranche* (3 août), et de *Peyretortes* (8 sept.). Les généraux *Flers* et *Barbantane* furent destitués et remplacés par le vieux général *Dagobert*, âgé de 76 ans. — Dans le *comté de Nice*, le général *Brunet* ne put réussir à déloger les *Austro-Sardes* de leur camp de *Saorgio*.

C'est par l'amalgame et par une tactique nouvelle, les opérations par grandes masses, que Carnot releva nos armées et repoussa l'invasion.

Quatrième période. Premiers succès vers le nord. — A la fin du mois d'août et au commencement du mois de septembre, nos armées était partout vaincues, notre territoire envahi, et la France sérieusement menacée. Un membre du comité du salut public, Carnot, spécialement chargé des affaires militaires, imprima aux opérations une marche nouvelle. On a dit de lui qu'il avait organisé la victoire.

La levée extraordinaire de 300.000 hommes avait donné de nombreux soldats, qui commençaient à être exercés. La levée en masse, décrétée le 23 août, fournit bientôt plus de 700.000 combattants. Pour encadrer ces recrues il imagina en effet l'amalgame. A chaque bataillon d'infanterie de ligne il adjoignit deux autres bataillons nationaux de jeunes soldats. Les trois bataillons réunis formaient une demi-brigade, dont tous les soldats portaient maintenant le même uniforme, l'habit bleu de volontaire. Il eut ainsi 210 demi-brigades d'infanterie et bientôt, toujours par l'amalgame, 95 régiments de cavalerie. Deux régiments formaient une brigade, deux brigades d'infanterie et une brigade de cavalerie formaient une division. Les divisions étaient réparties

entre treize armées (1) le long de nos frontières. Afin de pouvoir utiliser immédiatement ces nouvelles troupes, Carnot commanda aux généraux de changer de tactique et de tomber à l'improviste sur les bataillons ennemis, en les chargeant à la baïonnette et par grandes masses. On déconcerterait de la sorte des adversaires qui s'avançaient avec une extrême circonspection et méthode.

Jourdan, par sa victoire de Wattignies, délivre la frontière du nord des Autrichiens.

Le général *Houchard*, agissant le premier selon ces instructions, battit le *duc d'York* à *Hondschoote* (8 sept.), et lui fit lever le siège de *Dunkerque;* cinq jours après, il battit les Hollandais à *Menin* (13 sept.); mais une panique de ses soldats lui fit perdre le combat de *Courtray* et le ramena sous les murs de *Lille* (15 sept.). Il fut privé de son commandement, mandé à Paris, condamné et exécuté. — Le prince de Cobourg venait de prendre le *Quesnoy* (11 oct.) et faisait le siège de *Maubeuge*. JOURDAN, simple chef de bataillon au commencement de la campagne et âgé de 31 ans, fut nommé général en chef de l'armée du Nord, en remplacement du général Houchard. Il attaqua le prince de Cobourg, qui s'était établi à WATTIGNIES dans des positions formidables : *Si les Français me chassent d'ici*, disait-il, *je me fais républicain*. La bataille dura deux jours (15 et 16 oct.); mais à la fin l'ennemi fut repoussé de toutes parts. Dunkerque et Maubeuge furent sauvées, les Autrichiens rejetés hors de nos frontières du nord.

Hoche, général de l'armée de la Moselle, rejoint à travers les Vosges l'armée du Rhin, commandée par Pichegru, et tous deux chassent les ennemis de l'Alsace et envahissent le Palatinat.

12. Campagnes du Nord-Est et du Sud. — Du côté des Vosges, les Prussiens, commandés par le DUC DE BRUNSWICK, avaient gagné la bataille de *Pirmasens* (14 sept.), tandis que les Autrichiens, un mois plus tard (13 oct.), sous les ordres de WURMSER, forçaient les lignes de *Wissembourg*. HOCHE, jeune général de 25 ans, fut mis à la tête de l'armée de la Moselle, et vint attaquer les Prussiens, qui bloquaient

(1) Armées d'effectifs très inégaux La garnison de Mayence, envoyée ensuite en Vendée, formait à elle seule une armée distincte, la douzième.

Landau : mais il ne put les forcer dans leurs positions de *Kayserlautern* et dut battre en retraite (26-28 nov.). PICHEGRU cependant, avec l'armée du Rhin, poussait Wurmser, le chassait des lignes de la Zorn et le contraignait de reculer sur la Moder. Hoche, se dérobant à Brunswick, traversa les Vosges, vint prendre les Autrichiens par flanc, leur enleva successivement les fortes positions de *Reischoffen*, de *Frœschwiller* et de *Wœrth*, pendant que Pichegru les attaquait de front à *Haguenau*. Ainsi pressé par deux adversaires, le général autrichien se retira précipitamment vers la *Lauter*.

Les deux armées firent leur jonction et furent placées sous le commandement unique de Hoche. Les Autrichiens et les Prussiens se réunirent aussi. Ils espéraient prendre leur revanche dans une bataille générale ; mais Hoche remporta la célèbre victoire du GEISBERG (25 déc.). Les armées ennemies, de nouveau séparées par leur défaite, s'enfuirent dans deux directions différentes ; Wurmser repassa le Rhin à Philipsbourg, et Brunswick recula jusqu'à Mayence. Hoche envahit le Palatinat. Les frontières du nord et du nord-est étaient délivrées.

Sur les Alpes et du côté des Pyrénées, les opérations avaient moins d'importance. *Kellermann* avait repoussé les Piémontais au delà du *Petit-Saint-Bernard ;* dans le *comté de Nice*, *Masséna* avait contenu les Austro-Sardes. Aux Pyrénées, *Dagobert* n'avait pu reprendre le Mas d'Eu à *Ricardos*, et les Espagnols avaient même réussi à occuper *Collioures*, *Port-Vendres* et *Saint-Elme* (22 déc.). Mais ces faibles échecs ne pouvaient empêcher le fruit des glorieux avantages remportés ailleurs. La campagne de 1793, inaugurée par des revers, se terminait par des succès.

13. Succès définitifs. Deuxième conquête, 1794. — Saint-Just venait de faire mettre Hoche en prison ; l'intervention de Carnot d'abord, la révolution thermidorienne ensuite, empêchèrent le brillant officier de porter sa tête

sur l'échafaud. Pichegru reçut le commandement de l'armée du Nord.

Le prince de Cobourg s'empara de *Landrecies* (30 avril) ; mais les généraux *Souham* et MOREAU, lieutenants de Pichegru, battirent Clairfayt à *Mouscron* (29 avril) et à *Courtray* (11 mai). Le duc d'York, qui était parvenu à occuper les environs de Lille, cherchait à opérer sa jonction avec Clairfayt; Souham l'en empêcha par la bataille de *Tourcoing*. Pichegru, ayant suivi l'ennemi dans sa retraite sur Tournay, livra le combat indécis de *Pont-à-Clein* (22 mai); il défit Clairfayt au plateau d'**Hooglède** (17 juin) et s'empara d'*Ypres* (18).

La journée décisive de Fleurus permet à l'armée de Sambre-et-Meuse d'occuper toute la Belgique.

14. Armée de Sambre-et-Meuse. Bataille de Fleurus (27 juin). — L'armée de la Moselle et la droite de l'armée du Nord formèrent l'armée de Sambre-et-Meuse, forte de 70.000 hommes, avec laquelle Jourdan allait envahir la Belgique et commencer la série des grandes victoires. Après plusieurs vaines tentatives, il venait de passer la Sambre; mais il fut repoussé devant *Charleroi* et contraint de retourner sur ses pas (16 juin). Une cinquième tentative, essayée sur les instances de Saint-Just, fut couronnée de succès; Charleroi se rendit (26 juin). Le lendemain, le prince de Cobourg vint nous attaquer à FLEURUS. Pendant près de douze heures, la bataille resta indécise. L'aile droite, commandée par Marceau, fut rompue; mais son intrépide chef sut la rallier et la contenir. Kléber et Soult s'illustrèrent à l'aile gauche; Jourdan était partout. Enfin, vers le soir, l'ennemi fut repoussé sur tous les points.

C'est à Fleurus que les aérostats furent employés pour la première fois à faire connaître les positions et les mouvements de l'ennemi. Le plus beau résultat de cette journée fut la fin de la Terreur et la chute de Robespierre.

La conquête de la Hollande par Pichegru se fit dans six mois.

15. Conquête de la Hollande. — Jourdan, victorieux, marcha vers Bruxelles en poursuivant les Autrichiens, pendant que Pichegru, poussant le duc d'York vers la Hollande,

prenait la même direction. Leurs armées réunies gagnèrent la bataille de la **Montagne de fer** sur Cobourg (juillet 1794); elles se séparèrent ensuite, sans interrompre pour cela leurs exploits. — Pichegru s'empara d'*Anvers* (juillet), du fort l'Ecluse (25 août); il battit le duc d'York sur la *Dummel* (14 sept.) et sur l'*Aa*, s'empara de *Crèvecœur* (29 sept.), de *Bois-le-Duc* (10 oct.), de *Nimègue* (8 nov.). Le froid rigoureux, qui survint brusquement et fit descendre le thermomètre à 17°, ne l'arrêta pas. Il franchit le *Vaal* (9-10 janvier 1795), pénétra dans *Utrecht* (17) et dans AMSTERDAM (20 janvier), où nos soldats forcèrent l'étonnement de tous par la discipline admirable qu'ils observèrent sous un froid rigoureux, dont ne pouvaient les garantir des vêtements en lambeaux.

La Hollande était conquise; sa flotte, prise par les glaces dans le Zuyderzée, fut capturée par des escadrons de cavalerie. Le stathouder s'était enfui en Angleterre, et le duc d'York se retira dans le Hanovre.

Le général Jourdan fit en deux mois la conquête du Palatinat.

16. Opérations vers le Rhin et le Midi. — Jourdan, de son côté, dont l'armée s'élevait à 100.000 hommes, s'empara de *Tongres* et de *Liège*, battit les Autrichiens sur *l'Ourthe* (18 sept.), sur la Roër, au *plateau d'Andelhoven* (2 oct.), entra dans Cologne (6 oct.), à *Bonn* (20 oct.) et à *Coblentz*. Il avait donné la main à l'armée de la Moselle qui, sous le commandement de *Michau*, s'était emparée de *Kaiserslautern* après un premier échec, et de *Worms*, et à celle du Rhin, avec laquelle MOREAU avait pris Trèves. Leurs armées réunies s'emparèrent de la ville de *Manheim* et occupèrent tout le Palatinat.

Du côté des Alpes, le général *Dumas*, d'abord vaincu *au mont Cenis* (24 mars), s'emparait *du mont Valaisin*, *du Petit-Saint-Bernard* (24 avr.) et *du mont Cenis* (14 mai). — Dans le comté de Nice, *Dumerbion*, secondé par BONAPARTE, enlevait le camp de *Saorgio* (28 avr.), et s'emparait de *Savone* qui lui livrait la Ligurie (24 sept.).



Dans les Pyrénées orientales, Dugommier, qui venait de prendre Toulon, fut chargé des opérations à partir de janvier 1794. Il enleva le formidable camp du Boulou où il trouva 140 pièces de canon (1er mai); il reprit Collioure, Port-Vendres et Bellegarde, pénétra en Espagne, livra la bataille de la Mouga qui dura quatre jours (17, 18, 19, 20 nov.), mais au début de laquelle il fut tué. Son lieutenant et successeur *Pérignon* battit enfin l'armée espagnole qui perdit aussi son chef, le général La Union. Il s'empara *de Figuières* (27 novembre) et de *Rosas*, au bout d'un siège de 70 jours (26 nov.-3 fév.). — Aux Pyrénées occidentales, le *général Muller* avait à son tour pris l'offensive; il s'était emparé de *Fontarabie* (31 juillet), de *Saint-Sébastien* et de *Tolosa* (4, 9 août). *Moncey*, qui le remplaça, se rendit maître de *la vallée de Ronceveaux* (18 oct.), occupa *les provinces basques*, *Vittoria* et *Bilbao* (mai, juill. 1795).

La guerre maritime ne fut même pas soutenue. La France perdit toutes ses colonies.

17. Revers maritimes. — Sur mer, nous étions loin d'obtenir les mêmes succès. L'émigration ou la proscription nous avait fait perdre ces officiers de marine qui avaient si brillamment soutenu l'honneur du pavillon français durant la guerre de l'Indépendance (1). Or, la formation des officiers de mer est plus longue et plus difficile que celle des généraux de terre. Aussi n'eûmes-nous guère à enregistrer que des revers.

Les Anglais nous enlevèrent les Antilles. Le 1er juin 1794, ils remportèrent une victoire navale en vue de Brest. Les représentants *Jean-Bon-Saint-André* et *Prieur de la Marne* firent sortir vingt-six vaisseaux de la rade de Brest, pour protéger un convoi de blé qui arrivait d'Amérique. Ils ordonnèrent à l'amiral *Villaret-Joyeuse* de livrer le combat à

(1) « La France, dit l'amiral Jurien de la Gravière, dans les dernières années du règne de Louis XVI possédait 246 bâtiments de guerre et de charge armés de plus de 13.000 canons, 1.300 ou 1.400 officiers, partagés en neuf escadres; 90.000 matelots, portés sur les registres de l'inscription maritime. » *Souvenirs d'un amiral*, I, p. 309.

une flotte anglaise, forte de trente vaisseaux, qui était près de l'île d'*Ouessant* sous le commandement de l'amiral *Howe*. Les Français perdirent 8.000 hommes et sept vaisseaux, dont six furent pris, tandis que le septième, le **Vengeur**, aima mieux sombrer que de se rendre. — Le convoi de blé entra dans Brest. Mais notre marine ne pouvait plus lutter contre celle de l'Angleterre qui nous enleva bientôt *Pondichéry*.

La paix de Bâle avec la Toscane, la Prusse, la Hollande, l'Espagne.

18. Traités de Bâle (1795). — Cependant les brillants succès obtenus par nos armées de terre déterminèrent quelques puissances à faire des propositions de paix. — *Le grand-duc de Toscane*, que la pression exercée par les Anglais avait seule décidé à prendre part à la coalition, fut le premier qui songea à engager des négociations; il signa un traité de neutralité et envoya un représentant à Paris (9 février). LE ROI DE PRUSSE, fatigué d'une guerre dans laquelle il ne jouait qu'un rôle assez effacé et où il ne gagnait que des revers, préoccupé d'ailleurs des affaires de la Pologne dont le dernier partage lui valut *Varsovie* (1795), céda provisoirement ses possessions de la rive gauche du Rhin par le **traité de Bâle** (5 avril), avec promesse de les abandonner définitivement, s'il recevait en Allemagne des compensations suffisantes par des sécularisations prévues. *Les Pays-Bas hollandais*, érigés en *république Batave* par le **traité de la Haye**, cédèrent *Maëstricht* et *Venloo*, accordèrent le droit de garnison dans les places *du Brabant septentrional*, une indemnité de guerre, la libre navigation sur leurs fleuves, la faculté de disposer de leur flotte et de leurs troupes contre l'Angleterre. — L'Espagne à son tour posa les armes et, par *le traité de Bâle* (14 juill.), céda la partie de Saint-Domingue qui lui appartenait, en échange des villes qui lui avaient été prises.

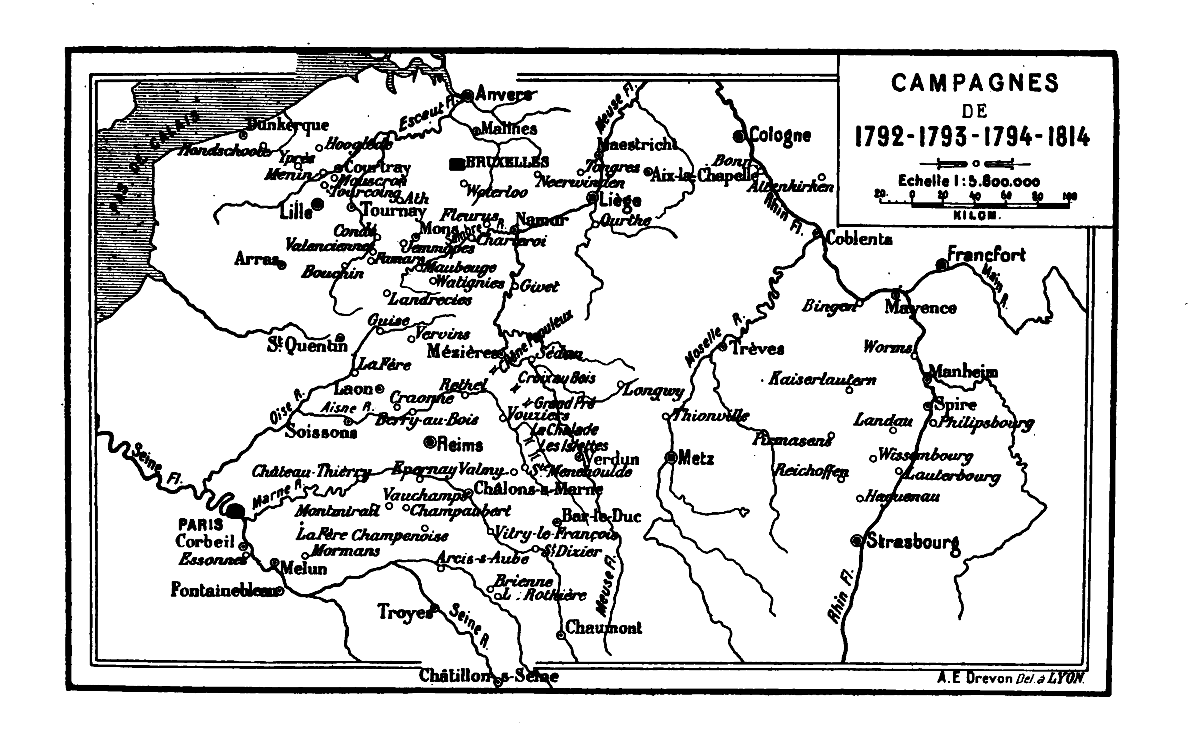
La France avait encore à combattre l'Angleterre, l'Autriche qui entraînait avec elle la plupart des princes allemands, la Sardaigne et la Bavière. Mais le faisceau de la grande coalition était rompu.

Au moment de l'avènement au Directoire nos armées gardaient leurs positions tout le long du Rhin.

19. Campagne de 1795. — L'année 1795 ne fut signalée par aucun événement important, en dehors de ceux que nous venons de raconter. Les armées, laissées dans un complet dénûment, manquaient de matériel, les soldats désertaient.

Jourdan, à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, avait passé le Rhin à *Dusseldorf* et à *Neuwied;* mais Clairfayt et Wurmser le lui firent repasser, et Clairfayt battit ses troupes occupées au siège de Mayence. — Pichegru, avec l'armée du Rhin, avait pris *Luxembourg* et pénétré dans *Manheim;* mais Wurmser le rejeta de l'autre côté du Rhin. Fortement suspecté de royalisme et de négociations secrètes avec le prince de Condé, il se démit du commandement (1). — En Italie, *Schérer*, secondé par Masséna, gagna la victoire de *Loano* qui assurait ses communications avec Gênes (3 nov.). Mais la mauvaise saison ne permit pas de tirer avantage de ce succès. — C'est à peine si durant cette campagne nous avions pu garder nos positions.

(1) Au camp d'Altkirch, il entra en relations avec un agent royaliste : Faure-Borel, libraire, puis avec Montgaillard, autre agent des émigrés, pour se rallier à l'armée de Condé, ou se faire battre. Il avait déjà commencé à exécuter son plan quand il offrit sa démission.



CAMPAGNES
DE
1792-1793-1794-1814
Echelle 1 : 5.800.000
KILOM.
Anvers
Malines
BRUXELLES
Dunkerque
Hondschoote
Ypres
Menin
Hooglede
Courtray
Mouscron
Tourcoing
Ath
Lille
Tournay
Condé
Valenciennes
Arras
Bouchin
Famars
Jemmapes
Mons
Fleurus
Namur
Charleroi
Maubeuge
Watignies
Landrecies
Givet
Waterloo
Neerwinden
Maestricht
Tongres
Aix-la-Chapelle
Liège
Ourthe
Cologne
Bonn
Altenkirken
Rhin Fl.
Coblentz
Francfort
Main R.
Mayence
Bingen
Worms
Manheim
Spire
Philipsbourg
Landau
Kaiserlautern
Wissembourg
Lauterbourg
Haguenau
Strasbourg
Reichoffen
Pirmasens
Trèves
Moselle R.
Thionville
Metz
Longwy
Escaut Fl.
Meuse Fl.
St Quentin
Guise
Vervins
Mézières
Sedan
La Fère
Laon
Craonne
Rethel
Croix au Bois
Grand Pré
Vouziers
La Chalade
Les Islettes
Verdun
Ste Menehoulde
Valmy
Aisne R.
Oise R.
Soissons
Berry-au-Bois
Reims
Château-Thierry
Epernay
Châlons-s-Marne
Vauchamps
Champaubert
Montmirail
Marne R.
La Fère Champenoise
Mormans
Bar-le-Duc
Vitry-le-François
St Dizier
Arcis-s-Aube
Brienne
La Rothière
Chaumont
Troyes
Seine R.
Seine Fl.
PARIS
Corbeil
Essonnes
Melun
Fontainebleau
Châtillon-s-Seine
Meuse Fl.
Rhin Fl.
A.E Drevon Del. à LYON.

VIIIe LEÇON

GUERRES DE VENDÉE ET DE BRETAGNE

Sommaire. — 1. Le Poitou était une province pauvre, où les nobles et les prêtres étaient bons et respectés. Aussi, quand la Révolution attaqua la royauté et le clergé, le pays s'agita, et quand la Convention voulut enrôler ses jeunes gens, toute la province se souleva. Comme les premières victoires des insurgés furent remportées dans le département de la Vendée, on les appela les Vendéens, mais ils dominaient en réalité entre la Loire et la mer.

2. Les premiers chefs des Vendéens furent de pauvres gens, comme Cathelineau, Stofflet, Gaston. Mais ils eurent bientôt à leur tête les nobles du pays, Charette, dans le bas Poitou, le « Marais », Bonchamp, d'Elbée, et plus tard de la Rochejaquelein et de Lescure, dans le « Bocage ». Tels furent les chefs de la « grande armée catholique et royaliste ». Elle était formée de 40 à 50.000 paysans au plus, excellents tirailleurs, mais incapables de se soumettre à une véritable discipline. Leurs nombreuses victoires s'expliquent par la mauvaise qualité des troupes envoyées d'abord contre eux, puis par la désunion qui éclata parmi les chefs républicains, entre les officiers de carrière et les généraux révolutionnaires.

3. Cette guerre se divise en trois périodes :

1° Jusqu'à la mort de Cathelineau et à l'échec devant Nantes ; c'est la marche victorieuse des royalistes qui menacent alors Paris.

2° Jusqu'à la bataille de Cholet ; c'est la résistance des Vendéens dans leur pays, résistance presque toujours glorieuse.

3° De Cholet au dernier passage de la Loire ; c'est la défaite et la déroute de la grande armée, après une tentative désespérée de s'embarquer sur la Manche. Le pays fut ensuite soumis par Hoche.

4. Au moment où se termine la véritable guerre de Vendée, commencent en Bretagne les troubles de la Chouannerie dirigés contre les administrations républicaines et le clergé constitutionnel. Le fait le plus important de cette guerre fut le débarquement des émigrés à Quiberon. La Convention les fit tous fusiller. Il était réservé au premier consul de rétablir l'ordre et la paix dans ces deux provinces.

Le Poitou et l'Anjou n'avaient pas souffert de l'ancien régime. Les nobles, les prêtres et les paysans s'y soulevèrent pour le roi et pour leur religion.

1. Premiers soulèvements. — On désigne sous le nom de VENDÉE cette partie de l'Ouest de la France située entre *la Loire*, *le Thoué*, *la Sèvre-Niortaise* et *l'océan*. Elle comprend le département actuel de la *Vendée*, celui des *Deux-Sèvres*, une grande partie de celui du *Maine-et-*

Loire, ainsi que de la *Vienne*. La population, profondément religieuse, était attachée aux anciennes institutions. Les membres de la noblesse, restés dans leurs domaines, entretenaient de continuelles et cordiales relations avec les paysans. Toutes les attaques contre la religion et la monarchie excitaient l'indignation; la mort du roi vint la porter au comble. Il ne fallait qu'une occasion pour la faire éclater.

Le 10 mars 1793, les commissaires de la Convention étaient à *Saint-Florent* (Maine-et-Loire), pour la levée extraordinaire de 300.000 hommes. Les jeunes gens qui tombaient sous l'application de la loi refusèrent de répondre à l'appel. Ils chassèrent les gendarmes et s'emparèrent de l'hôtel de ville, aimant mieux se battre contre la république que pour elle. Ils choisirent pour chef le colporteur CATHELINEAU, si populaire sous le nom de *Saint de l'Anjou* (13 mars). Dirigés par lui et grossis par les jeunes gens qui accouraient des localités voisines à l'appel du tocsin, ils s'emparèrent de quelques postes, en particulier de la petite ville de *Chemillé*, où ils trouvèrent des canons et des minutions (4 mars). Avec l'aide de *Stofflet*, ancien garde-chasse, et du perruquier Gaston, Cathelineau entra dans *Cholet* (15 mars), pendant que 1.500 hommes marchaient sur *Machecoul* et s'en rendaient maîtres.

L'insurrection prenait de la consistance; elle avait conquis des places de sûreté, des armes et des munitions; elle gagnait des soldats. Des gentilshommes, ancien officiers, *d'Elbée*, *de Bonchamps*, *Charette*, *de Lescure*, vinrent organiser ces bandes et en faire de véritables armées.

Les armées vendéennes réunies prennent Thouars, Fontenay, Saumur, Angers, et marchent sur Nantes.

2. Première période : les succès. — Les forces vendéennes formèrent d'abord trois armées : *celle de l'Anjou*, qui avait commencé le mouvement, sous Cathelineau et de Bonchamps ; *celle du Marais*, commandée par Charette ; *celle du Bocage*, sous les ordres de Sapinaud. — L'armée du Bocage, après avoir pris Machecoul, s'empara de *Saint-*

Gilles, de *La Roche-sur-Yon* et de l'île de Noirmoutiers (10-18 mars). Celle du Marais prit *les Herbiers, Chantonnay*, et gagna la victoire de *Saint-Vincent* sur le général *Marcé*.

Ces succès attiraient chaque jour de nouveaux partisans dans les rangs vendéens. La Convention s'alarma ; par le décret du 19 mars, elle mettait les insurgés hors la loi, et envoyait le général *Béruyer* pour les combattre. Les troupes républicaines reprenaient successivement les différentes places qu'avaient occupées les Vendéens ; elles étaient même parvenues à les cerner à *Tiffauges*, lorsque le jeune Henri de la Rochejaquelein (il avait 21 ans), à la tête de 10.000 paysans, surprit aux *Aubiers* le corps ennemi de *Quétineau* et le dispersa (13 avril). Ce succès fut complété par la double défaite de Béruyer à *Vihiers* et à *Beaupréau*, cause de sa retraite sur la rive droite de la Loire, dans la direction d'Angers, et de son rappel (30 avril). Les chefs vendéens, réunissant leurs forces, formèrent la *grande armée catholique et royaliste de Vendée*. Ils marchèrent sur *Thouars*, où ils forcèrent Quétineau à capituler (4 mai) ; ils enlevèrent Parthenay (4 mai), battirent complètement le général *Chalbos* à *Fontenay* (24 mai) ; et, remontant vers la Loire, entrèrent dans Saumur, après avoir culbuté un corps de 10.000 hommes commandés par *Menou* et *Santerre* (9 juin).

C'est alors qu'ils résolurent de nommer un général en chef ; et leur choix tomba sur Cathelineau, qui avait prouvé des talents vraiment supérieurs et avait eu l'initiative des hostilités. A la tête de son armée, forte de 80.000 hommes, Cathelineau emporta la ville d'Angers et vint faire le siège de Nantes, de concert avec Charette. La prise de cette ville, qui assurait la possession de la mer, aurait servi de trait d'union entre *la Vendée* et *la Bretagne*, et décuplé les ressources en permettant de les unir. Déjà les Vendéens avaient pénétré dans la place à la suite de leur chef, lorsque

celui-ci tomba mortellement frappé. Déconcertés par cette mort, ils reculèrent, et CANCLAUX les força de lever le siège (29 juin). D'ELBÉE fut élu généralissime. La grande armée repassa la Loire et ne reprit plus sa marche menaçante vers le nord.

Les Vendéens se défendent avec succès dans leur pays contre les généraux venus des clubs de Paris, et contre les Mayençais.

3. Deuxième période ; succès mêlés de revers. — *Westermann* entra en Vendée à la tête de *sa légion germanique*. Il prit *Parthenay*, *Bressuire* et défit à *Châtillon* un corps de 10.000 hommes que commandaient de Lescure et de La Rochejaquelein (3 juill.) ; mais la grande armée, qui descendait de la Loire, le surprit sur le théâtre même de sa victoire et lui infligea une sanglante défaite (5 juill.). Santerre, qui avait repris *Saumur* avec de nouvelles troupes, fut complètement battu à *Vihiers* (18 juill.). Poursuivi de près dans sa fuite par un Vendéen, il n'échappa qu'en sautant un mur haut de plusieurs pieds. Mais à *Luçon*, le général *Tuncq* mit 40.000 Vendéens en pleine déroute (14 août).

Jusqu'ici, les Vendéens n'avaient guère eu à lutter que contre les recrues ou les gardes nationales. La Convention envoya, sous le commandement de KLÉBER, les soldats qui avaient capitulé à Mayence. LES MAYENÇAIS, comme on les appela, s'unirent *à l'armée des côtes de Brest* que commandait *Canclaux*. C'étaient des troupes disciplinées, faites à la tactique militaire. La fortune allait changer. Cependant elle sourit encore aux Vendéens, qui battirent *Marceau* à *Chantonnay* (5 sept.), *Rossignol* et *Santerre* à *Coron* (18 sept.), *Canclaux* et *Kléber* à *Torfou* (19 sept.). Mais les revers étaient sur le point de commencer pour se succéder presque sans interruption.

4. Bataille de Cholet (18 oct.) — La Convention, irritée de ces défaites multipliées, voulut en finir ; elle décréta que la guerre devrait être terminée le 20 octobre. *Léchelle*, général incapable, fut mis à la tête des troupes ; mais on lui imposa de suivre les conseils de Kléber, qui se

La bataille décisive de Cholet met fin à cette résistance (octobre 1793).

trouva de la sorte chargé de la véritable direction de la campagne. Quatre corps d'armée républicains vinrent de *Saumur*, de *Nantes*, de *Fontenay et de Luçon* pour se concentrer à CHOLET. Ils y engagèrent une bataille contre les forces réunies des Vendéens et remportèrent une victoire complète (17 oct.). D'ELBÉE et BONCHAMPS furent mortellement blessés ; DE LESCURE se mourait d'une blessure reçue quelques jours avant à *Châtillon*.

Sous l'impression d'aigreur causée par leur défaite et leurs souffrances, les soldats royalistes voulaient massacrer 5.000 prisonniers renfermés dans l'*église de Saint-Florent*, par représailles pour les prisonniers que les républicains faisaient impitoyablement périr. Mais Bonchamps de son lit de mort apprend cette résolution inhumaine. Sa voix réclame la vie de ces infortunés : « Grâce ! grâce ! s'écrie-t-on de toutes parts, sauvons les prisonniers, Bonchamps l'ordonne ! », et ainsi ils furent sauvés.

La prise de Granville seule pouvait sauver l'armée de la Rochejaquelein.

5. 3e période. La déroute. — LA ROCHEJAQUELEIN, nommé généralissime, passa sur la rive droite de la Loire avec une multitude de 80.000 personnes, soldats, vieillards, femmes, enfants. Attaqués à ENTRAMES par Léchelle et Kléber, les Vendéens battirent complètement l'armée républicaine qui perdit 15.000 hommes (26 oct.). Ils se dirigèrent ensuite vers *Granville* qu'ils espéraient emporter par surprise, et dont la possession leur aurait permis de recevoir des secours par mer. Le 14 novembre, ils étaient sous les remparts de la ville ; ils réussirent à prendre un faubourg, mais ne purent pénétrer dans l'intérieur de la place. Le découragement s'empara d'eux à la suite de cet échec, et ils reprirent le chemin de leur pays.

Les royalistes au lendemain de l'avènement de Louis XVIII, font une descente en Bretagne.

6. Expédition de Quiberon (juin-juill. 1795). — L'Angleterre et les émigrés avaient peu soutenu jusqu'ici les efforts des royalistes. La mort de Louis XVII, confié après le procès du roi au cordonnier Simon (le 6 juin) et la proclamation de Louis XVIII, son oncle, à Vérone, leur

firent décider une sérieuse intervention. Le comte de Puisaye avait quitté le pays peu avant le traité de Mabilais pour aller chercher du secours en Angleterre auprès des émigrés. Une flotte anglaise débarqua près de 4.000 Français dans la presqu'île de Quiberon, sous le commandement de MM. *d'Hervilly* et *Sombreuil* (27 juin 1795). Ils s'emparèrent du fort de *Penthièvre* (3 juill.), et prirent position sur le continent en avant du fort. Mais Hoche accourut, les refoula dans la presqu'île et reprit le fort (20 juill.), grâce à la connivence de l'ancienne garnison, à laquelle ils avaient eu l'imprudence d'en confier la garde.

Poussés jusqu'à l'extrémité de la presqu'île, les émigrés ne purent s'embarquer, car les vaisseaux anglais refusèrent de s'approcher du rivage, malgré les sollicitations de Puisaye, qui était venu implorer leur assistance. A la vue du carnage qu'il ne pouvait éviter, Sombreuil s'offrit à Hoche comme victime, en lui demandant la vie sauve pour les siens. Hoche promit de faire cesser l'horrible boucherie. On ne sait s'il y eut une véritable capitulation ; mais Tallien, au nom de la Convention, refusa de tenir ces engagements, vrais ou prétendus, et les prisonniers, au nombre de 700, furent tous fusillés dans une prairie près de Vannes, appelée depuis la *Prairie des martyrs* (20 juillet).

La dernière tentative sérieuse des royalistes dans l'Ouest échouait donc quelques semaines avant la séparation de la Convention. Celle-ci laissait au Directoire la tâche d'achever la pacification de ces provinces, en même temps que la pacification européenne.

IXe LEÇON

LE DIRECTOIRE JUSQU'AU COUP D'ETAT DU 18 FRUCTIDOR (OCTOBRE 1795-MAI 1797)

Sommaire. — 1. L'histoire du directoire comprend deux périodes :
1° Une période d'union et d'apaisement qui coïncide avec les glorieuses campagnes de 1796 et de 1797, et qui se termine par le traité de Campo-Formio.
2° Une période de troubles et de coups d'état qui coïncide avec les revers de nos armées, au début de la deuxième coalition. Le coup d'état du 18 brumaire interrompt brusquement cette deuxième partie de son histoire.
2. Grâce à l'union qui existait entre les cinq directeurs et la majorité des conseils, le nouveau gouvernement put réprimer facilement les menées royalistes, puis la conspiration de Gracchus Babeuf, et commencer une politique d'apaisement.
Malheureusement ni la transformation des assignats en « mandats territoriaux » ni le deuxième emprunt forcé ne purent lui fournir des ressources suffisantes, et il fit une banqueroute mal déguisée, la banqueroute des deux tiers.
3. Au dehors, la tentative de débarquement de Hoche sur les côtes d'Irlande échoua complètement, mais Carnot reprit contre l'Autriche le plan de Vendôme et de Villars en 1713. Jourdan et Moreau marchèrent sur Vienne par les routes du Main et du Neckar, routes de Franconie et de Souabe. Bonaparte les rejoindrait par-dessus les Alpes après avoir traversé victorieusement l'Italie.
La marche par le nord échoua par la faute de Jourdan, mais Bonaparte, après les campagnes de 1796 et 1797 contre Beaulieu, Wurmser et Alvintzy, signa la paix de Campo-Formio, qui fixait les frontières de la France au Main et aux Alpes.
Ce traité coïncide à peu près avec les élections de l'an V ; il marque la fin de l'époque prospère du Directoire.

L'esprit de la Convention survit à ses réunions. L'accord existait en 1795 entre la majorité du directoire et la majorité du Conseil.

1. Situation du nouveau gouvernement. — La Convention au terme de son mandat avait passé le pouvoir au régime nouveau qui, sous le nom de « directoire », gouverna la France durant quatre années. Le conseil des Anciens s'établit aux Tuileries; celui des Cinq-Cents dans la salle du Manège. Les deux tiers des députés avaient été tirés de la Convention, et l'esprit de cette assemblée survivait ainsi à ses sessions. Les cinq premiers directeurs étaient tous des régicides, des révolutionnaires connus :



Barras, Rewbel, Letourneur, La Réveillère-Lépeaux et Carnot; ils s'installèrent au Luxembourg. Ils étaient loin sans doute de partager les mêmes idées. Carnot et Letourneur, ancien officier comme Carnot, désiraient une politique nettement pacificatrice et modérée. Rewbel et La Réveillère combattaient leur opinion comme trop dangereuse au milieu des menées continuelles des royalistes. Ils entraînaient presque toujours la résolution de Barras, dont tous méprisaient cependant la vie et les relations trop faciles (1).

Trois partis fortement organisés se disputaient encore le pouvoir.

Ces trois directeurs, unis à la majorité des conseils, gouvernèrent près de deux ans presque sans obstacles, et dissipèrent facilement les intrigues des partis. La situation intérieure était difficile. Trois factions se trouvaient encore en présence : les jacobins, qui auraient ramené le régime de la violence ; les royalistes, auxquels les premières élections avaient été favorables ; les thermidoriens, sur lesquels s'appuyait le gouvernement, prétendant également réprimer les espérances jacobines et royalistes. Mais les finances étaient dans un état déplorable et réclamaient les mesures les plus urgentes.

La crise financière, déjà grande sous la Convention, s'accroît encore par la rareté du numéraire, et l'émission constante des assignats.

2. Mesures financières. — Le trésor public ne renfermait aucune somme en numéraire. Les impôts ne rentraient pas, les fonctionnaires de l'état ne recevaient pas d'indemnité. Les directeurs émirent en une fois pour trois milliards d'assignats; ils en arrivèrent à faire imprimer chaque nuit les assignats nécessaires aux dépenses du lendemain. Ces expédients ne servirent qu'à déprécier encore davantage le papier-monnaie, multiplié au delà de toute mesure et qui ne reposait plus sur aucune garantie. Il tomba au *cent-cin-*

(1) Barras, né à Fox-Amphoux (Var, 1755-1819), ancien officier au service de la Compagnie des Indes, où il fut le subordonné de Suffren, et député du Var à la Convention, avait deux fois sauvé l'assemblée par son énergie au 9 thermidor et au 13 vendémiaire. Directeur jusqu'au 18 brumaire, il se retira ensuite à Marseille.

quantième de sa valeur nominale; personne n'en voulait, et toute transaction devenait impossible (1).

Pour remédier à la crise, le directoire remplaça les assignats par les *mandats territoriaux*, que le possesseur pouvait échanger contre des biens nationaux pour une somme égale à vingt-deux fois leur revenu. On en émit pour 2 milliards 400 millions; 800 millions furent employés à retirer de la circulation 24 milliards en assignats, payés de la sorte au trentième de leur valeur. En même temps un emprunt forcé de 600 millions sur les riches, dont 400 millions exigibles en numéraire, devait garnir les caisses de l'état. — L'emprunt ne produisit que la moitié des sommes attendues; les mandats territoriaux perdirent toute valeur. On eut recours à une mesure plus radicale.

Le Directoire fait une véritable banqueroute de 2/3.

La dette publique s'élevait à une rente annuelle de 258 millions. Il fut décidé que le tiers seul de cette rente (86 millions), inscrit sur un nouveau grand livre, serait désormais payé. Ce fut le tiers consolidé. Les deux autres tiers devaient être remboursés en *bons au porteur*, à faire valoir sur les biens nationaux, mais tombés aussitôt dans le plus complet discrédit. C'est ce qu'on appela par euphémisme **la réduction des deux tiers**; elle porta un coup terrible au crédit national. La rente 5 % descendit à 5 francs.

La conspiration de Babœuf est à la fois terroriste et communiste. Tous les anciens terroristes la soutiennent.

3. Conspiration de Babeuf. — Un agiotage effréné et une grande dissolution morale, dont certains hommes politiques donnaient l'exemple, accrurent l'exaspération de tous les vaincus de Thermidor et provoquèrent l'explosion d'un complot à la fois jacobin et terroriste. Gracchus Babeuf en

(1) Le directoire en émit 20 milliards dans les quatre premiers mois de son gouvernement. Un assignat de 100 livres en valait 18 au milieu de 1795; il tomba à 0,87 à la fin de cette année, puis à 0,59 et même 0,29. — Le 19 février 1796, de Ramel déclare aux conseils qu'il en a été émis 45.581.411.018 livres. Une loi du 2 nivôse an IV arrêta leur émission, et la planche en fut brisée le 9 nivôse.

était le chef (1). Aigri sans doute par les malheurs de sa jeunesse et les déboires continuels de sa vie publique, il avait longtemps défendu les terroristes les plus exagérés dans le journal *le Tribun du peuple*. Il prêchait maintenant le communisme le plus absolu et préparait une insurrection qui, pour « le bonheur commun », devait ramener la Terreur. A son instigation, les membres de l'ancien club des Jacobins avaient repris leurs réunions au Panthéon, mais le Directoire les trouva bientôt si dangereuses qu'il les fit dissoudre (9 vendémiaire an IV). Le complot fut aussi découvert, et Babeuf arrêté avec ses complices, Rossignol, Amar, Darthé et Buonarotti (12 mai 1796-floréal an IV).

Il fut exécuté à Vendôme, siège de la haute cour de justice, avec Darthé, un de ses complices; les autres furent déportés. Ses partisans avaient essayé de soulever le camp de Grenelle en sa faveur, mais ils échouèrent complètement. La mort ou la déportation punirent les chefs de cette tentative insensée.

Cette période de l'histoire du Directoire se termine par quelques essais de retour à la clémence et à l'union.

4. Politique modérée du Directoire. — Le Directoire vainqueur essaya d'accentuer encore sa politique du côté des amis de la paix et de l'ordre. Il fit cesser la vente des biens nationaux confisqués aux hospices; il laissa l'évêque constitutionnel de Loir-et-Cher, Grégoire, réorganiser avec le clergé assermenté les cérémonies de son culte. Il permit peu à peu aux prêtres réfractaires de rentrer dans leurs paroisses et de rouvrir leurs églises. Il protégea lui-même le culte de la théophilanthropie (2), mis èn honneur par un de ses membres, La Réveillère-Lépeaux. Ce philosophe déiste célébra lui-même la fête des théophilanthropes à Notre-Dame.

(1) Babeuf, né à Saint-Quentin en 1760, prétendait à tort être né trop pauvre pour être baptisé. Son père était protestant et employé de la gabelle à Saint-Quentin. Tour à tour domestique, employé de graveur, commissaire à terrier, il fut en 1791 nommé membre du directoire du département de la Somme, puis accusé et condamné pour faux. Publia à Paris *le Tribun du peuple* en l'an II, et le reprit en l'an IV.

(2) Amour de Dieu et des hommes.

A la même époque, les armées du Directoire triomphaient en Italie, et la guerre étrangère se terminait par une paix glorieuse.

L'Angleterre, l'Autriche, la Sardaigne n'ont pas signé la paix de Bâle.

5. Campagne de 1796 sur mer et en Allemagne. — Après la paix de Bâle, trois puissances seulement restèrent en guerre avec la république : l'Angleterre, l'Autriche et la Sardaigne. Le général Hoche avait conçu un plan hardi pour vaincre l'Angleterre au delà des mers, en Irlande. L'Angleterre comprit très bien le danger qui la menaçait. Elle amusa longtemps le Directoire par des négociations ridicules ; elle fit des armements considérables. Dès la fin de l'année 1796, l'amiral Truguet, ministre de la marine, ordonna à la flotte de Brest (1) de quitter son mouillage et de transporter 22.000 hommes dans la baie de Bantry. Elle y réussit malgré la tempête, mais, par un malheureux hasard, Hoche se trouva séparé plusieurs jours de son armée. Celle-ci, privée de son chef, retourna en France sans être surprise, mais l'expédition avait échoué et ne fut pas reprise.

Le plan de débarquement en Irlande échoue à la fin de décembre 1796.

Trois armées devaient, suivant le plan de Carnot, envahir l'Autriche, deux par le Danube, la troisième par l'Italie du nord et les passages des Alpes.

Pour vaincre la coalition sur le continent, Carnot reprit le plan que Vendôme et Villars avaient failli exécuter victorieusement en 1704. Jourdan (2), à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, forte de 55.000 hommes, et Moreau (3), avec celle du Rhin, forte de 70.000 hommes, devaient envahir l'Autriche en suivant une marche parallèle : le pre-

(1) Amiral Villaret-Joyeuse, remplacé sur la demande de Hoche, par Morard de Gales.

(2) Jourdan, né à Limoges en 1762 et colporteur dans cette ville, soldat de Louis XVI pendant la guerre d'Amérique, commandant d'un bataillon de volontaires en 1792, général en 1793. Redevint colporteur après sa victoire de Wattignies, revint à l'armée en 1794 et fut mis dès lors à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse.

(3) Moreau, né à Morlaix en 1763, étudiait le droit à Rennes, où son père était avocat, en 1788. Il fut élu chef du bataillon de volontaires de l'Ille-et-Vilaine en 1791, servit sous les ordres de Pichegru en 1794, et fut promu à cette date général de division. Il avait déjà commandé l'armée du Nord.

mier, par la vallée du Main; le second, par la vallée du Neckar. Ils se réuniraient enfin sur la route de Vienne, dans la vallée du Danube, et le général Bonaparte, après avoir traversé l'Italie du Nord, les rejoindrait à travers les Alpes. Il s'en fallut de bien peu que ce plan grandiose ne fût exactement exécuté.

La première tentative d'invasion de la vallée du Danube échoue par suite de la défaite de Jourdan. Belle retraite de Moreau.

Jourdan avait d'abord passé le Rhin à *Dusseldorf*, et s'avançant par les vallées de la *Sieg* et de la *Lahn*, il avait obtenu un succès au combat d'*Altenkirchen* (4 juin). Il ne put se maintenir et fut ramené sur la rive gauche du Rhin. Mais son attaque avait attiré une partie des forces de l'ARCHIDUC CHARLES; pendant ce temps Moreau avait pu effectuer le passage du fleuve à *Kehl* (24-25 juin). L'archiduc essaya de le repousser; mais moins heureux que contre Jourdan, il vit enlever *Rastadt* (5 juill.) et fut battu à *Esslingen* (9 juill.). Moreau put occuper les montagnes voisines et s'avancer par les défilés de l'*Abb* jusque vers *Donawerth*.

Jourdan avait franchi le Rhin une seconde fois, enlevé *Francfort* (16 juill.), pénétré dans *Wurtzbourg* (25 juill.), dans *Bamberg* (4 août); il était parvenu jusqu'à *Amberg* et avait envoyé Bernadotte menacer *Ratisbonne*. Il n'était plus qu'à trois journées de marche de Moreau. L'archiduc Charles voulut à tout prix empêcher leur jonction. Il attaqua Moreau à *Neresheim* (11 août), mais fut obligé de battre en retraite et de lui abandonner le passage du Danube. Alors, laissant le *comte Latour* avec 36.000 hommes pour défendre le passage du *Lech*, il conçut le projet hardi de se porter contre Jourdan. A la tête de 70.000 hommes, il fit reculer à *Bamberg* le général français, qui n'en avait que 45.000 (24 août), le battit à WURTZBOURG (3 sept.), le poussa vivement jusqu'à Altenkirchen (21 sept.), où *Marceau* (1) fut

(1) Marceau, né à Chartres en 1769, soldat de Louis XVI au régiment d'Angoumois, puis sergent, capitaine des volontaires d'Eure-et-Loir en 1791, lieutenant-colonel sous les ordres de la Fayette, général

blessé mortellement, à l'âge de 27 ans, et le contraignit à repasser le Rhin à *Dusseldorf*.

Le désir de se porter aussitôt sur la route de Vienne et de suivre le plan imposé par le Directoire empêcha Moreau de se porter au secours de Jourdan ; il continua sa marche en avant, passa le Lech et parvint jusqu'à MUNICH. Mais l'armée victorieuse de l'archiduc menaçait de lui couper ses communications avec la France et de l'isoler au milieu d'un pays ennemi. Il lui fallut songer à la retraite. Il l'accomplit avec une remarquable habileté, tenant l'ennemi à distance et lui infligeant de sévères leçons lorsqu'il s'aventurait trop près, comme à BIBERACH (2 oct.). Il sut éviter l'archiduc, forcer les défilés de la *Forêt Noire*, passer le *Val d'Enfer* et gagner les bords du Rhin près d'Huningue (15 oct.), sans avoir laissé ni un prisonnier ni un canon. Enfin, la victoire de *Fribourg* lui livra le passage du fleuve. Il rentra dans l'Alsace après une retraite glorieuse et justement admirée ; mais la campagne n'en était pas moins manquée. Nous gardions sur le Rhin les ponts de *Dusseldorf*, de *Kehl* et d'*Huningue*.

6. Le général Bonaparte. — La campagne d'Italie allait donner des résultats autrement décisifs sous la conduite du GÉNÉRAL BONAPARTE.

NAPOLÉON BONAPARTE était né à *Ajaccio*, le 15 août 1769, de *Charles Bonaparte* et de *Lætitia Ramolino*, un après la réunion de l'île de la Corse à la France. Il avait quatre frères : *Joseph*, *Lucien*, *Louis*, *Jérôme*, et trois sœurs : *Elisa*, *Pauline* et *Caroline*. Admis en 1779 à l'école militaire de *Brienne*, où il compta Pichegru au nombre de ses maîtres, il passa en 1783 à celle de Paris, y fut nommé aux *cadets gentilshommes*, en sortit en 1785, lieutenant au régiment d'artillerie de *la Fère*, et fut envoyé successivement en gar-

en Vendée en 1793. Après la journée de Fleurus prit le commandement de la 1re division de l'armée de Sambre-et-Meuse. Il la dirigeait au moment de sa mort.

nison à Grenoble, à Valence et à Auxonne. Grand partisan des idées nouvelles (1), il fut témoin des journées du 20 juin et du 10 août; il révéla son génie militaire au siège de Toulon, et fut promu général de brigade. Un instant arrêté dans sa carrière par la chute de Robespierre, dont il avait paru embrasser trop chaudement les idées, il sortit de son inaction au 13 vendémiaire. Le 22 février 1796, Barras lui obtint le commandement de l'armée d'Italie, qu'il rejoignit au quartier général de Nice le 26 mars. Il venait d'épouser la veuve du général de Beauharnais, Joséphine Tascher de la Pagerie (9 mars).

Son armée, forte de 36.000 hommes, se divisait en quatre corps placés sous les ordres des généraux *Masséna*, *Augereau*, *Laharpe* et *Serrurier*. Ces officiers, déjà illustrés par de brillants services, virent arriver avec peine et un certain mépris ce général de 26 ans, encore à peu près inconnu. Mais à peine, dans un premier conseil, leur eut-il communiqué son plan de campagne, que le dédain fit place à l'admiration. « Nous avons trouvé un maître, » dit Masséna à Augereau. Une proclamation éclatante comme le clairon vint électriser les soldats. De ce moment, Bonaparte avait inspiré à son armée cette profonde affection et cette inaltérable confiance qui furent un des grands secrets de ses prodigieuses victoires.

7. Première campagne contre Colli et Beaulieu. — L'armée d'Italie, cantonnée entre les Alpes maritimes et les Apennins d'un côté, la Méditerranée de l'autre, avait en face d'elle l'armée ennemie, placée sur le versant septentrional des mêmes montagnes. Les Piémontais, au nombre de 25.000, sous le commandement de Colli, avaient leur centre à *Céva*, tandis que Beaulieu, à la tête de 45.000 Autrichiens, avait établi son quartier général à *Dego*, et son

(1) Il en donna la preuve en Corse, où il résista tant qu'il put aux partisans de Paoli, et où il fut le chef des volontaires de 1792.



armée s'étendait jusqu'à *Gênes*. Le plan de Bonaparte consistait à séparer ses ennemis et à les combattre les uns après les autres avec assez de rapidité pour qu'ils n'eussent pas le temps de se secourir mutuellement.

Les journées de Montenotte, Dego, Millesimo et Mondovi séparèrent les Sardes des Autrichiens et mirent les Sardes hors de combat. Avril 1796.

Après avoir franchi les montagnes au col de *Cadibone*, il se porte sur le centre ennemi, à **Montenotte**, réussit à l'enfoncer (12 avr.) et sépare les deux armées autrichienne et piémontaise. Augereau, à gauche, refoule les Piémontais à **Millesimo** (14 avr.); Laharpe et Masséna (1) infligent une défaite aux Autrichiens à **Dego** (15 avr.). Se retournant brusquement à gauche, Bonaparte atteint Colli et l'écrase à MONDOVI (22 avr.). Le roi Victor-Amédée se hâte de signer l'armistice de **Cherasco** (28 avr.), qui est bientôt changé en paix définitive (3 juin). Il cède aux Français la *Savoie*, le *comté de Nice*, la *principauté de Monaco*, les passages des Alpes, les places fortes de *Coni*, d'*Alexandrie* et de *Tortone*, dans le Piémont.

Mais, il le disait dans sa proclamation aux soldats, Bonaparte estime n'avoir rien fait puisqu'il lui reste à faire. Il se retourne donc aussitôt contre Beaulieu, qui l'attend derrière le *Tessin*, va passer le Pô à Plaisance (9 mai), au-dessous de son confluent avec le *Tessin*, et remonte l'*Adda*, menaçant de prendre l'armée autrichienne par derrière. Celle-ci se porte sur l'Adda. Bonaparte la rencontre dans une position formidable, près du pont de LODI, que défendent 16.000 hommes avec 30 pièces de canon. Une colonne de 6.000 grenadiers lancée sur eux est accueillie par un feu terrible; les soldats hésitent un instant; mais leurs chefs les encouragent. La cavalerie a trouvé un gué; elle tombe sur les flancs de l'ennemi, qui est pris entre deux feux et se voit contraint d'abandonner le champ de bataille en laissant 2.000 prisonniers (10 mai). — Bonaparte s'empare de

La victoire du Pont de Lodi conduit l'armée d'Italie jusque sous les murs de Mantoue (mai 1796).

(1) Général depuis 1793. Né à Nice en 1758 et engagé dans le régiment français Royal-Italien. Etait sergent en 1792 quand il fut élu chef des volontaires du Var.

Crémone et de Pavie; il entre à *Milan* (15 mai). La Lombardie était conquise un mois après le commencement de la campagne, comme il l'avait annoncé. Il la frappa d'une contribution de guerre de 20 millions, dont 10 furent envoyés au Directoire.

Beaulieu s'était retiré sur le Mincio, qu'il se proposait de défendre en s'appuyant à droite sur *Peschiera*, et à gauche sur *Mantoue*. Mais le passage fut conquis par la victoire de **Borghetto** (30 mai), et l'armée autrichienne rejetée dans le Tyrol. On commença le **siège de Mantoue**.

8. Traités imposés aux différents Etats d'Italie. — Tout en combattant contre les troupes autrichiennes, Bonaparte imposait ses conditions aux petits Etats de l'Italie. — Le *duc de Parme* avait obtenu un armistice après la paix de Chérasco, à condition de payer 2 millions, de fournir des vivres, des chevaux, des fourrages et des munitions, et d'envoyer 20 tableaux en France. — Après Lodi, le *duc de Modène* dut se soumettre à des conditions de même nature et payer 10 millions. — *Pavie*, qui s'était soulevée après une première soumission, fut impitoyablement punie et livrée à un pillage de deux heures. — Le *roi de Naples* dut fermer ses ports aux Anglais et retirer ses troupes des armées autrichiennes. — Un agent français, *Basseville*, avait été massacré à Rome, en 1793, dans une émeute qu'il avait cherché à exciter contre le Pape. Pie VI avait offert des réparations. Mais le gouvernement français, qui ne lui pardonnait pas la condamnation de la constitution civile du clergé, ni le soutien et le refuge qu'il accordait aux prêtres insermentés, voulait renverser son pouvoir. Bonaparte ne répondit pas immédiatement aux impatiences du Directoire. Mais après la retraite de Beaulieu, il envoya Augereau occuper Ferrare et Bologne. Le Souverain Pontife, effrayé, consentit par le *traité de Bologne* à céder les deux villes occupées, à recevoir garnison dans Ancône, à payer 21 millions, à envoyer 100 tableaux et 500 manuscrits (28 juin).

Avant de poursuivre ses opérations, Bonaparte s'assure des dispositions des princes italiens qu'il va laisser derrière lui.



— *Gênes*, coupable de n'avoir pas réprimé des troubles dans lesquels des soldats français avaient péri et des convois avaient été pillés, fut sévèrement châtiée. — ***Livourne*** fut occupée pour en fermer l'entrée aux Anglais.

L'armée d'Italie pouvait maintenant poursuivre sa marche sans craindre d'être attaquée à l'improviste et par derrière.

9. Campagnes contre Wurmser. — Beaulieu chassé d'Italie, l'Autriche envoya Wurmser, un de ses meilleurs généraux. Il amena 30.000 hommes du Tyrol, recueillit les débris de l'armée de Beaulieu, et se trouva à la tête de 60.000 combattants. Son lieutenant *Quasdanovich*, avec 20.000 hommes, longeait la droite du lac de Garde ; il devait prendre *Brescia* et couper la retraite aux Français, occupés au siège de Mantoue. Wurmser, avec 40.000 hommes, suivait le cours de l'Adige, à gauche du lac de Garde. Il devait attaquer de front l'armée française, la pousser sur les troupes de Quasdanovich et l'écraser entre deux feux.

Les journées de Lonato et de Castiglione empêchent la première armée de Wurmser de faire lever le siège de Mantoue (septembre 1896).

Par sa promptitude de conception et l'extraordinaire rapidité de ses marches, Bonaparte tourna contre l'ennemi lui-même le plan qui avait été formé pour sa propre ruine. Il sacrifia le siège de Mantoue, se porta contre Quasdanovich, qu'il arrêta à *Salo* (31 juill.) et l'écrasa à **Lonato** (3 août). Il se retourna aussitôt contre Wurmser, qui n'avait pas eu le temps d'arriver au secours de son lieutenant, le battit complètement à Castiglione (5 août), et, avec 30.000 hommes, rejeta dans le Tyrol cette nouvelle armée en nombre double de la sienne. Il remonta l'Adige, culbuta les Autrichiens chargés de garder le Tyrol, à **Roveredo** et à **Calliano** (4 sept.), et arriva jusqu'à *Trente* (5 sept.).

Mais Wurmser a formé une nouvelle armée de 50.000 hommes. Il descend par la vallée de la *Brenta* avec 30.000 hommes, après en avoir laissé 20.000 pour la garde du Tyrol, sous le commandement de *Davidovich*. Bonaparte, au lieu de revenir sur ses pas pour éviter d'être coupé dans sa retraite, tourne à droite, se jette résolument à la poursuite de

Wurmser, lui enlève les défilés de **Primolano** (7 sept.), le bat complètement à BASSANO (8 sept.), ne lui laissant d'autre ressource que de traverser précipitamment l'Adige sur les ponts qu'on n'a pas eu le temps de couper, et de se réfugier dans Mantoue, où le combat de **Saint-Georges** l'enferme définitivement (19 sept.).

La journée d'Arcole sauve l'armée d'Italie et lui permet de poursuivre le siège de Mantoue (nov. 1796).

10. Alvintzy. — Au commencement de novembre, une quatrième armée autrichienne reparaissait, commandée par le FELD-MARÉCHAL ALVINTZY ; elle était appuyée à sa droite par les 20.000 hommes de Davidovitch, qui devait la rejoindre à Vérone et l'aider à débloquer Mantoue. Davidovitch poussa le général Vaudois jusqu'à Rivoli ; Alvintzy refoula Masséna à Bassano et vint s'établir sur les hauteurs de CALDIERO. Bonaparte semblait perdu ; ses lieutenants commençaient à désespérer, et lui-même n'était pas sans inquiétude. « Peut-être sommes-nous à la veille de perdre l'Italie », écrivait-il au Directoire. Mais son génie, secondé par une prodigieuse activité, sauva la situation.

Une attaque sur Caldiero échoue (11, 12 nov.) ; il rentre à Vérone, mais pour en sortir aussitôt après ; il suit la rive droite de l'Adige, le traverse à *Ronco*, et veut tourner la position de Caldiero par le PONT D'ARCOLE, à travers les marais de *l'Alpon*. Alvintzy est surpris par cette attaque qu'il ne pouvait prévoir, en même temps que la nature marécageuse du terrain ne lui permet pas de déployer ses forces pour profiter de sa supériorité numérique. Cependant, il occupe fortement le pont d'Arcole et le fait balayer par la mitraille. C'est en vain qu'Augereau et Masséna chargent avec fureur. Bonaparte saisit lui-même un drapeau et parvient jusqu'au milieu du pont. Mais une colonne ennemie le repousse ; il tombe dans le marais et va être pris, lorsque se fait entendre le cri : « Sauvons notre général ! » Il est dégagé ; mais il faut se replier sur Ronco. La première attaque a échoué (15 nov.). Le 16 voit se renouveler les mêmes attaques infructueuses. Le 17, Bonaparte fait jeter



des ponts sur l'Alpon, près de son confluent. Il se propose de tourner la position d'Arcole, tout en continuant l'attaque du front, afin de prendre l'ennemi entre deux feux. Mais Alvintzy a deviné le danger ; il se retire, et lorsque nous occupons Arcole, l'ennemi a réussi à se dérober.

Si le résultat ne fut pas aussi complet que le voulait le vainqueur, il était glorieux cependant. L'ennemi laissait 10.000 morts ou blessés et 5.000 prisonniers ; il fuyait poursuivi par nos troupes, que peu auparavant on regardait comme perdues.

Davidovich fut repoussé vers le Tyrol par Augereau et Masséna.

Vers le commencement de l'année 1797, six semaines environ après Arcole, Alvintzy redescendait l'Adige avec 45.000 hommes, tandis que *Provera*, à la tête de 20.000 hommes, se dirigeait vers le bas Adige. Il suffisait que l'une ou l'autre armée pût arriver jusqu'à Mantoue pour débloquer la place. Bonaparte comprit qu'Alvintzy voulait concentrer ses troupes sur le PLATEAU DE RIVOLI. Il s'y porta rapidement dans la nuit du 13 au 14 janvier. Ses dispositions, habilement prises, empêchèrent les différents corps ennemis de se porter secours. Il les battit séparément, leur fit perdre 7.000 prisonniers, et les força à reprendre le chemin du Tyrol. Pendant ce temps Provera avait passé l'Adige et il courait au secours de Mantoue. Bonaparte partit de Rivoli, sans laisser à ses troupes aucun temps de repos. Il rencontra l'ennemi au **château de la Favorite** et contraignit le général autrichien à mettre bas les armes (16 janv.). — Wurmser, privé de tout secours et réduit à la dernière extrémité, fut obligé de **livrer Mantoue** (2 févr.). Par égard pour le grand âge et la valeur du vieux général, le vainqueur lui accorda une très honorable capitulation.

La victoire décisive de Rivoli sur l'armée d'Alvintzy amène la capitulation de Mantoue (février 1797).

11. Invasion des Etats pontificaux. — L'Autriche était chassée de l'Italie ; mais le pape venait de rompre

l'armistice de Bologne, et de s'allier à l'empereur, les ETATS PONTIFICAUX furent alors envahis. Le *général Victor* battit les troupes du pape sur le *Senio* (4 fév.). Ancône fut occupée, Lorette pillée (10 fév.). PIE VI fut obligé de souscrire au *traité de Tolentino* (19 févr.), plus rigoureux que celui de Bologne. Il renonçait à toute revendication sur le comtat Venaissin, abandonnait Bologne, Ferrare et les Légations, consentait à l'occupation d'Ancône par une garnison française, et s'engageait à payer une contribution de trente millions. Mais Bonaparte refusa de sévir contre les prêtres émigrés; il les rassura contre toute poursuite dans les pays conquis par nos armes.

Au mois d'octobre précédent, il avait fait partir de *Livourne* une expédition qui avait réussi à chasser les Anglais de l'île de Corse.

12. Bonaparte et l'archiduc Charles. — L'archiduc Charles avait pu vaincre Jourdan et faire reculer Moreau jusque par delà le Rhin. Tranquille de ce côté, l'Autriche voulut tenter un dernier effort et opposer au terrible vainqueur le plus illustre de ses généraux. L'archiduc, placé sur l'*Isonzo*, dans le Frioul, attendait l'arrivée de ses différents corps pour se mettre en campagne. Son adversaire résolut de l'attaquer avant qu'il eût réuni toutes ses forces. Il se mit en marche le 10 mars 1797, par un froid très rigoureux, alors que les ennemis se reposaient en toute sécurité sur les neiges qui couvraient les montagnes.

Il ne reste plus à Bonaparte qu'à franchir les Alpes pour menacer l'Autriche. Aussi lui oppose-t-on à cette époque l'archiduc Charles (mars 1797.

Il divisa ses forces en trois corps. *Joubert* à gauche, remontant l'Adige, s'avança dans le Tyrol jusqu'au *col de Brenner*, tourna à droite dans le Puttersthal et pénétra dans la *Carinthie* par le *col de Toblach*. *Masséna* au centre, se dirigea par Feltre et Bellune sur le *col de Tarwis*, qu'il parvint à emporter après un combat acharné (19 mars), et pénétra à son tour dans la *Carinthie* pour s'unir à Joubert. Bonaparte, avec le principal corps, marcha par la droite vers le Tagliamento pour livrer bataille aux troupes de

l'archiduc ; il les rencontra dans les **plaines du Tagliamento** et les repoussa (16 mars). Il remonta le fleuve, traversa le col de Tarwis conquis par Masséna, et pénétra dans la Carinthie jusqu'à *Klagenfurt*, où il fut rejoint par Joubert et Masséna. L'archiduc Charles accourut pour l'arrêter ; mais, repoussé à **Neumarkt** (1er avr.), il fut encore battu à **Unsmarkt** (3 avr.), et les avant-postes français entrèrent à Léoben. La cour de Vienne, effrayée, fit aussitôt des propositions de paix, et un armistice fut signé à Léoben même (18 avril).

13. Chute de Venise. — Bonaparte y imposait à l'Autriche la cession de la Belgique et du Milanais, mais lui promettait en compensation les états vénitiens. Il lui fut facile de trouver des raisons pour attaquer l'ancienne reine de l'Adriatique et lui enlever son autonomie.

Bonaparte, irrité des « Pâques véronaises », se décide à céder Venise à l'Autriche (mai 1797).

Venise avait gardé une neutralité désarmée et laissé traverser son territoire par les deux armées belligérantes. Bonaparte lui fit un grief du passage des troupes autrichiennes. Il lui reprocha d'avoir accueilli dans Vérone le comte de Provence, prétendant au trône de France ; grief injuste, puisque la république pouvait recevoir qui elle voulait, et mal fondé, puisqu'elle venait d'obliger le noble exilé à se retirer. Le gouvernement vénitien, profondément blessé dans son amour-propre national, était encore irrité de l'attitude des soldats français, qui violaient à chaque instant sa neutralité et le forçaient de pourvoir à leur subsistance. Sur la fausse nouvelle de défaites essuyées par le genéral français, la population se souleva, et le 17 avril, lundi de Pâques, 400 de nos nationaux furent égorgés dans Vérone ; c'étaient les **Pâques Véronaises**. Aucune parole de réparation ne fut écoutée ; *Kilmaine*, *Victor* et *Baraguey-d'Hilliers* furent envoyés occuper Venise, qui n'essaya même pas de résister. Le drapeau tricolore flotta sur la *place Saint-Marc ;* le gouvernement provisoire, établi à la place de l'ancien, nous livra la flotte, un grand nombre de

tableaux et 16 millions (16 mai). On voulait en tirer de fortes contributions avant de la céder aux Autrichiens.

Gênes eut aussi son gouvernement renversé. Elle fut transformée en *République Ligurienne* sous la souveraineté de la France (1er juin). — *Le Milanais*, *Bergame*, *Brescia* et la *République Cispadane* furent constitués en RÉPUBLIQUE CISALPINE.

14. Campagne de 1797 en Allemagne. — Cependant on avait fait les préparatifs pour une nouvelle campagne en Allemagne. HOCHE, nommé à la place de Jourdan, avait franchi le Rhin à Neuwied (17 avr.); en quatre jours il avait vu les bataillons ennemis fuir devant son lieutenant *Championnet* à *Uckerath*, à *Altenkirchen*, et remporté lui-même la victoire de **Heddersdorf** sur le BARON DE KRAY. La nouvelle de l'armistice de Léoben vint arrêter sa marche victorieuse. — MOREAU, maintenu dans son commandement, était encore à Paris ; mais en apprenant que son lieutenant *Desaix* avait franchi le Rhin, il accourut et livra le combat heureux de **Dieresheim**. Il dut s'arrêter aussi à la nouvelle de l'armistice.

Dès le début de 1797, l'armée de Sambre-et-Meuse, placée cette fois sous les ordres de Hoche, reprend sa marche.

15. Traité de Campo-Formio (17 oct. 1797). — Les préliminaires de Léoben (154) furent changés en paix définitive par le traité de CAMPO-FORMIO (17 oct.), que Bonaparte négocia avec *M. de Cobentzel*, sans s'inquiéter du Directoire, et souvent contrairement à ses avis. L'empereur cédait à la France la Belgique et la rive gauche du Rhin; il reconnaissait la République Cisalpine, dont la frontière était marquée par le cours de l'Adige. Il recevait Venise, son territoire et ses provinces du Frioul, de l'Istrie et de la Dalmatie. Il rendait la liberté à la Fayette et à ses compagnons de captivité. Un congrès tenu à **Rastadt** devait régler les indemnités que recevraient les princes allemands dépossédés sur la rive gauche du Rhin.

La paix de 1797, œuvre du général Bonaparte, assurait à la France la frontière du Rhin et des Alpes, mais cédait Venise à l'Autriche.

La nouvelle du traité, portée à Paris par Berthier et Monge, y causa une joie universelle. A son retour, Bona-

parte fut l'objet d'un enthousiasme extraordinaire. Le Directoire s'inquiétait de ces ovations, rapprochées des preuves d'indépendance que le général avait données dans la conclusion du traité. Mais il lui fallut se conformer au vœu de tous. Une réception triomphale fut préparée dans la cour du Luxembourg. Au milieu se dressait un immense drapeau à l'armée d'Italie, sur lequel étaient inscrits les 18 batailles rangées et les 67 combats où elle avait triomphé. Le général victorieux fut introduit par Talleyrand; il reçut l'accolade de Barras, et se vit l'objet des acclamations de l'assistance, en même temps qu'il accueillait, avec un calme un peu hautain, les félicitations plus ou moins forcées du Directoire (10 déc.).

Le général Hoche, arrêté au milieu de ses victoires, mourut subitement au milieu du pays ennemi, à Wetzlar, et fut enterré à Koblenz, où il repose encore.

Au moment où il obtenait cette paix glorieuse, le gouvernement du Directoire était déjà désorganisé.



MER DU NORD
MER BALTIQUE
PAYS-BAS
ALLEMAGNE
POLOGNE
AUTRICHE-HONGRIE
SUISSE
ITALIE
MER ADRIATIQUE
MER MÉDITERRANÉE
Corse
Sardaigne
Kœnigsberg
Friedland
Eylau
Dantzig
Lubeck
Hambourg
Stettin
Varsovie
Posen
Hanovre
BERLIN
Dusseldorf
Leipzig
Lutzen
Dresde
Auerstaed
Iéna
Coblentz
Francfort
Mayence
Wurzbourg
Prague
Nuremberg
Ratisbonne
Brunn
Austerlitz
Strasbourg
Kehl
Ulm
Munich
Hohenlinden
Wagram
Presbourg
VIENNE
Buda-Pesth
Leoben
Zurich
Trieste
Milan
Lodi
Turin
Pavie
Alexandrie
Marengo
Millesimo
Gênes
Arcole
Mantoue
Parme
Bologne
Florence
ROME
Naples
Elbe Fl.
Weser Fl.
Rhin Fl.
Main Fl.
Danube Fl.
Inn Fl.
Oder Fl.
Vistule Fl.
Drave Fl.
Save Fl.
Po Fl.
Tibre Fl.
A.E. Drevon Del
CAMPAGNES D'ALLEMAGNE D'ITALIE ET DE POLOGNE
Echelle 1:14.500.000
KILOM.

Xe LEÇON

LE DIRECTOIRE DU 18 FRUCTIDOR AU 18 BRUMAIRE (AOUT 1797-NOVEMBRE 1799).

Sommaire. — 1. A partir des élections du mois de mai 1797, le fonctionnement régulier de la constitution de l'an III devint impossible. On se demandait seulement si les royalistes et les contre-révolutionnaires, conduits par Pichegru, détruiraient la république, ou si le directoire se sauverait par un coup d'État.

2. Les conseils se laissèrent devancer par la majorité du directoire qui, le 18 fructidor an V, fit arrêter tous les députés suspects de royalisme, et les deux directeurs qui les soutenaient.

Mais le coup d'état, dirigé contre les modérés de toutes nuances, ranima le parti des jacobins, qui obtint un grand succès aux élections de l'an VI. Le Directoire fut alors obligé de recourir à un nouveau coup d'état, et de casser les élections pour se maintenir, le 22 floréal.

L'année suivante (an VII), les conseils prirent leur revanche sur le directoire. Trois directeurs durent se retirer et céder la place à Sieyes, Moulins et Roger-Ducos, le 30 prairial.

Ces nouveaux directeurs s'entendirent presque aussitôt avec le général Bonaparte pour préparer la destruction de la constitution de l'an III.

3. Dans le même temps, la propagande révolutionnaire du directoire, en Suisse et en Italie, avait amené la formation d'une deuxième coalition. Une série de victoires avait conduit les armées ennemies jusqu'à nos frontières. Les journées de Zurich et de Bergen l'avaient seulement empêché d'entrer en France.

4. A son retour d'Egypte, le général Bonaparte, soutenu par l'opinion, aidé de la moitié des gouvernants, dispersa les conseils, et fut nommé consul provisoire, en attendant la nouvelle constitution (18 brumaire an VIII, 9 novembre 1799).

Les élections de l'an V (mai 1795) amènent une majorité hostile au Directoire.

1. Les élections de l'an V. — Désorganisation du gouvernement. — Au mois de mai 1797, 250 députés, tous anciens conventionnels, devaient sortir des deux conseils, et faire place à de nouveaux élus. Tous les ennemis de la révolution attendaient ces élections avec impatience, et s'organisaient avec soin pour le vote. Malgré l'arrestation de quelques-uns de leurs chefs les plus actifs, compromis

dans un complot militaire (1), les royalistes avaient divisé la France en deux agences, et travaillaient à assurer l'élection de leurs agents : Pichegru, dans le Jura; Imbert-Colomès à Lyon; le général Willot, à Marseille; Villaret-Joyeuse, à Brest. Les constitutionnels modérés, encouragés par Carnot, poussés aussi par les intrigues royalistes, avaient leur centre de propagande dans le club de Clichy. Les élections du mois de mai répondirent à leur attente. Presque tous les élus furent choisis parmi les « clichyens » ou parmi les royalistes avérés. Les nouveaux députés devaient se réunir le 1er prairial. A la même époque, le sort devait désigner celui des cinq directeurs qui sortirait du Directoire. S'il venait à tomber sur La Réveillière, Rewbel, ou Barras, la majorité des conseils nommerait un directeur de son opinion, et le succès de la contre-révolution serait désormais assuré par l'appui du directoire. Il tomba, tout au contraire, sur Letourneur, qui fut aussitôt remplacé par Barthélemy, aussi modéré que lui ; mais la majorité du directoire n'était pas modifiée; elle allait se trouver en hostilité ouverte avec les conseils : les Anciens avaient déjà porté à la présidence Barbé-Marbois, et les Cinq-Cents le général Pichegru. Ils rappelaient les députés exclus, l'année précédente, par la Convention ; amnistiaient les Toulonnais qui avaient émigré après le siège de leur ville; rappelaient, sans condition, tous les prêtres assermentés (le 7 fructidor an V).

La majorité des directeurs est hostile à la politique de la majorité des conseils.

Cette politique n'avait pas d'adversaires plus résolus que les trois directeurs, Barras, La Réveillière et Rewbel. Comme les armées, surtout celles d'Italie et de Sambre-et-Meuse, soutenaient avec enthousiasme les idées révolutionnaires les plus avancées, le directoire résolut de s'en servir pour briser l'opposition des conseils. Hoche, mandé par eux, vint à Paris; mais il ne voulut pas se prêter complètement

Les directeurs brisent l'opposition des conseils par le coup d'état du 18 fructidor.

(1) L'abbé Brottier, Laville-Heurnois, etc., coupables d'avoir essayé d'entraîner le commandant Malo.

à leurs vues. Ils s'adressèrent à Bonaparte, qui leur envoya *Augereau*, de son armée d'Italie. Augereau, mis à la tête des troupes qu'on avait fait venir de l'armée de Sambre-et-Meuse, introduisit 12.000 hommes dans Paris, pendant la nuit **du 17 au 18 fructidor**, contrairement au texte formel de la constitution. Dans la journée qui suivit, il fit cerner les Tuileries, où siégeaient les conseils, et arrêter 53 députés, parmi lesquels les deux présidents Pichegru et Barbé-Marbois et le directeur Barthélemy. Carnot, prévenu à temps, se sauva en Allemagne. La minorité, d'accord avec le directoire, cassa les élections de 48 départements, remplaça Carnot et Barthélemy par *François de Neufchâteau* et *Merlin de Douai*, condamna à la déportation les députés arrêtés, qui furent transportés les uns *à Cayenne*, les autres à *Oléron*, bien étonnés pour la plupart d'être frappés comme royalistes. On rapporta le décret qui permettait le séjour en France aux prêtres insermentés, on ordonna aux émigrés rentrés de sortir aussitôt sous peine de mort; 42 journaux furent supprimés, les clubs se rouvrirent; des centaines de prêtres furent déportés sous le climat meurtrier de la Guyane, où ils moururent presque tous.

Ce fut un retour vers le régime de l'arbitraire, une seconde terreur, qui se fit remarquer par l'anarchie plus que par la violence, dans laquelle on remplaça la guillotine par la déportation.

Le coup d'état du 18 fructidor **ranime le parti jacobin qui triomphe aux élections d'avril 1798. Le directoire a de nouveau recours au coup d'état pour conserver le pouvoir.**

3. Les coups d'Etat du 22 floréal et du 30 prairial. — Le directoire s'était appuyé sur les factions violentes pour assurer sa victoire le 18 fructidor. Il ranima ainsi une vive agitation jacobine, qui eut une grande influence sur les élections de 1798. Elles étaient d'autant plus importantes que, par suite des annulations prononcées après fructidor et des vacances survenues, il y avait 437 députés à nommer au lieu de 250. Les partisans du directoire allaient être battus par les jacobins; mais **le décret du 28 floréal** (11 mai) fit faire, par les minorités, des contre-

élections qui furent seules reconnues valides et conservèrent la majorité au gouvernement. *Treilhard* avait remplacé François de Neufchâteau comme directeur.

Les coups de force ne rendaient pas l'administration meilleure; ils ne calmaient pas le ressentiment général. Les élections de 1799 furent hostiles au gouvernement. Cette fois les conseils prirent leur revanche et frappèrent le directoire. Rewbel, membre sortant, fut remplacé par Sieyes; La Réveillère-Lépeaux, Merlin de Douai et Treilhard, forcés de donner leur démission, le furent par Gohier, Roger-Ducos et le général Moulins (1). Barras avait su se ranger assez tôt dans le parti qui devait l'emporter. Telle fut la **journée du 30 prairial** (18 juin 1799). Le pouvoir exécutif et les conseils législatifs parurent marcher de concert; mais le gouvernement ne reçut aucun accroissement de prestige, alors cependant qu'il lui en aurait fallu pour lutter contre les dangers extérieurs. De plus, ce coup d'Etat faisait entrer au directoire un adversaire résolu de la constitution de l'an III, Sieyes, qui travailla dès lors activement à la détruire.

Le congrès de Rastadt se termine par un odieux attentat contre la France, mais cet attentat n'est pas la cause de la guerre.

4. Echec du congrès de Rastadt (9 novembre 1797-1er août 1799).— Ces coups d'état répétés préparaient la chute du Directoire exécutif. Sa politique imprudente excitait en même temps contre la république une coalition dont les victoires devaient achever sa perte. Le traité de Campo-

(1) Voici la composition du directoire aux diverses époques de son existence :

Directeurs de l'an III. Barras, Rewbel, La Réveillère, Carnot, Letourneur.

Directeurs de l'an V. Barras, Rewbel, La Réveillère, Carnot, Barthélemy.

Directeurs après fructidor. Barras, Rewbel, La Réveillère, François de Neufchâteau, Merlin de Douai.

Directeurs de l'an VI. Barras, Rewbel, La Réveillère, Treilhard, Merlin de Douai.

Directeurs après le 30 prairial. Barras, Sieyes, Gohier, Moulins, Roger-Ducos.

Formio avait stipulé qu'un congrès tenu à **Rastadt** réglerait diverses questions d'indemnités. Il s'ouvrit le 9 décembre 1797. La France y fut représentée par *Treilhard*, *Roberjot*, *Bonnier*, et plus tard *Jean Debry*, en place de Treilhard; l'Autriche par le COMTE DE METTERNICH ; la Prusse, par *le comte de Goertz*. Le congrès n'aboutit à aucun résultat. La diplomatie républicaine, ennemie des formes, ne pouvait s'entendre avec la diplomatie allemande, formaliste et méticuleuse.

Un odieux attentat vint le terminer d'une manière tragique. Les trois plénipotentiaires français se retiraient, le 28 avril 1799, à 9 heures du soir, lorsqu'ils se virent attaqués à coups de sabre par des hussards autrichiens. Roberjot et Bonnier furent tués; Debry, grièvement blessé, fut sauvé par le représentant de la Prusse. Il était naturel que l'on fît remonter le crime jusqu'au gouvernement autrichien (1), quoiqu'on n'eût alors aucune preuve de sa complicité. Du reste, les hostilités étaient commencées depuis quelque temps contre la SECONDE COALITION.

La véritable cause de la deuxième coalition, c'est la propagande révolutionnaire du directoire en Suisse et en Italie.

5. Causes de la seconde coalition. — L'Angleterre était toujours en état d'hostilités ouvertes. La Turquie, blessée par la conquête de l'Egypte, s'unit à elle ; la Russie, irritée par l'occupation de Malte, dont les chevaliers avaient réclamé sa protection, était toute disposée à se mettre de la partie. Il eût été bon de ne pas provoquer d'autres ennemis. Le directoire ne sut pas le comprendre : ses actes ne tendirent qu'à exciter le mécontentement de l'empire et des princes allemands.

Sous prétextes d'intrigues ou de complots qui menaçaient d'éclater à Berne, *Brune* fut chargé d'occuper la Suisse, qu'on érigea en **République Helvétique**, avec une constitution calquée sur la constitution française. Le gouvernement

(1) Il est certain que le ministre Thugut avait ordonné de s'emparer de leurs archives par la force. Il est donc indirectement responsable de cette violation du droit des gens.

institué fut contraint de recevoir l'alliance française, qui était une véritable domination. De plus, on annexa le territoire de Mulhausen, de Montbéliard et l'évêché de Bâle, pour former le *département du Mont-Terrible;* le canton de Genève, qui forma le *département du Léman* (avril-août 1798). — La **République Batave** dut subir à son tour l'influence française; elle accepta un gouvernement composé de cinq directeurs et de deux conseils et eut ses coups d'état. La **République Cisalpine** fut soumise à l'action arbitraire et tyrannique de Berthier et de Brune, remplacés bientôt par Joubert.

A Rome, Rossignol et d'autres jacobins, soutenus par le ministre français *Joseph Bonaparte* et assurés des intentions du gouvernement, cherchaient à soulever la population romaine, déjà surexcitée par les lourds impôts qu'avaient rendus nécessaires les dures conditions des traités de Bologne et de Tolentino. Ancône s'érigea en *République Anconitaine;* le général *Duphot* fut tué dans une émeute (28 déc. 1797). Le Directoire envoya Berthier avec 18 mille hommes; la **République Romaine** fut proclamée (15 février 1798), et la VILLE DE ROME occupée trois jours après. Masséna remplaça Berthier, qui traitait le pape avec trop d'égards. Le vénérable Pie VI fut enlevé de son palais, emmené à **Sienne** et puis à **Valence**, où il mourut, accablé par l'âge et les infirmités, dans sa 82e année (19 août 1799). — Le roi de Piémont dut se réfugier en Sardaigne, et le **Piémont** fut annexé à la république (9 déc. 1798).

6. Loi de la conscription (5 sept. 1798). — Toutes ces mesures provoquaient le mécontentement de l'Europe Le Directoire savait qu'il aurait bientôt à soutenir des luttes terribles. Pour avoir des forces suffisantes, il fit porter par les conseils, sur la proposition de Jourdan, LA LOI DE LA CONSCRIPTION. Tout Français était astreint en tout temps au service militaire, de 20 à 25 ans; en temps de guerre, il pouvait être retenu sous les drapeaux au delà du terme

Les conseils adoptent le projet de Jourdan et votent la conscription.



prescrit. Une levée de 200.000 hommes fut décrétée, conformément à cette loi, et faite en septembre 1798.

Ce fut le point de départ du mode de recrutement qui allait désormais prévaloir pour la formation des armées. Chaque année, un contingent nouveau venait remplacer celui qui avait fini son temps de service. On avait constamment une armée bien exercée. Pour l'augmenter, s'il en était besoin, il suffisait de retenir les soldats de la dernière année. En 1803, on introduisit le tirage au sort.

7. Seconde coalition. — L'Autriche, irritée et alarmée des usurpations accomplies en Suisse et en Italie, s'unit à l'Angleterre, à la Turquie et à la Russie. Il se forma une nouvelle coalition, dans laquelle entrèrent aussi Naples, le Piémont, le Portugal et toute l'Allemagne, à l'exception de la Prusse.

La cour de Naples n'attendit pas les armées alliées. Elle confia le commandement de ses troupes au *général autrichien Mack*, qui marcha sur Rome et força *Championnet* à l'évacuer (29 nov. 1798). Mais le général français reçut aussitôt des renforts; il reprit Rome (15 déc.), refoula l'ennemi, s'empara de Naples, et proclama la **République Parthénopéenne** (23 janvier 1799).

La deuxième coalition se dispose à attaquer la République depuis l'embouchure du Rhin jusqu'à l'extrémité des Alpes. On ne peut lui opposer que 170 mille hommes.

Cependant la coalition s'avançait avec des forces écrasantes. Elle avait mis sur pied 360.000 hommes : l'Autriche en fournissait 240.000, ainsi distribués : 85.000 commandés par l'ARCHIDUC CHARLES, en Bavière et sur le haut Danube, 25.000 sous le *maréchal Hotze*, dans le Vorarlberg, 45.000 sous *Bellegarde*, dans le Tyrol, 75.000 avec le *maréchal Kray*, sur les bords de l'Adige ; 40.000 Russes commandés par SOUVAROV, qui allait avoir la direction de la campagne, devaient rejoindre l'armée du maréchal Kray ; 30.000 avec *Korsakov*, marchaient vers le lac de Constance ; 30.000 Anglo-Russes devaient opérer en Hollande, et 20.000 Anglo-Russes, dans le Sud de l'Italie. — A ces troupes si nombreuses, le directoire ne put d'abord opposer que

170.000 hommes, divisés en 5 armées : l'armée de Hollande, sous le *général Brune*, 10.000 hommes; — l'armée d'Allemagne, sous *Jourdan*, 50.000 hommes ; — l'armée de *Masséna*, en Suisse, 30.000 hommes; — celle d'Italie, avec *Schérer*, 50.000 hommes; — celle de Naples, sous *Macdonald*, 30.000 hommes. La guerre allait se faire sur 500 lieues de front, de la Hollande au sud de l'Italie.

8. Revers en Allemagne, en Suisse et en Italie. — Jourdan passa le Rhin à *Kehl*, le 1er mars 1799, le remonta jusqu'à Bâle, prit la direction du haut Danube et dépassa Schaffhouse. Mais l'archiduc Charles, avec des forces supérieures, le battit à **Ostrach** (22 mars), à **Stokach** (25 mars), le força de repasser les défilés de la *Forêt-Noire* et plus tard le Rhin lui-même.

Les trois défaites de Stokach, de Feldkirch et de Magnano ramènent nos armées sur le Rhin, sur la Reuss et sur l'Adda (mars 1799).

Masséna, de son côté, devait remonter le Rhin en partant du lac de Constance, pour chasser les Autrichiens du pays des Grisons. Il était entré dans la vallée de l'Inn et faisait le siège de *Feldkirch*, lorsque l'archiduc Charles, vainqueur de Jourdan, vint l'attaquer avec toutes ses forces. Masséna recula jusqu'à *Zurich*. Les revers de l'armée d'Italie mirent sa droite à découvert; il lui fallut évacuer Zurich dans les premiers jours de juin, poussé par l'archiduc, et se retirer sur la ligne de la Reuss.

En Italie, Schérer avait eu le tort de trop étendre ses lignes, de Vérone à Legnano; il échoua d'abord dans ses attaques contre *Vérone* et fut ensuite battu à **Magnano** par le maréchal Kray. Dans sa fuite précipitée, il abandonna les lignes du Mincio et l'Oglio, et se retira derrière l'Adda pour couvrir Milan.

9. Perte de l'Italie. Souvarov. — Sur ces entrefaites, Souvarov, avec 40.000 hommes rejoignit l'armée autrichienne, et reçut le commandement des troupes autrichiennes, qui se trouvèrent portées à 100.000 hommes. Il étonnait et surprenait les meilleurs généraux par la rapidité de ses troupes. Moreau, qui venait de remplacer Sché-

Le Russe Souvarow, déjà célèbre par ses campagnes contre les Turcs, nous enlève toute l'Italie d'avril à novembre 1797.

rer (27 avr.), fut attaqué dès le lendemain, avant qu'il eût pu réparer les mauvaises dispositions prises par son prédécesseur. Il fut donc battu à **Cassano** et contraint de se réfugier entre le Pô et le Tanaro. On espérait en Macdonald, qui venait de Naples et devait rejoindre Moreau à *Tortone*. Mais Souvarov, entré en vainqueur à Milan, se porta rapidement devant lui, dans la direction de Plaisance. Il le rencontra sur les bords de LA TREBBIA et lui livra une bataille de trois jours (17, 18, 19 juin), dans laquelle les Français perdirent la moitié de leur armée ou 15.000 hommes. Macdonald passa, par des chemins affreux, sur le versant méridional des Apennins ; il rejoignit à Gênes l'armée de Moreau.

Le directoire destitua Macdonald et nomma Moreau commandant d'une armée du Rhin qui n'existait que dans les décrets. JOUBERT fut mis à la tête des deux armées réunies, qui formèrent un effectif de 40.000 hommes. Il remonta de Gênes vers Novi, accompagné de Moreau qui avait consenti à l'aider dans ses premières opérations. Souvarov, à la tête de 70.000 hommes, vint l'attaquer à NOVI (15 août). Joubert fut tué au début de la bataille, son armée fut enfoncée et perdit 20.000 hommes. *Championnet*, qui lui succéda, battit en retraite ; il fut vaincu à *Génola* par *Mélas* (4 nov.) et rejeté en France. L'Italie était perdue.

Les victoires de Brune à Bergen et de Masséna à Zurich arrêtent l'invasion de la France.

10. Succès en Hollande et en Suisse. — Sur d'autres théâtres de la guerre, la fortune d'abord hostile, s'était bientôt montrée plus favorable. 45.000 Anglais et Russes avaient débarqué dans la Hollande septentrionale (26 août), sous le commandement du *duc d'York ;* ils avaient occupé le *Helder* (28 août), s'étaient fait livrer la flotte hollandaise (30 août) et avaient battu Brune sur le *Zip* (10 sept.). Mais le sort des armes changea presque aussitôt après. Brune remporta les victoires de **Bergen** (19 sept.), d'**Alkmaar** (2 oct.) et de **Kastricum** (6 oct.). Le duc d'York, dont l'armée avait été considérablement affaiblie par les maladies et les



combats, signa la CAPITULATION D'ALKMAAR (18 oct.), et quitta la Hollande.

Ce qui nous favorisa le plus, ce fut la mésintelligence des coalisés. Le CZAR PAUL Ier s'irritait de ne servir que les intérêts ambitieux de la cour de Vienne ; les généraux autrichiens, de leur côté, ne voulaient plus supporter les manières hautaines et brutales de Souvarov. Le conseil aulique décida que les Autrichiens agiraient seuls en Allemagne et en Italie, et que les Russes feraient seuls la guerre en Suisse. On espérait ainsi éviter les occasions de froissement; mais c'était une faute au point de vue militaire, et Masséna sut habilement en profiter. — Sa position était des plus critiques. Pressé au nord par l'archiduc Charles, à l'est et au sud par Korsakov, que l'armée victorieuse de Souvarov allait rejoindre, il ne pouvait résister à des forces aussi supérieures. Mais voilà que l'archiduc doit se rendre sur le Rhin malgré lui, car il comprend la faute qui se commet, pour surveiller une armée française encore en formation ; il quitte la Suisse avant que Souvarov y ait pénétré. Masséna, dont les troupes sont portées à 77 mille hommes, n'a plus devant lui que Korsakov avec une armée inférieure à la sienne. Il passe la *Limmat*, l'attaque vivement et l'enferme dans ZURICH, d'où le général russe ne peut sortir qu'en perdant 13.000 hommes, soit la moitié de ses troupes (25 sept.). Obligé de fuir vers le Rhin, il voit sa déroute se transformer en désastre. Les bagages, les trésors de l'armée et 100 pièces de canon tombent en la possession du vainqueur. Souvarov, qui avait franchi le **Saint-Gothard**, arrivait par la vallée de la Reuss, afin de prendre par flanc l'armée française qu'il supposait devoir être poussée par ses lieutenants. Il se heurta près de SCHWITZ, avec 20 mille hommes, contre des troupes victorieuses et plus nombreuses (26 sept.). Il réussit, au prix de pertes énormes, à passer à travers le corps d'armée du *général Molitor*, gagna Glaris, Coire, et parvint jusqu'en Bavière, presque seul, furieux

contre les Autrichiens, qu'il accusait de son désastre. Le czar Paul Ier allait se retirer de la coalition.

Nous avions perdu l'Italie, mais nous gardions la Suisse et la Hollande ; la coalition était privée d'un puissant appui et le péril d'une invasion était écarté.

Le pays s'inquiétait cependant des forces de l'ennemi, et regrettait l'absence du général Bonaparte dont il apprenait peu à peu les brillants succès en Egypte.

L'expédition d'Egypte, de juillet 1798 à août 1799, est conçue et dirigée par Bonaparte.

11. Les origines de l'expédition d'Egypte et ses débuts. — En effet, depuis le mois de juillet 1798, Bonaparte était en Egypte. C'est lui qui avait eu l'idée de cette expédition au lendemain de la paix de Campo-Formio, parce qu'il y voyait un objet digne de son activité, utile à son ambition et à son pays. La possession de l'Egypte aurait ouvert à la France la voie des Indes, et « c'est dans les Indes, disait Bonaparte, qu'il faut frapper l'Angleterre au cœur ». Le Directoire approuva ses projets et prépara l'expédition dans le plus grand secret.

Des troupes furent dirigées vers le Midi, sous prétexte de former l'aile gauche de l'armée d'Angleterre, et la flotte de Toulon fut mise en état de tenir la mer. Le 19 mai 1798, une escadre composée de 14 vaisseaux de ligne, de nombreux bâtiments de transport, montée par 10.000 marins et commandée par l'*amiral Brueys*, quitta le port de Toulon. Elle portait avec les généraux Kléber, Desaix, Murat, Lannes et Davout, 36.000 soldats, dont plusieurs avaient pris part aux brillantes campagnes d'Italie. Des savants comme Monge, Bertholet, Fourcroy, Geoffroy Saint-Hilaire, accompagnaient l'armée, car Bonaparte prétendait faire servir son expédition à la science.

La flotte arriva en vue de *Malte* que les chevaliers ne songèrent pas à défendre (10 juin). Bonaparte prit possession de l'île en y laissant le *général Vaudois* avec un corps de 3.000 hommes, et remit à la voile pour l'Egypte (13 juin). Il eut le bonheur d'échapper à l'AMIRAL NELSON. Parti de

Gênes à la poursuite des vaisseaux français, celui-ci s'était trompé sur leur direction; il n'arriva près de Malte que quelques jours après leur départ.

12. Débarquement (1er juillet). — Bataille des Pyramides (21 juill.). — L'expédition put heureusement aborder près d'Alexandrie qu'elle emporta d'assaut (1er juill.). Sans perdre de temps, son chef l'engagea résolument dans l'intérieur, et se dirigea vers le Caire par le désert de *Damanhour*. La marche fut pénible; l'armée souffrait des ardeurs du soleil et de la soif. Le 10 juillet, elle put se rafraîchir à *Ramanieh;* elle livra un premier combat aux mamelucks à **Chébréis** (13 juill.). Le 19, elle aperçut les PYRAMIDES auprès desquelles on arriva le 21. « Soldats, s'écria Bonaparte, du haut de ces Pyramides quarante siècles vous contemplent. »

La bataille décisive des Pyramides livra toute la basse Egypte à Bonaparte (21 juillet 1798).

MOURAD-BEY, à la tête de ses mamelucks (1), vint le même jour attaquer nos troupes. Pour résister à ces nuées de cavaliers, le général en chef fit ranger son armée en carrés qui se soutenaient les uns les autres. Les attaques furieuses de l'ennemi ne purent les ébranler, tandis que leurs décharges portaient partout la mort dans ses rangs. Enfin, Mourad s'enfuit dans la Haute-Egypte, laissant plus de 10.000 des siens sur le champ de bataille. IBRAHIM-BEY, qui partageait le commandement avec Mourad, était resté au Caire; il s'enfuit du côté de la Syrie avec ses tentes et ses richesses. Nos soldats pillèrent le camp des mamelucks, où ils trouvèrent des richesses considérables, et entrèrent dans la ville du Caire (24 juill.). Telle fut la bataille des PYRAMIDES qui valut la soumission de la Basse-Egypte.

KLÉBER, laissé à Alexandrie, acheva de soumettre le delta; DESAIX, lancé à la poursuite de Mourad-Bey, l'atteignit à

(1) Milice héréditaire comme celle des janissaires ou des strélitz. Ils servaient le sultan en Egypte et vivaient de véritables fiefs, qui étaient la récompense de leurs services.

Sédiman, le battit complètement et le rejeta par delà la Haute-Egypte (7 oct.).

Bonaparte voulait que la conquête de l'Egypte fût durable et profitable.

13. Organisation de la conquête. — Le vainqueur, dans son infatigable activité, se met aussitôt à l'œuvre pour organiser sa conquête et fonder un véritable établissement. Il veut laisser subsister les usages, les lois et la religion du pays. Il affecte un grand respect pour le prophète, adresse des proclamations antichrétiennes et se fait appeler *l'homme du destin*, *le favori d'Allah ;* on le voit assister aux fêtes des musulmans, à celle du Nil ouvrir lui-même la digue du canal du *Prince des Fidèles* (18 août), et visiter les mosquées. Il espérait gagner ainsi la confiance et l'affection des habitants.

Il fut mieux inspiré en fondant l'Institut d'Egypte, dont les premiers membres, *Monge*, *Berthollet*, *Fournier*, *Larrey*, *Dolomieu*, *Geoffroy Saint-Hilaire*, etc., commencèrent à soulever le voile qui cachait l'histoire de ces vieilles civilisations ; leurs travaux furent le point de départ de recherches précieuses pour la découverte de l'écriture égyptienne et l'étude de l'antiquité. Bonaparte assistait à leurs réunions aussi régulièrement que le lui permettaient les préoccupations multiples de son entreprise ; il aimait à prendre part à des travaux dont il comprenait les heureux et féconds résultats.

Le désastre d'Aboukir supprime toute communication entre la France et l'armée d'Egypte.

14. Désastre d'Aboukir (1er août). — L'amiral Brueys, mal protégé par la RADE OUVERTE D'ABOUKIR, songeait à se retirer à *Corfou ;* mais il attendait de Bonaparte un ordre qui tarda à lui arriver. Nelson eut le temps de le découvrir.

La ligne d'embossage laissait le rivage à une certaine distance. L'amiral anglais n'hésita pas à y faire passer une partie de sa flotte, tandis que l'autre attaquait de front nos vaisseaux qui se trouvèrent pris entre deux feux. La moitié de l'escadre française, placée en dehors de la rade d'Aboukir, aurait pu se replier sur la ligne extérieure des vaisseaux ennemis et les cerner de la même manière ; mais soit que

le contre-amiral *Villeneuve* qui la commandait n'aperçût pas le signal donné, ou qu'il ne pût s'y conformer, la manœuvre ne fut pas exécutée. Les Français firent des prodiges de valeur, mais la lutte était trop inégale; tous les vaisseaux pris entre les deux lignes furent coulés. L'amiral Brueys fut emporté par un boulet. Villeneuve, dont les cinq vaisseaux n'avaient pas pris part à l'action, en fit échouer trois et ramena les deux autres à Malte.

A la nouvelle de ce désastre qui l'emprisonnait dans sa conquête, Bonaparte dit à ses soldats: « Il nous faut mourir ici ou en sortir grands comme les anciens. » En même temps il écrivit à Kléber: « Ceci nous condamnera à faire de plus grandes choses que nous ne voulions. » Et Kléber répondit: « Oui, général. Je prépare mes facultés. » Quelques jours plus tard, une révolte éclata dans la ville du Caire; mais elle fut réprimée avec une implacable sévérité (21-24 oct.), et le calme se rétablit.

15. Expédition de Syrie. — Victoire d'Aboukir (25 juill. 1799). — C'est alors que dans l'esprit du jeune conquérant se forme un plan gigantesque. Il s'agit de conquérir la Syrie pour de là se porter vers les Indes ou vers Constantinople. Il était bon d'ailleurs de prévenir le sultan Sélim III qui préparait deux armées, l'une à Rhodes, l'autre à Damas, pour reprendre l'Egypte.

Comme tous les maîtres intelligents, de l'Egypte, Bonaparte comprend la nécessité de s'emparer de la Syrie, qui en est la porte. Son entreprise échoue.

Il partit donc vers la fin de janvier 1799 avec 13.000 hommes et 52 bouches à feu. Il visita **Suez**, gagna les côtes de la Méditerranée, enleva le fort d'*El-Arich*, près duquel il battit Ibrahim (17 févr.), entra dans *Gaza* (25 févr.), dans *Jaffa* (6 mars), et commença le siège de Saint-Jean-d'Acre (19 mars). L'armée turque de Damas venait au secours de la ville assiégée. Bonaparte laissa un tiers de ses troupes autour de la place, et avec les deux autres tiers il s'avança contre l'ennemi qu'il écrasa à la bataille du Mont-Thabor (16 avr.). Il revint sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, mais ne réussit pas à la prendre. *Djezzar-Pacha*, secondé par

l'Anglais Sidney-Smith, repoussa tous ses assauts. Après 60 jours de siège (20 mai), il fallut renoncer à l'entreprise, ramener une armée affaiblie par les combats et la peste. C'était un grave échec. « Cet homme m'a fait manquer ma fortune, » disait plus tard Napoléon en parlant de Sidney-Smith.

De retour en Egypte, il lui fallut marcher contre l'armée de Rhodes qui venait de débarquer. La rencontre eut lieu près d'Aboukir. L'armée turque, composée presque entièrement de janissaires, fut à peu près anéantie ; elle perdit quinze mille hommes sur dix-huit mille. « Général, s'écria Kléber en l'embrassant, vous êtes grand comme le monde ! » (25 juillet).

L'échec de la conquête de la Syrie fait perdre toute illusion à Bonaparte, et le décide à revenir en France en août 1799.

16. Bonaparte part pour la France (22 août). — Ces victoires sauvèrent la situation présente. Mais les ressources diminuaient chaque jour, et Bonaparte n'avait aucun moyen de réparer les pertes éprouvées. Le moment devait arriver où il lui faudrait signer une capitulation, s'il ne voulait pas se résigner à un exil perpétuel. On comprend qu'il ait profité de la première occasion pour quitter un pays où sa fortune menaçait de sombrer.

Des négociations avaient été entreprises avec les Anglais après la bataille d'Aboukir, pour traiter de l'échange des prisonniers ; lord Sidney-Smith lui communiqua des journaux français qui faisaient connaître le triste état du pays, ses troubles au dedans, ses revers au dehors. Il comprit que, si son rôle était fini en Orient, il n'en était pas de même en France. Sa résolution fut immédiatement prise. Il fit préparer en secret deux frégates, sur lesquelles il s'embarqua avec Berthier, Lannes, Murat, Andréossy, Marmont, Berthollet et Monge (22 août). Il donna le commandement des troupes expéditionnaires à Kléber, auquel il laissa ses instructions par écrit, mais qu'il évita de voir. Il fit savoir à Desaix, qui était dans la Haute-Egypte, de venir le rejoindre le plus tôt possible. Une brume épaisse déroba sa marche aux Anglais ; le 8 octobre, il débarquait à Fréjus.

17. Perte de l'Egypte. — Kléber, abandonné en Egypte à ses seules ressources, eut un moment d'hésitation ; il signa avec Sidney-Smith la convention d'**El-Arich**, par laquelle les Français devraient évacuer l'Egypte dans le délai de trois mois et seraient rapatriés sur les vaisseaux anglais. Le gouvernement britannique, ayant intercepté des lettres où il présentait sa situation au directoire sous les couleurs les plus sombres, le crut plus dénué de ressources qu'il n'était; il désavoua Sidney-Smith, et exigea que les Français se rendissent à discrétion : « Soldats, dit alors Kléber, on ne répond à une telle insolence que par la victoire ; préparez-vous à combattre. » Avec son armée affaiblie mais toujours vaillante, il battit complètement 60 mille Turcs à HÉLIOPOLIS, et par cette victoire reconquit l'Egypte révoltée (20 mars 1800). Il s'occupait activement de la pacifier et de l'organiser, après avoir fait alliance avec Mourad-Bey, lorsqu'il périt dans la ville du Caire, frappé par le poignard d'un jeune Turc fanatique, nommé *Soliman*.

Kléber, à force de courage et de fermeté, conserve l'Egypte à la France jusqu'à sa mort (juin 1800.)

Menou, qui lui succéda, était bon administrateur, brave soldat, mais général incapable. 20.000 Anglais débarquèrent à Alexandrie, le 6 mars 1801, tandis que 30 000 Turcs s'avançaient de la Syrie sur le Caire. Il commit la faute de laisser ses divisions isolées en face des Anglais qui battirent le général *Friant* (8 mars), les généraux *Lanusse* et Friant (13 mars), et enfin, à **Canope**, Menou lui-même, accouru trop tard pour renforcer ses lieutenants (21 mars). Le général *Belliard*, assiégé au Caire par 30.000 Turcs et 4.000 Anglais, se rendit à la condition que ses troupes seraient ramenées à Toulon (27 juin). Menou, enfermé dans Alexandrie, se rendit aux mêmes conditions, le 2 septembre. L'île de Malte avait été prise par les Anglais l'année précédente (5 sept. 1800).

Au mois de juin 1801, les Français évacuent l'Egypte, qui sera rendue aux Turcs par la paix d'Amiens.

L'entreprise avait donc abouti à un échec complet ; elle avait en outre fait entrer le sultan dans la nouvelle coalition, et privé la France d'une partie de ses meilleures

troupes. Le résultat immédiat était funeste; mais les conséquences ont été heureuses pour les sciences et pour les découvertes historiques.

C'est le directeur Sieyes qui prépara la chute du directoire, et eut l'idée de se servir de Bonaparte pour installer un régime dont il avait depuis longtemps imaginé le plan.

18. Retour de Bonaparte à Paris; le complot de brumaire. — Le *Journal de Paris* du 14 octobre 1799 publiait en tête de ses colonnes l'avis suivant : « Citoyens, vive la République ! Bonaparte est débarqué à Fréjus ! » Tous les vaincus de fructidor, tous ceux qui craignaient une invasion nouvelle ou le renouvellement de la Terreur, désiraient sa venue. Avec la sûreté de son coup d'œil, le général comprit qu'en se substituant au directoire, il répondait au désir d'un grand nombre. Retiré à Paris dans sa maison de la rue Chantereine, devenue en son honneur rue de la Victoire, il semblait ne vivre que pour sa famille ou pour ses collègues de l'Institut. C'est alors qu'il préparait la chute du gouvernement avec les chefs du directoire même. Il y avait bientôt un an (20 prairial) en effet que Sieyes y avait remplacé Rewbel, et la crise des 29 et 30 prairial lui avait donné pour collègue Roger-Ducos et le général Moulins. Elevé à ce poste éminent, et peu après président du directoire (1er messidor), il jugeait que les circonstances (1) étaient favorables, et que le moment était venu de reproduire et de réaliser enfin un système de constitution dont il était l'auteur (2). Il s'était fait un parti nombreux dans les conseils. Lucien Bonaparte, le principal acteur des journées des 29 et 30 prairial, était son agent le plus actif. Ils avaient pris la résolution de faire revenir d'Egypte le général Bonaparte, mais celui-ci n'avait pas attendu leur invitation pour se décider à retourner en France. Le 15 brumaire an VIII, les députés furent convoqués à un

(1) *Notes historiques du conventionnel Delbrel*, Paris, Ernest Leroux, 1893, p. 84 et suiv.

(2) Il l'avait déjà présenté, dans la séance du 2 thermidor an III. La Convention le repoussa et, par dépit, Sieyes refusa d'être élu directeur, le 10 brumaire suivant.

grand banquet qui était donné dans le temple de la Victoire (église Saint-Sulpice) en l'honneur du général. On n'y porta aucun toast à la Constitution de l'an III. Le général Bonaparte but seulement « A l'union de tous les Français ! » La chute du gouvernement fut définitivement fixée à trois jours plus tard, c'est-à-dire au 18 brumaire.

Sous prétexte d'un complot dirigé contre les députés par les Jacobins, les Anciens votent le transfert des deux conseils à Saint-Cloud.

19. Les 18-19 brumaire (9-10 octobre 1799). — Ce jour-là, Sieyes et Roger-Ducos convoquèrent le conseil des Anciens aux Tuileries. Ils lui parlèrent vaguement des menées jacobines, de la découverte d'un complot dirigé contre eux, et lui proposèrent de transférer les conseils à *Saint-Cloud*, ce qu'ils obtinrent sans peine. Bonaparte fut nommé commandant en chef des troupes de Paris, et chargé de veiller à l'exécution du décret ainsi qu'à la sûreté des deux conseils. Les deux directeurs donnèrent ensuite leur démission; Barras avait envoyé la sienne. Gohier et Moulins la refusèrent, mais ils furent gardés à vue au Luxembourg. Le général devint ainsi seul dépositaire du pouvoir exécutif.

Le lendemain, 19 BRUMAIRE, il se rendit à Saint-Cloud, où étaient réunis les conseils. Aux Anciens, il fut assez facilement accueilli comme l'homme nécessaire pour sauver la situation. Aux Cinq-Cents, le triomphe fut plus difficile. Dès l'ouverture de la séance, les membres du conseil, effrayés par l'appareil militaire qui les entourait, avaient par appel nominal prêté le serment de fidélité à la Constitution (1). Lorsque Bonaparte parut, suivi de deux grenadiers, tous les députés étaient debout, et il fut accueilli par les cris : « Hors la loi, le dictateur ! A bas le nouveau Cromwell ! A bas le dictateur ! » Entouré et pressé, il se troubla et tomba dans les bras de ses grenadiers qui l'entraînèrent (2).

(1) Sur la proposition de Delbrel, député du Lot. (Notices citées.)
(2) *Mémoires de Gohier*, *Notices de Delbrel*, pp. 76 et 84.

Lucien Bonaparte, président du conseil, essaie en vain de justifier son frère. Les cris couvrent sa voix, et de toutes parts on réclame la mise hors la loi de celui qui a osé violer la représentation nationale. Lucien lutte avec la dernière énergie; mais de guerre lasse, et voyant ses efforts inutiles, il dépose les insignes de la présidence, sort de la salle et vient haranguer les soldats. Il leur représente la majorité du conseil « sous la terreur de quelques représentants à stylet..., *sans doute soldés par l'Angleterre* »; il les entraîne en brandissant son épée, qu'il jure d'enfoncer dans le sein de son frère, si jamais il attentait à la liberté des Français. *Le général Leclerc*, beau-frère de Bonaparte, envahit la salle avec un détachement de grenadiers, et la fait évacuer. — Le soir, à dix heures, une cinquantaine de députés, présidés par Lucien, confient la dictature provisoire à trois consuls : BONAPARTE, *Sieyes* et *Roger-Ducos*.

Tel fut le coup d'état du 18 brumaire. Le pays, habitué à ces violences, ne condamna pas cette nouvelle intervention de la force contre ses représentants. Il acclama au contraire avec bonheur l'arrivée au pouvoir d'un général qui lui promettait l'ordre et la gloire.

XIe LEÇON

LE CONSULAT (DE L'AN VIII A L'AN XII, 1799-1804)

Sommaire. — 1. Les trois consuls provisoires choisirent d'habiles ministres dans tous les partis et activèrent les travaux de la nouvelle constitution. Les débats, commencés le 24 frimaire, aboutirent à la constitution du 4 nivôse an VIII. Le mécanisme de cette constitution, les trois consuls, le sénat, le tribunat, le corps législatif, le conseil d'état, le système électoral, les assemblées de notabilités, était entièrement dû à Sieyes, mais les pouvoirs furent répartis comme le voulait Bonaparte. Le gouvernement de la France devint donc militaire et presque absolu.

Bonaparte fut alors élu premier consul, avec Cambacérès et Lebrun comme collègues et deuxièmes consuls.

2. Les deux premières années du consulat furent entièrement consacrées à la pacification des esprits et à la réorganisation de la France.

Les grandes réformes administratives du consulat sont restées la base de l'organisation actuelle de la France.

3. Après la victoire de Zurich, la coalition, battue au centre, restait menaçante au nord-ouest et au sud-est. Bonaparte, par l'audacieuse expédition qui aboutit à Marengo (14 juin 1800), et Moreau par deux brillantes campagnes sur le haut Danube, l'obligèrent à signer la paix de Lunéville, aussi glorieuse pour la France que celle de Campo-Formio. En même temps le nouveau cabinet britannique, soutenu par Fox et Burke, entamait avec le gouvernement consulaire des négociations qui aboutirent à la paix d'Amiens. L'Angleterre nous rendait nos colonies et reconnaissait nos conquêtes.

5. La pacification du pays et ces négociations glorieuses accrurent la popularité du premier consul et aussi la haine des partis extrêmes. Ils complotèrent contre lui, mais leurs conjurations eurent l'effet contraire à leurs désirs. Après les tentatives d'Arena et de la rue Saint-Nicaise, Bonaparte fut nommé consul à vie par le sénatus-consulte de l'an X ratifié par le plébiscite. Après le complot de Cadoudal et la rupture de la paix d'Amiens, il devint empereur.

Les premiers actes des consuls, indiquent leur programme politique, la pacification, et l'union des esprits.

1. Premières mesures réparatrices. — Les consuls provisoires installés au Luxembourg, que les directeurs venaient de laisser vacant, eurent une premiére séance le 20 brumaire (11 novembre). Les deux collègues de Bonaparte s'aperçurent aussitôt qu'il exercerait seul véritablement l'autorité, qu'ils ne joueraient eux-mêmes auprès de lui



que le rôle secondaire de conseillers plus ou moins écoutés. « Nous avons un maître qui sait tout faire, qui peut tout faire et qui veut tout faire, » disait ensuite Sieyes.

Le ministère fut reconstitué avec des hommes de toutes nuances, car Bonaparte voulait jeter un voile sur le passé, se mettre au-dessus des partis et faire concourir toutes les bonnes volontés à l'œuvre de la réorganisation sociale. *Talleyrand*, nommé ministre des affaires étrangères, *devait garder sa droite*, et *Fouché*, placé au ministère de la police, *garderait sa gauche* (1). Il fit mettre en liberté les prêtres détenus; il n'eut pas à rouvrir les églises, parce que le Directoire les avait rendues au culte, mais il remplaça le serment à la constitution civile par un serment de fidélité à la constitution de l'Etat, et fit rendre les honneurs funèbres à Pie VI, mort à Valence. Il ouvrit lui-même les prisons du Temple aux royalistes qui y étaient enfermés; il supprima la fête du 21 janvier, fit clore la liste d'émigration et rappela les proscrits du 18 fructidor. Des émigrés, qui avaient été jetés par un naufrage sur la plage de Calais, purent se retirer sans avoir été inquiétés; la Vendée fut complètement pacifiée par le ministère de l'abbé Bernier, autrefois l'un des agitateurs les plus actifs. Gerges Cadoudal refusa seul de se soumettre, et il passa en Angleterre. Loin de conserver aux Vendéens l'épithète injurieuse de brigands, il déclara qu'ils avaient soutenu une lutte de géants. — Le décret sur l'emprunt forcé et progressif sur les riches fut rapporté. Le ministre des finances, *Gaudin*, prit de sages mesures qui furent heureusement appuyées par la confiance qu'inspirait le nouveau pouvoir. Le crédit ramena l'argent, et l'on put faire face aux dépenses urgentes.

(1) Cambacérès était ministre de la justice; Reinhart, et bientôt après Talleyrand, ministre des affaires étrangères; Gaudin, des finances; Berthier, de la guerre; l'amiral Forfait, de la marine; Laplace, de l'intérieur; Fouché, de la police.



2. Constitution de l'an VIII. — Corps électoral. — Les débris des conseils réunis après le 18 fructidor avaient chargé les consuls de préparer une constitution à la France. Sieyes leur présenta un projet plus spéculatif que pratique. Il comparait lui-même la constitution à une pyramide dont la base reposait sur le suffrage universel, sur la totalité des électeurs. Ces 5.000.000 de Français choisissaient le dixième d'entre eux pour former le premier étage de la pyramide ou la liste des notabilités communales. Ces 500.000 notables choisissaient eux-mêmes le dixième d'entre eux, 50.000, pour nommer les notabilités départementales, deuxième étage de la pyramide. Les 50.000 notables départementaux élisaient 5.000 notables nationaux. Enfin au sommet de la pyramide seraient les grands corps de l'Etat, tirés, bien entendu, de ce corps des notabilités nationales. « Ainsi la confiance venait d'en bas et l'autorité venait d'en haut. » Quant au pouvoir exécutif, Sieyes voulait le confier à un grand électeur, qui n'aurait eu d'autre attribution que de nommer les deux consuls, le consul de la paix et le consul de la guerre. A l'expiration de ses fonctions il devait être « absorbé » par le sénat.

D'après le projet de Sieyes, le grand électeur n'aurait eu qu'une autorité nominale.

Bonaparte accepta volontiers ce mécanisme compliqué, mais il modifia profondément les attributions du pouvoir exécutif. Le système électoral de Sieyes fut adopté sans changement. Tout Français âgé de 21 ans et inscrit sur les registres publics était électeur du **premier degré**. Les électeurs du premier degré choissaient une dixième d'entre eux pour former les **notabilités communales**, dans lesquelles le pouvoir exécutif prenait les administrateurs de la commune et les fonctionnaires de l'arrondissement. — Les membres des notabilités communales nommaient un dixième d'entre eux pour former les **notabilités départementales** parmi lesquelles le pouvoir exécutif choisissait les administrateurs et les fonctionnaires du département. — Les membres des notabilités départementales formaient de

Bonaparte accepte volontiers le système électoral de Sieyes parce qu'il convenait à ses idées.



même les **notabilités nationales**; et c'est dans celles-ci qu'étaient choisis les conseillers d'Etat, les membres du Tribunat, du Corps législatif, du Sénat, de la Cour de cassation.

Ainsi les électeurs ne nommaient les membres d'aucune administration ni d'aucune assemblée législative; la représentation, plutôt fictive que réelle, dépendait du Sénat et du premier consul.

D'après l'organisation nouvelle, tous les corps dépendent du sénat, qui dépend lui-même du premier consul.

3. Pouvoir législatif.— Les plans de Sieyes prévalurent aussi dans l'organisation du pouvoir législatif. Le pouvoir législatif était partagé en quatre corps distincts : le Conseil d'Etat, le Tribunat, le Corps législatif et le Sénat (1).

Le Conseil d'Etat, dont les membres étaient nommés par le pouvoir exécutif, rédigeait les projets de loi. Il se divisait en cinq sections: finances, législation civile et criminelle, guerre, marine et intérieur. — **Le Tribunat**, composé de 100 membres choisis par le Sénat dans les notabilités nationales, discutait les projets de loi que présentait le Conseil d'Etat. — **Le Corps législatif** était composé de 300 membres nommés par le Sénat de la même manière que les membres du Tribunat. Les projets de loi qui avaient déjà passé au Tribunat, étaient discutés devant lui par trois conseillers d'Etat et trois tribuns, désignés par leurs collègues respectifs. Il écoutait la discussion sans y prendre part, et votait au scrutin secret l'adoption ou le rejet des lois discutées. — **Le Sénat**, composé de 80 membres nommés à vie, se recrutait lui-même sur trois listes formées par les Consuls, par le Tribunat et par le corps législatif dans les notabilités nationales. Il avait la mission de veiller au maintien de la constitution et de prononcer sur les actes qui lui étaient dénoncés comme inconstitutionnels (2).

(1) Déjà, le 2 thermidor an II, il avait proposé à la Convention l'établissement de ces quatre assemblées.

(2) Berthollet, Laplace, Monge, Volney, Garat, Lacépède, Ducis furent nommés sénateurs; Chauvelin, B. Constant, Daunou, J.-B. Say, de Girardin, tribuns; Rœderer, Chaptal, Fourcroy, Boulay de la Meurthe, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, conseillers d'Etat.

4. Pouvoir exécutif. — La Constituante avait trop amoindri le chef du pouvoir exécutif; la Convention avait absorbé le pouvoir exécutif dans le pouvoir législatif; la constitution de l'an III les avait placés l'un et l'autre dans un état forcé de suspicion et d'hostilité. Sieyes, pour établir entre les deux une pondération harmonique plus facile à concevoir qu'à réaliser, avait voulu confier le pouvoir exécutif à **un grand électeur,** qui aurait eu pour unique mission de nommer les administrateurs de l'Etat et les ministres, mais n'aurait possédé aucune autorité effective. Bonaparte repoussa cette conception d'un personnage inerte « **à l'engrais de quelques millions** ». Il concentra toute l'autorité réelle dans le pouvoir exécutif qui appartint au premier consul nommé pour dix ans; il avait seul le droit de promulguer les lois, de nommer les ministres, les ambassadeurs, les juges, les officiers, etc., de faire la guerre ou la paix, de signer les traités, de proposer les lois, de régler le budget, etc. Les deux autres consuls, nommés également pour dix ans, n'avaient que voix consultative. — C'était le gouvernement personnel, voilé par les mots de consuls, de sénateurs, de tribuns, réminiscences de la République romaine. « Cette constitution, était-il dit au préambule, est fondée sur les droits sacrés de la propriété, de l'égalité et de la liberté. Les pouvoirs qu'elle institue seront forts et stables, tels qu'ils doivent être pour garantir les droits des citoyens et les intérêts de l'Etat. »

Bonaparte repousse les idées de Sieyes sur l'organisation du pouvoir exécutif, et se fait décerner une sorte de dictature militaire. Les électeurs adoptent sa constitution avec enthousiasme.

La constitution, présentée aux suffrages du peuple le 13 décembre 1799, fut adoptée par 3.011.707 voix contre 1.567. BONAPARTE, nommé premier consul, eut pour collègues *Cambacérès* et *Lebrun*, en place de Sieyes et de Roger-Ducos, qui n'avaient pas voulu du rôle effacé qu'on leur octroyait, et devinrent membre du Sénats.

5. Organisation administrative. — Les réformes administratives de la Constituante, toutes inspirées par la haine de la centralisation et des fonctionnaires **salariés,**

Le décret de pluviôse établit les préfets et les sous-préfets.

étaient incompatibles avec ce régime d'ordre et d'autorité. — Bonaparte établit en France un système d'institutions qui permettait d'obtenir une exactitude militaire, et une centralisation trop rigoureuse ; ce système est resté la base de toute notre organisation moderne. L'organisation administrative fut fondée sur un mécanisme d'une parfaite simplicité et qui centralisait dans le pouvoir exécutif toute activité locale, par le décret du 28 pluviôse an VIII. Les départements furent divisés en arrondissements ; les arrondissements en cantons ; les cantons en communes. Le département fut administré par un préfet, assisté d'un conseil de préfecture (1) et d'un conseil général ; l'arrondissement, par un sous-préfet avec un conseil d'arrondissement ; la commune, par un maire assisté d'un conseil municipal. Le canton n'eut pas d'administration particulière autre que celle de la commune.

Les membres de ces différentes administrations, préfets, sous-préfets, maires, conseillers, étaient nommés par le premier consul et choisis parmi les notabilités correspondantes.

Le décret de ventôse organise les tribunaux de première instance et les cours d'appel.

6. Organisation judiciaire. — Code civil. — Le plan d'organisation judiciaire adopté et publié le 27 ventôse an VIII avait été présenté par Cambacérès. — Dans chaque canton on établit **une justice de paix** ; chaque arrondissement eut **un tribunal civil de première instance** ; plusieurs tribunaux civils réunis formaient des divisions supérieures, à la tête desquelles étaient établies des **cours d'appel,** au nombre de vingt-neuf pour toute la France. Dans chaque département il y eut **un tribunal criminel**, composé de *juges* et de *jurés*. Au sommet de la hiérarchie était placée une COUR DE CASSATION, chargée d'examiner les jugements des cours d'appel ou ceux des cours criminelles. — Les juges,

(1) Tribunal de cinq membres qui prononce sur les différends survenus entre diverses autorités du département ou entre ces autorités et les particuliers.

nommés par le pouvoir exécutif, furent déclarés inamovibles, à l'exception des juges de paix.

La rédaction du *Code civil* ne fut achevée que plus tard (1). Il convient toutefois de la rattacher à l'organisation judiciaire. Une commission de quatre jurisconsultes renommés, Portalis, Tronchet, Bigot de Préameneu et Malleville, fut chargée d'une première rédaction. Leur travail, soumis aux différents tribunaux, revint accompagné de nombreuses observations. Le tout fut longuement examiné et discuté par la section de législation au Conseil d'Etat. Les discussions avaient lieu sous la présidence de Cambacérès; le premier consul y prit souvent part, et il étonna plus d'une fois les jurisconsultes de profession par l'originalité, la profondeur et la rectitude de ses aperçus. Après trois années d'études et de travaux approfondis, le Code fut présenté au tribunat et au corps législatif, qui firent d'abord une assez vive opposition, mais l'adoptèrent enfin en 1804. Un décret de 1807 lui donna le nom de *Code Napoléon*.

La Convention avait demandé une œuvre législative véritablement révolutionnaire. Elle acceptait le divorce par simple consentement mutuel, supprimait la puissance paternelle, reconnaissait aux bâtards les mêmes droits qu'aux enfants légitimes. Tout en maintenant toutes les conquêtes de la Révolution française dans nos lois, le code Napoléon s'appliqua à défendre énergiquement la propriété et la famille. C'est dans le but de conserver aux enfants la fortune acquise par leurs parents qu'il priva ceux-ci de la liberté de tester et leur imposa le partage égal de la plus grande partie de leur fortune entre leurs enfants (2). Il rétablit aussi l'exercice de la puissance paternelle sur les enfants jusqu'à

(1) Voté le 20 mars 1804 et promulgué le 21.

(2) La moitié s'il n'y a qu'un enfant, le tiers s'il y en a deux, le quart s'il y en a plus de deux forment la quotité disponible.



l'âge de vingt ans (1). Le mariage restait un simple contrat civil au sujet duquel l'Eglise n'intervenait qu'après l'autorité civile et sans que son intervention fût nécessaire. Le divorce même était admis.

Le code se compose d'un titre préliminaire sur le droit et les lois en général, et de trois livres : le premier, sur les personnes; le second, sur les biens et les différentes modifications de la propriété ; le troisième, sur les différentes manières d'acquérir la propriété. Il fut suivi du *Code de procédure civile* (1806), du *Code de commerce* (1807), du *Code d'instruction criminelle* (1808), du *Code pénal* (1810).

Bonaparte organise l'administration des contributions directes avec des directeurs et des contrôleurs.

7. Organisation financière. — La situation financière laissée par le Directoire était déplorable. En vue d'y remédier efficacement, Bonaparte s'occupa de la répartition des impôts et de leur perception. La Constituante avait confié aux administrations locales le soin de dresser les rôles. Pour obvier aux abus d'un pareil système, on en chargea les agents du fisc. Il y eut dans chaque département *un directeur* et *un inspecteur;* huit cent quarante contrôleurs, distribués dans les arrondissements, furent chargés chaque année de dresser la liste des contribuables et de déterminer la part d'impôt que chacun devait payer, en tenant compte des changements survenus dans l'état des propriétés. Au lieu de mettre la perception de l'impôt en adjudication, l'Etat s'en chargea lui-même. Des *percepteurs* recueillaient les impôts de certains groupes ou de certaines sections de communes, suivant l'importance; ils versaient le produit de leurs perceptions à *un receveur particulier*, placé dans chaque arrondissement, et dans chaque département *un receveur général* centralisait les fonds versés chez les receveurs particuliers. Tout receveur et percepteur, en entrant en charge, payait un cautionnement comme garantie

(1) Sauf dans le cas où le fils aurait voulu contracter à dix-huit ans un engagement militaire.

des sommes qui devaient entrer dans ses caisses. Les receveurs généraux souscrivaient en faveur de l'état des obligations équivalentes aux impôts d'un mois, mais payables seulement au bout de quatre mois. De cette sorte les contribuables avaient plus de latitude, et les receveurs pouvaient faire fructifier à leur profit les fonds qui leur arrivaient avant l'échéance; mais au terme fixé, si l'obligation n'était pas acquittée, l'état la prenait sur le cautionnement. — Les contributions indirectes furent peu à peu rétablies et reçurent une organisation semblable, et l'ordre introduisit l'abondance dans les finances publiques.

Le système des obligations souscrites par les receveurs généraux garantit à l'état la rentrée des impôts.

En 1801, il fut décidé qu'on ne vendrait plus rien des 400 millions de biens nationaux non encore aliénés, sauf 90 millions affectés à la *caisse d'amortissement*, laquelle les vendrait lentement et avec avantage. Le service de la dette annuelle fut augmenté dans le but de dédommager ceux qui avaient été atteints par la *banqueroute des deux tiers;* il s'éleva à 100 millions. La caisse d'amortissement devait en racheter une partie par la vente des biens nationaux qui lui étaient échus.

8. Banque de France. — Il faut dans un pays un établissement de crédit qui mérite toute confiance, pour faciliter les échanges, en substituant le papier au numéraire et en escomptant les effets de commerce. Mais deux conditions sont requises : que les billets émis soient en proportion du capital souscrit en numéraire, et que ses escomptes se fassent sur des effets à garanties sérieuses. — L'Angleterre possédait depuis 1694 un établissement de ce genre. En France, la *banque de Law* (1716) avait sombré dans un désastre, parce qu'elle n'avait pas su garder les voies de la prudence. La *caisse d'escompte de France*, ouverte en 1776, avait disparu sous la Révolution. Le premier consul résolut de fonder la *Banque de France*, qui rivaliserait avec la Banque d'Angleterre.

Le premier consul fonde avec Perrégaux la Banque de France. Immenses services rendus au pays par cet établissement.

Des capitalistes, à la tête desquels était *M. Perrégaux*,

formèrent une société au capital de 30 millions, en actions de 1.000 fr. chacune (20 fév. 1800). Les premières opérations montrèrent au gouvernement quels services le pays pouvait en attendre. Dès 1803, il en fit une institution nationale, et lui accorda le droit exclusif d'émettre des billets qui furent partout acceptés, parce qu'on pouvait toujours les échanger contre du numéraire En 1806, elle fut dirigée par un *gouverneur* que nommait l'Etat ; son capital fut porté à 90 millions. Depuis, elle n'a cessé de développer ses affaires et de servir, de plus en plus, à la prospérité publique. Aujourd'hui, elle a des succursales dans presque tous les chefs-lieux de département. En 1871, elle a avancé à l'Etat pres de 1.200 millions ; elle peut émettre pour 3 milliards de billets, assez sérieusement garantis pour exclure toute inquiétude.

9. Instruction publique. — Le premier consul dirigeait ainsi l'administration, la justice, les finances, avec une rigueur et une exactitude militaire. Il lui fallait encore régler l'instruction et l'exercice du culte, pour être le maître absolu de la France.

Le décret de 1802 met l'enseignement sous la direction du premier consul.

L'instruction publique avait été négligée dans les dix dernières années. Il résolut de la relever de ses ruines ; mais il la soumit à la direction exclusive de l'Etat, afin de s'en servir comme du moyen le plus puissant pour imprégner les jeunes générations de l'esprit nouveau, et les attacher fortement au nouvel état de choses.

La part faite à **l'instruction primaire** fut très restreinte ; il ne fut établi d'écoles primaires que dans les communes assez riches pour en payer les frais ; les rétributions fournies par les élèves contribuaient au traitement du maître. L'Etat accordait une légère subvention aux frères des écoles chrétiennes dont l'institut venait d'être rétabli. — **L'enseignement secondaire** fut plus favorisé. On créa *32 lycées* (1), où

(1) La plupart existaient déjà sous le nom d'écoles centrales créées par la Convention.

les élèves étaient soumis à une discipline militaire. Les pensionnats libres qui furent conservés étaient surveillés par l'Etat; ils devaient conduire leurs élèves, comme externes, aux cours des lycées. Le programme accordait le premier rang aux langues anciennes et aux belles-lettres, tout en laissant une large part à l'histoire et aux sciences. 6.400 bourses, en moyenne 200 par lycée, furent fondées en faveur des fils de militaires et de fonctionnaires; mais le premier consul s'en réservait 4.000 pour les distribuer comme il le jugerait à propos. — Pour **l'enseignement supérieur**, il fonda 10 écoles de droit et 6 écoles de médecine. *L'Ecole polytechnique*, déjà instituée, fut améliorée; il y ajouta l'*école des ponts et chaussées*. L'*Ecole des arts mécaniques*, établie à Compiègne, fut ensuite transférée à *Châlons-sur-Marne*, et devint l'*Ecole des arts et métiers*. — La *fondation de l'Université*, sous l'Empire, devait achever de soumettre l'enseignement à la plus forte centralisation.

10. Le Concordat. — La religion paraissait au premier consul une des bases les plus solides de son autorité. La Convention avait séparé les Eglises de l'Etat. Il voulait, au contraire, les unir intimement, afin de diriger le culte et les ministres du culte, comme il dirigeait l'enseignement et les professeurs.

La loi du 15 juillet 1801 remet la nomination des évêques au premier consul.

Le pape était tout décidé, de son côté, à rétablir le Concordat de 1516, même en l'atténuant très profondément, car, sous le régime de la séparation, l'Eglise de France pouvait se désorganiser, et se détacher de plus en plus de Rome.

Après la mort de Pie VI à Valence, les cardinaux, réunis en conclave à Venise, avaient élu pape *le cardinal Chiaramonti* qui prit le nom de Pie VII (14 mars 1800). Au lendemain de la victoire de Marengo, Bonaparte avait fait connaître au *cardinal Martiniano*, évêque de Verceil, son intention de s'entendre avec le souverain Pontife pour le rétablissement de la religion en France. Les négociations furent d'abord commencées par *Mgr Spina*, archevêque de



Corinthe, représentant du Pape, et *l'abbé Bernier*, représentant du premier consul. Elles furent laborieuses. Bonaparte voulait la restauration religieuse, mais il la voulait dans des conditions particulièrement favorables à son pouvoir, et il avait à lutter contre la pression de son entourage, en grande partie hostile au projet. Rome, cependant, ne pouvait souscrire à des propositions contraires aux principes religieux ou à la constitution de l'Eglise. Habitué à tout emporter de haute lutte, il fut irrité des résistances invincibles qui venaient de la cour pontificale. Il résolut de recourir à l'intimidation, et menaça de rompre toute négociation par le rappel de son ministre *Cacault*. Mais celui-ci, esprit conciliant, persuada au souverain Pontife d'envoyer à Paris LE CARDINAL CONSALVI. Après trois semaines de discussions pénibles (1), où l'éminent diplomate eut à subir, tour à tour, les colères, les menaces, les promesses et les séductions de Bonaparte, on tomba d'accord sur la rédaction d'un projet de concordat, dans lequel l'Eglise allait jusqu'aux concessions extrêmes. Mais, au jour même de la signature, le cardinal se trouva en présence d'un texte tout différent de celui qui avait été officiellement accepté de part et d'autre. Cependant, la rupture n'eut pas lieu, malgré les éclats de colère calculée de Bonaparte. L'habile et patiente fermeté du diplomate pontifical sut faire rétablir la rédaction primitive. Le Concordat fut signé par Consalvi au nom du Pape, et par Joseph Bonaparte au nom du premier consul, le 15 juillet 1801.

Le Concordat est proclamé solennellement le jour de Pâques (18 avril 1802).

11. Promulgation du Concordat. — Le Tribunat et le Corps législatif firent entendre des réclamations que Bonaparte refusa d'admettre; la convention passée avec l'Eglise fut proclamée loi d'Etat, le 8 avril 1802. Le 18 avril,

(1) Entre Consalvi et M. Spina, archevêque de Corinthe, d'une part, Joseph Bonaparte, le conseiller d'Etat Cretet et l'abbé Bernier, de l'autre.

jour de Pâques, le rétablissement du culte fut inauguré, à *l'église de Notre-Dame*, par une cérémonie solennelle que présidait *le cardinal Caprara*, légat du Pape, à laquelle assistait en grande pompe le premier consul, accompagné des grands corps de l'Etat et des généraux. On chanta le TE DEUM, et ce chant de réjouissance fut redit dans toutes les églises de France. La joie procurée par ces heureux événements était universelle.

Le Concordat déclarait que le culte catholique serait libre et public en France, en se conformant aux règlements de police que le gouvernement jugerait nécessaires à la tranquillité publique. Une nouvelle circonscription réduisait les diocèses à 60, dont 10 archevêchés et 50 évêchés. Tous les anciens évêques constitutionnels et les réfractaires devaient offrir leur démission (1). Les nouveaux évêques, présentés par le gouvernement, recevaient l'institution canonique du Pape; ils nommaient eux-mêmes les curés qui étaient agréés par le gouvernement. Les uns et les autres devaient prêter serment de fidélité au gouvernement établi. Le Pape renonçait à toute revendication sur les biens ecclésiastiques; mais les églises étaient rendues au culte, et des indemnités assurées à ses ministres.

Bonaparte ajoute au Concordat les articles organiques. L'ensemble forme la loi du 15 juillet 1801.

12. Articles organiques. — Avec le Concordat, Bonaparte fit publier LES ARTICLES ORGANIQUES. Présentés comme de simples règlements de police relatifs à l'exercice public du culte, ils empiétaient sur certains droits de l'Eglise : la publication des actes de la cour de Rome est soumise à l'autorisation du gouvernement; — le Conseil d'Etat peut citer les supérieurs et autres personnes ecclésiastiques comme coupables d'abus; — les professeurs des séminaires devront souscrire la déclaration de 1682 et en enseigner la doctrine; — le mariage religieux, considéré comme une

(1) Quelques-uns refusèrent de la donner; on passa outre, malgré leur refus, et ils firent un schisme sous le nom de « Petite Eglise ».

simple cérémonie religieuse, est subordonné au contrat civil, etc.

Le cardinal Caprara protesta lorsqu'il lui en fut donné connaissance, mais on ne tint pas compte de ses protestations. Le Pape fit entendre ses réclamations après celles de son légat, et plusieurs fois, depuis, ses successeurs en ont vainement demandé l'abrogation. — Quelques-uns sont tombés en désuétude, comme celui qui imposait l'enseignement de la déclaration de 1682, et celui qui défendait l'habit ecclésiastique en public.

Bonaparte termine son œuvre de réorganisation par l'amnistie et la création de la Légion d'honneur.

13. Rappel des émigrés. — Légion d'honneur. — Deux actes significatifs terminèrent cette œuvre de réorganisation générale et de pacification: une amnistie définitive et la création d'une récompense vraiment nationale destinée à récompenser toutes les bonnes volontés, tous les services signalés. Un *sénatus-consulte* du 16 avril 1802 rappela les 150.000 émigrés qui vivaient hors du territoire. Furent exceptés néanmoins les évêques qui avaient refusé leur démission, et les émigrés qui étaient unis par le sang aux Bourbons, qui avaient des places dans leur maison ou des grades dans les armées étrangères. Les aliénations restaient irrévocables; mais ceux dont les biens n'avaient pas été vendus les recouvrèrent, sauf les forêts, qui demeurèrent propriétés de l'Etat.

Bonaparte voulait, par des distinctions, honorer et encourager le mérite. Les armes d'honneur décernées par la Convention ne suffisaient pas; elles ne pouvaient être portées partout, et ne s'accordaient qu'aux services militaires. Il voulait une récompense qui accompagnât toujours le titulaire et pût être obtenue pour des services de tout ordre; et il institua la Légion d'honneur, imitée des anciens ordres de Saint-Louis et de Saint-Michel (19 mai 1802). Elle comprit 15 cohortes, composées chacune de 7 grands officiers, 20 commandeurs, 30 officiers et 350 légionnaires. Des traitements proportionnés aux grades étaient alloués aux diffé-

rents membres. Ce projet rencontra de vives oppositions. Le premier consul le maintint et le fit admettre, et bientôt on ambitionna d'être reçu dans les rangs de la Légion d'honneur. « Le peuple, disait-il, aime les cordons de toutes couleurs, comme il aime les pompes religieuses. Avec ces hochets on fait des héros ! »

Il distribua lui-même les premières croix aux Invalides, puis au camp de Boulogne, en 1804.

L'Angleterre refuse les avances pacifiques du premier consul et continue la guerre avec l'Autriche, son alliée.

14. Le premier consul et la 2e coalition. — Bonaparte aurait voulu rétablir la paix en Europe comme il l'avait rétabli en France ; car il aurait acquis ainsi un double titre à la reconnaissance des Français. Il inaugura même son gouvernement par une démarche solennelle et inusitée. Il écrivit deux lettres, l'une à l'empereur, l'autre au régent d'Angleterre, pour leur proposer la paix. Mais la continuation de la guerre était le vœu le plus ardent de William Pitt, puisqu'elle pouvait permettre à l'Angleterre d'occuper nos colonies et celles de la Hollande. Le czar Paul Ier s'était retiré de la coalition, la Prusse restait neutre, l'Espagne désirait notre amitié, mais l'Autriche demeurait fidèle à l'alliance anglaise. Les propositions de Bonaparte ne furent donc pas acceptées. Elles eurent au moins pour effet de mettre l'opinion publique de son côté. Le premier consul était d'ailleurs disposé à prévenir les ennemis par la promptitude de ses attaques, à leur opposer partout des forces suffisantes.

L'Autriche avait deux armées en campagne : l'une de 150.000 hommes sur le Danube, commandée par *le maréchal de Kray* ; l'autre de 120.000 hommes en Italie, avec le *baron de Mélas*. Moreau fut chargé d'aller, avec 130.000 hommes, combattre la première ; à la seconde, on ne pouvait opposer que la malheureuse armée de Ligurie, affaiblie par ses précédents revers et réduite à 40.000 hommes. Mais la Suisse nous restait. Le premier consul résolut de passer par ce pays avec une troisième

armée qui déboucherait dans le nord de l'Italie et viendrait prendre par derrière l'armée de Mélas, à laquelle Masséna avait ordre de résister jusqu'à la dernière extrémité. Plan admirablement conçu et que nous allons voir se réaliser de point en point.

Malgré l'héroïsme de sa défense, Masséna dut sortir de Gênes quelques jours avant l'approche du premier consul.

15. Siège de Gênes (18 avr.-4 juin). — Masséna, sur les instructions reçues, avait porté ses troupes vers le littoral de la Méditerranée, en s'appuyant principalement sur Gênes, mais de manière à garder le pays jusqu'au Var. Mélas, avec des forces bien supérieures, prit l'offensive. Il déboucha en Ligurie, le 5 avril, par le col de la *Bocchetta* et les passages voisins, et parvint à couper l'armée française en deux; une partie fut rejetée sur le Var avec Suchet, tandis que l'autre fut enfermée dans Gênes avec Masséna (18 avr.)

Mélas se proposait de poursuivre l'armée de Suchet jusqu'en Provence; il chargea son lieutenant *Ott* du siège de Gênes. Masséna, courageusement secondé par Soult, fit une résistance désespérée, infligeant par ses fréquentes sorties des pertes sérieuses à l'ennemi. Quand il se rendit (4 juin), ses ressources étaient complètement épuisées; il n'aurait pu tenir un jour de plus.

En effet, Bonaparte avait passé les Alpes au Saint-Bernard du 15 au 20 mai et entrait à Milan le 2 juin.

16. Passage du Saint-Bernard. — Bonaparte avait formé sa troisième armée. Lorsque les troupes furent concentrées entre Genève et Lausanne, il partit de Paris, le 6 mai, et vint lui-même en prendre le commandement. Il résolut de pénétrer en Italie par le *Grand-Saint-Bernard*, dont la voie lui avait été présentée par le général du génie *Marescot* comme très difficile, mais possible. Le passage dura du 15 au 20 mai. Les canons et leurs affûts démontés étaient transportés à dos de mulet; les pièces qui ne purent se démonter étaient traînés à force de bras ou sur des troncs d'arbre ou des traîneaux. — Dans la vallée d'*Aoste*, on se trouva en face du **fort de Bard**, qui gardait absolument toute la route. L'infanterie et la cavalerie purent

l'éviter en suivant des chemins pratiqués dans le roc. L'artillerie dut passer au pied du fort; les canonniers couvrirent la route de paille et de fumier, enveloppèrent les roues d'étoupes, et, s'attelant aux voitures, franchirent le terrible obstacle à la faveur de la nuit.

D'autres corps arrivèrent par le Petit-Saint-Bernard et le mont Cenis; Moncey amenait 18.000 hommes détachés de l'armée de Moreau; l'armée d'Italie allait compter environ 60.000 hommes. Après avoir emporté la ville d'Ivreé et rallié presque toutes ses troupes à *Chivasso*, Bonaparte prend la route de Milan, où il fait son entrée avant que Mélas ait soupçonné son entrée en Italie (2 juin).

17. Bataille de Marengo. — Il était trop tard pour délivrer Masséna, qui dut capituler le surlendemain. Mais les troupes autrichiennes, forcées de revenir sur leurs pas, ne purent poursuivre l'armée de Suchet. Le baron de Mélas, prévenu enfin de l'arrivée de ce nouvel ennemi, avait pris la direction d'Alexandrie, tandis que son adversaire s'établissait à *Stradella*, entre Alexandrie et Plaisance, dans une position qui lui permettait d'occuper les différents points sur lesquels l'ennemi pouvait passer. Le 9 juin, Ott, qui marchait vers Plaisance avec 18.000 hommes, rencontre à **Montebello** la division Lannes, forte de 12.000 hommes. Il est repoussé avec une perte de 3 000 tués ou blessés. Le 11, DESAIX, venant d'Egypte, arrive au quartier général. Il est dirigé sur Novi pour garder la route de Gênes.

Il marche contre l'armée de Mélas, sur la route d'Alexandrie à Plaisance.

Mélas, résolu de se faire jour, concentre ses troupes, dont le nombre s'élève à 40.000 combattants; il veut engager la bataille dans les plaines d'Alexandrie, favorables à sa nombreuse cavalerie. Bonaparte, de son côté, a rassemblé ses différents corps, qui forment un effectif de 28.000 hommes environ, et il s'avance au-devant des Autrichiens. La première rencontre a lieu à MARENGO (14 juin). Les deux corps de Victor et de Lannes, seuls en-

Il rencontre cette armée en avant d'Alexandrie, près de Marengo, le 14 juin. Mélas parvint d'abord à dégager sa route, mais l'entrée en ligne de Desaix amène la victoire des Français

gagés, résistent courageusement ; mais ils sont débordés, foulés par la cavalerie que Mélas lance contre eux et obligés de reculer. Il est dix heures du matin. Bonaparte arrive avec trois régiments et sa garde consulaire ; la lutte se poursuit plus acharnée. Mais vers les trois heures il faut se retirer du champ de bataille. Les Autrichiens sont victorieux ; ils occupent Marengo, le centre du lieu du combat. Mélas, rentré dans Alexandrie, envoie des courriers porter la nouvelle de son succès. Cependant des tourbillons de poussière s'élèvent dans la direction de Novi. C'est Desaix qui accourt au bruit du canon avec ses 6.000 hommes. Il rejoint le premier consul, retiré à *San-Giuliano* et prenant ses mesures pour effectuer sa retraite en bon ordre. « La bataille est perdue, dit simplement Desaix en tirant sa montre ; mais nous avons le temps d'en gagner une autre. » — « Mes amis, dit à son tour Bonaparte, souvenez-vous que j'ai l'habitude de coucher sur le champ de bataille ! » Et il lance Desaix sur les troupes qui attaquent déjà San-Giuliano. Le brave général tombe frappé mortellement par une balle (1), mais ses soldats le vengent en repoussant l'ennemi. Tous les autres corps reprennent l'offensive ; l'armée naguère victorieuse est partout refoulée en désordre, elle se retire précipitamment derrière la *Bormida* avec une perte de 12.000 hommes. Les Français ont eu 7.000 hommes tués ou blessés. — Le lendemain, 15 juin, Mélas signait l'armistice] d'Alexandrie, et son armée se retirait derrière le Mincio.

Dans la journée de Marengo, Bonaparte joua sa fortune, mais rarement victoire eut d'aussi importants résultats. L'Autriche perdit en une fois les fruits de nombreux succès ; elle était encore obligée d'évacuer toute l'Italie conquise par Souvarov.

(1) Le jour même, Kléber fut assassiné au Caire par un musulman fanatique.



18. Fin de la campagne. — Le vainqueur retourna à Paris après avoir confié le commandement de l'armée à Brune. Celui-ci devait pousser les ennemis pendant que Macdonald, venu du pays des Grisons par la Valteline et le Tyrol, le rejoindrait sur la route de Tarwis.

Macdonald franchit le *Splugen* (1er-6 déc.), malgré les neiges, les glaces et les avalanches; il traversa la Valteline par le *Val Canonica*, entra dans le Tyrol par la *Rocca d'Anfo* et gagna le cours supérieur de la Brenta. Brune, de son côté, avait passé le Mincio (25-26 déc.), l'Adige (1er janv. 1801), la Brenta (11 janv.); il arrivait à *Trévise*, où Macdonald se proposait de le rejoindre, lorsque l'Autriche vint lui demander un armistice (16 janv.).

Moreau avait empêché l'armée de Kray de secourir l'armée de Mélas et l'avait bloquée sur le haut Danube.

19. Campagne de Moreau en Allemagne. — Moreau était parti le 25 avril pour se porter sur le Danube. Il franchit le Rhin à Vieux-Brisach, à Bâle et à Schaffhouse (1er mai), et réunit ses divisions en avant de cette dernière ville. Lecourbe occupa *Stokach*, pendant que Moreau battait de Kray à **Engen** (3 mai). Il le repoussa encore à **Mœskirch** (5 mai), à **Biberach** (9), à **Memmingen** (11), fit occuper *Augsbourg* par Lecourbe, et mit l'armée autrichienne, retranchée à **Ulm**, dans l'impossibilité de communiquer avec l'Italie. C'est alors que Bonaparte lui demanda un corps de 18 mille hommes. — Pour ne pas laisser derrière lui une armée encore à craindre, il revint sur ses pas, passa le Danube un peu au-dessous d'Ulm (18 juin), rencontra l'ennemi à HOCHSTEDT, et remporta une victoire signalée. Dans cette bataille mourut LA TOUR D'AUVERGNE, *le premier grenadier de la république* (19 juin). Le maréchal de Kray abandonna Ulm et demanda un armistice, qui fut signé à *Parsdorf*, près de Munich (15 juill.). Les Français gardaient les pays dont ils étaient maîtres, et les Autrichiens pouvaient ravitailler Ulm, Philipsbourg et Ingolstadt, qui venaient d'être investies.

Les négociations pour la paix, engagées à Lunéville, ne

purent aboutir. L'Autriche avait pris l'engagement de ne pas traiter sans l'Angleterre, et l'Angleterre, pour accepter l'armistice sur mer, posa des conditions que le premier consul déclara inacceptables. L'armistice devait être dénoncé le 20 septembre, lorsque l'empereur en obtint la prolongation, moyennant la cession des trois places investies, Ulm, Philipsbourg, Ingolstadt.

L'armistice fut rompu le 28 novembre, mais Moreau remporta, le 3 décembre, une victoire si décisive à Hohenlinden qu'elle amena la fin de la guerre.

20. Victoire de Hohenlinden (3 déc.). — Les hostilités recommencèrent le 28 novembre. Moreau était à Munich avec 50.000 hommes; L'ARCHIDUC JEAN à Braunau, sur l'Inn, à la tête de 70.000 hommes. Ils prirent en même temps l'offensive (1er déc.). L'aile gauche des Français, commandée par Ney, fut repoussée sur HOHENLINDEN. Moreau y disposa très habilement ses troupes, dans une éclaircie à laquelle les Autrichiens ne pouvaient arriver qu'en traversant un défilé. Le gros de l'armée devait les recevoir au sortir du défilé, pendant que les divisions Richepanse et Decaen, à la faveur des forêts épaisses, les tourneraient et les prendraient en queue.

L'archiduc s'engage dans le défilé; mais il est vigoureusement reçu. Le général Decaen est arrêté par un corps ennemi; mais Richepanse exécute avec une grande célérité l'ordre reçu. Il arrive à l'ouverture du défilé, s'y jette résolument derrière l'ennemi que Moreau a fait attaquer de front par Ney. Les deux généraux français se réunissent sur le champ de bataille et s'embrassent. La bataille est gagnée (3 déc.). C'est la victoire la plus brillante de la carrière militaire de Moreau, et l'une des plus belles des annales de la guerre, tant au point de vue de la conception que de l'exécution.

Les Autrichiens perdirent 8.000 hommes hors de combat, 12.000 prisonniers, 300 voitures, 87 canons. Moreau franchit l'Inn, la Salza, la Traun, l'Enns, poussant vivement l'ennemi, dont la retraite se changea bientôt en déroute. Il marchait sans obstacle sur Vienne, lorsque l'Autriche, effrayée, l'arrêta par *l'armistice de Steyer* (25 déc.).

21. Traité de Lunéville (9 févr. 1801). — Les négociations pour la paix se poursuivaient à Lunéville depuis assez longtemps entre Joseph Bonaparte et M. de Cobentzel. Elles aboutirent enfin au traité de paix, qui fut signé le 9 février 1801.

La paix de Lunéville confirme la paix de Campo-Formio et met l'Italie tout entière sous la dépendance de la France.

L'empereur François II reconnaissait la république Cisalpine, dont le territoire était limité par l'Adige, ainsi que les républiques Batave, Helvétique et Ligurienne. La Toscane, enlevée à son frère *l'archiduc Ferdinand*, était érigée en royaume d'Etrurie, en faveur du duc de Parme, *l'infant Louis*, dont le duché était annexé à la France. Le Piémont devait l'être sous peu. La Belgique et la rive gauche du Rhin nous étaient de nouveau reconnues. Les princes dépossédés recevaient des indemnités en Allemagne sur *les souverainetés ecclésiastiques sécularisées*. C'était au fond la reproduction du traité de Campo-Formio, avec quelques additions au préjudice de l'Autriche.

Par la convention de *Saint-Ildephonse*, le roi d'Espagne, Charles VI, nous cédait la Louisiane, en échange de l'Etrurie, donnée à un prince de sa maison; il s'engageait à s'unir à nous pour forcer le roi de Portugal à se détacher de l'alliance anglaise. — Le roi de Naples, menacé par Murat, nous céda l'île d'Elbe; il dut fermer ses ports aux Anglais et recevoir garnison à Otrante, Tarente et Brindes, moyennant quoi ses Etats lui furent garantis (*traité de Florence*, 28 mars 1801). — On gagna définitivement le czar en lui cédant Malte, menacée par les Anglais, qui s'en emparèrent sans tarder.

Malheureusement Bonaparte inaugurait cette politique violente qui dispose des peuples et des nationalités par les seuls droits de la force et de la victoire, mais ne donne pas de résultats durables.

22. Continuation de la guerre contre l'Angleterre. — L'Angleterre, inaccessible dans son île, ne consentit pas à cesser les hostilités. Avec ses 120 vaisseaux de ligne, ses

La politique intransigeante de l'Angleterre amène la formation de la grande ligue armée des neutres.

250 frégates, que montaient 120.000 marins exercés et commandés par les amiraux NELSON, PARKER et COLLINGWOOD, elle couvrait les mers, bravait la puissance du premier consul, et menaçait Malte et l'Egypte, qu'elle parvint à nous enlever ou à nous faire perdre (sept. 1800-sept. 1801).

Mais la domination tyrannique qu'elle prétendait exercer sur mer amena contre elle la LIGUE ARMÉE DES NEUTRES, dans laquelle entrèrent le Danemark, la Suède et la Russie, d'accord avec la France et l'Espagne. Il s'agissait de faire respecter la liberté des mers. En conséquence, les membres de la ligue admettaient les principes suivants : 1° le pavillon couvre la marchandise ; — 2° il n'y a de marchandises prohibées que la contrebande de guerre ; — 3° les ports réellement bloqués sont seuls interdits ; — 4° aucun bâtiment qui fait partie d'un convoi ne peut être visité.

La mort de Paul Ier compromet les projets de Bonaparte et cause la dissolution de la Ligue des neutres.

L'Angleterre dirigea aussitôt une flotte vers la Baltique, qui allait lui être fermée ; les amiraux Parker et Nelson forcèrent le passage du Sund, le 30 mars 1801, bombardèrent Copenhague, brûlèrent une grande partie des vaisseaux danois (2 avr.), et forcèrent le Danemark à se retirer de la Ligue des neutres. En même temps, le czar Paul Ier mourait, assassiné dans la nuit du 23 au 24 mars par soixante seigneurs, à la tête desquels était le *général Pahlen*, gouverneur de Saint-Pétersbourg. Son fils et successeur, Alexandre Ier, fit la paix avec l'Angleterre (17 juin), et la ligue fut dissoute.

L'Espagne ensuite consentait avec peine à continuer une lutte qui la ruinait sans aucune compensation réelle. Elle aurait voulu s'en tenir *au traité de Badajoz*, signé avec le Portugal, qui lui abandonnait *Olivença*, fermait ses ports aux Anglais et promettait de payer 20 millions à la France. De son côté, l'Angleterre avait vu sa dette s'augmenter dans une proportion extraordinaire, et maintenant qu'il lui faudrait seule soutenir tous les frais de la lutte, ses charges allaient devenir accablantes. *L'amiral Ganteaume* n'avait

pu secourir l'armée d'Egypte, qui dut enfin capituler mais *l'amiral Linois*, avec trois vaisseaux, battit à *Algésiras* six vaisseaux anglais, commandés par *l'amiral Saumarès;* il en détruisit deux et en captura un troisième, l'*Hannibal* (6 juill.). — Le premier consul commençait à Boulogne les préparatifs d'une descente en Angleterre. Il équipa une flottille de nombreuses canonnières ou bateaux plats, destinés à transporter les troupes au delà du détroit. Nelson, qui vint les attaquer, fut repoussé deux fois, le 6 et le 16 août, par *l'amiral Latouche-Tréville;* mais il tenait toujours la mer, et le passage ne pouvait être libre. De part et d'autre on était fatigué d'une guerre qui se prolongeait indéfiniment sans résultats appréciables.

23. Paix d'Amiens (25 mars 1802). — *Le ministère Addington* avait remplacé *celui de Pitt*, l'irréconciliable ennemi de la France. On put entrevoir la possibilité d'une solution pacifique. Dès le mois d'avril 1801, des ouvertures furent faites par *lord Hawkesbury* à l'agent français *Otto*, qui s'était rendu à Londres pour un échange de prisonniers. Les négociations furent bientôt suspendues, parce que Bonaparte ne voulait pas consentir à l'abandon de l'Egypte qu'il ne considérait pas encore comme perdue. Mais au mois de juillet il en fit le sacrifice, et, le 1er octobre, on parvint à s'entendre sur les préliminaires de la paix, qui fut définitivement signée à AMIENS, le 25 mars 1802, entre *Joseph Bonaparte* et *lord Cornwallis*.

C'est la chute du cabinet dirigé par William Pitt qui entraîne la signature des préliminaires de la paix.

L'Angleterre reconnaissait les changements effectués sur le continent; elle restituait les colonies enlevées à l'Espagne et à la Hollande, à l'exception de *l'île de Ceylan* que perdait la Hollande, et de *la Trinité* en échange de laquelle l'Espagne gardait Olivença. L'Egypte était rendue à la Turquie; l'île de Malte, aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Les troupes françaises devaient évacuer les places du royaume de Naples, en même temps que celles de l'Angleterre quitteraient Malte. *Les îles Ioniennes*

étaient déclarées indépendantes sous la protection de la Russie.

La nouvelle de la paix d'Amiens fut accueillie par une véritable explosion de joie. L'amour-propre national était satisfait des glorieuses conquêtes accomplies et confirmées ; et chacun, plein de confiance dans la durée de cette paix, reprenait avec ardeur le travail des affaires si longtemps interrompu.

Les attentats dirigés contre le premier consul lui valurent la confirmation et l'affermissement de ses pouvoirs, pour toute la durée de sa vie, le 20 mai 1802.

24. Complots contre Bonaparte. — La pacification du pays et les heureux fruits de ces glorieux traités gagnèrent au premier consul la reconnaissance de la nation. Ils lui attirèrent aussi la haine des partis extrêmes, les royalistes et les jacobins. La politique de Bonaparte avait d'abord excité les espérances des partisans de la monarchie. Le comte de Provence, leur prétendant, écrivit deux fois au premier consul pour lui proposer une restauration monarchique. Il avait besoin de Bonaparte pour assurer le bonheur de la France, disait-il dans la première de ces deux lettres, mais Bonaparte ne pouvait pas le garantir sans lui. La réponse du premier consul à ces avances ne laissa aucun espoir aux royalistes, qui se rejetèrent dans une opposition irréconciliable et résolurent d'attenter à la vie du chef de l'Etat. Ils se laissèrent toutefois devancer par les jacobins exaltés. Quatre d'entre eux : le sculpteur *Ceracchi*, le peintre *Topino-Lebrun*, le Corse *Arena*, *Demerville*, ancien secrétaire de Barras, complotèrent l'assassinat de Bonaparte à l'Opéra, le 10 octobre 1800. Mais la police les prévint en les arrêtant. — Le 24 décembre, une machine infernale éclata sur son passage, lorsque précisément il se rendait à l'Opéra. Quelques secondes de retard dans l'explosion le sauvèrent. On compta huit morts et vingt-huit blessés. Le complot avait été préparé par *Carbon*, *Saint-Régent* et *Limoëlan*. Les deux premiers, anciens chouans, furent arrêtés et exécutés, le 31 janvier 1801, avec les organisateurs du complot précédent. Limoëlan put s'enfuir à

Il y eut deux complots, l'un jacobin, l'autre royaliste ; le premier consul les crut tous deux formés par les républicains exaltés.

l'étranger. Mais la colère de Bonaparte s'était d'abord dirigée contre les jacobins, et il avait obtenu des lois d'exception qui lui permirent de faire transporter sans jugement cent trente républicains innocents.

Ces actes criminels eurent naturellement pour effet d'accroître la popularité du premier consul, et d'inspirer à tous le désir de voir son autorité affermie et prolongée pour longtemps.

25. Constitution de l'an X; le consulat à vie (20 mai 1802). — Aussi, lorsque le traité d'Amiens fut présenté aux grands corps de l'état (6 mai), le président du tribunat demanda une manifestation éclatante de la reconnaissance nationale envers le consul Bonaparte, et le Sénat vota la prorogation de ses pouvoirs pour dix ans (8 mai). Bonaparte, qui voulait davantage, se montra mécontent. Sur l'avis de Cambacérès et du conseil d'état, il consulta la nation, et trois millions cinq cent mille suffrages lui donnèrent LE CONSULAT A VIE (20 mai).

La constitution de l'an X accorde à Bonaparte des pouvoirs véritablement souverains pour la durée de sa vie.

Le sénatus-consulte de l'an X introduisit quelques modifications dans la constitution de l'an VIII, afin de la rendre plus monarchique Les listes des notabilités furent remplacées par *deux collèges d'électeurs*, les uns d'arrondissement, les autres de département. Les membres de ces collèges étaient nommés à vie par les citoyens électeurs qui se réunissaient dans chaque canton; mais le gouvernement se réservait le droit de les dissoudre et de faire procéder à de nouvelles élections. Les collèges d'arrondissement présentaient aux consuls les candidats pour les fonctions de juge de paix, pour les administrations municipales et départementales; les collèges départementaux présentaient les candidats aux grands corps de l'état. — Le tribunat fut réduit à cinquante membres. — Le sénat reçut le pouvoir de compléter la constitution par des *sénatus-consultes*, de dissoudre le tribunat et le corps législatif, de casser les arrêts des tribunaux qu'il jugerait contraires à la sûreté de

l'état. Il ne pouvait user de ces droits que sur l'initiative du premier consul; c'était en réalité un instrument de pouvoir absolu que celui-ci se mettait entre les mains. Le nombre des sénateurs fut porté à cent vingt, dont quarante nommés par le premier consul. — Le conseil d'état se vit enlever l'examen des traités, lequel fut confié à un conseil privé, formé par les consuls, les ministres, deux sénateurs, deux conseillers d'état et deux grands officiers de la Légion d'honneur.

Bonaparte emploie la paix à réorganiser l'Allemagne et l'Italie. Le récès de 1803 simplifiera l'Allemagne, mais donnera à la Prusse une puissance dangereuse pour la France.

26. Interventions extérieures. — La paix d'Amiens ne dura qu'un an, mais pendant ces quelques mois le premier consul fut l'arbitre de l'Europe. La république Cisalpine lui offrit la présidence, qu'il accepta en lui donnant une constitution sur le modèle de celle de la France. La république Ligurienne reçut un doge choisi par lui. — Il annexa l'île d'Elbe, ainsi que le Piémont, qu'il divisa en six départements : *le Pô, la Doire, Marengo, la Sésia, la Stura, le Tanaro.* — La Suisse, déchirée par les dissensions, eut recours à sa médiation. Il l'érigea en une république fédérative de dix-neuf cantons, et reçut le titre de *Médiateur de la Confédération suisse.*

En Allemagne, il proposa au czar Alexandre de s'entendre avec lui pour régler les projets de sécularisations qui devaient indemniser les princes dépossédés par le traité de Lunéville; mais il se réserva les décisions à lui seul. Il présenta son plan d'organisation, sous le nom de *Recès*, à la diète de Francfort, qui ne put se refuser à l'admettre (23 fév. 1803). — Il sécularisait trois électorats ecclésiastiques, l'archevêché de Salzbourg, dix-huit évêchés et un grand nombre d'abbayes. Il ne laissait que six villes libres sur cinquante-deux qui existaient auparavant.— L'Autriche recevait les évêchés de Trente et de Brixen, bien faible compensation des pertes éprouvées, et surtout de l'influence perdue par la diminution des états catholiques et l'accroissement des états protestants. La Prusse, au contraire, obte-

nait en étendue et en population le triple de ce qu'elle avait perdu au traité de Bâle. Son influence augmenta en proportion de la diminution de l'influence autrichienne. — Le grand-duc de Toscane, en échange de la Toscane érigée en royaume d'Etrurie, eut *l'archevêché de Salzbourg;* le duc de Modène, *le Brisgau.* La Bavière, Bade et le Wurtemberg reçurent d'importants accroissements.

Le *recès* établissait dix électorats : six protestants et quatre catholiques. L'élément prussien et protestant allait dominer sur l'élément catholique et autrichien. Cette politique n'a que trop prévalu dans la suite, et il devait en coûter à la France.

Il comptait aussi employer le loisir de la paix à rétablir notre domaine colonial. La tentative pour recouvrer Saint-Domingue échoua.

27. Expédition de Saint-Domingue. — Depuis 1792, Saint-Domingue était en proie aux troubles. La situation ne fit que s'aggraver sous la Convention, et le Directoire ne crut rien trouver de mieux que de confier la pacification du pays à un nègre, TOUSSAINT-LOUVERTURE. LE BONAPARTE DES ANTILLES — c'est ainsi qu'il se nommait lui-même, — réussit à rétablir l'ordre; il soumit à son autorité la partie espagnole de l'île que le traité de Bâle accordait à la France, fit régner partout une activité prospère, chassa les Anglais qui avaient occupé quelques points du territoire; mais il se déclara indépendant à l'égard de la France, donna une constitution à son pays (1er juill. 1801), et se fit nommer gouverneur à vie avec le pouvoir de choisir son successeur.

Bonaparte prépara une expédition pour reprendre cette riche colonie. Quatre escadres, composées de 32 vaisseaux et de 31 frégates, et qui devaient se réunir sous le commandement de *Villaret-Joyeuse,* transportèrent une armée de 28.000 hommes, que des renforts successifs élevèrent à 35.000. Le *général Leclerc,* beau-frère du premier consul, en eut le commandement. Nos soldats débarquèrent dans Saint-Domingue sur plusieurs points à la fois (janv. 1802). Les nègres ne purent tenir longtemps. Déjà les lieutenants



de Toussaint-Louverture, Christophe et Dessalines, avaient posé les armes, lorsqu'il fit lui-même sa soumission le 1er mai 1802. La France avait reconquis sa colonie.

Malheureusement la fièvre jaune sévit bientôt avec une rigueur sans exemple, et l'armée perdit 15.000 hommes en deux mois. Le général Leclerc, réduit à 10.000 hommes valides, craignant les agissements de Toussaint-Louverture, le fit arrêter et conduire en France, où il mourut au bout d'un an, prisonnier au *fort de Joux*. Cet acte déloyal et la nouvelle que l'esclavage venait d'être rétabli dans la Guadeloupe par le général Richepanse, soulevèrent de nouveau les nègres sous la conduite de Dessalines. La guerre reprit avec un caractère particulier d'effrayante atrocité. La fièvre jaune continuait ses ravages, et le général Leclerc succomba à l'épidémie le 1er novembre. *Rochambeau*, qui lui succéda, ne pouvait conjurer la perte de l'île, devenue inévitable. Elle fut précipitée par la reprise des hostilités avec l'Angleterre, Rochambeau, qui avait essayé de rentrer en France, fut pris par les Anglais (16 nov. 1803). Le général Ferrand, avec les débris des troupes survivantes, se maintint à San-Domingo jusqu'en 1810. L'expédition aboutissait à un échec. Elle avait coûté au moins 25.000 de nos meilleurs soldats, de nombreux marins, et affaiblissait notre marine, déjà bien éprouvée. Dessalines se fit d'abord proclamer empereur de Saint-Domingue, sous le nom de JACQUES Ier ; l'île fut bientôt après érigée en *république d'Haïti*.

Ces premiers échecs dégoûtèrent le premier consul de la politique coloniale, et lui firent commettre la faute grave de l'abandon de la Louisiane.

Loin de songer à reprendre Saint-Domingue, Bonaparte, absorbé par la lutte contre l'Angleterre, ne crut pas pouvoir conserver *la Louisiane*, que l'Espagne nous avait cédée ~~au traité de Lunéville~~; il l'abandonna aux Etats-Unis, moyennant la somme de quatre-vingts millions, dont soixante payables effectivement, et vingt consacrés à l'amortissement d'une ancienne dette de la France (30 avril 1803).

28. Rupture de la paix d'Amiens (12 mai 1803). — Le traité d'Amiens avait laissé subsister de nombreux ger-

mes de discorde entre les parties contractantes. Les interventions multiples du premier consul et ses annexions avaient mécontenté le gouvernement britannique. Il refusa d'évacuer Malte, si la France n'abandonnait l'île d'Elbe et le Piémont. Les rapports devenaient chaque jour plus tendus. Dans une scène violente, le premier consul dit à *lord Whitworth*, ambassadeur anglais : « J'aimerais mieux vous voir en possession des hauteurs de Montmartre que de Malte ! » (18 février 1803). Dans une audience publique du 12 mars, il l'interpella de nouveau avec vivacité sur les armements que faisait son pays. Enfin la paix fut ouvertement rompue le 12 mai 1803.

L'Angleterre commença les hostilités en faisant enlever des vaisseaux marchands. Bonaparte y répondit par l'arrestation de tous les Anglais qui se trouvaient sur le territoire français, et qu'il retint comme prisonniers de guerre. Il fit envahir le Hanovre, possession continentale du roi Georges III, par le *général Mortier*, avec une armée de 25 mille hommes. Nos troupes occupèrent les ports de la Hollande, des républiques italiennes et du royaume de Naples, pour les fermer aux Anglais ; l'Espagne et le Portugal devaient aussi fermer les leurs. C'était comme un essai de blocus continental. En même temps il reprenait, ou mieux continuait à Boulogne les préparatifs d'une descente en Angleterre. Il parcourait le Nord de la France, activait les travaux, et de petits vaisseaux étaient partout construits pour servir au transport de 150.000 hommes qu'il se proposait de jeter sur le territoire anglais, et de l'immense matériel nécessaire.

Dernier complot des émigrés contre Bonaparte.

29. Georges Cadoudal, Pichegru et Moreau. — Au moment où le maintien du premier consul semblait plus que jamais nécessaire au pays, les émigrés retirés en Angleterre ne renonçaient pas à leur projet de rétablir la monarchie des Bourbons. Quelques-uns d'entre eux formèrent le projet aventureux de pénétrer en France pour enlever le premier consul, espérant ensuite, avec l'aide de l'armée,



mettre le comte de Provence sur le trône de ses pères. Georges Cadoudal s'offrit pour cette folle entreprise.

Moreau avait été sondé; on le savait mécontent du premier consul, et l'on espérait en lui pour gagner l'armée, mais il ne promit rien. Georges Cadoudal débarqua en Normandie par la *falaise de Biville* (21 août 1803). Il voulait réunir un certain nombre de chouans dévoués, assaillir le premier consul pendant qu'il se rendrait à la Malmaison et l'enlever de vive force ou le tuer dans ce combat singulier. Cette tentative criminelle était bien chanceuse. — Pichegru s'était échappé de la Guyane, où il avait été déporté après le 18 fructidor. Il s'unit aux conjurés et débarqua à la même falaise de Biville avec les deux frères de Polignac et le marquis de Rivière (16 janv. 1804). Il vit Moreau, qu'il trouva disposé à travailler contre Bonaparte, mais non pas en faveur des Bourbons, et qui du reste cette fois encore ne fit aucune promesse.

Les espions du chef du pouvoir lui avaient dénoncé la présence à Paris de Georges Cadoudal, de Pichegru et de MM. de Polignac, ainsi que les entrevues avec Moreau. Il fit d'abord arrêter ce dernier (15 févr. 1804). Moreau n'avoua rien, peut-être parce qu'il ne savait rien; il refusa de se justifier au sujet d'accusations qui ne reposaient sur aucune preuve. La peine de mort fut portée contre ceux qui donneraient asile aux conjurés, et six ans de travaux forcés devaient punir ceux qui, connaissant leur retraite, ne la découvriraient pas. Pichegru fut livré le 28 février; on arrêta Georges Cadoudal le 9 mars; leurs complices avaient été pris durant l'intervalle.

Le procès s'instruisit. On trouva Pichegru étranglé dans sa prison (6 avril). Le jugement fut prononcé le 10 juin contre les autres accusés. Moreau, Jules de Polignac et deux autres furent condamnés à deux ans de prison; on n'avait pu les impliquer dans le complot. Armand de Polignac et M. de Rivière, condamnés à mort, obtinrent leur

grâce par l'intercession de Joséphine et de Murat. Georges Cadoudal fut exécuté avec onze de ses complices. Moreau eut sa peine commuée en celle d'un bannissement; il se retira aux Etats-Unis.

29. Le duc d'Enghien. — Quelques conjurés avaient parlé de la venue d'un prince en France. *Le colonel Savary* fut chargé de surveiller la falaise de Biville, attendant vainement pendant un mois la descente du prince, qui ne parut pas. Mais Bonaparte avait résolu de terrifier les royalistes par un exemple. Sur son ordre, le *général Ordener* passa la frontière et emmena prisonnier le DUC D'ENGHIEN, qui résidait sans défiance à **Ettenheim**, dans le grand-duché de Bade, près de Strasbourg (15 mars). Le prince fut aussitôt conduit à Paris, et le 20 mars, la nouvelle de son arrivée fut portée à Bonaparte ; il ordonna de le faire comparaître sans retard devant un conseil de guerre, tenu la nuit suivante à Vincennes, sous la présidence du *colonel Hulin*. Privé de tout défenseur, l'accusé fut condamné sans débat, et le colonel Savary fit exécuter immédiatement la sentence (21 mars 1804). Tel était l'ordre formel qui lui avait été donné.

Retiré dans sa demeure de la Malmaison, depuis le 15, le premier consul avait résisté aux remontrances et aux supplications de Joséphine. « Tu es une femme, lui répondait-il, tu n'entends rien à la politique, ton rôle est de te taire. » Et, cependant, s'il avait su l'écouter, il aurait épargné à sa mémoire une tache ineffaçable. Rien, en effet, ne saurait justifier cet acte. On ne trouva dans les papiers du prince aucun indice qui pût faire croire à un complot ; il était sur un territoire étranger, d'où on ne put le tirer que par une violation ouverte du droit des gens ; on n'observa envers lui aucune des formalités qui sont dues aux accusés ; on lui refusa les secours suprêmes de la religion. Toute l'Europe en fut indignée, et l'Angleterre eut moins de peine à nous trouver des ennemis. L'attentat de Cadoudal eut d'ailleurs

le même effet que les complots précédents. Après l'explosion de la machine infernale, le pays avait fait Bonaparte consul à vie ; après la rupture de la paix et l'échec de Cadoudal, il lui donna l'empire.

XII[e] LEÇON

L'EMPIRE FRANÇAIS. — ETABLISSEMENT, CONSTITUTION ET ROLE GÉNÉRAL DU PREMIER EMPIRE.

Sommaire. — 1. Le général Bonaparte était devenu l'empereur Napoléon par le sénatus-consulte de l'an XII, ratifié par le plébiciste. Il fut sacré par Pie VII à Notre-Dame le 2 décembre 1804.

2. Quelques changements furent apportés dans l'organisation des pouvoirs publics, en faveur du sénat, et au détriment du tribunat qui fut définitivement supprimé en décembre 1807. La cour impériale fut composée de grands dignitaires et de grands officiers et on créa une noblesse nouvelle.

L'organisation administrative fut complétée par l'établissement d'une haute cour de justice, de la cour des comptes, et de l'université de France.

3. Ainsi formé, le régime impérial maintint pendant dix ans l'ordre dans le pays; mais en détruisant toutes les libertés publiques, Napoléon se priva d'un appui nécessaire au moment du danger, de l'invasion.

4. Napoléon fut cependant le continuateur de la Révolution. La constituante avait détruit l'ancien régime, la Convention avait défendu les libertés nouvelles, le rôle de l'empire fut le bouleversement de l'état politique de l'Europe et la diffusion des idées révolutionnaires dans toutes les monarchies, que traversèrent nos armées victorieuses.

5. Cette glorieuse épopée militaire fut l'œuvre de la « Grande-Armée ». Elle dura dix ans, depuis la paix d'Amiens jusqu'à la première abdication. La date de 1807 marque l'apogée de ses triomphes.

1. Proclamation de l'empire (18 mai 1804). — Après la conspiration de Georges Cadoudal, Talleyrand et Fouché proposèrent ouvertement le rétablissement de la monarchie en faveur de Bonaparte. Il porterait seulement le titre d'empereur plus militaire et moins détesté que celui de roi (1). Le tribun Curée prit l'initiative de cette grave mesure au tri-

Le sénat, conduit par Cambacérès, offre au palais de Sainte Cloud la dignité impériale au général Bonaparte.

(1) Le mot empire est déjà employé sous la république pour désigner le domaine de la France et son gouvernement. L'air, depuis si connu, *Veillons au salut de l'empire*, avait été composé sous la République.

bunat, et cette assemblée, malgré l'opposition de Carnot, émit à l'unanimité un avis favorable le 6 mai 1804.

Au sénat, il y eut trois opposants, dont deux sont connus, Grégoire et Lambrecht (4 mai). Le consul Cambacérès vint à Saint-Cloud, avec le sénat, lui faire connaître les vœux des grands corps de l'état. Il répondit : « J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la nation. Je soumets à la sanction du peuple la loi de l'hérédité. J'espère que la France ne se repentira jamais des honneurs dont elle environnera ma famille. Dans tous les cas, mon esprit ne sera plus avec ma postérité le jour où elle cesserait de mériter l'amour et la confiance de la grande nation. » Le peuple, consulté, accepta l'établissement nouveau par 3.572.329 suffrages contre 2.569 opposants. Le sénatus-consulte de l'an XII (18 mai 1804) proclama NAPOLÉON BONAPARTE EMPEREUR DES FRANÇAIS, SOUS LE NOM DE NAPOLÉON Ier.

L'empire était héréditaire de mâle en mâle, dans la famille naturelle ou adoptive de l'empereur. A défaut de descendance directe, la couronne passait à ses frères Joseph et Louis (2). Les frères et sœurs de l'empereur étaient déclarés princes et princesses du sang ; mais ils devaient obéir à sa direction absolue. La liste civile était de 25 millions pour l'empereur, d'un million pour chaque prince et princesse.

L'assemblée la plus importante de la nouvelle monarchie est naturellement le sénat. Sa composition est modifiée.

2. Nouvelle organisation des grands corps de l'Etat. — Le sénat resta le premier corps de l'état ; il garda les attributions qui lui avaient été reconnues en l'an X ; mais il s'accrut des grands dignitaires et des princes du sang. Ces derniers en faisaient partie dès l'âge de dix-huit ans. — Le conseil d'état fut transformé en conseil

(1) Lucien fut exclu de la succession, parce qu'il avait épousé *Madame de Bleschamps*, contre le gré de son frère, et qu'il refusa de s'en séparer. — Jérôme avait épousé *Mademoiselle Elisa Paterson*, à Baltimore (24 déc. 1803). Il refusa d'abord d'obéir aux volontés de Napoléon, qui déclara le mariage nul ; mais, plus tard, il se soumit, et contracta un second mariage avec la princesse *Catherine de Wurtemberg*. Dès ce moment, il fut admis à la succession.

administratif, et en tribunal chargé de prononcer sur les conflits qui pourraient s'élever entre l'état et les particuliers. — Le corps législatif votait l'impôt ; il pouvait discuter les lois, mais dans des comités secrets. — Le tribunat, dont les attributions passaient aux autres corps, devait disparaître en 1807.

UNE HAUTE COUR IMPÉRIALE, formée de 60 sénateurs, de 20 conseillers d'Etat, de 20 membres de la cour de cassation, des grands dignitaires et des grands officiers de la couronne, était chargée de connaître des complots contre la sûreté de l'Etat, de juger les princes, les grands dignitaires ou les ministres accusés de délits.

La nouvelle cour fut formée des grands dignitaires et de tous les grands officiers civils ou militaires.

3. Grands dignitaires. — Napoléon empereur voulut donner à sa cour le plus grand éclat. Sur les conseils de Talleyrand, il s'entoura d'une hiérarchie de six grands dignitaires dont les titres rappelaient ceux de l'empire germanique. Il y eut un **Grand Electeur**, Joseph Bonaparte, chargé de convoquer le corps législatif et le sénat ; un **Archichancelier d'Empire**, Cambacérès, qui eut droit de surveillance sur l'ordre judiciaire ; un **Archichancelier d'Etat**, qui devait recevoir les ambassadeurs, signer les traités négociés par les ministres, et dont la dignité était réservée à Eugène de Beauharnais ; un **Architrésorier**, Lebrun ; un **Connétable**, Louis Bonaparte ; un **Grand Amiral**, dignité réservée à Murat. — Les six grands dignitaires formaient le conseil de l'empereur ; en cas de minorité, ils composaient le conseil de régence, et si l'empire devenait vacant, ils désignaient le successeur. Ils ne pouvaient être ministres.

La dignité de maréchal fut rétablie. On créa quatre *maréchaux honoraires :* Kellermann, Lefebvre, Pérignon et Serrurier ; quatorze *maréchaux titulaires :* Augereau, Bernadotte, Berthier, Bessières, Brune, Davout, Jourdan, Lannes, Masséna, Moncey, Mortier, Murat, Ney, Soult. — Les inspecteurs généraux de l'artillerie et du génie, Sougis et Marescot ; le colonel général des cuirassiers, Gouvion

Saint-Cyr ; celui des hussards, Junot ; celui des chasseurs, Marmont ; celui des dragons, Baraguey-d'Hilliers ; l'amiral Bruix, inspecteur général des côtes de l'Océan ; le vice-amiral Decrès, de celles de la Méditerranée, formaient, à la suite des maréchaux, la liste des grands officiers militaires.

Il y eut aussi la liste des grands officiers civils : *un grand aumônier*, le cardinal Fesch, oncle de l'empereur ; *un grand maréchal du palais*, Duroc ; *un grand chambellan*, Talleyrand ; *un grand veneur*, Berthier ; *un grand écuyer*, Caulaincourt ; *un grand maître des cérémonies*, le comte de Ségur.

Le décret du 1er mars 1808 établit même une noblesse nouvelle, des princes, des ducs, des comtes et des barons.

3. Nouvelle noblesse. — L'empereur voulut en outre reconstituer une noblesse nouvelle. Les six grands dignitaires reçurent le titre d'**altesses**, et leurs fils aînés celui de **ducs**. Les maréchaux, les principaux ministres ou lieutenants de l'empereur furent de même **princes** ou **ducs**. Les ministres, les sénateurs, les conseillers d'état, les présidents du corps législatif, les archevêques, reçurent le titre de **comtes**. Les présidents des collèges électoraux, de la cour de cassation, les premiers présidents des cours d'appel, les procureurs généraux, les évêques, les maires de trente-sept bonnes villes de l'empire, celui de **barons**. Ces titres nobiliaires étaient pris à l'étranger ; pour les maréchaux et les officiers militaires, ils rappelaient leurs plus glorieux exploits. Ils étaient héréditaires et se transmettaient aux fils aînés, mais à condition *d'un majorat* ou rente inaliénable assurée au possesseur du titre. Le majorat devait être au moins de 200.000 francs pour les titres d'altesse et de duc, de 30.000 pour ceux de comte, de 15.000 pour ceux de baron.

L'empereur, dans les conquêtes qu'il fit, s'adjugeait d'immenses propriétés, dont il se servait pour constituer les dotations des premiers membres de cette noblesse récente. Il retint pour 200 millions de domaines en Pologne, pour 30 millions dans le Hanovre, 100 millions en Westphalie, 50 millions en Italie, etc. Sur ces biens, il donna un million

comptant et 328.000 francs de revenu à Lannes ; à Berthier, 500.000 francs comptant et 405.000 francs de revenu ; à Davout, 300.000 francs comptant et 400.000 francs de revenu ; à Ney, 300.000 francs comptant et 230.000 francs de revenu ; à Masséna, 200.000 francs comptant et 150 mille francs de revenu, et ainsi des autres, qui reçurent des revenus variant de 150.000 à 80.000 francs. Les dignitaires inférieurs eurent des dotations moindres, mais toujours considérables.

Dans la pensée de Napoléon, le sacre solennel devait accroître le respect du peuple pour sa personne

4. Le sacre (2 déc. 1804). — L'aigle impériale remplaça les anciennes fleurs de lis de la monarchie. Le 14 juillet Napoléon distribua les grandes décorations de la Légion d'honneur au cardinal Caprara, aux grands dignitaires et aux grands officiers ; il fit la distribution des dignités inférieures, le 16 août, aux soldats de l'armée de Boulogne, auxquels il avait voulu se montrer en empereur.

Mais la solennité par laquelle il espérait surtout impressionner les esprits fut celle de SON SACRE. Cédant à ses vives instances, le pape était venu à Paris, dans l'espérance d'un grand bien pour les intérêts religieux. Dans la nuit du 1er au 2 décembre, le cardinal Fesch, *muni des pouvoirs les plus étendus*, en présence de Talleyrand et de Berthier, donna la bénédiction nuptiale à l'empereur et à Joséphine, unis jusque-là par un simple contrat civil. Le lendemain, 2 décembre, dans la vieille église de Notre-Dame, eut lieu la grande cérémonie du sacre. Le pape fit les onctions saintes sur le front, sur les bras et les mains de l'empereur. Lorsqu'il voulut prendre la couronne, Napoléon l'écarta, la prit lui-même se la posa sur la tête, et couronna ensuite l'impératrice. S'il voulait donner à son autorité un caractère sacré et tirer parti de l'influence morale attachée au nom du pape, il craignait de paraître recevoir de lui la dignité impériale.

PIE VII quitta Paris sans avoir obtenu aucune concession réelle (4 av. 1805). Mais les marques de respect profond

chez le peuple le dédommagèrent ; « il trouva, comme il dit lui-même, la France à genoux sur son passage. »

La cérémonie de Notre-Dame fut répétée à Milan dans le même but.

5. Napoléon roi d'Italie (26 mai 1805). — La république Cisalpine offrit à Napoléon la couronne d'Italie, comme elle lui avait offert déjà la présidence. L'empereur accepta. Il partit pour l'Italie au commencement de l'année 1805, fit son entrée solennelle à Milan (8 mai), fut sacré par le cardinal Caprara, prit lui-même la couronne de fer des anciens rois lombards en disant : « Dieu me la donne ; gare à qui la touche ! » (26 mai). Le fils de l'impératrice, Eugène de Beauharnais, fut nommé vice-roi d'Italie.

Peu après, il réunit Gênes à la France (4 juin) ; il érigea la république de Lucques en *principauté de Piombino et de Lucques*, en faveur de sa *sœur Elisa*, femme du *prince Baciocchi*.

L'empire fut un régime militaire et absolu, mais son despotisme fut glorieux et utile surtout au début.

6. Politique intérieure de l'empire. — Le régime impérial fut un régime despotique. Aucune liberté publique ne fut maintenue. Les ministres n'étaient que les commis de l'empereur; le conseil d'état formulait ses ordres en décrets ; le sénat lui accordait les sénatus-consultes qu'il réclamait ; le tribunat, qui rappelait une ombre d'opposition, fut supprimé ; le corps législatif pouvait discuter des lois, mais à condition de conformer ses conclusions aux désirs du maître. Les évêques devaient insérer dans leur catéchisme un chapitre particulier relatif aux devoirs des Français vis-à-vis de S. M. l'empereur. La liberté de la presse était supprimée ; les livres de Mme de Staël étaient interdits ; on empêcha Chateaubriand de prononcer son discours à l'académie. La liberté individuelle n'était pas garantie ; aucun intérêt particulier n'entrait en ligne de compte, et des exils étaient prononcés arbitrairement. Mme de Staël était obligée de vivre à Coppet ; Lamartine ne pouvait recevoir les leçons d'un officier anglais prisonnier. Les préfets jouissaient dans leurs départements d'une autorité sans contrôle ; ils n'avaient affaire qu'à l'em-

pereur. Des conseillers d'état parcouraient les différentes parties de l'empire pour lui rendre compte de tout. Par la plus savante et la plus inflexible organisation, il avait concentré tous les ressorts de l'activité publique ; il put les faire jouer sans résistance. Mais au jour du péril, il ne trouva aucun appui dans la nation, parce qu'il avait absorbé en lui toutes les forces vives du pays.

Napoléon estimait que la gloire ferait tout passer ; mais la gloire, à la fin, ne rendit pas la France heureuse, parce qu'elle l'épuisa d'hommes valides par les conscriptions et les levées continuelles. Il voulait aussi que son despotisme fût utile et bienfaisant, qu'on établît sous son règne une justice exacte, des finances très régulières, enfin qu'on entreprît partout de grands travaux publics.

Pour compléter le code Napoléon, l'empereur fait publier toute une série de codes particuliers.

7. Les Codes. — Le code civil avait été préparé et publié sous le consulat. Un décret de 1807 lui donna le nom de CODE NAPOLÉON. L'œuvre législative fut complétée par des codes particuliers, que l'empereur promulgua successivement et à la rédaction desquels il prit plus d'une fois part.

C'est ainsi qu'en 1806 parut le *code de procédure civile; le code d'instruction criminelle* en 1808, *le code pénal* en 1810. Ces différents codes ont subi dans la suite d'assez grandes modifications, qui ont eu pour but de simplifier les procédures et d'adoucir les peines. On a fait disparaître du code pénal la marque, le carcan, la mutilation du poing pour les parricides, etc. *Le code de commerce*, publié en 1808, reproduisait essentiellement *l'ordonnance du commerce* qui parut sous Louis XIV, par les soins de Colbert, en 1673.

Le rétablissement des impôts indirects assure au gouvernement des ressources faciles à percevoir et abondantes.

8. Finances. — Les finances continuèrent à être administrées avec la parfaite régularité que le consulat y avait introduite. Sous la direction habile et intègre de MM. *Mollien et Gaudin*, les recettes et les dépenses furent exactement établies. Une cour des comptes fut créée en 1807,



après le retour de Tilsitt ; elle se composait de conseillers référendaires, chargés de vérifier les comptes, et de conseillers maîtres, qui avaient voix délibérative.

Pour augmenter les recettes, l'empereur ne craignit pas de braver les préjugés populaires et de rétablir les contribution indirectes, que la constituante avait eu la grave imprudence de supprimer en partie. Dès 1804, sous le nom de **droits réunis**, il remit en vigueur les impôts sur les objets de consommation, principalement sur les eaux-de-vie, les vins et les cidres. En 1805, il augmenta les droits de douane; en 1806, il rétablit **l'impôt sur le sel**, et en 1811, *celui sur le tabac*, sous le nom de **régie**. — Grâce à ces impôts qui sont plus équitablement répartis, il put faire face aux dépenses nécessitées par ses grandes entreprises, en même temps qu'exécuter de nombreux travaux d'utilité publique.

L'organisation de l'université achève de monopoliser l'enseignement au profit de l'empereur.

9. L'Université. — L'enseignement avait été réorganisé ; mais Napoléon, afin d'imprimer à toutes les écoles une impulsion unique et centrale, créa l'UNIVERSITÉ IMPÉRIALE (10 mai 1806), à la tête de laquelle fut placé un **grand maître**, assisté **d'un conseil supérieur de l'instruction publique**. Dans chaque siège de cour impériale d'appel, on établit *une académie* avec *un recteur* assisté *d'un Conseil académique*.

Des inspecteurs généraux, qui dépendaient de l'université impériale, visitaient les établissements d'instruction et conféraient les grades sur la proposition des facultés. Les différentes académies avaient aussi leurs inspecteurs pour les établissements du ressort. Au chef-lieu d'académie, *une faculté des lettres* et *une faculté des sciences* donnaient l'enseignement supérieur; une école normale devait former les professeurs pour l'enseignement secondaire et supérieur.

Des facultés de théologie, de droit et de médecine devaient être installées dans les principaux centres. En 1808, on rétablit dans le lycée de Louis-le-Grand le « pensionnat normal » » ou l'école normale supérieure chargée de pré-

parer à l'université ses professeurs. En 1804, l'école polytechnique avait été placée dans l'ancien collège de Navarre. Napoléon laissa subsister aussi l'Institut, dont il ne cessa point d'être membre, mais il supprima la section des sciences morales et politiques dont il craignait les études ; il étendait sa surveillance jusqu'à l'organisation des troupes des principales scènes de Paris, et il signera de Moscou le décret qui fixe les statuts de la Comédie française.

Les constructions, les grands travaux sont l'objet constant de la préoccupation de l'empereur. Ces œuvres utiles sont le but essentiel de son activité.

10. Travaux publics. — Toutes les parties de l'ancienne France et toutes les provinces nouvellement acquises soit par la république soit par lui-même reçurent des embellissements où virent exécuter sur leur territoire d'immenses travaux. C'est de 1804 à 1807 que l'activité fut la plus grande. Les trois routes du Simplon, du mont Cenis et du mont Genèvre furent construites pour faciliter les communications avec l'Italie. Il en fit tracer une quantité d'autres, pour relier entre elles les différentes parties de son vaste empire. *Le canal de l'Ourcq* fut creusé pour alimenter d'eau plusieurs quartiers de Paris; *celui de Nantes à Brest*, pour assurer l'approvisionnement de Brest par l'intérieur. On en construisit pour favoriser la navigation fluviale : celui du Nord, celui de Saint-Quentin, ceux du Rhin au Rhône, de Bourgogne, du Berry, de Beaucaire, de la Rochelle, d'Ille-et-Rance. On entreprit une digue gigantesque pour abriter le port de Dunkerque; elle a été achevée plus tard sous Napoléon III.

Il voulait faire de Paris « la capitale du monde, quelque chose de fabuleux, de colossal, d'inconnu jusqu'à nos jours ». Il y fit construire des marchés couverts, un grenier d'abondance, des abattoirs, les ponts d'Austerlitz et d'Iéna, des hôpitaux, le cimetière du Père-Lachaise, le canal Saint-Martin; la colonne Vendôme fut élevée avec les canons pris à l'ennemi; on dressa l'arc de triomphe du Carrousel ; on termina le Panthéon (Sainte-Geneviève); on commença le palais de la Bourse ; un temple, qui devait

être dédié à la Gloire, est devenu l'église de la Madeleine.

D'autres villes eurent leurs monuments : Lyon, sa place Bellecour; Bordeaux, son magnifique pont; Strasbourg, Avignon, Tours, Saint-Cloud, reçurent de notables améliorations, ainsi qu'Anvers, Genève et Turin. Le port d'Anvers fut agrandi au moyen de superbes bassins; on construisit pour le fortifier des ouvrages que nous avons dû prendre d'assaut en 1832.

Le blocus continental donne une grande activité à l'industrie française. — Inventions d'Oberkampf, de Jacquard, et des Richard-Lenoir.

11. Industrie et commerce. — La réorganisation des finances permit encore d'accorder à l'industrie de précieux encouragements. Les expositions, inaugurées sous le Directoire en 1796, prirent plus de développement sous l'empire. Celle de 1806, réunit 1.422 exposants. Des récompenses généreuses venaient encourager les inventeurs. L'empereur soutint JACQUARD contre les ouvriers de Lyon, qui brisèrent d'abord ses métiers à tisser la soie, dans la crainte de voir diminuer la main-d'œuvre. Il lui donna une pension de 6.000 livres, et un décret daté de Berlin (1806) lui accordait une prime de cinquante francs pour chacun des métiers qu'il parviendrait à établir. Les services rendus par Jacquard à l'industrie lyonnaise sont incalculables. En 1840, les ouvriers de Lyon ont élevé une statue à l'inventeur que poursuivaient leurs pères.

Le fils d'un marchand de drap d'Alençon, *Lenoir-Dufresne*, et celui d'un fermier du Calvados, *Richard*, ayant dérobé à l'Angleterre le secret des machines *Mul-Jenny*, établirent dans l'Ile-de-France, en Picardie et en Normandie, plus de quarante filatures de coton et de laine. A la mort de Lenoir (1806), son associé prit le nom de *Richard-Lenoir*, et propagea la culture du coton dans le Midi de la France, en Corse et en Italie. Napoléon l'aida personnellement à soutenir la crise du blocus continental, et le décora de sa propre main. — *Oberkampf* popularisa la fabrication des toiles peintes, dans sa manufacture de Jouy, près

Paris. — *Carcel* inventa la lampe qui porte son nom ; — *Bréguet* perfectionna l'horlogerie.

Le blocus continental, en privant le pays des produits anglais, forçait à multiplier les manufactures et à trouver des industries nouvelles. Pour remplacer le sucre de canne, on fabriqua le sucre de betterave, et ce fut le principe de précieuses ressources naturelles. Les routes et les canaux, avec l'industrie, étaient de nature à favoriser le commerce. Le blocus lui-même, pendant un certain temps, lui donna une grande activité sur le continent ; mais il l'anéantit à peu près sur mer, et en définitive lui fut nuisible.

Cependant Napoléon est le continuateur de la Révolution. C'est lui qui l'a répandue en Europe à la suite de ses armées.

12. Rôle militaire du premier empire ; la Grande-Armée. — C'est dans la deuxième partie de son règne, à partir de 1807, que le pays commença à souffrir de ce régime sévère. Jusque-là, son attention fut entièrement détournée par les triomphes des armées impériales par toute l'Europe. De cette glorieuse épopée sortit l'œuvre durable de l'empire, c'est-à-dire la destruction de l'ancien régime et la diffusion des idées révolutionnaires, partout où Napoléon domina quelque temps, après ses victoires. Sous ce rapport, l'empereur fut véritablement le continuateur de la Révolution.

Son instrument fut pendant ces dix années la Grande-Armée.

Cette guerre a duré dix ans, depuis la rupture définitive de la paix d'Amiens jusqu'à la première abdication de l'empereur. Elle a été l'œuvre de la « Grande-Armée » impériale, de ces belles troupes réunies à Boulogne au lendemain de l'empire et dont les chemins de Waterloo virent les débris. Elle comprenait la garde impériale et les corps d'armée réguliers. La vieille garde, issue de l'escorte d'honneur du premier consul, et la jeune garde formée en 1807, était une élite de soixante mille hommes, plus tard quatre-vingt-dix-mille hommes : grenadiers à pied, voltigeurs, pupilles, grenadiers à cheval, chasseurs, mamelucks, lanciers polonais et artilleurs. L'année régulière comprenait quatre-vingt-dix régiments d'infanterie et quatre-vingt-trois



régiments de cavalerie au début de l'empire, mais elle en eut le double après 1807. Comme sous Louis XVI, ces troupes étaient munies de fusils à pierre et de canons lisses (1).

L'empereur animait toutes ces troupes par sa parole, son exemple, et par sa présence constante au milieu d'elles. Il connaissait le nom de tous ses officiers, d'un grand nombre de ses sous-officiers ou même de ses soldats, se souvenait de leurs services, et exaltait leur courage en les leur rappelant à propos. Il avait d'ailleurs autour de lui des lieutenants assez jeunes, assez brillants et assez dévoués pour diriger tous les corps de cette grande armée : Soult, Ney (2), Oudinot (3), Lannes (4), Murat, mais surtout Masséna et Davout (5).

(1) A. Rambaud, *Civilisation contemporaine*, Paris, 1888.

(2) Maréchal Ney, de Sarrelouis (Moselie) 1789-1815, fils d'un tonnelier, simple hussard en 1788, lieutenant en 1792, général de brigade en 1796, servit à l'armée de Sambre-et-Meuse, sous Hoche, puis sous Jourdan, surnommé depuis le Brave des braves.

(3) Oudinot de Bar-le-Duc (Meuse), soldat de l'ancienne monarchie, puis commandant d'un bataillon de volontaires en 1792.

(4) Jean Lannes, de Lectoure (Dordogne), 1769-1809, fils d'un palefrenier, volontaire de 1792, réformé en 1795, reprit du service en Italie en 1796, et suivit depuis la fortune dc Bonaparte en Egypte, au 18 brumaire, etc.

(5) Louis d'Avoust ou Davout, comme il signa depuis la Révolution, d'Annoux (Yonne), cadet de l'ancienne armée royale, refusa de suivre Dumouriez, fut nommé général de brigade (1793), puis commandant des grenadiers de la garde consulaire.

XIIIe LEÇON

LES GUERRES DE L'EMPIRE JUSQU'EN 1807. — TROISIÈME ET QUATRIÈME COALITIONS.

Sommaire. — 1. La paix d'Amiens n'avait duré qu'un an; le désir des Anglais de rester maîtres de Malte et de l'Egypte, l'annexion de Gênes et de l'île d'Elbe par Napoléon avaient amené rapidement une rupture. L'intervention de Napoléon dans les affaires d'Allemagne, le recès de 1803 rejetèrent la Russie et l'Autriche dans l'alliance anglaise, et la troisième coalition s'engagea à ramener la France à ses limites de 1789.

2. Napoléon songea, comme le général Hoche, et autrefois Louis XIV, à frapper la coalition au cœur par l'invasion de l'Angleterre. La retraite de sa flotte commandée par Villeneuve, à Cadix, rendit inutiles les préparatifs du camp de Boulogne, et bientôt après le désastre de Trafalgar l'obligea à renoncer définitivement à la grande guerre maritime.

3. L'empereur dirigea alors la Grande-Armée contre l'Autriche; au mois de septembre, les huit corps qui la formaient s'étaient transportés de la mer aux bords du Rhin; à la fin d'octobre, après avoir exécuté un grand mouvement tournant, ils enfermaient Mack et son armée tout entière dans la haute vallée du Danube; au mois de novembre, ils entraient à Vienne, et passaient le Danube; le 2 décembre ils remportaient la victoire d'Austerlitz. Le 26, à la paix de Presbourg, l'Autriche sortit de la coalition.

4. L'auteur de cette alliance, William Pitt, en mourut de douleur. Alexandre désirait la paix, mais un grand mouvement patriotique et militaire força le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II à déclarer la guerre à Napoléon. La Prusse, la Russie et l'Angleterre formèrent ainsi la quatrième coalition contre la France pendant l'été de 1806.

5. Au mois de septembre 1806, la Grande-Armée passa les routes montagneuses de la Thuringe et déboucha en Saxe derrière les deux armées prussiennes. Au mois d'octobre, ces deux armées, obligées de combattre pour rentrer chez elles, sont anéanties à Iéna et à Auerstaedt (14 octobre) et Napoléon occupe toute la Prusse.

Restait à battre les Russes : il fallut trois campagnes pour les réduire; la campagne de Pologne (automne et hiver 1806-1807), la campagne de Poméranie ou d'Eylau (en février 1807) et la campagne décisive de Friedland (juin 1807).

6. La paix de Tilsitt termina la quatrième coalition et partagea

l'Europe en deux grands empires qui s'unirent pour détruire la domination maritime de l'Angleterre.

L'ambition de Napoléon favorise la politique de W. Pitt. Celui-ci parvient à former contre la France la troisième coalition en avril 1805.

1. Causes de la troisième coalition. — La politique ambitieuse du nouveau cabinet britannique, dirigé par William Pitt, avait déjà amené la rupture de la paix d'Amiens (mai 1803). Effrayée des préparatifs de descente que Napoléon faisait contre elle au camp de Boulogne, redoutant l'habileté de l'amiral Latouche-Tréville, chargé de protéger cette descente, l'Angleterre nous cherchait partout des ennemis. L'ambition de Napoléon et son intervention dans les affaires d'Italie et d'Allemagne facilitaient d'ailleurs chaque jour la tâche de ses ennemis. Le sacre de l'empereur à Milan, l'annexion de Gênes, de Lucques et de l'île d'Elbe, l'occupation du Piémont, avaient mécontenté l'Autriche; la réorganisation de l'Allemagne en 1803, les changements de la constitution hollandaise, l'envahissement du Hanovre malgré les avis et les protestations du czar Alexandre, achevèrent de rallier l'Autriche et la Russie à la politique anglaise. L'empereur et les souverains de Russie, de Naples, de Suède, négocièrent donc avec le cabinet britannique une alliance qui avait pour but de ramener la France aux limites de 1789. Cette troisième coalition ne devait se déclarer ouvertement contre la France qu'au mois d'avril 1805.

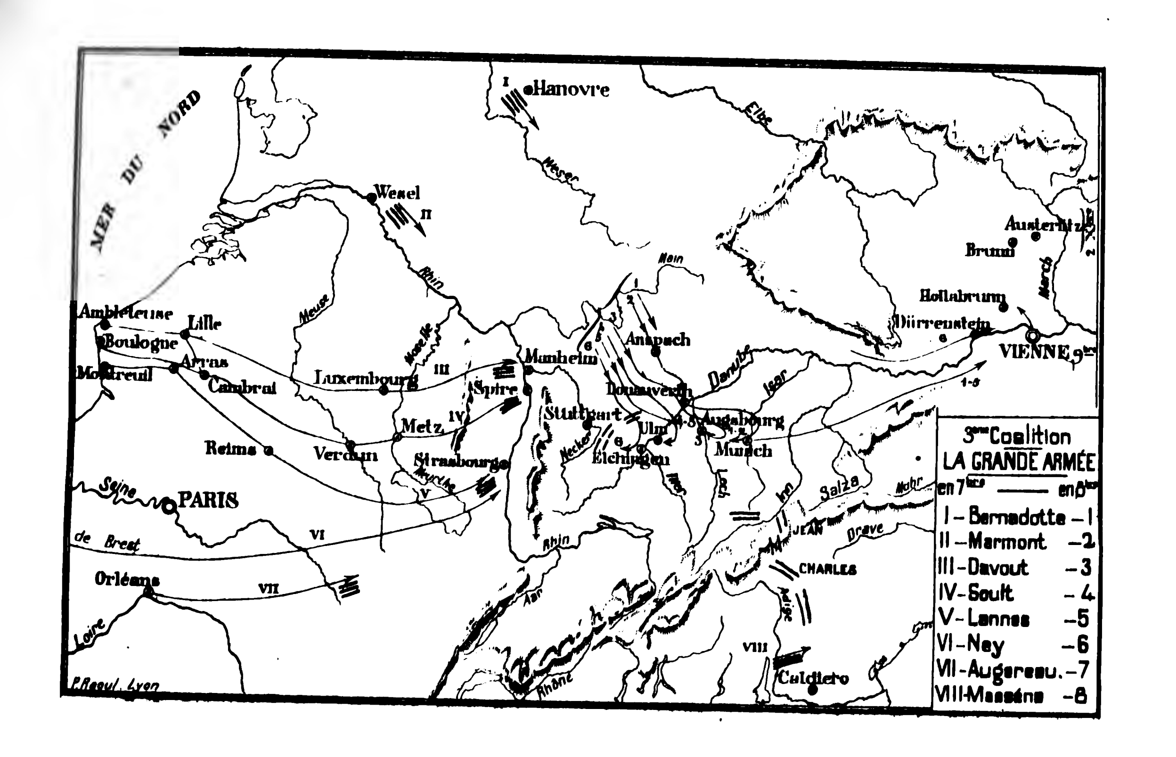
Napoléon voulait envahir l'Angleterre et frapper ainsi la coalition avant qu'elle eût le temps de se former.

2. Le camp de Boulogne. — Napoléon connaissait les préparatifs de ses ennemis. Il y avait longtemps qu'il rencontrait partout les intrigues du gouvernement anglais, son adversaire le plus redoutable. C'est alors qu'il reprit contre l'Angleterre le plan que Louis XIV avait conçu pour rétablir Jacques II, que le général Hoche avait failli exécuter naguère. Il résolut de frapper la coalition au cœur et d'envahir la Grande-Bretagne avant que William Pitt eût soulevé contre lui la moitié de l'Europe. Les préparatifs de descente se poursuivaient donc avec activité. Au mois

d'août 1805 on comptait à Boulogne, à Montreuil, à Ambleteuse, deux mille trois cents petites canonnières ou vaisseaux plats, chargés de plus de trois mille cinq cents pièces de gros calibre et pouvant transporter en quelques heures cent trente mille hommes au delà du détroit. Les ports étaient garnis de cinq cents gros canons que le flux et le reflux couvraient et découvraient tour à tour ; une armée de cent cinquante mille hommes d'élite attendait sur la côte le signal du départ. — L'avant-garde, commandée par Lannes et Oudinot, devait s'embarquer à *Vimereux;* l'aile droite, sous les ordres de Davout, à Ambleteuse ; le centre, à BOULOGNE, avec Soult; l'aile gauche, à Etaples, sous les ordres de Ney. « Si nous sommes maîtres douze heures de la traversée, disait Napoléon, l'Angleterre a vécu. »

Il s'agissait donc de se rendre maître de la Manche. A cette fin, *Villeneuve*, successeur de Latouche-Tréville, qui mourut malheureusement au moment de s'embarquer, devait partir de Toulon, rallier, en passant par Cadix, la flotte espagnole, commandée par *Gravina*, et se rendre vers les Antilles pour s'y joindre à *Missiessy* et à *Gantheaume* qui viendraient, le premier de Rochefort, le second de Brest. Les quatre escadres réunies reviendraient rapidement dans la Manche avant que les flottes anglaises, envoyées à leur recherche, eussent pu y rentrer en forces suffisantes, et protégeraient la descente.

Villeneuve avait exactement rempli la première partie de son programme. Parti de Toulon et rallié à Gravina, il était arrivé aux Antilles, mais n'avait pu être rejoint par Missiessy ni Gantheaume, que les Anglais avaient tenus bloqués à Rochefort et à Brest. Pendant que, sur l'ordre de l'empereur, il revenait pour les débloquer et pénétrer avec eux dans la Manche, il rencontra *l'amiral anglais Calder*, à la tête de quinze vaisseaux, à la hauteur du cap Finistère, et lui livra un combat indécis (22 juillet 1805). Villeneuve, dont les forces étaient supérieures, pouvait continuer sa


3me Coalition
LA GRANDE ARMÉE
en 7bre —— en 8bre
I – Bernadotte – 1
II – Marmont – 2
III – Davout – 3
IV – Soult – 4
V – Lannes – 5
VI – Ney – 6
VII – Augereau. – 7
VIII – Masséna – 8
MER DU NORD
Ambleteuse
Boulogne
Montreuil
Lille
Arras
Cambrai
Reims
PARIS
Seine
de Brest
Orléans
Loire
Verdun
Metz
Luxembourg
Strasbourg
Meuse
Moselle
Meurthe
Wesel
Rhin
Hanovre
Weser
Elbe
Mein
Manheim
Spire
Stuttgart
Neckar
Anspach
Donauwerth
Ulm
Elchingen
Augsbourg
Munich
Lech
Isar
Inn
Salza
Danube
Drave
Mohr
JEAN
CHARLES
Adige
Caldiero
Aar
Rhône
Dürrenstein
Hollabrunn
Brunn
Austerlitz
March
VIENNE
P. Raoul, Lyon

marche. Mais il jugea prudent de se retirer à Cadix pour réparer des avaries. L'expédition était dès lors totalement manquée. A la nouvelle de cette retraite, Napoléon, voyant perdus les préparatifs de trois années, entra dans une violente colère et appela Villeneuve le dernier des hommes. Il lui fallut aussitôt faire face à de nouveaux dangers, car la coalition, déclarée au mois d'avril, mettait ses forces en mouvement.

3. Désastre de Trafalgar. — L'empereur quitta Boulogne le 27 août. Deux mois après, Villeneuve, sorti de Cadix avec Gravina, rencontra Nelson à la hauteur du CAP DE TRAFALGAR. La flotte franco-espagnole comptait trente-trois vaisseaux contre vingt-sept navires anglais ; mais ces derniers étaient en meilleur état, mieux armés et montés par des marins plus exercés.

A partir de la journée de Trafalgar, Napoléon renonça à la grande guerre maritime.

Nelson rangea sa flotte sur deux lignes et n'eut pas de peine à couper la ligne unique sur laquelle était disposée celle des alliés. Dix de nos vaisseaux, contrariés par le vent, ne purent prendre part à l'action. Les autres se battirent vaillamment, mais furent abîmés : Villeneuve dut se rendre ; Gravina fut mortellement blessé ; Nelson périt, enseveli dans son triomphe (21 oct.). « Les Français en ont fini avec moi, » dit-il en tombant. — Les débris de la flotte vaincue furent emportés la nuit suivante sous les coups de la tempête. Les Français et les Espagnols perdirent 7.000 hommes ; les Anglais 3.000. Villeneuve, cité plus tard à comparaître devant un conseil, se suicida de désespoir à Rennes.

Cette défaite mit l'empereur dans l'impossibilité de lutter sur mer ; mais il s'en dédommagea par les triomphes les plus éclatants sur terre.

4. Préparatifs de la troisième coalition. — Les alliés dirigeaient quatre armées contre la France : l'une, composée de Russes, d'Anglais, de Suédois et forte de 43.000 hommes, devait venir par le Hanovre et la Hollande ; la seconde s'avançait par le Danube, avec 80.000 Autrichiens, sous les

ordres de Mack et de l'archiduc Ferdinand que devaient rejoindre 60.000 Russes, commandés par Kutusov; la troisième, forte de 100.000 hommes, devait envahir le Nord de l'Italie, sous les ordres de l'archiduc Charles; enfin, les Napolitains, renforcés par les Russes et les Anglais, devaient remonter par le Midi de l'Italie. — Napoléon, de son camp de Boulogne, devine les plans des alliés. Il veut les prévenir par la rapidité de ses opérations, ce qui lui est d'autant plus facile que son armée est depuis longtemps organisée. Saint-Cyr est envoyé avec 20.000 hommes contre l'armée de Naples; Masséna, avec 50.000 hommes, doit contenir l'archiduc Charles; Augereau, protéger la Hollande et le Hanovre. Il se dirige lui-même contre l'armée du Danube, où il se propose de porter les grands coups.

Napoléon fait accomplir à la Grande-Armée un mouvement tournant complet, et la porte derrière Mack, tandis que celui-ci croyait l'avoir devant lui.

5. Capitulation d'Ulm (19 oct. 1805). — L'empereur avait quitté Boulogne le 27 août. Il avait dirigé avec une rapidité surprenante sa nombreuse armée des bords de la Manche aux bords du Rhin. A la fin du mois de septembre, elle s'échelonnait le long du fleuve, en face des Autrichiens.

Mack avait commis en effet, la faute de trop se hâter; il s'était avancé dans la Bavière, laissant loin derrière lui l'armée russe qui devait le renforcer. Napoléon résolut de l'isoler de tout secours. Ney, placé à **Stuttgard**, lui fit croire que l'armée française était là sur son front. Pendant ce temps, l'empereur le tournait rapidement par l'est, occupant successivement *Wurtzbourg*, *Donauwerth*, *Augsbourg*. Nos différents corps, victorieux à **Wertingen** (8 oct.), à **Gunzbourg**, à **Albeck**, à **Memmingen**, à **Elchingen**, au **Michelsberg**, à **Nordlingen**, resserrèrent définitivement le cercle autour d'Ulm, où Mack fut obligé de capituler, avec les 30 mille hommes qui lui restaient (19 oct.). Il en avait perdu un nombre égal, tués, blessés ou prisonniers. De cette armée de 80.0000 hommes, 20.000 seulement avaient pu s'échapper par la Bohême, sous la conduite de l'archiduc Ferdi-

nand. 5.000 chevaux, 200 canons, 80 drapeaux tombaient entre nos mains.

6. Napoléon à Vienne (novembre 1805). — La capitulation d'Ulm ouvrait à la Grande-Armée la route de Vienne. Napoléon en prit aussitôt la direction, poussant devant lui Kutusov qui battait en retraite avec 40.000 Russes et 20 mille Autrichiens, pour rejoindre en Moravie les réserves amenées par le czar lui-même. La capitale de l'Autriche fut occupée par nos troupes le 13 novembre.

L'occupation de Vienne et des ponts du Danube permet à Napoléon de poursuivre les alliés en Moravie.

L'archiduc Charles, à la nouvelle des événements d'Allemagne, avait quitté la position de Caldiero que Masséna avait vainement cherché à lui enlever dans le Nord de l'Italie, et s'était retiré en Hongrie, en vue d'opérer sa jonction avec l'archiduc Jean qui venait du Tyrol, refoulé par Ney. Les deux maréchaux rencontrèrent la Grande-Armée à Vienne, mais l'empereur ne s'y arrêta pas. Il avait eu la bonne fortune d'occuper par surprise, les ponts du Danube; il n'eut donc pas de difficulté pour passer ce grand fleuve, et s'avança en Moravie, pour attaquer l'armée ennemie, avant que les deux archiducs eussent pu la renforcer. Lannes et Murat furent victorieux à Hollabrünn (16 nov.) et le 20, Napoléon fit son entrée à Brünn, la capitale de la Moravie.

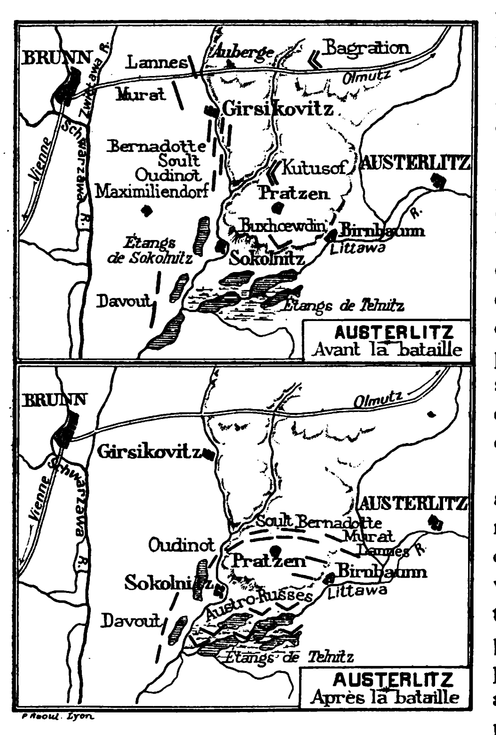
7. Bataille d'Austerlitz (2 déc.). — Cependant l'armée austro-russe, forte de 90.000 hommes et encouragée par la présence des deux empereurs, occupe le *plateau de Pratzen*, en avant d'AUSTERLITZ. Napoléon arrive le 1er décembre en face d'elle, avec 80.000 hommes. Il a de suite compris que le succès est infaillible, s'il peut prendre le *plateau de Pratzen* et par là couper en deux l'armée ennemie.

La victoire décisive de Napoléon à Austerlitz force l'Autriche à se retirer aussitôt de la coalition (2 déc.-26 déc.)

Lannes et Murat, à l'aile gauche, occupent le *mamelon de Santon*, sur la route d'Olmutz; Davout, à l'aile droite, vers *Sokolnitz* et *Telnitz*, doit attirer l'ennemi, dont le plan, deviné par l'empereur, est de nous déborder par la droite et de nous rejeter vers la Bohême. Soult est au centre, derrière



le *Goldbach*, en face de Pratzen. Une réserve de 25 mille hommes, formée par le corps de Bernadotte, doit l'appuyer. — Dans la matinée du 2 décembre, premier anniversaire de la cérémonie du sacre, un soleil radieux vient dissiper les brouillards. Les ennemis descendent le plateau de Pratzen et se portent en masses compactes contre Davout, qui n'a que 10.000 hommes à leur opposer, mais avec lesquels il résiste vaillamment, tout en reculant peu à peu. Napoléon les voit, avec une inexprimable satisfaction, donner dans le piège tendu. Lorsqu'il les juge suffisamment éloignés, il lance le centre sur le plateau qui est enlevé. Les Russes s'aperçoivent de leur faute; ils font des efforts désespérés pour le reprendre, mais en vain. Pris entre deux feux, par Soult, qui descend de Pratzen, et par Davout, qu'ils ont eu le tort de suivre trop loin, ils sont foudroyés. Ils cherchent à s'échapper par un étang glacé;



AUSTERLITZ
Avant la bataille

AUSTERLITZ
Après la bataille

mais l'empereur fait tirer à boulets sur la glace qui est rompue ; des milliers de fuyards périssent engloutis dans les eanx. En même temps, Lannes et Murat ont vaillammen combattu et repoussé la droite de l'ennemi avec sa nombreuse cavalerie jusque vers Austerlitz.

Les deux empereurs s'enfuirent. Ils perdaient 15 mille hommes, tués, blessés ou noyés, 20.000 prisonniers 180 canons, 40 drapeaux. Les Français avaient eu 7 mill hommes hors de combat. Napoléon avait dit à ses soldats au moment d'engager la bataille, qu'il fallait « terminer la campagne par un coup de tonnerre ». Il avait tenu parole. Le soir, il adressait aux troupes une de ses plus belles proclamations. Il se déclarait *content de ses soldats*, et il terminait par ces paroles : « Il vous suffira de dire : J'étais à Austerlitz, pour qu'on vous réponde : Voilà un brave ! »

Le traité de Schœnbrunn humilie la Prusse et la brouille avec l'Angleterre.

8. Traités de Schœnhrunn et de Presbourg (26 déc. 1805). — Le roi de Prusse, s'il n'avait pas pris part à la troisième coalition, en avait du moins souhaité le succès. Par un traité secret avec le czar (3 nov.), Frédéric-Guillaume s'était engagé à proposer sa médiation aux belligérants et, en cas de refus, à entrer dans la coalition. Le *comte d'Haugwitz* arrivait au quartier général d'Austerlitz' deux jours avant la bataille, pour annoncer à Napoléon que le roi son maître se déclarerait contre lui, s'il ne reconnaissait l'indépendance de la Suisse, de la Hollande et du Piémont. Il n'obtint audience qu'au lendemain de la victoires La situation était bien modifiée. M. d'Haugwitz offrit se félicitations au nom de la Prusse. « Voilà un compliment, dit Napoléon, dont la fortune a changé l'adresse. » Il signa avec lui un traité à Schœnhrunn, par lequel le roi de Prusse abandonnait le *duché de Clèves*, la *principauté de Neufchâtel*, *Wesel* et le *pays d'Anspach*, et recevait en échange le *Hanovre*, enlevé à l'Angleterre. C'était le brouiller avec cette dernière puissance, à laquelle on cherchait partout des ennemis.



Le traité de Presbourg fait sortir l'Autriche de l'Allemagne.

L'empereur François II, de son côté, vint trouver son vainqueur au *bivouac d'Urschitz*, pour demander un armistice (4 déc.). L'armistice fut changé en paix définitive à PRESBOURG (26 déc.). L'Autriche cédait la *Vénétie* et le *Frioul* au royaume d'Italie, l'*Istrie* et la *Dalmatie* à l'empire français ; — l'*évêché, de Passau*, le *Tyrol* et le *Vorarlberg* à la Bavière ; la *Souabe* au *Wurtemberg*, érigés l'un et l'autre en royaumes ; le *Brisgau*, l'*Orthenau* et *Constance* au margrave de Bade qui reçut le titre de grand-duc. Elle payait une indemnité de quarante millions, et ne recevait que *Salzbourg*, pris à l'archiduc Ferdinand, qui obtint en échange *Wurtzbourg*, cédée par la Bavière. Elle perdait quatre millions d'habitants et ne gardait aucune influence en Allemagne. François II allait échanger le titre d'empereur d'Allemagne contre celui d'empereur d'Autriche, sous le nom de FRANÇOIS Ier.

La paix de Presbourg met l'Italie, la Hollande et l'Allemagne à la disposition de Napoléon.

9. Suites du traité de Presbourg. Etats feudataires. Confédération du Rhin. — De retour à Paris, Napoléon se vit décerner le *titre de Grand* par le Sénat et par le peuple. Les canons pris à Austerlitz furent consacrés à élever la *colonne Vendôme ;* le calendrier grégorien fut de nouveau mis en vigueur en place du calendrier républicain, officiellement aboli. Mais en même temps, pour s'assurer définitivement la Hollande et de l'Italie, il inaugura ce système de royautés vassales dont il prétendit s'entourer et qu'il aima à donner aux membres de sa famille. Ce fut le point de départ d'usurpations dont l'excès devait contribuer pour une large part à sa chute.

Déjà il avait fait célébrer à Munich le mariage d'Eugène de Beauharnais avec une fille du roi de Bavière. — Masséna et Saint-Cyr étaient entrés à Naples (19 févr. 1806) ; *Joseph Bonaparte* y fut proclamé roi, tandis que Ferdinand, chassé du continent, ne gardait que la Sicile. — La République batave fut érigée en *royaume de Hollande* pour *Louis Bonaparte* (5 juin 1806). — Murat devint ***grand-duc de***

Berg (1); Pauline, mariée au prince Borghèse après la mort du général Leclerc, son premier époux, fut *duchesse de Guastalla*. D'autres principautés furent données, en Italie surtout, aux ministres et aux généraux pour récompenser leurs services.

Elle amène la chute du vieil empire germanique, la création de la Confédération du Rhin.

L'empire germanique fut dissous; l'empereur d'Allemagne devint empereur d'Autriche. Tous les états de l'Allemagne du Sud se réunirent en **Confédération du Rhin**, sous le protectorat de Napoléon, qui conclut avec eux une alliance offensive et défensive (12 juill. 1806). En cas de guerre, les états confédérés s'engageaient à fournir 63 mille hommes, et la France en fournissait 200.000. Les affaires d'intérêt général devaient être traitées dans une diète qui serait tenue à Francfort; elle ne se réunit jamais.

C'est la mort de Fox et le mouvement patriotique violent qui se manifesta en Prusse après Austerlitz qui firent échouer la paix générale.

10. Quatrième coalition.— William Pitt, l'implacable ennemi de la France, mourut peu après la bataille d'Austerlitz, le 23 janvier 1806, à l'âge de 47 ans. « *Et moi aussi, j'ai été frappé à Austerlitz !* » s'était-il écrié en apprenant la défaite écrasante des alliés. Son successeur *Fox* consentit à traiter de la paix; mais les négociations entreprises ne purent aboutir. Sa mort vint les interrompre (1806), et son successeur, *Castlereagh*, élève de Pitt, ne songea pas à les reprendre.

La Russie, plus humiliée qu'affaiblie à Austerlitz, se préoccupait avant tout de prendre sa revanche. — La Prusse, que l'acquisition du Hanovre avait mise dans une fausse position à l'égard de l'Angleterre, avait été froissée par la formation de la confédération du Rhin. Elle aurait voulu former une confédération analogue avec les états de l'Allemagne du Nord, et Napoléon y consentait, moyennant quelques restrictions au sujet des *villes hanséatiques*.

(1) Joachim Murat (1771-1815), né à la Bastide (Lot), fils d'un aubergiste, soldat de l'ancienne monarchie, officier en 1791, commandant à l'armée des Pyrénées, aide de camp de Bonaparte et époux de sa sœur Caroline.

Mais le projet ne put se réaliser ; la cour de Berlin fit remonter la cause de son échec jusqu'à l'empereur et s'en montra profondément irritée. L'irritation s'accrut encore lorsqu'on apprit que, dans le cours des négociations avec l'Angleterre, il avait promis la restitution du Hanovre, pourvu qu'il fût possible de s'entendre sur les autres points.

Frédéric-Guillaume avait une armée nombreuse et bien disciplinée ; la reine Louise-Amélie venait à cheval assister aux revues et enflammer le courage des soldats. Les princes du sang, les généraux, le peuple étaient pour la guerre. Le roi se conforma donc à l'opinion générale en formant une quatrième coalition avec l'Angleterre, la Russie et la Suède, et en envoyant un ultimatum à Napoléon, qui s'empressa d'y répondre.

Les deux généraux prussiens Brunswick et de Hohenlohe marchent à la rencontre de Napoléon sur la route d'Erfurth.

11. Campagne de Prusse. — Les forces prussiennes s'élevaient à 120.000 hommes ; avec les troupes amenées par les alliés on aurait eu un effectif de 250.000 soldats, et les garnisons pouvaient facilement ajouter 65.000 ou 70.000 hommes. Napoléon avait 200.000 hommes disséminés en Allemagne, mais qu'il eût concentrés en quelques jours à **Bamberg.** La prudence commandait donc aux Prussiens d'attendre derrière l'Elbe l'arrivée des forces alliées ; mais le souvenir des exploits de Frédéric II les jeta dans une folle présomption. Ils prétendirent à la gloire d'arrêter seuls celui qui avait plus d'une fois triomphé de l'Europe coalisée.

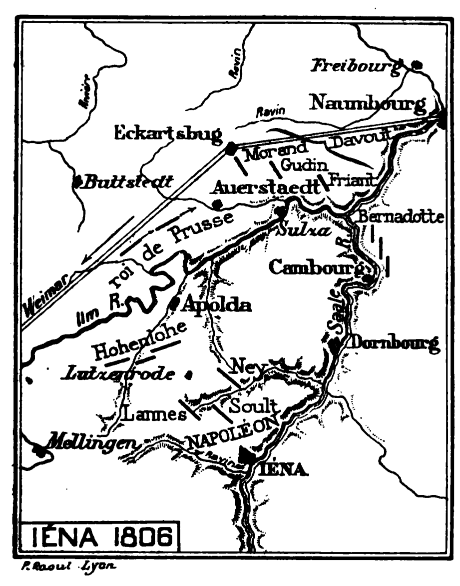
Le vieux duc de Brunswick fut chargé des opérations générales de la campagne. Il divisa l'armée en deux corps à peu près d'égal nombre. Le premier, commandé par le roi et Brunswick, franchit l'Elbe à Magdebourg et vint établir son centre à *Erfurth ;* le second, sous le commandement du prince de Hohenlohe, arrivait de la Silésie par *Dresde.* Ils devaient se réunir vers Erfurth, Weimar et Iéna.

Au lieu d'arriver par cette route, Napoléon débouche par les défilés des monts de

12. Iéna et Awerstaedt (14 oct. 1806). — Napoléon ne laissa pas échapper l'occasion d'écraser les deux armées avant l'arrivée des Russes. Renouvelant la manœuvre qui

Thuringe, et se trouve dès lors derrière ses adversaires.

lui avait si bien réussi contre Mack, il remonta rapidement la vallée de la *Saale*, repoussa l'ennemi à *Schleitz* (9 oct.) et à *Saalfeld* (10 oct.). Le 13, il était au sud et à l'est de l'armée prussienne, lui interceptant la route directe de l'Elbe et du Rhin, pendant que Davout allait s'établir à Awerstaedt pour lui couper la retraite vers le nord.



Brunswick comprend trop tard la position critique dans laquelle il se trouve ; il veut s'échapper par le nord, et laisse le prince de Hohenlohe à Iéna pour lutter contre Napoléon. Mais les Français ont des forces supérieures ; dans la nuit du 13 au 14 octobre, ils occupent le ***plateau de Landgraffenberg***, d'où ils peuvent dominer le camp ennemi. Aussi la bataille n'est pas longue. A peine le brouillard qui obscurcissait l'atmosphère dans la matinée du 14 s'est-il dissipé, vers les dix heures du matin, que nos bataillons se précipitent sur l'armée prussienne, la rompent et lui font perdre en quelques heures 12.000 morts ou blessés, 15.000 prisonniers et 200 canons.

Le même jour, l'armée du roi et de Brunswick se heurte contre Davout, déjà en possession d'Awerstaedt. Le ma-

Les batailles d'Iéna et d'Auerstaedt détruisent les deux armées prussiennes.

réchal n'a que 27.000 hommes contre les 60.000 de l'ennemi ; mais il sait les arrêter toute la journée malgré leurs efforts désespérés (1). Brunswick tombe mortellement blessé, et vers la fin du jour son armée est rejetée sur Weimar, après avoir perdu 10.000 tués ou blessés, 3.000 prisonniers et 115 pièces de canon. A Weimar, *Blücher*, qui a remplacé Brunswick, rencontre les fuyards d'Iéna. Les deux déroutes se confondent en une seule, et il en résulte un désordre inexprimable.

Toute la Prusse, excepté Dantzig et Kœnigsberg, est occupée par les Français.

13. Conséquences des précédentes victoires. — Les débris des armées vaincues, poursuivis l'épée dans les reins, furent pris ou écrasés. **Erfurth** capitula avec une garnison de 14.000 hommes ; — Bernadotte, secondé par Dupont, rencontra près de **Halle** un corps de cavalerie que commandait le prince Eugène de Wurtemberg, et l'enleva presque en entier (17 oct.); — le prince de Hohenlohe dut se rendre à **Prenzlau** (28 oct.) ; — **Stettin** ouvrit ses portes sans combat à un régiment de hussards ; — Blücher capitula dans **Lubeck** (7 nov.). Napoléon, continuant sa marche, avait passé par ROSSBACH, où il fit renverser le monument qui rappelait la défaite des Français (1757); à POTSDAM, il prit l'épée de Frédéric II et l'envoya aux Invalides. Pour honorer Davout et sa brillante victoire, il le fit entrer le premier dans Berlin (25 oct.) ; il lui avait déjà conféré le titre de DUC D'AWERSTAEDT. Il fit lui-même son entrée deux jours après, et frappa la ville d'une contribution de 150 millions de francs.

En moins de deux mois, l'armée prussienne avait été anéantie et la monarchie brisée. Le roi fugitif était allé en toute hâte à Kœnigsberg attendre les Russes qui accouraient à son secours.

(1) Bernadotte, posté à Dornbourg, quelques kilomètres plus au sud, ne lui porta aucun secours. Napoléon ne put le faire passer en conseil de guerre, car il ne lui avait pas donné d'ordres précis.

14. Napoléon en Pologne. — La Prusse écrasée, restait la Russie qui s'avançait avec des forces considérables, disposée à venger son alliée et à la relever de sa chute si profonde. « Les Russes se vantent de venir à nous, dit l'empereur à ses soldats, nous leur épargnerons la moitié du chemin. » Il fit entrer ses troupes en Pologne. Elles furent partout accueillies avec enthousiasme, car les Polonais espéraient le relèvement de leur patrie. Pour ne pas mécontenter l'Autriche, qui aurait pu entrer dans la coalition et l'attaquer par derrière, Napoléon fit des réponses évasives aux délégués venus à Posen (27 nov.) et à Varsovie (20 déc.). Il se contenta de les enrôler dans ses troupes ou de leur fournir des armes contre les Russes.

L'entrée de Napoléon en Pologne y excite de vives espérances.

La guerre contre la Russie comprend deux campagnes : la campagne d'hiver qui se termine à EYLAU, et la campagne d'été, qui finit la guerre à FRIEDLAND.

15. Campagne d'hiver. — Les hostilités commencèrent vers la fin décembre. L'armée russe, forte de 120 mille hommes, sous les ordres de KAMINSKI, était placée par delà la Vistule, entre *l'Oukra* et *la Narew*. Le premier plan de l'empereur fut de couper ses communications avec Dantzig, Kœnigsberg et la mer, et de la rejeter vers l'est. C'est pour le réaliser qu'il livra les combats de **Czarnowo** (23 déc.), de **Pultusk**, de **Golymin**, de **Soldau** (26 déc.). Les Russes reculèrent ; mais les succès furent peu décisifs.

Après avoir essayé inutilement de cerner les Russes en Pologne, Napoléon s'arrête entre la Vistule, et le Bug, mais l'ennemi l'oblige à une campagne d'hiver (janvier 1807).

La fermeté de résistance opposée par l'ennemi et la saison avancée le décidèrent à prendre ses quartiers d'hiver en avant de la Vistule, sur une ligne qui s'étendait de Varsovie à Dantzig. Mais BENNINGSEN, qui venait de remplacer Kaminski, résolut d'attaquer brusquement l'armée française, avant que les troupes dispersées dans leurs cantonnements eussent pu se concentrer. Il se mit en marche dans le mois de janvier, pour surprendre l'aile gauche de notre armée, et parvint jusqu'à *Heilsberg* sur l'Alle, sans avoir donné l'éveil. Ney faillit être surpris ; Bernadotte, prévenu par lui

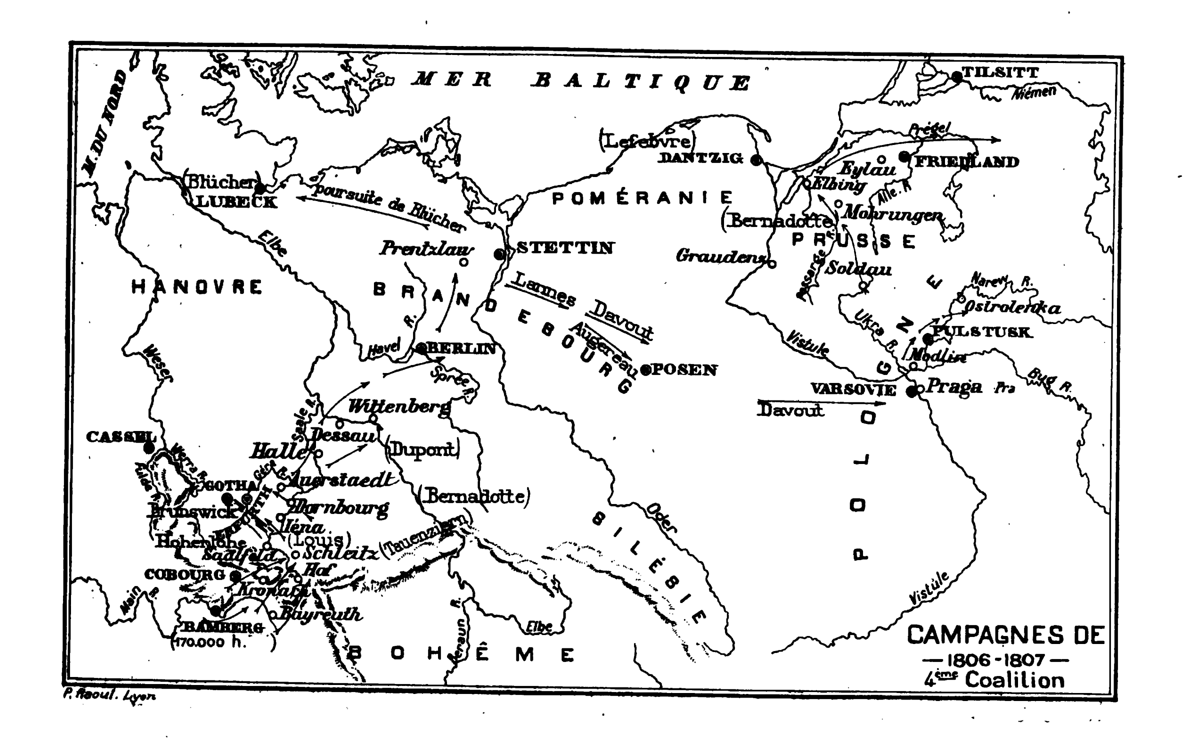
soutint à **Mohrungen** un combat heureux qui força le général ennemi à rétrograder jusqu'à *Liebstadt* (25 janv. 1807).

C'est alors que Napoléon modifia son plan de campagne. Il résolu de tourner l'armée russe par le sud et l'est, afin de la cerner entre la mer et lui. Il envoya ses instructions aux différents commandants de corps et pressa la concentration de ses troupes. Mais quelques-unes de ses dépêches tombèrent entre les mains du général russe qui se hâta de reculer vers le Niémen, pour éviter le danger dont il était menacé. Napoléon se mit à sa poursuite. Les Russes, battus dans des engagements partiels, à **Landsberg** (6 fév.), à **Ziegelhof** en avant d'Eylau (7), s'établirent fortement au delà d'Eylau, dans une vaste plaine, favorable à leur formidable artillerie, et se préparèrent à une grande bataille.

La journée sanglante d'Eylau et la campagne d'hiver permettent seulement à Napoléon de prendre ses quartiers en Poméranie (févr. 1807).

16. Bataille d'Eylau (8 fév. 1807). — Les Français, à leur tour, occupèrent EYLAU. On estime généralement que les deux armées étaient à peu près d'égal nombre; 70 mille Français contre 72.000 Russes; mais l'artillerie ennemie était supérieure à la nôtre.

La bataille s'engagea le 8 février, au point du jour, par un temps sombre et sous un ciel de neige. Elle commença par une vive canonnade, qui dura de sept heures à dix heures du matin. Napoléon, avec son état-major, était au cimetière d'Eylau. Vers midi, Davout prenait position sur le champ de bataille; Augereau lui était envoyé avec 7 mille hommes pour l'appuyer et l'aider à rejeter la gauche ennemie sur le centre. Une rafale de neige aveugla les soldats d'Augereau qui s'égarèrent; une batterie russe de soixante-douze canons se démasqua et, en un quart d'heure, quatre mille d'entre eux furent couchés sur le terrain. Murat accourut avec quatre-vingts escadrons, et refoula la cavalerie ennemie qui achevait nos malheureux bataillons. 4.000 grenadiers russes qui s'avançaient sur le cimetière, périrent presque tous. Davout à droite résista à une dernière attaque du général prussien *Lestocq* qui arrivait sur le lieu du



MER BALTIQUE
M. DU NORD
TILSITT
Niémen
Prégel
FRIEDLAND
Eylau
Elbing
Alle R.
Mohrungen
(Lefebvre)
DANTZIG
POMÉRANIE
(Bernadotte)
PRUSSE
Graudenz
Passarge
Soldau
Narew R.
Ostrolenka
Ukra R.
PULTUSK
Modlin
Bug R.
VARSOVIE
Praga
Davout
POLOGNE
Vistule
(Blücher)
LUBECK
poursuite de Blücher
Elbe
Prentzlau
STETTIN
HANOVRE
BRANDEBOURG
Lannes
Davout
Augereau
POSEN
Havel R.
BERLIN
Sprée R.
Weser
Wittenberg
Saale R.
Dessau
(Dupont)
CASSEL
Halle
Werra R.
Fulde R.
GOTHA
Auerstaedt
(Bernadotte)
Brunswick
Iéna
(Louis)
Hohenlohe
Saalfeld
Schleitz
(Tauenzien)
COBOURG
Hof
Kronach
Main R.
Bayreuth
BAMBERG
(170.000 h.)
SILÉSIE
Oder
BOHÊME
Elbe
CAMPAGNES DE
— 1806-1807 —
4ème Coalition
P. Raoul. Lyon

combat avec des troupes fraîches. La nuit vint séparer les combattants.

La victoire ne paraissait pas décidée. Pendant la nuit, Benningsen délibéra si le lendemain il ne recommencerait pas la lutte. La plupart de ses lieutenants l'y engageaient; mais la nouvelle de l'arrivée de Ney au camp français le décida à la retraite. Au lever du jour, en constatant que l'armée ennemie avait quitté le champ de bataille, Napoléon put s'attribuer la victoire.

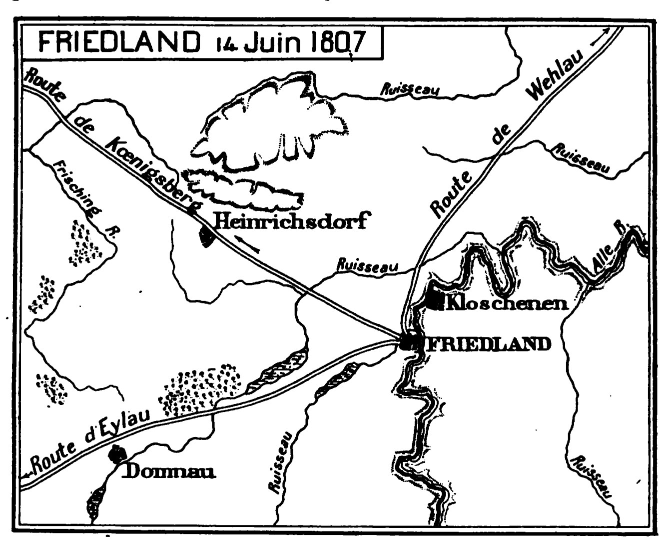
Les pertes, de part et d'autre, furent énormes, sans qu'il ait jamais été possible de les évaluer d'une manière exacte. Les Russes laissèrent, dit-on, sur le champ de bataille, 7.000 morts et 5.000 blessés; les Français auraient eu 3.000 morts et 7.000 blessés furent recueillis dans les hôpitaux, mais le nombre donné pour les morts français, est inférieur à la vérité. De plus, on ne sait pas le nombre des blessés que Benningsen emmena et qui périrent dans la retraite, pas plus que celui des Français qui restèrent sur les routes et dans les villages; quarante-huit heures après le combat, on entendait encore le râle des mourants. « Quel massacre! disait Ney, et sans résultat! »

Après avoir poursuivi quelque temps l'ennemi dans sa retraite, l'empereur retourna dans ses cantonnements pour réparer ses pertes, refaire la discipline de son armée et appeler de nouvelles troupes. Il établit son quartier général à *Osterode*, et de là, il envoyait ses ordres à Paris, pour gouverner son empire, en même temps qu'il s'occupait de réorganiser son armée. Déjà, dès le mois de décembre précédent, à Varsovie, il avait appelé la classe de 1807; de son quartier d'Osterode, il envoya l'ordre d'appeler la classe suivante.

Habile politique de Sébastiani à Constantinople.

Le SULTAN SÉLIM, sous l'action habile du *général Sébastiani*, avait déclaré la guerre à la Russie et fermé les **Dardanelles** aux Anglais. Napoléon s'engageait à maintenir l'intégrité de l'empire turc (1er déc. 1806). *L'amiral anglais*

Duckworth entra dans les Dardanelles et menaça de bombarder CONSTANTINOPLE (19-21 fév. 1807); mais le sultan, encouragé par Sébastiani, ne se laissa pas intimider. Des batteries furent établies sur le rivage, et la flotte anglaise repassa le détroit. — Dantzig, assiégée depuis trois mois par le maréchal Lefebvre, capitula le 26 mai 1806.



17. Campagne d'été. — Friedland (14 juin 1807). — La campagne d'été fut courte, mais décisive, Benningsen, dont l'armée venait d'être élevée à 100.000 hommes, quitta le camp retranché de Heilsberg et se mit en marche avec l'intention de battre séparément les corps français. Une pareille entreprise ne pouvait réussir contre un ennemi aussi actif que Napoléon et qui disposait de forces supérieures.

La victoire de Friedland le 14 juin 1807 fut aussitôt suivie d'un armistice.

Cependant il attaque Ney à *Guttstadt* (5 juin), mais ne peut l'entamer. L'empereur réunit ses troupes en quarante-huit heures et forme le projet de couper l'armée russe

dans ses communications avec Kœnigsberg. Un combat sanglant et indécis, à **Heilsberg**, n'arrête pas sa marche (10 juin). Benningsen quitte la forte position qu'il occupe et se dispose à franchir l'Alle à FRIEDLAND. Lannes, arrivé avant le jour, dans la matinée du 14 juin, avec 10.000 hommes, arrête les Russes qui ont déjà passé sur la rive gauche au nombre de 25.000 environ. Benningsen fait jeter trois ponts au-dessus et au-dessous de Friedland, et toute son armée, forte de 75.000 hommes, peut passer. Les troupes de Lannes, que l'arrivée du corps de Mortier a portées à 27.000 hommes, résistent sans faiblir jusqu'à midi. A ce moment, Napoléon accourt, débordant de joie ; c'est l'anniversaire de Marengo, qu'il se propose de célébrer par un triomphe au moins aussi éclatant. Vers trois heures, il a mis en ligne 80.000 combattants. Ney doit enlever les ponts, ce qu'il exécute avec son audace ordinaire ; le reste de l'armée enveloppe l'ennemi par le côté opposé et l'accule sur les bords de l'Alle qu'il repasse à la faveur de quelques gués, mais dans le plus grand désordre.

Les Russes perdirent 25.000 hommes, tués, blessés ou noyés et 80 canons. Les Français eurent près de 10 mille hommes hors de combat. Les débris de l'armée vaincue s'enfuirent derrière le *Prégel* et repassèrent le NIÉMEN (18 juin). Nos troupes entrèrent à Kœnigsberg et s'avancèrent jusqu'à TILSITT. Un armistice fut signé le 25 juin.

C'est la haine commune des Russes et des Français pour l'Angleterre qui facilita la conclusion de la paix.

18. Traité de Tilsitt (8 juill. 1807). — L'empereur Alexandre irrité contre l'Angleterre qui le laissait seul dans la lutte, était tout disposé à cesser une guerre par laquelle il n'avait obtenu d'autre résultat que d'attirer sur ses frontières un ennemi redoutable. Le 26 juin, il eut une entrevue avec Napoléon sur un radeau, au milieu du Niémen. Les empereurs s'embrassèrent en s'abordant. « Je hais l'Angleterre autant que vous, dit Alexandre. — Dans ce cas la paix est faite, » répondit Napoléon. Ils convinrent de neutraliser TILSITT et d'y négocier directement, seul à seul,

la paix continentale, qui fut signée le 8 juillet, aux conditions suivantes :

Le roi de Prusse perdait ses possessions à l'ouest de l'Elbe et les provinces polonaises. Il gardait la *Prusse proprement dite, la Poméranie prussienne, le Brandebourg et la Silésie*. Il devait payer une contribution de 60 millions. *Dantzig*, déclarée ville libre, recevait garnison française. On lui enlevait 4.200.000 sujets contre 5.000.000 qui lui restaient. Il devait accepter le blocus continental. — Les provinces polonaises enlevées à la Prusse formèrent le *grand-duché de Varsovie*, donné à l'électeur de Saxe qui reçut en même temps le titre de roi. — *Le royaume de Westphalie* fut formé des provinces rhénanes de la Prusse, du duché de Brunswick, de l'électorat de Hesse et de Magdebourg, en faveur de *Jérôme*, le plus jeune frère de Napoléon. — Par des articles secrets, les deux empereurs se partageaient l'Europe. Napoléon garantissait au czar les provinces polonaises qu'il occupait, lui permettait de s'emparer de la *Finlande* sur la Suède, et de la *Moldo-Valachie* sur la Turquie ; le czar de son côté, lui cédait les *bouches de Cattaro* et les *îles Ioniennes*, promettait d'adhérer au blocus continental, de l'aider à obtenir l'adhésion de l'Autriche, de la Suède, du Danemark, de lui laisser toute liberté d'action sur l'Italie, l'Espagne et le Portugal, mais il devenait l'allié de Napoléon contre l'Angleterre. La politique française allait diriger tous ses efforts contre cette puissance.

La Prusse ne fut pas supprimée comme le voulait Napoléon, mais elle perdit la moitié de son territoire.

XIVᵉ LEÇON

LE BLOCUS CONTINENTAL ET SES SUITES L'EMPIRE DE 1807 A 1809.

Sommaire. — 1. A partir de 1807 toute la politique impériale est dirigée contre l'Angleterre. Napoléon a résolu de la ruiner par le blocus continental ; mais la longue résistance de son ennemie va l'entraîner dans une série d'actions violentes et lui suggérer la conception chimérique de mettre toute l'Europe sous son autorité pour obtenir plus vite la chute de l'Angleterre.

2. Le blocus continental date du décret de Berlin, le 21 novembre 1806, mais la violation du droit des gens par les Anglais, le bombardement de Copenhague en firent aggraver les dispositions par le décret de Milan (17 déc. 1807).

3. Tous ceux qui refusaient franchement de coopérer à cette lutte furent aussitôt frappés.

En 1807, le Portugal est envahi et entièrement occupé (novembre). L'invasion du Portugal entraîne l'occupation de l'Espagne. A Bayonne, en 1808, Napoléon arrache une abdication au roi Charles IV et à son fils, et installe son frère Joseph roi d'Espagne (mai 1808).

Le pape Pie VII se voit d'abord privé de la moitié de ses Etats, puis un décret daté de Vienne réunit toutes ses provinces à l'empire et le fait transporter à Savone.

Louis, roi de Hollande, incapable d'obéir exactement à son frère, est dépossédé aussi, et la Hollande est divisée en départements (juillet 1810).

Enfin, les villes hanséatiques et le duché d'Oldenbourg, qui permettent la contrebande, sont transformés en départements (décembre 1810).

4. Les conséquences immédiates de cette politique nouvelle furent le soulèvement de l'Espagne et la formation d'une coalition nouvelle, la cinquième.

La campagne du Danube et la bataille de Wagram (juillet 1809) rompirent cette coalition, mais la guerre d'Espagne continua à absorber les meilleures troupes et les meilleurs généraux jnsqu'à la fin de l'empire.

Ses conséquences devaient être la rupture avec la Russie et le soulèvement des peuples contre Napoléon.

Le décret de Berlin est le point de départ d'une politique nouvelle qui l'aura pour

1. Le décret de Berlin (21 nov. 1806). — Le traité de Tilsitt marque dans l'histoire de l'empire le moment où Napoléon changea de système politique. Dans l'impuis-



sance d'atteindre l'Angleterre de son épée, il imaginait de la faire périr par l'isolement. Maîtres souverains de la mer, les Anglais défendaient aux navires étrangers tout commerce avec nos ports ou ceux d'Espagne. Napoléon répondit par le décret du blocus continental daté de Berlin, le 21 novembre 1806. Il portait : Interdiction de tout commerce et de toute correspondance avec l'Angleterre ; arrestation de tout sujet anglais qui serait trouvé sur le territoire français ou dans les pays alliés ; confiscation de toute marchandise anglaise ; défense à tout bâtiment qui viendrait d'Angleterre ou des colonies anglaises d'aborder dans un port français ; confiscation des bâtiments qui feraient de fausses déclarations.

but d'assurer à n'importe quel prix le succès du blocus continental.

L'Angleterre répondit aussitôt par trois ordonnances de l'amirauté britannique qui déclaraient bloqués tous les ports fermés à son pavillon, imposaient la visite à tous les bâtiments des puissances neutres et les obligeaient à une station en Angleterre, afin de soumettre leur chargement à une taxe.

Ainsi la lutte s'engageait avec acharnement au lendemain de la paix de Tilsitt. Pour la mener à bonne fin, Napoléon était décidé à toutes les violences ; il rêva bientôt de placer toute l'Europe sous son autorité, afin de mieux diriger le blocus et d'entraîner plus vite la ruine de son adversaire. Toutefois, ce fut le cabinet britannique qui inaugura cette politique brutale par une violation inique du droit des gens.

2. Bombardement de Copenhague. Décret de Milan (17 déc.). Occupation du Portugal (novembre). — Le Danemark, qui n'était jamais sorti de la neutralité, fut sommé par l'*amiral Gambier* de livrer sa flotte. Sur son refus, Copenhague subit un bombardement de trois jours et de trois nuits, qui fit périr plus de 2.000 personnes. Les troupes anglaises pénétrèrent dans la ville, pillèrent l'arsenal et emmenèrent la flotte danoise. Cette inqualifiable violation du droit des gens indigna l'Europe ; le czar se

Le bombardement de Copenhague amène le décret de Milan et le traité de Fontainebleau pour l'occupation du Portugal.

prononça ouvertement pour le blocus, et son exemple fut généralement suivi.

Napoléon aggrava alors les dispositions de l'édit de Berlin par celui de Milan (1) (17 déc. 1807). Il déclarait de bonne prise tout bâtiment qui se serait soumis à la visite des croiseurs anglais.

L'Angleterre avait une porte ouverte sur le continent par le Portugal, qui refusait d'exécuter rigoureusement toutes les clauses du blocus ; Napoléon résolut de la lui fermer. Dans un traité secret avec l'Espagne, signé à Fontainebleau (27 oct.), il partageait le Portugal en trois parties : la partie située entre le Douro et le Minho était donnée à la reine d'Etrurie sous le nom de *Lusitanie septentrionale*, avec *Oporto* pour capitale, en échange de la Toscane, qui était réunie à la France ; — Napoléon se réservait la partie centrale, avec LISBONNE pour capitale, en vue d'en disposer plus tard ; — enfin, la *principauté des Algarves* était promise à *Godoï*, le ministre tout-puissant de Charles IV ; le roi recevait le titre d'**empereur des deux Amériques** et l'espérance de partager avec la France les colonies portugaises. Les armées devaient avoir le passage libre sur le territoire espagnol.

Junot, à la tête de 30.000 hommes, franchit donc la *Bidassoa* (18 oct.) ; il atteignit *Salamanque* (12 nov.), descendit jusqu'à *Alcantara*, pénétra en Portugal par la rive droite du Tage, et se présenta devant LISBONNE, le 30 novembre, après une marche dont la rapidité, ajoutée aux privations les plus dures, avait réduit son armée à une poignée d'hommes exténués de fatigue. Le prince régent s'était embarqué pour le Brésil avec toute la famille royale (27 nov.). La garnison, forte de 10.000 hommes, ne songea pas à résister. Le Portugal fut conquis sans coup férir.

(1) Il s'était rendu en Italie pour chercher le moyen de se réconcilier avec son frère Lucien. Il aurait voulu marier une de ses filles à l'héritier du roi d'Espagne.



Quand Napoléon songe à l'Espagne, c'est pour la réorganiser et en tirer une aide considérable contre les Anglais.

3. Question espagnole. — Charles IV d'Espagne avait été le constant allié de la France depuis le traité de Bâle ; ses flottes avaient combattu à côté des nôtres et partagé leur mauvaise fortune. Mais sous son gouvernement l'Espagne restait plus que jamais « un corps sans âme », dépérissant et incapable d'aider fortement Napoléon dans sa lutte avec l'Angleterre. L'empereur avait d'abord songé à marier l'héritier de Charles IV à la fille de Lucien Bonaparte. Sa brouille définitive avec son frère l'obligea à renoncer à ce projet, et bientôt des révolutions de palais lui fournirent l'occasion si désirée d'intervenir pour réorganiser l'Espagne et lui donner un nouveau maître.

Charles, prince faible et indolent, laissait l'autorité aux mains du favori de la reine, *Manuel Godoï, prince de la Paix*. Plus soucieux de son ambition que des intérêts du pays, le ministre tout-puissant était détesté du peuple, dont le *prince des Asturies, Ferdinand*, futur héritier du trône, avait au contraire les faveurs. Poussé par la crainte de perdre son crédit, il s'entendit avec la reine, et le roi, circonvenu, fit arrêter le prince héritier. Les deux partis en appelèrent à Napoléon. L'empereur, qui avait placé sur les Pyrénées le *général Dupont* avec un corps d'observation (nov. 1807), fit entrer en Espagne 80.000 hommes, commandés par Murat (10 mars 1808). Ces troupes marchèrent sur Madrid. La cour espagnole, en résidence à Aranjuez, s'effraya ; il fut convenu que le roi, la reine et Godoï se retireraient à Séville pour se rendre à Cadix, et de là s'embarquer pour l'Amérique. C'était répondre entièrement aux vues de Napoléon. Mais le peuple eut vent du projet. Se croyant trahi, il se souleva et réclama la tête du prince de la Paix. Charles IV, effrayé, abdiqua en faveur de Ferdinand, qui put sauver le ministre son ennemi en promettant de le faire mettre en jugement (18-19 mars). — Murat arrivait peu après dans Madrid (23 mars); il refusa de reconnaître Ferdinand VII.

A Bayonne, Napoléon trompa les deux rois d'Espagne et leur arracha leur abdication pour placer son frère Joseph sur le trône.

4. Entrevue de Bayonne (mai 1808). — La révolution d'Aranjuez dérangeait les plans de l'empereur ; il lui fallut mettre en œuvre d'autres procédés. Le *général Savary*, envoyé à Madrid, persuada à Charles IV et à Ferdinand de se rendre auprès de Napoléon à BAYONNE. Charles, qui regrettait son abdication, était accompagné de la reine et de Godoï, il fut reçu en roi ; Ferdinand dut restituer la couronne à son père, qui la remit à l'empereur, avec la faculté, pour celui-ci, d'en disposer à son gré. Il reçut en échange les *châteaux de Compiègne et de Chambord*, avec une liste civile de 7.500.000 francs. Ferdinand fut envoyé *au château de Valençay*.

Joseph, roi de Naples, devint roi d'Espagne ; Murat, qui avait espéré la couronne abandonnée par Charles IV, dut se contenter de remplacer Joseph sur le trône de Naples (6 juin).

La nation espagnole se soulève tout entière contre Napoléon.

5. Soulèvement de l'Espagne.— Napoléon reconnaît, dans son *Mémorial*, que l'acte de Bayonne fut une « injustice par trop flagrante » et une faute politique. Comment pouvait-il espérer que ce grand peuple espagnol, fier de son histoire, se laisserait traiter comme les Napolitains ou les Prussiens ? D'ailleurs, l'illusion dut être de courte durée. A l'occasion de la saint Ferdinand, fête du prince des Asturies, le soulèvement s'étendit partout. **Une junte suprême** s'organisa à Séville pour correspondre avec les **juntes particulières**, diriger le mouvement et résister à l'usurpation. La lutte allait s'engager. Mais il ne s'agissait pas d'une de ces guerres stratégiques qui se terminaient par de grandes batailles ; c'était une guerre de détail et d'escarmouches, dans un pays entrecoupé de ravins, de torrents desséchés, de rochers inaccessibles, de toutes sortes d'accidents de terrain, habité par un peuple fier, de tout temps habitué *aux luttes de guérillas*, soutenu par une foule de moines patriotes et guerriers. Toute la puissance de Napoléon allait se briser contre une nation dont il avait cru pouvoir venir

à bout avec une dédaigneuse facilité, et l'Angleterre naguère si isolée, trouvera de vaillants alliés et un vaste débouché pour son commerce (1).

Les bandes insurgées ne purent d'abord tenir contre nos soldats. Elles furent battues à *Logrono* par Verdier (6 juin), à *Mallen* par Lefebvre-Desnouettes (13 juin), et principalement à MEDINA DE RIO SECO (14 juil.), par *le maréchal Bessières*. La porte de Madrid était ouverte, et Joseph y fit son entrée le 20 juillet. Il ne se faisait d'ailleurs aucune illusion sur sa véritable situation. Dans une lettre du 24 juillet à l'empereur, on lit cette phrase prophétique : « Sire, vous êtes dans l'erreur. VOTRE GLOIRE ÉCHOUERA EN ESPAGNE. »

6. Capitulation de Baylen (22 juill.), et de Cintra (30 août). — Les revers succédèrent bientôt à ces premiers succès. Moncey venait d'échouer devant Valence. *Le général Dupont*, envoyé sur Cadix, avait pris la ville de Cordoue (17 juill.). Mais son armée, réduite par les maladies et les chaleurs brûlantes, ne pouvait tenir contre toute une population insurgée. Il lui fallut rétrograder. Arrivé à BAYLEN (19 juill.), il trouva le passage occupé par *Castanos* et *Reding*. Ses troupes, exténuées de fatigue, essayèrent en vain de percer les lignes ennemies. Après plusieurs heures de combat, sous une chaleur de quarante degrés, Dupont demanda une suspension d'armes. Le 22, elle fut changée en une capitulation signée dans le camp de Castanos. Dupont livrait son corps d'armée et celui de son lieutenant *Vedel*, qui arrivait sur le champ de bataille, en tout dix-huit mille hommes. — Les Espagnols, sans tenir compte des termes de la capitulation, les envoyèrent *aux pontons*

La capitulation de Dupont à Baylen oblige Joseph à quitter Madrid, et amène Napoléon et la Grande-Armée en Espagne.

(1) Les principaux chefs des insurgés furent, à Oviedo, le marquis de Santa-Cruz ; à Valladolid, Gregorio de la Cuesta; à Séville, l'aventurier Tap y Nunez; à Cadix, Thomas de Morla; à San-Roque, le général Castanos; à Valence, le capucin Rico et le chanoine Calvo; à Sarragosse, Joseph Palafox de Melzi.



de Cadix et dans *l'île de Cabrera*, où ces infortunés périrent presque tous. Joseph dut quitter Madrid et se retirer derrière l'Ebre.

De même Junot, que nous avons vu établi en Portugal fut attaqué par dix-huit mille Anglais sous les ordres de sir WELLESLEY (DUC DE WELLINGTON). Découvert du côté de l'Espagne par la retraite du roi Joseph, ne pouvant disposer que de huit à neuf mille hommes, il fut vaincu à *Roliça* (15 août), à *Vimeiro* (21 août), cerné sur les côtes de l'Océan et obligé de signer la CAPITULATION DE CINTRA (30 août). Nous perdions le Portugal ; nos troupes furent transportées avec armes et bagages à Rochefort et à Lorient.

La capitulation de Baylen coïncide avec celle de Cintra qui livre le Portugal aux Anglais.

Ces deux faits, malheureux en eux-mêmes, le furent encore plus par leurs conséquences. Les ennemis de la France reprirent courage ; il sembla que la fortune de l'empire allait décliner.

L'entrevue d'Erfurth confirme l'entente franco-russe établie à Tilsitt.

7. Convention de Paris (8 sept. 1808). — Entrevue d'Erfurth (sept.-oct.). — Pour rétablir les affaires de Joseph et empêcher la diminution de son propre prestige, Napoléon résolut d'intervenir lui-même en Espagne. Mais auparavant il convenait de régler les affaires laissées pendantes par le traité de Tilsitt.

Par la CONVENTION DE PARIS (8 sept.), la Prusse s'engageait à n'avoir pas plus de quarante mille hommes sous les armes, et à payer une contribution de cent quarante millions. Les Français de leur côté évacuaient son territoire, à l'exception des trois villes de *Glogau*, de *Custrin* et de *Stettin*. — Ensuite, dans une entrevue célèbre, à ERFURTH, il resserrait son alliance avec le czar. Alexandre obtenait définitivement la faculté de conquérir sur la Turquie les provinces danubiennes, la Bessarabie, la Moldavie et la Valachie ; il promettait de contenir l'Autriche et de laisser à son illustre allié toute liberté pour agir dans le Midi de l'Europe. Pendant près de trois semaines (27 sept.-14 oct.),

les deux souverains se donnèrent des fêtes splendides. Talma joua les chefs-d'œuvre de nos grands classiques. Un jour que dans la représentation d'*Œdipe* il prononçait ce vers :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux

Alexandre pressa la main de Napoléon et dit qu'il s'en apercevait tous les jours. Enfin, ils se séparèrent en se jurant une amitié inaltérable. Ils ne devaient plus se revoir.

La victoire de Somo-Sierra livre Madrid à Napoléon, mais la cinquième coalition le rappelle dans le Nord avant qu'il ait pu délivrer l'Espagne des Anglais.

8. Napoléon en Espagne. — Tranquille du côté de l'Allemagne, Napoléon allait disposer de toutes ses forces et inaugurer la guerre d'Espagne proprement dite. On peut la diviser en trois périodes : la première avec Napoléon (nov. 1808-janv. 1809) ; — la seconde avec Soult (janv. 1809-sept. 1810) ; — la troisième avec Masséna, Marmont et Soult (1810-1814).

L'empereur quitta Paris le 29 octobre 1808 ; il était à Bayonne le 3 novembre. Il pénétra en Espagne avec une armée de 250.000 hommes, distribués en huit corps, sous les ordres de Ney, Lannes, Soult, Victor, Saint-Cyr, Lefebvre, Mortier, Junot, et la garde impériale commandée par Bessières. Les Espagnols, avec leurs forces divisées en quatre armées principales, formaient un immense demi-cercle prêt à nous attaquer de tous côtés. — 1. Blake, au nord-ouest, occupait la Biscaye ; — 2. Castanos était au centre, le long de l'Ebre ; — 3. Palafox se tenait à l'est, également le long de l'Ebre ; — 4. le marquis de Belveder était en arrière près de Burgos avec une armée de réserve. — Napoléon marche contre le marquis de Belveder et bat son armée à **Burgos** (10 nov.) : Victor remporte la victoire d'**Espinosa** sur Blake (10-11 nov.) ; Lannes triomphe de Castanos et de Palafox à **Tudela** (23 nov.). En allant de Burgos à Madrid on trouve les défilés de **Somo-Sierra**, réputés imprenables, occupés par une armée. Ils sont enlevés par les lanciers polonais du général Montbrun (30 nov.). La route de Madrid est libre ;



l'empereur arrive près de la ville le 2 décembre, et la force à lui ouvrir ses portes le surlendemain.

Joseph fut rétabli sur son trône ; ce fut l'empereur qui décida des réformes à introduire. Il supprima l'inquisition. les deux tiers des couvents, les droits féodaux et les douanes entre les provinces, sans se préoccuper de savoir si nul de ces décrets ne lésait les convictions du peuple. Il annonçait d'autres réformes et prétendait prévenir toute tentative d'indépendance par la sévérité des exécutions, contrairement à l'avis impuissant de Joseph, qui aurait voulu gagner ses nouveaux sujets par la douceur.

Le général anglais Moore était venu du Portugal jusqu'à Salamanque. Napoléon partit de Madrid avec 40.000 hommes pour lui couper la retraite ; mais un orage épouvantable le retarda au passage du *Guadarrama*, et la nouvelle des armements de l'Autriche l'appela brusquement en France. Moore prévenu s'enfuit précipitamment, poursuivi par Soult qui l'atteignit à la *Corogne*. Il périt dans le combat avec 6.000 de ses soldats ; mais le reste de l'armée put s'embarquer (16 janv. 1809). — Le général Gouvion Saint-Cyr, en Catalogne, avait pris *Rosas* (4 déc.), occupé *Barcelone*, remporté la victoire de *Cardeleu* et celle de *Molins de Rey* (21 déc.). Le maréchal Victor atteignit à **Uclès** les débris de l'armée de Castanos et força 13.000 hommes à déposer les armes (12 janv. 1809).

Le siège de Saragosse produit une impression considérable en Europe.

9. Sièges de Saragosse. — Dans cette guerre impitoyable, la PRISE DE SARAGOSSE apparaît avec un caractère particulièrement terrible.

Assiégée une première fois par Verdier et Lefebvre-Desnouettes, cette ville avait vaillamment résisté (28 juin-14 août 1808). La capitulation de Baylen et la retraite de Joseph l'avaient délivrée. Un second siège eut lieu (19 déc. 1808-20 févr. 1809) ; il fut dirigé successivement par Moncey, Junot et Lannes. La population, commandée par l'INTRÉPIDE PALAFOX, résista avec l'énergie du désespoir. Il

fallut enlever les rues les unes après les autres, prendre les maisons d'assaut ou par la mine. Nos soldats ne trouvèrent partout que des cadavres amoncelés. Les assiégeants avaient fait des pertes énormes : 27 officiers du génie sur 40 étaient hors de combat.

Ces scènes d'horreur épouvantèrent l'Europe. L'armée française put comprendre à quelle résistance désespérée elle allait se heurter. D'ailleurs, la tactique du général Moore et la résistance de Saragosse donnent déjà l'idée de cette longue guerre, où les armées impériales allaient poursuivre pendant cinq ans un ennemi insaisissable, ou vivre au milieu d'adversaires cachés, mais prêts à se révolter à la moindre défaite.

10. Cinquième coalition. — L'Autriche n'avait pas pris son parti des échecs subis et des pertes éprouvées. La guerre d'Espagne lui parut une excellente occasion d'essayer encore une fois la fortune des armes.

Elle savait l'Allemagne frémissant sous la main de fer qui l'étreignait et n'aspirant qu'à s'en délivrer ; elle avait appris l'état de fatigue et d'épuisement dans lequel les appels incessants d'hommes commençaient à mettre la France ; elle voyait l'empereur occupé en Espagne ; elle s'était longuement préparée et pouvait mettre en ligne des forces considérables. Aussi bien écouta-t-elle favorablement les excitations de l'Angleterre, et, dès le commencement de l'année 1809, une CINQUIÈME COALITION fut formée entre l'Angleterre, l'Autriche et les juntes d'Espagne et de Portugal,

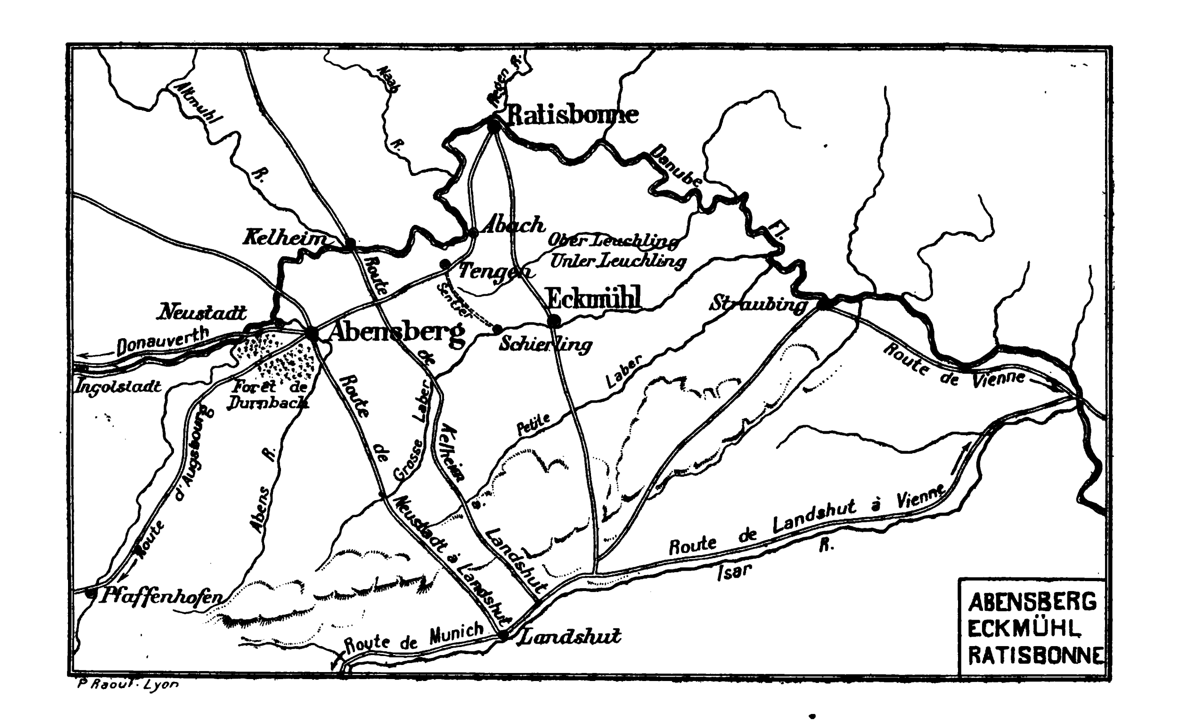
11. Campagne de 1809. — Eckmühl (21-22 avr.). — L'Autriche mit trois armées en marche : l'archiduc Charles, avec 200.000 hommes, devait s'avancer par la Bavière ; l'archiduc Jean, avec 80.000, allait envahir le Nord de l'Italie, et l'archiduc Ferdinand se dirigeait vers la Pologne à la tête de 40.000 soldats.

La concentration rapide des troupes de Davout et de Masséna déjoue le plan de l'archiduc Charles.

L'archiduc Charles avait franchi l'Inn, le 10 avril, à *Passau*. Son projet était de marcher directement avec

150.000 hommes sur *Ratisbonne*, où Bellegarde lui en amènerait 50.000 par la Bohême. Il se proposait de battre séparément les différents corps français, éloignés les uns des autres; mais la lenteur de ses mouvements sauva nos troupes.

Napoléon partit de Paris le 13 avril; il était à *Donauwerth* quatre jours après. Il voulait marcher sur Vienne par la vallée du Danube. Davout, établi à Ratisbonne, et Masséna à Augsbourg, eurent ordre de le rejoindre en avant d'*Abensberg*. En exécutant son mouvement, Davout remporta à **Téngen** un succès qui coûta 6.000 hommes à l'ennemi (19 avr.). Le 20, Napoléon avait concentré ses troupes. Il attaqua aussitôt l'archiduc sans lui donner le temps de réunir ses forces, qu'il avait dispersées pour combattre les différents corps français; il perça son centre et le sépara de l'aile gauche, que commandait le *général Hiller*. Le 21, il se porta contre ce dernier et le battit à **Landshut**. Il se retourna sans retard sur ECKMUHL, où Davout avait lutté contre la droite autrichienne pendant toute la journée du 21. Le reste de l'armée ennemie arriva sur le champ de bataille; mais Napoléon, qui avait déjà envoyé Lannes, accourut à son tour, et la bataille devint générale (22 avr.). Elle se prolongea jusqu'à la nuit, et fut gagnée en grande partie par les brillantes charges de nos escadrons de hussards contre les escadrons des cuirassiers autrichiens. — La ville de Ratisbonne était tombée au pouvoir de l'ennemi la veille même de la bataille. C'est ce qui sauva l'archiduc. Il put s'échapper, et le vainqueur dut s'arrêter pour emporter la place. Dans ce siège, Napoléon fut atteint au pied par une balle morte. Le maréchal Lannes, pour exciter ses grenadiers, appliqua lui-même une échelle aux remparts et monta à l'assaut. La ville fut prise, et l'on fit prisonniers 8.000 Autrichiens d'arrière-garde. — En cinq jours, l'ennemi avait perdu 40.000 hommes, 100 pièces de canon, et vu son armée coupée en deux.


ABENSBERG
ECKMÜHL
RATISBONNE
Ratisbonne
Danube
Fl.
Naab
R.
Altmuhl
R.
Kelheim
Abach
Ober Leuchling
Unter Leuchling
Tengen
Eckmühl
Straubing
Neustadt
Abensberg
Schierling
Sentier
Donauverth
Ingolstadt
Forêt de Durnbach
Route de Vienne
Laber
Petite
Route de
Grosse Laber
Kelheim à Landshut
Route de Neustadt à Landshut
Route d'Augsbourg
Abens R.
Pfaffenhofen
Route de Landshut à Vienne
Isar R.
Route de Munich
Landshut
P. Raoul. Lyon

L'opération du passage du Danube ne fut pas aussi aisée qu'en 1805. Il fallut rétablir les ponts, en présence d'une grande armée sur un fleuve débordé.

12. Napoléon à Vienne. — Essling (21-22 mai). — Napoléon marche sans retard sur Vienne, poussant le général Hiller, qui éprouve un sanglant échec à **Ebersberg**, sur la Traun (3 mai). Le 10, il est devant la ville, qui ouvre ses portes après une canonnade de deux jours; le 13, il y fait son entrée pour la seconde fois.

La guerre n'était pas terminée par l'occupation de la capitale. L'archiduc avait opéré sa retraite par la Bohême, et il avait reformé une armée de 100.000 hommes, avec laquelle il se tenait à peu de distance de Vienne, sur la rive opposée du Danube. S'il voulait l'atteindre, Napoléon avait à passer le fleuve, grossi par la fonte des neiges. Il choisit L'ILE DE LOBAU pour cette opération, toujours périlleuse en présence d'un ennemi. Déjà près de 25.000 Français avaient passé sur la rive gauche (21 mai), lorque les ponts construits sur les deux bras du fleuve furent emportés par les eaux, dans lesquelles l'archiduc avait fait jeter des poutres et des radeaux chargés de pierres. Il descendit alors du *plateau de Marchfeld* avec 80.000 hommes et trois cents canons contre les Français, qui résistèrent toute la journée à ASPERN, sous le commandement de Masséna, et à ESSLING, sous celui de Lannes. Dans la nuit les ponts furent rétablis, et le lendemain les Français purent recommencer le combat avec 70.000 hommes et une artillerie suffisante. Déjà la victoire se prononçait pour eux; Lannes poussait vigoureusement l'ennemi, lorsque les ponts se rompirent de nouveau, et il devint impossible de renouveler les munitions qui s'épuisaient. L'empereur ordonne à Lannes de s'arrêter et de se replier. A la vue de ce mouvement, l'ennemi revient à la charge. Nos soldats tiennent jusqu'à la nuit dans les villages d'Aspern et d'Essling, mais au prix des sacrifices les plus sanglants, et grâce surtout aux braves fusiliers du *général Mouton*. Enfin, à la faveur de la nuit, ils peuvent rentrer dans l'île de Lobau. Masséna passe le dernier. Il ne reste aux mains de l'ennemi ni prisonniers ni canons.

Les Autrichiens accusèrent 4.000 tués et 16.000 blessés. Nos pertes ne furent guère moindres. Le maréchal Lannes eut les deux cuisses emportées par un boulet; il mourut quelques jours après.

13. **Travaux exécutés à Lobau.** — La bataille d'Essling se terminait par un grave insuccès. Le bruit se répandit en Europe que l'archiduc Charles venait de remporter une grande victoire. Napoléon comprit qu'il lui fallait se relever par quelque triomphe éclatant. Résistant aux avis des maréchaux Davout et Masséna, qui conseillaient la retraite, il dépensa toutes les ressources de son extraordinaire génie à se préparer une revanche digne de lui.

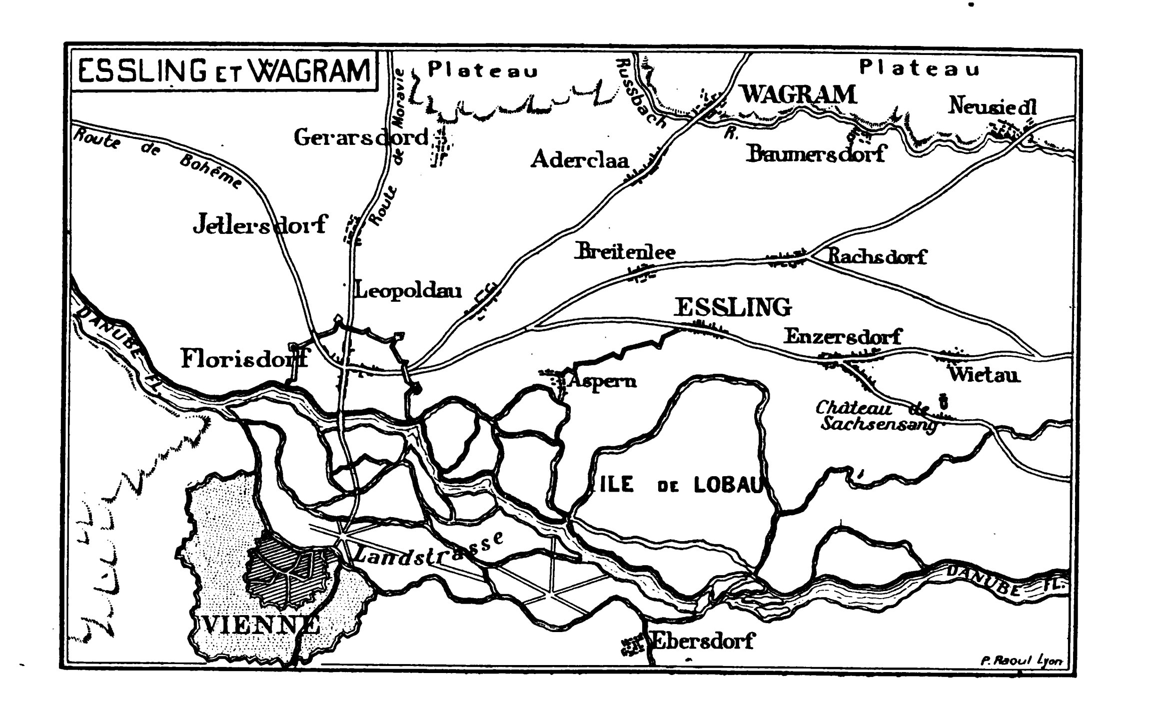
Pendant le séjour fait à l'île Lobau, Napoléon montre son génie organisateur. Il est rejoint par Eugène.

Le prince Eugène, opposé en Italie à l'archiduc Jean, avait éprouvé un échec à *Sacile* (16 avr.), et s'était vu contraint de reculer jusque derrière l'Adige. Macdonald fut envoyé pour l'aider de sa longue expérience. Mais les succès de Napoléon avaient fait rappeler les troupes autrichiennes. Le prince s'avança à la suite de l'archiduc, dont l'arrière-garde fut plus d'une fois atteinte. Le 31 mai, il était à *Gratz*; le 14 juin, il battait son adversaire à *Raab* et l'empêchait d'opérer sa jonction avec l'archiduc Charles; le 2 juillet, il se réunissait à la Grande-Armée, que Macdonald et Marmont étaient aussi venus rejoindre.

Pendant ce temps, l'empereur, par des travaux gigantesques, avait transformé l'île de Lobau en camp retranché. Un pont sur pilotis, capable de braver toutes les colères du fleuve, fut jeté sur le bras droit; l'île fut reliée à la rive gauche par plusieurs ponts en bateaux, pendant qu'un pont articulé, qui pouvait se placer tout d'une pièce d'une rive à l'autre, permettait d'accomplir sur-le-champ le passage au point que l'on viendrait de choisir.

14. Bataille de Wagram (6 juill. 1809). — Le 4 juillet, les différents corps étaient réunis, les armements complétés, et l'armée, forte de 180.000 hommes, se trouvait supérieure à celle de l'ennemi. Vers les 9 heures du soir,

La bataille sanglante mais décisive de Wagram dissout la cinquième coalition (juillet 1809).


ESSLING ET WAGRAM
Plateau
Plateau
Russbach
WAGRAM
Neusiedl
R.
Baumersdorf
Gerarsdord
Route de Moravie
Route de Bohême
Aderclaa
Jetlersdorf
Breitenlee
Rachsdorf
Leopoldau
ESSLING
Enzersdorf
Florisdorf
Aspern
Wietau
Château de Sachsensang
DANUBE FL.
ILE DE LOBAU
Landstrasse
VIENNE
Ebersdorf
P. Raoul Lyon

Napoléon fit jeter un pont volant en face *d'Enzersdorf.* Le 5, au lever du jour, il avait fait passer 150.000 hommes avec cinq cents canons, trompant les Autrichiens qui s'attendaient à le voir paraître en face d'Aspern et d'Essling. L'archiduc avait environ 140.000 hommes; revenu de sa surprise, il se prépara résolument à la bataille, qui était imminente. Elle fut engagée le 6 juillet, de grand matin.

Napoléon veut déborder l'ennemi sur son aile gauche et l'acculer vers le Danube; à cette fin, il charge Davout d'enlever Neusiedel et Wagram, et le fait appuyer par Oudinot; Bernadotte et les Saxons sont au centre; Masséna à l'aile gauche garde les ponts. L'archiduc, qui veut nous couper du Danube, lance sa droite forte de 50.000 hommes contre Masséna. L'intrépide maréchal, tout meurtri d'une chute récente, est obligé de combattre dans une calèche découverte; il résiste avec énergie, mais doit reculer devant le nombre. Le centre à son tour est ramené en arrière. L'empereur accourt avec sa réserve; Drouot dresse une formidable batterie de quatre-vingts canons qui fait des trouées sanglantes; enfin, Macdonald et le prince Eugène s'élancent et font reculer le centre ennemi. Davout et Oudinot, après avoir pris et repris plusieurs fois Neusiedel et Wagram, parviennent à s'y établir définitivement. La droite des Autrichiens est contrainte de suivre le mouvement général et de battre en retraite. LA BATAILLE DE WAGRAM était gagnée. Et cependant Napoléon avait mis en œuvre des troupes trop jeunes pour oser entreprendre des mouvements analogues à ceux d'Austerlitz. Il avait attaqué l'ennemi de front, et surtout avec une artillerie formidable.

Les Autrichiens perdirent environ 30.000 hommes hors de combat ou prisonniers; les Français eurent près de 20.000 hommes hors de combat. Ce fut un véritable carnage. « Les restes de notre armée, écrivait un officier, sont à la poursuite des débris de l'armée autrichienne. » Quatre jours après, l'empereur François Ier implorait la paix.

Le traité de Vienne impose à l'Autriche des conditions trop humiliantes et trop rigoureuses pour être durables.

15. Paix de Vienne (14 oct.) — Vaines tentatives des Anglais. — En apprenant la cinquième coalition, Napoléon avait dit aux ambassadeurs étrangers : « Il paraît que ce sont les eaux du Léthé et non celles du Danube qui coulent à Vienne, et qu'on y a oublié les conseils de l'expérience. Il en faut de nouveaux, on les aura, et cette fois terribles, j'en réponds. » Les conditions de paix imposées à l'Autriche furent en effet rigoureuses. Elle cédait *Cracovie*, et la *Galicie* au grand-duché de Varsovie ; *Salzbourg* et *Braunau* à la Bavière ; *Goritz*, *Trieste*, *Villach*, ce qui lui restait de l'*Istrie*, la *Carniole*, le *littoral*, une partie de la *Croatie*, formèrent avec la *Dalmatie* le gouvernement des provinces illyriennes, confié au maréchal Marmont. Elle perdait 3.500.000 sujets, ne gardait aucune communication avec la mer, et ne pouvait avoir plus de 150.000 hommes sous les armes ; elle dut payer une indemnité de 85 millions de francs. — La Russie recevait en Galicie les deux cercles de *Solkiew* et de *Zloczow*. — Le soulèvement du Tyrol cessa par la prise et l'exécution d'André Hoffer qui en avait été l'instigateur.

Les Anglais avaient essayé sur nos côtes des diversions qui n'avaient pas sauvé l'Autriche, mais nous causèrent des dommages. Ils lancèrent trente brûlots contre notre flotte mouillée dans les passes de Rochefort et nous firent perdre quatre vaisseaux (12 avr. 1809). Ils firent aussi une tentative plus sérieuse contre Anvers. Le 29 juillet, ils entrèrent dans l'Escaut, débarquèrent dans l'*île de Walcheren* et s'emparèrent de *Flessingue* (16 août) ; mais les fièvres décimèrent leur armée, ils partirent sans avoir osé attaquer Anvers, et furent obligés de rendre Flessingue peu après. L'entreprise avait échoué.

Pour la première fois, le sentiment national allemand s'est manifesté avec force et contre nous.

16. Effets de cette cinquième coalition.— Les conditions rigoureuses, impitoyables, du traité de Vienne, n'étaient point faites pour gagner l'Autriche à la politique impériale. Elle pouvait les subir, pour l'instant, mais elle

attendait évidemment avec impatience le moment de les violer et de se retourner contre l'empereur. Cependant Napoléon avait pu s'apercevoir facilement, que ses actes avaient fini par soulever par toute l'Allemagne une grande indignation. Cette indignation avait fait naître le patriotisme allemand, tout comme les malheurs de la France au xve siècle, avaient excité ses sentiments patriotiques contre les Anglais. L'Allemand Arndt fonda alors la société du *Tugenbund*, pour unir par le « lien de la vertu, les bons patriotes décidés à défendre le sol natal ». La résistance populaire et nationale s'organisa partout, Dornberg, colonel des gardes du roi Jérôme de Westphalie, forma le projet de soulever le pays contre le propre frère de l'empereur ; le major Schill, le duc de Brunswich, fils du vaincu d'Iéna, armèrent des volontaires pour soutenir l'Autriche. Enfin deux jours avant le traité de Vienne, un étudiant saxon, Frédéric Staps, avait essayé d'assassiner l'empereur au milieu de sa garde. Pris et fusillé, il était mort sans manifester d'autre regret que celui d'avoir échoué. Mais la prompte répression de toutes ces tentatives, la brillante conduite de ses troupes les plus jeunes, firent oublier à Napoléon ces avertissements, et il reprit aussitôt sa politique d'intervention violente.

La lutte contre la coalition ne fut qu'un court intermède. Napoléon reprit aussitôt après la paix sa politique d'annexions violentes, mais toujours dirigée contre l'Angleterre.

17. Reprise de la politique des annexions violentes. — La cinquième coalition avait à peine interrompu la politique violente de l'empereur. Il la reprit avec vigueur après la paix, pour continuer la grande lutte entreprise contre les Anglais. Le désir d'établir partout le blocus le plus rigoureux, l'entraîna encore à des annexions violentes qui étendaient l'empire outre mesure et lui enlevaient toute cohésion.

Louis, roi de Hollande, ne faisait pas observer le blocus avec assez de rigueur. Napoléon lui prit ses états, dont il fit huit nouveaux départements (9 juillet 1810). Il incorpora le Valais, sous la dénomination de département du Simplon,



parce qu'il était la route naturelle entre la France et l'Italie (30 décembre). Enfin, le grand-duché d'Oldenbourg, le duché de Luxembourg, les villes hanséatiques de Brême, de Lubeck, et Hambourg, avec divers territoires, formèrent trois nouveaux départements (2 décembre).

L'annexion des états romains aura des conséquences plus graves encore pour Napoléon; elle détachera de lui bien des catholiques.

C'est la même politique qu'il suivit en Italie, vis-à-vis du pape, mais ici l'injustice paraissait plus grande, parce qu'elle était doublée d'ingratitude envers le pontife qui était venu le sacrer à Paris.

La série des usurpations sur les terres pontificales avait commencé de bonne heure. En 1805, il avait pris la ville d'Ancône; en 1806, les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo; en 1807, sur le refus du pape d'entrer dans le blocus, il avait annexé au royaume d'Italie les provinces d'Urbin, d'Ancône, de Macerata et de Camerino. En 1809, le *général Miollis* entra dans Rome; un décret daté de Vienne (17 mai 1809) prononça l'abolition de la souveraineté temporelle du pape et l'annexion de ses états à l'empire. Le pape répondit par une bulle d'excommunication. Ordre fut donné de l'arrêter. Le général de gendarmerie *Radet*, envoyé par Miollis accomplit cet acte odieux. Le vénérable vieillard fut enlevé de son palais (5 juill.), accompagné seulement du CARDINAL PACCA, son secrétaire d'état aux affaires étrangères, et conduit à SAVONE, où il arriva le 9 août. Il devait être retenu trois ans prisonnier, tandis que le cardinal ministre était enfermé dans la *forteresse de Fenestrelle*. L'empereur pouvait ainsi perdre l'appui des catholiques au moment où il allait avoir besoin de la confiance de tous les Français.

La cinquième coalition avait empêché Napoléon de réduire l'Espagne; après son départ, la guerre se poursuit sans avantages décisifs.

18. Suite de la guerre d'Espagne. — Deuxième période. — Soult. — Dès cette époque, il est bien évident que cette politique rigoureuse n'atteindra pas son but. Il aurait fallu fermer l'Espagne au commerce, et aux armées anglaises, et le départ de Napoléon pour la Bavière, au printemps de 1809, l'avait empêché de pacifier la péninsule, et

de jeter ses ennemis à la mer. Après lui, malgré son impatience, malgré ses instructions, les affaires d'Espagne allèrent sans cesse de mal en pis. Le sol et ses habitants étaient déjà de rudes adversaires pour ses armées, la désunion de ses lieutenants, leur antagonisme accroissaient encore les difficultés de cette interminable guerre. Ney refusait d'obéir à Masséna, Soult désobéissait à Masséna et à Marmont. D'ailleurs, la tactique des Anglais était bien faite pour décourager les généraux les plus ardents et les meilleures troupes. Leur général, le duc de Wellington (1) avait choisi une sorte de repaire dans les montagnes qui séparent le Tage inférieur de la mer. Il avait rendu ces obstacles naturels insurmontables, en les renforçant de toute une série de lignes et de tranchées. Là placé en avant de Lisbonne, et à proximité des flottes anglaises, il épiait les mouvements des armées françaises. Opéraient-elles un siège difficile, une marche pénible sur un autre point de la péninsule, Wellington sortait de ses lignes, remontait les fleuves tous dirigés de l'ouest à l'est, et soulevait les habitants. A peine nos armées étaient-elles à sa poursuite, qu'il se dérobait devant elles, se retirait dans ses lignes, ou les attendait dans quelque position depuis longtemps choisie par lui, pour y livrer une bataille indécise.

L'Espagne usait ainsi les soldats les plus braves, les lieutenants les plus énergiques de Napoléon, sans profit pour sa politique. C'était le résultat funeste de l'acte de Bayonne.

Wellington inaugure sa tactique contre Soult. Il envahit la vallée du Tage, livre la bataille indécise de Talavera et se retire (1809).

A son départ de la péninsule, Napoléon laissait des forces considérables au roi Joseph. Soult, après avoir chassé les Anglais, avait envahi le Portugal, pris *Oporto* (23 mars 1809), et rétabli notre domination dans tout le royaume. Mais des généraux avaient été rappelés avec leurs troupes

(1) Sir Arthur Wellesley, lieutenant de Cathcart au bombardement de Copenhague, débarqué en Espagne le 1er août 1808, auteur de la convention de Cintra, condamnée par les Anglais, comme par Napoléon.



pour la campagne d'Autriche, alors que le duc de Wellington reparaissait en Portugal avec des forces nouvelles. Soult, dont les troupes étaient en nombre inférieur, dut se retirer dans la *Galice*. Le général anglais, remontant le cours du Tage, traversa l'Estramadure et s'avança jusqu'à TALAVERA, sur la route de Madrid. Il rencontra près de cette ville le roi Joseph, avec Jourdan et Victor. Il était sur le point de leur infliger une cruelle défaite, lorsque l'arrivée de Soult le força de battre en retraite (27 juill.). Il repassa les frontières de Portugal, résolu à défendre le pays pied à pied. — Le maréchal Victor avait battu La Cuesta à *Medellin* dans l'Estremadure (28 mars).

Sebastiani, vers le même temps, avait triomphé de Venegas à *Ciudad-Réal* en Nouvelle-Castille, et plus tard à *Almonacid* (11 août).

Pour donner plus d'unité aux opérations et faire cesser les dissensions, l'empereur avait nommé Soult généralissime des troupes d'Espagne. Il inaugura son titre par une victoire complète remportée à OCANA sur Venegas et La Cuesta (10 nov.); Kellermann, peu après, anéantissait l'armée du duc del Parque à ALBA DE TORMES, au sud-est de Salamanque (20 nov.). Les dernières armées régulières du gouvernement insurrectionnel étaient détruites. — En Aragon, Suchet avait remporté sur Blake les victoires de *Maria* et de *Bechite*, en Catalogne, Augereau avait pris *Girone* (11 déc.), *Lérida, Melchinenza* et *Tortose*. Aux premiers mois de 1810, Soult, accompagné du roi Joseph, passa la sierraMorena, prit *Baylen*, *Cordoue*, *Séville*, *Grenade*, *Malaga*, et vint assiéger la junte suprême à Cadix.

L'Espagne paraissait conquise; les résultats immédiats obtenus par l'unité de commandement avaient répondu aux espérances.

Ces succès ne peuvent être décisifs qu'à la condition que les Anglais quitteront la

19. Troisième période. Masséna. — Mais, pour assurer la conquête, il fallait chasser les Anglais de la péninsule. Masséna fut donc envoyé contre Wellington. Par la

prise d'*Alméida* il pénétra dans le Portugal (27 juill. 1810), à la tête d'une armée de 80.000 hommes. Wellington recula lentement et vint s'établir en avant de Lisbonne, derrière les lignes de Torrès-Védras. Avantageusement placé, avec 100.000 hommes et 700 pièces de canon, il défia pendant plus de cinq mois (oct. 1810-mars 1811) tous les efforts de Masséna, dont l'armée était maintenant inférieure à la sienne, et que ses lieutenants, Ney et Victor, secondaient mal. Soult ne put venir de l'Andalousie le rejoindre. Les paysans harcelaient ses troupes et enlevaient les convois de vivres; il se vit dans l'obligation de battre en retraite (5 mars 1811). Mais en reculant, il tint constamment tête à Wellington, qui le suivait. Il s'arrêta entre *Ciudad-Rodrigo* et *Salamanque*. Après avoir refait son armée, il essaya de délivrer Alméida qu'assiégeaient les Anglais; mais il ne put déloger Wellington du plateau de *Fuentès-de-Onoro* (3-5 mai), et il se retira en envoyant au gouverneur l'ordre de faire sauter la place. Injustement disgracié, il fut remplacé par Marmont.

péninsule. Mais Wellington renouvelle contre Masséna la actique employée conre Soult (1810).

Le général Suchet avait été plus heureux dans l'Est. Il s'empara de *Tarragone*, pénétra dans la province de Valence, battit Blacke près de **Sagonte** (25 oct.), l'enferma dans **Valence**, et le réduisit à lui livrer son armée avec la ville (12 janv. 1812). Pour le récompenser Napoléon le nomma maréchal et **duc d'Albuféra**.

20. Marmont. — Le commandement de Marmont ne changea pas la fortune. Il aurait fallu des troupes plus nombreuses (1); mais les événements qui se préparaient sur le reste du continent, en particulier la rupture devenue imminente avec la Russie, détournait l'attention impériale de l'Espagne.

Napoléon envoie en Espagne le plus jeune de ses maréchaux, Marmont, toujours dans le même but.

Wellington avançait toujours; il s'empara de Ciudad-

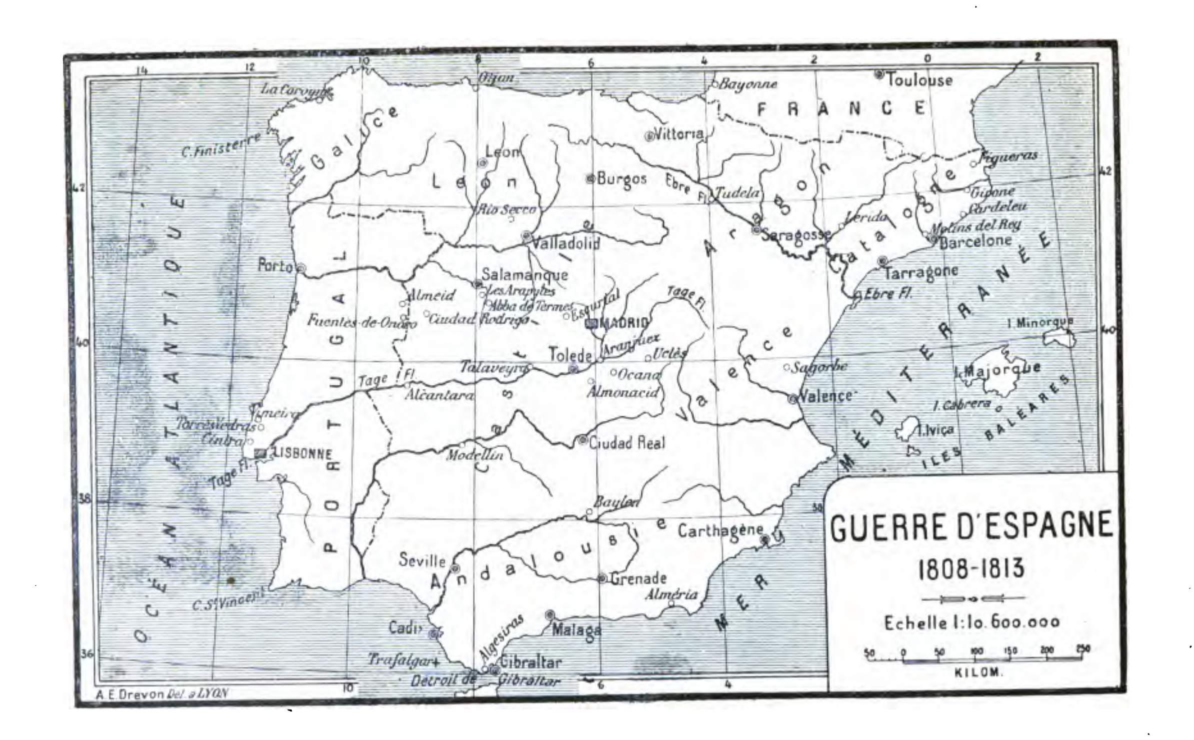
(1) Le général Foy, envoyé par Masséna à Napoléon, demandait 80.000 hommes de plus. Napoléon, loin d'ajouter au contingent, fut obligé de le diminuer.

Wellington suit avec Marmont la même tactique qui lui avait si bien réussi contre Soult et contre Masséna (août 1812).

Rodrigo (18 janv. 1812) et de Badajoz (6 avr.); il attaqua Marmont AUX ARAPYLES et le battit (24 juin). Le *général Clauzel*, qui prit le commandement à la place de Marmont grièvement blessé, se réfugia dans Burgos. Wellington marcha sur Madrid, où il fut reçu comme un libérateur (12 août). Il échoua dans une attaque contre Burgos (fin sept.). — Soult remontait de l'Andalousie; il rejoignit le roi Joseph dans la province de Valence. Avec leurs troupes réunies, ils marchèrent contre Wellington, qui ne jugea pas prudent de les attendre. Il quitta le territoire espagnol et rentra dans le Portugal. Joseph, encore une fois, prit possession de son trône éphémère.

Mais les désastres de la campagne de Russie et les armements de l'Europe empêchèrent l'envoi de tout secours. Wellington franchit une dernière fois la frontière du Portugal; il atteignit à VITTORIA les troupes françaises et les battit complètement (21 juin 1813). Le roi Joseph dut rentrer en France; l'armée en fit autant, suivie par Wellington qui avait pris *Saint-Sébastien* (7 sept.) et *Pampelune* (31 oct.). Suchet recula jusqu'à Figuières.

L'Espagne était perdue. Le maréchal Soult dut songer à défendre le territoire français. — L'empereur reconnut que la défense nationale des Espagnols et leur alliance avec l'Angleterre avaient été les causes principales de sa chute.


GUERRE D'ESPAGNE
1808-1813
Echelle 1:10.600.000
KILOM.
FRANCE
Toulouse
Bayonne
Vittoria
Burgos
Leon
Oijon
La Corogne
C. Finisterre
Galice
Leon
Rio Secco
Valladolid
Salamanque
Les Arapyles
Alba de Termes
Ciudad Rodrigo
Almeid
Fuentes-de-Onoro
Porto
Portugal
Tage Fl.
Alcantara
Talaveyra
Tolede
MADRID
Esqurial
Aranjuez
Ocana
Almonacid
Uclès
Ciudad Real
Modellin
Castille
Vimeira
Torres Vedras
Cintra
LISBONNE
C. St Vincent
Andalousie
Seville
Cadix
Trafalgar
Algesiras
Gibraltar
Détroit de Gibraltar
Malaga
Grenade
Almeria
Baylen
Carthagène
Valence
Sagonte
Aragon
Saragosse
Tudela
Ebre Fl.
Lerida
Catalogne
Tarragone
Barcelone
Molins del Rey
Cardeleu
Gerone
Figueras
Méditerranée
Mer
I. Minorque
I. Majorque
I. Cabrera
I. Iviça
Iles Baléares
Océan Atlantique
A. E. Drevon Del. à LYON

XVe LEÇON

L'EUROPE ET LA FRANCE EN 1810. — CARACTÈRE DU POUVOIR IMPÉRIAL. — LUTTE CONTRE LE PAPE. — LE DIVORCE.

Sommaire. — 1. Après le traité de Vienne, les insurgés espagnols et les Anglais continuèrent seuls la guerre. Tout le reste de l'Europe jouit de la paix la plus complète pendant deux ans. On vit alors, pour la première fois, l'Europe partagée entre trois grandes puissances : l'Angleterre, maîtresse des mers; l'empire français, souverain en Occident, et l'empire russe, dominateur de l'Orient.

2. Sous cette calme apparence, un grand mouvement politique et social se préparait activement. Les principes de 1789 pénétraient avec les armées impériales dans toutes les nations, et le sentiment national naissait chez ces peuples au spectacle de leur abaissement et de leurs défaites.

3. Le régime impérial, qui avait toujours eu un caractère militaire et absolu, devint alors plus rigoureux. Napoléon affirma solennellement les pouvoirs absolus qu'il tenait du plébiscite, et fit enseigner le respect de son autorité dans le catéchisme.

4. Il conçut même le projet de transférer à Paris la capitale du monde catholique, et se chargea d'amener le pape Pie VII à accéder à son désir. A Savone d'abord, à Fontainebleau ensuite, il n'épargna ni violences ni prières pour y parvenir. Il n'obtint qu'une adhésion momentanée et bien vite rétractée, et fut obligé de renvoyer le pape à Rome, après avoir inutilement troublé quatre ans l'Eglise.

5. Afin de consolider son autorité et d'affermir l'avenir de sa dynastie, il se sépara de Joséphine et négocia son mariage avec une princesse russe. Puis, irrité du mauvais vouloir d'Alexandre, il demanda tout à coup la main de Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche. Marie-Louise lui donna un fils, le roi de Rome, le 20 mars 1811 ; mais ce mariage prépara la rupture de l'alliance russe, le plus solide appui de la puissance de Napoléon.

Il n'y a en Europe que trois grandes puissances en 1810 : l'Angleterre, la France et la Russie.

1. Etat de l'Europe en 1810; les trois grandes puissances. — Jamais la carte politique de l'Europe n'avait été aussi simplifiée qu'après le traité de Vienne, en 1810. Trois puissances seulement dominaient alors : l'Angleterre, la France et la Russie. L'Angleterre, maîtresse incontestée des mers depuis Trafalgar, occupait toutes nos

colonies, toutes celles de la Hollande, presque toutes les îles de la Méditerranée ; elle avait perdu le Hanovre, mais elle couvrait le Portugal de ses armées. L'empire français avait alors atteint sa plus grande extension. Il avait pour limites : *à l'ouest*, l'océan Atlantique ; *au nord*, la mer du Nord et la mer Baltique ; *à l'est*, il dépassait l'embouchure de l'Elbe, longeait le Rhin de Wesel à Bâle, passait par-dessous la Suisse, embrassait le Valais, le nord de l'Italie et descendait jusqu'au golfe de Gaëte ; *au sud*, il était borné par le royaume de Naples, la Méditerranée et les Pyrénées. Sa population s'élevait à quarante-quatre millions d'habitants. Il comptait cent trente départements : quatre-vingt-six compris dans l'ancien territoire, huit en Belgique, neuf en Hollande, neuf en Allemagne, deux en Suisse, un en Savoie, quinze en Italie. Mais Napoléon dominait aussi directement les sept provinces illyriennes, et indirectement les états feudataires ou les états dont il était le protecteur. Son fils adoptif, Eugène de Beauharnais, régnait à Milan comme vice-roi ; d'Italie, Joseph, son frère aîné était malgré lui et malgré les Espagnols roi d'Espagne. Jérôme, le cadet, gouvernait toujours le royaume de Westphalie, dont Cassel, en Hesse, était la capitale. Murat, devenu Joachim Napoléon, était roi de Naples. Mais chacun de ces princes restait français, et même fonctionnaire ou dignitaire à la cour impériale. Comme tels, Napoléon pouvait non seulement leur donner des conseils, mais aussi des ordres, et il

La France est entourée d'une ceinture d'états feudataires ou protégés.

(1) Forêts, Sambre-et-Meuse, Ourthe, Meuse-Inférieure, Jemmapes, Lys, Escaut, Dyle, Deux-Nêthes, en Belgique. — Sarre, Mont-Tonnerre, Rhin-et-Moselle, Roer, dans le pays du Rhin. — Bouches-de-l'Escaut, Bouches-du-Rhin, Bouches-de-la-Meuse, Zuiderzée, Yssel supérieur, Bouches-de-l'Yssel, Frise, Ems Occidental, Ems Oriental, en Hollande. — Lippe, Ems Supérieur, Bouches-du-Weser, Bouches de l'Elbe, dans les pays du littoral de la mer du Nord (anciennes villes haunéatiques, Oldenbourg et Lauenbourg). — Simplon, en Suisse. — Doire, Sesia, Pô, Marengo, Stura, Montenotte, Gênes, Apennins, Ta o, Arno, Méditerranée, Ombrone, Trasimène, Rome, en Italie.

leur en donnait sans cesse. Ne pouvait-il pas mettre ces rois aux arrêts ?

Les états protégés, la Suisse, la confédération du Rhin, le royaume de Saxe, n'avaient pas plus d'indépendance que les royaumes feudataires, ils devaient tous alimenter la Grande-Armée impériale.

Souveraineté de la Russie en Orient.

La Russie dominait dans l'Europe orientale comme Napoléon dans l'Europe occidentale. Par suite des circonstances, ses défaites avaient servi à son agrandissement. C'est ainsi qu'à Tilsitt, puis à Erfurth, elle avait obtenu de conquérir la Finlande et les principautés danubiennes. Moins puissant que Napoléon, le czar Alexandre avait une souveraineté plus assurée.

Les états scandinaves.

La Suède venait de perdre la Finlande et les îles d'Aland au traité de Frederiksham (1809), et son nouveau roi Charles XIII adoptait comme héritier et prince royal de Suède le maréchal Bernadotte (1). Le Danemark était l'allié de la France depuis 1807. La Turquie avait échappé à l'occupation anglaise grâce à l'énergie de Sébastiani (1806), mais elle n'avait pu empêcher l'annexion des provinces de Moldavie et de Valachie à la Russie.

La Prusse et l'Autriche.

La Prusse et l'Autriche avaient passé au rang de puissances secondaires et subissaient l'alliance de Napoléon. Le mariage de l'empereur avec l'archiduchesse Marie-Louise allait bientôt opérer un rapprochement entre la France et l'Autriche.

Les conquêtes impériales ont répandu en Europe les principes de la Révolution et éveillé le sentiment national chez nos ennemis.

2. Suites des conquêtes impériales. — Les populations annexées à la France se voyaient imposer non seulement notre système administratif, nos impôts, nos lois militaires, mais aussi nos lois sociales et notre code civil. L'empereur répandait ainsi en Europe les principes de 1789 et les réformes essentielles de la Révolution. Après leurs dé-

(1) Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, était le beau-frère de Joseph Napoléon. Ils avaient épousé les filles du négociant Clary, de Marseille.

faites, les peuples vaincus bénéficiaient de la suppression des privilèges, de l'abolition de la féodalité, de l'établissement du partage égal des biens des parents entre tous les enfants. Les Belges et les Italiens vécurent ainsi sous le régime français, plus de vingt ans, les Hollandais, les Allemands du Rhin et du Sud, près de dix ans. Les ennemis de Napoléon pourront un jour détruire son empire, mais ils seront impuissants à arrêter la propagande révolutionnaire qui fut la suite nécessaire de ses conquêtes.

Les victoires de l'empereur firent donc connaître aux peuples les principes de la liberté, tels que la Révolution française les avait établis. Elles leur inspirèrent malheureusement aussi la haine du vainqueur et un sentiment national jusqu'alors inconnu. Au spectacle de leur abaissement et des désastres de leur pays, ils conçurent une vive indignation contre l'auteur de leurs maux. Peu à peu leur patriotisme s'éveilla, et leurs princes purent leur parler bientôt de marcher contre Napoléon, au nom de la liberté et de l'amour de la patrie. Ce réveil du sentiment national chez les peuples étrangers fut donc aussi la suite des conquêtes impériales.

En 1810 le régime impérial devient plus absolu et plus sévère.

3. Le pouvoir impérial en France. — L'extension considérable de son empire avait forcé Napoléon à fortifier son autorité pour la rendre plus efficace. Elle devint donc plus militaire encore et plus jalouse que par le passé. En 1810, il ne tolérait plus en France un seul organe indépendant de l'opinion publique. Le tribunat n'existait plus, le corps législatif était muet, la presse réduite à quatre feuilles semi-officielles ; seul, le sénat, docile aux ordres du maître, continuait à remplir un rôle vraiment actif. Napoléon voulait que son autorité fût non seulement absolument respectée mais encore acceptée volontiers et reconnue comme juste. Dans ce but, il confiait à ses évêques le soin d'ajouter à leurs catéchismes un chapitre spécial où l'on apprendrait aux jeunes Français quels devaient être leur recon-



naissance et leurs devoirs envers Napoléon Ier leur empereur. Il se rendait bien compte de la force morale que pouvait lui donner le rôle de protecteur du catholicisme. Aussi lorsque le pape Pie VII devint son hôte, ou plutôt son prisonnier, à Savone, il conçut l'idée chimérique de transférer à Paris la capitale du monde catholique. Il serait ainsi devenu le maître de la personne du souverain Pontife, et il aurait dirigé les évêques de l'Europe catholique, comme il dirigeait ses préfets.

Napoléon aurait voulu que Paris fût la capitale du monde catholique et que le pape y fixât sa résidence comme le premier de ses évêques.

4. Lutte contre le Pape. — Il se heurta cette fois à une résistance invincible. Pie VII, enfermé depuis 1809 à Savone, refusait d'accepter l'annexion de ses états à l'empire, ou même de donner l'institution canonique aux évêques que Napoléon nommait aux sièges vacants par la mort de leur titulaire. Comment donc organiser sans lui le service religieux des églises privées de leurs pasteurs? L'empereur réunit d'abord une commission ecclésiastique dans laquelle M. Emery, supérieur général de la *Compagnie de Saint-Sulpice*, osa seul lui dire que la solution ne pouvait se trouver que dans l'indépendance et la liberté rendues au chef de l'Eglise. Il fit ensuite convoquer à Paris un concile national (avr. 1811); mais après plusieurs discussions, le concile, présidé par *le cardinal Fesch*, déclara que rien ne pouvait être décidé sans le Pape, Napoléon renvoya les évêques, et décida de faire administrer les diocèses vacants par de *simples vicaires capitulaires*.

Le pape, transporté à Fontainebleau et sollicité par l'empereur, accède un instant à ces désirs par le concordat de Fontainebleau, bientôt rétracté.

Trois prélats envoyés à Savone pour négocier une entente entre le Pape et l'empereur, paraissaient être arrivés à une conciliation; mais leurs conclusions furent rejetées à Paris. Pie VII, avec un courage apostolique, refusa de reconnaître les vicaires capitulaires; il retira tout pouvoir au cardinal Maury, qui avait accepté de l'empereur le siège de Paris.

Espérant venir plus facilement à bout de la résistance du souverain Pontife s'il l'avait sous son influence immédiate, Napoléon le fit conduire à Fontainebleau (20 juin 1812).

Mais déjà la campagne de Russie était commencée. Les désastres de cette terrible campagne ne le rendirent pas plus traitable. Dans les intervalles que lui laissaient les préoccupations de la lutte contre la sixième coalition, il résolut d'accomplir enfin son grand projet.

Ses flatteries, ses caresses, ses menaces, tour à tour prodiguées, finirent par triompher de l'infortuné vieillard, dont les mauvais traitements et l'éloignement prolongé de toute communication extérieure avaient affaibli le moral. Le 25 janvier 1813, il consentit à signer un projet qui lui était présenté comme l'acte préliminaire d'un arrangement futur, mais que Napoléon fit aussitôt publier comme définitif, sous le nom de CONCORDAT DE FONTAINEBLEAU.

Pie VII s'engageait à donner l'institution canonique aux évêques nommés, dans un délai de six mois. Passé ce délai elle pourrait être conférée par le métropolitain, ou, à son défaut, par l'évêque le plus ancien de la province. Il renonçait à la souveraineté de Rome et consentait à résider où il plairait à l'empereur. En retour l'empereur multiplierait les sièges épiscopaux dans les pays annexés.

Ces concessions étaient regrettables; mais les conditions dans lesquelles on était parvenu à les arracher au souverain Pontife leur enlevaient toute valeur. A peine lui fut il permis de communiquer avec ses cardinaux fidèles et d'examiner posément les articles du concordat. Bientôt, par un bref public, il rétracta les concessions qu'il avait accordées. A cette nouvelle, Napoléon éclata en reproches et en menaces. Le Pape fut de nouveau enfermé. Mais les ennemis avaient envahi la France. Le 22 janvier 1814, il fit ramener son captif à Rome.

Mais il avait troublé l'Église pendant quatre ans, et détaché de lui bien des catholiques français qui depuis le Concordat étaient ses partisans fidèles.

5. Le divorce et le mariage autrichien. — Ces querelles religieuses, la rigueur continuelle de la conscription

C'est le désir de rétablir la confiance du pays et d'affermir l'avenir de sa dynastie qui pousse Napoléon à divorcer.

rendirent l'autorité impériale plus lourde et moins populaire. Dès 1810 l'empereur sentait cette lassitude et voulait l'apaiser et raffermir la confiance de la France en fondant une dynastie. « Un fils de Joséphine, disait-il plus tard, m'aurait sauvé; le pays aurait vu l'avenir sans crainte, il aurait même désiré le règne de cet enfant, car l'impératrice était populaire; je gagnais les batailles, aimait à dire l'empereur, et Joséphine gagnait les cœurs. » Il résolut en 1810 de se séparer d'elle, mais il lui demanda une renonciation comme un sacrifice patriotique. A peine l'avait-elle accordée qu'un sénatus-consulte prononça la « dissolution du lien civil » et que l'officialité (1) de Paris cassa le mariage religieux comme ayant eu lieu sans l'autorisation du curé de leur paroisse (2).

C'est le mauvais vouloir d'Alexandre qui pousse Napoléon à demander la main de Marie-Louise, comme le conseillait Talleyrand.

Deux partis se formèrent alors à la cour. La famille de Beauharnais et Talleyrand insistaient pour une union avec une princesse catholique et autrichienne. La famille Bonaparte et Murat désiraient un mariage avec une sœur d'Alexandre. Mais le czar ne répondit pas franchement aux ouvertures de Napoléon. Il déclarait que c'était à l'impératrice douairière qu'il appartenait de donner une réponse définitive. Napoléon, irrité, se décida brusquement à demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise, qui lui fut aussitôt accordée. Le mariage fut célébré à Paris le 2 août 1810, et le 20 mars de l'année suivante la naissance d'un fils, appelé à sa naissance « le roi de Rome », vint combler les vœux de Napoléon.

Cependant cette union ne procurait à l'empereur aucune force; elle faisait prévoir au contraire la rupture de cette alliance russe qui était le principal appui de sa puissance.

(1) Tribunal religieux établi dans chaque diocèse.
(2) C'est-à-dire comme n'ayant pas été célébré devant le « propre prêtre ».

XVI[e] LEÇON

DERNIÈRES LUTTES. — CAMPAGNE DE RUSSIE ET SIXIÈME COALITION. — LA PREMIÈRE ABDICATION.

Sommaire. — 1. Des causes nombreuses, mais surtout l'indépendance de caractère du czar Alexandre amenèrent la rupture de l'alliance franco-russe. Au mois de décembre 1811, Napoléon avait irrévocablement décidé la guerre. Au mois de juin 1812, il pouvait passer le Niemen avec 450.000 hommes. Du 24 juin au 17 août il essaie d'empêcher la jonction des deux grandes armées russes placées en face de lui sur la Duna et sur le Dnieper. Mais il échoue, et les Russes reculent devant lui jusqu'à la banlieue de Moscou. La dyssenterie, le maraudage avaient décimé son armée. Toutefois il gagne la sanglante bataille de la Moscowa (7 septembre 1812) et entre à Moscou. Mais il fallut quitter la ville sans signer la paix et battre en retraite en plein hiver, devant une armée ennemie acharnée à la poursuite des Français. Après les étapes douloureuses de Viasma, de Smolensk, de Krasnoë, de la Bérézina, les états-majors arrivèrent presque seuls à Kœnigsberg, en décembre 1812. La Prusse se souleva alors contre Napoléon et une 6[e] coalition fut préparée contre lui.

2. Napoléon se prépara à lui résister avec une activité prodigieuse. Il reprit l'offensive en Saxe, au printemps de 1813, et grâce aux journées de Lutzen, de Bautzen et de Wurschen, il arriva jusqu'à l'Oder. L'Autriche réunit alors un congrès à Prague et fit accepter aux belligérants l'armistice de Pleiswitz. Mais Napoléon refusa les propositions du congrès et vit l'Autriche se joindre immédiatement à la coalition. Il gagna encore la bataille de Dresde, puis il lui fallut se replier sur Leipzig, où se livra la bataille des Nations (octobre 1813). Napoléon, vaincu, refusa encore les propositions de Francfort et se retira d'abord derrière le Rhin, puis derrière les Vosges.

3. Cinq armées devaient envahir la France, mais deux seulement menaçaient Paris : l'armée de Silésie (150.000 hommes) ou de Blücher, et l'armée de Bohême ou de Schwartzenberg. Ces deux armées, réunies dans la vallée de l'Aube, furent victorieuses à la Rothière. Mais elles se séparèrent aussitôt. L'armée de Silésie descendit la vallée de la Marne; celle de Bohême la vallée de la Seine. L'empereur les détruisit ou les repoussa tour à tour : celle de Blücher à Champaubert, Montmirail, Château-Thierry, Vauchamps; celle de Schwartzenberg à Mormans, à Villeneuve, à Montereau, à Méry. Ces victoires lui rendirent la confiance et firent échouer le congrès de Châtillon.

Il reprit aussitôt la campagne contre Blücher, mais la capitulation de Soissons fit cette fois échouer ses opérations. Il fut battu à Laon. C'est alors enfin qu'il conçut le projet de marcher sur Nancy pour aller se placer entre l'ennemi et la frontière. Pendant ce temps les alliés, attirés vers Paris par les amis des Bourbons, battirent les défenseurs de cette ville qui leur fut livrée le 31 mars.

4. Paris était une ville ouverte, et l'armée chargée de la défendre s'était retirée immédiatement au sud, sur l'Essonne. Napoléon la rejoignit prêt à continuer la guerre. Mais les amis des Bourbons, dirigés par Talleyrand, formèrent alors un gouvernement provisoire, firent voter par quelques sénateurs la déchéance de l'empereur, et obtinrent l'adhésion du maréchal Marmont. Alors, pour ne pas causer de guerre civile, l'empereur abdiqua à Fontainebleau et accepta le traité du 11 avril qui réglait son sort et celui de sa famille.

C'est l'indépendance de caractère du czar qui fut la cause essentielle de cette rupture.

1. Rupture entre Napoléon et le czar. — L'alliance signée à Tilsitt, quoique renouvelée à l'entrevue d'Erfurth, ne pouvait être de longue durée. Napoléon, exaspéré par la résistance de l'Angleterre, voulait tout plier sous les exigences de son impérieuse volonté; Alexandre, confiant dans les ressources de son empire malgré de nombreuses défaites, voulait bien être l'allié de l'empereur d'Occident; mais il était trop fier pour consentir à paraître son vassal. Aussi les causes de conflit ne manquèrent-elles pas.

La Russie, pendant la campagne de 1809 contre l'Autriche, n'était intervenue que tardivement et d'une manière insignifiante, et les ouvertures faites par Napoléon pour obtenir la main d'une sœur de l'empereur avaient été accueillies avec une froideur peu flatteuse. D'un autre côté, l'agrandissement du grand-duché de Varsovie, l'annexion du grand-duché d'Oldenbourg qui appartenait à son beau-frère, blessèrent Alexandre ou lui inspirèrent des inquiétudes. De plus, pour favoriser l'industrie de ses états, il porta *un ukase* qui interdisait en Russie l'entrée des marchandises de luxe, et imposait des droits énormes sur les vins (25 déc. 1810). S'il observait le blocus continental, il autorisait cependant l'importation des denrées coloniales sous pavillon neutre. Aux représentations qui lui étaient

adressées, il répondait que Napoléon pour protéger l'industrie française défendait bien dans son empire l'entrée des produits étrangers, qu'il autorisait lui aussi l'introduction des denrées coloniales, moyennant un droit de 50 % (1). Pour sa part, il réclamait la restitution du grand-duché d'Oldenbourg à son ancien possesseur et la promesse formelle de ne jamais reconstituer le royaume de Pologne. Napoléon exigeait l'exécution rigoureuse du blocus; il offrait Erfurth en échange d'Oldenbourg.

L'année 1811 se passa en pourparlers inutiles. Il était manifeste qu'on ne s'entendrait pas, et des deux côtés on se préparait à la guerre. L'empereur voulait entrer à Moscou en vainqueur, comme il était entré dans les autres capitales de l'Europe; il voulait soumettre la Russie, comme il avait soumis les autres nations. Il rêvait après cela d'entraîner l'Europe à sa suite dans une gigantesque entreprise contre les Indes.

Et cependant il eût été de son intérêt de ne pas s'engager dans une aventureuse expédition que chacun envisageait avec une sombre appréhension. L'Angleterre étouffait dans son île, sous le poids des marchandises accumulées qu'elle ne savait où écouler; elle ne pouvait résister longtemps encore aux pertes écrasantes que lui occasionnait le blocus; une rupture entre elle et les Etats-Unis paraissait imminente. Ses plus sages conseillers le suppliaient de se montrer conciliant et de conserver des relations pacifiques avec la Russie. Tout fut inutile. « La Russie est entraînée par la fatalité, » allait-il dire à ses soldats. A la fin de décembre 1811, la guerre était irrévocablement décidée (2).

2. Alliances et forces des deux partis. — Napoléon passa l'année 1811 et le commencement de 1812 à faire

(1) C'était le système des licences (Décret du 5 août 1810).
(2) Le 15 août 1811, jour de sa fête, il fit devant le corps diplomatique une sortie contre Alexandre, qui ne laissait pas de doute sur ses intentions.

Napoléon ne sut pas gagner l'alliance de la Suède ni celle de la Turquie.

d'immenses préparatifs. Il entraînait avec lui l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche et la Prusse. Mais il ne pouvait compter sans réserve sur des alliés qui ne l'accompagnaient que sous l'inspiration de la crainte, et qui, en cas de revers, devaient se tourner contre lui plutôt que le soutenir. La Suède et la Turquie, ennemies naturelles de la Russie qui les dépouillait l'une et l'autre, lui auraient été plus sincèrement fidèles. Il eut tort de se les aliéner.

Le roi de Suède Gustave IV avait été détrôné par la noblesse, mécontente de son gouvernement arbitraire et despotique (13 mars 1809). Son oncle et successeur, Charles XIII, se vit obligé de céder à la Russie, par le traité de Frédériksham (7 déc. 1809), la *Finlande*, l'*Ile d'Aland*, la *Bothnie orientale* et une partie de la *Bothnie occidentale*. Pour se défendre contre son puissant voisin, il rechercha l'alliance française et choisit comme héritier de sa couronne Bernadotte, prince de Ponte-Corvo. Mais Napoléon, après lui avoir refusé la Norwège, dont il ne voulait pas dépouiller le Danemark, lui enleva la Poméranie, parce qu'il n'observait pas le blocus avec une suffisante rigueur. La Suède se rejeta vers la Russie. — La Turquie ne put lui pardonner la désinvolture avec laquelle il l'avait sacrifiée à Tilsitt et à Erfurth. Alexandre, mieux inspiré, s'empressa d'accepter les offres d'alliance de la Suède. Quoique victorieux de la Turquie, il lui offrit la paix à des conditions plus modérées qu'elle n'aurait osé l'espérer, et qu'elle accepta avec reconnaissance au *traité de Bukharest*. Il acquérait ainsi la libre disposition de toutes ses forces, se faisait des alliés sûrs, tandis que son adversaire avait une partie de ses troupes qui luttaient en Espagne, et possédait des alliés pour le moins douteux. Le czar le savait, et ce n'était pas un de ses moindres motifs d'espérance.

Au mois de juin 1812, Napoléon se dispose à envahir la Russie avec 423.000 hommes.

Toutefois, à en juger par les forces actuelles, la lutte paraissait bien inégale. Napoléon, parti de Paris le 9 mai 1812, vint à Dresde, accompagné de l'impératrice Marie-

Louise. Il y reçut les hommages de l'empereur d'Autriche, du roi de Prusse et de tous les souverains d'Allemagne. Il avait disposé trois armées, dont l'effectif réuni s'élevait à près de 700.000 hommes (1). 1° La Grande Armée d'invasion, forte de 423.000 hommes (2) avec 1.400 canons, était commandée par Napoléon, sous qui marchaient ses plus brillants maréchaux : Murat, roi de Naples; Berthier, major général; Davout, Ney, Mortier, Oudinot et Macdonald. — 2° Venait ensuite l'armée auxiliaire, composée de 20.000 Prussiens sous le *général York*, qui devaient agir sur la gauche; de 60.000 Autrichiens, commandés par *Schwartzenberg*, qui suivaient l'aile droite; d'Italiens et de Bavarois, commandés par le prince Eugène; d'Allemands et de Polonais, avec le roi Jérôme; en tout 150.000 hommes. — 3° Une armée de réserve de 100.000 hommes, sous les ordres de Victor et d'Augereau, devait se réunir entre l'Elbe et l'Oder. A ces forces écrasantes, le czar opposait un peu plus de 300 mille hommes, divisés en trois armées : une armée de 130 mille hommes, sous les ordres de BAGRATION; une autre de 130.000 hommes, commandée par BARCLAY DE TOLLY; une armée de réserve qu'il se proposait de diriger en personne. Il comptait principalement sur le plan de défense qu'il avait adopté et qui devait pleinement lui réussir.

(1) Il y avait 370.000 Français, 50.000 Polonais, 20.000 Italiens, 10.000 Suisses, 150.000 Allemands.

(2) Dont 300.000 fantassins, 70.000 cavaliers, 30.000 artilleurs, pourvus de 1.000 canons, etc. A la date du passage du Niemen (juin 1812), la Grande Armée proprement dite comptait 8 corps : 1° Davout, 114.000 hommes (quartier général d'Hambourg); 2° Oudinot et les Suisses, 40.000 hommes (quartier général de Munster); 3° Ney et les Wurtembergeois, 39.000 hommes (quartier général de Mayence); 4° Eugène et ses Italiens, 45.000 hommes; 5° Poniatowski et les Polonais, 36.000 hommes (quartier général de Varsovie); 6° Saint-Cyr et les Bavarois, 25.000 hommes (quartier général de Bayreuth); 7° Reynier et les Saxons, 17.000 hommes (quartier général de Glogau); 8° roi Jérôme et les Hessois, etc., 18.000 hommes (quartier général de Magdebourg). La garde impériale comptait 47.000 hommes, dont 6.000 cavaliers : Mortier et Lefebvre la commandaient.

Napoléon aurait voulu occuper le plateau qui sépare la Duna du Dniéper et envelopper Barclay à gauche, Bagration à droite, avant qu'ils eussent le temps de se rejoindre.

3. Passage du Niémen (24 juin 1812). Plan de campagne. — La campagne de Russie se divise en deux parties : l'*invasion* et la *retraite*.

Le 24 avril 1812, un ultimatum de l'empereur Alexandre réclamait l'évacuation de la Prusse et de la Poméranie; c'était ouvertement annoncer la guerre. Elle fut officiellement déclarée le 22 juin. — Barclay de Tolly, placé sur la Dwina, couvrait Saint-Pétersbourg; Bagration, sur le Dniéper, protégeait la route de Moscou. Entre les deux armées se développait une plaine ondulée de 80 lieues de largeur. C'est par là que Napoléon se proposa de passer, afin de les isoler l'une de l'autre et de menacer à la fois les deux capitales.

Le 24 juin, l'armée passe le Niémen à *Kowno*, à *Prenn* et à *Grodno* (1). Elle s'avance jusqu'à Vilna, qu'elle occupe le 28 juin. Les deux armées russes sont séparées l'une de l'autre, et le czar effrayé fait porter des propositions de paix qui sont rejetées. Napoléon refuse en même temps d'accorder aux *Lithuaniens* le rétablissement du royaume de Pologne. Il ne veut pas mécontenter l'Autriche; mais il arrête le dévouement de populations toutes prêtes à s'unir à lui et dont le concours eût été aussi précieux et plus fidèle.

Après une halte de dix-sept jours à Vilna, employée à concentrer ses troupes et à compléter ses approvisionnements, il commença résolument sa marche en avant (15 juill.). Son plan était de maintenir isolées l'un de l'autre les deux armées entre lesquelles il venait de se placer, et de les envelopper toutes deux. Mais c'était aussi ce que les Russes voulaient éviter à tout prix, et pour cela ils allaient toujours se retirer devant leur ennemi, faisant le désert derrière eux, le harcelant sans cesse, jusqu'à ce qu'il fût assez affaibli pour ne leur plus paraître redoutable.

(1) Davout, Oudinot et la garde entre Tilsitt et Kowno; Eugène et Saint-Cyr à Prenn; Reynier et Poniatowski à Grodno.

4. Mohilew (23 juill.) ; Witepsk (27) ; Smolensk (17-18 août). — Davout qui commandait la droite de la grande armée, se proposa de marcher vivement contre Bagration et de l'envelopper, avec le concours du roi Jérôme qui devait tourner MOHILEW par le sud, tandis qu'il s'avancerait lui-même par le nord. Le retard que mit Jérôme dans ses mouvements empêcha la réalisation du projet. Bagration fut battu par Davout à Mohilew (23 juill.) ; mais il put se retirer et marcher vers Smolensk à la rencontre de Barclay de Tolly, en faisant un long circuit par le sud-est. Le roi Jérôme fut privé de son commandement qui fut donné à Junot.

Malgré l'énergie déployée au sud par Davout, au nord par Napoléon, ces deux armées se rejoignent (août 1812).

Napoléon de son côté voulait devancer Barclay de Tolly à WITEPSK, afin de le cerner entre ses troupes et celles de Macdonald qui avaient franchi le Niémen à Tilsitt et marchaient à l'aile gauche, appuyées par le corps prussien du général York. Mais Barclay de Tolly le prévint; on put seulement battre son arrière-garde à **Ostrowno** (25 juill.). En arrivant à Witespk (27 juill.), l'empereur vit avec joie l'armée ennemie campée sur la rive gauche de la Dwina; il espérait une bataille dans laquelle il lui serait donné de l'écraser. Mais le lendemain elle avait disparu pour se porter vers Smolensk, où Barclay et Bagration opérèrent leur jonction. Il lui fallut s'arrêter à Witepsk pendant quinze jours, pour reposer son armée qui avait déjà perdu cent mille hommes, et attendre les traînards (2). Un moment même il eut l'intention d'y terminer la première campagne. « C'est ici qu'il faut planter nos aigles, disait-il à Murat. La première campagne est finie. La guerre de Russie est une guerre de trois ans; en 1813 à Moscou; en 1814 à Saint-Pétersbourg. » Ce parti eût été sans doute le plus sage, mais son impatience ne put se résigner à le prendre.

(1) Voir la carte des opérations en Russie dans la 5e partie, Guerre d'Orient.

(2) 256.000 seulement étaient présents à Witepsk le 28 juillet.

Napoléon ne réussit pas non plus à couper la route de Moscou aux deux armées russes réunies

Le 11 du mois d'août, il se remit donc en marche dans la direction de Smolensk; mais il voulait prendre les Russes en arrivant à Smolensk avant eux et leur couper la route de Moscou. Il alla passer le Dniéper à *Orcha*. Le 14, il livra un combat d'avant-garde *à Krasnoé*, et arriva le 16 en vue DE SMOLENSK. Barclay de Tolly l'y attendait avec une armée de 85.000 hommes. Un combat acharné eut lieu le lendemain; mais le général russe, après avoir perdu 15.000 des siens, se retira en mettant le feu à la ville. Ney, chargé de le poursuivre, atteignit une partie de son armée à *Valoutina* (19 août). Le maréchal, bien que soutenu par Murat, courait risque de succomber sous le nombre, lorsque la *division Gudin* vint rétablir le combat et assurer la victoire au prix de la mort de son général. L'inexécution de l'ordre que Junot avait reçu de se porter en avant pour couper la retraite à l'ennemi, sauva l'armée russe.

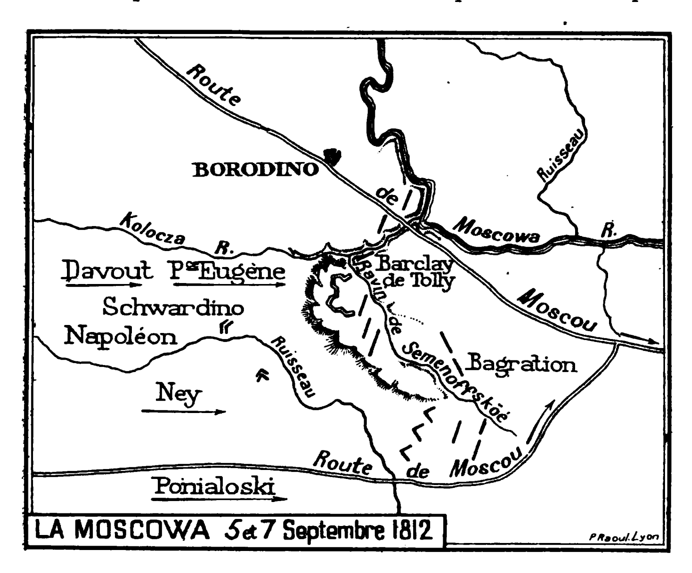
Quelques maréchaux conseillaient à l'empereur de prendre ses quartiers d'hiver à Smolensk, à cause de la saison déjà avancée. Il y songea un instant. Mais Moscou n'était qu'à une douzaine de jours de marche, et ce nom le fascinait. Il apprit en même temps que Gouvion-Saint-Cyr venait de battre Wittgenstein *à Polostk* (18 août), que les Autrichiens de Schwartzenberg avaient battu Tormazoff *à Gorodeczna* (12 août), et que les Russes se préparaient à une grande bataille. Ces nouvelles achevèrent de le décider à partir de Smolensk (1).

5. Bataille de la Moscowa (7 sept.). — Le plan de défense adopté par le czar et inexorablement suivi par Barclay de Tolly était habile; mais il avait exaspéré le peuple, et l'armée était humiliée de reculer toujours. Cédant aux réclamations universelles, Alexandre mit à la tête des troupes LE VIEUX KUTUSOF. Décidé à combattre, le général

(1) Il était le 25 août à Dorogabouge, le 28 à Wasma.

russe établit fortement son armée sur les plateaux de Borodino, derrière *la Kolocza*, non loin de l'endroit où elle se jette dans la Moscowa. Napoléon arriva devant les Russes le 5 septembre. Il passa la journée du 6 à reconnaître les positions de l'ennemi et à prendre ses dispo-

Kutusof est décidé à livrer une grande bataille afin de ne pas livrer Moscou sans combat. Il est battu à la Moscowa.



sitions pour la grande bataille qui devait avoir lieu le lendemain.

Dès sept heures du matin, l'action commence par une vive cannonade entre les deux armées, fortes de 120 mille hommes environ chacune. A droite, Davout, Ney et Murat attaquent les redoutes de *Semenowskoë*, une lutte terrible s'engage. Les redoutes sont enlevées, mais au prix de sacrifices énormes. A gauche, le prince Eugène prend d'abord Borodino ; mais il est bientôt ramené par des forces supérieures. S'il parvient à la fin à s'établir dans la grande

redoute du centre, c'est par des pertes inouïes d'hommes. Notre artillerie fait des trouées sanglantes dans les rangs de l'ennemi et le décident définitivement à la retraite. La nuit vient enfin suspendre le carnage. Telle fut LA BATAILLE DE BORODINO, plus connue sous le nom de BATAILLE DE LA MOSCOWA. Ney et Murat avaient demandé à l'empereur de faire donner sa garde, pour jeter l'aile gauche de l'ennemi dans la rivière et rendre la victoire complète. Il ne le voulut pas. Qui avait raison de l'empereur ou de ses lieutenants? Il ne nous appartient pas de prononcer.

L'ennemi se retira pendant la nuit, laissant 60.000 hommes environ sur le champ de bataille. Les Français en laissaient 30.000. — Ney, qui s'était particulièrement fait remarquer par sa bravoure, fut appelé par l'empereur LE BRAVE DES BRAVES et reçut le titre de PRINCE DE LA MOSCOWA.

Après la victoire de la Moscowa, Napoléon entre à Moscou; mais l'incendie de la ville et le refus du czar de négocier avec Napoléon l'obligent à quitter la place le 19 octobre.

6. Incendie de Moscou (15-19 sept.). — La bataille de la Moscowa était gagnée; mais ce n'était pas le coup de tonnerre par lequel Napoléon avait espéré terminer la campagne. Kutusow, sur l'avis de son conseil de guerre, avait renoncé à défendre Moscou, convaincu qu'il valait mieux sauver l'armée que LA VILLE SAINTE. Il se replia sur *Riazan*, et puis sur *Kalouga*, laissant libre la route de Moscou. Les Français y arrivèrent le 15 septembre, heureux de se reposer d'aussi longues fatigues. L'empereur eut enfin la satisfaction tant désirée de s'établir au palais des czars, dans LE FAMEUX KREMLIN.

La joie fut de courte durée. Le *gouverneur Rostopchine* était parti dans la journée du 14, avec presque toute la population; mais il avait laissé plusieurs centaines de prisonniers, rendus à la liberté sur leur promesse de mettre le feu à la ville. Dans la nuit du 15 au 16, l'incendie fut allumé sur plusieurs points à la fois; il se propagea partout avec une effrayante rapidité, sans qu'il fût possible de s'en rendre maître, et au bout de quatre jours les trois cin-

quièmes au moins de la ville étaient consumés. Les ressources qu'on espérait trouver furent ainsi en partie détruites

Napoléon aurait dû se décider promptement à quitter une contrée ruinée. Au lieu de cela, il passa quelques semaines à négocier avec le czar, qui ne cherchait qu'à traîner les affaires en longueur, comptant sur l'hiver déjà proche. Mais les premières gelées l'avertirent enfin de se hâter; le 19 octobre, il se décida à cette retraite qui allait se changer en un lamentable désastre (1).

Napoléon est forcé de reprendre la route de Smolensk, dans un pays ravagé par ses troupes.

7. De Moscou à la Bérésina (19 oct.-25 nov.). — C'est le 19 octobre que l'on quitta Moscou. La voie la plus favorable eût été vers le sud-ouest par Kalouga. Mais elle était occupée par l'armée de Kutusow, reformée depuis la Moscowa, et considérablement augmentée. Un succès que remporta le prince Eugène à *Malo-Jarolawetz* (25 oct.) ne réussit pas à la dégager. Il fallut repasser par les pays ruinés que l'on avait traversés la première fois, et se diriger vers Smolensk. On revit le champ de bataille de Borodino encore couvert de cadavres en putréfaction. *A Viasma* Davout, enveloppé par une division entière, dut son salut à son courage et à l'arrivée de Ney (2 nov.). Le 6, la neige se mit à tomber sans interruption. Poussée par une bise glaciale, elle aveuglait les soldats. Ils succombaient épuisés et leurs corps, bientôt recouverts par la neige, formaient des ondulations funèbres qui faisaient ressembler la route à un long cimetière.

Au passage du Dniéper, les Russes essaient une première fois d'envelopper l'armée française, mais ils échouent complètement à Krasnoë.

Au bout de huit jours d'effroyables souffrances, on arriva à SMOLENSK (13 nov.), où l'on avait espéré se reposer. Mais la ville, qui avait été pillée, offrait peu de ressources. D'ailleurs, Kutusow marchait sur *Orcha;* Wittgenstein, venant par le nord, était déjà à *Witepsk;* Tchitchakof remontait du sud et occupait *Minsk*. Il fallait se hâter, si l'on ne voulait

(1) Il quitta Moscou avec 90.000 hommes, 12.000 chevaux et 600 canons.



pas voir toute retraite coupée par les trois armées réunies. Napoléon partit donc de Smolensk le lendemain de son arrivée. A **Krasnoé**, on dut passer à travers les masses ennemies (15 nov.). Le prince Eugène, qui suivait, rejoignit l'empereur le 16, après avoir perdu la moitié de son effectif. Davout n'arriva que le 17, et il fut nécessaire que la garde allât le dégager des 60.000 ennemis qui avaient entouré ses 10.000 soldats, épuisés et dépourvus d'armes. Ney, qui était à l'arrière-garde avec 7.000 ou 8.000 hommes, dut rebrousser chemin jusqu'à Smolensk. Un ruisseau, qui coulait vers le Dniéper, le dirigea, et il rejoignit l'armée entre le Dniéper et la Bérézina (21 nov.). Son arrivée réjouit l'empereur et fortifia les troupes. Depuis quelques jours, le froid était descendu à 22 degrés.

Au passage de la Bérésina, ils renouvellent leur tentative et prennent cette fois des milliers de traînards.

8. Passage de la Bérézina. Fin de la retraite. — Lorsqu'on arriva sur la BÉRÉZINA, à Borisow, on trouva le pont brûlé par Tchitchakoff, qui s'était établi sur la rive droite et gardait la route de Minsk. Wittgenstein venait par le nord, Kutusow accourait de l'est; à tout prix il importait de franchir la rivière. — Le *général Eblé* fait construire deux ponts à **Studianka** (25-26 nov.). Napoléon passe avec Davout, Ney et la garde (26-27); il contient Tchitchakof; Victor arrête Wittgenstein, et la foule des fuyards s'entasse sur les ponts; Victor passe à son tour dans la soirée du 28. Le 29 au matin, Eblé fait sauter les ponts pour arrêter la poursuite de Wittgenstein. Des milliers de traînards qui restent sont faits prisonniers ou périssent dans le fleuve. — L'armée était réduite à 40.000 hommes, et le froid descendit à 26 degrés.

La retraite s'achève à Kœnigsberg, à la fin de décembre. Napoléon était déjà parti pour Paris.

Le 5 décembre, à SMORGONI, l'empereur envoie le vingt-neuvième bulletin, le premier qui parle de ses revers; il quitte aussitôt l'armée, traverse l'Allemagne *incognito* et arrive aux Tuileries (19 déc.), le lendemain du jour où l'on reçoit le bulletin daté de Smorgoni.

Murat, à qui Napoléon avait confié le commandement en

chef, ne put empêcher la débandade. Le 9 décembre, on arriva à **Vilna**, par un froid de 28 degrés. Il y avait des vivres assez abondants; mais les Russes survinrent le lendemain. Il fallut se retirer précipitamment et laisser 20.000 hommes entre leurs mains. Le 13, les débris qui restaient atteignirent *Kowno;* ils traversèrent le Niémen par bandes et allèrent remplir les hôpitaux de **Kœnigsberg**. Ney, à la tête de quelques centaines de soldats, marchait au dernier rang. — Macdonald, au nord, avait levé le siège de *Riga* et passé le Niémen à Tilsitt (28 déc.). Il ramenait 30.000 soldats; mais le général prussien York l'abandonna et commença la série des défections.

Murat se replia de Kœnigsberg sur *Elbing* (3 janv. 1813), et d'Elbing sur **Posen** (14 janv.); là, il quitta l'armée pour aller défendre sa couronne de Naples, qu'il craignait de perdre. Eugène de Beauharnais le remplaça; il continua de reculer à *Francfort-sur-l'Oder*, à *Berlin*, *sur l'Elbe*, ralliant à mesure les troupes qu'il rencontrait sur les différents points du territoire allemand.

La lassitude de la France et de l'Europe éclatent en 1812, avant la fin de la campagne de Russie.

9. Conséquences de la retraite de Russie. — Conspiration du général Malet. — Si Napoléon avait quitté l'armée, c'est qu'il avait prévu que la plupart de ses alliés de la veille allaient se coaliser contre lui; il voulait se tenir prêt à repousser leur attaque.

La conspiration de Mallet a Paris effraie l'empereur.

Ces alliés se tournèrent, en effet, contre celui qu'ils ne redoutaient plus; tous comprenaient qu'il ne lui serait pas possible de se relever du coup qui venait de le frapper. — L'Allemagne, qu'il avait humiliée et froissée dans ses sentiments de nationalité, allait enfin laisser éclater les haines et les désirs de vengeance depuis longtemps accumulés. Le peuple, les étudiants, les professeurs, les poètes s'associaient à cet élan irrésistible. A mesure que notre armée quittait un pays, on s'y soulevait contre nous.

A Paris même, un événement assez extraordinaire s'était passé pendant la retraite de Moscou, et c'est sur la nou-



velle qui lui en fut donnée que Napoléon avait précipité son départ à Smorgoni. Il montrait le peu de consistance de son pouvoir en apparence si fort.

Mallet, général républicain, détenu dans une maison de santé, s'en était échappé. Il réunit quelques soldats, leur annonça la mort de l'empereur, et parvint à s'emparer de l'hôtel de ville ainsi que du ministre de la police, *Savary*. Il allait installer un gouvernement provisoire, lorsque le *général Hulin*, commandant de la place, le fit prisonnier (23 oct. 1812). Traduit en conseil de guerre, il fut condamné et exécuté le 3 novembre. — La facilité avec laquelle il entreprit son audacieux coup de main effraya Napoléon. « Un homme est-il donc tout ici? s'écria-t-il; les institutions, les serments, rien! » Mais il n'avait pas le loisir de s'arrêter à ces considérations; de nouveaux périls plus pressants venaient solliciter ses préoccupations.

10. Sixième coalition. — Lorsque nos troupes, dans leur retraite, eurent quitté Berlin et le territoire de la Prusse, le roi Frédéric-Guillaume nous déclara la guerre (17 mars 1813). C'etait la **sixième coalition** qui se formait contre la France. Elle comprenait d'abord la Russie, la Prusse (1), la Suède, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal; l'Autriche devait bientôt y entrer, ainsi que les états allemands. Cette fois, c'était bien l'Europe entière qui était liguée contre nous.

Cependant, Napoléon mettait en œuvre toute son activité pour réorganiser une nouvelle armée. Mais dans l'état d'épuisement où se trouvait la France, il lui fallut recourir à des mesures qui mécontentaient et prenaient le caractère de rigueurs impitoyables. — La classe de 1813, con-

(1) La Prusse était parvenue à éluder les dures conditions qui lui défendaient d'avoir sous les armes plus de 40.000 hommes; elle appelait chaque année un contingent nouveau de 40.000 soldats, et inscrivait les anciens dans les cadres des armées de réserve, la *landwehr* et le *landsturm*. De la sorte, elle put fournir à la coalition une armée nombreuse commandée par Blucher.

voquée depuis le mois d'octobre précédent, fournit 140 mille soldats déjà exercés; il comptait en tirer 100.000 des gardes nationaux, 100.000 par un nouvel appel sur les classes de 1809, 1810, 1811 et 1812; il allait appeler la classe de 1814, et avoir 500.000 hommes nouveaux, dont 350.000 prêts à entrer en campagne. Les villes devaient en outre lui offrir des régiments de cavalerie. Il eut ainsi, dès le commencement du printemps, une armée supérieure à celle des alliés, et il partit pour la Saxe, décidé à reprendre l'offensive.

Les préparatifs de la campagne de Saxe sont poussés avec une activité telle que l'armée impériale se trouve en état de combattre au printemps.

11. Lutzen (2 mai); Bautzen et Wurschen (20-21 mai). — Blücher et Wittgenstein viennent de franchir l'Elbe et de pousser le prince Eugène jusque derrière la Saale, tandis que Davout s'établit fortement à HAMBOURG. Napoléon confie la régence à l'impératrice Marie-Louise et part de Paris le 15 avril. Il rejoint Eugène de Beauharnais à *Mersebourg*, sur la Saale. Il a 200.000 hommes et marche sur Leipzig pour tourner l'aile droite des ennemis. Ceux-ci, qui n'ont que 110.000 combattants, essaient contre lui la même manœuvre, et attaquent le maréchal Ney, chargé de contenir leur aile gauche, au sud-ouest. Napoléon se porte aussitôt vers **Lutzen**, où la bataille devient générale. La victoire reste aux troupes francaises; mais le manque de cavalerie ne permet pas de la rendre complète. Les coalisés ont perdu 20.000 hommes; les Français 18.000 (2 nov.).

Après Lutzen, l'ennemi est repoussé au delà de l'Elbe.

Napoléon, à la suite de sa victoire, passe l'Elbe, occupe Dresde, marche avec 170.000 soldats contre les ennemis qui sont à **Bautzen**, sur la Sprée, leur enlève cette première position (20 mai), et les repousse à **Wurschen**, où ils ont cherché à se retrancher (21 mai). Dans ces deux journées, ils ont perdu 20.000 hommes, et l'empereur 13.000, parmi lesquels le *général Bruyère*, et le grand maréchal du palais, son ami DUROC.

Après Bautzen, il est refoulé vers l'Oder. Napoléon accepte alors l'armistice.

12. Armistice de Pleiswitz (4 juin). — Les alliés proposèrent un armistice; le vainqueur l'accepta volontiers; car il voulait achever ses préparatifs, mettre sur pied au

Napoléon n'a accepté l'armistice que pour gagner du temps; or, cette suspension d'armes sera plus utile à ses ennemis qu'à son armée.

moins 500.000 combattants et se trouver en état de braver les armées coalisées, même grossies des troupes autrichiennes. Une suspension d'armes de deux mois fut signée à Pleiswitz (4 juin).

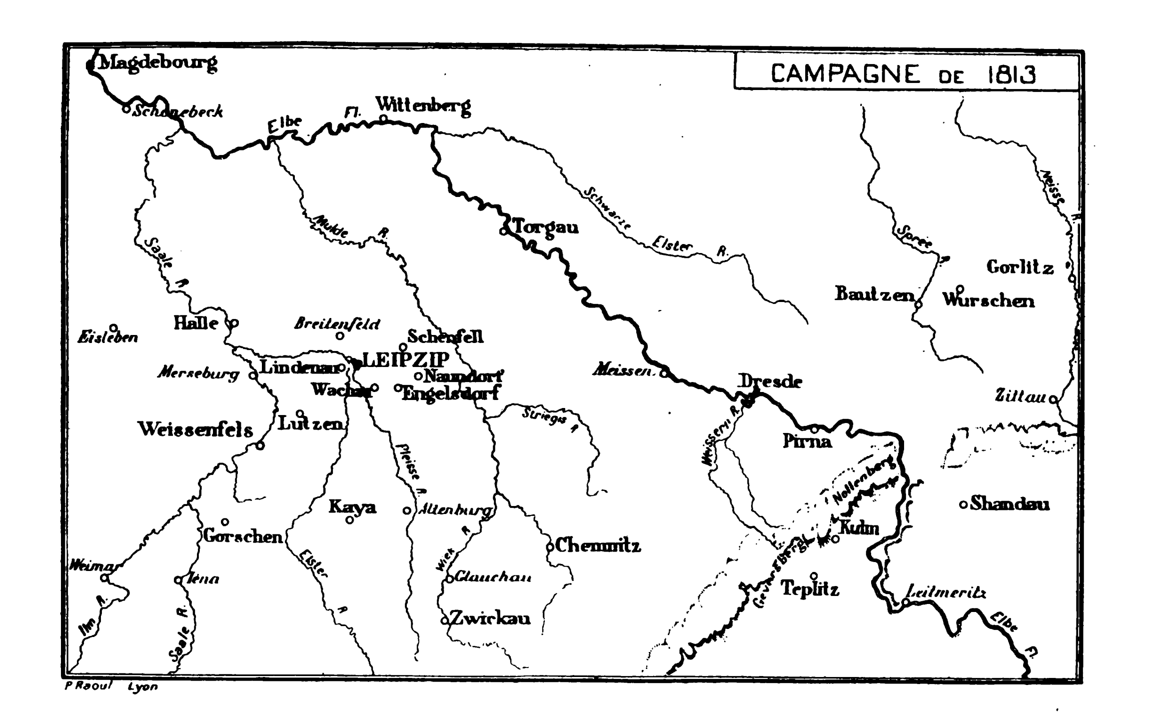
L'Autriche avait déjà offert sa médiation; elle y revint, et le prince de Metternich se rendit à Dresde, auprès de Napoléon, après avoir été reçu au quartier général des alliés. Il demandait le retour de l'*Illyrie* et de la *Galicie* à l'Autriche; l'abandon du *grand-duché de Varsovie* et des *villes hanséatiques* pour reconstituer la monarchie prussienne, l'abolition de la *Confédération du Rhin*. La France conservait, au delà de ses limites naturelles, la *Hollande*, les possessions d'*Italie*, les royaumes vassaux de *Westphalie* et de *Naples*.

Les conditions étaient honorables; sans ses dernières victoires, l'empereur n'eût pas hésité un instant à les accepter, d'autant plus que la nouvelle récemment apprise de la défaite de Vittoria était de nature à lui inspirer un esprit plus conciliant. Mais il en coûtait trop à son amour-propre de reculer, alors surtout que ses concessions n'amèneraient pas la paix générale et la paix maritime. Une altercation violente avec M. de Metternich fut le premier germe de rupture. Le **congrès de Prague**, où l'on devait régler ces questions, ne put se tenir par suite des réponses dilatoires de l'empereur, qui ne cherchait qu'à gagner du temps.

L'Autriche se déclare contre Napoléon qui a rejeté ses propositions le 11 août 1813.

Cependant le 10 août était le dernier délai donné par l'Autriche, et, si ses propositions n'étaient pas acceptées, elle allait entrer dans la coalition. Napoléon attendit jusqu'au 11; il offrit de restituer le grand-duché de Varsovie et de laisser la Prusse s'étendre jusqu'à l'Elbe. Il prétendait garder les villes hanséatiques, la Confédération du Rhin, Trieste et les défilés des Alpes illyriennes. Ses propositions furent rejetées. Nous eûmes à combattre en plus l'Autriche, qui augmenta les troupes de la coalition de 300.000 hommes.

En France, on soupirait après la paix, la nouvelle de la


CAMPAGNE DE 1813
Magdebourg
Schönebeck
Elbe Fl.
Wittenberg
Torgau
Schwarze Elster R.
Mulde R.
Saale R.
Halle
Eisleben
Breitenfeld
Schenfell
LEIPZIP
Naundorf
Engelsdorf
Merseburg
Lindenau
Wachau
Weissenfels
Lutzen
Striegis R.
Meissen
Dresde
Weissern R.
Pirna
Kaya
Pleisse R.
Altenburg
Gorschen
Weimar
Iena
Ilm R.
Saale R.
Elster R.
Wiek R.
Glauchau
Zwickau
Chemnitz
Nollenberg
Kulm
Teplitz
Leitmeritz
Elbe Fl.
Shandau
Spree R.
Bautzen
Wurschen
Gorlitz
Neisse R.
Zittau
P Raoul Lyon

reprise des hostilités produisit partout une douloureuse déception.

A Dresde, l'empereur résiste à l'armée austro-russe, mais la défaite de ses lieutenants l'oblige à reculer sur Leipzig.

13. Bataille de Dresde (26-27 août). — Les alliés avaient réuni 500.000 hommes, répartis en trois armées : 250.000 en Bohême, commandés par SCHWARTZENBERG; 100.000 en Silésie avec BLUCHER, et 150.000 qui formaient l'armée du Nord, sous les ordres de BERNADOTTE. Napoléon ne put leur en opposer que 280.000.

Il fit de Dresde le centre de ses opérations, pour de là se porter contre l'un ou l'autre de ses adversaires. Il attaqua d'abord l'armée de Silésie, chassa Blücher de **Lowemberg**, sur le Bober; de **Goldberg**, sur la Katzbach, le rejeta sur **Jauer**, et il marchait sur Berlin, lorsque l'arrivée de Schwartzenberg à DRESDE le contraignit de revenir sur ses pas. Avec 120.000 Français, il lutta contre 200.000 Autrichiens et Russes et remporta une de ses plus belles victoires (26-27 août). Les alliés retournèrent en Bohême, après avoir perdu 27.000 hommes. C'est à Dresde que le général Moreau, venu depuis peu d'Amérique, fut tué par un boulet aux côtés de l'empereur Alexandre.

14. Suite de revers. — Mais les lieutenants de Napoléon essuient coup sur coup une série de revers qui détruisent tout l'effet de la victoire de Dresde. — Bernadotte arrête Oudinot à *Gross Beeren*, dans sa marche sur Berlin, lui faisant perdre 2.000 hommes sur le champ de bataille et 10.000 Saxons et Bavarois qui se débandent (23 août). Il bat à *Dennewitz* Ney, qui a remplacé Oudinot (6 sept.). Macdonald, qui doit combattre Blücher, voit 18.000 de ses soldats, isolés par une inondation de la Katzbach, tomber au pouvoir de l'ennemi avec quatre-vingts canons, sans qu'il lui soit possible de leur porter secours (27 août). Le général Vandamme est fait prisonnier à **Kulm**, en Bohême, avec près de 8.000 hommes, après en avoir perdu 5.000 dans un combat vaillamment soutenu (30 août).

Bernadotte arrive jusqu'à Wittenberg. Les alliés resserrent

leurs troupes autour de l'empereur, qui se retire de Dresde à Leipzig.

15. Bataille de Leipzig (16-18 oct.) — Hanau (29 oct.). — S'il avait concentré toutes ses forces sur ce champ de bataille où allait se décider le sort de son empire, il aurait pu avoir à peu près le même nombre de combattants que les ennemis. Mais il en laissa dans les différentes places et, le 16 octobre, 130.000 Français en vinrent aux mains avec 230.000 coalisés, dans les plaines de LEIPZIG. Après une lutte acharnée, qui dura toute la journée, les deux armées conservaient leurs positions. Le 17 fut consacré à faire reposer les troupes. Les alliés reçurent un renfort de 110.000 hommes, tandis que 25.000 Français, nouvellement arrivés, ne servirent guère qu'à combler les vides de la journée précédente. Le 18, la bataille recommença; malgré la supériorité du nombre, qui s'était encore accrue, les alliés ne purent nous faire reculer. Nos troupes résistaient toujours, même après la défection de 12.000 Saxons et de deux régiments wurtembergeois, qui passèrent à l'ennemi avec quarante canons. Mais les munitions s'épuisaient et il fallut ordonner la retraite. — La bataille de Leipzig, que les Allemands ont appelé la BATAILLE DES NATIONS, fit périr 120.000 hommes, dont près de 80.000 du côté des ennemis. On revoyait les carnages du temps des invasions barbares.

Napoléon dut céder à Leipzig à des forces très supérieures en nombre, alors qu'il aurait pu grossir son armée de plusieurs garnisons inutiles.

La retraite ajouta au désastre des Français; par un inexplicable oubli, on avait négligé de jeter des ponts sur l'*Elster*, et c'est sur le pont unique qui existait auparavant que dut passer l'armée avec ses bagages. Le défilé, commencé dans la nuit du 18 au 19, se poursuivit toute la matinée du 19, avec un encombrement qui augmentait la confusion. Sur un ordre mal compris, un sous-officier donna trop tôt le signal de faire sauter les premières arches du pont; 25.000 soldats qui n'avaient pas encore passé, tombèrent au pouvoir de l'ennemi avec deux cent cinquante pièces de canon. Quelques-uns se noyèrent en essayant de

traverser l'Elster à la nage, parmi lesquels le brave PONIATOWSKI, qui venait d'être créé maréchal de France.

Napoléon aurait voulu se refaire à Erfurth; mais le cercle se formait autour de lui, et il courait risque d'être enveloppé. Il lui fallut donc quitter cette ville le 25 octobre. Le 29, il rencontre 60.000 Bavarois, commandés par DE WRÈDE, qui lui barrent le passage près de *Hanau*. L'artillerie de Drouot fait des brèches sanglantes à travers ces obstacles vivants, et l'armée peut se retirer jusqu'à *Mayence*, où se réfugient 60.000 hommes environ (4 nov.).

Il y avait 170.000 hommes dispersés dans les différentes places d'Allemagne. Davout était à Hambourg avec 40 mille hommes; Gouvion-Saint-Cyr, à Dresde, avec 30.000; le général Rapp, à Dantzig, avec 26.000, etc. Isolés et sans instructions précises, ils ne purent que résister vaillamment et furent inutiles à la défense du territoire.

Le parti de l'action militaire, représenté surtout par la Prusse, fait décider l'invasion de la France après le rejet des propositions de Francfort.

16. Déclaration de Francfort (9 nov.). — Les alliés avaient une supériorité qui ne pouvait plus être reprise. Outre les grandes armées d'opérations dont l'effectif dépassait 500.000 soldats, ils avaient des troupes de réserve au nombre de près de 300.000 hommes, qui allaient entrer en campagne. C'étaient 800.000 combattants environ, aguerris, bien armés, encouragés par les succès obtenus. Napoléon n'avait plus de vieux soldats, la France fatiguée ne fournissait qu'en murmurant des recrues insuffisantes, et les anciens maréchaux, découragés par les revers, ne commandant qu'à des troupes démoralisées, ne le secondaient plus avec la même ardeur. Mais telle était la crainte inspirée par son nom, que les alliés hésitaient avant de franchir le Rhin. Dans des conférences tenues à FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, le prince de Metternich en particulier insista au nom de l'Autriche pour que des propositions de paix fussent faites. Le 9 novembre, fut rédigée la fameuse DÉCLARATION qui offrait la paix aux conditions suivantes : la France garderait ses FRONTIÈRES NATURELLES; l'Espagne retrouverait sa dynastie

des Bourbons; l'Angleterre restituerait ses conquêtes d'au delà des mers; toutes les nations jouiraient de la liberté du commerce.

L'empereur était parti de Mayence pour Paris, le 7 novembre. Ces propositions lui furent remises le 14. Tout le monde le conjurait d'accepter une paix plus avantageuse qu'on n'eût osé l'espérerer, dont le pays avait si grand besoin. Il resta sourd à toutes les supplications; il ne voulait pas traiter sous le coup d'une défaite. Ses réponses évasives irritèrent les ennemis, qui se décidèrent à franchir le Rhin, le 31 décembre 1813. Il avait fait offrir la paix le 2 décembre; mais il était trop tard. Le parti de l'action militaire, représenté surtout par la Prusse, l'emportait définitivement.

17. Campagne de France (1814). — L'invasion. — Les coalisés allaient jeter sur le territoire français près de 700.000 hommes, distribués en cinq armées. Bernadotte s'avançait par la Hollande et la Belgique avec 100 mille hommes; l'armée de Silésie, 150.000, sous les ordres de Blücher, marchait sur Nancy; l'armée de Bohême, 200 mille, avec Schwartzenberg, occupait le plateau de Langres; Bellegarde violait la neutralité de la Suisse et menaçait Lyon, à la tête d'une armée de 80.000 hommes; enfin, Wellington franchissait les Pyrénées avec 160.000 hommes. Des troupes de réserve, fortes de 400.000 hommes, devaient appuyer les premières armées.

L'armée de Silésie occupe Nancy, et l'armée de Bohême le plateau de Langres au début de janvier 1814.

Napoléon avait d'abord essayé de se dégager des affaires espagnoles en traitant avec Ferdinand et en le renvoyant en Espagne (2 déc.). Mais cette concession tardive n'avait pas arrêté la marche victorieuse des Anglais. De même, il voulut terminer ses fâcheuses discussions religieuses avec le pape, et Pie VII fut réintégré dans sa ville de Rome. Le corps législatif, convoqué le 13 décembre, avait essayé de faire entendre d'assez vives remontrances. L'empereur en fut irrité. Il renvoya les députés (31 déc.), et désormais se



dépensa exclusivement à la défense du territoire envahi.

Les armées de Silésie et de Bohême parviennent à se réunir sur l'Aube, mais après leur victoire à la Rothière elles se séparent de nouveau.

18. Premiers engagements. — Dans cette dernière campagne qui amena sa chute, Napoléon se signala par des prodiges. Jamais il ne s'était agi pour lui d'aussi graves intérêts; mais jamais peut-être il n'avait fait preuve d'aussi extraordinaires ressources d'esprit. Convaincu que la partie essentielle allait se jouer contre les deux armées de Blücher et de Schwartzenberg, il se réserva de les combattre lui-même. Maison fut envoyé en Belgique pour contenir Bernadotte; Augereau fut chargé de couvrir Lyon, et Soult luttait contre Wellington.

Le 25 janvier 1814, il quittait Paris pour aller se placer entre les deux armées qui s'avançaient vers la capitale, par les deux vallées de la Marne et de la Seine. Le 26, il était à **Saint-Dizier** et repoussait l'avant-garde de Blücher; le 29, il le surprenait lui-même à **Brienne** et le forçait à battre en retraite. Malgré son échec, Blücher put donner la main à Schwartzenberg, à *Bar-sur-Aube*. Les deux armées réunies vinrent présenter la bataille de la **Rothière** (1er fév.). Il l'accepta, bien qu'il n'eût que 32.000 hommes à opposer à eurs 170.000 combattants. Il maintint ses positions pendant toute la journée; mais enfin la disproportion trop grande des forces le contraignit de se retirer sur Troyes.

Vers ces mêmes jours il apprit la défection de Murat qui avait traité avec l'Autriche, le 11 janvier. Cet événement le privait d'un de ses meilleurs lieutenants; il donna *carte blanche* à Caulaincourt pour traiter avec les souverains alliés à Chatillon.

Au mois de février Napoléon détruit l'armée de Silésie et oblige l'armée de Bohême à se retirer sur la haute Seine.

19. Revers de Blücher et de Schwartzenberg. — Blücher et Schwartzenberg se séparèrent de nouveau. Blücher avançait par la vallée de la Marne. Napoléon se porta d'abord contre lui, avec l'intention de détruire les uns après les autres ses différents corps que l'état des chemins l'avait forcé de tenir séparés. Il écrasa un premier

corps (1) à **Champaubert** (10 fév.); un second à **Montmirail** (2) (11 fév.) poussant les débris jusqu'à **Château-Thierry** (3), le 14, il battit Blücher **à Vauchamps**. En cinq jours, le général prussien a vu son armée coupée ; il a été vaincu quatre fois et a perdu 30.000 hommes dont 20.000 prisonniers.

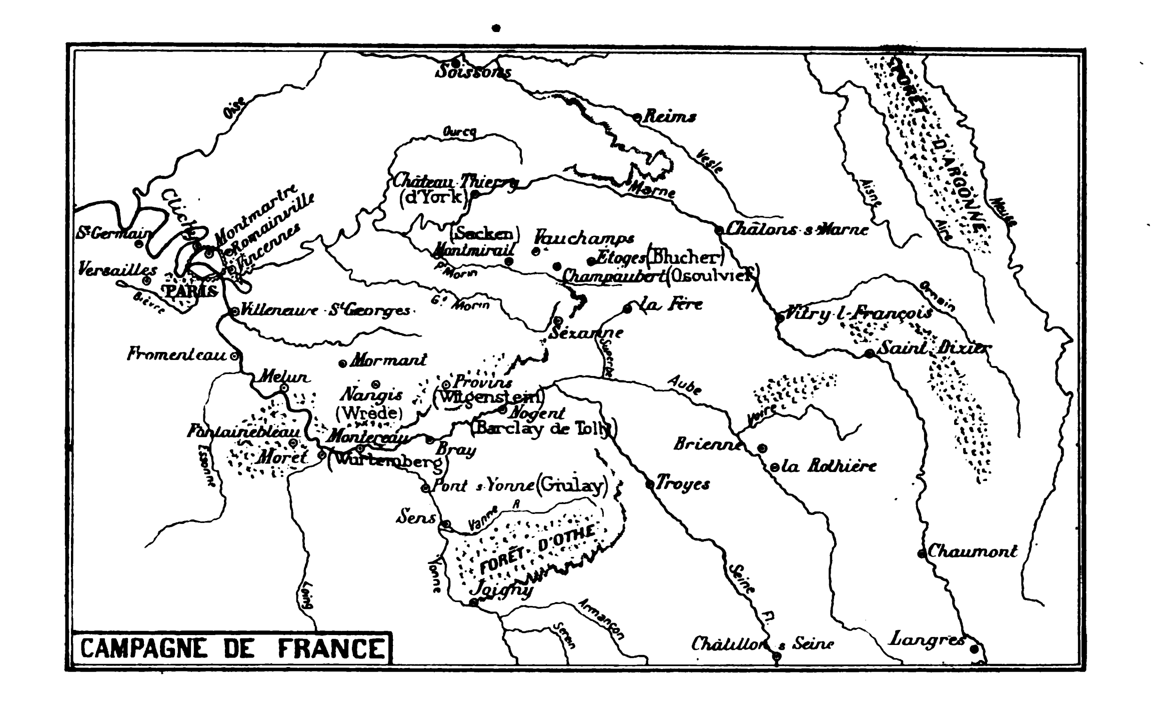
Schwartzenberg, qui s'était d'abord arrêté, inquiété par les mouvements d'Augereau du côté de Lyon, n'avait pas tardé à reprendre sa marche en avant et à suivre la vallée de la Seine. Déjà il était arrivé à *Provins*, *Nangis* et *Fontainebleau*. Napoléon, qui a repoussé Blücher, accourt contre lui : En trente-six heures, il fait trente lieues. Il bat Wittgenstein à **Mormans** et à **Villeneuve** (17 fév.), le prince de Wurtemberg à **Montereau**, cerne 25.000 Autrichiens qui vont être pris à Fontainebleau lorsqu'un ordre mal exécuté leur permet de se sauver ; enfin, il bat Schwartzemberg à **Méry-sur-Seine** (22 fév.), et le pousse jusque par delà Troyes. En dix jours les Autrichiens ont reculé de cinquante lieues.

Les alliés rompent le congrès de Châtillon ; l'armée de Blücher est reformée et sauvée cette fois par la capitulation de Soissons.

Etonnés de ces coups inattendus, les alliés lui offrent la paix, s'il veut se contenter des limites de 1790. Il refuse, parce qu'il ne veut pas une France plus petite que celle qu'il a reçue, et se dit plus près de Vienne que ses ennemis ne sont de Paris. Les alliés alors s'engagent par le TRAITÉ DE CHAUMONT (1er mars) à ne pas se séparer avant le succès définitif.

Blücher, après avoir reformé son armée, avait repris l'offensive et refoulait Marmont et Mortier. Napoléon se retourna contre lui, le força à passer la Marne ; il l'avait acculé sur l'Aisne, mais il trouva un refuge dans la ville de Soissons, dont le gouverneur Moreau (4) venait de capi-

(1) Le corps d'Olsouvieff, le 10 février.
(2) Celui de Sacken.
(3) Celui du général York.
(4) Jean-Claude Moreau, général de brigade, chargé de défendre Soissons.



Soissons
Reims
Oise
Ourcq
Vesle
Aisne
Meuse
Aire
FORÊT D'ARGONNE
Château Thierry
(d'York)
Marne
Châlons s Marne
Clichy
St Germain
Montmartre
Romainville
Vincennes
Versailles
PARIS
Bièvre
(Sacken)
Montmirail
Vauchamps
Étoges (Blucher)
Champaubert (Osoulvief)
P. Morin
Gd Morin
Villeneuve St Georges
La Fère
Vitry l. François
Ornain
Saint Dizier
Sézanne
Superbe
Fromenteau
Mormant
Melun
Provins
(Witgenstein)
Nangis
(Wrede)
Nogent
(Barclay de Tolly)
Aube
Voire
Brienne
la Rothière
Fontainebleau
Montereau
Moret
(Wurtemberg)
Bray
Essonne
Pont s Yonne (Giulay)
Troyes
Sens
Vanne R.
FORÊT D'OTHE
Yonne
Joigny
Loing
Armançon
Serein
Seine Fl.
Chaumont
Châtillon s Seine
Langres
CAMPAGNE DE FRANCE

tuler. L'empereur le fit fusiller. Il passa l'Aisne, enleva le **plateau de Craonne** à Blücher (7 mars), mais il ne put le déloger de **Laon** (9-10 **mars**). Il se porta ensuite sur Reims, qu'il reprit, et détruisit un corps russe commandé par *Saint-Priest* (12 mars). Mais pendant ce temps Schwartzenberg reprenait Troyes. Il vint par Saint-Dizier, et avec 20 mille hommes n'hésita pas à attaquer à **Arcis-sur-Aube** une armée cinq fois plus nombreuse, qu'il contraignit à reculer (20 mars).

Pendant que Napoléon marche sur Nancy, les ennemis, pressés par les agents royalistes, marchent sur Paris.

20. Marche des alliés sur Paris; capitulation de la ville (31 mars). — C'est alors qu'il forma un projet vraiment digne de lui par son audacieuse conception, mais qui devait hâter sa perte. Ces allées et venues contre deux armées qui se reformaient toujours plus nombreuses, grâce à d'incessants renforts, épuisaient ses faibles troupes. Le moment ne pouvait tarder où elles seraient broyées par la jonction des deux adversaires. Il résolut donc de se dégager en passant du côté de la frontière; il voulait rallier les garnisons de l'Est et du Nord, et se former une armée de 100.000 hommes, avec laquelle il viendrait prendre les ennemis entre deux feux. Les alliés, de leur côté, obéissant à l'impulsion du czar, qui protestait contre la lenteur et la pusillanimité mises jusque-là dans les opérations et pressés par les agents royalistes (1), se décidèrent à marcher rapidement sur Paris. Ils savaient le peu de troupes qui gardaient la route; si Napoléon revenait avec son armée, il leur serait toujours facile de se retourner et de lui opposer des forces supérieures.

Les maréchaux Marmont et Mortier ne peuvent disposer que d'un nombre insuffisant de combattants. Ils sont successivement repoussés à **la Fère-Champenoise** (25 mars), à **Sézanne** (27 mars), **à la Ferté-Gaucher**, (27 mars), à **Brie-**

(1) Un de ces agents, de Vitrolles, avait été admis auprès du czar à Troyes. Talleyrand, grand dignitaire de l'empire, était en relations avec eux et les alliés.

Comte-Robert (28 mars), par les masses énormes qui les débordent de toutes parts. Le 29, ils entrent à Paris. Les ennemis sont à Meaux; leur avant-garde atteint Noisy. L'impératrice quitte Paris et part pour Blois avec le prince impérial. — Marmont et Mortier, avec 20.000 soldats et 6.000 gardes nationaux, les seules troupes qu'ils aient pu réunir, engagent, le 30, une lutte héroïque, mais inutile, contre un ennemi dont les forces écrasantes ne laissent aucune lueur d'espérance (1). Cependant ils résistent toute la journée; les élèves de **l'école Polytechnique** et de **l'école d'Alfort** les secondent avec courage. Le lendemain, 31 mars, Marmont signe la capitulation. Les souverains étrangers entrent dans la capitale de la France, à la tête de leurs armées victorieuses, mais l'armée se retirait avec armes et bagages sur Fontainebleau.

La capitulation du 31 mars livrait Paris, ville ouverte, et non l'armée.

Napoléon avait été averti le 27 de la marche de l'ennemi. Il partit aussitôt de Vitry et se dirigea sur Paris avec la plus grande célérité possible. Il en était éloigné de six heures de marche quand il reçut la nouvelle de la capitulation à Fromenteau.

L'établissement d'un gouvernement provisoire, et la défection de la division de Marmont, amènent Napoléon à accepter le traité du 11 avril.

21. Le gouvernement provisoire; la première abdication. — Il se retira à Fontainebleau. Son dessein était de prolonger la lutte et de surprendre les alliés dans Paris même. Les troupes, rangées le long de l'Essonne, juste au sud de Paris, partageaient son espoir. Mais les amis des Bourbons profitèrent du séjour du souverain à Paris pour terminer cette guerre sans Napoléon. Dès le 31 mars, les souverains déclarèrent qu'ils ne traiteraient plus avec l'empereur. Le lendemain, 1er avril, Talleyrand réunit quelques sénateurs et leur fit nommer un gouvernement provisoire qu'il avait déjà formé. Il en avait la présidence; le duc de Dalberg, le comte de Jaucourt, l'abbé de

(1) Sur le plateau de Romainville, mais aussi à Montmartre et à Vincennes.

Montesquiou et le général Beurnonville en étaient les membres. Le lendemain, les mêmes sénateurs votèrent la déchéance de l'empereur.

Mais le 4, Napoléon avait abdiqué en faveur de son fils, que tous ses maréchaux avaient reconnu. Caulaincourt, Ney et Macdonald portèrent cet acte à Paris, et engagèrent fortement le czar à l'accepter.

Le czar hésitait, quand tout à coup on apprit que les troupes de Marmont avaient quitté l'Essonne, et avaient été conduites dans les lignes de l'ennemi. Le maréchal en était responsable, car il avait reconnu secrètement le gouvernement provisoire le 2 avril. L'abdication de Napoléon l'avait fait revenir sur sa décision, mais il n'avait pas eu le temps d'en informer son lieutenant Souham, qui était l'auteur de cette défection. Aussitôt le czar refusa d'accepter l'abdication de l'empereur en faveur de son fils.

Alors, pour ne pas causer de guerre civile, Napoléon abdiqua purement et simplement le 6 avril, à Fontainebleau, et accepta, le 11 avril, le traité qui fixait son sort et celui de sa famille. Ce traité lui laissait le titre d'empereur et la souveraineté de l'île d'Elbe, avec une liste civile de deux millions et une garde de quatre cents hommes. Marie-Louise et le roi de Rome obtenaient les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, et les autres membres de sa famille un revenu de deux millions et demi. Après avoir fait à sa garde de touchants et nobles adieux, il quitta Fontainebleau le 20 avril pour se retirer à l'île d'Elbe.

Le gouvernement provisoire avait rétabli la monarchie le 6 avril, et rappelé le comte de Provence au trône. Les maréchaux reconnurent le nouveau roi, même Soult, qui, quatre jours plus tard livrait encore contre Wellington la sanglante bataille de Toulouse.

XVIIe LEÇON

LA PREMIÈRE RESTAURATION
ET LES CENT JOURS

Sommaire. — 1. Le 6 avril 1814, le gouvernement provisoire et le sénat avaient appelé au trône le comte de Provence, frère de Louis XVI. Presque aussitôt eurent lieu deux actes pour régler la situation extérieure et le gouvernement du pays.

Le 23 avril, le lieutenant-général comte d'Artois signa une convention militaire qui cédait aux alliés les cinquante-deux places que les garnisons françaises avaient héroïquement défendues jusqu'alors, ainsi que le matériel de guerre qu'elles contenaient. La France n'obtenait aucune compensation pour un si grand sacrifice.

Le 2 mai, le roi publia au château de Saint-Ouen une déclaration qui rassura la nation, en lui promettant de respecter toutes ses libertés et d'établir un régime monarchique parlementaire.

2. Ces deux actes préliminaires furent bientôt suivis du règlement définitif des affaires de la coalition et de l'organisation du nouveau régime.

Le 31 mai, le roi Louis XVIII signa le premier traité de Paris qui ne laissait à la France que les limites de 1792 avec quelques avantages sur nos frontières du nord et du sud-est.

Le 4 juin, le roi publia la charte constitutionnelle, qui, malgré son préambule, qu'on aurait dit rédigé par un souverain absolu, sanctionnait toutes les libertés publiques et établissait en France le système monarchiste et parlementaire de l'Angleterre.

3. Le nouveau roi, Louis XVIII, était admirablement disposé à jouer le rôle de chef d'un gouvernement parlementaire et libéral. Mais son entourage, formé surtout d'émigrés, compromit rapidement le nouveau régime et le discrédita auprès de l'armée et de la bourgeoisie.

4. L'empereur profita de l'impopularité de la monarchie nouvelle pour tenter de resaisir le pouvoir. Il aborda en France le 1er mars 1815, et il rentra aux Tuileries le 20, sans qu'on eût tiré un coup de fusil pour l'attaquer ou le défendre.

5. Pour gagner les esprits, il publia une constitution plus libérale que la charte, sous le titre inexact d' « acte additionnel » aux constitutions de l'empire, et accepta la paix de Paris. Mais les alliés refusèrent de le reconnaître et le déclarèrent « ennemi et perturbateur de la paix du monde ». Il prit alors l'offensive contre leurs armées en Belgique, les repoussa à Ligny, aux Quatre-Bras, mais la journée de Waterloo, le 18 juin 1815, ruina ses espérances.

6. A peine rentré en France, Napoléon abdiqua en faveur de son fils, Napoléon II. Les chambres le reconnurent et nommèrent un gouvernement provisoire. Celui-ci signa la convention militaire de Saint-Cloud, le 3 juillet. Les alliés rentrèrent à Paris, refusèrent de reconnaître Napoléon II, les chambres et le gouvernement provisoire, et rétablirent Louis XVIII. L'empereur, indignement traité par l'Angleterre, fut conduit à Sainte-Hélène, où il mourut, le 5 mai 1821, alors qu'on avait déjà oublié ses fautes pour ne plus songer qu'à sa gloire.

1. Convention du 23 avril. — Le sénat, en même temps qu'il prononçait la déchéance de l'empereur, appelait sur le trône le prince exilé qui était en ce moment en Angleterre, au *château d'Hartwell.* Le COMTE D'ARTOIS était à Nancy. Il fit son entrée solennelle à Paris, le 12 avril, et reçut du sénat le titre de **lieutenant-général du royaume**, en attendant l'arrivée de son frère, au nom duquel il avait promis une constitution favorable aux libertés politiques.

Il fallait avant tout rétablir la paix. La convention du 23 avril fut le préliminaire du traité définitif.

Mais ce que l'opinion publique, d'accord avec l'intérêt national, réclamait passionnément, c'était la conclusion de la paix. Pour répondre aux impatiences publiques, le comte d'Artois signa la convention du 23 avril. La France rentrait dans ses limites du 1er janvier 1792; nous abandonnions les vaisseaux contenus dans les ports qui nous étaient enlevés; nos soldats évacuaient avec armes et bagages les cinquante-huit places fortes que nous tenions encore au delà des frontières, et y laissaient environ douze mille bouches à feu. C'était un sacrifice douloureux mais nécessaire. On aurait dû seulement le reculer jusqu'à l'époque de la paix définitive pour obtenir alors quelque compensation en retour d'une si grande perte.

2. Déclaration de Saint-Ouen; retour de Louis XVIII. — Le lendemain, le comte de Provence, désormais Louis XVIII, débarquait à Calais. A *Compiègne*, il reçut les députations des corps constitués de Paris; il eut des mots heureux pour tous, en particulier pour les maréchaux, aux exploits desquels, disait-il, il avait applaudi du fond de son exil. Le czar Alexandre vint le voir pour l'en-

La déclaration libérale de Saint-Ouen rassure la France et promet un régime constitutionnel.

tretenir des réformes à opérer; il l'accueillit avec une dignité royale, lui laissant voir qu'il entendait régler les affaires intérieures de son royaume en dehors des influences étrangères. A Saint-Ouen, il publia la **Déclaration** dite de **Saint-Ouen** (2 mai), par laquelle il énonçait en substance les réformes et les garanties que devait bientôt accorder d'une manière définitive la charte constitutionnelle.

Le roi composa aussitôt son ministère avec MM. *de Talleyrand* aux affaires étrangères, *de Montesquiou* à l'intérieur, *de Blacas* à la maison du roi, le *général Dupont* à la guerre, *Malouet* à la marine, le *baron Louis* aux finances, et s'occupa immédiatement de la conclusion de la paix et de la constitution nouvelle.

Après le premier traité de Paris, la France rentre dans les frontières qu'elle avait avant 1792, mais elle garde la Savoie et quelques enclaves.

3. Premier traité de Paris (30 mai 1814). — La mesure la plus urgente était l'éloignement des 500.000 soldats étrangers qui occupaient la capitale avec une partie du territoire de la France. Les souverains alliés de leur côté pressaient la conclusion de la paix; car ils ne voulaient pas auparavant quitter Paris. Négociée par Talleyrand, elle fut signée par Louis XVIII le 30 mai 1814.

La France gardait ses frontières de 1790 ; on y ajoutait quelques territoires enclavés et des rectifications de frontières. C'est ainsi qu'on nous laissait *Avignon* et le *Comtat-Venaissin*, au sud ; à l'est, une partie de la *Savoie* avec *Annecy* et *Chambéry*, quelques parties du *pays de Gex*, *Montbéliard* qui gardait la trouée de Belfort; au nord-est, le territoire compris entre *la Queich* et *la Lauter* pour rattacher Landau au reste du pays, *Sarrelouis* et le *duché de Bouillon ;* au nord *Philippeville*, *Marienbourg*, avec le territoire environnant qui fermait la trouée des Ardennes. Nous recouvrions nos colonies, à l'exception de *Saint-Domingue*, qui restait indépendante ; de l'*île de France*, de l'*île Rodrigue*, des *Seychelles*, de *Tabago* et de *Sainte-Lucie* que gardaient les Anglais. On nous restituait les deux tiers des navires et du matériel naval qui se trouvaient dans les ports

par nous cédés. On laissait à un congrès ultérieur, qui devait se tenir à Vienne, le soin de régler les affaires des pays reconquis sur la France.

Tel fut LE PREMIER TRAITÉ DE PARIS. Si nous devons regretter les pertes cruelles qui furent imposées, du moins faut-il reconnaître que notre patrie n'y fut pas entamée.

La charte de 1814 établit en France le système monarchique de l'Angleterre, et confirme toutes les libertés publiques.

4. Charte constitutionnelle (4 juin). — Dès le 18 mai, Louis XVIII avait nommé la commission chargée de travailler à la CHARTE CONSTITUTIONNELLE promise par la déclaration de Saint-Ouen. Elle fut promulguée, ou plutôt octroyée le 4 juin. Elle était précédée d'un préambule qu'on aurait dit signé d'un souverain absolu, et datée de la dix-neuvième année du règne de Louis XVIII. Mais sous des apparences peu libérales, après cette affirmation du droit divin des rois, elle confirmait toutes les libertés proclamées par la Révolution, et établissait en France le système monarchique et parlementaire de l'Angleterre. On eut ainsi un souverain irresponsable, mais en possession de l'initiative des lois, une chambre haute et héréditaire, la chambre des pairs, et une chambre basse et élue au suffrage restreint, la chambre des députés ; celle-ci, comme en Angleterre, votait le budget la première, les deux chambres votaient les lois, et les ministres étaient responsables devant elles. On copia même les détails du système anglais ; le discours du trône, la discussion de l'adresse, enfin, comme en Angleterre, il n'y eut pas d'indemnité parlementaire. La charte accordait aussi la liberté des cultes en déclarant la religion catholique religion d'état, garantissait la liberté de la presse, la liberté individuelle, l'inviolabilité de la propriété, même celle des biens nationaux vendus, la dette publique, le maintien des pensions, des grades et des honneurs militaires de l'ancienne et de la nouvelle noblesse, l'admissibilité de tous les Français aux emplois civils et militaires ; elle reconnaissait l'inamovibilité des juges, maintenait la Légion d'honneur dont la croix devait porter

l'effigie de Henri IV, les grandes institutions de l'empire : conseil d'état, cour des comptes, cour de cassation, université, etc., etc. L'article 14, assez obscur, donnait au roi le droit de faire des ordonnances pour le salut de l'état. Un acte si libéral pouvait rallier au gouvernement royal tous les esprits à la condition qu'il fût appliqué avec générosité et avec largeur.

Malgré le roi lui-même, les émigrés compromettent par leurs menaces ou leurs exigences la nouvelle monarchie.

5. Causes de mécontentement. — Le nouveau roi Louis XVIII, intelligent, libéral, indifférent dans les querelles des partis, et d'ailleurs âgé et infirme, était admirablement disposé pour jouer le rôle de chef d'un gouvernement parlementaire. Mais son entourage, formé surtout d'émigrés, compromit rapidement le nouveau système politique et le discrédita auprès de l'armée et de la bourgeoisie. Ils fatiguaient le roi et l'opinion de leurs exigences ou de leurs plaintes. On vit bientôt qu'ils n'avaient rien appris ni rien oublié à l'étranger.

Un projet de loi qui demandait la censure (5 juill.) fut regardé comme une menace contre la liberté de la presse ; il ne fut adopté dans l'une et l'autre chambre qu'à titre provisoire. Les possesseurs de biens nationaux affectèrent de craindre, parce qu'une ordonnance du 13 septembre restituait aux émigrés les biens non vendus.

L'armée, humiliée par sa défaite et par l'inaction où elle se voyait condamnée après avoir joué un rôle si brillant, se prit à regretter l'empereur qui la conduisait à la victoire. Le gouvernement commit la faute de ne pas ménager cette susceptibilité. Les nécessités budgétaires avaient fait restreindre les cadres militaires ; 12.000 officiers environ furent privés d'emploi et réduits à la demi-solde. Leur mécontentement augmenta quand ils virent réorganiser *les anciens gardes du corps*, au prix de dépenses qui auraient dû être consacrées, disaient-ils, à récompenser les vieux serviteurs du pays, plutôt qu'à former des régiments de parade et de privilégiés. On montrait avec aigreur les officiers nobles,

au retour de l'émigration, réintégrés dans leur service et maintenus dans les grades qu'ils avaient gagnés à l'étranger. On avait vu avec regret le drapeau tricolore remplacé par le drapeau blanc fleurdelisé. Les voyages du duc de Berry dans le Nord, du duc d'Angoulême en Bretagne et en Vendée, du comte d'Artois dans l'Est et le Sud ; les revues auxquelles ils assistèrent, n'obtinrent pas ou obtinrent très peu de résultat. L'armée devenait de plus en plus hostile. Elle faisait des vœux pour le retour de l'empereur. Il reviendrait, disait-on, avec les violettes, aux premiers jours du printemps.

Napoléon profite de cette impopularité pour débarquer en France. Vingt jours lui suffisent pour ressaisir pacifiquement son empire (1er-20 mars 1815).

6. Retour de l'île d'Elbe. — Napoléon, de son exil, suivait avec un intérêt facile à comprendre ces symptômes d'hostilité, dont les nouvelles lui arrivaient assez régulières (1). Il savait que ses anciens soldats l'acclameraient avec enthousiasme, et il résolut de tenter la fortune une fois encore. Le 26 février 1815, il monta sur le brick *l'Inconstant*, avec Bertrand, Cambronne, Drouot, 600 hommes de sa vieille garde et 300 Corses. Le 1er mars, il débarqua au *golfe Juan*, près de Cannes ; le lendemain, il adressait deux proclamations : l'une au peuple français, pour lui garantir l'égalité et les libertés publiques, l'autre à l'armée, où il lui rappelait ses anciennes gloires et ses plus grands triomphes.

Les populations de la vallée du Rhône l'avaient accompagné de cris de colère et de menaces dans son récent voyage pour l'exil ; il les évite au retour et se dirige le long des Alpes, par *Grasse*, *Digne*, *Sisteron* et *Gap*. A **la Mure**, il rencontre un bataillon du 5e de ligne, dont les soldats refusent de tirer sur lui ; à **Vizille**, LE COLONEL LABÉDOYÈRE lui amène son régiment, et il entre à **Grenoble** le 7 mars. Le 10, il est à **Lyon** ; les troupes se rangent de son côté malgré

(1) C'est la visite d'un envoyé de Maret, son ancien secrétaire, le comte Fleury de Chaboulon, qui lui fit précipiter son départ.

les efforts du comte d'Artois, du duc d'Orléans et de Macdonald, qui sont obligés de s'enfuir. Ney, envoyé pour l'arrêter, a promis à Louis XVIII de le ramener dans une cage de fer ; mais, à **Lons-le-Saunier**, il adresse à ses troupes un ordre du jour en faveur de Napoléon (13 mars), et va se joindre à lui à **Auxerre** (18 mars). Enfin le 20 mars, il entre aux Tuileries, que Louis XVIII vient de quitter la nuit précédente

La révolution s'était accomplie pacifiquement. Comme il le disait dans sa proclamation à l'armée : « L'aigle avait volé de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. »

L'acte additionnel aux constitutions de l'empire ne ressemblait en rien, malgré son titre, à l'ancienne constitution impériale ; il était même plus libéral que la charte.

7. Acte additionnel (22 avr.). — Napoléon comprit qu'il ne pouvait plus s'imposer à la France avec cette autorité absolue que lui avaient permis d'exercer ses incomparables triomphes. Désormais, il voulait faire discuter ses actes. En conséquence, il s'entoura d'hommes qui passaient pour avoir les faveurs de l'opinion publique, et choisit comme ministres *Carnot*, *Davout*, *Cambacérès*, *Mollien*, *Caulaincourt* et *Decrès*. En même temps, il fit appeler *Benjamin Constant*, l'ami de la Fayette et de Mme de Staël, l'un des représentants les plus autorisés des idées libérales, et le pria de rédiger une charte qui accorderait au peuple la plus grande liberté compatible avec un gouvernement sérieux.

La rédaction de Benjamin Constant, approuvée par l'empereur, reçut le nom d'ACTE ADDITIONNEL AUX CONSTITUTIONS DE L'EMPIRE ; elle fut publiée le 28 avril. Calqué sur la charte de Louis XVIII, l'acte additionnel établissait deux chambres, l'une héréditaire, l'autre élective, la responsabilité ministérielle, la liberté des cultes, de la presse, la liberté individuelle ; ne reconnaissait aucune religion d'Etat. La vente des biens nationaux était déclarée irrévocable ; la censure était supprimée et le suffrage universel rétabli.

Cette constitution, soumise à l'acceptation du peuple, réunit moins de 1.300.000 suffrages en dehors de ceux de

l'armée. Il y eut peu d'opposants, mais un nombre très considérable d'abstentions.

Le 1er juin, dans l'assemblée du *Champ de Mai*, il fit connaître l'acte additionnel avec l'acceptation du peuple, et distribua les aigles aux régiments. L'armée l'acclama, mais le peuple montra moins d'enthousiasme, car on pressentait la guerre prochaine.

8. Nouvelle coalition. — En effet, lorsqu'il reparut en France, les souverains alliés étaient réunis pour le congrès de Vienne. La nouvelle leur en fut portée au milieu d'une fête brillante, donnée par le prince de Metternich. Ils déclarent aussitôt que « Bonaparte s'est placé hors des relations civiles et sociales, et qu'il s'est livré à la vindicte publique ». Ils s'engagent donc à réunir leurs forces pour envahir de nouveau la France et en chasser celui qu'ils regardent comme le perturbateur de la paix européenne.

Une armée de 150.000 Autrichiens s'avançait par la Suisse; une autre de 200.000 se dirigeait sur le Rhin; 200.000 Russes allaient venir par la Basse-Alsace; Blücher occupait la vallée de la Sambre avec 150.000 Prussiens, et 100.000 Anglais, commandés par Wellington, se réunissaient à Bruxelles. L'empereur avait en vain protesté de ses sentiments pacifiques; on ne voulut pas croire à la sincérité de ses déclarations.

9. Campagne de Belgique. Ligny et les Quatre-Bras (16 juin). — Obligé de combattre, il résolut de frapper au début quelque coup décisif, comme il l'avait fait si souvent dans ses précédentes campagnes. Avec son activité ordinaire, il avait déjà réuni 300.000 hommes pour entrer en campagne; 200.000 gardes nationaux étaient chargés de la défense des places. Des troupes furent envoyées en observation sur les frontières du nord et de l'est, tandis qu'il se porta lui-même avec 130.000 hommes contre Blücher et Wellington, qui étaient les plus rapprochés. C'est à peine si les forces dont il disposait égalaient la moitié de

Napoléon, contraint malgré lui à la lutte, prend l'offensive en Belgique et s'avance entre les Prussiens et les Anglais par la vallée de la Sambre

celles de ses adversaires ; mais il espérait, par la rapidité de ses mouvements, prévenir leur réunion et les battre séparément.

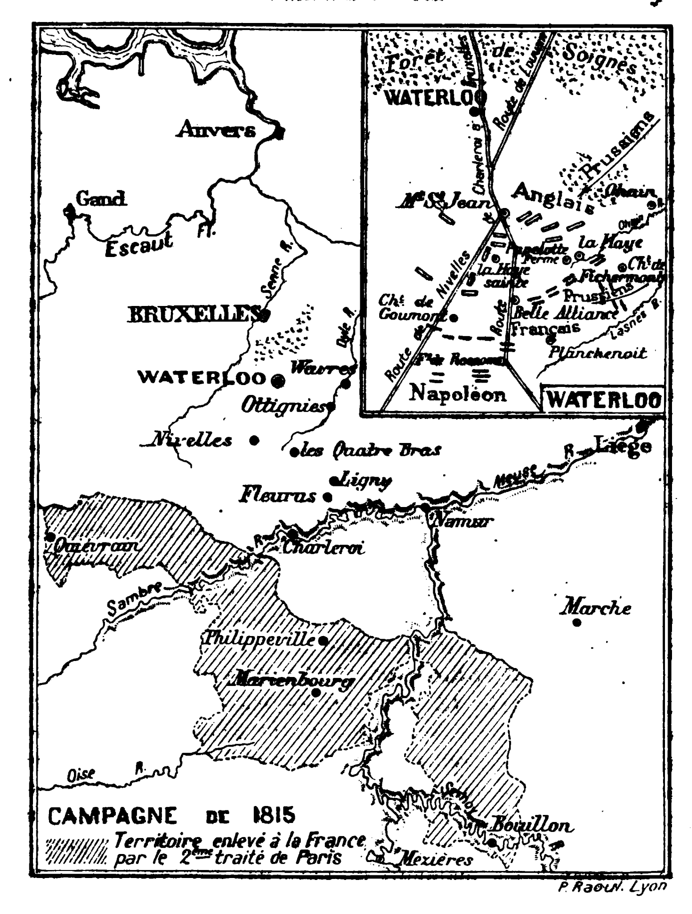
Les Français passèrent la Sambre à Charleroi (15 juin), et se placèrent entre les deux armées ennemies. Le lendemain, Napoléon, avec 72.000 hommes, dépassa FLEURUS, et attaqua 88.000 Prussiens à LIGNY. La bataille fut rude ; Blücher dut battre en retraite, après avoir perdu 20 mille hommes ; mais il put se retirer en bon ordre.

Ney, qui se trouvait à l'aile gauche avec 30.000 hommes, avait lutté toute la journée AUX QUATRE-BRAS contre Wellington. Il l'avait tenu en échec, mais n'avait pu intervenir sur le champ de bataille de Ligny pour couper la retraite aux Prussiens et changer leur défaite en désastre. *Drouet d'Erlon*, placé entre les deux avec un corps de 20.000 hommes, passa sa journée en marches et contre-marches inutiles. — Le même jour, *le général de Bourmont* abandonnait l'empereur et se retirait à Gand auprès de Louis XVIII.

Le plan de Napoléon échouait en partie. Blücher était battu ; mais son armée affaiblie pouvait de nouveau reparaître sur le champ de bataille. **Grouchy** fut chargé de la surveiller et de la contenir, pendant qu'il allait lui-même, en ralliant les troupes de Ney et celles de Drouet d'Erlon, attaquer l'armée anglaise.

Le 18 juin, à huit heures du soir, les charges du maréchal Ney étaient parvenues à détruire à peu près complètement les troupes anglaises, quand l'arrivée de Blücher transforma cette victoire en désastre.

10. Waterloo (18 juin). — Dans la journée du 17, Wellington avait reculé des Quatre-Bras sur le plateau du *mont Saint-Jean*, près de WATERLOO, afin de pouvoir plus facilement être rejoint par Blücher. Un orage qui survint empêcha de le poursuivre assez vivement. La pluie tomba dans la matinée du 18, jusque vers six heures. Drouot déclara qu'il était impossible de faire manœuvrer l'artillerie ; il fallut donc attendre encore avant d'engager l'action. Et cependant, chaque moment perdu pouvait donner à Blücher le temps d'arriver et changer complètement les chances du combat.



Enfin, à onze heures et demie, l'empereur commence l'attaque. Il a soixante-douze mille hommes contre soixante-quinze mille ; les forces sont à peu près égales, et la victoire lui paraît certaine si les Anglais ne sont pas secourus.

Vers une heure, l'avantage semble se prononcer pour les Français, lorsqu'on voit paraître sur notre droite trente mille Prussiens commandés par *Bulow*. Lobau, envoyé contre eux avec dix mille hommes, réussit à les contenir et même à les refouler. Pendant ce temps, Ney, chargé de déloger le centre ennemi de la *Haie Sainte*, qui est la véritable clef de la position, exécute des charges héroïques soutenues avec un courage impassible par les soldats de Wellington. Les renforts que Napoléon peut enfin lui envoyer décident le succès en notre faveur. Il est huit heures du soir. Plusieurs corps ennemis sont écrasés ou en fuite, et Wellington s'apprête à donner le signal de la retraite, lorsqu'une vive fusillade qui éclate à notre droite annonce l'arrivée de Blücher avec l'armée prussienne. Grouchy n'a pas su le trouver, ni par suite l'arrêter. La surprise, la douleur, l'obscurité de la nuit qui approche, tout cela réuni jette l'armée dans une panique complète. Une débandade affreuse se produit; et la victoire, qui paraissait gagnée, devient une irrémédiable déroute. La garde meurt héroïquement, mais ne peut changer le sort de la journée. Les Français avaient perdu vingt-cinq mille hommes, les vainqueurs en perdirent trente mille.

Le désastre de Waterloo amène la seconde abdication de Napoléon en faveur de son fils.

11. Seconde abdication (23 juin) ; nouvelle capitulation de Paris (3 juillet). — Napoléon, désespéré, s'était enfui à Laon (20 juin). Après s'être arrêté un instant au projet d'y rallier ses troupes et de tenir tête à l'ennemi, il l'abandonna et partit pour Paris, où il arriva le même jour, à onze heures du soir. Il voulait organiser la défense ; mais la chambre des députés refusa de s'y prêter et d'aggraver les malheurs du pays par une résistance que Ney lui-même, Oudinot et Davout, d'accord avec les autres généraux, jugeaient impossible. Sur les instances de ses conseillers, il signa une seconde fois son abdication en faveur de son fils alors retenu à la cour de Vienne (23 juin). Les chambres le reconnurent sous le nom de Napoléon II

et nommèrent un gouvernement provisoire composé de cinq membres : *Fouché*, *Carnot* et *Grenier*, choisis par la chambre des députés ; *Caulaincourt* et *Quinette*, par celle des pairs. Fouché fut élu président. Ils exigèrent que Napoléon se retirât à la Malmaison (25 juin), et décrétèrent que leurs actes seraient rendus : « au nom du peuple français ».

Le général Grouchy avait ramené son corps d'armée intact ; les trente mille hommes dont il se composait, réunis aux trente mille que l'on était parvenu à rassembler avec les débris des vaincus de Waterloo, formaient une armée que l'adjonction des gardes nationaux auraient portée à cent mille combattants. Napoléon en demanda le commandement comme simple général, se faisant fort de battre l'armée prussienne qui s'était avancée seule, et donnant sa parole de soldat de remettre son commandement aussitôt après la victoire qu'il jugeait certaine. Sa proposition fut rejetée par Fouché, ainsi que par Davout qui commandait alors la force armée. Une victoire, d'ailleurs problématique, n'aurait pas changé la situation, puisqu'elle n'eût été obtenue que sur une avant-garde de l'invasion ; une défaite l'aurait singulièrement aggravée. **Un conseil de guerre** déclara qu'il était nécessaire de traiter, et la SECONDE CAPITULATION DE PARIS fut signée par le maréchal Davout (3 juill.). Ce fut la *convention de Saint-Cloud*. — Après la convention de Saint-Cloud, les alliés rentrèrent à Paris et refusèrent de reconnaître soit le gouvernement provisoire, soit les chambres, soit Napoléon II. Ils considéraient en effet Louis XVIII comme n'ayant jamais cessé de régner, et le roi était rentré à Paris le 8 juillet.

Les Anglais affectent de considérer Napoléon comme un prisonnier de guerre, et malgré le droit des gens l'envoient à Sainte-Hélène.

12. Napoléon à Sainte-Hélène. — Wellington n'avait pas voulu prendre sur lui d'accorder de sauf-conduit à l'empereur ; le ministère anglais, auquel on en avait référé, n'avait pas répondu. C'était le prévenir que, s'il était pris, on le considérerait comme prisonnier de guerre. Il ne se faisait sur ce point aucune illusion. C'est pour cela qu'il



se dirigea vers Rochefort et passa dans l'île d'Aix avec l'intention de s'embarquer pour les Etats-Unis ; mais la sortie du port était gardée par une croisière anglaise. Privé de tout moyen de fuite, il essaya de faire appel à la générosité du gouvernement britannique et se rendit à bord du *Bellérophon*, se comparant à Thémistocle, qui alla demander un asile à son ennemi le roi de Perse. Les Anglais le traitèrent en prisonnier de guerre et le condamnèrent à être transporté à L'ILE DE SAINTE-HÉLÈNE. Le 7 du mois d'août, le *Northumberland* le prenait à son bord pour le conduire en ce lieu d'exil, perdu au milieu de l'océan Atlantique. Il y fut accompagné des généraux Bertrand et Gourgaud, des comtes de Montholon et de Las Cases, qui recueillirent ses conversations et nous transmirent son *Mémorial*. Après avoir langui six ans à Sainte-Hélène, il y mourut le 5 mai 1821, alors que la France oubliait déjà ses fautes pour ne plus songer qu'à sa gloire.

Le second traité de Paris coûta à la France la Savoie et plusieurs villes. Notre frontière se trouva ouverte, et le pays dut payer une indemnité de guerre de sept cents millions.

13. Second traité de Paris (20 nov. 1815). — Les alliés, profondément irrités par la tentative de Napoléon, firent retomber leur ressentiment sur la France. Dans la nouvelle occupation de Paris, Blücher et ses soldats se montrèrent d'une exigence implacable. Ils pillaient les musées, soumettaient les habitants à d'incessantes réquisitions ; ils parlèrent même de renverser la *colonne Vendôme* et de faire sauter le *pont d'Iéna*. Mais Louis XVIII aurait menacé de se faire transporter sur le pont pour sauter avec lui ; en tout cas, la fermeté de son attitude sauva nos monuments. Les provinces étaient, comme la capitale, soumises aux dures épreuves de l'occupation étrangère. Les départements qui n'étaient pas envahis se voyaient déchirer par les dissensions et les meurtres. Il devenait urgent de traiter avec l'étranger, afin que le gouvernement pût ensuite travailler efficacement à l'ordre intérieur.

Mais les exigences des alliés étaient autres qu'en 1814. Ici encore, les Prussiens se faisaient remarquer entre tous.

Ils proposaient de démembrer la France et de lui enlever l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté. Louis XVIII fit une visite au czar pour sauver son royaume. « Je croyais, dit-il à Wellington qu'il rencontra, en rentrant en France, régner sur le royaume de mes pères ; il paraît que je me suis trompé. Croyez-vous, milord, que votre gouvernement consente à me recevoir, si je lui demande encore asile ? — Non, non, répondit Alexandre, Votre Majesté ne perdra pas ses provinces. » Dès lors il se prononça contre le principe du démembrement.

Il importait de nous ménager les dispositions favorables de ce souverain, qui se montra constamment le plus généreux de nos vainqueurs, comme il en était le plus fort. Talleyrand lui était devenu odieux par son attitude au congrès de Vienne. Louis XVIII le remplaça par Richelieu, l'ami personnel d'Alexandre. Richelieu trouva le traité préparé ; il obtint néanmoins quelques adoucissements : la conservation de *Condé*, de *Charlemont*, de *Givet*, des forts de *Joux* et de *l'Ecluse;* la réduction de l'indemnité de guerre de huit cents millions à sept cents millions, et celle de l'occupation militaire de sept à cinq ans. Le 20 novembre 1815, il apposait sa signature. — « Tout est consommé, écrivait-il; j'ai apposé mon nom plus mort que vif à ce fatal traité. J'avais juré de ne pas le faire, et je l'avais dit au roi. Ce malheureux prince m'a conjuré, en fondant en larmes, de ne pas l'abandonner, et de ce moment je n'ai pas hésité. **J'ai la confiance de croire que, sur ce point, personne n'aurait fait mieux que moi.** »

Ce traité nous enlevait Philippeville, Marienbourg, le duché de Bouillon, Sarrelouis, Sarrebruck, Landau et le territoire avoisinant, quelques parties du pays de Gex et la Savoie. Ces différents pays nous avaient été laissés en 1814, pour la défense de nos frontières, qui se trouvèrent dégarnies. Il fallut encore payer une indemnité de guerre de sept cents millions, plus trois cent cinquante millions de récla-

mations particulières, et fournir pendant cinq ans à la subsistance de cent cinquante mille soldats étrangers.

Ce deuxième traité de Paris fut ainsi un acte de haine et de méfiance contre la France, bien plus qu'une vengeance contre un général désormais impuissant. Il fut d'ailleurs le digne complément de l'œuvre accomplie à Vienne par les puissances alliées.

XVIIIe LEÇON

LE CONGRÈS DE VIENNE. — CARACTÈRE DE SON ŒUVRE. — L'EUROPE DE 1815.

Sommaire. — 1. Après le premier traité de Paris, les puissances victorieuses envoyèrent leurs ambassadeurs à Vienne pour régler, dans un congrès, les affaires européennes et répartir les territoires enlevés à la France.

2. La constitution du royaume des Pays-Bas sur notre frontière du nord ; le rétablissement de l'ancien régime en Portugal, en Espagne, en Italie, en Suisse ; la formation de la confédération germanique ne donnèrent lieu à aucune discussion. Mais les quatre grandes puissances se séparèrent à propos des questions de Saxe et de Pologne. La Russie et la Prusse s'entendirent pour les régler à leur profit. Cette entente eut pour résultat inattendu la réconciliation de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre. La France défendit alors au congrès le principe de la légitimité. On parvint enfin à résoudre, par un compromis, les questions en litige, et l'acte final du congrès parut le 9 juin 1815, quelques jours avant Waterloo.

3. L'œuvre de ce congrès fut une œuvre de haine dirigée contre la France et contre la Révolution, mais aussi dirigée contre le sentiment national des Allemands, des Italiens, des Belges, des Polonais. Elle fit disparaître en Europe l'influence de toutes les puissances secondaires et mit l'équilibre européen à la disposition des cinq grandes puissances. Pour en assurer l'exécution, les alliés signèrent alors la Sainte-Alliance.

Les questions de Saxe et de Pologne amenèrent au congrès un revirement complet.

1. Congrès de Vienne (oct. 1814-juin 1815). — Traités de 1815. — Au premier traité de Paris, les parties contractantes avaient décidé de se réunir en congrès, à Vienne, pour statuer sur les intérêts des autres pays que la France. Le congrès s'ouvrit au commencement d'octobre 1814 ; il se prolongea jusqu'à la veille de la bataille de Waterloo.

L'empereur de Russie et celui d'Autriche, le roi de Prusse et la plupart des souverains allemands y assistaient. Les huit puissances signataires du traité de Paris : la Russie, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, l'Espagne, le Portugal, la Suède et la France, y envoyèrent leurs représentants.



la France avait délégué Talleyrand-Périgord et le duc de Dalberg; l'Autriche, Metternich; la Prusse, Humboldt et de Hardenberg; la Russie, le comte de Nesselrode; l'Angleterre, lord Castlereagh et lord Stewart. Mais les quatre grandes puissances alliées, la Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, prétendaient régler seules la plupart des questions, qui seraient ensuite proposées à l'acceptation des autres. C'était la France principalement que visait une pareille mesure. Son représentant, M. de Talleyrand, ne voulut pas souscrire à ce rôle effacé; il s'entendit avec les puissances secondaires pour donner plus de force à ses réclamations, et obtint que tous les représentants prissent part aux débats.

L'ambition de la Russie et de la Prusse vint encore mieux le servir. — La Prusse voulait le royaume de Saxe avec Dresde et Leipsig; la Russie l'appuyait avec l'espérance d'obtenir pour elle le grand-duché de Posen. L'Angleterre et l'Autriche alarmées s'entendirent avec la France, et par un traité secret il fut convenu que chacune des trois puissances mettrait cent cinquante mille hommes sous les armes pour résister à la Russie et à la Prusse, s'il en était besoin (3 janv. 1815). On finit par s'entendre; mais le czar conçut de ces débats contre M. de Talleyrand un sentiment d'animosité qui aurait pu nous devenir funeste au second traité de Paris. La réapparition de Napoléon surprit un instant les membres du congrès, mais ne leur fit pas interrompre leur œuvre de remaniement dans la carte d'Europe.

Les changements de territoire qui y furent accomplis, les conventions qu'on y passa et les deux traités de Paris, formaient LES FAMEUX TRAITÉS de 1815.

2. France. — Ils modifièrent considérablement la position respective des diverses nations européennes, toujours au profit des quatre puissances victorieuses de la France.

LA FRANCE, épuisée par vingt-trois ans de guerres incessantes, succomba enfin. Elle perdit la place prépondérante

qu'elle occupait jusqu'ici en Europe. Ses frontières furent découvertes en plusieurs endroits; mais, pendant qu'elle s'affaiblissait, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse s'agrandirent. Pour la surveiller et la contenir, on plaça sur ses frontières des etats, tels que le royaume des Pays-Bas au nord, la Prusse rhénane et la Bavière rhénane au nord-est, le royaume de Sardaigne au sud-est, dont l'organisation permettait aux autres états d'intervenir en cas de démêlés avec la France. Nos ennemis se réservaient des portes constamment ouvertes pour pénétrer chez nous. — Nous recouvrâmes nos anciennes colonies, à l'exception de Sainte-Lucie, Tabago, l'île de France, Rodrigue et les Seychelles qui restèrent aux Anglais.

3. Angleterre. — L'ANGLETERRE ne réclama pas d'agrandissement sur le continent ; elle obtint seulement la restitution du *Hanovre* (1), qui fut érigé en royaume et reconnu formellement comme fief masculin. Mais elle garda la plupart des conquêtes maritimes et coloniales qu'elle avait faites durant les guerres de l'empire. Sa puissance coloniale, déjà considérable en 1789, avait pris en 1815 une extension bien plus grande, et son empire sur les mers était assuré.

EN EUROPE, aux îles normandes de *Jersey*, *Guernesey* et *Aurigny*, à la ville de *Gibraltar* qui lui ouvre l'entrée de la Méditerranée, elle ajouta *Malte* et les *îles Ioniennes* dans la Méditerranée, l'*île d'Helgoland* dans la mer du Nord. — EN AFRIQUE, elle avait *l'Ascension*, *Sainte-Hélène*, des comptoirs en *Sénégambie* et sur la *Côte d'Or ;* elle y ajouta la *colonie du Cap* enlevée à la Hollande, l'*île de France* qu'elle appela *île Maurice*, *Rodrigue* et les *Seychelles*. — EN ASIE, elle agrandit son empire déjà si vaste des Indes par la conquête définitive du *royaume de Mysore* (1803), par la prise de *Delhi*. En 1795, elle avait enlevé à la Hol-

(1) A l'avènement de la reine Victoria, le Hanovre se sépara en effet de l'Angleterre, et reconnut pour roi son oncle, Ernest-Auguste.

lande l'*île de Ceylan* qu'elle garda. — En Amérique, elle possédait le *Canada*, le *Nouveau-Brunswick*, la *Nouvelle-Ecosse*, *Terre-Neuve*, la *Jamaïque* et plusieurs autres îles dans les Antilles ; elle acquit *Sainte-Lucie*, *Tabago*, la *Trinité*, *une partie de la Guyane*. — En Océanie, elle s'était établie dès 1788 dans la *Nouvelle-Galles du Sud* (Australie) ; elle y avait ajouté la *Tasmanie* ou *Terre de Van Diémen*, en 1803.

Elle avait des possessions dans les cinq parties du monde.

4. Russie. — Si l'Angleterre dominait sur les mers, la Russie occupait la première place parmi les puissances continentales. Malgré les revers éprouvés, elle ne cessa d'étendre son territoire ; ce fut elle qui commença la série des revers de Napoléon. Elle eut la part principale dans la sixième coalition, et le czar Alexandre exerça une action prépondérante dans les traités de Paris et de 1815.

En 1787, elle s'étendait depuis l'Océan glacial jusqu'à la mer Caspienne, les monts Caucase, la mer Noire et l'embouchure du Boug ; depuis les monts Ourals et le fleuve Oural jusqu'à la Dwina et le Dniéper que le premier partage de la Pologne (1772) lui avait même fait dépasser. Par le second et le troisième partage (1793, 1795), elle avait acquis la *Courlande*, la *Lithuanie*, la *Volhynie*, la *Podolie*, avec ce qui restait des territoires de *Minsk* et de *Polotsk*. — **Le traité d'Yassi** avec la Turquie (1792) lui valut la *Crimée* et le territoire compris entre le *Boug* et le *Dniester ;* **celui de Bucarest** (1812) lui donna la *Bessarabie*. — **Le traité de Frédérikshain** avec la Suède lui valut la *Finlande*, l'*île d'Aland*, la *Bothnie orientale* et *une partie de la Bothnie occidentale*. — Les traités de 1815, en lui laissant la plus grande partie du *duché de Varsovie*, l'introduisaient jusqu'en Allemagne. — Au sud-est, elle avait franchi le Caucase, pris la *Géorgie*, et s'était avancée jusqu'aux frontières de la Perse.

Sa population en 1789 était de 33 millions d'habitants; en 1815, elle s'éleva à près de 50 millions.

5. Autriche et Prusse. — L'Autriche avait éprouvé les plus cruelles vicissitudes. Elle avait vu son territoire successivement modifié et réduit par les traités de Campo-Formio, de Lunéville, de Presbourg, de Vienne. Les traités de 1815 lui rendirent ce qu'elle avait perdu, sauf les *Pays-Bas* qui furent avantageusement compensés par les *états Vénitiens*, les *bouches du Pô* et de l'*Adige*, les bords du *golfe de Cattaro*. Son souverain garda le titre d'empereur d'Autriche, qu'il avait pris en échange de celui d'empereur d'Allemagne. Dans le dernier partage de la Pologne (1795), elle avait eu la Galicie. Elle devait plus tard, en 1846, s'annexer la *république de Cracovie* que les traités de 1815 avaient proclamée indépendante.

La Prusse avait été particulièrement maltraitée. Elle recouvrait tous les pays qui lui avaient été enlevés par le traité de Tilsitt, à l'exception d'*Anspach* et de *Bayreuth* qui furent donnés à la Bavière, de *Hildesheim* et de l'*Ost-Frise* qu'elle céda au Hanovre. Mais elle fut surabondamment dédommagée par la *moitié de la Saxe*, *Torgau*, *Wittemberg*, la presque totalité de la *Westphalie* avec la *rive gauche du Rhin*, la *Poméranie suédoise* et l'*île de Rugen*. Elle fut formée de deux masses compactes et séparées l'une de l'autre : la *Prusse orientale* et la *Prusse occidentale* ou *rhénane*. Toute la politique de ses rois allait tendre à les réunir.

6. Confédération germanique. — L'ancien empire d'Allemagne, divisé en 9 électorats et en 10 cercles, avait disparu avec le traité de Presbourg et la Confédération du Rhin. En 1815, il ne fut pas reconstitué. Mais on forma une Confédération germanique de 39 états, à savoir :

4 royaumes : la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe et le Hanovre; — 7 grands-duchés : Bade, Hesse-Darmstadt, Hesse-Cassel, Saxe-Weimar, Oldenbourg, Mecklembourg-

Strelitz, Mecklembourg-Schwerin ; — 9 duchés : Saxe-Cobourg, Saxe-Gotha, Saxe-Meiningen, Saxe-Hildburghausen, Anhalt-Dessau, Anhalt-Bernbourg, Anhalt-Koeten, Nassau, Brunswick ; — 11 principautés : Schwartzbourg-Sondershausen, Schwartzbourg-Rudolstadt, Hohenzollern-Hechingen, Hohenzollern-Sigmaringen, Lichtenstein, Waldeck, Reuss-Greitz, Reuss-Schleitz, Reuss-Lobenstein-Ebersdorff, Schauenbourg-Lippe, Lippe-Detmold ; — 4 villes libres : Lubeck, Hambourg, Brême, Francfort-sur-le-Mein. — L'Autriche en faisait partie par ses états allemands ; la Prusse, par toutes ses provinces, sauf Posen et la Prusse proprement dite ; le Danemark, par le Holstein et le Lauenbourg ; les Pays-Bas, par le Luxembourg.

La Confédération avait une armée fédérale chargée de défendre chacun des états confédérés ; de sorte que la guerre contre un seul devenait commune à tous, disposition dirigée contre la France, qui avait plusieurs de ces états sur ses frontières. Les affaires générales étaient réglées par la diète de Francfort, sous la présidence de l'Autriche, qui voyait son influence balancée par celle de la Prusse. Ce dualisme a fait naître des luttes qui se sont terminées par le triomphe de la Prusse.

7. Suède, Danemark et Pays-Bas. — La Suède s'était retournée contre la France, après avoir recherché son alliance. On l'en récompensa en lui donnant la *Norvège*, qu'elle convoitait et qui fut enlevée au Danemark. La *Poméranie suédoise*, que lui avait enlevée Napoléon, fut donnée à la Prusse. La Russie lui avait pris la Finlande et d'autres territoires au traité de Frédériksham. Le Danemark s'était montré notre constant allié. On le dépouilla de la Norvège, et il ne reçut en échange que le *Lauenbourg* qui, avec le *Holstein*, le fit entrer dans la Confédération germanique. On se proposait par là de l'empêcher de retourner à l'alliance française.

Avec la Belgique et les provinces unies de Hollande, on

forma le royaume des Pays-Bas, qui compta 8 millions d'habitants. On lui restitua toutes les colonies de la Hollande, à l'exception de la colonie du Cap et de l'île de Ceylan. Pour le fortifier contre la France, on le fit entrer dans la Confédération germanique par le Luxembourg.

8. Suisse et Italie. — En 1789, la Suisse comptait 13 cantons : Berne, Zurich, Soleure, Bâle, Schaffouse, Fribourg, Lucerne, Zug, Unterwald, Uri, Schwitz, Glaris et Appenzell. Bonaparte avait profondément modifié la constitution première et ajouté les 6 cantons des Grisons, de l'Argovie, de Thurgovie, du Tessin, de Vaud et de Saint-Gall. Le congrès de Vienne ajouta les 3 cantons du Valais, de Neufchâtel et de Genève. — La Suisse fut érigée en confédération de 22 cantons et déclarée neutre.

L'Italie fut à peu près remise dans la situation de 1789, divisée en plusieurs petits états, mais avec quelques mocifications. — *La république de Venise* ne recouvra pas son indépendance ; elle fut laissée à l'Autriche, qui l'ajouta à ses anciennes possessions du Milanais et du Mantouan, pour former le royaume *Lombard-Vénitien*. — *La république de Gênes* fut donnée *au roi de Piémont*, qui eut encore *la Savoie* et *la Sardaigne*. — Des princes autrichiens revinrent *en Toscàne* et *à Modène*. — Marie-Louise eut les duchés *de Parme*, *de Plaisance* et *de Guastalla*. — Les Bourbons remontèrent sur le trône des *Deux-Siciles*. — Le Pape enfin se vit restituer tous ses états, à l'exception *d'Avignon* et *du Comtat-Venaissin*, qui étaient hors d'Italie.

9. Espagne et Portugal. La Sainte-Alliance. Conclusion. — L'Espagne, qui avait si vaillamment défendu son indépendance, la conserva sous son roi Ferdinand VII. Elle retrouva ses colonies d'Amérique, mais pour les perdre bientôt. Elle avait dû laisser *l'île de la Trinité* à l'Angleterre. — Le Portugal vit aussi revenir l'ancienne maison de Bragance, qui avait fui devant Napoléon. Il recouvra

de même ses colonies ; mais il n'allait pas tarder à se séparer du *Brésil*, la plus importante de toutes.

La Turquie fut la seule nation à laquelle le congrès de Vienne n'apporta pas de modifications. Elle resta dans l'état où l'avaient mise les derniers traités avec la Russie.

Les traités de Vienne n'avaient donc tenu aucun compte des grands principes du droit des gens et des nationalités. Ils étaient dirigés non seulement contre la France, mais aussi contre la Révolution, et contre les aspirations nationales des Italiens, des Allemands, des Polonais et des Belges. La seule mesure véritablement équitable de cette assemblée fut l'acte additionnel par lequel la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie promirent de s'entendre pour faire cesser la traite des noirs. Quelques jours plus tard, les souverains alliés, de nouveau rentrés à Paris, s'engagèrent solennellement à faire respecter l'œuvre mauvaise du congrès de Vienne. Le czar Alexandre, obéissant aux inspirations d'une illuminée, la baronne de Krudner, leur proposa en effet de constituer la « Sainte-Alliance ». C'était en apparence une union confraternelle des princes chrétiens, en l'honneur de la religion et des vertus chrétiennes. C'était, en réalité, une ligue des souverains absolus contre toute tentative révolutionnaire et contre les peuples. Cette déclaration, signée d'abord par le czar, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, le fut plus tard par Louis XVIII, et la plupart des princes d'Europe. Elle devait diriger quelque temps la politique de l'Europe.

La Sainte-Alliance aura pour but le maintien de l'œuvre des traités de Vienne.

DEUXIÈME PARTIE DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

La Restauration et la Sainte-Alliance (1815-1830)

PREMIÈRE LEÇON

RÈGNE DE LOUIS XVIII. HISTOIRE PARLEMENTAIRE. — PRINCIPAUX ORATEURS ET HOMMES D'ETAT.

Sommaire. — 1. Sous le règne de Louis XVIII le parlement ne représente qu'une faible partie des électeurs, 200.000 environ sur plus de 6 millions. La vie parlementaire ne coïncide donc pas alors avec la vie nationale ; elle est cependant régulière, active et animée, surtout à partir de 1818, par la lutte des partis et l'éloquence de leurs chefs.

2. L'histoire parlementaire du règne de Louis XVIII présente six phases successives, fort courtes :

1° Une période d'établissement, le ministère Talleyrand-Fouché, qui assista aux malheurs de l'occupation étrangère et aux désordres de la « Terreur blanche ». Juin-septembre 1815.

2° Le gouvernement de la Chambre introuvable et plus royaliste que le roi, dont il fallut se débarrasser par la dissolution. Septembre 1815-septembre 1816.

3° Le cabinet du duc de Richelieu, qui, appuyé par les chambres, fit voter les grandes lois de la Restauration. Septembre 1816-décembre 1818.

4° Le ministère Dessoles-Decazes, successeur du cabinet Richelieu. Il gouverna dans les idées de la gauche, jusqu'à l'assassinat du duc de Berry, qui amena sa chute. Décembre 1818-février 1820.

5° Richelieu forme son second cabinet et dirige une seconde réaction. Février 1820-décembre 1821.

6° De Villèle, appuyé par les ultra-royalistes, inaugure la politique qui causera, sous Charles X, la ruine de la monarchie. C'est le temps de la congrégation, mais aussi des sociétés secrètes, et du carbonarisme.

Louis XVIII est obligé de subir le ministère Talleyrand-Fouché, pour faciliter le rétablissement de la monarchie (juin à septembre 1815).

1. Deuxième Restauration. — Louis XVIII s'était retiré à Gand pendant les Cent-Jours. Il rentra en France après Waterloo. Le 28 juin, il promettait, dans sa proclamation de Cambrai, l'oubli et le pardon, sauf pour ceux qui l'avaient abandonné avant sa sortie du territoire français. Le 8 juillet, il était de nouveau à Paris, et pour faciliter le rétablissement de la monarchie, il consentit à confier la direction des affaires à un cabinet qui contenait trois anciens membres du clergé : Talleyrand, Fouché et le baron Louis, et un régicide Fouché. Les affaires étrangères revenaient à Talleyrand, la police à Fouché, Pasquier devint chancelier, Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la guerre, le baron Louis eut les finances et de Jaucourt la marine.

Ce ministère parvint à opérer le désarmement de l'ancienne armée impériale, mais il dut être témoin des malheurs de l'occupation étrangère, et des excès ou des rigueurs exercés contre les partisans du dernier régime. C'est l'époque malheureuse qui fut appelée la Terreur blanche.

Dans les départements du Midi, des royalistes armés mettent à mort les serviteurs du régime vaincu.

2. Excès populaires et rigueurs gouvernementales. — La Terreur blanche. — Les Cent-Jours avaient rempli d'orgueil les partisans de la Révolution et d'indignation les populations royalistes, surtout celles du Midi. A peine la nouvelle de Waterloo leur fut-elle connue qu'elles usèrent de représailles contre les serviteurs connus du régime impérial. Beaucoup profitèrent de cette explosion populaire pour satisfaire leur haine religieuse, ou même des vengeances personnelles.

A Marseille, les compagnies franches, formées d'habitants de la ville, massacrèrent ou noyèrent les Mamelucks, vétérans égyptiens qui avaient suivi la fortune de Napoléon, et s'étaient fixés dans cette ville. A Avignon, le maréchal Brune fut assiégé dans sa maison, malgré les efforts du maire, et tué par une foule ivre de fureur qui jeta son cadavre dans le Rhône. A Toulouse, le général Ramel eut le même sort. Dans le Gard, le brigand Grafan, surnommé

Trestaillons (1), organisa des bandes de verdets (2) qui massacrèrent les protestants bonapartistes. Le voyage du duc d'Angoulême, neveu du roi, fut impuissant à calmer les désordres du Gard. Le roi flétrit ces excès dans sa proclamation du 1er septembre, mais la chambre devait empêcher qu'on en poursuivît les auteurs avec rigueur. Les assassins du maréchal Brune restèrent trois ans en liberté, et quand la veuve de la victime parvint à obtenir leur condamnation, ce fut une condamnation par contumace.

Fouché dresse la liste des 57 fonctionnaires exceptés de l'amnistie. La publication en est suivie d'une série d'exécutions juridiques.

Quant au gouvernement, il avait promis le pardon à tous ceux qui étaient restés fidèles au roi jusqu'à sa sortie de France, le 23 mars. Mais il excepta de cette amnistie les principaux auteurs des Cent-Jours. C'est Fouché qui fut chargé d'écrire la liste de ces proscrits. Il eut l'audace d'y écrire cent dix noms, mais le roi, indigné, en effaça cinquante-trois. Les cinquante-sept autres furent publiés par l'ordonnance du 24 juillet. Dix-neuf d'entre eux devaient passer immédiatement en justice. La plupart furent arrêtés. Le commandant du 5e de ligne, Labédoyère, avait le premier donné le signal de la défection à Grenoble; en apprenant sa proscription, il forma le projet de passer en Amérique, mais il voulut venir à Paris faire ses adieux à sa famille, et y fut arrêté. Il reconnut lui-même sa faute avec orgueil, et fut aussitôt condamné et exécuté dans la plaine de Grenelle (19 août). Le maréchal Ney fut arrêté le 11 août à Figeac (Lot). Au premier conseil de guerre formé pour le juger, le maréchal Moncey chargé de la présidence, refusa de siéger, ce qui lui valut d'être destitué et condamné à trois mois de prison. Le deuxième conseil, présidé par Jourdan, se déclara incompétent sur la demande du maréchal, qui revendiqua le droit d'être jugé par la chambre des pairs. Mal défendu

(1) Parce qu'il se vantait d'avoir coupé ses victimes en trois morceaux.
(2) Gens à cocarde verte.

par ses avocats Dupin et Berryer (1), accusé par le général de Bourmont d'avoir comploté sa défection bien avant d'avoir vu l'empereur, le maréchal fut condamné à mort par 139 voix contre 17. Le roi ne fit pas grâce, on lui persuada que sa faiblesse pouvait compromettre son pouvoir, et il laissa fusiller celui que tout le monde appelait le « Brave des braves », dans l'avenue de l'Observatoire, le matin du 7 décembre. Drouot et Cambronne, qui revenaient pourtant de l'île d'Elbe avec l'empereur, ne durent la vie qu'à une minorité de faveur. La Valette, directeur de la poste impériale, fut sauvé par la comtesse sa femme, qui prit sa place dans sa prison. Le général Bonnaire fut dégradé à Paris et condamné à la déportation. Les rigueurs juridiques s'étendirent bientôt à d'autres personnes qu'aux cinquante-sept. Les deux frères jumeaux de La Réole, César et Constantin Faucher, anciens soldats de la Révolution, depuis longtemps à la retraite, avaient toujours été hostiles au régime impérial. On les accusa d'avoir accepté des fonctions électives pendant les Cent-Jours, d'avoir gardé des armes chez eux, et on les fit fusiller à Bordeaux, le 27 septembre 1815. On fusilla de même à Lille le général Chartran ; à Lyon, Mouton-Duvernet ; à Rennes, on condamna à mort le général Travot, mais le roi commua sa peine en vingt ans de prison.

Talleyrand et Fouché quittèrent le ministère dès le mois d'août, mais la Terreur se prolongea un an encore. La Chambre créa en effet dans tous les départements des cours prévôtales, présidées par un colonel assisté de cinq juges civils, avec le droit de juger souverainement, sans appel et dans les vingt-quatre heures, tous les suspects traduits devant elles. Elles durèrent jusqu'en 1818.

(1) Alléguant que son pays natal ayant été cédé à l'ennemi, il n'était plus Français.



3. Inauguration du régime parlementaire. — L'ordonnance du 23 juillet avait convoqué les électeurs pour le 14 août suivant. Le nombre des députés était porté de 262 à 395. Les collèges d'arrondissement constitués comme pendant les Cent-Jours, désignèrent les candidats. Les collèges de département formés cette fois par les préfets du roi, parmi les électeurs les plus imposés, choisirent les députés une moitié parmi les candidats des collèges d'arrondissement, l'autre d'après leurs préférences. Le résultat des élections dépassa les espérances du roi, il se vanta d'avoir une chambre « introuvable » et le mot fit fortune, surtout parmi les ennemis de la monarchie qui le prirent en mauvaise part. Le ministère Talleyrand-Fouché ne pouvait se présenter devant une telle assemblée. Le 26 septembre, il fit place au cabinet présidé par le duc de Richelieu (1). Decazes y était ministre de la police ; Barbé-Marbois, ministre de la justice ; de Vaublanc, ministre de l'intérieur ; Clarke, ministre de la guerre ; Dubouchage, ministre de la marine.

Le régime parlementaire est inauguré le 7 octobre. La Chambre introuvable se trouve plus royaliste que le roi.

Le ministère du duc de Richelieu remplace le cabinet Talleyrand-Fouché avant l'ouverture de la session.

La chambre des pairs avait été de son côté réorganisée. L'ordonnance du 24 juillet en avait exclu tous les membres qui avaient siégé pendant les Cent-Jours. Le 17 août, le roi nomma quatre-vingt-quatorze pairs nouveaux, et le 19, il déclara héréditaire la dignité de la pairie.

La vie parlementaire active, régulière, est donc inaugurée. Cependant à la chambre introuvable, on ne voit figurer encore que deux partis : les royalistes modérés, partisans résolus de la charte, et les ultra-royalistes, ses adversaires violents. Parmi les cinq candidats que la chambre avait présentés pour la présidence, le roi avait choisi un modéré, Lainé, mais la majorité était ouvertement royaliste. Il y eut plus tard deux autres partis : les libéraux ou la gauche,

A partir de 1817, il y aura dans les chambres quatre partis distincts qui rendent la majorité incertaine.

(1) Richelieu, arrière-neveu du cardinal par alliance, gouverneur d'Odessa pendant l'émigration. Fouché fut alors nommé ambassadeur à Dresde.

les doctrinaires ou le centre droit. Tous ceux qui étaient les ennemis irréconciliables de la restauration se couvraient de l'épithète de libéraux, et siégeaient à la gauche de la chambre. Un groupe d'abord peu nombreux, mais absolument décidé à ne soutenir qu'une monarchie rigoureusement fidèle à la charte, se forma aussi autour de Royer-Collard. Plus tard ces doctrinaires ou ce centre, formèrent l'appoint nécessaire d'une majorité ministérielle. Rien n'était moins aisé en effet que de trouver une majorité fidèle et assurée dans une chambre aussi divisée. Mais la lutte y devint alors plus ardente, et l'éloquence plus passionnée. Les « ultras » avaient les orateurs les plus violents, Chateaubriand, de Bonald, de La Bourdonnaye ; ils étouffaient par leurs interruptions la moindre allusion élogieuse à l'histoire de la Révolution et de l'empire. Les modérés et les doctrinaires étaient dirigés par des chefs plus froids, Lainé, de Martignac Richelieu, Decazes, mais ils les soutenaient trop mollement dans les séances orageuses. Au contraire, les députés de la gauche, fort peu nombreux, faisaient sans cesse écouter les protestations de leurs orateurs : le général Foy, à l'éloquence toute patriotique ; Manuel ou Benjamin Constant. Le roi pouvait à son gré choisir ses ministres parmi les ultras ou les modérés, il rencontrait toujours à leur tête d'habiles hommes d'état; des financiers comme Villèle ou le baron Louis, des diplomates comme Richelieu, des administrateurs comme Corbière, Decazes ou de Martignac.

Dès lors les partis eurent leurs orateurs et leurs hommes d'Etat.

4. La Chambre introuvable. — L'ouverture du parlement eut lieu le 7 octobre 1815. Dès l'ouverture, il fut bien évident que les idées de modération chères à Louis XVIII et à ses ministres n'étaient pas en faveur auprès d'elle. « C'est de notre devoir, écrivirent les députés dans l'adresse, sire, de solliciter votre justice contre ceux qui ont mis le trône en péril ; votre clémence a été presque sans bornes. Nous vous supplions, au nom de ce peuple même, victime des malheurs dont le poids l'accable, de faire enfin que la

Richelieu et ses collègues sont jugés trop modérés pour la chambre, qui dans son zèle propose chaque jour quelque mesure de réaction.

justice marche où la clémence s'est arrêtée. Ils votèrent aussitôt trois mesures exceptionnelles : — 1° Le projet de loi dit *de sûreté générale*, qui suspendait provisoirement la liberté individuelle et permettait d'arrêter et de détenir, sans qu'il fût nécessaire de le traduire devant les tribunaux, « tout individu prévenu de crimes et de délits contre la personne et l'autorité du roi, contre les personnes de la famille royale ou contre la sûreté de l'Etat », fut adopté par la chambre des députés (23 oct.), et par celle des pairs (8 nov.). Cette loi cessait de plein droit à la prochaine session, si elle n'était renouvelée. — 2. Le projet qui prononçait le bannissement, les travaux forcés ou la peine de mort contre les auteurs de cris séditieux ou d'excitations à la révolte, fut successivement adopté par les deux chambres (30 oct. ; 8 nov.). — 3. L'institution d'une *cour prévôtale*, pour trois ans, dans chaque département, « afin d'intimider les méchants, et de rassurer les citoyens honnêtes *contre la crainte de nouvelles convulsions* ». (5 déc.)

C'est à propos de la loi d'amnistie qu'éclata le désaccord du ministère et de la majorité.

5. Rupture entre le cabinet et la chambre. Loi d'amnistie. — Le duc de Richelieu aurait voulu avec le roi une amnistie pleine et entière pour tous ceux qui n'avaient pas été désignés dans l'ordonnance du 24 juillet. Un député de la majorité, de la Bourdonnaye, présenta à la chambre un projet de loi, qui, sous couleur d'amnistie, établissait une véritable proscription. Il exceptait en effet de l'amnistie trois catégories de citoyens : 1° les titulaires des grandes charges qui avaient constitué le gouvernement des Cent-Jours ; 2° les officiers supérieurs et les préfets qui étaient restés en activité sous le même gouvernement ; 3° les régicides qui avaient perdu le droit à l'amnistie en prêtant leur concours à l'auteur des Cent-Jours. Les individus compris dans les deux premières catégories devaient comparaître devant les tribunaux, ceux de la troisième devaient être déportés.

Le ministère refusa ces catégories, mais il fut obligé



d'accorder à la chambre le bannissement perpétuel de la famille Bonaparte et de tous les régicides qui avaient voté l'acte additionnel ou accepté des fonctions pendant les Cent-Jours. Il fut déclaré en outre que les poursuites commencées avant la publication de la loi seraient continuées (2 janvier 1816). Carnot, Sieyes, Cambon, Roger-Ducos, le peintre David, Thibaudeau, furent donc obligés de s'expatrier, et Fouché quitta son ambassade de Dresde pour aller mourir en exil.

La politique ultra-royaliste excite toute une série de complots bonapartistes ou républicains.

6. Conspirations en 1816. — Bien loin de calmer les esprits, la politique ultra-royaliste excita la colère des partis, qui de toutes parts organisèrent des complots dans le but déclaré de renverser la monarchie.

L'avocat Didier chercha à soulever la population de Grenoble et des environs, au nom de *Napoléon II*. Dans la nuit du 4 au 5 mai 1818, une attaque eut lieu contre la ville ; mais *le général Donnadieu* avait pris ses mesures ; il repoussa les agresseurs et les fit pour la plupart prisonniers. Didier, livré par le gouvernement piémontais, fut condamné et exécuté avec 24 de ses complices (10 juin). S'il faut en croire ses dernières révélations, c'est pour le *duc d'Orléans*, depuis quelque temps retiré en Angleterre, qu'il agissait, sous l'impulsion d'un comité central établi à Paris. — Vers la même époque, on découvrit un complot formé par la *Société des Patriotes* à Paris ; les trois principaux chefs, *Tolleron*, *Plaignier*, *Carbonneau*, accusés d'un projet d'attaque contre le palais des Tuileries, furent condamnés et exécutés. D'autres complots, suivis de condamnations, se produisirent *à Montpellier* et *à Carcassonne*. La sévérité des répressions les arrêta pour un temps.

Le gouvernement crut nécessaire de travailler à l'épuration du personnel administratif. Il fut même question de suspendre l'inamovibilité des juges ; mais le projet ne se réalisa pas. L'Institut fut réorganisé et divisé en quatre académies : académie française, inscriptions et belles-lettres,

sciences, beaux-arts (21 mars); l'école polytechnique fut licenciée (13 avr.), pour être rouverte l'année suivante.

7. Derniers travaux de la chambre introuvable. Dissolution (5 sept. 1816). — La chambre des députés avait voté une nouvelle loi électorale (6 mars) qui fut rejetée par la chambre des pairs (3 avr.). Le divorce fut aboli le 27 avril. La majorité des députés avaient en vue d'autres projets importants; elle se proposait de rendre au clergé les biens non vendus, de lui reconnaître le droit de recevoir des legs, etc. Mais le ministère, qui venait d'obtenir le vote du budget de 1816, prononça la clôture de la session de 1815 (29 avr. 1816). Celle de 1816 devait s'ouvrir le 1er octobre.

Les troubles intérieurs et les avertissements venus de l'étranger décident Louis XVIII à se débarrasser de la chambre introuvable. (Ordonnance du 5 septembre 1816.)

Mais le roi était effrayé du mécontentement que causait la politique ultra-royaliste dans le pays. Des conseils de prudence lui venaient du dehors même. « Les scènes qui se passent dans la chambre des députés, lui écrivait Wellington, sont connues de tout le monde. Votre ministère, quoique possédant et méritant la confiance de Votre Majesté et celle de l'Europe, n'y a point d'influence... Je dois à la vérité, à mon attachement à Votre Majesté, à la tranquillité de l'Europe, d'avertir Votre Majesté qu'il est notoire que sa famille, les personnes de sa cour, exercent dans la chambre des députés une influence en opposition à celle de vos ministres. » Alexandre et le roi de Prusse firent entendre les mêmes avis dès le mois d'avril. Le roi résolut dès lors de se débarrasser d'une chambre si dangereuse par un petit coup d'état. L'ordonnance du 5 septembre 1816 vint dissoudre la chambre introuvable et convoquer les Français à de nouvelles élections. Chateaubriand protesta bien dans une brochure retentissante : « *La Monarchie selon la Charte* », contre la décision royale; il y perdit son titre de ministre d'état, et les élections eurent lieu bien paisiblement.

Le duc de Richelieu gouverne avec la majorité modérée : c'est alors l'apogée, du régime de la restauration.

8. Nouvelle Chambre. — Loi électorale (5 févr. 1817). — Les élections se firent sous l'influence du *comte Decazes*, ministre de la police. Les royalistes dits *modérés*, l'emportèrent sur les royalistes ardents que l'on qualifiait d'*ultra-royalistes*. L'assemblée se réunit le 4 novembre ; elle comptait 262 députés. Les chefs de la nouvelle majorité furent MM. de Serres et Royer-Collard. Ils représentaient tout particulièrement les *doctrinaires* qui prétendaient ramener la politique à un ensemble de doctrines philosophiques ; l'accord du ministère et des chambres fut fécond en bons résultats. C'est alors que furent votées les grandes lois de la restauration.

La mesure la plus importante de la première session fut la loi électorale, présentée par M. Lainé (13 nov.), votée par les deux chambres (8 et 30 janv. 1817), et promulguée le 5 février. Les élections étaient directes et se faisaient au chef-lieu du département. Etait électeur tout Français âgé de trente ans, qui payait trois cents francs de contributions directes ; pour être éligible il fallait avoir quarante ans et payer mille francs de contributions directes. Les députés étaient élus pour cinq ans ; ils se renouvelaient chaque année par cinquième.

La loi qui supprimait la liberté individuelle fut maintenue, mais le pouvoir discrétionnaire qu'elle reconnaissait aux fonctionnaires ne fut conservé qu'aux ministres (12 fév.) Une nouvelle loi porta que les journaux et écrits périodiques ne pouvaient paraître qu'avec l'autorisation du roi (24 fév.). Ces deux lois devaient être supprimées le 1er janvier 1818, en même temps que les cours prévôtales.

9. Loi sur le recrutement (10 mars 1818). — Pendant les vacances des chambres, on procéda aux élections pour le renouvellement du premier cinquième. Les libéraux hostiles à la monarchie des Bourbons eurent vingt représentants nommés, parmi lesquels on devait remarquer dans la suite *Dupont de l'Eure*, *Casimir Périer* et *Laffitte*.

La nouvelle session s'ouvrit le 5 novembre 1817. Le maréchal *Gouvion-Saint-Cyr*, qui avait remplacé le *duc de Feltre* au ministère de la guerre (12 sept.), présenta pour le recrutement de l'armée un projet de loi qui fut adopté le 10 mars 1818. L'effectif était porté à 240.000 hommes, distribués en six contingents de 40.000 hommes chacun. Les contingents étaient formés par des engagements volontaires et par le tirage au sort des jeunes gens âgés de vingt ans, pour compléter ce que les engagements volontaires n'avaient pas donné. On admettait le remplacement. La durée du service était de six ans. Il y avait des cas d'exemption qui ont subsisté, en principe du moins, jusqu'à la loi de 1889. Les deux tiers des avancements étaient accordés à l'ancienneté. « Il faut, disait le roi, que chaque soldat porte dans sa giberne le bâton de maréchal de France. » — Cette loi donna une armée solide qui permit à la France de figurer avec honneur dans les questions européennes. Elle a servi de base au recrutement jusqu'en 1872 (1).

La loi Gouvion-Saint-Cyr rétablit la conscription avec la forme du tirage au sort.

M. le *duc de Blacas*, représentant de la France à Rome, avait signé avec le Saint-Siège un nouveau concordat qui reproduisait celui de Léon X et de François Ier et rejetait les articles organiques (11 juin 1817); mais la chambre des députés refusa son approbation et l'on revint à celui de 1801. Le roi se contenta d'augmenter le nombre des évêchés.

10. Evacuation du territoire (9 oct. 1818). — Démission de Richelieu (18 déc.). — Cependant une question préoccupait les esprits; c'était l'évacuation du territoire français par les troupes étrangères. Richelieu la négocia habilement, et les souverains alliés réunis, en congrès à Aix-la-Chapelle, décidèrent qu'elle serait effectuée le 30 no-

L'évacuation du territoire marque les heureux effets de la politique du duc de Richelieu et de son entente avec la chambre.

(1) Il y avait encore quatre régiments suisses et la légion Hohenlohe levée par Napoléon pendant les Cent-Jours. Ils subsistèrent jusqu'en 1832. En 1824, on porta le contingent annuel à 60.000 hommes et la durée du service à 8 ans, en 1832, le contingent à 80.000 et le service à 7 ans.

vembre (9 oct. 1818). L'indemnité était réduite à une rente de 12.400.000 francs inscrits sur le grand livre de la dette publique. « J'ai assez vécu, écrivit Louis XVIII à son ministre, puisque j'ai vu la France libre et le drapeau français flotter sur toutes les villes de France. » — Le *baron de Vitrolles* avait rédigé une note secrète et imprudente, qui représentait aux princes étrangers la présence de leurs troupes comme encore nécessaire au maintien du bon ordre. On affecta d'y voir l'inspiration du comte d'Artois; mais l'auteur en fut hautement blâmé, il fut privé de ses titres de ministre d'état et de membre du conseil privé.

Les élections amenèrent à la chambre vingt-cinq nouveaux membres du parti libéral, parmi lesquels *Lafayette*, *Benjamin Constant* et *Manuel*. Le duc de Richelieu, à qui la libération du territoire aurait dû gagner l'estime et la confiance universelles, se vit en butte à d'incessantes attaques. Peu fait pour les luttes parlementaires, il donna sa démission (18 déc.). Sa fortune peu considérable ne paraissait pas en rapport avec sa haute position. Les chambres lui votèrent une pension de 50.000 francs; mais il ne voulut pas en bénéficier, et l'abandonna aux hospices de Bordeaux.

Après les élections de 1818, le roi accentue sa politique dans sens libéral, et forme le cabinet Dessoles-Decazes.

11. Ministère Dessoles-Decazes (21 déc. 1818). — Le nouveau ministère eut pour président le *général Dessoles*, qui reçut le portefeuille des affaires étrangères; Decazes fut ministre de l'intérieur. Ses autres collègues furent *de Serres* à la justice, le *baron Louis* aux finances, *Portal* à la marine, *Gouvion-Saint-Cyr* à la guerre. Le véritable inspirateur de la politique nouvelle fut Decazes. Elle consistait à tenir l'équilibre entre les différents partis, par des répressions exercées contre les royalistes et par des concessions faites aux libéraux. C'est le système que l'on a justement appelé *le jeu de la bascule*. Très en faveur auprès du roi, cette politique rencontrait beaucoup d'hostilité à la chambre des pairs; celle-ci avait mal accueilli un projet de réforme électorale présenté par *Barthélemy*. Pour déplacer la majorité

en sa faveur, le ministère fit nommer par le roi soixante-un pairs nouveaux, choisis presque tous parmi les pairs qui avaient siégé pendant les Cent Jours (5 mars 1819). — M. de Serres proposa ensuite et fit adopter une loi sur la presse ; elle supprimait la censure, établissait le cautionnement, soumettait les délits à l'appréciation du jury, et permettait la preuve des faits poursuivis comme diffamatoires, lorsqu'ils s'adressaient à des agents de l'autorité. Les adversaires du ministère la mirent aussitôt à profit. De Villèle, Chateaubriand, de Bonald, l'attaquèrent dans le *Conservateur;* Benjamin Constant et ses amis, dans *la Minerve*, tandis que *le Modérateur*, *le Publiciste*, *le Spectateur*, travaillaient à le défendre. Mais les élections de 1819 furent un véritable triomphe pour les libéraux ; sur cinquante-quatre députés à élire, ils firent passer trente-cinq de leurs candidats. — Le département de l'Isère nomma l'*abbé Grégoire*, ancien conventionnel qui avait provoqué la mise en accusation de Louis XVI, et s'était publiquement associé au vote régicide auquel une absence momentanée ne lui avait pas permis de prendre part. Son élection fut annulée pour défaut de domicile ; mais elle n'en était pas moins significative (1).

Les progrès constants du parti libéral auraient amené un changement de politique, même sans l'assassinat du duc de Berry.

12. Ministère Decazes. — Assassinat du duc de Berry (13 févr. 1820). — Louis XVIII effrayé résolut de réagir contre le mouvement qui menaçait l'existence même de la monarchie. Le ministre de l'intérieur entra dans les vues du souverain, et le meilleur moyen leur parut être une nouvelle loi électorale. Dessoles, le baron Louis et Gouvion-Saint-Cyr étaient d'un avis opposé ; ils donnèrent leur démission. Decazes devint président du conseil ; il remplaça les ministres démissionnaires par *Pasquier* aux affaires étrangères, *Roy* aux finances, le *général de Latour-Mau-*

(1) Est-il besoin de faire remarquer la progression ascendante des succès obtenus par les ennemis de la monarchie ? En 1817, ils ont vingt candidats nommés ; ils en ont vingt-cinq en 1818, et trente-cinq en 1819.

bourg à la guerre (19 nov.). Le ministère ainsi constitué, songeait à présenter aux chambres la nouvelle loi électorale déjà préparée, lorsqu'un horrible attentat vint frapper la famille royale.

Dans la soirée du 13 février 1820, le duc de Berry était sorti de l'Opéra pour accompagner la duchesse à sa voiture; au moment où il allait la quitter, un fanatique, du nom de *Louvel*, le frappa d'un coup de poignard. Le malheureux prince expira peu d'heures après, fortifié par les secours de la religion, entouré de tous les membres de la famille royale, et pardonnant à son meurtrier. Louvel fut condamné à mort par la chambre des pairs. Son intention en frappant le duc de Berry avait été, déclara-t-il, de tarir le sang des Bourbons jusque dans sa source (2) ; il monta sur l'échafaud sans donner le moindre signe de repentir. On ne lui découvrit aucun complice.

Il y eut dans le parti ultra-royaliste une explosion de colère contre Decazes. Le poignard qui a frappé le duc de Berry est une idée libérale, disait Charles Nodier. La duchesse, en voyant entrer le comte Decazes dans la chambre mortuaire avait exprimé avec une grande vivacité le sentiment d'horreur qu'elle éprouva; le lendemain, le député *Clausel de Coussergues* accusa, en pleine tribune, les ministres de complicité avec Louvel. L'accusation fut repoussée, mais le roi dut demander à Decazes sa démission (20 févr.). Il le créa duc et le nomma ambassadeur à Londres.

La mort du duc de Berry arrêta les essais de politique libérale, et amena de nouveau la réaction.

13. Second ministère de Richelieu (20 févr. 1820-14 déc. 1821.) — Le duc de Richelieu fut appelé une seconde fois à la direction des affaires. Il fut nommé ministre secrétaire d'Etat sans portefeuille, avec la présidence du conseil ; *le comte Siméon* remplaça Decazes à l'intérieur ;

(2) Le duc d'Angoulême n'avait pas d'enfants, la duchesse de Berry était enceinte ; elle donna naissance le 29 septembre suivant à Henri-Dieudonné duc de Bordeaux, à qui une souscription nationale offrit le château de Chambord.

l'ancien ministère fut maintenu sans autre changement. Tous les ministres étaient d'accord sur la nécessité de se rapprocher des royalistes.

Ils présentèrent d'abord deux lois d'exception. L'une suspendait la liberté individuelle pour ceux qui seraient accusés de crimes contre les personnes des princes ou contre la sûreté de l'Etat ; l'autre soumettait les journaux à l'obligation d'obtenir l'autorisation du roi et à la censure préalable. Elles furent adoptées l'une et l'autre après de vives discussions et à une faible majorité.

La lutte fut plus vive sur la nouvelle loi électorale. Violemment attaquée par Royer-Collard, Benjamin Constant, Manuel, La Fayette, le général Foy, elle fut soutenue avec non moins de vigoureuse énergie par de Villèle, de La Bourdonnaye, Pasquier; de Serres, qui avait complètement rompu avec les doctrinaires, surmonta les premières atteintes d'une maladie mortelle, et concourut au succès par l'appui de son incomparable éloquence. La loi fut votée à la Chambre des députés par 154 voix contre 93 (12 juin), et à celle des pairs par 141 voix contre 57 (28 juin). Elle établissait deux collèges électoraux : *les collèges d'arrondissement*, composés d'électeurs qui payaient de 300 à 1.000 francs de contributions directes, nommaient 258 députés ; *les collèges de département*, composés d'électeurs qui payaient au moins 1.000 francs de contributions directes, nommaient 172 députés ; de plus ils votaient avec les électeurs d'arrondissement pour la nomination des 258 premiers députés. D'où le nom de **loi du double vote**.

Les ultra-royalistes profitent des affaires d'Espagne pour obliger Richelieu à se retirer.

14. Chute du second ministère de Richelieu (14 déc. 1821). — Les élections partielles qui eurent lieu au commencement de novembre 1820, réussirent au delà des espérances royalistes. Sur 226 députés à élire, les partisans de l'opposition ne purent en faire nommer qu'une trentaine. La droite obtenait une majorité prépondérante ; trois de ses membres, de Villèle, de Corbière et Lainé, entrèrent au



conseil avec le titre de ministre sans portefeuille (19 déc.). Mais leur parti, dirigé principalement par M. de La Bourdonnaye et le général Donnadieu, qui ne cessaient de reprocher au duc de Richelieu ce qu'ils appelaient ses faiblesses à l'égard de la révolution, leur imposa bientôt leur démission. Les élections de 1821 furent encore plus favorables au parti royaliste ; elles lui donnèrent 350 députés contre 80 opposants (1). Mais, toujours mécontent du duc de Richelieu, il résolut de le renverser ; les événements extérieurs lui en fournirent l'occasion.

On était au moment des troubles d'Italie et d'Espagne. Les ministres étaient partisans d'une politique de non-intervention. Les membres de la droite, sans vouloir la guerre, auraient désiré une attitude plus accentuée. En réponse au discours du trône, ils s'entendirent avec ceux de la gauche pour voter une adresse dans laquelle ils se félicitaient du maintien de la paix, « dans la juste confiance, ajoutaient-ils, qu'une paix si précieuse n'était pas achetée par des sacrifices incompatibles avec l'honneur de la nation et la dignité de la couronne » (25 nov.). Justement offensé de ce passage injurieux, le roi refusa d'entendre la lecture de l'adresse (30 nov.) ; mais le ministère dut se retirer.

Le roi Louis XVIII est obligé de subir la politique ultra-royaliste qu'il avait toujours détestée. Le public attribue l'activité de la réaction à la « Congrégation ».

15. Ministère de Villèle (1821-1828). — La Congrégation. — Une ordonnance royale, publiée dans le *Moniteur* du 15 décembre, faisait connaître la formation du nouveau ministère. De Villèle était nommé aux finances, *de Corbière* à l'intérieur, *Mathieu de Montmorency* aux affaires étrangères, *de Peyronnet* à la justice, *le maréchal Victor*, duc de Bellune, à la guerre, le *marquis de Clermont-Tonnerre* à la marine. M. de Villèle reçut peu après

(1) « Nous voilà, dit le roi, dans la situation de ce pauvre cavalier qui n'avait pas assez de force pour monter sur son cheval il pria saint Georges avec tant de ferveur que le saint lui en donna plus qu'il ne fallait et qu'il tomba de l'autre côté. »

le titre de président du conseil ; son ministère devait durer près de sept ans.

Alors la réaction reprit avec d'autant plus d'énergie qu'on prévoyait l'avènement prochain du comte d'Artois, hostile à la politique de son frère. Les ennemis de la monarchie et de la religion eurent vite fait de persuader au public que la conduite du cabinet de Villèle n'était que le commencement d'exécution d'un complot. Ils désignaient aussi l'auteur de cette conspiration, dont le but final était de soumettre la France, au comte d'Artois et aux jésuites : c'était l'œuvre de la congrégation.

Aux premiers jours de calme religieux, des prêtres zélés s'étaient réunis, en effet, sous le nom de MISSIONNAIRES DE FRANCE, pour faire revivre l'esprit de foi au milieu des populations ignorantes de leur religion. Les Jésuites, rétablis en 1814 par PIE VII, et revenus en France sous le nom de PÈRES DE LA FOI, secondèrent cette œuvre de régénération religieuse, principalement par le moyen d'associations pieuses. Dès 1801, le *P. Delpuits*, ancien jésuite et chanoine de Paris, avait fondé une congrégation d'hommes, qui fut bénie par Pie VII en 1804. A la mort de son fondateur, arrivée en 1811, elle passa sous la direction de *l'abbé Le Gris-Duval*. De 1814 à 1828, elle eut pour directeur le P. RONSIN. Ce fut son plus beau temps ; elle compta jusqu'à 800 membres.

On s'y occupait d'exercices de piété et d'œuvres charitables (1). Mais les libéraux, jaloux de l'appui que la religion pouvait fournir à la monarchie, profitèrent d'imprudences isolées qu'ils exagérèrent, dénaturèrent et généralisèrent en même temps. Les congréganistes furent représentés comme travaillant sourdement à dominer la société, à tout soumettre au joug des Jésuites. Le peuple crut aux accusations ; il crut à des périls imaginaires, et ne désigna plus

(1) Comme cela s'est toujours pratiqué et se pratique encore dans les réunions des anciens élèves des jésuites.



le ministère que sous le nom de ministère de la congrégation.

C'est à la fin du règne de Louis XVIII que le carbonarisme se développe en France.

16. Sociétés secrètes. Carbonarisme. — A côté de ces associations il s'en formait de moins inoffensives sous l'action du CARBONARISME. Ce nom vient de l'Italie; il remonte au temps où *les Guelfes* s'assemblaient dans des cabanes de charbonniers pour conspirer contre *les Gibelins*. D'où le nom de CARBONARI qui passa bientôt aux réunions occultes de conspirateurs. Au début du XIX[e] siècle, les carbonari se répandirent rapidement en Italie et pénétrèrent en France.

Un conseil suprême ou HAUTE VENTE, dont les membres avaient seuls le secret de l'organisation, envoyait des ordres aux **ventes centrales**, qui à leur tour les transmettaient aux **ventes particulières** placées sous leur direction. Les ventes inférieures étaient inconnues les unes aux autres. Chaque membre était tenu de garder le secret sous peine de mort, d'avoir un fusil avec vingt-cinq cartouches et d'obéir aveuglément à des chefs inconnus. C'était dans la franc-maçonnerie que le carbonarisme recrutait ses adeptes.

17. Conspirations. — La France se trouva bientôt couverte d'un réseau à la trame invisible et serrée, et des complots éclatèrent en plusieurs endroits.

Des officiers mécontents, parmi lesquels on remarquait *le colonel Méziau* et *le capitaine Nantil*, se réunissaient chez un colonel à demi-solde nommé *Sauzet*. Ils devaient provoquer, le 19 août 1820, une insurrection militaire à laquelle auraient répondu des soulèvements dans Amiens, Cambrai et autres villes. La police fut prévenue, et le complot avorta.

Cependant une vaste conspiration avait été organisée dans l'armée, pour les premiers jours de l'année 1822, par le conseil suprême dont faisaient partie La Fayette, Manuel, d'Argenson, Dupont de l'Eure. Le 1[er] janvier, elle reçut un commencement d'exécution à Belfort, mais la police, avertie,

sut l'arrêter. — A Toulon, *le capitaine Valée*, convaincu de complot, fut condamné et exécuté (12 juin 1822). — A la Rochelle, 4 sergents du 45e de ligne, *Bories*, *Goubin*, *Pommiers*, *Raoulx*, avaient préparé une révolte. Ils furent arrêtés, condamnés à mort et exécutés en place de Grève (21 sept. 1822). Leur procès dévoila les trames mystérieuses du carbonarisme. — A Colmar, *le lieutenant-colonel Caron* essaya d'entraîner ses soldats aux cris de *Vive Napoléon II!* Il est fusillé à Strasbourg. A Saumur, *le général Berton* ne réussit pas mieux. Après avoir pris Thouars, il est fait prisonnier et conduit à Poitiers, où on l'exécute (6 oct.).

18. La Chambre retrouvée. Septennalité. — Les sociétés secrètes voyaient donc leurs tentatives partout réprimées, à l'intérieur du pays et chez les autres nations. Un conseil tenu à Paris, fin novembre 1822, décida de renoncer à des tentatives infructueuses qui n'avaient pas d'autres résultats que de sacrifier des vies humaines ; les associations carbonaristes furent dissoutes.

Le succès de l'expédition d'Espagne encourage la Chambre à poursuivre la politique ultra-royaliste.

L'heureux succès de l'expédition d'Espagne vint fortifier le ministère. Il en profita pour poursuivre sa politique de réaction. Il supprima la faculté de droit de Grenoble et l'école normale supérieure, qui avaient manifesté un esprit trop prononcé d'opposition ; le 24 décembre 1823, il fit prononcer la dissolution de la Chambre. Les élections qui eurent lieu en mars 1824 furent un véritable triomphe ; sur 430 députés, la gauche n'eut que 17 membres. Ce fut la CHAMBRE RETROUVÉE. M. de Villèle, pour assurer la stabilité du gouvernement, fit voter **la loi de la septennalité**, qui portait la durée du mandat législatif à 7 ans, au bout desquels la Chambre devait se renouveler intégralement (8 juin 1824).

Un projet de loi pour la conversion des rentes 5 o/o en rentes 3 o/o, adopté par la chambre des députés (5 mai), fut repoussé par celle des pairs (3 juin). Le vicomte de Chateaubriand, ministre des affaires étrangères, n'avait pas défendu

le projet devant la chambre haute ; M. de Villèle le renvoya du ministère. Pour se venger, il prit rang dans l'opposition et se mit à faire au gouvernement une guerre sans merci dans le *Journal des Débats*. Une loi du 2 juin modifia celle du 10 mars 1818 sur le recrutement, en portant le contingent annuel à 60.000 hommes. On rétablit la censure contre les journaux (15 août). Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, que ses conférences pour la *Défense du christianisme* avaient rendu célèbre, fut nommé *au ministère des affaires ecclésiastiques*, récemment créé, et à celui de l'instruction publique.

Le roi meurt peu après cette session. Il faut lui attribuer les bienfaits de son règne.

19. Mort de Louis XVIII (16 sept. 1824). — Louis XVIII souffrait depuis longtemps de précoces infirmités et voyait à la fin sa santé décliner rapidement. Il était manifeste à tous que le terme de sa vie approchait, et lui-même ne se faisait pas illusion. Cependant le 25 août, jour de sa fête, il voulut paraître aux réceptions officielles. « Un roi de France meurt, dit-il, mais il ne doit pas être malade. » Toutefois le mal ne tarda pas à triompher de ses forces. Il reçut les derniers secours de la religion, fit ses adieux à son frère et bénit le jeune duc de Bordeaux en prononçant ces paroles émues : « Que Charles X ménage bien la couronne de cet enfant ! » Enfin il expira le 16 septembre 1824, dans la 69e année de son âge.

Jamais souverain peut-être ne s'était trouvé aux prises avec des difficultés comparables à celles que rencontra Louis XVIII à son second avènement. C'est une justice à lui rendre qu'il sut prudemment les surmonter ou les éviter, en maintenant avec dignité l'honneur de la France. Au surplus, sous lui notre pays se releva des plus terribles desastres ; il retrouva la force, la prospérité et même la gloire militaire ; au contraire, la plupart des fautes politiques de son règne furent commises sans lui, et même malgré lui. A sa mort, le pouvoir raffermi passa sans trouble sur la tête de son successeur.

20. Mesures économiques. Système protecteur. — La situation financière de la France, si gravement compromise par les désastres de 1814 et de 1815, se releva promptement sous la Restauration. L'agriculture, le commerce et l'industrie reçurent d'utiles encouragements et devinrent prospères.

Les chambres de la Restauration se prononcèrent pour le système protecteur, en faveur des grands propriétaires et des industriels.

Louis XVIII avait décrété que tous les quatre ans il y aurait à Paris une exposition des produits nationaux. La première du règne eut lieu en 1819 ; depuis elles se sont succédé et ont pris dans la suite de plus considérables développements. On établit en 1816 *les premières caisses d'épargne* en faveur des ouvriers. Mais la mesure la plus importante fut le SYSTÈME PROTECTEUR établi en faveur des grands agriculteurs et des industriels français.

Les propriétaires français demandèrent au gouvernement de les défendre contre l'envahissement des céréales venues du dehors. Une première loi imposa les blés étrangers d'un droit de 0 fr. 50 sur 100 kilog., à leur entrée dans le pays (25 avril 1816). Une seconde loi établit **l'échelle mobile** qui augmentait ou diminuait le droit d'importation, suivant que la récolte avait été abondante ou mauvaise (16 juillet 1819). Les départements furent divisés en trois classes déterminées par le prix moyen du blé, et le prix d'importation augmentait, pour chaque classe, en proportion de la diminution du prix moyen. L'exportation était, à son tour, soumise *à une échelle mobile* qui augmentait avec le prix du blé. Si l'hectolitre valait 25 fr., le droit d'exportation était de 0 fr. 25 ; à 26 fr., il était de 2 fr., et il augmentait de 2 fr. à chaque hausse nouvelle d'un franc. — L'industrie aussi demandait à être protégée. On imposa les produits étrangers, sucres, cuirs, soieries, cachemires, tissus de différentes sortes, etc. Les fers furent soumis à un droit d'entrée qui alla jusqu'à 120 pour cent.

Les partisans du **libre échange** ont blâmé ces entraves apportées aux marchés internationaux, et dont le résultat

immédiat est de faire renchérir le prix du pain et les denrées de première nécessité. Il est vrai que la Restauration ne fit que suivre l'exemple des autres pays, que se conformer aux vœux de la population agricole et industrielle, que répondre au besoin de la situation présente. Le blocus continental avait accumulé les produits industriels sur le territoire anglais; après la conclusion de la paix, ils auraient été introduits en France avec une abondance et un bon marché qui auraient étouffé notre industrie, si elle n'avait pas été soutenue par une protection efficace.

IIe LEÇON

RÈGNE DE CHARLES X (16 SEPTEMBRE 1824-29 JUILLET 1830.)

Sommaire. — 1. La mort de Louis XVIII n'amena aucun changement dans la politique générale. Son frère et son successeur, Charles X, accorda toute sa confiance au cabinet de Villèle, qui occupa le pouvoir jusqu'au 4 janvier 1828. Il proposa aux Chambres la loi d'indemnité qui donnait un milliard aux émigrés dépossédés par la révolution, puis toute une série de mesures malheureuses ou inopportunes, et surtout la loi répressive de la presse, appelée par dérision loi de « justice et d'amour ».

2. Un violent mécontentement éclata dans le pays et se manifesta bruyamment aux obsèques du général Foy, à l'occasion du jubilé de 1826, le jour où les pairs refusèrent de voter le droit d'aînesse. Ce mécontentement gagna aussi les grands corps de l'Etat : l'Académie française, après la loi sur la presse; la Chambre des pairs, après l'enterrement du duc de la Rochefoucauld; la Chambre des députés, où Royer-Collard et son parti, « le parti de la défection », formaient l'appoint d'une majorité hostile à de Villèle.

3. Après avoir inutilement essayé de la dissolution et des « fournées de pairs », de Villèle se retira et fit place à Martignac, qui forma un cabinet royaliste libéral, semblable à celui de Decazes (4 janvier 1828-4 août 1829). Mais, obligé de s'appuyer sur la gauche, il commit la faute de publier les ordonnances du 16 juin, qui furent immédiatement suivies de l'expulsion des jésuites de leurs collèges.

4. Il se trouva dès lors privé de l'appui du roi et de la majorité précaire qu'il avait obtenue à la Chambre. Il offrit sa démission, et céda la place au cabinet ultra-royaliste présidé par le prince Jules de Polignac.

5. La Chambre vota aussitôt par 221 voix une adresse de défiance; elle fut dissoute le 17 mai 1830; mais l'opposition revint renforcée le 3 juillet. Abusant alors du droit que lui donnait l'article XIV de la charte, le roi prononça de nouveau la dissolution, et suspendit la liberté de la presse par les ordonnances du 26 juillet 1830.

Le peuple de Paris répondit par l'insurrection des 27, 28 et 29 juillet 1830, qui amena la chute de Charles X. Le gouvernement provisoire appela Louis-Philippe, duc d'Orléans, à la lieutenance générale du royaume.

Le nouveau roi conserve le cabinet de Villèle. Il inspire des craintes par son désir d'intervenir sans cesse dans les intérêts de la religion.

1. Avènement de Charles X. — Louis XVIII eut pour successeur son frère, le comte d'Artois, qui prit le nom de CHARLES X. Le nouveau roi, âgé de 67 ans, était né le 9 octobre 1757. Il avait épousé MARIE-THÉRÈSE DE SAVOIE, qui mourut en Angleterre en 1803, après lui avoir donné deux fils, LE DUC D'ANGOULÊME et LE DUC DE BERRY. Parti pour l'émigration après la prise de la Bastille, il rentra en France à la chute de Napoléon, et vint prendre le titre de lieutenant-général du royaume au nom de son frère Depuis quelque temps, la santé affaiblie de Louis XVIII lui avait donné une grande influence dans la direction des affaires; il conserva le ministère de Villèle, et la transmission du pouvoir eut lieu sans secousses, fait qui ne s'est pas reproduit durant un siècle.

L'air affable de Charles X, des mots heureux qu'il savait dire à l'occasion, des mesures empreintes du désir de faire le bien, lui valurent d'abord une certaine popularité. Des grâces accordées, la censure abolie comme don de joyeux avènement, vinrent ajouter à la joie populaire. D'unanimes applaudissements accueillirent ses paroles à l'ouverture des chambres, lorsqu'il promit de travailler de tout son pouvoir à consolider la charte. — Le nouveau règne était inauguré sous d'heureux auspices.

Mais, à l'ouverture de la session, le roi annonça aussi aux chambres « qu'il leur ferait proposer successivement les améliorations réclamées par les intérêts sacrés de la religion ». Les amis de la religion et de la monarchie craignaient fort cette intervention maladroite dont l'effet le plus clair était de confondre sans cesse, à la grande joie des adversaires de l'Eglise, la cause du roi et celle de la religion, « le trône et l'autel », comme on disait alors. Le roi fit aussi proroger la session pour convoquer le parlement à la cérémonie de son sacre. Les infirmités de Louis XVIII et les embarras de toute sorte qui avaient suivi son entrée en France l'avaient empêché de songer à cette cérémonie.

Charles X voulut ajouter à son pouvoir le caractère de l'onction religieuse, en même temps que rattacher le présent au passé par un lien plus fort et plus étroit. Le 29 mai, les pairs et les députés se rendirent à Reims, où l'archevêque successeur de saint Remi sacra le successeur de Clovis. Le roi jura sur les saints Evangiles de maintenir la charte et de rendre bonne justice à tous les Français. Une amnistie générale vint inviter tout le monde à la joie de la fête. Lamartine et Victor Hugo célébrèrent cet événement en vers magnifiques; mais Béranger, le poète populaire, le tourna en ridicule dans sa chanson du *Sacre de Charles le Simple*.

Malgré son âge et les difficultés de la situation, Charles X se fait sacrer à Reims. On y voit la preuve de son désir de retourner au passé.

Beaucoup y virent aussi la preuve que le roi avait bien l'intention de rétablir le régime passé, et de régner sans la charte.

2. La loi de l'indemnité (mars 1825). — Des mesures plus ou moins justifiées ne tardèrent pas à compromettre la popularité des premiers jours. Le grief d'abord invoqué fut une ordonnance royale du 2 décembre 1824 qui mettait à la retraite 150 officiers généraux de la république et de l'empire. Ils étaient âgés et peu propres au service actif; le tableau en avait été dressé sous le règne précédent. Mais l'opposition jugea l'occasion favorable; elle ne manqua pas d'en profiter.

Le ministère de Villèle, au lieu de ménager l'opinion, l'émeut par une série de mesures justifiables, mais inopportunes.

Une discussion plus vive passionna bientôt l'opinion. Il s'agissait du projet d'indemniser les émigrés qui n'avaient pas recouvré leurs biens. C'était un acte de justice et de bonne politique. Il répondait à des droits légitimes, réparait des injustices incontestables et faisait disparaître des germes puissants de division. Le projet fut présenté aux chambres en janvier 1825; il demandait l'inscription de 30 millions de rentes à 3 pour cent au capital d'un milliard. La droite et la gauche l'attaquèrent avec vivacité : la droite, parce qu'il consacrait des acquisitions pour elle fondamentalement illégitimes; la gauche, parce qu'elle regardait les con-

La loi d'indemnité eut un heureux effet pour les propriétaires de biens nationaux.

fiscations comme légitimes. La loi, cependant, fut votée à une assez grande majorité par l'une et l'autre chambre. Les possesseurs des biens dits nationaux furent rassurés, et leurs propriétés acquirent une plus-value considérable. Des abus se glissèrent dans les répartitions, c'était inévitable ; mais l'effet général n'en fut pas moins excellent (1).

La loi du sacrilège était inopportune et impopulaire.

3. La loi du sacrilège (avr. 1825). — Le ministère fut moins bien inspiré en proposant la loi dite **du sacrilège**. Elle portait la peine des parricides contre les profanateurs des hosties consacrées, et punissait de mort la profanation des vases sacrés, ainsi que les vols commis la nuit avec effraction dans une église consacrée au culte catholique. Combattue à la chambre des pairs par Chateaubriand, à celle des députés par Royer-Collard, elle fut votée, mais ne fut jamais appliquée.

Vers le même temps, les chambres avaient adopté une loi qui attribuait au roi le droit d'autoriser par ordonnance les couvents d'hommes ou de femmes appartenant à des congrégations reconnues, et leur réservait à elles-mêmes celui d'autoriser par une loi les congrégations nouvelles (fév. 1825).

Le résultat de cette politique maladroite fut un mécontentement public qui éclata violemment à Paris dans une foule d'occasions.

4. Mécontentement public. — Le droit d'aînesse (1826). — Le résultat de cette politique pressée et maladroite fut bien celui qu'avaient prévu les amis sincères de la monarchie. Le mécontentement du public, entretenu avec

(1) Un point à remarquer, c'est que les principaux représentants du parti libéral furent les plus favorisés dans la répartition d'indemnités qu'ils avaient prétendu combattre comme injustes *de la Rochefoucauld-Liancourt* reçut 1.400.000 fr. ; *de Choiseul*, 1.100.000 fr. ; LA FAYETTE, plus de 450.000 fr. LE DUC D'ORLÉANS obtint 14 millions. La loi distinguait les biens acquis antérieurement au 12 germinal an III, qu'elle évaluait à 608 millions, et ceux achetés postérieurement, évalués à 650 millions, en tout 1.258 millions, dont 987 restaient à payer. Antérieurement à germinal an III, les communes étaient chargées seules de la vente des biens nationaux, et il était impossible de savoir exactement à quel prix elles s'en étaient défait. Or, le prix d'achat servait de base aux indemnités.

soin par les adversaires irréconciliables du régime, devint si vif qu'on ne perdit aucune occasion à Paris de le manifester publiquement et bruyamment. Les obsèques de Talma, celles du pauvre comédien Philippe, furent ainsi l'objet d'ovations enthousiastes, parce que la police avait voulu les faire enterrer de nuit comme excommuniés.

Le GÉNÉRAL FOY, l'un des plus ardents adversaires du ministère et de la monarchie, mourut vers la fin de l'année (1825). Ses obsèques donnèrent lieu à une grande manifestation libérale. On évalue à plus de 100.000 le nombre des personnes qui assistèrent à ses funérailles. Casimir Périer rappela sur sa tombe qu'il laissait une veuve et cinq enfants sans fortune ; une souscription fut aussitôt ouverte et produisit en quelques jours un million (1).

Mais l'agitation redoubla au moment de la discussion du droit d'aînesse. Il ne s'agissait pas de rétablir l'ancien droit, mais d'assurer à l'aîné, outre sa part, la quotité dont dispose toujours le père d'après le code, et encore pour les seules successions qui auraient payé 300 francs d'impôt foncier. La loi avait pour but de prévenir le morcellement excessif des propriétés ; elle était favorable à la conservation des familles ; mais elle allait contre l'esprit du temps, elle avait le tort de ne s'adresser qu'à une catégorie restreinte de familles. Elle échoua devant la chambre des pairs (8 avr.). Le peuple de Paris illumina comme à la nouvelle d'un triomphe. — M. de Villèle était personnellement opposé au projet, dont il prévoyait l'échec ; mais il avait cédé au désir du roi. Le vote de la chambre héréditaire n'en atteignait pas moins son autorité.

5. Attaques des journaux. — Jubilé de 1826. — L'abolition de la censure avait rendu aux journaux une liberté dont la plupart usèrent pour attaquer la politique du

(1) Laffite souscrivit pour 50.000 francs, et le duc d'Orléans pour 10.000 francs.



A l'occasion du jubilé de 1826, l'opposition redouble d'attaques contre la congrégation.

cabinet et l'union du *trône et de l'autel*, comme on disait alors. *Le Constitutionnel* et *le Courrier français*, qui se faisaient remarquer par la violence particulière de leurs critiques, furent traduits en justice ; mais le tribunal les acquitta, « parce qu'ils ne combattaient pas la religion, mais les abus, disaient les juges, et que leurs articles les plus violents étaient provoqués par des congrégations religieuses non reconnues par l'état, et dont les doctrines étaient de nature à mettre en péril les libertés civiles et religieuses de la France ».

Encouragés par l'assurance de l'impunité, les libéraux redoublèrent d'audace. Le roi, la famille royale, les grands corps de l'état assistèrent officiellement aux processions publiques qui furent faites à l'occasion du jubilé. On prit prétexte de ces actes de religion pour crier contre le *parti prêtre*, pour renouveler et grossir encore les accusations calomnieuses contre la congrégation et les jésuites ; on multiplia les éditions de Voltaire, on joua le *Tartufe* de Molière, on redit partout les chansons de Béranger. L'impiété devint un système d'opposition ; elle servit de signe de ralliement contre le gouvernement.

La publication du *Mémoire à consulter* accroît encore l'agitation antireligieuse.

6. Mémoire du comte de Montlosier (1826). — Un ancien émigré, le COMTE DE MONTLOSIER, gallican et janséniste, fit paraître un écrit qui avait pour titre : **Mémoire à consulter sur un système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône.** Il y dénonçait la congrégation et les jésuites. Bientôt après il porta devant la cour royale de Paris un acte formel d'accusation contre la *Société de Jésus*. Le tribunal se déclara incompétent, mais en proclamant les principes de la société « incompatibles avec l'indépendance de tout gouvernement ».

Pour ne pas s'arrêter à ces débuts, l'accusateur des jésuites présenta une pétition à la chambre des pairs. Mgr Frayssinous, au cours de la discussion, reconnut sans peine l'existence d'une congrégation de laïques pieux qui

s'occupaient de bonnes œuvres; il avoua aussi facilement que les jésuites, appelés par les évêques, avaient la direction de sept établissements. La presse libérale n'en persista pas moins à dénoncer partout le complot occulte et formidable dont la France était menacée.

La loi « de justice et d'amour » fait perdre au cabinet l'appui de la chambre des pairs.

7. Loi sur la presse. Licenciement de la garde nationale (30 avr. 1827). — Les articles violents des journaux décidèrent le ministère à proposer une loi rigoureuse sur la presse. Les écrits de vingt pages et au-dessus devaient être déposés cinq jours, ceux de moins de vingt pages dix jours avant leur publication; à défaut de cette formalité, l'édition était supprimée, et l'éditeur condamné à 3.000 francs d'amende. Les délits d'offense étaient punis d'une amende qui pouvait varier de 2.000 à 20.000 francs. Les imprimeurs étaient déclarés responsables de tout écrit qui sortait de leurs presses; les propriétaires de journaux, de tout article de leur journal; ils ne pouvaient être plus de cinq propriétaires pour le même journal.

Les sévérités exagérées du projet ministériel soulevèrent les plus ardentes oppositions. On l'appela ironiquement **la loi de justice et d'amour**; Chateaubriand le qualifia de *loi vandale*. Il fut cependant adopté par la chambre des députés à la suite d'orageux débats (12 mars 1827). Mais à la chambre des pairs l'opposition se manifesta dès les premiers jours avec tant de violence, que *M. de Peyronnet*, auteur du projet, jugea opportun de le retirer (17 avr.). Le peuple de Paris fit éclater sa joie par une nouvelle illumination. L'Académie avait adressé une supplique au roi qui refusa de la recevoir; trois des signataires, *Lacretelle*, censeur dramatique; *Villemain*, maître des requêtes; *Michaud*, lecteur du roi, perdirent leurs charges.

L'enterrement du duc de Larochefoucauld donne lieu à des scènes qui achèvent cette séparation.

Durant ces discussions d'où le ministère sortit amoindri, il se produisit un incident regrettable. Le *duc de Larochefoucault-Liancourt*, membre de l'opposition dans la chambre des pairs, mourut à Paris, à l'âge de 84 ans. Les élèves de

l'*Ecole des Arts et Métiers*, fondée par lui à Châlons, voulurent porter son cercueil à l'église. La police s'y opposa dans la crainte d'une manifestation ; il en résulta une rixe, au cours de laquelle le cercueil tomba et fut à demi brisé. La chambre des pairs protesta contre cette intervention de la police.

Le 29 avril, Charles X passa en revue la garde nationale de Paris. Aux cris de : « Vive le roi ! » se mêlèrent les cris de : « Vive la charte ! A bas les ministres ! A bas de Villèle ! A bas les Jésuites ! » « Je suis venu recevoir des hommages, et non pas des leçons, » répondit le roi. Le lendemain, une ordonnance licenciait la garde nationale.

La chambre est dissoute, mais l'opposition revient renforcée et force de Villèle à se retirer.

8. Nouvelles élections (27 sept. 1827). — Au terme de la session législative, le ministère rétablit la censure (24 juin); mais cette mesure ne pouvait diminuer l'opposition qui lui était faite aux deux chambres. Dans l'intention d'assurer plus fermement son autorité, de Villèle fit signer par Charles X l'ordonnance du 5 novembre qui nommait soixante-seize pairs nouveaux, choisis parmi les partisans avoués du gouvernement, et prononçait la dissolution de la chambre des députés, en fixant les élections nouvelles au 17 novembre.

Les pairs récemment nommés devaient assurer la majorité dans la chambre haute. L'heureuse impression produite par la victoire de Navarin que l'on venait d'apprendre, faisait augurer favorablement des élections. On avait espéré, en choisissant une date rapprochée, empêcher les adversaires de s'organiser pour la lutte. On se trompa ; les royalistes ardents se joignirent aux libéraux, et les scissions n'eurent pas le temps de se produire. L'opposition triompha. Sur 370 députés, il n'y eut que 125 ministériels élus. La gauche obtint au contraire 170 sièges. C'était le parti de Royer-Collard, appelé par les ministériels le parti de la « défection », qui était maître de la situation. En joignant ses voix à celles de la gauche, l mit le cabinet en minorité.

De Villèle dut se retirer après avoir sept ans occupé le pouvoir. Habile financier, bon administrateur, il avait eu la faiblesse d'assumer la responsabilité de mesures qu'il désapprouvait et qui devaient être funestes à la monarchie.

9. Ministère de Martignac (4 janv. 1928-8 août 1829). — M. *de Chabrol*, ministre de la marine depuis quatre ans, fut chargé de constituer le nouveau ministère. M. DE MARTIGNAC, chargé du portefeuille de l'intérieur, en eut la direction, sans avoir le titre de président ; les autres ministres furent *de Portalis* à la justice, *Roy* aux finances, *de Caux* à la guerre, *de la Ferronnays* aux affaires étrangères, *Frayssinous* resta aux affaires ecclésiastiques.

M. de Martignac, orateur élégant, harmonieux et persuasif, se trouva en présence d'une chambre divisée. Il essaya de se former une majorité par la voie des concessions. Il nomma Royer-Collard président de la chambre des députés, soumit la revision des listes électorales à une publicité permanente, et rouvrit à la Sorbonne les cours de MM. Guizot, Cousin et Villemain; par une nouvelle loi sur la presse, il abolit la censure, supprima l'autorisation préalable et abaissa le prix du cautionnement pour les journaux.

Toutes ces concessions cependant, qui affaiblissaient le gouvernement, ne satisfaisaient pas les membres de la gauche, mais favorisaient leur parti. Aux élections complémentaires ils obtinrent trente-cinq sièges sur quarante (20 avr.). « Vous voyez où vos lois vous mènent, » dit alors le roi à M. de Martignac dont il ne suivait la politique qu'avec répugnance.

Afin de s'assurer une majorité, de Martignac fait signer au roi les ordonnances de juin contre l'enseignement des jésuites.

10. Ordonnances du 16 juin 1828. — L'opposition libérale ne s'était pas contentée de qualifier de déplorable la direction de l'ancien ministère, ce qui avait amené la retraite de Mgr Frayssinous et de M. de Chabrol; elle avait en outre demandé sa mise en accusation. Sans prétendre aller jusqu'au bout de sa menace, elle voulait en user comme d'une arme



sans cesse levée, pour obtenir de Charles X la fermeture des établissements d'éducation que dirigeaient les Jésuites. — Une commission de neuf membres, présidée par Mgr DE QUÉLEN, archevêque de Paris, prononça à la majorité des voix que la direction de quelques écoles par des prêtres qui suivaient une règle particulière, mais restaient soumis à la juridiction des évêques, n'avait rien de contraire à la charte ni aux lois. Le parti libéral en appela de cette décision au ministère, qui décida le roi à signer les deux ordonnances, dites ORDONNANCES DU 16 JUIN.

La première portait que *les écoles secondaires ecclésiastiques*, dirigées par des personnes appartenant à une congrégation religieuse non autorisée, seraient soumises au régime de l'Université, à dater du 1er octobre; que nul ne pourrait désormais être directeur ni professeur dans un établissement quelconque, s'il n'affirmait par écrit n'appartenir à aucune congrégation religieuse non légalement établie en France. — La seconde fondait huit cents bourses de cinq cents francs chacune en faveur des petits séminaires; mais elle statuait que ces établissements ne recevraient pas plus de 20.000 élèves, qu'ils n'auraient pas d'externes, que chaque élève au bout de deux ans porterait l'habit ecclésiastique. L'épiscopat entier fit entendre d'unanimes protestations. Mais le successeur de Frayssinous au ministère des affaires ecclésiastiques, l'évêque de Beauvais, Feutrier, présenta les ordonnances au roi comme une mesure de salut, et le roi trompé fit chasser les Jésuites de leurs collèges d'Aix, de Bordeaux, Dôle, Forcalquier, Montmorillon, Saint-Acheul, Billom et Saint-Anne-d'Auray. Les religieux chassés de France, allèrent fonder des établissements en Belgique, en Suisse et en Piémont, où la plupart de leurs élèves les suivirent. La majorité du cabinet resta d'ailleurs très précaire à la chambre des députés, et le roi n'attendit qu'une occasion pour se débarrasser de lui.

11. Chute du ministère Martignac (8 août 1829). — L'expédition de Morée venait d'être couronnée de succès; Charles X fut acclamé pendant un voyage qu'il fit en Lorraine et en Alsace; la duchesse de Berry souleva des enthousiasmes plus vifs encore en Vendée, où elle visita les champs de bataille illustrés par Cathelineau et ses héroïques compagnons. Ces ovations persuadèrent au souverain qu'il pouvait revenir vers la droite et se débarrasser d'un ministère dont il ne partageait pas les vues, dont les dernières mesures avaient particulièrement froissé ses sentiments religieux.

Les succès de sa politique extérieure persuadent à Charles X qu'il lui sera facile de former un nouveau ministère.

Deux projets de loi que M. de Martignac présenta sur l'organisation départementale et communale lui en fournirent l'occasion. Il s'agissait de conférer aux notables les plus imposés la nomination des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement, des maires et des conseillers municipaux, lesquels avaient été nommés jusque-là par le ministre, sur la présentation des préfets. La gauche ne voulait pas du projet comme trop aristocratique, la droite le repoussait comme trop démocratique. Devant cette opposition, M. de Martignac le retira (8 avril 1829), et le 8 août il offrit sa démission au roi.

12. Ministère de Polignac (9 août 1829-29 juillet 1830). — Le *Moniteur* du 9 août publia la composition du nouveau ministère. LE PRINCE JULES DE POLIGNAC était nommé aux affaires étrangères, *le comte de Bourmont* à la guerre, *le comte de La Bourdonnaye* à l'intérieur, *Courvoisier* à la justice, *de Chabrol* aux finances, *le vice-amiral de Rigny* à la marine, *le baron de Montbel* aux affaires ecclésiastiques et à l'instruction publique.

Le nouveau cabinet comprend des hommes impopulaires; il est vigoureusement attaqué dès son apparition.

Les nouveaux ministres protestèrent publiquement de leur désir réel de gouverner selon la charte; mais l'opposition affecta de ne pas croire à la sincérité de leurs promesses. Chateaubriand, que le ministère précédent avait nommé ambassadeur à Rome, donna sa démission; MM. Vil-



lemain et de Salvandy se démirent de leurs fonctions de conseillers d'état. Dans le *National*, récemment fondé, MM. *Thiers*, *Mignet* et *Armand Carrel* commencèrent une guerre qui devait se poursuivre sans relâche. Le *Journal des Débats* (1), dont les attaques avaient revêtu un caractère particulier d'acrimonie, fut cité devant la cour royale de Paris et acquitté. La Fayette, dans des voyages en Auvergne et en Dauphiné, présidait à des banquets et faisait ouvertement appel à la révolte. En Bretagne, en Normandie et dans d'autres provinces, des associations s'étaient formées pour le refus de l'impôt, au cas où le gouvernement voudrait le percevoir sans le vote des chambres. — La situation devenait chaque jour plus tendue, et l'horizon politique apparaissait partout chargé de nuages menaçants.

Le roi dissout la chambre, mais les élections nouvelles sont un triomphe pour l'opposition (27 juin).

13. Adresse des 221 (18 mars 1830). — Le 2 mars 1830, la session parlementaire fut ouverte avec une grande solennité. Le roi, dans son discours du trône, commençait par faire connaître l'heureuse issue des affaires grecques, en même temps qu'il annonçait son ferme désir de venger l'honneur du pavillon national insulté par le dey d'Alger. Il affirmait ensuite sa résolution bien arrêtée de maintenir les prérogatives de sa couronne et de travailler toujours au bien public, sans que nul obstacle pût jamais le détourner du but constant de ses efforts. Dans une adresse signée par 221 députés contre 181, la chambre élective répondait au roi que l'accord n'existait pas entre le ministère et les représentants du peuple.

Royer-Collard, président de l'assemblée, donna lecture de l'adresse. Charles X avait consenti avec peine à le recevoir ; il lui répondit que ses résolutions étaient immuables (18 mars). Le lendemain, une ordonnance prorogeait la

(1) « Coblentz, Waterloo, 1815, voilà les trois principes de ce ministère, » écrivaient *les Débats*. Il faisait allusion au rôle de Polignac pendant la première émigration, et à la conduite de Bourmont, qui avait quitté Napoléon la veille de Waterloo.

session jusqu'au 3 septembre ; le 16 mai, une seconde ordonnance prononçait la dissolution de l'assemblée. Les élections devaient avoir lieu au mois de juin. L'opposition, secondée par la presse et par la société **Aide-toi, le ciel t'aidera**, déploya une activité extraordinaire. Elle réussit à faire réélire les 221 signataires de l'adresse et à conquérir 49 sièges nouveaux. Elle allait compter 270 voix contre 136 favorables au ministère.

14. Ordonnances du 26 juillet. — Le gouvernement ne voulut pas se présenter devant une chambre dont l'hostilité apparaissait évidente et irréconciliable. S'appuyant sur l'article 14 de la charte qui reconnaissait au roi le pouvoir de faire « les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'état », Charles X fit publier QUATRE ORDONNANCES dans le *Moniteur du 26 juillet 1830*. Le roi a recours à l'article 14 de la charte et fait une sorte de coup d'état, le 26 juillet 1830.

La première suspendait la liberté de la presse et rétablissait la nécessité de l'autorisation préalable pour tous les écrits de plus de 20 feuilles. — La seconde prononçait la dissolution de la chambre. — La troisième changeait le système électoral. — La quatrième convoquait les collèges électoraux pour le 13 septembre et l'assemblée pour le 28 du même mois.

15. Journées de juillet (27, 28, 29). — La publication des ordonnances souleva une véritable tempête d'oppositions. M. Thiers, dans une protestation rédigée pour le *National*, déclarait le régime royal interrompu, celui de la force commencé, et l'obéissance cessant d'être un devoir ; la protestation fut aussitôt signée par 44 journalistes. Les ordonnances du 26 juillet amènent une révolution à Paris.

Or, par la plus incroyable imprévoyance, le gouvernement n'avait pris aucuse précaution. Le ministre de la guerre commandait l'expédition d'Alger ; le prince de Polignac, qui le remplaçait par intérim, n'avait pas songé à renforcer la garnison de Paris. Elle ne comptait que 12.000 hommes qui furent placés sous le commandement



du *maréchal Marmont*, duc de Raguse. Le roi chassait à Rambouillet, et chaque ministre vaquait à ses occupations ordinaires, au sein d'une inexplicable sécurité.

Le 27 juillet, on envoie briser les presses des journaux qui ont paru malgré les ordonnances; mais la foule s'oppose à l'exécution du décret. Les ouvriers typographes se répandent dans les rues et forment des attroupements. Les soldats envoyés dans la soirée par Marmont sont repoussés à coups de pierres; ils font une décharge, et quelques victimes tombent aux environs du Palais-Royal. M. de Polignac croit l'émeute terminée, et le maréchal ne songe pas à prendre d'autres dispositions. Les émeutiers profitent de l'inaction du gouvernement pour élever des barricades pendant la nuit. Les élèves de l'école polytechnique et plusieurs gardes nationaux viennent renforcer leurs rangs. Ils arborent le drapeau tricolore, s'emparent de l'hôtel de ville et de Notre-Dame, et au son du tocsin invitent la population à se soulever. Marmont dispose ses troupes en quatre colonnes qu'il dirige sur l'hôtel de ville et la place de la Bastille ; mais les soldats, isolés les uns des autres, assaillis de toutes parts, sont contraints de se retirer vers le Louvre et les Tuileries. Laffitte et quelques députés viennent proposer une trêve que le prince de Polignac fait repousser.

Dès le lendemain matin, 29 juillet, la lutte recommença. Le 53e et le 54e de ligne firent défection; le maréchal évacua les Tuileries, et les troupes se replièrent vers Saint-Cloud, abandonnant la capitale au pouvoir de l'insurrection victorieuse. Une trentaine de députés, réunis à l'hôtel Laffitte, nommèrent la Fayette commandant en chef de la garde nationale; ils formèrent une commission municipale qui alla s'installer à l'hôtel de ville, sous la direction de Laffitte et de Casimir Perier.

16. Abdication du roi. Lieutenance générale du duc d'Orléans (30-31 juill.). — Charles X ne s'était pas



d'abord rendu compte de la gravité de la situation. Aux tristes nouvelles qui lui sont apportées, il se décide enfin à des concessions. Les ordonnances sont retirées; MM. de Mortemart et Casimir Perier reçoivent la mission de former un nouveau cabinet. Mais au message royal qui apporte cette nouvelle à l'hôtel de ville on répond : « Il est trop tard. »

Les chefs du parti orléaniste profitent de l'incertitude des esprits pour faire donner au duc d'Orléans la lieutenance - générale du royaume.

Quelques députés, réunis au Palais-Bourbon, se concertèrent avec un certain nombre de pairs qui étaient au Luxembourg, et nommèrent le duc d'Orléans *lieutenant-général du royaume* (30 juill.) (1). Le prince avait attendu l'issue de la lutte à son château de Neuilly. Après quelques hésitations, il se rendit à l'hôtel de ville, accepta le drapeau tricolore, et se présenta au peuple sous le patronage de la Fayette, qui le proclama **la meilleure des républiques** (31 juill.).

Pendant ce temps, la famille royale s'était rendue de Saint-Cloud à Rambouillet, où la duchesse d'Angoulême, revenant de Vichy, avait pu la rejoindre. La duchesse de Berry, le duc et la duchesse d'Angoulême conseillèrent la résistance; ils proposaient au roi d'essayer une démonstration sur Paris ou de se retirer derrière la Loire en faisant appel aux populations de l'Ouest. La garde royale était disposée à combattre. Mais Charles X jugeait la situation désespérée; il abdiqua et fit abdiquer son fils en faveur du jeune duc de Bordeaux, auquel on donna le nom d'HENRI V; il conférait en même temps le titre de lieutenant général au duc d'Orléans, et le chargeait de faire reconnaître Henri V à Paris (3 août). Le duc d'Orléans envoya le *maréchal Maison*, *Odilon Barrot* et deux autres commissaires pour représenter la cause légitime comme absolument perdue, et offrir

(1) « La réunion des députés actuellement à Paris a pensé qu'il était bon de prier S. A. R. Mgr le duc d'Orléans de se rendre dans la capitale pour y exercer les fonctions de lieutenant général du royaume, et lui exprimer le vœu de conserver les couleurs nationales. »



une escorte qui accompagnerait la famille royale jusqu'à sa sortie du royaume. La proposition fut acceptée à la suite de quelques résistances. Charles X s'embarqua à Cherbourg pour un troisième et dernier exil (16 août).

17. Appréciation générale sur la Restauration. — Etabli dans des circonstances difficiles et extrêmement pénibles pour notre orgueil national, le régime de la Restauration aurait eu besoin de beaucoup de sagesse pour réconcilier la monarchie légitime et un pays si fier. Malheureusement la prudence de Louis XVIII ne fut pas imitée par son successeur, qui amena la rupture définitive et déchaîna une campagne de haine contre la religion. Toutefois, la France dut à ces quinze années de monarchie le relèvement de sa prospérité et de ses finances.

Des encouragements sérieux furent accordés à l'agriculture et à l'industrie par le régime protecteur. En 1815, il y avait 4 millions d'hectares ensemencés de froment; il y en avait 5 millions en 1830. Le gouvernement favorisa les défrichements, les prairies artificielles, l'élève du bétail et la culture de la pomme de terre. *Mathieu de Dombasle* fonda la première ferme modèle à Roville (Meurthe), en 1822, et l'école forestière de Nancy date de 1824. — Le commerce qui, en 1815, était à peine de 600 millions, remonta en 1825 à près d'un milliard, et en 1830 à un milliard 231 millions; la rente 5 % monta de 45 fr. à 105 fr. — Les canaux que l'empire n'avait pu achever furent continués; on en construisit d'autres, comme le canal latéral à la Loire, celui des Ardennes, celui de la Somme, du Nivernais. — Les sciences, les arts et les lettres furent encouragés et fleurirent.

Dans sa politique extérieure la Restauration intervint avec succès en Espagne et en Grèce. Au moment où elle partait pour l'exil, la famille des Bourbons nous léguait par la prise d'Alger la plus belle de nos colonies.

IIIe LEÇON

POLITIQUE DE LA SAINTE-ALLIANCE. SES CONGRÈS. INSURRECTIONS ET INTERVENTIONS.

Sommaire. — 1. La « Sainte-Alliance » avait pour but de ruiner en Europe les principes de la Révolution, et de défendre l'ancien régime. Elle fit pendant dix ans la police de l'Europe, et ses congrès ou ses expéditions eurent d'abord raison des tendances nationales ou libérales des peuples. Mais, à partir de 1825, des questions d'intérêt et les affaires d'Orient divisèrent les alliés. Cette désunion et la révolution de Juillet amenèrent la chute du système.

2. En Angleterre, le peuple eut à souffrir de la réaction économique, et de la politique des tories les plus hostiles aux réformes; mais, grâce à la vie parlementaire, il obtint dès cette époque d'heureux changements.

En Belgique, le roi Guillaume attaqua la langue, la religion, les coutumes, les intérêts de ses nouveaux sujets, dont il eût voulu faire de véritables Hollandais.

En Allemagne, presque toutes les constitutions accordées par les princes furent retirées. Un grand mouvement national et libéral eut lieu dans les villes, mais les congrès de Karlsbad et de Vienne le réprimèrent sévèrement. La Prusse seule se relevait et se fortifiait au milieu de ces désordres.

3. En Italie, le congrès de Vienne avait rétabli l'ancien régime sous la protection des armées autrichiennes. Le peuple, travaillé par les sociétés littéraires et le carbonarisme, se souleva à Naples et à Turin, mais l'Autriche se fit donner aux congrès de Troppau et de Laybach la mission d'intervenir, et les patriotes italiens succombèrent aussitôt.

En Espagne, Ferdinand VII fut contraint par la révolution d'accepter une constitution libérale. La Sainte-Alliance, réunie à Vérone, imposa à Louis XVIII une intervention en Espagne. Elle eut lieu en effet, et le duc d'Angoulême y rétablit le roi dans tous ses droits. En même temps l'usurpateur dom Miguel s'empara de la couronne de Portugal et y régna comme un roi absolu.

4. En Pologne, malgré la clémence du czar Alexandre, le vice-roi Constantin réprima les moindres manifestations nationales, et viola la constitution du pays. L'avènement de Nicolas Ier aggrava encore la situation malheureuse de ce pays. Mais c'est alors que la rupture éclata définitivement entre les alliés de 1815, à propos de leurs intérêts en Orient et en Amérique.

L'Angleterre souffrait de presque tous les maux de l'ancien régime, aggravés encore par une crise économique. Ses institutions lui permirent un prompt relèvement.

1. Crise économique en Angleterre après 1815. — Le système inauguré le 26 septembre 1815, sous le beau nom de « Sainte-Alliance », fut imposé à toute l'Europe pendant les dix années qui suivirent la paix générale. En Angleterre, les chefs du parti tory arrivés au pouvoir en 1807, à la veille de la paix de Tilsitt, Castlereagh, Perceval et lord Liverpool, étaient bien décidés à maintenir l'ancien régime, c'est-à-dire un système électoral absurde qui mettait les élections entres les mains de quelques grands propriétaires, et en privait les grandes villes au profit « des bourgs pourris » (1), une administration datant du moyen âge, l'exclusion des catholiques de tous les emplois, et des impôts frappant exclusivement les classes moyennes ou pauvres. Depuis l'extinction des Stuarts en 1807, les Tories n'existaient plus comme parti dynastique, ils se firent les champions de ces idées antiréformatrices. L'Angleterre en souffrit d'autant plus qu'elle eut à traverser dans le même temps une grave crise économique. Le blocus avait entassé dans son île des quantités de marchandises qu'elle put difficilement écouler après la conclusion de la paix. Les autres pays, privés pendant un temps des produits anglais, avaient créé ou développé chez eux des industries nouvelles; pour les protéger contre la concurrence étrangère, ils frappèrent les produits extérieurs de droits considérables, lorsqu'ils ne leur interdirent pas l'entrée du territoire. Ce fut comme un nouveau blocus pacifique. L'Angleterre était menacée de succomber sous l'encombrement de ses marchandises accumulées. Le travail allait se ralentir et la misère publique s'accroître.

Or la dette nationale s'était élevée à près de 21 milliards. Il fallut recourir à de nouveaux impôts, que les malheurs du temps rendaient plus onéreux. *Lord Castlereagh*,

(1) Localité importante au moyen âge, quand elles avaient reçu le droit de se faire représenter aux communes, mais alors déchues ou disparues; les propriétaires du sol, des fermes qui en occupaient la place, continuaient à élire les députés attribués à ces bourgs.



chef du ministère, avait l'appui du célèbre duc de Wellington, rendu tout-puissant par ses succès en Espagne et sa victoire de Waterloo. Il augmenta surtout les impôts qui atteignaient principalement les classes inférieures. Le *système de l'échelle mobile*, qui ne permettait l'entrée des céréales étrangères que si le prix de l'hectolitre dépassait trente-cinq francs, et les soumettait en ce cas à des droits exorbitants, l'abaissement des salaires qui coïncidait avec l'enchérissement des denrées, tout cela, ajouté à d'autres difficultés, excitait les plus vifs mécontentements. Des émeutes éclatèrent à Londres (1); le ministère suspendit l'*habeas corpus*, fit des visites domicilières, restreignit la liberté de la presse, et les réprima avec une grande sévérité. Des insurrections eurent lieu à *Birmingham* (2) et à *Manchester;* elles furent de même étouffées.

L'avènement de Georges IV rend plus impopulaire encore le gouvernement des tories.

2. Avènement de Georges IV (29 janv. 1820). — Malgré ces souffrances, le long règne de Georges III (1760-1820) avait été pour l'Angleterre une époque de grandeur extraordinaire. Mais en 1811, ce prince fut atteint d'aliénation mentale; l'autorité souveraine passa aux mains de son fils aîné, qui l'exerça d'abord en qualité de régent, et, à la mort de son père, arrivée en 1820, comme roi, sous le nom de Georges IV. Un complot contre les ministres se termina par l'exécution des principaux conspirateurs. Mais un procès scandaleux, intenté à la reine, vint particulièrement exercer une pénible impression sur l'opinion publique.

Georges IV, au temps de sa régence, s'était marié avec *Caroline de Brunswick*, fille de ce prince de Brunswick que nous avons vu à la tête des armées prussiennes. Dès la seconde année de son mariage, il s'était séparé d'elle, et Caroline voyageait en Europe. Lorsqu'elle ap-

(1) Emeute dirigée contre la banque et la bourse par H. Hunt; conspiration de Thistlewood pour enlever les ministres.

(2) Nomination illégale d'un député par cette cité qui, malgré ses 100.000 habitants, n'en avait aucun.

prit l'avènement de son mari au trône, elle se hâta de rentrer en Angleterre. L'impopularité du roi lui valut à Douvres l'accueil enthousiaste du peuple qui lui fit un cortège triomphal jusqu'à Londres. Loin de la recevoir en reine, Georges IV la dénonça devant la chambre des lords comme coupable d'adultère ; mais les manifestations de la foule prirent un tel caractère d'intensité que les ministres durent retirer le bill d'accusation. Le jour du couronnement, elle se présenta à l'église de Westminster pour prendre part à la cérémonie, mais elle fut repoussée par ordre du roi (18 juillet 1821). Elle tomba malade et mourut peu après (8 août). On accusa le roi de l'avoir fait empoisonner, et ses funérailles devinrent l'occasion de scènes sanglantes.

Lord Castlereagh, de plus en plus en butte à l'animadversion publique, fut frappé d'aliénation mentale, et la veille même du jour où il devait partir pour le congrès de Vérone, il se donna la mort dans un accès de folie (12 août 1822).

Avec le cabinet Canning-Huskisson, l'Angleterre se sépare de la Sainte-Alliance et entre dans la voie du libre échange.

3. Georges Canning (**1822-1827**) ; — **William Huskisson** (**1823-1830**). — La direction des affaires étrangères fut confiée à *George Canning*, qui se rapprocha des *wighs* et inaugura une politique plus libérale. Il se sépara de la Sainte-Alliance au congrès de Vérone, et s'opposa à l'intervention française en Espagne plus encore par jalousie que par principes politiques. Il reconnut l'indépendance des colonies espagnoles, en signant avec elles un traité d'alliance avantageux au commerce anglais, envoya des troupes en Portugal pour combattre l'intervention de l'Espagne, et contribua à l'indépendance de la Grèce par le traité de Londres. Il mourut prématurément, épuisé par le travail et les luttes incessantes qu'il eut à soutenir contre les adversaires de sa politique (8 août 1827).

A l'intérieur, il fut secondé par *William Huskisson*, disciple du savant économiste Adam Smith, et comme lui partisan du libre échange. Lord Huskisson se proposait de mettre peu à peu en pratique les principes de son maître. Il

abaissa les droits d'entrée, fit disparaître les mesures prohibitives, régla l'échelle mobile de manière à favoriser l'importation aussi bien que l'exportation des denrées, supprima l'impôt sur le sel, réduisit ceux du tabac, du café et des épices, et assimila l'Irlande à l'Angleterre pour les questions de douane. Il abrogea l'acte de navigation (1), et les vaisseaux étrangers purent importer en Angleterre les produits des autres pays ; il ne gardait pour les navires anglais que le monopole de la pêche, du cabotage et du commerce direct des colonies avec la métropole ou des colonies entre elles.

Huskisson mourut à l'inauguration du chemin de fer de *Liverpool à Manchester*, écrasé par une locomotive (15 septembre 1830).

4. Emancipation des catholiques. — O'Connell (1775-1847). — Lord Canning fut remplacé au pouvoir par le DUC DE WELLINGTON et ROBERT PEEL, chefs déclarés des tories. La froide ténacité de Wellington, aussi bien dans les affaires politiques que sur les champs de bataille, l'avait fait surnommer le **Duc de fer**. Son ministère n'en fut pas moins marqué par un grand acte de réparation, L'ÉMANCIPATION DES CATHOLIQUES D'IRLANDE.

En 1829, les lois d'exception contre les catholiques sont abrogées.

En 1800, WILLIAM PITT avait effectué la fusion du parlement irlandais avec le parlement anglais, en promettant aux catholiques l'égalité politique ; mais sa promesse était restée vaine. Le *serment hérétique du test*, exigé des fonctionnaires et des députés, les éloignait des charges publiques. C'est alors que le célèbre O'CONNELL entreprit sa glorieuse et féconde campagne.

Il avait fondé en 1823 L'ASSOCIATION CATHOLIQUE. En 1826, il fut nommé membre de la chambre des communes ;

(1) L'acte de navigation, porté par Cromwell contre la Hollande (1651), interdisait à tout navire étranger d'importer en Angleterre des produits autres que les produits naturels ou manufacturés de son propre pays.



mais il ne put siéger parce que sa conscience ne lui permit pas de prêter le serment du test. En 1829, Robert Peel présenta et fit adopter par les deux chambres un bill en faveur de l'émancipation des catholiques ; on leur reconnaissait les droits politiques, et le serment du test était remplacé par celui de rester soumis au roi et de s'abstenir de tout acte d'hostilité envers la religion anglicane.

Georges IV mourut le 26 juin 1830 ; son frère Guillaume IV lui succéda. Un mois après éclatait en France la révolution de 1830 qui devait avoir en Angleterre un utile contre-coup en assurant le succès de la réforme électorale, refusée jusque-là.

Le roi Guillaume essaie d'assimiler les Belges aux Hollandais malgré la différence de leurs mœurs et de leurs intérêts.

5. Pays-Bas. — La Suisse, sous la période de la Restauration, resta dans l'état où l'avaient mise les traités de 1815. Le royaume des Pays-Bas n'éprouva pas non plus, en apparence du moins, d'importantes modifications ; mais tout annonçait une révolution imminente.

Les puissances réunies au congrès de Vienne avaient violemment sacrifié la Belgique à la Hollande. Cette mesure, prise contre la France, fut principalement appuyée par l'Angleterre, qui dédommageait ainsi la Hollande des belles colonies du Cap et de Ceylan qu'elle lui enlevait, en même temps qu'elle éloignait la France du port d'Anvers. Guillaume d'Orange fut proclamé souverain du nouveau royaume sous le nom de Guillaume Ier. Mais un antagonisme profond séparait les deux peuples, différents de religion, de mœurs et d'intérêts ; l'un calviniste, l'autre catholique ; l'un vivant par le commerce et la marine, l'autre adonné surtout à l'agriculture et à l'industrie.

Le roi aurait voulu gagner les sympathies des Belges en favorisant leur industrie ; mais il leur refusa les satisfactions désirées au point de vue politique. **La loi fondamentale ou charte néerlandaise de 1815** les privait d'une partie de leurs libertés, et ne leur accordait dans la seconde chambre qu'un nombre de représentants égal à celui des

représentants hollandais, bien que la Belgique eût à peu près deux fois plus d'habitants, 4 millions environ contre 2 millions; un décret vint imposer la langue hollandaise dans les actes officiels et les écoles (1822). L'exil de Mgr de Broglie, évêque de Gand, des mesures restrictives de la liberté religieuse et désapprouvées par le Pape, ajoutèrent l'opposition religieuse à l'opposition libérale. Ainsi tout se préparait pour un soulèvement national que nous verrons bientôt se produire.

6. Agitation en Allemagne. — Les souverains alliés, dans leur lutte contre Napoléon avaient fait appel au sentiment national des peuples allemands, et l'article 13 du pacte fédéral de 1815 avait promis des constitutions représentatives aux différents pays. L'état d'effervescence dans lequel se trouvaient les esprits fit juger prudent de restreindre les concessions ou de les différer. Des réformes cependant furent accomplies dans les royaumes de Bavière et de Wurtemberg, dans les grands-duchés de Bade et de Saxe-Weimar, dans le duché de Nassau. Mais elles ne répondirent pas aux aspirations nouvelles, et les tendances libérales ne cessaient de prendre chaque jour plus de consistance.

Après la fin de la lutte contre la France, presque tous les princes allemands oublient leurs promesses et rétablissent l'ancien régime.

Les puissances signataires de la Sainte-Alliance, résolues de comprimer ces mouvements et de les empêcher de tourner en agitations inquiétantes, se réunirent en congrès à Aix-la-Chapelle (oct.-nov. 1818). Les principes de la Sainte-Alliance y furent renouvelés et confirmés avec plus de force. Le représentant de la Russie, le conseiller Stourdza, dans un mémoire sur l'état de l'Allemagne, insista particulièrement sur le péril qui venait des sociétés secrètes et sur les tendances révolutionnaires des universités allemandes.

7. Fête de la Wartbourg (18 oct. 1817). — En effet, l'exaltation des esprits, entretenue et surexcitée par les publications passionnées d'écrivains de talent, *Arndt*, *Gœrrhes*, *Bœrn* et *Jahn*, grandissait chaque jour et devenait

Le mécontentement prend l'allure d'un grand mouvement national, soutenu surtout par les universités.

plus menaçante. Les étudiants des universités s'enrôlèrent presque tous dans une vaste association, la **Burschenschaft** (association de camarades ou de jeunes gens), fondée à Iéna en l'année 1816, pour revendiquer les droits et les libertés de la grande patrie allemande. Ils s'unirent au **Tugend-Bund** (union de la vertu), qui s'était formé après la bataille d'Iéna, pour travailler à l'unification des peuples allemands.

Le 18 octobre 1817, troisième centenaire de la réforme et quatrième anniversaire de la bataille de Leipsig, les deux associations, désormais fondues ensemble, organisèrent une grande manifestation AU CHATEAU DE LA WARTBOURG, qui rappelait la captivité de Luther. Les membres du Tugend-Bund y parurent avec l'antique costume national; ils déployèrent l'étendard noir, rouge et or, aux anciennes couleurs de l'Empire germanique; des discours véhéments furent prononcés, et l'on y brûla plusieurs écrits jugés attentatoires aux libertés du peuple.

8. Assassinat de Kotzebüe (23 mars 1819). — Le poète et publiciste **Kotzebüe** avait tourné en ridicule les théories souvent bizarres des étudiants; il s'était moqué de leurs costumes excentriques qui ramenaient, disait-il, aux temps de Witikind et d'Arminius; on l'accusait de livrer au czar les secrets qui intéressaient l'Allemagne. Ces diverses causes avaient soulevé contre lui la haine implacable des étudiants. L'un d'entre eux, **Charles-Frédéric Sand**, âgé de 24 ans, qui s'était signalé par son exaltation à la fête de Wartbourg, se fait introduire en sa présence dans sa maison de Manheim, le 23 mars 1819. D'une main il lui présente un papier sur lequel il a écrit: « Sentence de mort exécutée contre Auguste Kotzebüe, le 23 mars 1819; » et il le frappe d'un poignard au cœur, en s'écriant: « Le traître est mort, la patrie est sauvée. Vivat Teutonia! » Il est arrêté, condamné à mort après une vaine tentative de suicide et décapité à *Manheim* (20 mai 1820). Sa mère reçut plus de 4.000 lettres de félicitations.

Un autre étudiant du nom de Lœning voulut suivre son exemple, et fit une tentative d'assassinat sur *M. Ibell*, président de la régence du duché de Nassau (17 juin 1819).

Le congrès de Carlsbad, confirmé par l'acte final du congrès de Vienne, étouffe ce mouvement littéraire et national.

9. Congrès de Carlsbad (août 1819) et de Vienne (mai-juin 1820). — Le PRINCE DE METTERNICH, premier ministre de l'empereur d'Autriche, provoqua contre ces excès une répression sévère. Les Etats confédérés tinrent à **Carlsbad**, sous sa présidence, un congrès où furent arrêtées les résolutions suivantes que la diète de Francfort convertit peu à peu en décrets définitifs. — 1° La Diète avait le droit de faire exécuter ses décisions par la force, et chaque état était tenu de lui fournir les troupes qu'elle jugerait nécessaires à cet effet ; — 2° chaque université était placée sous la surveillance d'une commission extraordinaire, qui pouvait en exclure à son gré tout professeur ou étudiant suspect ; — 3° tous les états confédérés étaient tenus de surveiller la presse et d'établir la censure pendant cinq ans ; — 4° une commission de sept membres, nommée par la diète et siégeant à Mayence, recevait la mission de rechercher et de poursuivre toute tentative révolutionnaire. Et pour montrer que ces résolutions ne resteraient pas à l'état de lettres mortes, on emprisonna Arndt (1) et Jahn; Gœrrhes n'échappa au même sort qu'en se réfugiant en Suisse ; un grand nombre de journaux et de revues furent supprimés.

L'acte final du congrès de Vienne vint compléter l'œuvre de Carlsbad (mai-juin 1820). Il fut décidé que la diète pourrait intervenir dans chaque état, en dépit de toute opposition ; qu'elle aurait seule le droit de modifier les constitutions existantes, et qu'elle s'opposerait à tout principe et à toute doctrine contraire à l'autorité monarchique.

10. Organisation de la Prusse. — La Prusse, au milieu de ces événements, poursuivait sans relâche l'œuvre de

(1) Arndt professeur d'histoire à l'université de Greiswald, écrivait en 1803 *Germanie et Europe*, et en 1807 *Esprit du temps*, puis la fameuse chanson *Qu'est-ce que la patrie de l'Allemand ?*



Au milieu de ce désordre la Prusse se relève sous le règne de Frédéric - Guillaume III.

relèvement et de réorganisation commencée dès 1806. Le long règne de FRÉDÉRIC-GUILLAUME III (1797–1840) lui permit de mener ses réformes à bon terme. Deux hommes le secondèrent particulièrement dans cette tâche laborieuse mais féconde, qui devait faire de la Prusse la première puissance allemande et bientôt après la plus forte nation de l'Europe. Nous ne l'avons malheureusement que trop appris. — **Scharnhorst** rendit le service militaire obligatoire pour tous ; il divisa les forces armées en 3 classes : *L'armée active, la landwehr* ou réserve, *la landsturm* ou armée territoriale. — **Stein** organisa l'administration intérieure ; il abolit les juridictions héréditaires, le servage et la corvée, assura la propriété territoriale et reconnut aux communes le pouvoir de nommer leurs délégués municipaux.

Des mesures habiles, dont l'initiative remonte à une proposition que le docteur *Frédéric List* fit à la diète de Francfort en 1819, formèrent bientôt l'union douanière, qui à son tour prépara l'union politique de l'Allemagne au profit de la Prusse.

Le mouvement littéraire et national est bientôt suivi en Italie d'insurrections militaires.

11. Insurrection dans les Deux-Siciles. — Les traités de 1815 avaient placé l'Italie sous la domination de l'Autriche. Les royaumes de Piémont et de Naples, avec les états du Pape, étaient seuls en dehors de son gouvernement direct ou de celui de princes autrichiens. Elle veillait avec un soin jaloux à ne pas laisser pénétrer dans ces différents pays les idées nouvelles en opposition avec son autorité.

Le roi de Naples, Ferdinand IV, assez longtemps réduit à la Sicile, avait recouvré tous ses états en 1815, avec le titre de *roi des Deux-Siciles*, sous le nom de FERDINAND Ier. Murat, dont le congrès de Vienne avait refusé de reconnaître la royauté, voulut profiter de la révolution des Cent-Jours, et il essaya de soulever la population au nom de l'unité italienne. Mais il fut vaincu à **Tolentino** (11 av. 1815). Au mois de septembre, il débarqua presque seul *au Pizzo*,

en Calabre ; mais il fut pris sans tarder et fusillé (13 oct. 1815). Ferdinand Ier, affermi sur son trône, retira la constitution libérale qu'il avait accordée à la Sicile, sur le modèle de la constitution espagnole de 1812. Les carbonari soufflèrent partout le mécontentement, aidés par les écrits enflammés dans lesquels les poètes *Manzoni*, *Berthet*, *Confalonieri*, *Pietro Arabene* et *Silvio Pellico* en appelaient aux sentiments patriotiques. C'est en vain que le gouvernement, empruntant les armes de ses adversaires, voulut combattre les *carbonari* par *les calderari* (chaudronniers). Les sociétés secrètes, si puissantes pour la destruction, le sont moins pour la réédification.

Le 1er juillet 1820, la garnison *de Nola* donna le signal de la révolte, et bientôt toute l'armée imita son exemple, mettant à sa tête le **général Guillaume Pepe.** Le roi effrayé délégua tous ses pouvoirs à son fils aîné, qu'il nomma vicaire général du royaume, et qui accepta la constitution de 1812. Mais des troubles éclatèrent en Sicile, parce que les habitants acceptaient avec peine la révolution accomplie par les Napolitains ; il fallut envoyer des troupes pour soumettre la ville de Palerme.

12. Congrès de Troppau (oct.-déc. 1820). — Les souverains étrangers s'émurent d'une révolution qui se produisait en même temps que celles d'Espagne et de Portugal. Le congrès de Carlsbad avait réprimé l'agitation allemande ; le prince de Metternich proposa **le congrès de Troppau**, dans la Silésie autrichienne, contre les troubles italiens.

Au congrès de Troppau (octobre 1820), la Sainte-Alliance décide de rétablir l'ancien régime à Naples, et en charge les Autrichiens au congrès de Laybach (janv. 1821).

Le 3 octobre 1820, l'empereur de Russie, celui d'Autriche et le roi de Prusse s'y réunirent Malgré des soulèvements qui avaient éclaté en Pologne et en Russie, le czar répugnait toujours à une intervention armée, lorsque M. de Metternich vint lui annoncer la révolte d'un régiment de la garde impériale russe. « Vous avez raison, répondit Alexandre, je vois que c'est une maladie de l'esprit humain, il faut y porter remède. » Ses hésitations cessèrent aussitôt.



Les trois monarques signèrent un protocole dans lequel ils s'engageaient à intervenir, soit pacifiquement, soit par la voie des armes, contre toute nation qui en appellerait à la révolte pour changer ses institutions.

13. Congrès de Laybach. Intervention de l'Autriche (janv.-mai 1821). — Dans le mois de janvier 1821, le congrès fut transféré à **Laybach**, ville plus rapprochée de l'Italie, et de laquelle on pouvait mieux surveiller les événements. Ferdinand Ier, convoqué par les souverains réunis, ne put se rendre à leur invitation qu'après avoir juré une troisième fois fidélité à la constitution de 1812. Mais les membres du congrès ne se jugèrent pas engagés par son serment; ils décidèrent que l'Autriche interviendrait pour le rétablir dans le plein exercice de son pouvoir.

Une armée de 80.000 Autrichiens, sous la conduite *du général Frimont*, entra dans le territoire napolitain. Le général Pepe fut battu à **Rieti** (8 mars). Naples ouvrit ses portes aux Autrichiens (24 mars), et Ferdinand reparut dans sa capitale avec une autorité absolue (8 mai). La constitution de 1812 fut abolie; le roi prit à sa solde une garde de 10.000 Suisses.

Les Piémontais soutenus un moment par le régent Charles-Albert, appuient la révolte antiautrichienne. Ils sont battus à Novare.

14. Insurrection dans le Piémont. — Pendant que les armées autrichiennes combattaient à Naples, des troubles éclataient au nord de l'Italie. *Le comte Santa-Rosa* donna le signal de l'insurrection dans Alexandrie (10 mars); le lendemain il se rendait maître de la citadelle de Turin. VICTOR-EMMANUEL Ier abdiqua en faveur de son frère CHARLES-FÉLIX, en ce moment à Modène. Il confia la régence à son neveu CHARLES-ALBERT, prince de Carignan, qui accepta provisoirement la constitution de 1812.

Charles-Félix ne voulut pas admettre les réformes libérales de son neveu; il fut soutenu par une armée autrichienne que commandait *le général Bubna*, à laquelle se joignit *le comte de la Tour* avec les troupes royalistes du Piémont. Charles-Albert et Santa-Rosa furent complètement

battus à Novare (9 avr.). Charles-Félix rentra dans Turin et abolit la constitution de 1812. L'année suivante eut lieu le congrès de Vérone qui amena l'intervention française en Espagne.

Les gouvernements italiens prirent tous des mesures sévères contre les membres des sociétés secrètes. Un tribunal extraordinaire, établi à Venise, poursuivit les patriotes les plus en vue. *Le comte Confalonieri, le musicien Maroncelli*, l'illustre écrivain *Silvio Pellico*, furent condamnés *au carcere duro*. Silvio Pellico nous a laissé dans *ses Prisons* un récit émouvant, mais exagéré et injuste, des souffrances qu'il eut à endurer sous *les plombs de Venise* et dans la *prison du Spielberg*.

Les Espagnols se soulèvent contre l'absolutisme de Ferdinand VII.

15. Rétablissement de l'absolutisme en Espagne. — C'était l'Autriche qui avait été chargée d'exécuter les décisions de la Sainte-Alliance en Italie. Le gouvernement de Louis XVIII allait recevoir bientôt la mission de les faire obéir en Espagne. Ce royaume était dès 1820 en pleine insurrection contre Ferdinand VII, le roi si impatiemment désiré, et si bien défendu. En 1812, les cortès réunis à Cadix avaient donné à l'Espagne une constitution libérale, imitée de la constitution française de 1791. Elle ne laissait au roi aucune autorité effective; non seulement le pouvoir législatif, mais encore le pouvoir exécutif passait aux mains des cortès, qui s'arrogeaient le droit de s'assembler ou de se dissoudre elles-mêmes, soumettaient à leur décision ou à leur approbation le choix des évêques et des fonctionnaires, l'administration des finances, de l'armée, de la marine, de la haute police, le droit de grâce, etc. Elles réglaient la question de régence, en cas de minorité, et s'attribuaient le droit de prononcer l'indignité et par suite la déchéance du prince régnant; enfin, celui-ci ne pouvait se marier ni sortir du royaume sans leur autorisation, sous peine de déchéance.

Ferdinand VII, reçu en triomphe à son retour de France



et fort de l'enthousiasme populaire, abolit cette constitution en 1814. Mais s'il rétablit le pouvoir royal, il ne tint pas assez compte des libertés publiques. Son gouvernement trop absolu et arbitraire négligea l'administration, oublia les vrais intérêts du pays, laissa tomber le commerce et l'industrie, ne paya pas la solde des troupes, poursuivit trop rigoureusement ses adversaires politiques. Il y eut de nombreux abus; des mécontentements graves se formèrent, et bientôt se traduisirent en révolte.

Mina, le célèbre chef de guérillas qui avait vaillamment lutté contre l'invasion française, leva le premier le drapeau de l'insurrection; mais il dut s'enfuir en France. Les généraux *Porlier* et *Lascy* furent encore moins heureux dans leur tentative; ils furent pris et condamnés à mort.

Le 7 mars 1820 le roi est contraint d'accepter la constitution de 1812.

16. La révolution en Espagne. — Cependant les colonies d'Amérique s'étaient soulevées. Ferdinand VII avait réuni 20.000 soldats à Cadix et dans l'île de Léon, pour les envoyer rétablir la domination espagnole méconnue. Ces troupes, irritées par la perspective des fatigues qu'elles auraient à supporter, se révoltèrent à l'instigation de deux jeunes officiers. *Riego* et *Quiroga*. Le **général O'Donnel**, envoyé pour les ramener au devoir, fit cause commune avec elles et se mit à leur tête. L'insurrection se répandit dans les autres provinces; elle gagna la capitale, et Ferdinand se vit contraint de céder (7 mars 1820). Il accepta la constitution de 1812, convoqua les cortès, abolit l'inquisition, bannit les jésuites et rétablit la liberté de la presse.

Le pays fut bientôt livré à l'anarchie et à la guerre civile. Les clubs et les sociétés secrètes firent leur œuvre ordinaire; *les Descamisados* (sans chemise) se livrèrent aux émeutes et aux meurtres. Ferdinand VII, prisonnier de ses propres sujets, n'eut plus aucune autorité. Toutefois les catholiques et les royalistes ne voulurent pas se résigner à céder sans combattre. Au nord, ils formèrent **l'armée de la foi**, qui se grossit des bandes du trappiste *Maranon* et du

curé *Merino;* elle s'empara de **la Seu d'Urgel,** et y établit un gouvernement provisoire, sous le nom de **Régence suprême de l'Espagne pendant la captivité du roi**. Mais le redoutable Mina reprit la Seu d'Urgel, l'insurrection triomphait partout.

17. Congrès de Vérone (oct. 1822). — La fièvre jaune sévissait en Espagne, particulièrement en Catalogne; près de 20.000 personnes avaient été emportées par le fléau à Barcelone. Le gouvernement de Louis XVIII avait fait établir le long des Pyrénées un cordon sanitaire de 15 mille soldats. Lorsqu'on apprit l'état de dépendance auquel Ferdinand était réduit, les troupes furent renforcées; elles formèrent une véritable armée prête à toute éventualité.

Au congrès de Vérone, Louis XVIII est réduit à une intervention militaire en faveur du roi d'Espagne.

Les puissances européennes ensuite ne voulurent pas abandonner en Espagne la politique de la Sainte-Alliance. Elles se réunirent en congrès à VÉRONE, pour délibérer sur les mesures à prendre. La France y fut représentée par de Montmorency et de Chateaubriand; l'Autriche par de Metternich et de Gentz; la Russie, par de Nesselrode et Pozzo di Borgo; la Prusse, par de Hardenberg; l'Angleterre, par Wellington, à la place de lord Castlereagh qui s'était suicidé. Les empereurs de Russie et d'Autriche, le roi de Prusse y assistèrent en personne. — Le congrès refusa d'écouter les réclamations des Grecs; mais il porta ses préoccupations sur l'Espagne. Le représentant de l'Angleterre, par jalousie contre la France, se prononça avec vivacité pour le principe de non-intervention. La Russie, l'Autriche et la Prusse promirent au contraire leur appui moral pour une intervention armée, à laquelle M. de Montmorency s'engageait au nom de son pays. Notre représentant avait dépassé ses instructions; M. de Villèle le remplaça au ministere des affaires étrangères par M. de Chateaubriand dont l'attitude au congrès avait été moins accentuée. Mais les réponses arrogantes du gouvernement insurrectionnel et les menaces de la Russie, qui voulait faire traverser notre territoire à ses

troupes pour intervenir au delà des Pyrénées, triomphèrent des résistances du ministre; la guerre fut décidée.

Une courte et facile expédition terminée par la prise de Cadix eut raison de la révolution espagnole.

18. Guerre d'Espagne (1823). — A l'ouverture de la session législative de 1823, Louis XVIII fit connaître sa volonté à ce sujet, et M. de Villèle demanda aux chambres un crédit de 100 millions, qui fut voté malgré l'opposition du général Foy et de Manuel (1).

Le DUC D'ANGOULÊME, nommé général en chef de l'armée expéditionnaire, avait sous ses ordres les maréchaux *Moncey* et *Oudinot*, et les généraux *Molitor* et *de Bordesoulle*. Le 7 avril 1823, il passa la Bidassoa, à la tête de 100 mille combattants. Quelques libéraux français, parmi lesquels Armand Carrel, se livrèrent à une manifestation libérale, mais impuissante; ils arborèrent le drapeau tricolore et se placèrent en tête des troupes espagnoles. Mais l'armée les dispersa à coups de canon et poursuit sa marche. — Les cortès avaient mis sur pied quatre armées commandées par *Morillo*, *Mina*, *O'Donnel* et *Ballesteros;* elles comptaient environ 95.000 hommes. Les forces étaient à peu près égales des deux côtés. Mais les troupes françaises étaient appuyées par les guérillas royalistes qui parcouraient le pays en grand nombre ; leurs succès furent rapides.

Le duc d'Angoulême marcha contre O'Donnel qui commandait l'armée du centre; il le força de capituler dans Madrid et de se réfugier en France (24 mai). Morillo, en Galice, se rendit au général Bourke (26 juin), et la Corogne ouvrit ses portes, pendant que Quiroga se sauvait sur un vaisseau anglais. En Catalogne, Mina lutta en désespéré contre Moncey; mais il dut se soumettre et livrer Barcelone et Tarragone. Ballesteros capitula entre les mains de

(1) Le discours de Manuel, en rappelant la mort de Charles Ier et celle de Louis XVI, avait paru justifier le régicide. La chambre prononça son exclusion pour la durée de la session. Il fallut en appeler à la force pour le faire sortir de la salle des séances; tous les députés de la gauche se retirèrent.



Molitor, dans la province de Murcie. Les cortès s'étaient retirées à Séville, emmenant le roi avec elles. A l'approche des généraux de Bordesoulle et de Bourmont, elles se réfugièrent à Cadix.

19. Capitulation de Cadix (29 sept. 1823). — Le duc d'Angoulême, entré dans Madrid, y avait organisé la régence royaliste; il s'efforça de calmer l'effervescence et d'arrêter les représailles. Par *l'ordonnance d'Andujar*, il déclara les libéraux placés sous la protection des généraux français (7 août). Mais il avait hâte d'enlever leur dernier refuge aux cortès, et le 16 août, il était devant Cadix. Le lendemain, il les fit prévenir que, si dans les cinq jours le roi n'était pas rendu à la liberté, la ville serait attaquée. Ferdinand, sous la pression de ses gardiens, répondit qu'il était libre et qu'il repoussait toute intervention étrangère. Il fallut recourir à la force. Le **fort du Trocadero**, situé dans la presqu'île du même nom, mais que les Espagnols avaient isolé de la terre ferme par un fossé large de 70 mètres, fut emporté le 31 du mois d'août; le 20 septembre, nos troupes s'emparèrent du *fort San-Petri*, et Cadix capitula le 29.

Riego avait cherché à rejoindre Mina qui résistait encore en Catalogne; il fut fait prisonnier à *Mancha-Real* (13 sept.), condamné à être pendu et exécuté par les autorités espagnoles, comme un des premiers fauteurs de la rébellion. La Catalogne allait se soumettre avec Mina. Ferdinand recouvrait son autorité. Il abolit la constitution de 1812; et, malgré les sages avis du duc d'Angoulême, il sévit contre les libéraux avec une rigueur excessive. Nos troupes, pour aider au maintien de l'ordre, devaient occuper quelques places jusqu'en 1827.

Le prince français fit son entrée à Paris, le 2 décembre 1823; il reçut les félicitations méritées du roi et du peuple. Il avait conduit la campagne avec décision, et sans rien compromettre il chercha partout à éviter l'effusion du sang.

Lord Canning ne put s'empêcher de proclamer que « jamais armée ne fit moins de mal et n'en épargna autant ».

Le Portugal s'était aussi soulevé contre Jean VI, prince peu libéral et toujours absent.

20. Portugal. Séparation du Brésil. — La reine Marie Ire (1777-1816), atteinte de folie depuis 1793, régnait sous la régence de son fils Jean, lorsque Junot envahit le Portugal. La famille royale se retira dans le Brésil. A la chute de Napoléon, le prince régent ne voulut pas retourner en Europe. L'année suivante, à la mort de sa mère, il se fit proclamer, *à Rio-Janeiro*, roi du *royaume uni du Portugal, du Brésil et des Algarves* Le gouvernement du Portugal fut confié à un conseil de régence présidé par *l'Anglais Beresford.*

Les Portugais souffraient dans leur amour-propre national de se voir traités comme une dépendance de leur colonie. Ils voulaient en outre des institutions plus libérales. Une insurrection éclata pendant une absence de lord Beresford, le gouverneur anglais de Lisbonne ; elle était partie *d'Oporto* (24 août), elle gagna la capitale et fut bientôt maîtresse de tout le royaume. Beresford à son retour trouva le Portugal fermé ; il dut se retirer en Angleterre. Les cortès, convoquées sur la demande de l'armée, donnèrent une constitution qui reproduisait la constitution espagnole de 1812. (janv. 1821).

Le retour du roi Jean entraîne la séparation du Brésil et du Portugal (1822).

En apprenant ces nouvelles, Jean VI revint en Portugal, et prêta serment à la constitution nouvelle (1er octobre 1821). En même temps pour, se conformer aux vœux des cortès, il rappela son fils aîné qu'il avait laissé au Brésil avec le titre de régent, et voulut ramener le pays à son ancien état de simple colonie. Mais le jeune prince, retenu par une insurrection dont il ne put triompher, jugea bon d'accepter, sous le nom de Pedro Ier, le titre d'empereur constitutionnel du Brésil qu'une assemblée nationale proclama indépendant et séparé du Portugal (12 oct. 1822). Trois ans plus tard, Jean VI reconnaissait cette séparation. Le Portugal perdait sa plus importante colonie ; mais il gardait un allié

fidèle, gouverné par des souverains issus de sa famille royale.

21. Lutte entre les constitutionnels et les absolutistes. — La constitution de 1821 et les reformes opérées par les cortès furent loin de plaire universellement. *La reine Charlotte*, sœur de Ferdinand VII, et son second fils *don Miguel*, encouragés par la présence des troupes françaises en Espagne, s'unirent aux mécontents, et l'armée, d'accord avec eux, réclama le rétablissement de l'autorité royale. « Puisque vous le voulez, dit Jean VI, vive le roi absolu! » et il abolit la constitution (5 juin 1823). Il mourut en 1826.

L'expédition d'Espagne eut pour résultat imprévu d'amener l'établissement du despotisme en Portugal (juin 1823-avril 1828).

Ses deux fils étaient absents du Portugal ; dom Pedro était empereur du Brésil, dom Miguel vivait exilé à la cour de Vienne, Jean VI, sans désigner celui à qui devait revenir la couronne, avait confié la régence à sa *fille Isabelle*, jusqu'à ce que le trône fût occupé par l'un ou l'autre. Les constitutionnels, avec l'infante Isabelle, étaient pour dom Pedro ; mais la reine mère et les absolutistes prenaient parti pour dom Miguel, parce que, disaient-ils, en acceptant la couronne du Brésil, dom Pedro avait renoncé à ses droits sur celle du Portugal. Les premiers étaient appuyés par les Anglais, les seconds par les Espagnols ; ils allaient en venir aux mains, lorsque l'empereur du Brésil, qui avait cédé ses droits à sa fille *dona Maria*, âgée de 7 ans, espéra tout concilier en la fiançant à son frère, auquel il donnait le titre de régent. Dom Miguel accepta les conditions proposées ; il jura même fidélité à la charte qui lui fut présentée. Mais lorsqu'il débarqua à Lisbonne, il fut salué par les cris de : « A bas la constitution! Vive Miguel Ier! » Les troupes anglaises étaient parties. Il se fit proclamer roi absolu sous le nom de MIGUEL Ier (25 avr. 1828). Dona Maria, qui venait de débarquer à Londres, dut retourner au Brésil.

Les constitutionnels essayèrent de résister sous la conduite de *Villaflor;* mais ils furent battus. Miguel Ier sévit

d'une manière impitoyable contre les mécontents, et se maintint quelque temps par sa sévérité, non reconnu, mais toléré aisément par les alliés.

Désillusions du czar Alexandre avant sa mort.

22. Russie et Pologne. — L'auteur et l'instigateur de la Sainte-Alliance, Alexandre lui-même, fut obligé de lui sacrifier ses idées de clémence, et ses sympathies pour les Grecs. De retour dans ses Etats, il fut salué par les acclamations de ses peuples, fiers de voir dans leur souverain l'arbitre des nations européennes. Mais cette gloire ne le mit pas à l'abri de prochaines et amères désillusions.

Il avait été décidé au congrès de Vienne que les trois souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse donneraient des constitutions représentatives aux provinces polonaises qui leur étaient respectivement échues. Alexandre, naturellement porté par son caractère généreux aux concessions libérales, avait érigé le grand-duché de Varsovie en royaume, et s'était fait couronner roi de Pologne à Varsovie. Une constitution octroyée à ses nouveaux sujets leur accordait une représentation nationale et législative, formée de la chambre des sénateurs et de celle des nonces, une armée, une administration et des finances distinctes, la liberté de la presse, une magistrature indépendante. Il se proposait d'étendre les mêmes privilèges aux autres provinces polonaises incorporées à son empire.

Le vieux parti russe ne voyait pas sans peine ces mesures conciliantes, en opposition formelle avec sa haine aveugle contre la Pologne. *Le grand-duc Constantin*, frère du czar, avait été nommé gouverneur du pays ; il partageait ces préventions, malgré son mariage avec une princesse polonaise. Il lui fut facile par ses rapports d'agir sur l'esprit de l'empereur, et ses tyrannies provoquèrent des plaintes qui furent interprétées comme des exigences injustifiées. En conséquence, les libertés accordées disparurent les unes après les autres ; la censure vint empêcher la liberté de la presse, des impôts extraordinaires furent établis, les fonctions im-

portantes, enlevées aux Polonais, furent confiées à des Russes, et les réclamations de la diète n'eurent d'autre effet que d'aggraver la situation. C'est alors que les infortunés habitants de la Pologne s'organisèrent en sociétés secrètes, sous le nom de *Chevaliers du Temple* ou de *Faucheurs;* mais le gouvernement russe redoubla de rigueur, et les déportations en Sibérie se multipliaient. En même temps les Turcs écrasaient les premiers insurgés de la Grèce.

23. Mort d'Alexandre. Avènement de Nicolas (1er déc. 1825). — Alexandre, voyant s'en aller ainsi une à une ses illusions libérales, aussi bien dans son empire que dans les autres pays d'Europe, fut pris de découragement. Il visitait ses provinces du midi, lorsqu'il tomba malade en Crimée. Transporté à *Tangarog*, il y mourut plein de tristesse et de sombres prévisions (1er déc. 1825). Il laissait trois frères : Constantin, Nicolas et Michel. Constantin, en épousant la princesse polonaise *de Lowicz*, avait abdiqué ses droits à la succession de l'empire. A la mort de son frère aîné, il renouvela sa renonciation, et Nicolas fut proclamé empereur. Pendant son règne de 30 ans (1825-1855), le nouveau souverain se montra l'irréconciliable adversaire de toutes les tendances libérales.

Les sociétés secrètes avaient voulu profiter de son avènement pour provoquer des insurrections à Saint-Pétersbourg et à Moscou. L'empereur se mit à la tête des régiments fidèles, et il écrasa les rebelles de Saint-Pétersbourg ; ceux de Moscou ne réussirent pas mieux. L'exécution des principaux chefs, les nombreuses déportations en Sibérie avertirent les conspirateurs qu'une main de fer allait peser sur eux.

C'était cependant le moment où la Sainte-Alliance allait définitivement se rompre à propos des affaires d'Orient et de la révolution des colonies espagnoles.

IVe LEÇON

RUPTURE DE LA SAINTE-ALLIANCE. — INDÉPENDANCE DES COLONIES DE L'AMÉRIQUE LATINE. — AFFRANCHISSEMENT DE LA GRÈCE.

Sommaire. — 1. L'insurrection des colonies espagnoles amena une première rupture entre la diplomatie russe et la politique de l'Angleterre. L'affranchissement de la Grèce entraîna la chute définitive de la Sainte-Alliance. Chaque puissance reprit alors sa libre initiative.

2. Au début du XIXe siècle, l'Espagne possédait, excepté le Brésil, toute l'Amérique entre le Missouri et le détroit de Magellan. Là s'était formée une vigoureuse population européenne mêlée d'indigènes, de métis et d'esclaves noirs. Mais ces colonies souffraient de la vive hostilité des classes, des monopoles excessifs et du manque de libertés.

Lorsque Ferdinand VII voulut les priver des immunités acquises pendant l'intervention de Napoléon en Espagne, elles se soulevèrent et proclamèrent leur indépendance (1810-1826).

La Russie voulut intervenir en faveur du roi d'Espagne, mais le cabinet britannique sacrifiant la Sainte-Alliance aux intérêts commerciaux de l'Angleterre, reconnut leur indépendance.

Le président des États-Unis, Monroë (1817-1825), put alors affirmer que désormais l'Amérique serait aux Américains.

3. La Grèce s'était soulevée contre les Turcs, dès 1821, mais le czar Alexandre, observateur fidèle de la Sainte-Alliance, l'avait laissée lutter seule contre l'armée turque et égyptienne. L'avènement de Nicolas Ier et les horreurs commises par les Egyptiens amenaient l'intervention européenne. Par le traité de Londres, la Russie, l'Angleterre et la France devaient seulement offrir leur médiation aux deux partis. La bataille de Navarin eut d'autres conséquences. Il fallut affranchir la Grèce, en dépit de la politique britannique, mais à la grande joie des Russes.

Le domaine colonial des Espagnols était grand, pourvu d'excellents colons, mais mal administré, mal exploité.

1. Colonies espagnoles (1). — La découverte de l'Amérique du Sud avait donné à l'Espagne d'immenses colonies. Elles formaient quatre vice-royautés : le Mexique, la Nouvelle-Grenade, le Pérou et Buénos-Ayres ; avec huit capi-

(1) C'est un fait curieux que beaucoup d'économistes, après avoir étudié parallèlement la colonisation anglaise aux Etats-Unis et la colonisation espagnole dans l'Amérique centrale et méridionale, aient achevé leur comparaison par des conclusions entièrement à l'avantage des procédés anglais. Or, le pays colonisé par les Espagnols sous les



taineries générales : le Nouveau-Mexique, Guatémala, le Chili, Caracas, Cuba et Saint-Domingue. Sur les hauts plateaux de l'Amérique centrale et dans les plaines de l'Amérique du Sud, une nouvelle race espagnole vigoureuse et intelligente s'était formée peu à peu. Cette population avait souffert longtemps de tous les abus. **Le conseil suprême des Indes**, placé sous la présidence immédiate du roi, les gouvernait de Madrid avec une autorité absolue. Les dignités et les fonctions publiques étaient exclusivement aux mains des Espagnols d'Europe, les « chrétiens purs ». Les créoles, les métis, les Indiens formaient autant de classes séparées et ennemies les unes des autres. Les Indiens n'étaient plus répartis entre les grands propriétaires pour se voir condamnés aux travaux forcés des mines; mais ils vivaient misérablement au fond de leurs cabanes, et leurs caciques, chargés de recueillir les lourds impôts, obtenaient seuls une certaine considération.

L'Espagne avait commis la faute de ne permettre à ses colonies que l'exploitation des mines; elle leur avait interdit les manufactures; la culture de la vigne et de l'olivier ne fut autorisée qu'au Pérou qui, d'ailleurs, ne pouvait exporter ni ses vins ni ses huiles. L'agriculture et l'industrie étaient à peu près nulles; les colonies devaient tout recevoir de la mère patrie. Ce fut pendant quelque temps pour l'Espagne une abondante source de richesses, mais c'était une entrave à la prospérité des colonies. Lorsque les mines devinrent moins abondantes, la misère s'y fit sentir, et la misère, outre qu'elle diminua les ressources de la métropole, excita les mécontentements et prépara les voies à la révolte.

tropiques, et sur de très hauts plateaux, ne ressemble guère à la Nouvelle-Angleterre; les Espagnols conservèrent les indigènes, et les Anglais les exterminèrent. Les Espagnols usèrent du monopole, comme les Anglais au temps où cela leur était avantageux, et malgré leur état d'infériorité, les Espagnols ont fondé cette population active et pleine d'avenir de trente millions d'habitants. C'est ce qu'a bien démontré M. Marcel Dubois, dans son ouvrage sur les divers modes de colonisation.

2. Causes de l'insurrection. — Cependant, vers le commencement du XVIIIe siècle, le monopole exercé par l'Espagne cessa d'être aussi rigoureux. L'Angleterre avait obtenu au traité d'Utrecht (1713) d'envoyer chaque année à *Porto-Bello* un navire chargé de marchandises européennes; plus tard le gouvernement permit à de simples particuliers espagnols de joindre des navires aux siens; en 1774, les différentes colonies purent échanger leurs produits entre elles. A l'intérieur régnait une grande activité; des travaux importants étaient exécutés au Mexique, les sciences y furent cultivées, et Humboldt cite avec honneur au nombre des savants les noms *d'Alzate*, *de Gama*, *de Vélasquez*.

Malgré ces progrès incontestables, l'insurrection allait éclater, et les causes qui l'amenèrent sont multiples. Signalons en particulier l'état malheureux du grand nombre des habitants, les abus d'autorité dont les vice-rois se rendirent si fréquemment coupables. « Dieu est très haut, disait l'un d'eux, le roi très loin; le maître ici, c'est moi. » Leur tyrannie s'appesantissait sur ces populations infortunées et aggravait leurs misères. Le spectacle des Etats-Unis, qui avaient su s'affranchir de la domination anglaise, s'ajoutait pour faire naître des aspirations toujours plus fortes vers l'indépendance. L'invasion de l'Espagne par Napoléon fournit l'occasion attendue. Les colonies se soulevèrent sous prétexte de rester fidèles au souverain légitime; après le rétablissement de Ferdinand VII, elles refusèrent de reprendre leur ancien état de dépendance.

L'insurrection se concentra surtout en trois points : LE MEXIQUE, CARACAS et BUÉNOS-AYRES.

La première insurrection du Mexique, dirigée par Hidalgo, Morelos et Mina échoue (1816-1817).

3. Mexique. — Le Mexique refusa de reconnaître la souveraineté du roi Joseph. Le 16 décembre 1810, **Michel Hidalgo**, curé de Dolorès, donna le premier signal. Il s'empara de *Guanajuato*, s'avança jusqu'à *Tocula*, et menaça *Mexico;* mais il fut battu par les troupes régulières du

général Calleja, pris par les Espagnols au moment où il allait se réfugier au Texas, et fusillé le 27 juillet 1811.

Le curé **José-Maria Morelos**, ami d'enfance d'Hidalgo, recommença la lutte dans le Midi, avec le concours de *Rayon*, *Matamoros*, *Guerrero*; *Guadalupe Victoria*. Il organisa une guerre de partisans et s'empara d'Orizaba et d'Oaxaca (1812). Le congrès de *Chilpanzingo* proclama l'indépendance du Mexique (6 nov. 1813). Mais en 1814, après la restauration de Ferdinand, les Espagnols reprirent le dessus; Morelos, vaincu au combat de *Tesmalaca* (5 oct. 1815), fut fusillé à San-Cristobal (12 déc.). Rayon ne fut pas plus heureux, et **le jeune Mina**, neveu du célèbre guerillero espagnol, après avoir étonné par l'audace de ses coups, eut le même sort (11 nov. 1817).

La deuxième insurrection du Mexique, dirigée par le colonel Iturbide, réussit, en 1820; le Mexique forme une république en 1823.

En apprenant la révolution espagnole de 1820, les patriotes mexicains se soulevèrent de nouveau. Cette fois, l'insurrection eut pour chef le colonel créole AUGUSTIN ITURBIDE; l'ambition le poussa à reprendre pour son propre compte un mouvement qu'il avait naguère combattu avec zèle. Il ne voulait pas rompre complètement; mais il réclamait la reconnaissance du **plan d'Iguala** ou **des trois garanties** : union du Mexique avec l'Espagne sous la souveraineté de Ferdinand VII ou d'un prince de sa famille; — maintien du catholicisme au Mexique; — indépendance du Mexique avec l'égalité entre les Espagnols et les créoles. Le nouveau vice-roi, *O'Donuja*, avait accepté ces conditions par le traité de *Cordova* (27 août 1821); mais les cortès, qui gouvernaient en ce moment l'Espagne, refusèrent leur approbation. L'armée mexicaine alors se prononça en faveur d'Iturbide, qui fut proclamé empereur du Mexique sous le nom d'AUGUSTIN Ier (18 mai 1822). Les présomptueuses témérités de la révolution venaient de détacher de l'Espagne la plus belle de ses colonies.

Le nouvel empereur se fit sacrer à l'exemple de Napoléon. Il voulut mettre en honneur dans son palais les usages des



cours européennes; mais il manquait du prestige nécessaire. Une insurrection victorieuse le renversa (19 mars 1823). Le congrès consentait à lui payer une pension, mais à condition qu'il s'engagerait à vivre en Europe. Iturbide ne sut pas se résigner à son exil. Le 24 juillet 1824, il débarquait à *Soto-la-Marina;* mais il fut pris et fusillé.

Le Mexique, érigé en république fédérative, fut d'abord reconnu comme indépendant par les Etats-Unis, qui le prirent sous leur protection, et par l'Angleterre.

La capitainerie de Guatémala forme une confédération indépendante en 1824, puis cinq républiques en 1839.

4. Amérique centrale. — Les provinces de l'Amérique centrale formaient la capitainerie générale de *Guatémala*, qui dépendait de la vice-royauté du Mexique. Elles consentirent à faire partie de l'empire éphémère d'Iturbide, et se proclamèrent indépendantes à sa chute. Par l'assemblée de 1824, elles constituèrent une confédération formée des cinq républiques de Guatémala, de San-Salvador, de Honduras, de Nicaragua et de Costa-Rica. Mais après des luttes sanglantes, l'union fut rompue en 1832, et définitivement dissoute en 1839, par le triomphe de *Carrera* sur *Moraza*.

La première insurrection de Colombie, dirigée par Miranda et Bolivar, échoue (1809-1816).

5. La Colombie. — Dans l'Amérique du Sud, un ancien compagnon d'armes de Washington et de Dumouriez, *le général Miranda*, leva, dès 1809, le drapeau de l'indépendance au *Vénézuéla*, et lui mérita le nom de premier-né de la liberté américaine. L'insurrection gagnait la Nouvelle-Grenade et Quito, lorsqu'un tremblement de terre, qui détruisit les neuf dixièmes de *la ville de Caracas* (26 mars 1812), vint plonger la population dans une terreur religieuse et apporter aux Espagnols un précieux concours pour la répression du soulèvement.

Mais le grand champion de l'indépendance américaine, Bolivar, allait paraître. Né en 1783, à Caracas, il avait combattu avec Miranda. Après la défaite de celui-ci, il se réfugia dans la Nouvelle-Grenade. Il eut bientôt réuni de nouvelles forces, à la tête desquelles il rentra dans le Vénézuéla (1813). Victorieux à la bataille *d'Araure* (3 déc. 1813),

vaincu à **la Puerta** (15 juin 1815), il ne put tenir contre *le général Morillo*, qui s'empara de Carthagène. De nouveau il lui fallut quitter le sol de la patrie et se retirer successivement à la Jamaïque et dans l'île d'Haïti. Peu après Miranda, livré au gouverneur Monteverde (14 juill. 1816), alla mourir en Espagne.

La deuxième réussit, mais là aussi après une courte période d'union, on forme trois républiques (1824-1830).

Cependant Bolivar ne tarde pas à reparaître (1816). Appuyé par l'Angleterre et secondé par le *général Paez*, il triomphe des troupes de Morillo, réunit le premier congrès de Vénézuéla (8 mai 1816), s'empare de la Guyane espagnole, et fait proclamer l'indépendance de son pays. Il franchit ensuite *le Paramo de Chito*, haut de 3.000 mètres (9 août 1819), surprend les Espagnols à BOYACA, remporte une victoire décisive et prend *Santa-Fé-de-Bogota*. Le CONGRÈS D'ANGOSTURA proclame la république unie de Colombie, formée des trois Etats de Vénézuéla, de la Nouvelle-Grenade et de Quito. La victoire de *Carabobo* vient confirmer le titre *de Libérateur* que la reconnaissance du pays lui a donné (1821). Les Espagnols ne possédaient plus que *Porto-Cabello*, qu'ils évacuèrent en 1824.

En 1830, après la mort de Bolivar, les trois Etats se séparèrent pour former les trois républiques *du Vénézuéla*, de *la Nouvelle-Grenade* et de *l'Equateur*

Le congrès de Tucuman proclame sans peine l'indépendance de La Plata. Mais l'Uruguay est gardé quelque temps par les Portugais.

6. L'Uruguay, la Confédération Argentine et le Paraguay. — BUÉNOS-AYRES fut le troisième centre d'où partit le mouvement qui affranchit les autres états de l'Amérique méridionale. Elle se souleva en 1810, entraînant avec elle *le Paraguay* et *Montévidéo*. Mais les Espagnols soumirent presque aussitôt Montévidéo et *la Banda oriental* ou le pays situé entre le fleuve Urugay et le Brésil, et firent de Montévidéo le centre de leurs opérations.

Le centre du pays fut d'abord en proie à une violente anarchie, conséquence des divisions entre *les fédéralistes* et *les unitaires;* les premiers voulaient l'égalité de droits pour les différents pays, les seconds prétendaient centrali-

ser le gouvernement à Buénos-Ayres. Un congrès réuni *à Tucuman* (1816) proclama l'indépendance des *Provinces unies de la Plata;* un nouveau congrès, tenu en 1825, donna au pays le nom de RÉPUBLIQUE ARGENTINE ou de PROVINCES UNIES DU RIO DE LA PLATA. Mais la lutte continua encore entre unitaires et fédéralistes; elle se termina par la victoire des fédéralistes et la dictature de leur chef *Rosas* (1829-1851).

Quatre ans de luttes contraignirent les Espagnols d'abandonner Montévidéo et la Banda oriental *au général Artigas*, qui se fit aussi reconnaître comme protecteur des provinces *de Santa-Fé* et *d'Entre-Rios*. Mais les Brésiliens le vainquirent *à Castelar* et se rendirent maîtres de la Banda oriental. Après le congrès de 1825, la République Argentine déclara la guerre au Brésil; elle fut victorieuse, et dans la convention de 1828, le pays dont les Brésiliens avaient fait la conquête fut déclaré indépendant sous le nom de RÉPUBLIQUE DE L'URUGUAY, avec Montévidéo pour capitale.

LE PARAGUAY, qui avait été colonisé par les jésuites au nom de l'Espagne, avait pris part au soulèvement de Buénos-Ayres. Mais il se sépara bientôt et forma un gouvernement particulier (1813). *Le docteur Francia* y exerça une dictature absolue qui dura jusqu'à sa mort (1840). Il s'occupa efficacement de la prospérité matérielle du pays, mais en bannissant les ordres religieux, en interdisant l'entrée aux étrangers, en étouffant toute liberté religieuse et politique.

La présence des troupes espagnoles rendit plus difficile la guerre à l'est. Saint-Martin fut le libérateur du Chili et du Pérou, et Sucre, de la Bolivie.

7, Chili, Pérou et Bolivie. — LE CHILI s'était soulevé peu après Buénos-Ayres (1810). Le manque d'entente entre les généraux *O'Higgins* et *Carrera* permit au général espagnol *Osorio* de réprimer ce premier essai.

Mais il y avait dans les Provinces Unies de la Plata un homme qui devait dans ces luttes jouer un rôle décisif. DON JOSÉ DE SAINT-MARTIN, né en 1788, à Buénos-Ayres, de parents espagnols, gouvernait en ce moment la province *de*

Cuyo. Il fut envoyé dans le Chili pour y reprendre l'œuvre de l'émancipation. Victorieux à **Chacabuco**, il convoque **le congrès de Santiago** (1817), qui lui décerne le titre de Libérateur en même temps qu'il proclame l'indépendance du pays (1818). Les Espagnols battent le général O'Higghins à **Talco**, mais Saint-Martin triomphe définitivement à **Maypo**, et l'indépendance nationale est assurée (1819).

Le Pérou était resté sous la domination espagnole jusqu'en 1820; mais l'exemple des pays qui l'avoisinent au sud et au nord devait amener son propre affranchissement. Saint-Martin et le marin anglais *Cochrane*, qui avaient l'un et l'autre combattu au Chili, attaquèrent les Espagnols. Le premier pénétra dans *Lima*, tandis que le second bloquait par mer le port *de Callao* et s'en rendait maître. Saint-Martin proclama la république indépendante du Pérou, qui lui décerna le titre de *Protecteur* (1821). Mais il ne put s'entendre avec Cochrane, et les ennemis réussirent à reprendre le Callao. C'est alors que, dans l'entrevue de Guayaquil, il abandonna le Pérou à Bolivar (1822). Celui-ci repoussa une nouvelle attaque des Espagnols, et reçut le titre de Libérateur (1823). L'année suivante, il remporta la victoire décisive de Junin (16 août 1824); son aide de camp Sucre battit complètement le vice-roi à la bataille d'Ayacucho et le fit prisonnier (9 déc.). L'indépendance du Pérou était assurée. Les Espagnols ne gardaient que le Callao, qu'ils durent abandonner plus tard (15 juin 1826). Bolivar fut nommé président à vie de la nouvelle république.

La victoire d'Ayacucho amena l'indépendance du *Haut-Pérou*, qui prit le nom de Bolivie, en l'honneur de son libérateur, et changea le nom de sa capitale *Chuquisaca* en celui de Sucre, le vainqueur d'Ayacucho. Bolivar fut nommé président à vie, et Sucre gouverna en sa place avec le titre de vice-président. Ce dernier périt assassiné en 1828, et la Bolivie se sépara du Pérou à la mort de Bolivar.



L'esprit d'indépendance des peuples d'Amérique latine s'oppose à leur confédération.

8. Congrès de Panama. Brésil. — Le Libérateur avait voulu réunir les états affranchis en une grande confédération, qui aurait rivalisé avec la confédération des Etats-Unis de l'Amérique du Nord. C'est à cette fin qu'il convoqua **le congrès de Panama,** formé de représentants envoyés par chaque pays (1826). Mais il ne fut pas possible de s'entendre ; les différents états restèrent séparés, et les dissensions régnèrent encore entre la plupart d'entre eux.

Le Brésil s'était rendu indépendant du Portugal ; mais les mesures prises par la maison de Bragance évitèrent la guerre ; elles lui conservèrent même un allié d'autant plus étroitement uni que les liens intimes de la parenté unissaient les souverains. La république ne devait être proclamée qu'en 1889.

L'Angleterre, malgré le czar et la Sainte-Alliance, reconnait l'indépendance de toutes les colonies.

9. L'Europe et les colonies espagnoles. — Le czar Alexandre seul fut ouvertement d'avis d'intervenir en faveur de Ferdinand VII. Il signa même un traité avec lui, par lequel il lui promettait l'aide de sa flotte et de ses troupes, à la condition qu'on lui céderait Port-Mahon dans les îles Baléares. Le cabinet britannique protesta si violemment contre ce projet que le czar y renonça. Mais il persista dans sa politique favorable à l'Espagne. Le nouveau ministre Canning se prononça, au contraire, ouvertement contre la non-intervention, et aussitôt que l'armée du duc d'Angoulême eut passé la frontière pour aller au secours du roi d'Espagne, il signa des traités de commerce, avec toutes les républiques américaines, et les reconnut ensuite formellement. — L'Europe se désintéressait donc des affaires d'Amérique. C'est ce que désiraient les Etats-Unis afin de prendre la direction de la politique du nouveau monde.

Prospérité des Etats-Unis sous la présidence de Jefferson et de Madison.

10. Politique des Etats-Unis. J. Monroë. — La convention de Philadelphie (1787) avait donné à l'Amérique une constitution assez lâche pour satisfaire l'esprit d'indépendance des provinces, et leur permettre de se multiplier. L'essor avait été rapide sous la présidence des deux succes-

seurs de Washington (1) à la présidence : Jefferson, 1801-1809, et Madison, 1809-1817. Rapide essor, tant au point de vue de la prospérité intérieure que des relations extérieures. — Formée de 13 états, en 1776, au moment du pacte fédéral, elle en comptait 26 en 1830 (2). Sa population, qui en 1790 était inférieure à 4 millions d'habitants, en 1830 s'élevait à près de 13 millions, et depuis elle n'a cessé de croître dans la même proportion. Le budget, au moment de l'indépendance, ne s'élevait pas à 5 millions de francs ; en 1830, il atteignait 80 millions, sans que les charges parussent plus lourdes. L'agriculture, l'industrie, le commerce prirent une marche ascensionnelle très rapide. De 1812 à 1815, les Etats-Unis soutinrent vaillamment la lutte contre l'Angleterre. S'ils échouèrent dans leurs attaques contre le Canada, ils sauvèrent du moins l'intégrité de leur territoire.

Le président Monroë formule, en 1823, la doctrine en vertu de laquelle « l'Amérique est aux Américains ».

Monroë, qui succéda à Madison (1817-1825), reconnut l'indépendance des colonies espagnoles, et formula hautement dans son message au congrès de 1823 la doctrine célèbre qui garda son nom. Elle déclarait que le continent américain appartenait aux Américains seuls, et qu'aucune puissance européenne n'avait le droit d'y intervenir, soit pour y etablir une colonie, soit pour y modifier l'équilibre politique. La grande république du nord semblait ainsi établir sa protection sur tous les nouveaux états, et appeler à l'indépendance les dernières colonies européennes.

C'est aussi le président Monroë qui signa le compromis de Missouri relatif à la grave question de l'esclavage qui devait amener plus tard la guerre civile. Le Missouri était

(1) Washington avait refusé une troisième présidence (1797), ses successeurs élus deux fois imitaient son refus au troisième renouvellement de leurs pouvoirs.

(2) Tennessee, 1791. Kentucky, 1792. Ohio, 1802. Louisiane, achetée à Bonaparte, 1803. Floride, achetée à l'Espagne, 1817-1845, Indiana, 1816, Mississipi, 1817, Illinois, 1818, Missouri, Alabama, 1820, et Vermont et Maine détachés d'anciens états.

un état à esclaves. Avant de l'admettre dans l'Union, le congrès déclara qu'à l'avenir l'esclavage ne pourrait être introduit dans aucun des états ou territoires situés au delà du 30° degré 30' de latitude nord. Ce compromis retarda l'ouverture de la lutte entre les partisans et les adversaires de l'esclavage. Un autre germe profond de division grandissait entre les *républicains*, qui voulaient fortifier le gouvernement central, et les *démocrates*, qui préféraient développer les libertés locales et provinciales. Le républicain John Quincy Adams fut porté à la présidence en 1825, mais en 1829 c'est un démocrate, Jackson, qui fut élu.

Les états formés par les colonies espagnoles, moins heureux ou moins sages, ne surent pas se grouper en confédérations puissantes, ni se préserver des déchirements intérieurs. Malgré ces troubles, qui provenaient peut-être d'une activité plus exubérante, ils ont pris de considérables développements. Mais aujourd'hui que le calme paraît enfin en possession du pays, la fertilité du sol, l'admirable disposition des terrains et des climats, la vive intelligence des habitants, l'accroissement extraordinaire que l'on constate dans la population, les relations commerciales qui se multiplient, tout autorise à pressentir pour ces populations neuves et vigoureuses de grandes et glorieuses destinées.

En 1776, l'Amérique entière appartenait aux Européens; en 1830, elle était aux Américains, suivant le vœu formulé par le *président Monroë*. Le Canada, le Groënland, les terres boréales, dans l'Amérique du Nord, les Guyanes, dans celle du Sud, et un grand nombre d'îles restaient les seuls pays placés sous la domination étrangère.

La Grèce supportait impatiemment le joug des Turcs ; la propagande des idées révolutionnaires y fit éclater les premières révoltes.

11. Affranchissement de la Grèce. Premières luttes. — Les Grecs eurent beaucoup plus de peine à conquérir leur indépendance. Ils s'agitaient cependant depuis les premières années de ce siècle. Les causes véritables de leurs insurrections étaient la vivacité du patriotisme hellénique, la contagion des idées révolutionnaires, les progrès maté-

riels de la population grecque, et aussi la décadence de la Turquie. Les Turcs dominaient en Grèce depuis la fin du xve siècle; mais, fidèles à leur politique, ils n'avaient pas cherché à changer le langage, la religion, les mœurs des Grecs. Ceux-ci avaient tressailli au bruit de l'expédition française en Egypte, puis en Syrie. D'ailleurs, sous la protection du pavillon turc et en qualité de neutres, ils s'étaient enrichis pendant le blocus continental, et avaient développé considérablement leur marine. Si les raïas ou habitants de la plaine craignaient de se soulever, les montagnards, les klephtes, surtout les palikares, anciens soldats devenus brigands, s'essayaient tous les jours à la lutte dans des révoltes partielles.

Les idées d'indépendance, écloses au spectacle des défaites essuyées par leurs dominateurs, prirent chaque jour plus de consistance; elles se traduisirent bientôt par des revendications armées.

Vers la fin du XVIIIe siècle, des soulèvements avaient eu lieu en Morée: mais les Turcs les avaient étouffés dans le sang. De 1800 à 1803, le féroce ALI, *pacha de Janina*, fit une guerre d'extermination aux révoltés de l'Albanie. Les habitants de SOULI, poursuivis dans leurs montagnes les plus inaccessibles, se défendirent jusqu'à la dernière extrémité, et la plupart périrent les armes à la main. Leurs femmes, plutôt que de tomber entre les mains des Turcs, se jetèrent avec leurs enfants dans les précipices (1803). Les débris infortunés qui avaient survécu aux massacres allèrent demander asile à la ville de *Parga*. Mais en 1815 les Anglais la cédèrent au pacha. Les habitants, pour éviter une servitude abhorrée, exhumèrent les ossements de leurs ancêtres, les firent brûler sur la place publique, et se réfugièrent dans l'île de Corfou (1819).

12. Formation des Hétéries. Révolte d'Ali-Pacha. (1820-1822). — Ces événements avaient forcé l'attention de l'Europe; des vœux s'élevaient partout pour l'indépen-

La révolte d'Ali-Pacha fut le signal de la grande insurrection (1821).



dance d'une nation héroïque, qui gémissait depuis longtemps sous l'oppression musulmane, qui gémissait depuis longtemps sous l'oppresion musulmane. Déjà des *hétéries* ou associations s'étaient formées dans les villes grecques, et avaient étendu leurs ramifications jusque dans Constantinople. L'ami et le confident du czar Alexandre, Capo d'Istria, fonda en 1815 celles des *Philomuses*, dans le but avoué de faire revivre la langue, la littérature et les arts de la Grèce antique ; mais elle se fondit bientôt dans *l'hétérie amicale* qui se proposait ouvertement de travailler à l'affranchissement de la patrie. Elle avait pour chef Alexandre Ypsilanti, aide de camp du czar Alexandre (1820).

Ali-Pacha fournit aux Grecs une occasion inespérée d'engager la lutte. Sommé par le sultan de se rendre à Constantinople, il refusa d'obéir (1820). De ce moment Il s'unit aux Grecs, se fit recevoir membre de l'hétérie, et se prépara à résister aux armes turques. Malgré ses 80 ans, soutenu par les Souliotes, qui étaient accourus sous le commandement du brave Marc Botzaris au secours de leur ancien exterminateur, il résista avec succès pendant deux ans. Mais enfin, forcé jusque dans son palais de Janina, il se retira dans un souterrain où étaient ses trésors, et menaça de faire sauter la ville en mettant le feu à 2.000 barils de poudre qu'il y avait enfermés. Les Turcs effrayés lui accordèrent une capitulation qu'ils s'empressèrent de violer, et le firent décapiter (1822).

Ypsilanti de son côté avait proclamé l'insurrection à *Yassi*. La Moldavie et la Valachie répondirent à son appel ; mais il fut vaincu et forcé de chercher un refuge auprès des Autrichiens, qui le retinrent six ans prisonnier (1821).

Botzaris, Miaulis, Canaris et les deux frères Ypsilanti, commencent la guerre de l'indépendance.

13. Soulèvement général en Grèce (1821). — Mais le mouvement allait se généraliser. Le 21 mars 1821, *l'archevêque de Patras* arbora le drapeau de l'indépendance en Achaïe. En Morée, les Mainotes, commandés par *Colocotroni*, menacèrent *Tripolitza ;* les habitants d'Athènes

assiégèrent la garnison enfermée dans la citadelle, et Marc Botzaris vint avec les Souliotes soutenir **Missolonghi** qui s'était soulevée. En même temps les îles de l'Archipel armaient des flottilles, avec lesquelles d'intrépides marins, à la suite de MIAULIS et de CANARIS, allaient brûler ou couler les vaisseaux ennemis.

A la nouvelle de l'insurrection, les Turcs massacrent les Grecs qui leur tombent sous la main. A Constantinople, *le patriarche Grégoire* est pendu, le jour de Pâques, avec ses habits pontificaux; 83 prêtres sont mis à mort; le prince *Constantin Mourosis* est décapité aux portes du sérail; à Patras, 15.000 personnes sont égorgées. De pareils actes de barbarie ne font qu'enflammer les Grecs, et leur gagnent de plus nombreuses sympathies. Canaris réussit à brûler 10 vaisseaux turcs; Colocotroni s'empare de Tripolitza; *Démétrius Ypsilanti*, frère d'Alexandre, et *Nicétas* triomphent en Morée; Odisseus, en Thessalie. **Le congrès d'Epidaure** proclame l'indépendance du pays, et confie le pouvoir exécutif à un conseil de cinq membres que préside *Mavrocordato*.

14. Massacres de Chio. — Le czar Alexandre refusa de reconnaître le gouvernement provisoire que s'étaient donné les Grecs; il craignait de favoriser la révolution en ce moment victorieuse en Italie et en Espagne. Toutefois, sous son inspiration, le congrès de Vérone décida de s'abstenir de toute intervention en faveur du sultan. Mais les dissensions intestines paralysèrent les ressources de l'indépendance et furent sur le point de la compromettre, tandis que les Turcs, vainqueurs d'Ali-Pacha, allaient disposer de toutes leurs forces.

Les massacres de Chio produisent en Europe une profonde impression hostile à la neutralité des grandes puissances.

Cependant le courage des insurgés force encore quelque temps les faveurs de la fortune. Une flotte a débarqué des troupes nombreuses dans la belle île de *Chio*. Les habitants capables de porter les armes sont massacrés, au nombre de 23.000; les autres, au nombre de 50.000, sont réduits en



esclavage. Mais Constantin Canaris ne tarde pas à venger ces atrocités. Il pénètre dans le canal de Chio ; couvert par les ténèbres de la nuit, il attache un brûlot au flanc du vaisseau amiral qu'une explosion formidable fait périr, entraînant la mort du capitan pacha, celle des 2.300 hommes qui le montent, et la perte de plusieurs autres vaisseaux (18 juin 1822). Plus tard il détruisit toute une flotte ennemie dans les eaux de Samos (1824).

Sur terre les Grecs luttaient avec la même indomptable valeur. Une armée turque, qui avait envahi la *Morée*, s'empara de Corinthe, et mit le siège devant Argos que défendait Démétrius Ypsilanti ; harcelée par les troupes de Colocotroni, elle dut se retirer et fit une retraite désastreuse. Une seconde armée, qui opérait dans l'*Hellade*, fut d'abord plus heureuse et vint assiéger Missolonghi. Marco Botzaris qui la défendait, après avoir fait éprouver à l'ennemi des pertes cruelles, périt dans une sortie audacieuse ; mais la garnison ne se laissa pas décourager, et parvint à faire lever le siège (avr. 1824).

Tant d'héroïsme remuait les populations européennes. Il se forma des comités de *Philhellènes* ou *amis des Grecs*, à Paris, à Londres et à Genève. Des auxiliaires volontaires accoururent, en attendant l'intervention officielle des gouvernements ; nous citerons le célèbre poète anglais BYRON, le général français *Fabvier* et le comte italien *Santa-Rosa*. Lord Byron mourut peu après à Missolonghi, et sa mort fut l'objet d'un deuil général. (19 avr. 1824).

La chute de Missolonghi accentue encore cette impression et force l'Europe à intervenir.

15. Intervention de l'Egypte. — Le sultan MAHMOUD, désespérant de triompher, appela le pacha MÉHÉMET-ALI, et lui abandonna la Morée, à condition pour lui d'en faire la conquête. Heureux de l'occasion, Méhémet-Ali, dans l'été de 1824, envoya d'Alexandrie une flotte qui portait 16.000 hommes sous le commandement de son fils aîné IBRAHIM. Miaulis et Canaris lui firent éprouver des pertes sérieuses, il fut même contraint de se retirer dans l'île de

Candie. Mais il reparut au commencement de l'année 1825, et put débarquer *à Modon*, au sud de la Morée. Coron, Navarin, Tripolitza, la Morée entière, à l'exception de Nauplie, tombèrent en son pouvoir.

Sur l'ordre du sultan, Ibrahim vint ensuite rejoindre *Reschid-Pacha* qui commandait le second siège de Missolonghi. La flotte de Miaulis avait en vain essayé de ravitailler la place investie. Les malheureux habitants, après un siège d'un an, furent en proie à la plus horrible famine; mais ils avaient juré de mourir plutôt que de se rendre. Quelques-uns périrent en essayant de traverser les rangs ennemis; les autres, réunis dans le dépôt des munitions de guerre, mirent le feu aux poudres et s'ensevelirent sous les ruines de la ville détruite (23 avr. 1826).

La chute de Missolonghi entraîna la soumission du nord de la Grèce. Athènes, prise après un siège courageusement soutenu (2 juin 1827), amena celle de l'Attique. Les Turcs n'avaient plus à combattre que *les Mainotes*, des bandes isolées et quelques îles de l'Archipel. La cause de l'indépendance grecque paraissait perdue; elle succombait sous le nombre des ennemis et par suite des fatales divisions que le salut de la patrie n'avait pu faire cesser.

16. Intervention de l'Europe. — Bataille de Navarin (20 oct. 1827). — Mais l'opinion en Europe se prononçait avec une telle force que les gouvernements ne purent se désintéresser plus longtemps de la question.

La bataille de Navarin fut engagée fortuitement; le cabinet anglais la regretta publiquement comme « un événement déplorable ».

Le czar Nicolas, à l'exemple de son frère, avait d'abord hésité à favoriser une insurrection; mais le désir d'affaiblir la Turquie et de s'agrandir lui-même à ses dépens l'avait enfin décidé à intervenir. L'Angleterre ne voulut pas le laisser agir seul, et la France, naturellement sympathique à la cause grecque, acquiesça facilement au projet d'une action commune. Sur l'initiative de lord Canning, les trois puissances convinrent, par le *traité de Londres*, d'agir auprès du sultan et de lui demander pour la Grèce une administra-

tion séparée (6 juill. 1827). Fier de ses succès, Mahmoud refusa toute proposition d'arrangement avec ceux qu'il appelait des sujets rebelles.

Devant cette attitude, les flottes des trois nations alliées, commandées par l'amiral anglais *Codrington*, l'amiral français *de Rigny* et l'amiral russe *Hyden*, se réunirent et allèrent bloquer la flotte turco-égyptienne dans la rade de NAVARIN. Les amiraux ne voulaient pas engager la bataille; mais un coup de feu parti d'un brûlot ennemi donna le signal de l'attaque. En moins de quatre heures, les navires turcs avaient tous été coulés ou brûlés, et plus de 8.000 hommes avaient péri (20 oct. 1827).

17. Traité d'Andrinople (14 sept. 1829). — Le sultan, exaspéré par le désastre de Navarin, proclama la guerre sainte. Mais l'empereur Nicolas, qui avait 100.000 hommes prêts à entrer en campagne, fit passer le Pruth par le *général Wittgenstein* (26 avr. 1828). Un corps de 20.000 Français. commandé par le *général Maison*, débarquait à Coron (20 août); il occupait presque sans coup férir les villes de Morée, abandonnées par Ibrahim, que son père, se conformant aux volontés de l'Angleterre, avait rappelé en Egypte.

Or, si la France travaillait avec désintéressement à l'affranchissement de la Grèce, la Russie songeait surtout à s'agrandir. Ses troupes avaient pris *Silistrie*, *Varna*, franchi les Balkans, et marchaient sur Andrinople; d'un autre côté, elles étaient entrées en Arménie, occupaient *Erzeroum* et s'avançaient jusqu'à *Trébizonde*. Les Grecs profitaient de circonstances aussi favorables; ils reprenaient les villes qui leur avaient été enlevées, Missolonghi, Thèbes, Athènes; et la Turquie allait tomber sous les coups de la Russie. L'Angleterre et l'Autriche se hâtèrent de s'interposer; de concert avec la France, elles firent signer le TRAITÉ D'ANDRINOPLE (14 sep. 1829).

L'empereur Nicolas rendait ses conquêtes, sauf les bou-

ches du Danube et un territoire important au pied du Caucase. Les principautés de Moldavie et de Valachie, dont la Turquie gardait la suzeraineté, étaient placées sous la protection de la Russie; le canal de Constantinople et le détroit des Dardanelles étaient ouverts aux vaisseaux marchands russes. — La Grèce formait un état indépendant, sous la protection des trois puissances qui étaient d abord intervenues en sa faveur. Mais la politique jalouse de l'Angleterre lui fit donner des limites trop restreintes; il s'arrêta à une ligne tirée du golfe de *Volo* au golfe *d'Arta*.

Au congrès de Trézène, CAPO D'ISTRIA avait été nommé chef du pouvoir avec le titre de président (1827); mais il fut assassiné le 7 octobre 1831. Les puissances protectrices érigèrent alors le nouvel état en royaume. La couronne, refusée par *Léopold de Saxe-Cobourg*, fut offerte à Othon, fils du roi de Bavière, qui l'accepta et prit le nom D'OTHON Ier (1832).

Ainsi, malgré la Sainte-Alliance, et à cause de la rivalité des intérêts russes et anglais, les Américains du Sud et les Grecs conquirent leur indépendance. Pendant les années qui allaient suivre la révolution de Juillet, la politique des nations européennes allait redevenir particulariste.

V[e] LEÇON

LE MOUVEMENT DES ESPRITS DEPUIS LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE

Sommaire. — 1. La première moitié du XIX[e] siècle a été témoin d'une véritable renaissance des lettres et des arts : et d'un grand mouvement scientifique qui a eu pour résultat la transformation totale des conditions de la vie.

2. Le renouvellement des littératures allemande et anglaise précéda et inspira la régénération des lettres françaises. L'école romantique française eut cependant ses caractères bien originaux. Elle fut inspirée par un vif sentiment national et chrétien, mais elle ne brilla que dans la poésie lyrique.

On revint en France à la philosophie spiritualiste et, à l'exemple de l'Allemagne, on se lança avec ardeur dans la critique littéraire.

L'érudition et l'archéologie renouvelèrent peu à peu nos connaissances sur l'antiquité, sur la vie des peuples d'Orient, de la Grèce et de Rome, sur le moyen âge. L'histoire devint dès lors une œuvre véritablement scientifique.

3. Les arts restèrent classiques pendant la Révolution, mais le désir de représenter les grandes scènes de la vie contemporaine amena une véritable régénérarion de la peinture française dans les œuvres de David et de ses élèves. Leurs tableaux restèrent classiques, mais ils devinrent vivants et animés.

Aussi la peinture classique put-elle se maintenir à côté des œuvres de la nouvelle école romantique sous la Restauration.

4. La musique devint alors le plus cultivé et le plus populaire des beaux-arts. Symphonique et religieuse dans les œuvres des maîtres allemands, elle fut surtout dramatique chez les Italiens et les Français. Mais les Italiens l'élèvent presque tous à la hauteur du grand opéra ; en France, on la préfère dans l'opéra-comique.

5. La Révolution avait été contemporaine des progrès des mathématiques et des sciences chimiques et naturelles. La Restauration vit surtout le perfectionnement de la chimie et de la physique, et leurs applications à l'industrie.

6. Ce sont ces applications qui transformèrent si rapidement les conditions de la vie. La navigation à vapeur, les chemins de fer, le télégraphe, la lumière électrique, le téléphone, la photographie et tant d'autres changèrent totalement l'industrie, le commerce, la société elle-même.

1. Les lettres au début du XIX[e] siècle. Causes de la révolution littéraire. — La Révolution, qui changea tout, ne modifia pas l'état de notre littérature. Elle fit naître

sans doute l'éloquence politique, le journal et le pamphlet, elle transforma le théâtre en école révolutionnaire, et produisit des chansons patriotiques comme *la Marseillaise*, mais la littérature proprement dite resta classique. Or, André Chénier est le dernier qui ait su ranimer avec génie les formes usées, les sources d'inspiration épuisées de la poésie classique et païenne. Il périt sur l'échafaud le 8 thermidor. Ducis, Fontanes, et l'abbé Delille, les poètes de l'empire furent les derniers et les plus ennuyeux de ces classiques. Mais les souvenirs glorieux de l'époque révolutionnaire, les victoires des armées impériales, puis les malheurs de la France, produisirent des impressions aussi vives que durables sur l'esprit de la génération qui grandit de 1790 à 1815. L'admiration de la nature, l'amour du sentiment national et l'esprit chrétien firent naître alors une nouvelle école poétique, l'école romantique (1) qui se développa en Allemagne, en Angleterre avant de briller en France.

La pureté du style et l'esprit sont les seules qualités des œuvres poétiques de l'Angleterre dans les soixante premières années du XVIIIe siècle.

2. Renouvellement de la littérature anglaise. — L'époque de la Révolution française a été pour l'Angleterre et l'Allemagne le commencement d'une littérature nouvelle. Jusque vers le milieu du XVIIIe siècle, la poésie anglaise avait subi l'influence de nos classiques du siècle de Louis XIV. Héritier direct de Boileau, Pope (1688-1744) avait porté le mécanisme extérieur de la poésie aux dernières limites de la perfection ; mais ses œuvres sont souvent sèches, raisonneuses et froidement dialectiques ; elles manquent de vie intime et d'émotion sincère. Autour de lui surgirent une foule d'imitateurs qui calquèrent admirablement ses procédés ; jamais on n'écrivit en Angleterre une langue plus pure dans une versification plus correcte et plus élégante, et pourtant jamais la véritable poésie n'y fut plus rare, si l'on y cherche autre chose que de l'esprit et du style (1).

( ) Romantique, parce qu'elle se rapproche de l'esprit du moyen âge, où l'on écrivait dans la langue romane.

(2) M. Gahide, maître de conférences à la faculté catholique de Lille, est l'auteur de ce chapitre.

Les premiers précurseurs de l'époque nouvelle furent Thomson (1700-1748), l'auteur du poème des *Saisons;* Thomas Gray (1716-1371), surtout connu par son *Élégie écrite dans un cimetière de village,* et William Cowper (1731-1800), dont le lyrisme se plaît à dépeindre les humbles plaisirs domestiques et respire un profond sentiment religieux; mais surtout Macpherson (1738-1796). Il publia une soi-disant traduction de l'ancien poète celtique Ossian, dont il prétendait avoir retrouvé les œuvres. Cette traduction, qui sans doute était inventée en grande partie, fut accueillie avec un enthousiasme indescriptible par toute l'Europe qui croyait assister à la résurrection d'un Homère celtique. Mais bientôt on contesta l'authenticité de cette œuvre et l'on accusa Macpherson d'imposture littéraire.

Le faux Ossian, immense impression qu'il produit.

Tous ces poètes se distinguent de leurs prédécesseurs par un amour plus vif de la nature et une plus grande chaleur de sentiment; ils ne dédaignent plus la réalité, dont ils cherchent à dégager les côtés poétiques. Tous ces traits s'accusent davantage encore chez le plus grand des poètes écossais, Robert Burns (1757-1796), fils d'un pauvre laboureur du Ayrshire, et laboureur lui-même jusqu'au moment où ses premières poésies révélèrent en lui un génie de premier ordre. La plupart de ses œuvres sont écrites en dialecte écossais.

Walter Scott (1771-1833), épanouissement du romantisme anglais.

Avec Walter Scott (1771-1832), le romantisme anglais arrive à son plein épanouissement. L'histoire littéraire offre peu d'exemples d'une carrière aussi brillante, aussi féconde et aussi variée. Dans le domaine de la poésie comme dans celui du roman, il fut un novateur des plus heureux. L'époque du pseudo-classicisme ne connaissait pas le moyen âge ou se le représentait sous des couleurs fausses; rarement un écrivain y cherchait le sujet de ses inspirations. Le romantisme y revient. Walter Scott ressuscita tout le passé de la nation britannique. Doué d'une imagination puissante que secondait un remarquable sens de

l'histoire, il chanta les légendes et les exploits de la chevalerie, évoqua les nobles châtelaines et les vieux trouvères, et reconstitua toute la vie des antiques manoirs. Citons parmi ses poèmes chevaleresques, *Marmion*, *la Dame du Lac* et *le Chant du dernier ménestrel*. Les *Waverley Novels* sont une série de vingt-neuf romans (1), dont les deux tiers sont basés sur des faits historiques, tandis que les autres sont presque entièrement des ouvrages d'imagination. Le talent de Walter Scott est souple et son génie est un miroir qui reflète fidèlement l'aspect de tous les personnages et de toutes les époques qu'il veut peindre.

Au contraire, Byron (1788-1824), ne sait représenter qu'un seul caractère, le sien. Il avait hérité de sa mère une susceptibilité morbide, un tempérament capricieux et passionné. Dès son enfance, la misanthropie et de bizarres excentricités le rendent insupportable à ceux qui l'entourent. L'indifférence qui accueillit ses premières productions exaspéra tellement sa vanité qu'il s'attaqua, dans la satire *Poètes anglais et Critiques écossais*, à toutes les renommées littéraires de l'époque, même aux plus respectables. Honni de ses compatriotes il s'embarqua pour le continent. Son imagination l'attirait vers l'Orient. Il passa par l'Espagne, et de là se dirigea vers la Grèce et la Turquie. Les deux premiers chants de *Childe Harold* nous retracent sous le pseudonyme du héros les propres impressions du poète durant ce Byron (1788-1824).

(1) Les premiers comprennent presque tous les chefs-d'œuvre de Walter Scott. Sept d'entre eux se rattachent à l'histoire de l'Ecosse. Waverley raconte les tentatives du prétendant vers 1745, et les *Puritains d'Ecosse* ont pour objet la rébellion des covenanters. L'histoire de l'Angleterre est représentée par *Ivanhoe* pour l'époque où Richard Cœur de Lion revient de la Palestine, par *Kenilworth* pour le règne d'Elisabeth, par *Peveril du Pic* pour le règne de Charles II et les prétendues intrigues des catholiques, etc., etc, L'histoire continentale lui a aussi inspiré plusieurs romans, dont *Quentin Durward*, contemporain des rivalités de Louis XI et de Charles le Téméraire. *Guy Mannering* et *Rob Roy* sont au nombre de ses plus belles œuvres de pure imagination.



long pèlerinage. Ils furent suivis de quelques autres petits poèmes, *la Fiancée d'Abydos*, *le Corsaire*, *Lara*. L'enthousiasme du public s'éleva jusqu'à la frénésie. De même que Walter Scott révélait à l'Europe la féodalité et la chevalerie, Byron lui faisait entrevoir l'Orient avec ses passions, ses intrigues mystérieuses, son soleil, ses minarets éblouissants et son éternelle verdure. De retour en Angleterre, il fut quelque temps l'idole des salons. Mais la frivolité de ses mœurs et le scandale que provoqua sa rupture avec lady Byron, après un an de mariage, attirèrent de nouveau sur lui le mépris de l'Angleterre.

Il la quitta, et cette fois pour ne plus la revoir. En Suisse, à Rome, à Venise, en Grèce, partout on le rencontre maudissant les hommes et surtout ses compatriotes, puis s'abandonnant aux excès les moins avouables. A Genève il écrivit *le Prisonnier de Chillon*, *Manfred* et le troisième chant de *Childe Harold*. Ce poème n'est qu'une série de monologues d'une tristesse indiciblement poétique. Le héros qui les prononce est un misanthrope voluptueux qui, saturé de jouissances jusqu'au dégoût, se réfugie dans la contemplation des scènes de la nature et des lieux où se sont accomplis de grands événements de l'histoire. Tel est le type byronien qui fut si longtemps à la mode au commencement du siècle, bien que le fond de ce caractère se compose de traits peu sympathiques, l'orgueil, l'égoïsme et la haine.

Thomas Moore (1774-1852).

Thomas Moore (1779-1852), l'ami et le biographe de lord Byron, est le plus populaire de ses contemporains. Irlandais et catholique de naissance, il dut renoncer aux carrières publiques et se consacrer à la poésie. Son talent et son caractère qui, contrairement à celui de Byron, était des plus sociables, lui assurèrent toute sa vie de brillantes et précieuses relations. Ses œuvres sont pour la plupart des poésies lyriques. Il traduisit librement les *Odes* d'Anacréon, et publia, sous le titre de *Poésies irlandaises*, une collection de cent vingt-cinq chansons sur des airs nationaux;

il devint ainsi le Béranger de l'Irlande, dont la gloire et les souffrances n'ont jamais eu de plus brillant interprète.

Shelley (1792-1822).

La vie de Shelley (1792-1822) présente beaucoup d'analogie avec celle de Byron. Lui aussi est doué de grandes aptitudes naturelles, mais rendu malheureux par sa faute, réduit à l'exil et à la révolte contre la religion et la société. La sensibilité s'alliait en lui à un scepticisme désenchanté qui le plongea de bonne heure dans un athéisme déclaré (1).

Les lakistes Wordswok, Coleridge.

Wordsworth (1770-1850) est le fondateur de l'école des lakistes. Il fit ses premières études dans le pays des Lacs, pittoresque district du Lancashire, et laissa son imagination s'épanouir librement au spectacle des beautés de la nature. En France, il embrassa d'abord avec enthousiasme les idées de la Révolution, dont il se détourna plus tard. Son programme poétique est contenu tout entier dans la préface de ses *Ballades lyriques* qu'il composa en commun avec son ami Coleridge. Il remonte aux sources de la poésie. C'est aux champs qu'elle a pris naissance, c'est là que doit vivre le poète. Il y adopte des idées plus simples, des sentiments plus purs, un langage plus naturel.

Coleridge (1772-1834) après une jeunesse aventureuse, visite l'Allemagne en 1798, étudie sa langue et sa littérature, puis revient s'établir en Angleterre dans la région des Lacs auprès de Wordsworth et de Southey. Son intelligence était portée aux rêveries infructueuses, disposition qu'aggrava encore son abus de l'opium. Il n'a laissé qu'une énorme quantité de matériaux (1).

(1) Sa carrière commence avec son poème de *la Reine Mab*, qui fut suivi d'*Alastor* où il décrit les souffrances d'un caractère comme le sien, ardent, noble et désintéressé, mais repoussé dans la solitude et le désespoir par l'inintelligence et l'ingratitude des hommes. Signalons encore le *Prométhée déchaîné*, le poème de *Rosalinde et Hélène*, plaidoyer peu convaincant contre le mariage, l'*Ode à une alouette* et l'*Adonaïs*, lamentation touchante sur la mort du jeune poète Keats.

(2) *Christabel* ne fut pas poussée au delà du deuxième chant; des *Deux Tombeaux* il ne donne pas la fin. Quelques petites pièces, *le Rossignol*, *la Gelée de minuit* et *la Chanson du vieux marin* sont le meilleur de son génie.



Southey (1774-1843) écrivit à vingt ans son *Epopée de Jeanne d'Arc*. Il y supprime le miracle et fait de Jeanne une prophétesse de la Révolution. Roderick, *le Dernier des Goths*, est un poème assez monotone et d'une simplicité vulgaire. Southey fut nommé poète lauréat en 1813. Il produisit beaucoup et à la hâte. Sa plume faisait vivre trois familles, entre autres celle de Coleridge.

En dehors de la poésie proprement dite, l'Angleterre compte à cette même époque une multitude de romanciers qui forment transition entre l'école sentimentale illustrée au XVIIIe siècle par Richardson et Fielding, et l'école moderne ou réaliste qui se formera autour de Dickens, Thackeray et George Eliott.

3. Renouvellement de la littérature allemande. — Si féconde qu'ait été la littérature anglaise durant la Révolution et l'empire, son action sur la France fut moins vive et moins directe que celle des lettres allemandes. Vingt années de guerre au delà du Rhin ne pouvaient manquer de nous les faire connaître. Jamais la France n'avait été plus isolée de l'Angleterre et jamais plus rapprochée de l'Allemagne. Depuis 1770, sa littérature était en pleine floraison. Durant le siècle qui avait suivi les horreurs de la guerre de Trente Ans, elle avait cherché sa voie, et s'était épuisée en tentatives détestables. Dépourvue de toute originalité, elle avait subi la fascination de notre XVIIe siècle, et imité nos poètes sans goût et sans art.

A Leipzig, le professeur Gottsched (1700-1766) se faisait l'apôtre de cette imitation servile et de cette admiration en bloc, en dehors de laquelle il ne voyait point de salut pour la poésie allemande. Longtemps il jouit d'un crédit incontesté. Un jour pourtant, Bodmer et Breitinger, deux écrivains suisses, osèrent protester. Les véritables modèles, disaient-ils, ne sont pas en France, mais en Angleterre. La poésie n'est pas, avant tout, un talent et une habileté de l'esprit, mais l'affaire de l'imagination et du cœur. Milton,

voilà un vrai poète. Disciple de l'école suisse, Klopstock (1724-1803) avait fait paraître en 1748 les premiers chants de sa *Messiade*, qui eurent le même retentissement qu'en France le *Cid* de Corneille. Lessing (1729-1781) livre une bataille décisive à l'école de Gottsched. Génie critique de premier ordre, il démasque impitoyablement les faiblesses de notre théâtre (Corneille, Voltaire) et se fait l'apologiste de Shakespeare, qu'après Voltaire on traitait encore volontiers de barbare. En même temps il donne dans ses propres drames des œuvres souvent admirables comme facture, bien qu'un peu froides et laborieusement construites. Wieland (1733-1813), le ravissant auteur d'*Agathon* et d'*Obéron*, prouve à ses compatriotes de quelle grâce et de quelle légèreté leur langue, jusqu'alors dédaignée, peut être capable. L'esprit, la grâce et la frivolité de Voltaire fusionnent fort heureusement chez lui avec une sentimentalité toute germanique. Vers 1770 il se produit au sein de la jeunesse lettrée de [toute l'Allemagne une vaste effervescence révolutionnaire, un tumulte d'aspirations impétueuses dans le domaine de la littérature, de la religion, et de la philosophie sociale, qui a fait donner à cette époque le nom de période d'Assaut et d'Orage. Rousseau et la nature, le génie et l'originalité, tel le mot d'ordre de la génération nouvelle. De cette tempête où sombrèrent beaucoup de jeunes talents sortirent Herder et Gœthe.

Lessing (1789-1797) attaque l'école ultraclassique allemande.

Wieland (1733-1813).

La période d'Assaut et d'Orage.

Herder (1744-1803) n'est pas un génie créateur, mais une nature extrêmement accessible aux beautés esthétiques de toute provenance. Dans ses *Fragments de littérature allemande*, il réclame avant tout des conceptions originales et un style populaire. Il distingue entre poésie naturelle et poésie artificielle. La première fait partie de la vie même des nations, elle nous traduit leurs croyances, leur religion, leur manière de penser et de sentir. Elle est le langage des peuples jeunes, le don de l'humanité tout entière, et non pas de quelques hommes privilégiés. Homère est le vrai

Herder (1744-1803).



type du poète primitif. Virgile au contraire est le poète d'une civilisation qui s'est écartée de la nature. A côté d'Homère il place Ossian, la Bible, Shakespeare et les anciens chants populaires. Telle est la substance de ses *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, de son ouvrage sur *l'Esprit de la poésie hébraïque*, etc.

Le mouvement littéraire à Weimar; Gœthe (1749-1832).

Weimar devint le centre de la vie littéraire en Allemagne. Le duc Charles-Auguste attira autour de lui Wieland, Gœthe, Herder, et plus tard Schiller.

Gœthe (1749-1832) est le répresentant le plus complet de l'esprit allemand. Né à Francfort-sur-le-Mein, il fait ses études à Leipzig et à Strasbourg. De retour à Francfort, il écrit son premier drame *Gœtz von Berlichingen*, qui promettait à l'Allemagne un nouveau Shakespeare. En 1774 parut *Werther* où les tendances de la littérature sentimentale du XVIIIe siècle et le caractère distinctif de l'ancien esprit germanique, rêverie et inaptitude à la vie pratique, trouvent leur expression la plus saisissante. En 1775, Gœthe s'établit à la cour de Weimar. Ici commence une nouvelle phase de sa carrière poétique. Jusqu'à présent il avait, comme tous les poètes de la période d'Assaut et d'Orage, fait fi de toutes les règles et n'en avait reconnu d'autre que la souveraineté du génie. L'harmonieuse perfection des littératures antiques, l'art et la mesure de Sophocle lui paraissaient futiles à côté de la poésie vivante et naturelle d'Homère. Etre allemand et original, admirer le moyen âge et la poésie primitive, tel était son code littéraire. Le souci de la forme devient désormais une de ses préoccupations dominantes. Il abandonne pour longtemps son *Faust* dont le sujet ne s'adaptait pas à sa nouvelle conception de la poésie et commence *Egmont, Tasso* et *Iphigénie*. Son voyage en Italie (1786-1788) achève de le rendre, fervent disciple de l'antiquité. De retour à Weimar, il travaille à son *Wilhelm Meister*, vaste roman de l'éducation. En 1794, il se lie intimement avec Schiller, qui ranime la

muse languissante de son ami. Gœthe publie alors ses *Ballades* et sa délicieuse épopée bourgeoise d'*Hermann et Dorothée*, où un art tout antique de la forme s'harmonise avec un sujet essentiellement moderne et allemand. Après la mort de Schiller, Gœthe travaille à ses *Mémoires*, à son roman des *Affinités électives* et à son *Faust*, qu'il n'acheva que peu de temps avant sa mort.

Schiller (1759-1805) n'eut point un début aussi brillant et aussi facile. Enrégimenté par le duc de Wurtemberg dans le service de la chirurgie militaire, il s'échappa et reconquit ainsi la liberté de son génie. Son premier drame, *les Brigands* (1781), le rendit tout d'un coup célèbre. Détestable quant à la vraisemblance dramatique, cette pièce renferme une longue suite de furieuses déclamations contre la société. C'est la thèse de Rousseau exposée en un style effrayant de passion, de brutalité et d'imagination ; l'homme naît bon, et c'est la société qui le déprave. *La Conjuration de Fiesque* est inférieure comme puissance de conception, mais le ton y est déjà plus modéré. Le drame *Intrigue et amour*, modèle de construction dramatique, est une satire indignée contre les vices des petites cours allemandes du XVIII[e] siècle. *Don Carlos* annonce la période de maturité. Le pessimisme des premières œuvres fait place à un optimisme confiant et généreux. Nommé professeur d'histoire à Iéna, grâce à l'intervention de Gœthe, Schiller écrit l'*Histoire de la guerre de Trente Ans*, où il puise le sujet de sa trilogie historique de *Wallenstein*. De 1800 à 1805, il publie ses plus beaux drames, *Marie Stuart*, *Jeanne d'Arc*, *la Fiancée de Messine*, *Guillaume Tell*. La mort l'enleva brusquement en pleine force du génie et de l'âge. Schiller est le poète des cœurs nobles et des grandes âmes. Sa haute philosophie lui a inspiré des poésies lyriques non moins séduisantes par la profondeur des idées que par l'éclat et la pompe du style.

Schiller (1759-1805).

A côté de ces deux illustres représentants de l'école clas-



sique se développe, sous le patronage des deux Schlegel, l'école romantique. Ses théories obscures et prétentieuses s'appuyent sur l'idéalisme transcendantal de Fichte. Son dédain de l'approbation populaire et de la vie réelle, ses imaginations confuses, son dilettantisme et son ironie poétique la condamnaient à une décadence précoce. Elle a laissé peu d'œuvres durables, et ne s'est rendue utile qu'en ouvrant à la littérature et à la philologie des domaines encore inconnus.

Chateaubriand est l'aïeul du romantisme français (1788-1848).

4. Commencements du romantisme en France. — Les grands écrivains de l'Angleterre et de l'Allemagne, Walter Scott et Byron, Gœthe et Schiller, contribuèrent à ruiner en France les vieux préjugés et préparèrent le public lettré à la rénovation qui allait s'accomplir. Mais ils ne l'amenèrent pas; ils n'en furent que la cause indirecte. Déjà sous l'empire, les œuvres de Chateaubriand et de Mme de Staël sont remplies de ces sentiments et des aspirations qui éclataient dans toutes les productions des jeunes écoles d'Angleterre et d'Allemagne.

Chateaubriand peut donc être considéré comme l'aïeul du romantisme français. Gentilhomme breton, né à Saint-Malo, il émigra pendant la révolution. Sa forte imagination et sa nature mélancolique s'exaltèrent dans ses voyages à travers les immenses solitudes et les forêts vierges de l'Amérique. La mort de sa mère et celle d'une sœur le ramenèrent vers l'amour de la religion. Il publia en 1802 son grand ouvrage du Génie du christianisme. On fut ému par le ton de profonde conviction qui contrastait avec l'esprit railleur et sceptique des écrivains du XVIIIe siècle, non moins que par le style étincelant d'éclat, de métaphores hardies, que l'on opposait à la langue compassée et toute de commande des écrivains en vogue. Il y avait, dans cet ouvrage, comme dans ceux des lakistes, de l'emphase, du faux brillant, une tendance défectueuse à en appeler à l'imagination ou au sentiment plus qu'à la raison en faveur

des verités religieuses; mais ces défauts mêmes plaisaient. Les circonstances étaient favorables; on était las de la révolution, le premier consul venait de pacifier de la France. Le succès fut prodigieux. — Ses autres ouvrages, *René*, *Atala*, *les Martyrs*, sont toujours dans le même esprit, avec les mêmes qualités supérieures et les mêmes défauts dangereux. Son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, écrit avec plus de simplicité, a obtenu les préférences d'un grand nombre de lettrés.

MADAME DE STAEL (1766-1817), fille de Necker, se place presque à l'égal de Chateaubriand, par son livre *De la littérature considérée dans ses rapports avec l'état moral et politique des nations* (1800); par ses romans, *Delphine* (1802) et *Corinne* (1807), où elle s'est peinte elle-même avec les couleurs d'une vive imagination; par son grand ouvrage *de l'Allemagne*. C'était une apologie habile des qualités de la littérature et de l'esprit allemands. Aussi, le livre, arrêté par la censure impériale, ne parut-il qu'en 1814 (1).

A la suite de Chateaubriand et de Mme de Staël, une foule d'écrivains se précipitèrent dans cette voie nouvelle, encouragés par les succès des poètes d'outre-Manche et d'outre-Rhin. La jeune école brilla d'abord dans la poésie lyrique, où elle pouvait exprimer à son aise les sentiments mélancoliques ou enthousiastes qui l'animaient. La Restauration vit ainsi paraître les premières œuvres de Lamartine, de Victor Hugo, de Casimir Delavigne, d'Alfred de Vigny et de Béranger. Lamartine ouvrit cette belle période en 1820, par un petit recueil de vers intitulé *Méditations poétiques*. Un vif sentiment de la nature, une douce mélancolie animaient ces premières élégies comme *le Lac*, *le Désespoir*. C'est que le poète, alors âgé de 30 ans, avait continué dans la campagne de Rome l'éducation commencée dans le Jura, sous les ombrages de Milly ou de Saint-Point. Les *Nou-*

Lamartine (1790-1869).

(1) Les *Considérations sur la Révolution française* furent publiées après la mort de l'auteur, en 1818.



velles Méditations, 1823, les *Harmonies poétiques et religieuses*, où débordait l'esprit chrétien et mélancolique, le firent admettre à l'Académie (1829) (1).

Victor Hugo (1802-1885).

Le sentiment national, les souvenirs de l'épopée impériale, inspirèrent son jeune rival, Victor Hugo, né à Besançon, en 1802, et fils d'un général du premier empire. A vingt ans, il offrait au public son premier recueil, *les Odes*, 1822; bientôt suivies des *Odes et ballades*, 1824, des *Orientales* et des *Feuilles d'automne*, après la Restauration (2).

Casimir Delavigne (1793-1843) et Béranger (1780-1857).

Deux autres poètes s'inspiraient aussi des gloires ou des malheurs de la France et de l'amour de la liberté : Casimir Delavigne (3) et Béranger :

Les *Messéniennes* de C. Delavigne étaient écrites dans une langue presque classique, mais elles rappelaient les désastres de 1814 ou de 1815. Béranger (4), pauvre imprimeur, puis commis, traduisit dans des chansons d'une verve impitoyable sa haine pour les Bourbons, pour la Sainte-Alliance, ou son admiration pour les soldats de la Révolution ou de la Grande-Armée.

Alfred de Musset (1810-1857).

Le comte Alfred de Vigny donnait alors aussi *Moïse* et *Eloa*, mais il est connu surtout par son roman historique de *Cinq-Mars*. Un poète, plus jeune, plus sensible, peut-être plus inspiré, Alfred de Musset, vint disputer le premier rang à ces grands maîtres. Mais il eut à peine le temps d'écrire *Rolla*, *la Confession d'un enfant du siècle*, *les Nuits*, la mort précipitée par une vie de plaisirs vint l'enlever aux muses. C'est lui qui ferme la glorieuse liste ouverte par Lamartine.

(1) *Jocelyn* date de 1836; *la Chute d'un ange*, de 1838; *l'Histoire des Girondins*, de 1847.

(2) Il publia ensuite *les Voix intérieures*, *les Rayons et les Ombres*, *les Contemplations*, *les Chansons des rues et des bois*, *les Châtiments*, *l'Année terrible*, et un long poème, *la Légende des siècles*.

(3) C. Delavigne, né au Havre, 1793-1843.

(4) Béranger, né à Paris, 1780-1857.

5. Le Romantisme en France. Le Théâtre.— Les admirateurs de la poésie classique avaient vu, sans colère, ces jeunes poètes essayer, bien inutilement à leurs yeux, de détrôner l'abbé Delille. C'est la tentative dirigée par les novateurs contre la tragédie classique qui excita seulement l'ardente querelle des romantiques et des classiques. Victor Hugo écrivit le programme de la nouvelle école dramatique dans la préface de *Cromwell* (1827). Il rejetait la tragédie, et n'admettait plus que le drame, c'est-à-dire une action affranchie de la fameuse règle des unités, mêlant à plaisir les grands personnages aux hommes les plus vulgaires, les scènes sublimes aux incidents grotesques. Ils renonçaient aux modèles de Racine, ils voulaient suivre ceux de Shakespeare. *Cromwell* ne devait pas être joué, mais Victor Hugo donna bientôt *Hernani*, dont les premières donnèrent lieu à des batailles homériques. Les représentations de *Marion Delorme*, de *Lucrèce Borgia*, de *Ruy-Blas* ne parvinrent pas cependant à imposer au public le nouveau système dramatique. Dès 1830 on chercha à créer un spectacle aussi éloigné des règles étroites de la tragédie classique que des scènes grotesques, ou des situations forcées du nouveau drame. Casimir Delavigne, Alfred de Vigny, et après eux Ponsard, et de nos jours le comte de Bornier, François Coppée, Paul Déroulède, firent applaudir de belles œuvres dans ce genre mixte (1).

6. Philosophie et Critique. — Ce sont les grands poètes de l'Allemagne et de l'Angleterre qui avaient tracé la voie à la jeune école romantique de la France. Ce sont les travaux des Allemands Fichte, Schelling, Hegel, Kant, et de l'Ecossais Reid qui amenèrent la régénération des études philosophiques en

(1) Casimir DELAVIGNE compose *Louis XI* (1832), *les Enfants d'Édouard* (1833). — A. DE VIGNY : *la Maréchale d'Ancre* (1831). — PONSARD, *Lucrèce* (1843). — Le comte DE BORNIER, la *Fille de Roland* (1875). — François COPPÉE, *Pour la Couronne* (1895), et Paul DÉROULÈDE, *Duguesclin* (1896).



Le sensualisme de Condillac est attaqué par Royer-Collard.

France. A la fin du XVIIIe siècle, on n'enseignait plus en effet dans nos écoles que le sensualisme de Condillac. Le traité *de la Sensation* avait fait partout oublier le *Discours de la méthode*. Dès la fin de l'empire, Royer-Collard entreprit dans son cours de la Sorbonne une vive campagne contre le système du XVIIIe siècle, en faveur d'un retour à la philosophie spiritualiste de Descartes. Quand Royer-Collard dut se donner tout entier à la politique, il se fit suppléer par son élève Victor Cousin, qui fut plutôt l'historien des doctrines philosophiques que philosophe. Il créa l'éclectisme, le système qui consiste à rechercher la part de vérité que contiennent toutes les doctrines.

Victor Cousin et Théodore Jouffroy.

Mais on revint franchement à la philosophie spiritualiste de Descartes, avec les leçons de Théodore Jouffroy, les premières du moins, car il admit vers la fin de sa vie (1796-1842) le panthéisme allemand.

Lamennais.

L'Eglise catholique eut sa part dans ce mouvement de renaissance. Elle y fut défendue par l'abbé de Lamennais, qui devint malheureusement plus tard son ardent adversaire. Il publiait alors son *Essai sur l'indifférence* entièrement dirigé contre les indifférents (1).

A peine rouverte, la Sorbonne fut aussi envahie par ceux qui désiraient entendre les cours de critique littéraire de Villemain (1790-1870). Son *Tableau de la littérature du moyen âge* fut le premier grand ouvrage de ce genre publié en France. Après lui, Désiré Nisard essaya dans son *Histoire de la littérature classique* de détourner les études littéraires du romantisme, véritable décadence à ses yeux, pour les ramener aux modèles du grand siècle. L'*Histoire de la littérature dramatique* de Saint-Marc-Girardin, les *Causeries du Lundi* et les *Nouveaux Lundis* de Sainte-Beuve, l'*Histoire de la littérature anglaise* de Taine, devaient offrir

(1) Les ouvrages de la deuxième partie de sa vie sont en contradiction avec ces essais ; ce sont : les *Paroles d'un Croyant*, *l'Esquisse d'une philosophie*.

plus d'attraits et de nouvelles théories. C'est dans les dernières œuvres surtout qu'on démontra même en l'exagérant la théorie du milieu, c'est-à-dire l'influence du sol, des habitants, des relations sur les grands ouvrages de chaque pays.

7. La nouvelle érudition. Egyptologie et orientalisme. — Sous l'ancien régime, les monastères de France, en particulier ceux des bénédictins de Saint-Maur, étaient les grands centres d'érudition de l'Europe. Ces modestes écoles avaient produit les admirables collections des *Historiens des Gaules*, des *Capitulaires*, et tant d'autres publications utiles à notre histoire nationale ou locale. La Révolution vint interrompre ces études, et disperser les travailleurs. L'Allemagne reprit la tâche abandonnée par les religieux français, et grâce à l'activité de ses universités, elle s'en est acquittée jusqu'ici avec zèle. L'Angleterre, et bientôt la France réorganisée, rivalisèrent avec elle, et une connaissance plus exacte, plus vivante du passé, sortit de leurs travaux. L'expédition de Bonaparte avait excité la curiosité des savants sur la civilisation, et l'histoire de l'ancienne Egypte. Mais les caractères qui couvraient ces monuments restaient indéchiffrables. On avait trouvé à Rosette une pierre contenant une double inscription : l'une en hiéroglyphes, l'autre formant la traduction grecque de ces de ces hiéroglyphes. A force d'études Champollion, ami et élève de Fourier, comprit que la figure représentée par chaque hiéroglyphe n'avait que la valeur de l'initiale de son nom, comme si, en français, on représentait la lettre T par une tête, ou le C par un chien. Avec cette clé il traduisit l'inscription de Rosette, et publia bientôt un *Précis de l'écriture hiéroglyphique*.

Lecture des hiéroglyphes ; Champollion.

Après la découverte de l'écriture vinrent les fouilles, qui révélèrent l'histoire véritable, la religion, la civilisation du royaume des Pharaons. Les Anglais Wilkinson, Hinks, Birch ; l'Allemand Leipsius ; les Français Lenormant, de

Rougé, furent ses imitateurs. Mais l'égyptologie resta une science surtout française. Mariette et Maspero, ont de nos jours étendu ses recherches, et fondé le musée de Boulaq qui en renfermera les monuments les plus précieux.

Mariette, Maspero; musée de Boulaq.

En Assyrie et en Chaldée, les fouilles scientifiques de Botta, le consul de France à Mossoul, de Flandin, de Layard et de Rawlinson firent sortir de leurs ruines les vieilles cités de Ninive, de Babylone, de Nimroud. Les inscriptions de ces monuments étaient en caractères cunéiformes, c'est-à-dire en forme de clous ou de flèches. La grande inscription du rocher de Behistoun écrite en trois langues, perse, mède, assyrien, fut déchiffrée par Rawlinson. Bientôt celui-ci, et de Burnouf, enseignèrent les procédés de cette écriture, et l'histoire des civilisations de la Mésopotamie put être étudiée comme celle de l'Egypte.

Lecture de l'inscription cunéiforme de Behistoun : Rawlinson.

La publication du *Zend Avesta* et les missions de Sarzec et de Dieulafoy étendirent plus tard nos connaissances sur la Perse.

Le *Zend Avesta*. Missions en Perse.

A la même époque, les Anglais, maîtres des Indes, fondèrent la Société asiatique de Calcutta, dans le but d'étudier le sanscrit, la langue sacrée des Hindous, et de publier leurs épopées nationales, le *Ramayana*, le *Maharabata* et le *Vedas*. Les publications de la Société asiatique firent connaître l'antique civilisation, elles eurent aussi pour effet de révéler la parenté du sanscrit avec les langues germaniques, latines et grecques.

Publications de la Société de Calcutta; les poèmes hindous.

8. Antiquité classique. — Découvertes de l'archéologie. — Les orateurs et les hommes d'état de la Révolution faisaient sans cesse allusion à l'histoire de Rome et de la Grèce, mais ils la connaissaient peu. On ignorait ce qu'avait été la vie nationale, la civilisation première des Grecs et des Romains. On ne possédait pas de texte facile et commode de leurs chefs-d'œuvre. Firmin Didot entreprit à cette époque la publication de la collection complète des classiques grecs. On fouilla la terre pour y retrouver les

Collection des classiques grecs : Firmin Didot.

monuments, les monastères pour y rechercher les manuscrits. Herculanum et Pompeï réapparurent dépouillées de leurs cendres. Mais les découvertes les plus heureuses devaient récompenser le zèle d'un Allemand sans instruction, Shlieman qui retrouva Mycènes, Argos et les ruines des anciennes cités de la Troade. L'école d'Athènes, fondée en 1846, n'a jamais interrompu ses recherches, et c'est elle qui devait rendre au public l'*hymne à Apollon*. Dans les bibliothèques des monastères grecs, sur les manuscrits palimpsestes, des érudits eurent le bonheur de retrouver quelques œuvres célèbres de l'antiquité, *la République* de Cicéron, en 1822 ; les *Fables* de Babrius, en 1881 ; et surtout la *Constitution d'Athènes*, d'Aristote, en 1890.

Découverte de Shlieman.

Découvertes de l'école d'Athènes.

9. Moyen âge. — La renaissance littéraire, remettait à la mode l'esprit, les mœurs, la langue du moyen âge. L'académie des inscriptions se proposa de continuer les recherches, et les publications des bénédictins, notamment la collection des historiens des Gaules. Mais les services les plus éminents furent rendus par l'école des chartes, fondée en 1821. Elle publie chaque mois, dans son journal la *Bibliothèque de l'école de chartes*, les résultats les plus intéressants de ses recherches.

Travaux de l'Ecole des chartes (1821-1896).

Tandis qu'on étudiait les véritables sentiments et les croyances du moyen âge, on ne pouvait rester en présence de ses plus beaux monuments sans les comprendre. Tous les préjugés contre l'architecture ogivale disparurent en effet, et notre grand architecte Viollet-le-Duc, entreprit de rendre à Notre-Dame, et à la Sainte-Chapelle la physionomie du passé, en les dépouillant de tous les faux ornements que le mauvais goût y avait ajoutés.

Viollet-le-Duc, réhabilitation de l'art ogival.

10. L'histoire. — Ces grands travaux d'érudition transformèrent l'histoire. Elle cessa d'être une composition littéraire ou philosophique, pour devenir une science, une véritable source d'informations. L'ancien régime avait eu de savants historiens, tels que le P. Griffet, l'historien de



Louis XIII, l'auteur des *Variations des Eglises protestantes*, et le célèbre historien de Charles XII. Après la Révolution, ils eurent des héritiers en Allemagne et en Angleterre. En France, les grands historiens de cette époque entreprennent des œuvres trop vastes pour être sûres. Les unes sont des chefs-d'œuvre de coloris et d'imagination comme l'*Histoire de la conquête d'Angleterre par les Normands* et les

Augustin Thierry.

Récits mérovingiens, d'Augustin Thierry ; les autres sont de remarquables dissertations philosophiques, telles que les *Essais sur l'histoire de France*, l'*Histoire de la civilisation en France et en Europe*, l'histoire de *la Révolution*

Guizot.

d'Angleterre, de Guizot. Quelques-uns jugèrent les temps du moyen âge avec l'esprit, quelquefois même les préjugés

Michelet et H. Martin.

du XIXe siècle. Telle devait être l'erreur de Michelet et

Thiers.

d'Henri Martin. Le chef-d'œuvre d'Adolphe Thiers, *l'Histoire du consulat et de l'empire*, donne trop l'impression d'un

Taine.

juge fataliste toujours prêt à admirer. Les études de Taine, *les Origines de la France contemporaine*, *l'Ancien Régime*, et *la Révolution* fourmillent de documents, mais trop souvent de documents tronqués ou difficiles à contrôler. Mais

Mignet.

les travaux de Mignet, de Clément, réalisent déjà les conditions rigoureuses imposées à l'histoire. Des études restreintes à une courte époque ou à un sujet étroit, mais entièrement scientifiques sont seules entreprises aujourd'hui, et l'organisation nouvelle des Universités françaises permettra de les multiplier.

11. Esprit classique dans l'art de la Révolution. — La peinture classique. — L'époque de Louis XVI et de Marie-Antoinette avait essayé d'une réaction contre les arts, les modes classiques imposées depuis si longtemps au goût français. La Révolution arrêta cette réaction. On n'admit plus que le style classique dans les arts, dans les palais, dans les meubles, dans les costumes, même dans les

Les modes du Directoire.

fêtes de la Révolution. De là vinrent les costumes gracieux ou négligés du Directoire, les meubles simples mais confor-

tables du style empire, des constructions triomphales dans le goût des Romains, telles que l'arc du Carrousel. La peinture elle-même resta classique, mais obligée de représenter les grands événements contemporains, elle prit un caractère de vie, qui corrigea la correction trop froide des derniers classiques.

Le style empire.

C'est le conventionnel David qui fut le maître de cette nouvelle école classique, mais historique et vivante comme le montre sa *Distribution des Aigles*, son *Serment du Jeu de Paume*; Carle Vernet, Girodet, Isabey et Gérard furent ses élèves (1).

David, chef de la nouvelle école classique.

Proud'hon n'aborda que des sujets allégoriques ou mythologiques : *la Justice et la vengeance célestes poursuivant le crime, les Zéphyrs*, etc. Mais Géricault et le baron Gros (2), par leur éclatant coloris, font présager les romantiques.

12. Le romantisme dans l'art. — Sous la Restauration, on vit rivaliser dans les arts les deux grandes écoles qui divisaient les lettres. Les peintres classiques continuaient à imiter les grands modèles italiens. Ingres en fut le principal artiste, et son *Apothéose d'Homère*, son *Saint Symphorien* le mettaient à côté des plus grands peintres du temps. L'école romantique avait un coloris nouveau pour peindre des œuvres d'une inspiration plus hardie. Eugène Delacroix en fut le chef et *le Massacre de Chio, la Mort de Marino Faliero, les Ruines de Missolonghi* furent les premiers modèles qu'il donna à ses élèves (1824-1826). Ils eurent tous deux de brillants successeurs : Ingres : Hippolyte Flandrin, et Delacroix, Granet et Horace Vernet.

Ingres, chef des classiques de la Restauration.

E. Delacroix, l'école romantique.

(1) Vernet a peint les principales victoires de Bonaparte.
Isabey peignit Napoléon, ses frères, etc.
Girodet, *la Révolte du Caire*.
Gérard, *Bélisaire*.
(2) Baron Gros, *les Pestiférés de Jaffa*, *Eylau*.
Gericault, *Chasseur de la Garde, Cuirassier blessé*.

L'école historique, P. Delaroche.

Paul Delaroche, Ary Scheffer et Léopold Robert (1) appartiennent à une école intermédiaire, l'école historique, qui cherche à représenter avec fidélité et beaucoup de couleur locale les sujets les plus simples et les plus grandioses.

Malheureusement la révolution artistique ne changea ni la sculpture ni l'architecture. Rude et David d'Angers, les grands sculpteurs de l'époque, ornèrent de leurs bas-reliefs l'arc de triomphe de l'Etoile, les frontons du Panthéon. Leurs œuvres sont classiques.

13. La musique symphonique et dramatique. — La musique fut, à partir de cette époque, le plus cultivé des beaux-arts. Les Allemands mirent en honneur la musique symphonique, c'est-à-dire les mélodies qui s'obtiennent par un orchestre d'instruments à cordes. Les premiers modèles du genre et les plus beaux furent les symphonies de Beethoven, les sonates et les chœurs de Mendelssohn et les nocturnes de Chopin. La musique dramatique était destinée à exciter l'attention des auditeurs par les grands effets et les contrastes. Elle donnait donc une grande importance aux cuivres. Ce sont des maîtres italiens qui écrivirent la plupart des grands opéras, quoique les librettis fussent souvent français.

Beethoven, Mendelssohn, Chopin.

Rossini, Donizetti, Verdi.

Rossini donna, en 1816, *le Barbier de Séville*, et en 1829 *Guillaume Tell;* Donizetti *la Favorite* en 1840, et Verdi occupa la scène de 1847, époque de *Macbeth*, jusqu'à nos jours (*Falstaff*, 1896).

La musique française est éclectique, elle aime surtout le mélange des airs spirituels et gais et des profonds effets. Elle convient donc surtout à l'opéra comique. Sans doute les chefs-d'œuvre de Meyerbeer : *Robert le Diable*, *les*

Meyerbeer, Gounod, Reyer.

(1) De Paul Delaroche, *le Supplice de Jane Grey, la Mort d'Elisabeth, les Enfants d'Edouard.*
De Scheffer : *la Mort de saint Louis, les Bourgeois de Calais, la Tentation.*
De L. Robert : *les Moissonneurs dans la campagne de Rome.*

Huguenots, *le Prophète*, ou ceux de Gounod et de Reyer appartiennent à la grande musique mais la plupart de ses productions les plus heureuses sont des opéras comiques : *la Dame blanche*, de Boïeldieu; *Zampa*, *le Pré aux Clercs*, d'Hérold; *les Diamants de la couronne*, d'Auber; *le Chalet*, d'Adam; *Carmen*, de Bizet; *Mignon*, d'A. Thomas, et *Mireille*, de Gounod.

14. Développement des sciences. — La Révolution n'avait donc pas assisté à la régénération des lettres et des beaux-arts. Elle avait été contemporaine, au contraire, des grands et utiles progrès des sciences.

Les travaux géodésiques de Méchain, la *Mécanique céleste*, de Laplace, précisèrent les connaissances astronomiques. Les mathémathiques s'enrichirent des traités de Monge et de Laplace (1), tous deux professeurs de la nouvelle école polytechnique. Le tribunal révolutionnaire avait arrêté les travaux de Lavoisier, mais Fourcroy, Vauquelin, Thénard, Gay-Lussac continuèrent ses études et dégagèrent des corps nouveaux.

Mathématiques : Monge, Laplace.

Chimie : Lavoisier, Fourcroy, Gay-Lussac, etc.

Mais ce sont les sciences naturelles qui firent le plus de progrès, grâce aux découvertes de Cuvier et de Geoffroy Saint-Hilaire. Cuvier, avec de simples os, reconnut et reconstitua les différentes espèces d'animaux qui ont précédé l'homme sur la terre. Geoffroy Saint-Hilaire, après avoir étudié les espèces vivantes, conclut à l'unité de composition organique.

Sciences naturelles. Cuvier, G. Saint-Hilaire.

Enfin, les travaux de Brongniart répandirent les connaissances géologiques, indispensables à la géographie. L'ouvrage d'Alexandre Humboldt, résumé de ses voyages et de ses recherches, *le Cosmos*, fut le premier des grands ouvrages véritablement géographiques.

Géographie : Humboldt.

15. Les sciences sous la Restauration. — Le mou-

(1) MONGE, *Géomètrie descriptive*, *Métaphysique du calcul intégral*, etc. LAPLACE, *Mécanique analytique*, *Calcul des fonctions*.



vement se développa encore sous la Restauration. L'astronome Le Verrier découvrit la grande planète Neptune. Mais c'est en chimie et physique surtout que les progrès furent remarquables. Chevreul, élève de Vauquelin, analysa avec soin les corps gras, et parvint à distinguer la substance grasse de la substance huileuse. Il obtint alors ces couleurs infiniment plus variées que les couleurs végétales qui permirent le perfectionnement de tant d'industries. « C'est par centaines de millions qu'il faudrait nombrer les produits dus à ses découvertes, » disait Dumas en 1852. Le professeur Thénard, le Suédois Berzelius révélèrent le pouvoir exercé par la pile voltaïque sur les corps composés, et l'Anglais Dawy, réduisant la potasse et la soude, y trouva deux métaux : le potassium et le sodium.

Chimie : Chevreul, Berzelius, Thénard.

Expériences d'Ampère et d'Arago.

Le physicien Arago avait remarqué qu'on peut donner à une tige d'acier les propriétés de l'aimant en la plaçant au centre d'un courant électrique, Il confia ses observations à Ampère, et ils parvinrent tous deux à découvrir l'électromagnétisme dont les applications devaient être si importantes.

16. Applications à l'industrie. — La vapeur. — Ce fut le temps, en effet, où les applications de ces grandes découvertes à l'industrie, aux moyens de communication à tous les besoins de la vie, amenèrent un changement complet des conditions sociales. Ce sont les applications de la vapeur, du gaz, de l'électricité qui eurent surtout ce résultat. Denis Papin avait démontré depuis longtemps la force de la vapeur, et Jouffroy d'Abaus avait eu comme lui l'idée de l'appliquer à la navigation. Mais c'est l'Américain Fulton qui parvint à mettre en activité, sur l'Hudson, les premiers bateaux à vapeur. On en vit bientôt à Londres en 1818, à Paris en 1816, à Marseille en 1835, et dès 1835 l'*Entreprise* fit le voyage de Liverpool aux Indes. Lorsque Frédéric Sauvage fut parvenu à adapter l'hélice aux nouveaux bâtiments, ce système de navigation devint plus commode et plus rapide.

Navigation à vapeur : Fulton, F. Sauvage.

Le Français Cugnot et l'Américain Olivier Evans avaient eu l'idée, dès la fin du siècle dernier, de construire des voitures à vapeur très lourdes et avançant sur les routes ordinaires par l'effet de leur propre poids. L'Anglais Trewithick imagina de lancer ses machines sur les petits railways en usage depuis longtemps dans les mines. Mais les roues des locomotives glissaient sans cesse ou tournaient sur elles-mêmes. Blackett et Stephenson doublèrent leurs dimensions, par suite leur poids, et les rendirent tout à fait propres à la traction des convois de houille. L'ingénieur Seguin, d'Annonay, donna aux nouvelles machines la chaudière tubulaire, afin de produire en peu de temps beaucoup de vapeur et de développer la force et la vitesse des locomotives. La *Fusée*, construite par les frères Stephenson d'après le système de Seguin, parcourut alors douze lieues à l'heure mais sans charge. Les chemins de fer anglais transportaient les voyageurs depuis 1825; en France, le premier servit uniquement au transport de la houille entre Saint-Etienne et Rive-de-Gier, et ce ne fut qu'en 1837 qu'on inaugura la première ligne entre Paris et Saint-Germain. Après la loi de 1842, de grandes compagnies se chargèrent de construire tout le réseau français.

Locomotives, chemins de fer : Blackett et Stephenson; Seguin.

17. L'Electricité. — Du moment où Arago et Ampère avaient constaté que le courant électrique peut transformer en aimant une ou plusieurs barres de fer doux et leur imprimer par conséquent, à distance, des mouvements interrompus, on fut amené à chercher par ce procédé le moyen de correspondre à de grandes distances. Wheatson établit une ligne télégraphique en Angleterre en 1839, Morse en Amérique en 1844. Foy et Bréguet en installèrent une de Paris à Rouen en 1845.

Télégraphie électrique; Wheatson, Bréguet.

Une autre application de l'électricité fut la galvanoplastie. Spencer découvrit en 1837 que le courant des piles de Volta réduisait les métaux, le cuivre, l'argent, l'or, et leur permettait de se fixer en poudre sur les objets plongés

Galvanoplastie : Spencer.

dans le bain. Son procédé fut aussitôt appliqué à dorer, à argenter les métaux, et Ruolz et Christophle en perfectionnèrent l'emploi.

D'ailleurs les progrès de l'électricité, des appareils chargés de la produire et de la communiquer devaient multiplier ses applications dans la suite, et la faire servir à son tour à la traction des voitures, à l'éclairage des rues, des usines et des théâtres, enfin, au téléphone.

Eclairage au gaz.

L'éclairage électrique n'a pas supplanté partout le gaz d'éclairage extrait du bois par Lebon, de la houille par Murdoch, mais vulgarisé par l'Allemand Winsor, dont Louis XVIII appliqua le système à l'éclairage de Paris.

Photographie; Niepce, Daguerre.

Le chimiste Niepce et le peintre Daguerre trouvèrent sous la Restauration le moyen de fixer sur le métal les images des objets extérieurs, grâce à l'action de la lumière sur l'iodure d'argent. Après eux parut la photographie sur verre, et, en 1847, la photographie sur papier, œuvre de Blanquart-Evrard. Grâce à ses progrès, elle devint l'auxiliaire de l'astronomie, de la chimie, de l'archéologie et de toutes les sciences.

TROISIÈME PARTIE DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

La Monarchie de Juillet.

PREMIÈRE LEÇON

PREMIÈRE PARTIE DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE. — LA NOUVELLE CHARTE. — PRINCIPAUX ORATEURS ET HOMMES D'ÉTAT. — LES PARTIS. — LES SOCIÉTÉS SECRÈTES (1830-1836).

Sommaire. — 1. Le 9 août 1830, la chambre des députés, réunie depuis six jours, proclama le duc d'Orléans roi des Français.— Il n'y eut ni appel au peuple ni convention nationale. L'assemblée modifia seulement la charte de 1814, supprima le préambule, et l'article 14, et leur ajouta quelques dispositions concernant l'initiative des lois et la censure. La loi du 27 février 1831 laissa subsister le suffrage restreint, mais abaissa le cens électoral à 200 francs pour les électeurs, à 500 francs pour les candidats à la députation.

2. L'avènement de Louis-Philippe fut une surprise pour presque tous les partis, mais surtout pour les vainqueurs des journées de Juillet. Ils reprirent donc leurs attaques contre la monarchie nouvelle. Les socialistes comptaient sur la masse des ouvriers, sur l'intelligence de leurs théoriciens, l'énergie de leurs chefs, les républicains sur les sociétés secrètes, les bonapartistes sur le peuple des campagnes et l'audace de l'héritier de l'empereur, son neveu Louis-Napoléon; les légitimistes avaient gardé leurs espérances, et ils trouvaient beaucoup d'appui dans les départements de l'Ouest ou du Midi.

3. La monarchie de Juillet ne pouvait guère s'appuyer que sur la bourgeoisie, ou la classe moyenne; mais comme elle formait la grande majorité du corps électoral, la chambre était presque entièrement composée de députés orléanistes.

Cette majorité parlementaire se divisait d'ailleurs en deux camps: les partisans de la résistance et les partisans du mouvement. Chaque camp se subdivisait en factions, et il était fort difficile d'y former une majorité durable.

4. Le règne de Louis-Philippe se divise en trois parties : 1° une

époque d'établissement, 1830-1836; 2° une époque de crises ministérielles très fréquentes, de 1836 à 1840; 3° une époque de calme, mais de réaction fatale au système de Juillet, le long ministère de Guizot, 1840-1848.

Pendant la première période, trois cabinets, celui de Casimir Perier, le ministère intérimaire, et le cabinet du 11 octobre rétablirent l'ordre par une vigoureuse autorité.

Louis-Philippe est nommé roi des Français par l'ancienne chambre par 219 voix seulement.

1. Louis-Philippe Ier, roi des Français (7 août 1830). — Le duc d'Orléans avait été nommé lieutenant-général du royaume et présenté par La Fayette aux acceptations du peuple. La date du 3 août, primitivement choisie par Charles X pour l'ouverture des chambres, fut maintenue, et le prince se rendit au Palais-Bourbon, où les pairs et les députés allaient se réunir. Sur 406 membres dont la chambre élective devait se composer, 252 seulement avaient répondu à la convocation; les partisans de la monarchie tombée s'étaient abstenus de paraître. Les députés présents n'en résolurent pas moins de travailler sans retard à la revision de la charte et de donner un gouvernement définitif à la France, malgré les protestations de la gauche pour réclamer de nouvelles élections.

La charte de 1814 fut à peine modifiée.

Le député Bérard fut chargé du premier travail de rédaction; le 6 août, il présenta son projet à la Chambre, qui l'adopta. Ce fut **la charte bâclée**. Les principales modifications apportées se ramenaient aux points suivants : supression du préambule qui disait la charte octroyée, de l'article 6, qui reconnaissait la religion catholique comme religion d'état; abolition de la censure; suppression de l'article 14, sur lequel Charles X s'était appuyé pour faire ses ordonnances; suppression provisoire de l'hérédité de la pairie; application du jury aux délits de presse; promesse de la liberté d'enseignement; limite d'âge fixée à 30 ans pour être éligible, à 25 ans pour être électeur. Il n'était pas question du cens électoral dans la charte, mais la loi du 27 février 1831 l'abaissa de 300 francs à 200, et de 1.000 fr. à 500 pour l'éligibilité.

Le 7 août, les députés voulurent remplir la seconde partie de leur programme en proclamant roi Louis-Philippe, duc d'Orléans, par 219 voix contre 33. Le soir même, le président Laffitte, accompagné de quelques députés, vint au Palais-Royal faire connaître la résolution de l'assemblée au prince, qui déclara accepter (1). La Chambre des pairs avait adopté la résolution par 89 voix contre 10. Le surlendemain, il se rendit à l'assemblée, accompagné de sa femme MARIE-AMÉLIE, de sa sœur MADAME ADÉLAIDE, et de ses deux fils aînés. Il prêta le serment d'observer la nouvelle charte, et prit le titre de ROI DES FRANÇAIS, avec le nom de LOUIS-PHILIPPE Ier.

Avant d'accepter officiellement la couronne, il fit donation de sa fortune privée à ses enfants, sous réserve de l'usufruit.

2. Biographie de Louis-Philippe. — Le nouveau roi était dans sa 57e année. Né à Paris le 6 octobre 1773, de *Philippe d'Orléans*, dit *Philippe-Egalité*, il avait reçu de Mme de Genlis une éducation conforme aux idées préconisées par J.-J. Rousseau. Jeune encore, il se distingua aux combats de Valmy, de Jemmapes, de Nerwinde. Il fut compromis par la défection de Dumouriez et dut passer à l'étranger. Il se vit réduit à gagner sa vie en entrant comme professeur au *collège de Reicheneau*, en Suisse. Bientôt après il voyagea dans le Nord de l'Europe et en Amérique. De retour en Europe, il séjourna quelque temps en Angleterre, et fut admis à la cour de Naples, où il épousa la princesse Marie-Amélie, fille du roi Ferdinand IV (1809). En 1814 il revint en France, rentra dans les biens de sa famille, et Charles X lui rendit le titre d'altesse royale que Louis XVIII lui avait toujours refusé. Il n'en resta pas

Le nouveau roi acquit une très grande popularité parmi la bourgeoisie, mais il eut contre lui les autres classes de la nation.

(1) Vingt ans plus tard, dans son exil, Louis-Philippe disait : « On me suppliait d'accepter, la république allait être proclamée ; je croyais que c'était le plus grand malheur qui pût frapper la France ; je me résignai. »



moins le point de ralliement de l'opposition, et les gages qu'il n'avait cessé de donner au parti libéral firent songer à lui en 1830.

Louis-Philippe, monté sur le trône, conserva ces mœurs, simples et familières, qui semblaient convenir au roi de la bourgeoisie, mais plus d'une fois pouvaient nuire au prestige royal. Du reste, sous une apparente bonhomie, il cachait une grande finesse d'esprit et une appréciation assez juste des circonstances. Il trouvait dans sa famille de précieux auxiliaires. La reine Marie-Amélie et Mme Adélaïde avaient gagné l'estime et la faveur publiques par leur bonté et leurs vertus ; ses fils (1). qui avaient suivi les cours du collège Henri-IV, l'établissement préféré de la bourgeoisie, le duc d'Orléans surtout, avaient, comme leur père, une réelle popularité dans la classe moyenne. Mais sa situation était des plus difficiles. Issu d'une révolution, il n'avait pas le droit d'en appeler aux traditions du passé, et les légitimistes ne lui pardonnaient pas son usurpation; nommé par un nombre restreint de représentants de la bourgeoisie, il ne pouvait s'appuyer sur le suffrage du peuple; ses courtes et lointaines apparitions sur les champs de bataille ne lui donnaient pas le prestige militaire dont se glorifiaient les impérialistes. Constamment obligé de louvoyer entre différents partis, ce n'est que par une véritable habileté qu'il sut se maintenir pendant dix-huit ans au milieu de tant de périls et d'écueils.

3. Les partis sous la monarchie de Juillet. — La révolution de Juillet n'avait pas profité en effet à ses auteurs,

(1) Louis-Philippe avait 5 fils : le duc d'Orléans, né en 1810 (duc de Chartres jusqu'à l'avènement de son père au trône), le duc de Nemours (1814), le prince de Joinville (1818), le duc d'Aumale (1822), le duc de Montpenster (1824); et 3 filles : Louise d'Orléans (1812), qui devait être reine des Belges Marie-Christine (1813), mariée au duc Alexandre de Wurtemberg, célèbre par son talent pour la sculpture et morte jeune (1839); Clémentine d'Orléans (1817), mariée au prince de Cobourg-Gotha.



elle avait été habilement détournée par les orléanistes en faveur de leur chef. L'avènement de Louis-Philippe causa donc aux vainqueurs d'abord de la surprise et bientôt un mécontentement qui ne cessa de grandir. La lutte reprit ainsi, aux lendemains des « trois glorieuses », plus vive que sous la Restauration. Les partis étaient plus nombreux que jamais, et les socialistes, les républicains. les bonapartistes, les légitimistes étaient également adversaires irréconciliables de la monarchie de juillet.

L'avènement de Louis-Philippe fut une surprise pour la plupart des combattants de juillet.

La population ouvrière des grandes villes, fortement gênée, dès la Restauration, par la baisse de ses salaires, difficile à éviter, étant donné l'encombrement des marchés après le rétablissement de la paix générale, acceptait avec joie les doctrines socialistes. Des écrivains éminents : Saint-Simon (1), Proudhon (2), Charles Fourier (3), Enfantin leur montraient les vices de la société fondée sur le respect de la propriété individuelle, et leur promettaient le bonheur dans une association nouvelle, où chacun serait rémunéré seulement suivant sa capacité et selon ses œuvres. A côté des théoriciens se trouvaient des hommes résolus comme

Le parti socialiste s'organise, il a des théoriciens brillants et des hommes d'action énergiques.

(1) Le comte Henri de Saint-Simon, descendant de l'auteur des Mémoires, écrivit l'*Industrie*, le *Catéchisme des industriels* et le *Nouveau christianisme*. Il admettait que la société n'a pas d'autre base que l'industrie et le travail, mais il voulait organiser le travail sans concurrence, la société laissant chacun donner ses œuvres et le récompensant suivant sa capacité.

Il fut le chef de l'école Industrialiste, dont firent partie Enfantin, Olinde, Bazard, Auguste Comte, Augustin Thierry.

Enfantin voulut mettre le système en pratique à Ménilmontant. Il n'y réussit pas (1832), mais il amena ainsi un schisme dans l'école. Michel Chevalier, Isaac Pereire et Félicien David lui restèrent fidèles.

(2) Cf. Proudhon, de Besançon (1809-1863), fils d'ouvrier, ouvrier lui-même, puis député en 1848. Il fonda une Banque du peuple, où le crédit eût été gratuit, et écrivit un *Traité de la propriété*, où il déclare formellement que la « propriété c'est le vol ».

(3) D'après le système de Fourier et de Considérant, l'humanité devait être distribuée en groupes, en séries et en phalanges, mais toujours d'après le capital, le travail et le talent. L'ensemble harmonieux était le Phalanstère.

Barbès (1) et Blanqui, maîtres des clubs et bien décidés à recommencer les émeutes et les barricades. — Les républicains, moins nombreux, se recrutaient parmi la bourgeoisie. Leur parti allait grossir de tous les mécontents, de tous les transfuges du nouveau régime. Ils n'avaient qu'un journal, mais ils formaient une foule de sociétés secrètes : l'*Union de Juillet*, l'*Action*, les *Ecoles*, les *Amis du peuple* ou la *Société des droits de l'homme*, qui avait beaucoup évolué à gauche depuis sa fondation.

Les républicains tirent leur principale force de leurs sociétés secrètes.

Mais la masse de la nation, les populations agricoles, échappait aussi bien aux menées socialistes qu'aux associations républicaines. Elles restaient fidèles au souvenir de l'empereur, attachées au nom de Napoléon dont elles avaient oublié les revers, mais dont la gloire, célébrée par Béranger, devenait de plus en plus populaire. Une bonne partie de l'armée partageait leurs espérances. Tant que vécut le roi de Rome, Napoléon II (2), Louis-Philippe n'eut pas à craindre l'opposition active de ce grand parti bonapartiste. Mais la mort de ce jeune prince, en 1832, en fit passer la direction au neveu de l'empereur, Louis-Napoléon, fils du roi de Hollande et de la reine Hortense, prétendant actif et audacieux.

La masse des populations rurales, c'est-à-dire de la nation, s'attache aux souvenirs impérialistes.

La branche aînée des Bourbons conserva aussi ses partisans fidèles parmi l'aristocratie, parmi les serviteurs, parmi le peuple de l'ouest et du midi. Un grand nombre de pairs, de députés, de magistrats, plus de trois mille officiers préférèrent se retirer de la vie publique plutôt que de manquer à leurs serments. La mort mystérieuse du prince de Condé

Les partisans de la branche aînée, légitimistes, carlistes, sont nombreux dans l'Ouest et dans le Midi.

(1) Barbès dirigea plus tard le club de la Révolution et Blanqui la Société centrale.

(2) Napoléon (Charles-François-Joseph), né aux Tuileries le 20 mars 1811, élevé à Vienne auprès de son grand-père sous le nom de duc de Reichstadt, mourut en 1832. L'héritier de l'empereur fut dès lors le fils de son frère Louis, roi de Hollande, les enfants de Lucien ne faisant pas partie de la famille impériale.

vint encore les indisposer contre le nouveau régime (1). On les appela légitimistes, carlistes, et de fait ils reconnurent Charles X jusqu'à sa mort (1836), puis ils prirent pour chef son petit-fils Henri, comte de Chambord. En face de tant de partis hostiles, les défenseurs du nouveau régime étaient certainement en minorité. Ils dominaient cependant à la Chambre, car cette bourgeoisie aisée formait surtout le pays légal, la loi électorale de 1831 refusant le droit de vote à quiconque ne payait pas 200 francs d'imposition directe. Les légitimistes seuls formaient à la Chambre une véritable opposition de droite. Mais les défenseurs de la monarchie de Juillet n'étaient pas unis. Les partis étaient presque aussi nombreux au parlement que dans le pays. Dès 1830, les orléanistes se séparèrent en effet en deux camps : le camp du mouvement en avant, qui considérait les journées de Juillet comme le point de départ d'une série de réformes démocratiques, et le camp de la résistance, qui regardait au contraire la Révolution comme terminée et non pas commencée en juillet. Plus tard, chaque camp se divisa à son tour; les gens de la résistance formèrent la droite ou le groupe doctrinaire intransigeant, sous la direction de Guizot, et le centre droit, tout disposé à faire quelques concessions, — celui-ci avait pour chef le comte Molé — les partisans du mouvement se divisèrent suivant

Les partis à la chambre ne répondent pas à ces partis nationaux.

Il y au parlement les gens du mouvement et ceux de la résistance.

(1) Henry de Bourbon, prince de Condé, vivait retiré au château de Saint-Leu, près de Montmorency. Son fils unique, le duc d'Enghien, ayant été fusillé à Vincennes ; on savait qu'il avait disposé de son immense fortune en faveur du duc d'Aumale, quatrième fils de Louis-Philippe, et de quelques millions en faveur de la baronne de Feuchères, qui le dominait absolument. Après la Révolution, il parlait de rejoindre Charles X dans son exil, lorsque le 27 août, on le trouva pendu à l'espagnolette de sa chambre à coucher. Les tribunaux admirent un suicide, mais on soupçonna la baronne de Feuchères de l'avoir fait assassiner, et les ennemis du roi accusèrent Louis-Philippe de complicité. La famille de Rohan, héritière naturelle du prince, attaqua sans succès le testament. Le duc d'Aumale a annoncé qu'il disposait d'une partie de cette succession, du château de Chantilly et de ses collections en faveur de l'Institut.

leurs tendances plus ou moins démocratiques en centre gauche, sous la direction de A. Thiers, et en gauche, sous celle d'Odilon Barrot. Cette gauche, dévouée cependant à la monarchie, était bien distincte de la gauche anti dynastique dont Ledru-Rollin était le principal orateur. Le député de Marseille Berryer était le défenseur le plus éloquent de la politique légitimiste. Le roi pouvait d'ailleurs trouver aisément dans chaque parti d'habiles dirigeants, car les chambres de la monarchie de Juillet continrent autant d'administrateurs habiles et d'hommes d'affaires que celles de la Restauration. La liste de ceux qui composèrent les différents cabinets de Louis-Philippe en est la preuve.

La situation du nouveau gouvernement est rendue plus difficile par la réserve ou l'hostilité de l'attitude des grandes puissances.

4. Louis-Philippe et les souverains étrangers. — Le roi chercha d'abord à ménager les opinions par des concessions réciproques. Mais il se prononça ouvertement pour toute abstention de la France dans les agitations populaires qui se produiraient au dehors; il se préoccupait par-dessus tout de ne pas provoquer une coalition des souverains étrangers contre son pouvoir encore mal affermi, et il s'efforça de nouer avec tous des relations pacifiques.

L'Angleterre, qui n'avait pas pardonné à la Restauration son intervention en Espagne, ni l'expédition d'Alger, ni la fierté avec laquelle elle s'était toujours opposée à la visite des navires français, ne fit aucune difficulté pour accepter M. de Talleyrand comme ambassadeur du nouveau gouvernement. Le pape Pie VIII ne voulut pas mêler l'Eglise aux questions politiques et continua ses relations avec la France. La Prusse et l'Autriche se montrèrent réservées, mais ne firent aucun acte d'hostilité; le czar Nicolas répondit avec froideur aux avances du monarque français et garda toujours à son égard la même attitude, mais ne refusa pas de le reconnaître. Ferdinand VII n'accepta que plus tard, et de fort mauvaise grâce, le fait accompli. Ferdinand IV, de Modène, ne voulut jamais entrer en rapports officiels avec

Louis-Philippe. Celui-ci fut donc accepté sans hostilité ouverte, mais aussi sans empressement.

Le roi fait appeler au ministère du 11 août tous les chefs de l'ancienne opposition libérale; ce cabinet n'est pas homogène.

5. Première période de la monarchie de Juillet. Etablissement. Ministère du 11 août. — Afin d'assurer le triomphe de la révolution de Juillet, le roi appela, le 11 août, au ministère, tous les chefs de parti attachés à sa dynastie. Dupont de l'Eure était nommé ministre de la justice; le duc de Broglie, de l'instruction publique et des cultes; Sébastiani, de la marine; Gérard, de la guerre; Guizot, de l'intérieur; le baron Louis, des finances; et le comte Molé, des affaires étrangères. On leur adjoignit quatre ministres sans portefeuilles, mais membres actifs du cabinet : Laffitte, C. Périer, Dupin aîné et Bignon.

Ils appartenaient tous à l'ancienne opposition libérale, mais Dupont de l'Eure, Laffitte, Gérard et Bignon, étaient franchement partisans de la politique du mouvement, tandis que leurs collègues soutenaient plus ou moins les idées de résistance. C'est à ce cabinet de concentration, formé le 11 août, qu'échut la tâche difficile de calmer l'opinion et d'installer le nouveau régime. Mais une série d'incidents vint encore exciter l'opinion, et la révolution, contenue quelque temps avec peine, éclata violemment au début de 1831.

Grâce à l'énergie de Daumesnil et des ministres, il n'y eut pas d'excès populaires à l'occasion du procès des ministres de Charles X.

6. Procès des ministres de Charles X. — Les quatre ministres de Charles X qui avaient signé les ordonnances de juillet, MM. de Polignac, de Peyronnet, de Chantelauze et de Guernon-Ranville, étaient retenus prisonniers à Vincennes. La chambre des députés avait décidé de les traduire devant la cour des pairs, comme accusés du crime de haute trahison; mais sur la proposition de M. de Tracy, elle vota une adresse qui demandait l'abolition de la peine de mort en matière politique. Le roi reçut l'adresse et promit d'y faire droit (9 oct.). La foule, toujours altérée de sang, se porta vers la prison de Vincennes, demandant la mort des prisonniers, la tête de M. de Polignac (18 oct.). Heureuse-

ment le *général Daumesnil*, gouverneur de Vincennes, est un soldat énergique qui ne connaît que la consigne du devoir. Il se présente aux manifestants. « — Que voulez-vous? — Les ministres. — Vous ne les aurez pas.! Ils appartiennent à la loi. Je ferai sauter le magasin à poudre plutôt que de vous les livrer. » Etonnée et subjuguée, la foule, qu'un langage énergique a toujours le don d'émouvoir, se retire en s'écriant : « Vive la Jambe de bois! » Daumesnil avait eu une jambe emportée par un boulet de canon à la bataille de Wagram.

L'intervention du préfet de la Seine amène une première dislocation du ministère.

Odilon Barrot, préfet de la Seine, dans une proclamation au peuple de Paris, faisait retomber la responsabilité des troubles sur l'adresse présentée au roi. Les ministres partisans de la politique de résistance, demandèrent sa destitution. Sur le refus de Louis-Philippe, ils donnèrent leur démission (2 nov.). M. *Laffitte* forma un nouveau ministère dont il eut la présidence avec le portefeuille des finances, en s'adjoignant le *général Maison* aux affaires étrangères, *de Montalivet* à l'intérieur, *Dupont de l'Eure* à la justice, le *général Gérard* à la guerre, *Mérilhou* au commerce, pour remplacer les ministres démissionnaires.

Le 10 décembre, les ministres accusés furent transférés au Luxembourg. Le procès commença le 15; dans la nuit du 21 au 22, la chambre des pairs prononça le jugement qui les condamnait à la détention perpétuelle. Le peuple voulait leur mort; il fut déçu dans son attente. Mais des mesures rigoureuses furent prises pour défendre les condamnés contre ses fureurs sanguinaires. Un décret d'amnistie vint terminer leur peine en 1836.

La démission de La Fayette amène une seconde dislocation.

7. Démission de La Fayette et de Dupont de l'Eure (24 déc.). — La Fayette, à la tête de la garde nationale, exerçait une sorte de dictature que Louis-Philippe trouvait gênante et que les derniers événements avaient encore contribué à faire ressortir. Il venait de demander au roi la dissolution de la chambre des députés; le gouvernement

lui répondit en faisant voter par cette même chambre la suppression du commandement général des gardes nationales du royaume. Sans attendre que la loi fût portée à la chambre des pairs, il donna sa démission (24 déc.) ; le *comte de Lobau* reçut le commandement de la garde nationale de Paris.

La démission de La Fayette amena la retraite de Dupont de l'Eure ; elle faisait entrevoir celle de Laffitte pour un avenir plus ou moins prochain.

La révolution, un moment contenue, finit par éclater avec violence au début de 1831.

8. Sac de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'archevêché (14 fév. 1831). — Le 14 février 1831, les royalistes voulurent célébrer l'anniversaire de la mort du duc de Berry par un service funèbre dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. La cérémonie avait déjà surexcité la population lorsque vers la fin un jeune homme commit l'imprudence de suspendre au catafalque un portrait du duc de Bordeaux, surmonté d'une couronne d'immortelles. Quelques curieux ou même des adversaires, qui étaient venus en spectateurs plus ou moins hostiles, firent entendre des réclamations. La foule accourut du dehors ; elle profana et saccagea l'église ; elle dévasta le presbytère, pour punir le curé d'avoir prêté son ministère à ce que l'on affectait de considérer comme une manifestation exclusivement politique. Le lendemain, elle se porta vers l'archevêché, où elle se livra à de véritables actes de vandalisme, mettant en pièces ou jetant dans la Seine tout ce qui lui tombait sous la main, croix, meubles, livres, manuscrits, tableaux et ornements de prix.

Le gouvernement ne sut pas réprimer de pareils excès. Louis-Philippe fit effacer les fleurs de lis des armes de sa maison ; et, par un étrange renversement des responsabilités, on lança un mandat d'arrêt contre Mgr DE QUÉLEN, archevêque de Paris, lequel fut obligé de se dérober par la fuite. Des scènes analogues eurent lieu dans des villes de province, à Lille, Dijon, Arles, Nîmes.

Le cabinet Laffitte, ébranlé déjà par tous ces incidents, tombe à la suite des difficultés extérieures et de l'intervention des Autrichiens en Italie.

9. Chute du ministère Laffitte (15 mars 1831). — L'anarchie semblait l'emporter. Il était temps d'agir avec plus de fermeté, si l'on ne voulait pas se laisser déborder. Le préfet de la Seine, Odilon Barrot, et le préfet de police, Baude, accusés de n'avoir rien fait contre l'émeute, furent destitués. Mais la mesure prise tardivement, ne rétablit guère la solidité gravement compromise du ministère.

Les relations extérieures lui suscitaient de plus sérieuses difficultés. Le président du conseil, qui représentait la politique du mouvement, aurait désiré prendre la défense des peuples ; mais Louis-Philippe tenait par-dessus tout « à ne pas s'attirer d'affaires avec les souverains d'Europe ». Il venait de refuser la couronne de Belgique pour son second fils, le duc de Nemours ; il repoussa tout projet d'intervention dans la question polonaise, ainsi que dans l'insurrection des Romagnes. Cependant Laffitte s'était cru autorisé par lui à déclarer aux chambres que la France ne permettrait pas à l'Autriche d'aller contre le principe de non-intervention ; se voyant ensuite désavoué, il offrit sa démission, qui fut acceptée sans peine (15 mars 1831).

Casimir Perier avait pour programme le rétablissement de l'ordre et le relèvement de l'autorité.

10. Ministère de Casimir Perier (15 mars 1831-16 mai 1832). — Louis-Philippe, décidé à réagir fermement contre les tendances révolutionnaires, confia la mission de reconstituer le ministère au président de la chambre, Casimir Perier, qui s'attribua le portefeuille de l'intérieur avec la présidence du conseil. Il s'adjoignit le *comte de Montalivet* à l'instruction publique, le *baron Louis* aux finances, *Sébastiani* aux affaires étrangères, *Barthe* à la guerre, *de Rigny* à la marine.

Le nouveau chef du pouvoir exécutif était un homme d'ordre, d'une énergie de caractère peu ordinaire. Il avait commencé par s'imposer au roi ; à peine au pouvoir, il annonça sa volonté arrêtée de réprimer avec une inébranlable résolution toute tentative de soulèvement. *L'Association nationale*, qui s'était formée sous l'étrange prétexte

d'empêcher le retour des Bourbons ou de combattre l'invasion étrangère, et qui en réalité entretenait l'agitation intérieure, fut dissoute ; il obtint des chambres une loi pour disperser les attroupements et au besoin faire feu sur ceux qui refuseraient de se disperser après trois sommations. Il fit aussi voter une nouvelle loi électorale. — Le double vote fut supprimé. On abaissa le cens électoral de 300 à 200 fr. d'impositions directes, et le cens d'éligibilité de 1.000 à 500 francs. Dans les élections municipales et départementales, aux électeurs censitaires on ajouta **les capacités**, c'est-à-dire les docteurs des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres, les membres des tribunaux, les officiers retraités, les membres et les correspondants de l'Institut. Les officiers en retraite, les membres et les correspondants de l'Institut pouvaient prendre part aux élections législatives, s'ils payaient 100 francs d'impôts (19 avr. 1831).

La chambre des députés, d'abord prorogée, fut dissoute le 31 mai. Les élections faites sous la nouvelle loi ramenèrent l'ancienne majorité, mais avec une nuance libérale plus prononcée.

11. Premiers actes de la nouvelle chambre. — Et, cependant, elle fut sur le point d'amener la retraite de Casimir Perier, en refusant de nommer le candidat présenté par lui à la présidence de l'assemblée. Mais les secours que le roi des Belges réclamait en ce moment à la France le décidèrent à rester au pouvoir.

C'est aussi sur ces entrefaites qu'il crut devoir sacrifier à l'opinion publique l'hérédité de la pairie. Le projet de loi qui en proposait l'abolition fut adopté par les députés, malgré les protestations de MM. Berryer, Guizot et Thiers (18 oct.). Pour le faire passer à la chambre haute, le roi créa 36 pairs nouveaux. On s'occupa ensuite de la liste civile, qui fut portée à 12 millions ; on accorda une dotation d'un million au prince héritier, on porta une loi de proscription contre la branche aînée des Bourbons et l'on décréta

la vente forcée de ses biens; enfin, la session législative fut close le 21 avril 1832.

Le cabinet de Casimir Perier réprime avec sévérité les insurrections de Lyon et de Grenoble, les complots de Paris.

12. Troubles intérieurs. Lyon. — La ville de Lyon, par ses fabriques de soie, occupait plus de 60.000 ouvriers; mais son industrie avait souffert de la révolution de Juillet et de la concurrence étrangère. Les fabricants décidèrent de diminuer le salaire des ouvriers; ceux-ci se réunirent pour protester; ils obtinrent du préfet *Bouvier-Dumolard* la fixation d'un tarif ou minimum de salaire. Mais les fabricants refusèrent d'accepter la mesure; ils en appelèrent au ministre de l'intérieur, qui ordonna au préfet de laisser le tarif sans application.

Les ouvriers alors eurent recours à l'insurrection; ils descendirent en masse du quartier de la Croix-Rousse, portant des drapeaux noirs avec cette inscription : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant » (21 nov.). Le préfet et le commandant de la garde nationale avaient cherché à parlementer; mais un coup de canon éclata pendant qu'ils étaient en pourparlers, et leurs interlocuteurs, se croyant trahis, les retinrent comme otages. Une lutte sanglante s'engagea; la garnison, forte seulement de 4.000 hommes, ne put résister; après deux jours de combat, la ville resta au pouvoir des insurgés, dont les ouvriers des Brotteaux et de La Guillotière étaient venus grossir les rangs.

Le maréchal Soult et le duc d'Orléans arrivèrent de Paris à la tête d'une armée de 30.000 combattants. Les émeutiers durent faire leur soumission (3 déc.). Le tarif fut supprimé, et l'on décida de soumettre les litiges à un *conseil des prud'hommes*, composé en nombre égal de fabricants et d'ouvriers. En même temps on distribua des secours abondants aux familles nécessiteuses.

A Paris, quelques républicains, qui s'étaient introduits dans les tours de Notre-Dame, cherchèrent à ameuter le peuple en sonnant le tocsin (4 janvier 1832). Peu après, un cordonnier avait réuni un certain nombre de complices chez

un restaurateur de la rue *des Prouvaires;* leur projet était d'enlever la famille royale et de proclamer Henri V (1er fév.). Mais les deux complots furent découverts et leurs auteurs arrêtés.

A Grenoble, les folies du carnaval amenèrent des rixes sanglantes entre les habitants et la garnison, qui dut un instant évacuer la ville. Casimir Perier envoya des renforts et la garnison revint à son poste.

Casimir Perier était partisan résolu de la non-intervention.

13. Casimir Perier et les relations extérieures. — Le ministre qui réprimait avec tant de vigueur les désordres intérieurs, ne pouvait songer à soutenir au dehors les mouvements insurrectionnels. Son premier soin avait été de déclarer que la France n'interviendrait dans les questions étrangères qu'autant que son honneur ou son intérêt serait en jeu; mais qu'elle ferait respecter par les autres pays le principe de non-intervention, auquel elle prétendait conformer sa conduite.

Il ne fut rien fait en faveur de la Pologne, qui succombait dans une lutte inégale contre la Russie, parce que son sort ne nous intéressait pas immédiatement (1). Dom Miguel, roi de Portugal, dut accorder les réparations exigées pour deux Français qui avaient été maltraités. Nous contribuâmes puissamment à l'indépendance de la Belgique. En Italie, nos troupes occupèrent Ancône, qui appartenait au pape, sous prétexte de contre-balancer l'influence de l'Autriche dans la péninsule.

Sans nous porter garants de la parfaite justice de ces actes que nous aurons à juger ailleurs, nous reconnaissons que généralement Casimir Perier fit preuve de décision, et que sa ligne de conduite fut nettement tracée.

14. Mort de Casimir Perier (16 mai 1832). — Un

(1) C'est dans une communication faite à la chambre à cette occasion que Sébastiani prononça la phrase malheureuse : « Aux dernières nouvelles, l'ordre régnait à Varsovie ». C'était en effet un ordre chèrement obtenu.

Casimir Perier, désireux de rétablir le calme dans les esprits, meurt victime de son devoir le 16 mai 1832.

fléau terrible et jusqu'alors inconnu en Europe, le *choléra*, venu des contrées de l'Asie, désola la Russie, l'Allemagne, l'Angleterre, et s'abattit enfin sur Paris et la France. Le préfet de police (1), dans une phrase malheureuse, prononça le mot de poison. Le peuple, surexcité par la terreur, crut à des empoisonnements publics, et il en résulta des scènes regrettables et meurtrières. De Quélen, obligé de se cacher depuis quelque temps, reparut au milieu de ses diocésains, donnant à son clergé l'exemple du dévouement sacerdotal. Dans le département de la Seine on compta plus de 20.000 victimes. Parmi les plus illustres, nous citerons le célèbre naturaliste Georges Cuvier et Casimir Perier.

Pour relever l'esprit public, le ministre était allé, en compagnie du duc d'Orléans, visiter les malades de l'Hôtel-Dieu. Trois jours après, le 6 avril, il était atteint du mal terrible, et il expirait le 16 mai, à la suite d'une longue et douloureuse agonie. Sa mort emportait le plus énergique soutien du parti de l'ordre. Louis-Philippe, qui souffrait avec peine son caractère impérieux, rendait justice à ses qualités peu ordinaires. Il le regretta comme ministre, et lui donna pour successeur son ami et son collaborateur, Montalivet.

Sous le ministère Montalivet, le désordre recommence, mais le cabinet est fidèle à la politique autoritaire.

15. Ministère intérimaire (16 mai-11 oct. 1832). — Insurrection du 5 et du 6 juillet. — M. de Montalivet reçut la présidence du conseil avec le portefeuille de l'intérieur; il fut remplacé à l'instruction publique par *M. Girod* de l'Ain. Le ministère resta sans autre modification jusqu'au 11 octobre. Il fut troublé par l'insurrection républicaine du 5 et du 6 juin, par la tentative de la duchesse de Berry et le procès des saint-simoniens. Ce fut un comme deuxième assaut du désordre.

Les adversaires du gouvernement, à la chambre des députés, se divisaient en deux fractions, les membres de la

(1) Gisquet.

gauche républicaine et ceux de la gauche dynastique. Ils s'entendirent pour publier un *compte rendu à leurs commettants*, véritable réquisitoire contre le gouvernement, signé par 134 députés (28 mai 1832). Un pareil acte livré à la publicité n'avait que trop bien préparé les esprits, lorsque les obsèques du *général Lamarque* devinrent l'occasion d'une insurrection redoutable (5 juin).

L'enterrement du général Lamarque dégénère en une véritable émeute.

Le général était l'un des principaux représentants de la gauche républicaine. Une foule immense, à laquelle s'ajoutent les élèves de l'école polytechnique, veut conduire ses restes mortels au Panthéon; mais la police parvient à les diriger vers le pont d'Austerlitz, d'où on doit les prendre pour les transporter à Mont-de-Marsan. Arrivé au pont, le cortège arbore le drapeau rouge et fait entendre les cris de « A bas le roi! Vive la république! » La lutte s'engage, des barricades s'élèvent, et le peuple répond par des coups de pierres à la fusillade des soldats. La Fayette s'est dérobé par la fuite aux ovations populaires. Louis-Philippe accourt de Saint-Cloud; il passe en revue l'armée et la garde nationale qui l'acclament. Le maréchal Soult prend des mesures énergiques, et le lendemain, 6 juin, il emporte le cloître Saint-Merry, dernier boulevard des insurgés.

Cette lutte avait coûté la vie à plusieurs centaines d'hommes. Paris fut mis en état de siège; de nombreuses arrestations eurent lieu; on prononça sept condamnations capitales que le roi commua en détention.

La tentative de la duchesse de Berry agite l'Ouest, mais échoue complètement.

16. La duchesse de Berry en France (28 avril 1832-8 juin 1833). — Les légitimistes n'avaient pas abdiqué tout espoir. La duchesse de Berry, retirée en Toscane, y faisait secrètement les préparatifs d'une descente en France. Le 28 avril 1832, elle débarquait à Marseille. Mais le soulèvement sur lequel on comptait ne se produisit pas; le gouvernement prévenu avait réussi à le déjouer, Marie-Caroline, au lieu de retourner en Italie, comme ses partisans le lui conseillaient, traversa audacieusement la France,



et parvint jusqu'en Vendée, dans « ses provinces de l'Ouest ». Mais rien n'était organisé pour une prise d'armes. Les principaux chefs légitimistes regardaient la tentative comme inopportune, et Berryer vint trouver la princesse dans la ferme *des Mesliers*, où elle s'était retirée, à huit lieues de Nantes, pour la dissuader de poursuivre une entreprise irréalisable. Elle n'en persista pas moins dans son projet. Le gouvernement qui avait eu le temps de saisir le plan de la conjuration, n'eut pas de peine à la réprimer. Il n'y eut que deux engagements, parmi lesquels celui de *la Pénissière*, où les Vendéens déployèrent un courage héroïque, mais inutile (4 juin).

Obligée de se dérober par la fuite, la duchesse réussit à pénétrer dans la ville de Nantes; elle y resta cachée pendant cinq mois dans la maison de Mlles Duguigny. Mais un juif converti, nommé *Deutz*, la trahit pour une somme de 500.000 francs que lui promit M. Thiers, en ce moment ministre de l'intérieur. Elle fut arrêtée le 6 novembre, transférée à Blaye et confiée à la garde du *général Bugeaud* et du *capitaine Saint-Arnaud*. Elle donna le jour à une fille, fruit d'un mariage secret avec le comte *Hector Lucchesi-Palli*, et fut peu après mise en liberté (8 juin 1833), car la nouvelle de son second mariage lui enlevait ses droits de régente et lui faisait perdre son prestige.

17. Procès des saint-simoniens (27 août 1832). — Le communisme avait fait son apparition sous le directoire avec Caïus-Gracchus Babœuf; il reparut après 1830, sous le nom de **socialisme**, non plus seulement comme révolution politique, mais comme réforme sociale absolue.

Le ministère s'émut de la propagation des idées de l'école industrialiste, et surtout de la fondation de l'établissement d'Enfantin à Ménilmontant. Il le fit fermer et traduisit le Père Enfantin et ses disciples devant les tribunaux.

18. Ministère du 11 octobre (11 oct. 1832-23 fév. 1836). — Le ministère Montalivet n'était cependant qu'un

cabinet intérimaire. Il manquait du prestige nécessaire dans des circonstances si graves: Il fut remplacé, le 11 octobre, par des notabilités plus marquantes. Le *maréchal Soult*, ministre de la guerre et président du conseil, confia les affaires étrangères à *de Broglie*, l'instruction publique à *Guizot*, l'intérieur à *Thiers*, la justice et les cultes à *Barthe*, les finances à *Humann*, la marine à *de Rigny*, le commerce et les travaux publics à *d'Argout*.

Le ministère du 11 octobre continue la politique de résistance de Casimir Perier.

Au dehors, ce ministère intervint en Belgique par la prise d'Anvers, et dans les affaires d'Espagne par la quadruple alliance. A l'intérieur, il vit la fin du soulèvement essayé par la duchesse de Berry; il annonça son intention de continuer la politique de résistance par des lois générales et répressives, et non par des mesures d'exception et de prévention. Mais il est connu surtout par sa loi sur l'enseignement primaire.

19. Loi sur l'instruction primaire (29 juin 1833). — Depuis longtemps on demandait en France une organisation sérieuse de l'enseignement populaire; le ministre de l'instruction publique, M. Guizot, attacha son nom à cette réforme salutaire.

Le ministère du 11 octobre organisa l'enseignement primaire et donna une vive impulsion au mouvement d'érudition.

Chaque commune devait avoir une *école primaire : école élémentaire* dans les campagnes, pour enseigner les principes de la religion et de la morale, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française et du calcul, le système légal des poids et mesures; *école supérieure* dans les villes, où l'on ajoutait au précédent programme les éléments de la la géométrie, le dessin linéaire, l'arpentage, les principes de physique et d'histoire naturelle, le chant, les éléments d'histoire et de géographie. L'école, entretenue aux frais de la commune, donnait l'instruction gratuite aux enfants pauvres; elle était placée sous la surveillance d'un comité local et d'un comité d'arrondissement; des inspecteurs choisis dans l'université étaient chargés de la visiter. L'instituteur recevait un traitement fixe de l'Etat, et des élèves, une ré-

tribution mensuelle. Dans chaque département on fondait une école normale primaire pour former des instituteurs.

Guizot expose lui-même dans ses *Mémoires* les résultats de la loi nouvelle : En 1833, il existait en France 31.400 écoles de garçons pour 1.200.175 élèves ; en 1847, on en comptait 43.500 pour 2.176.000 élèves ; outre 19.414 écoles de filles. De sorte que l'on possédait plus de 60.000 écoles, avec une population de plus de 3 millions et demi d'enfants.

Le même ministre rétablit l'*Académie des sciences morales et politiques*, qui avait été supprimée en 1803 ; il contribua à la fondation de la *Société pour l'histoire de France*, et fit commencer la publication des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France*. Mais ses réformes ne s'étendirent pas jusqu'à l'enseignement secondaire et supérieur ; la liberté d'enseignement promise par la charte de 1830 était différée pour assez longtemps encore.

Le procès d'avril montre l'acharnement des adversaires de la monarchie de Juillet. Il encourage le cabinet à accentuer sa politique de résistance.

20. Procès de la « Tribune ». Lois sur les crieurs publics et les associations. — La tranquillité intérieure ne revenait pas, et de nouveaux adversaires surgissaient toujours contre le pouvoir établi. La *Société des droits de l'homme*, dont les principaux centres étaient à Paris et à Lyon, publia un programme républicain qu'elle fit précéder de la *Déclaration des droits de l'homme* mise en tête de la constitution de 1793 ; 27 de ses membres furent traduits devant les tribunaux et acquittés. — Les journaux étaient presque tous hostiles au régime actuel, qui n'avait guère d'autre défenseur que *les Débats*. Mais *la Tribune*, organe de la Société des droits de l'homme, se faisait remarquer entre tous par la violence de ses attaques. Ses deux principaux rédacteurs, *Godefroi Cavaignac* et *Armand Marrast*, furent cités devant la chambre des députés érigée en chambre de justice ; ils furent condamnés, mais ils purent donner à leurs théories la publicité retentissante de la tribune parlementaire (avr. 1834).

Afin de lutter plus efficacement contre ces divers éléments de désordre, le ministère présenta deux projets de loi : l'un soumettait les *crieurs publics* à l'autorisation préalable et à la surveillance municipale; l'autre interdisait toute association de plus de 20 personnes, qui serait formée « pour s'occuper d'objets religieux, littéraires, politiques ou autres », si elle n'avait auparavant obtenu l'autorisation officielle. Ces deux projets furent adoptés par les Chambres (avr. 1834). Ils étaient justifiés par les besoins de la société ; mais ils mettaient leurs auteurs en contradiction avec leur conduite passée. et les adversaires ne manquèrent pas de tirer parti de cette fausse position.

Pendant le blocus continental, un certain nombre de bâtiments des *Etats-Unis* avaient été confisqués dans les ports français. Napoléon avait admis en principe la légitimité d'une indemnité, et Louis-Philippe, sur des réclamations réitérées, l'avait fixée à 25 millions (1831). Le duc de Broglie proposa aux Chambres le crédit nécessaire à l'acquittement de cette dette; mais il vit sa proposition repoussée et donna sa démission (4 avr. 1834). L'année suivante, revenu au pouvoir, il obtint la reconnaissance de la dette et son paiement aux Etats-Unis.

La loi sur les associations a pour résultat de grandes insurrections à Lyon et à Paris.

21. Insurrection à Lyon et à Paris (avr. 1834). — La loi sur les associations atteignait directement les sociétés secrètes; elles résolurent d'en appeler à l'insurrection. La première occasion fut fournie à Lyon par le procès intenté à 6 membres de la **Société Mutuelle**, et l'émeute dura 6 jours (9-13 avr.). La ville se hérissa de barricades; mais le préfet *de Gasparin* et le *genéral Aymard* eurent soin de faire occuper les forts récemment élevés, d'où les troupes mitraillèrent les insurgés, qui durent abandonner la lutte. — Des soulèvements éclatèrent aussi à Marseille, à Saint-Etienne, à Grenoble et à Vienne; mais ils furent partout réprimés.

Ces troubles, exagérés par *la Tribune*, provoquèrent une



insurrection à Paris (13 avr.). M. Thiers, ministre de l'intérieur, fit arrêter les chefs de la Société des droits de l'homme et mettre les scellés sur les presses de *la Tribune*. Le lendemain, les fauteurs du soulèvement furent partout écrasés par le *maréchal Lobau*. Un capitaine blessé était porté à l'ambulance, lorsqu'un coup de feu, parti d'une maison de la *rue Transnonain*, vint le tuer sur son brancard. Les soldats, furieux, se précipitèrent dans la maison et massacrèrent tous ceux qu'ils rencontrèrent. Cette scène déplorable, exagérée par la presse, est devenue célèbre sous le nom de *massacres de la rue Transnonain*.

Plus de 2.000 insurgés furent arrêtés; quelques-uns s'évadèrent, la plupart furent remis en liberté, 121 comparurent devant la chambre des pairs. Le procès dura près d'un an; il permit aux accusés de donner une plus grande publicité à l'exposé de leurs doctrines. Ils furent condamnés à la prison ou à la déportation.

Un désarmement général avait été ordonné, et le journal *la Tribune* disparut. Le parti républicain ne combattit plus dans la rue jusqu'en 1848.

Après l'échec des insurrections vinrent les complots. En 1835 eut lieu l'attentat de Fieschi.

22. Attentat de Fieschi (28 juill. 1835). — L'insurrection vaincue, les révolutionnaires essayèrent des attentats. C'était à l'approche de l'anniversaire des journées de Juillet. Le préfet de police, *Gisquet*, avait reçu l'avis qu'une machine infernale avait été préparée contre le roi. Le matin même du jour de l'attentat, un journal républicain, *le Corsaire*, écrivait : « *On parie pour l'éclipse totale du Napoléon de la paix.* » Toutes les précautions furent inutiles.

Le 28 juillet, au moment où Louis-Philippe, accompagné de ses trois fils, le duc d'Orléans, le prince de Joinville et le duc d'Aumale, de plusieurs ministres et d'un nombreux état-major, arrivait sur le boulevard du Temple pour passer en revue la garde nationale, une formidable explosion se fit entendre. Il y eut 14 tués, parmi lesquels le maréchal Mortier, et 28 blessés. Le roi ni les princes ne furent atteints.

L'auteur était un Corse appelé *Fieschi*. Il avait établi une machine infernale avec 25 canons de fusils, placés parallèlement sur deux traverses en bois. Blessé par l'explosion, il fut arrêté avec ses deux complices, *Pépin* et *Morey*, et tous trois expièrent leur horrible forfait sur l'échafaud (16 fév. 1836).

Les lois de septembre sont le dernier acte de résistance du ministère du 11 octobre. Il se retira en février 1836.

23. Lois de septembre. — Sous le coup de l'indignation générale, le ministère (1) proposa trois lois rigoureuses, dites *lois de septembre*. La première autorisait le garde des sceaux à créer autant de cours d'assises qu'il le jugerait nécessaire pour poursuivre les actes de rébellion ; le président pouvait faire retirer les accusés qui troubleraient l'ordre, et le jugement serait prononcé en leur absence. — La seconde accordait le vote secret au jury, et réduisait de 8 à 7 le nombre de voix nécessaires pour une condamnation même capitale. — La troisième déclarait passible d'une amende de 10.000 à 50.000 francs l'auteur de toute publication qui contiendrait une offense à la personne du roi ou une attaque contre le principe du gouvernement ; elle rétablissait la censure pour les dessins, les gravures et les pièces de théâtre.

Vivement attaquées par Royer-Collard et Lamartine à la chambre des députés, par Villemain et Montalembert à celle des pairs, elles furent non moins vivement défendues par de Broglie, Guizot et Thiers, et finalement adoptées par les chambres. Mais elles n'empêchèrent pas les attentats contre le roi de se renouveler. Nous signalerons celui *d'Alibaud* (25 juin 1836), celui *de Meunier* (27 déc.), celui *de Darmès* (15 oct. 1840), celui *de Lecomte* (16 avr. 1846), celui *de Joseph Henri* (20 juill. 1846).

(1) Le ministère du 11 octobre avait changé trois fois, coup sur coup, de président. Il avait eu successivement Soult, Gérard et le duc de Bassano. Celui-ci n'y resta que trois jours, et le ministère du 11 octobre fut reconstitué sous la présidence de Mortier, puis du duc de Broglie.

Le ministère du 11 octobre tomba définitivement sur un projet de conversion des rentes. Le ministre des finances, *Humann*, l'avait présenté sans consulter ses collègues, qui le désapprouvèrent. La chambre l'adopta par deux voix de majorité, et les ministres donnèrent tous leur démission (fév. 1836).

II[e] LEÇON

FIN DU RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE. — LA QUESTION ÉLECTORALE. — CAUSES DE LA RÉVOLUTION DE 1848.

Sommaire. — 1. L'échec définitif du ministère du 11 octobre parut amener la fin du système de résistance, et amener le triomphe de la politique de mouvement, libérale et réformatrice. Le roi appela en effet au pouvoir les chefs de ce parti; mais, comme les amis de la monarchie étaient divisés en plusieurs factions, gauche, centre gauche, centre droit, et droite, les crises ministérielles furent fréquentes et toujours amenées par une coalition.

2. Le désir de conserver la paix à tout prix et d'affermir le parti de l'ordre rejeta le roi vers la politique conservatrice, qu'il adopta résolument en 1840. Mais en refusant toute réforme, même la réforme électorale et la réforme parlementaire, le long ministère dirigé par Guizot préparait directement la chute de la monarchie.

3. Le système de Juillet n'avait été qu'un compromis entre la Révolution et la royauté. Le compromis échoua après dix-huit ans d'essais. Ces dix-huit années furent, comme celles de la Restauration, une époque prospère pour le développement industriel, commercial et agricole de la France.

1. Premier ministère Thiers (22 fév.-6 sept. 1836). — La période qui s'écoula entre la chute du cabinet du 11 octobre et 1840 est connue dans l'histoire du gouvernement de Juillet sous le nom **de période des crises ministérielles**. Dans moins de cinq ans il y eut six ministères.

A. Thiers, chargé de former le premier, eut la présidence du conseil avec les affaires étrangères; il prit pour collègues : *Sauzet* à la justice, *de Montalivet* à l'intérieur, *Passy* au commerce et aux travaux publics, *l'amiral Duperré* à la marine, *Pelet de la Lozère* à l'instruction publique, *d'Argout* aux finances, *le maréchal Maison* à la guerre.

En prenant le pouvoir, il trouva la république de Cracovie occupée par l'Autriche, que la Russie et la Prusse avaient chargée d'y rétablir l'ordre. Il aurait souhaité

d'intervenir activement dans les affaires espagnoles; mais le roi refusa de s'associer à ses vues, et il se retira (6 sept.). Vers ce même temps, Louis-Philippe avait songé à demander pour le duc d'Orléans la main de l'archiduchesse Thérèse, fille du célèbre archiduc Charles que nous avons rencontré si souvent dans les guerres de l'empire à la tête des armées autrichiennes. Mais l'attentat d'Alibaud, qui suivit de près celui de Fieschi, avait effrayé la cour de Vienne; elle refusa de répondre aux ouvertures de la France.

2. Ministère Molé-Guizot (6 sept. 1836 — 15 avr. 1837). — Le roi appela au pouvoir trois personnes qui jouissaient de sa confiance particulière : *Le comte Molé*, président du nouveau ministère et ministre des affaires étrangères; *Guizot*, nommé à l'instruction publique, et *Duchatel* à l'intérieur. Ce fut le ministère « du château » (1).

Le premier acte diplomatique du ministère termina heureusement des négociations déjà entamées avec la Suisse. Les révolutionnaires bannis des différents pays d'Europe trouvaient un asile dans les cantons où, sous la protection *du Vorort* (directoire fédéral), ils pouvaient conspirer à leur aise. Les autres états firent entendre des plaintes. M. Thiers avait exigé l'expulsion d'un fédéré que l'on soupçonnait d'avoir participé aux complots de Fieschi et d'Alibaud; mais le Vorort avait refusé. M. Molé renouvela la demande en termes énergiques; il menaça de cesser les relations diplomatiques. La Suisse se décida enfin à faire droit aux réclamations de la France (17 oct.).

La tentative du prince Napoléon à Strasbourg met le ministère Molé dans l'embarras: il n'ose pas faire juger le prince, et il veut faire condamner ses complices. De là son échec et sa chute.

3. Echauffourée de Strasbourg (30 oct. 1836). Mort de Charles X (6 nov.). — Depuis la mort du duc de Reichstadt, le gouvernement de Louis-Philippe croyait n'avoir rien à redouter des bonapartistes. Le nouveau chef de la dynastie, *le prince Louis-Napoléon*, vivait au

(1) Ils eurent pour collègues : Gasparin aux finances, le général Bernard à la guerre, l'amiral Rosamel à la marine, Persil à la justice, Martin du Nord au commerce.

château d'Arenenberg, en Suisse, silencieux et en apparence tranquille, mais sans renoncer à faire valoir les sympathies qui s'attachaient aux souvenirs de l'empire. Un serviteur dévoué et résolu, *Fialin de Persigny*, avait préparé un soulèvement à Strasbourg, Le prince arrive secrètement dans la ville, le 29 octobre, à 11 heures du soir. Le lendemain matin, il est acclamé par le 4e régiment d'artillerie et son colonel *Vaudrey*. *Le général Voirel*, commandant du Bas-Rhin, est gardé à vue. Mais le bruit se répand qu'on est en présence d'un aventurier et non du neveu de l'empereur; le 46e de ligne refuse de se joindre à l'insurrection, et le lieutenant-colonel *Taillandier* parvient à faire arrêter le prince avec ses principaux complices.

La *reine Hortense* vint implorer la clémence du roi; Louis-Napoléon, conduit à Paris (6 nov.), ne fut pas mis en jugement, mais on le fit embarquer à Lorient pour les Etats-Unis. Ses complices, à l'exception de Persigny, qui s'était évadé, furent traduits devant la cour d'assises de Strasbourg et acquittés. Le jury ne crut pas devoir les soumettre à une condamnation, lorsque l'auteur principal du complot était renvoyé sans jugement (18 janv. 1837).

Mécontent d'une semblable décision, le gouvernement présenta aux chambres la *loi de disjonction*. Elle proposait de renvoyer devant un conseil de guerre les militaires qui prendraient part à un complot contre la sûreté de l'Etat, tandis que les autres complices seraient jugés par les tribunaux ordinaires. Elle fut rejetée à deux voix de majorité. La chambre repoussait aussi le projet de loi qui déclarait criminel quiconque ne révélerait pas l'existence d'un complot, même au cas où il n'en aurait eu connaissance que d'une manière fortuite ; elle refusait d'accorder le domaine de Rambouillet, demandé en apanage pour le duc de Nemours. Ces échecs successifs amenèrent la démission du ministère.

4. Ministère Molé (15 avr. 1836-8 mars 1839). —



Le comte Molé resta président du conseil ; il reconstitua le ministère avec *de Montalivet* à l'intérieur, *de Salvandy* à l'instruction publique, *Lacave-Laplagne* aux finances, *Barthe* à la justice ; *de Rosamel*, *Martin du Nord* et *Bernard* gardèrent les portefeuilles qu'ils avaient déjà.

Le nouveau pouvoir fut inauguré par le mariage du duc d'Orléans avec la princesse protestante *Hélène de Mecklembourg* (30 mai 1837). A l'occasion des fêtes qui furent données, le comte Molé obtint du roi une amnistie générale pour les condamnés politiques, et peu après Louis-Philippe inaugurait le musée de Versailles dans le palais de Louis XIV (10 juin). La prise de Constantine (13 oct.) vint s'ajouter aux événements heureux qui marquèrent l'année 1837.

Le roi n'avait pas renoncé au ministère Molé, mais les succès répétés de la coalition formée contre lui l'obligent à se retirer (mars 1839).

5. Coalition parlementaire. — Vivement attaqué par la chambre des députés, le ministère jugea bon de s'en débarrasser par une dissolution (3 oct. 1837). Mais l'assemblée sortie des nouvelles élections ne différa pas sensiblement de la précédente ; elle était divisée en cinq parties : les partisans du ministère, les députés du centre droit unis à ceux du centre gauche, les doctrinaires, la gauche dynastique, la gauche républicaine et les légitimistes. Les quatre fractions hostiles ne s'entendirent pas de suite ; leurs hésitations et quelques événements heureux permirent de traverser avec un calme relatif l'année 1838. — Le duc d'Orléans eut un fils auquel on donna le titre de *comte de Paris* (24 août) ; dans la République Argentine, le *dictateur Rosas* se vit contraint d'accorder des indemnités à nos nationaux, et la prise du fort de *Saint-Jean-d'Ulloa*, près de la Vera-Cruz, imposa au Mexique la nécessité de faire droit à nos justes réclamations.

Toutefois la coalition des partis ne tarda pas à se former. En janvier 1839, elle proposa une adresse « *respectueusement violente* », dans laquelle étaient résumés tous les griefs allégués contre les ministres. M. Molé n'obtint qu'une majorité de 13 voix. C'était une défaite morale. Ses collègues

et lui le comprirent ainsi, et offrirent leur démission (22 janv.) Le roi la refusa et il prononça la dissolution de la chambre. Mais la coalition, qui s'était maintenue pour les élections, l'emporta. Cette fois M. Molé se retira définitivement (8 mars 1839).

6. Ministère transitoire. Insurrection du 12 mai. — Les chefs de la coalition ne purent s'entendre après la victoire. Il fallut recourir à un ministère transitoire, chargé d'expédier les affaires, et dont le *duc de Montebello* eut la direction. Cet état d'incertitude agita les esprits; la force armée intervint plus d'une fois pour disperser les rassemblements. Barbès et Blanqui, *chefs de la Société des Saisons*, à la tête de bandes d'ouvriers, pillèrent les boutiques d'armuriers et commencèrent des barricades. L'émeute fut comprimée en un instant (12 mai); mais le danger couru permit au roi de constituer un ministère définitif.

Les divisions de la coalition de 1837 et les graves événements de Paris et d'Orient empêchent la formation d'un ministère durable.

Barbès et *Blanqui*, pris et condamnés à mort (12 juin), eurent leur peine commuée en une prison perpétuelle, qu'ils devaient subir l'un à *Doullens*, l'autre au *mont Saint-Michel*. Leur rôle d'insurgés n'était pas fini; ils reparaîtront sur le théâtre de la révolution.

7. Ministère Soult (13 mai 1839-20 février 1840). — Le lendemain même de l'insurrection, il y eut donc un ministère dont faisaient partie le *maréchal Soult* aux affaires étrangères et à la présidence, l'*amiral Duperré* à la marine, *Duchatel* à l'intérieur, *Teste* à la justice, *Villemain* à l'instruction publique, *Cunin-Gridaine* aux finances, le *général Schneider* à la guerre, *Dufaure* aux travaux publics, *Passy* à l'agriculture et au commerce.

Ce ministère vit surgir les grandes difficultés de la question d'Orient; il fit voter 44 millions de francs pour l'amélioration de nos ports, et 10 millions pour l'augmentation de nos forces navales dans la Méditerranée. Au commencement de 1840, M. *Odilon Barrot* souleva la redoutable question de la réforme électorale, qui devait amener plus

tard la révolution de 1848. Un projet de dotation de 500.000 francs de revenu fut proposé en faveur du duc de Nemours qui devait épouser la princesse *Victoire de Saxe-Cobourg-Gotha*. Attaqué violemment par l'opposition et par *de Cormenin* dans un nouveau pamphlet : *Questions scandaleuses d'un jacobin au sujet d'une dotation*, le projet fut repoussé par la chambre, et le ministère donna sa démission (20 fév.).

Le roi paraît se décider une deuxième fois à soutenir la politique du mouvement, puis il abandonne Thiers à cause de sa politique extérieure.

8. Second ministère de Thiers (1er mars-29 oct. 1840). — M. *Thiers*, président du nouveau cabinet et chargé des affaires étrangères, s'adjoignit MM. *de Rémusat* à l'intérieur, *Cousin*, à l'instruction publique, *Vivien*, à la justice, *Pelet* aux finances, le *général Cubières* à la guerre, l'*amiral Roussin* à la marine, *Goüin* à l'agriculture et au commerce, *Jaubert* aux travaux publics.

Ce ministère représentait la politique de mouvement. Il gagna la faveur publique en flattant l'amour-propre national. On applaudit au décret porté pour le retour des cendres de Napoléon Ier en France (12 mai 1840) ; on aimait à le voir prendre une attitude plus résolue dans la politique extérieure. Mais la question d'Orient fut sur le point d'amener les plus grandes complications. L'Angleterre, la Russie l'Autriche et la Prusse, par le traité de Londres, décidèrent de régler les affaires en dehors de la France. A cette nouvelle, M. Thiers fit de sérieux préparatifs en vue d'une action militaire. Une ordonnance du 13 septembre ouvrit un premier crédit pour les fortifications de Paris, qui furent commencées le 16 du même mois. L'agitation soulevée en France se propagea au dehors, les puissances signataires du traité de Londres affirmèrent que rien ne les arrêterait dans l'exécution de leurs desseins. Louis-Philippe, effrayé des terribles éventualités d'une guerre, refusa de s'associer aux vues belliqueuses de son ministre, qui donna sa démission, entraînant ses collègues dans sa retraite (29 oct.).

9. Tentative de Boulogne (5 août 1840). — Louis-

Napoléon, revenu des Etats-Unis pour recueillir le dernier soupir de sa mère morte en Suisse (1837), avait vu sa présence sur le territoire helvétique inquiéter le gouvernement français. Pour éviter toute occasion de conflit, il se réfugia en Angleterre, à Londres. Les événements que nous venons d'indiquer lui parurent une occasion favorable pour une nouvelle tentative. Le 6 août 1840, il débarquait sur la *plage de Vimereux*, à une lieue de *Boulogne*, avec le *général Montholon*, *de Persigny*, une cinquante d'amis ou de serviteurs. Il essaya vainement de soulever la garnison de Boulogne; une balle de pistolet qu'il dirigeait contre le capitaine de la caserne, vint frapper à mort un grenadier. Réduit à s'enfuir, il fut pris pendant qu'il cherchait à regagner à la nage le bateau sur lequel il avait abordé. On le traduisit devant la cour des pairs, et l'éloquence de son défenseur Berryer ne l'empêcha pas d'être condamné à une détention perpétuelle, dans la *forteresse de Ham* (6 oct.). Il consacra le temps de sa captivité à l'étude, et parvint à s'échapper le 25 mai 1846. Ses complices, arrêtés avec lui, furent condamnés à la déportation ou à l'emprisonnement temporaire.

Cette audacieuse tentative engagea encore le roi à revenir à la politique de résistance. L'entente cordiale avec l'Angleterre et la résistance aux réformes politiques sont la base de la conduite du ministère Guizot.

10. 3e période du règne. — Ministère du 29 octobre (29 octobre 1840-23 février 1848). — Le désir d'affermir l'ordre et de maintenir la paix à tout prix entraîna le roi à former le cabinet du 29 octobre 1840 sous la présidence honoraire du maréchal Soult, sous la direction effective de Guizot (1). On l'appela le ministère « de l'étran-

L'entente cordiale avec l'Angleterre et la résistance aux réformes politiques sont la base de la conduite du ministère Guizot.

(1) Les autres ministres étaient : Duchatel, à l'intérieur; Duperré, à la marine; Humann, aux finances; Martin du Nord, à la justice; Cunin-Gridaine, au commerce; Teste, au travaux publics; Villemain, à l'instruction publique.

ger » à cause de ses intentions extrêmement pacifiques. On aurait dû l'appeler le ministère « conservateur », car il s'opposa à toutes les tentatives de réforme présentées par ses amis ou ses ennemis, et amena par sa résistance la chute de la monarchie de Juillet. Il arriva au pouvoir au milieu d'une recrudescence de l'agitation légitimiste, au moment de la reprise de la campagne socialiste, et de la formation d'un nouveau parti catholique réclamant avec énergie la liberté de l'enseignement.

A ces difficultés intérieures vinrent s'ajouter toutes celles que suscita au cabinet le désir de s'entendre constamment avec l'Angleterre : *l'affaire du droit de visite, le traité de Tanger, l'affaire Pritchard et celle des mariages espagnols.* La chute des ministres patriotes, qui formaient le deuxième cabinet Thiers, et les événements d'Orient avaient exaspéré le public. On voulut calmer l'opinion par une manifestation grandiose, à l'occasion du transfert des restes de l'empereur à Paris. Thiers l'avait fait décider, et la frégate la *Belle-Poule*, commandée par le prince de Joinville, venait d'aborder à Cherbourg, après une heureuse traversée, et, le 15 décembre, les restes glorieux furent transportés en grande pompe aux Invalides. Le 1er février 1841, sur le rapport de M. Thiers, l'assemblée votait une loi pour les fortifications de Paris, déjà commencées à la suite d'une ordonnance royale. — Un recensement, ordonné en vue d'établir une répartition plus équitable de l'impôt, provoqua des émeutes à Grenoble, à Lille, à Clermont et à Toulouse; elles furent réprimées, mais le jury acquitta les perturbateurs (juillet-août). Un ouvrier, nommé *Quénisset*, surexcité par les diatribes des journaux, tira un coup de pistolet sur le jeune duc d'Aumale qui revenait d'Afrique (13 sept.). La *convention des Détroits* (13 juillet) fit rentrer la France dans le concert européen.

Le retour des cendres de l'empereur, le commencement des fortifications de Paris et le traité des Détroits calment l'opinion.

11. Mort du duc d'Orléans (13 juillet 1842). — Loi de régence (30 août). — La discussion sur le droit

La mort du duc d'Orléans, prince populaire, fut considérée comme un événement aussi triste que nuisible à l'avenir de la monarchie.

de visite avait prouvé à M. Guizot le peu de solidité de la majorité sur laquelle il pouvait compter; il fit prononcer la dissolution de l'assemblée. Les élections nouvelles lui donnèrent une majorité assurée, bien que l'opposition comptât toujours d'illustres représentants (19 juillet). Un événement malheureux précipita la convocation des députés récemment élus.

Le duc d'Orléans, sur le point de partir pour une revue qu'il devait passer à Saint-Omer, voulut prendre congé de la famille royale, en ce moment à Neuilly. Le 13 juillet 1842, il partit des Tuileries sur une voiture légère attelée de deux chevaux. Il arrivait à *la porte Maillot*, quand les deux chevaux s'emportèrent. Le prince, ayant voulu se précipiter hors de la voiture, se fracassa la tête sur le pavé. Transporté hors de connaissance dans une maison voisine, il expira dans la soirée, sans avoir repris aucun sentiment, en présence de sa famille éplorée, qui était accourue à la triste nouvelle.

Le prince laissait deux enfants, le *comte de Paris* et le *duc de Chartres*, nés l'un en 1838 et l'autre en 1840. On vota une loi qui conférait la régence, en cas de minorité, au duc de Nemours (30 août), malgré l'opposition de Ledru-Rollin, au nom de la souveraineté nationale, et de Lamartine, qui la réclamait pour la duchesse d'Orléans. Le projet fut adopté à une grande majorité, par 310 voix contre 94, à la Chambre des députés, par 163 voix contre 14, à celle des pairs; mais il n'eut pas l'unanimité que désiraient Louis-Philippe et les partisans de sa monarchie. Aussi, la disparition de ce prince, jeune, actif et populaire, parut, dans ces circonstances, comme un événement funeste à l'avenir de la monarchie de Juillet.

12. Visites princières. Les flétris. — Au printemps de l'année 1843, la princesse *Clémentine d'Orléans* se maria avec le prince *Auguste de Saxe-Cobourg* (20 avril), et le

La démarche solennelle des légitimistes à Londres atteint surtout le roi Louis-Philippe.

prince de Joinville épousa une sœur de l'empereur du Brésil (7 mai). Dans les premiers jours de septembre, la reine d'Angleterre répondit à l'invitation du roi et vint au château d'Eu, en compagnie du prince époux, *Albert de Saxe-Cobourg*. Le roi des Français rendit sa visite à LA REINE VICTORIA, en son château de Windsor, au mois d'octobre de l'année suivante.

Entre temps, LE COMTE DE CHAMBORD s'était installé à Londres. Sur les instances de Louis-Philippe, la reine refusa de le recevoir; mais les légitimistes français, parmi lesquels Berryer et plusieurs autres députés, vinrent nombreux présenter leurs hommages au prince exilé (novembre 1843). Le roi en fut vivement irrité; et la chambre, dans son adresse du commencement de l'année 1844, inséra cette phrase injurieuse : « La conscience publique flétrit de coupables manifestations. » Il en résulta une séance orageuse au cours de laquelle on rappela à M. Guizot le voyage qu'il avait fait en 1815, *à Gand*, auprès de Louis XVIII. Le ministre s'efforça de se justifier au milieu d'un effroyable tumulte. Il termina ainsi son discours : « Quant aux injures, aux calomnies, aux colères extérieures et intérieures, on peut les multiplier, on peut les entasser tant qu'on voudra ; on ne les élèvera jamais à la hauteur de mon dédain ! » — Paroles superbes, sans doute. Mais il eût mieux valu éviter d'avoir à les prononcer, en se gardant de qualification injurieuse envers un acte de fidélité dont les auteurs pouvaient à plus juste titre dédaigner la flétrissure qu'on prétendait y attacher. Au surplus, *les députés flétris* donnèrent leur démission, et les électeurs les renvoyèrent à la Chambre sans aucune exception.

Les concessions que le cabinet Guizot fit à l'Angleterre, soit dans l'affaire Pritchard, soit dans l'affaire du droit de visite, discréditèrent sa politique étrangère.

13. Affaire Pritchard. — Un autre événement vint impressionner vivement l'opinion publique. — Le contre-amiral **Dupetit-Thouars** avait été envoyé en Océanie occuper les îles Marquises. Il apprit qu'à *Taïti*, la principale des îles de la Société, on avait maltraité des Français et

des missionnaires catholiques. Il exigea des réparations, et *la reine Pomaré*, effrayée par ses menaces, consentit à se mettre sous le protectorat de la France (juillet 1842). Mais un Anglais, du nom de *Pritchard*, à la fois missionnaire protestant, consul et pharmacien, vit avec peine s'évanouir l'influence puissante dont il jouissait à Taïti depuis quinze ans, et qui lui était une source abondante de revenus. Il engagea la reine à faire disparaître le drapeau français. Le contre-amiral, ne pouvant rien obtenir par voie de négociations, prit possession de Taïti et des îles de la Société au nom de la France (5 nov. 1843). Pritchard, qui cherchait à soulever les habitants, fut arrêté et conduit aux îles Sandwich, et sa pharmacie livrée au pillage.

L'annonce de ces faits produisit une grande agitation en France et en Angleterre. Le gouvernement ne crut pas l'intérêt assez fort pour justifier la rupture de la bonne harmonie entre les deux pays. Dupetit-Thouars, sans être précisément réprimandé, fut désavoué. On renonça à l'occupation de Taïti, et l'on se contenta de maintenir le protectorat; une indemnité de 25.000 francs fut demandée en faveur de Pritchard. La Chambre ne l'accorda qu'à une majorité de 8 voix. Le pays ne consentit pas à reconnaître ce qu'il considérait comme un acte de faiblesse en face de l'Angleterre; les députés qui avaient voté l'indemnité furent flétris du nom de *Pritchardistes* (sept. 1844).

14. Droit de visite. — Se conformant au vœu exprimé par le congrès de Vienne, le France et l'Angleterre s'étaien entendues pour travailler activement à la répression de la traite des noirs. Mais le gouvernement de la Restauration, malgré les propositions réitérées venues de Londres, n'avait jamais voulu reconnaître le droit de visite réciproque; chaque pays restait chargé de la police sur ses propres navires. La royauté de Juillet, plus accommodante, consentit, par les traités de 1831 et de 1833, au droit de visite limité à certains parages.

Les croiseurs anglais étaient plus nombreux que les nôtres; ils exerçaient par là même leur droit plus fréquemment que nous ne pouvions user du nôtre. De plus, la rigueur hautaine avec laquelle ils procédaient apportait une entrave gênante à notre commerce et froissait la susceptibilité nationale. Aussi, lorsque les traités de 1841 vinrent aggraver les dispositions antérieures, en étendant à d'autres parages le droit précédemment accordé, la Chambre refusa de les adopter. Une nouvelle convention dut être passée, le 29 mai 1845. La France pouvait avoir le même nombre de croiseurs que l'Angleterre; le droit de visite était supprimé, chaque pays surveillait ses propres vaisseaux, et les croiseurs étrangers n'avaient pas d'autre droit que celui de vérifier la nationalité des bâtiments.

Cette convention, beaucoup plus avantageuse que les précédents traités, fut avec beaucoup de peine acceptée par les chambres anglaises. Toutefois, elle ne parvint pas à désarmer complètement l'opposition, qui pardonnait difficilement les premières concessions.

Au lieu de gagner les catholiques, le cabinet leur refuse la liberté de l'enseignement, et persécute la Société des Jésuites.

15. La liberté d'enseignement. Les Jésuites. — La charte de 1830 promettait la liberté d'enseignement; mais la promesse n'avait pas été réalisée, malgré les réclamations des catholiques et de l'épiscopat. Un premier projet de loi, préparé par M. Guizot, avait été emporté avec le ministère du 11 octobre. Un second, présenté par M. Villemain, fut discuté en 1844; mais il ne put être admis, parce qu'il ne donnait satisfaction ni aux catholiques ni aux libéraux.

C'est alors que, pour faire diversion, des attaques furent dirigées contre les Jésuites. M. Thiers vint dénoncer à la tribune leur existence comme illégale, et la majorité de l'assemblée vota un ordre du jour qui demandait au gouvernement la stricte application des lois du royaume (5 mai 1845). Celui-ci aurait souhaité se couvrir de l'autorité du Pape; M. Rossi fut donc envoyé à Rome, afin d'ob

tenir de Grégoire XVI la dissolution de la Compagnie de Jésus en France. Le souverain Pontife refusa; mais il laissa au R. P. Roothaan, général de la Compagnie, le soin de décider lui-même s'il n'y aurait pas quelque chose à faire. Le R. P. général, *de son plein gré*, donna aux Jésuites *le simple conseil* de se disperser dans plusieurs maisons, pour ne pas former des communautés trop nombreuses. *Le Moniteur* exagéra la portée du résultat obtenu; il l'enregistra comme une victoire diplomatique. Les catholiques clairvoyants regrettèrent la concession faite aux ennemis de la religion.

M. de Salvandy, chargé, sur ces entrefaites, du ministère de l'instruction publique, présenta, en 1846, un troisième projet de loi sur l'enseignement; il n'eut pas plus de succès que ses prédécesseurs.

Malgré une concession nouvelle faite par Louis-Philippe à l'Angleterre, le cabinet anglais, mécontent des mariages espagnols, renonce le premier à l'entente cordiale.

16. Mariages espagnols (1846). — L'année 1846 vit s'accomplir au dehors l'occupation définitive de Cracovie par l'Autriche. A l'intérieur eurent lieu les élections législatives, qui donnèrent une grande majorité au ministère (mai 1847). Mais elle fut particulièrement signalée par *les mariages espagnols*.

Louis-Philippe désirait renouer les anciennes relations avec l'Espagne ; la reine-mère, *Marie-Christine*, entra dans ses vues, et, pour cimenter l'alliance, elle aurait souhaité le mariage de la jeune reine *Isabelle* avec *le duc d'Aumale*, et celui de l'infante *dona Louisa* avec *le duc de Montpensier*. Le roi n'osa pas accepter le premier mariage dans la crainte de porter ombrage à l'Angleterre, mais il demandait que la reine épousât un prince de la famille des Bourbons. *Lord Aberdeen*, qui était à la tête du ministère anglais, ne s'opposait pas aux desseins du monarque français; il voulait seulement que le mariage du duc de Montpensier avec la princesse dona Louisa fût différé après le mariage de sa sœur, jusqu'à la naissance de son premier enfant.

Mais voici que les whigs revinrent au pouvoir. Lord Pal-

merston, à la place de *don François d'Assise*, duc de Cadix, proposa comme prétendant à la main de la reine Isabelle le prince *Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha,* cousin du prince Albert, époux de la reine Victoria. Marie-Christine, déjà mécontente de l'appui que Palmerston avait précédemment donné au général Espartero, fut froissée des instances trop vives de l'ambassadeur anglais. Sous son inspiration, la reine sa fille annonça qu'elle avait résolu de donner sa main à son cousin don François d'Assise, et que sa sœur épouserait le duc de Montpensier (27 août). Les deux mariages furent célébrés le même jour, 10 octobre.

C'était un heureux événement pour la France et un triomphe diplomatique sur l'Angleterre, qui ne l'oublia pas. L'opposition en tint fort peu compte; elle affecta de n'y voir que les avantages particuliers de la famille royale.

A partir de 1847, on réclame partout la réforme électorale et la réforme parlementaire.

17. Campagne réformiste (1847). — Déjà, en 1840, M. Odilon Barrot avait soulevé la question de *la réforme électorale.* Depuis, on n'avait cessé de la réclamer, et bientôt la question de *la réforme parlementaire* s'y était ajoutée. Par la première, on voulait abaisser le cens électoral, et accorder *aux capacités* le droit de voter dans les élections législatives, aussi bien que dans les élections communales et départementales. La seconde demandait l'incompatibilité entre le mandat législatif et les fonctions publiques salariées, afin que les députés ne fussent pas exposés à devenir les serviteurs dociles du gouvernement, au lieu d'être des représentants véritablement indépendants.

Le ministère, assuré de la majorité dans la Chambre, dans ce qu'on appelait *le pays légal*, refusa les réformes partout réclamées, et Guizot disait à ses auditeurs de Lisieux : « Toutes les politiques vous promettront le progrès, la politique conservatrice seule vous le donnera, comme elle a pu seule réussir à vous donner l'ordre et la paix ! »

Ces diverses attaques, répétées par les mille voix de la

presse, allèrent partout agiter l'opinion publique. *Le National* et *la Réforme* se faisaient particulièrement remarquer dans cette campagne. Le socialisme de *Charles Fourier* se répandit dans les classes ouvrières, propagé avec des nuances diverses par *Considérant*, *Cabet*, *Pierre Leroux*, *Louis Blanc*, *Lamennais et Proudhon*. — *L'Histoire de dix ans*, de Louis Blanc, *l'Histoire des Girondins*, de Lamartine, par leur extraordinaire succès, mettaient en honneur les hommes et les idées de la révolution. Les journaux conservateurs publiaient les feuilletons aux idées subversives; *les Débats*, qui avaient constamment défendu la royauté de Juillet, acceptaient les *Mystères de Paris*, par Eugène Sue, pendant que le *Constitutionnel* donnait le *Juif-Errant*.

18. Malheurs et scandales. — A ces causes multiples s'ajoutait la misère publique, amenée par la mauvaise récolte et les inondations de 1846. Il y eut des pillages et des meurtres contre les propriétaires, coupables uniquement de ne pas céder leurs grains aux prix exigés. Des procès scandaleux venaient accroître l'agitation et jeter les discrédit jusque sur les plus hautes régions de la société politique. *M. Teste*, pair de France, ancien ministre des travaux publics, coupable d'avoir reçu 100.000 francs pour une concession de mines, fut condamné par la chambre des pairs à trois ans d'emprisonnement; *le général Cubières*, ancien ministre de la guerre et pair de France, coupable d'avoir agi auprès de lui pour obtenir cette concession, fut condamné à la dégradation civique et à une amende (juillet 1847). Un autre pair de France, *le duc de Praslin*, convaincu du meurtre de sa femme, fille du *maréchal Sébastiani*, n'échappa à une condamnation qu'en s'empoisonnant (24 août).

C'est au milieu de ces événements que le maréchal Soult, accablé par l'âge, se retira du ministère (19 sept.) M. Guizot devint président de nom; il l'était de fait depuis 1840.

La chambre de 1847 est en désaccord complet avec l'opinion, mais d'accord avec le ministère.

19. Ouverture de la Chambre (28 déc. 1847). — Banquet du XIIe arrondissement (22 fév. 1848). — La session législative s'ouvrit le 28 décembre. Le ministère, assuré de la majorité et comptant sur l'heureuse impression que ne pouvait manquer de produire la soumission récente d'Abd-el-Kader, fit insérer dans le discours du trône une phrase sévère, par laquelle le roi se plaignait des troubles que fomentaient « les passions aveugles ou ennemies ». Dans la discussion de l'adresse, l'opposition s'éleva violemment contre ce passage qu'elle considérait comme une flétrissure; elle proposa, en outre, un amendement sur la question de la réforme. Mais tous ses efforts échouèrent.

De plus en plus convaincus qu'ils n'obtiendraient rien de la chambre, ses membres résolurent d'en appeler au peuple une fois de plus. Un banquet réformiste, offert par le XIIe arrondissement, mais qui devait avoir lieu aux Champs-Elysées, fut annoncé par plus de 100 députés, et fixé au 22 février. Le ministère le fit interdire en vertu d'une loi de 1790 sur les réunions publiques, et il annonça qu'il s'opposerait par la force à toute démonstration bruyante.

La plupart des organisateurs hésitèrent devant cette attitude résolue, et le banquet fut contremandé, quoique Lamartine eût déclaré que — tous les députés dussent-ils se retirer de leur devoir, il irait seul au banquet avec son ombre. — Une foule nombreuse d'ouvriers et d'étudiants ne s'en dirigea pas moins vers le lieu du rendez-vous, au chant de *la Marseillaise*, coupé par les cris de : Vive la réforme! A bas Guizot! Cependant, les troupes, au nombre de 37.000 hommes, sous le commandement du duc de Nemours et du général Sébastiani, continrent la multitude; la journée se termina sans autres incidents que quelques légers conflits. A la chambre, M. Odilon Barrot déposait un acte d'accusation contre le ministère.

L'accident du boulevard des Capucines entraîne une insurrection générale le 24 février.

20. Journée du 23 février. — La nuit du 22 au 23 février fut froide et pluvieuse. Les soldats la passèrent autour des feux de bivouac; les émeutiers l'employèrent à construire des barricades. — Le 23, au matin, la garde nationale est convoquée; elle fait entendre les cris de: Vive la réforme! A bas Guizot! Les troupes paraissent disposées à fraterniser avec elle. Le roi accepte alors la démission de M. Guizot; il charge M. Molé de constituer un ministère. A cette nouvelle, la joie éclate, et Paris illumine comme aux jours de fête. On croit l'émeute terminée.

Cependant, des bandes révolutionnaires parcourent les différents quartiers. L'une d'elles s'avance vers l'hôtel du ministère des affaires étrangères (1), à la lueur des torches, précédée d'un drapeau rouge. Elle est arrêtée par un bataillon formé en carré; un coup de feu part du côté des insurgés; les soldats y répondent par une décharge qui fait 52 victimes dans la foule des spectateurs inoffensifs. Les émeutiers entassent 16 cadavres sur un tombereau, qui se trouve avec un tel à-propos qu'on l'a toujours cru disposé à l'avance. Le convoi funèbre se dirige vers les quartiers populeux, montrant à la population indignée les plaies des victimes, promenées à la lueur des torches; les cris de vengeance retentissent de toutes parts, et le tocsin, sonné à toutes les églises, vient ajouter à ces scènes d'horreur. La nuit se passe à dresser des barricades; les rangs des émeutiers s'augmentent d'incessantes recrues, et la journée du 22 février se lève sur une véritable révolution.

21. Journée du 24 février. Chute de la royauté. — Le maréchal Bugeaud reçoit le commandement des troupes, en même temps que MM. Thiers et Odilon Barrot sont chargés de former un ministère, à la place de M. Molé dont les idées ne paraissent plus répondre aux besoins de la situation. M. Thiers demande que les troupes restent sur

(1) Au boulevard des Capucines, à l'hôtel Bertin.

la défensive; le maréchal, qui semble avoir perdu sa décision ordinaire, hésite dans ses opérations, et bientôt après il doit résigner son commandement. De ce moment, la défense est irréparablement compromise. Les troupes, laissées sans direction, abandonnées par la garde nationale, dispersées en détachements isolés, offrent peu de résistance, ou rendent les armes. *Le général Bedeau*, qui est sur le boulevard, près du Gymnase, reçoit l'ordre de se replier sur *la place du Carrousel*.

Louis-Philippe espère par sa présence ranimer la fidélité et le courage de ses défenseurs. Il vient à cheval passer la revue de quelques bataillons de gardes nationaux; mais il est accueilli par les cris de : Vive la réforme! Il rentre découragé aux Tuileries, et, sur les instances pressantes des membres de sa famille, malgré l'avis opposé de la reine, il signe son abdication en faveur du jeune COMTE DE PARIS. Revêtant ensuite un habit bourgeois, il sort des Tuileries par un escalier secret, appuyé sur le bras de la reine, suivi par le duc de Montpensier, par les princesses de la famille royale et par ses petits-enfants, en tout 16 personnes, qui prennent place dans trois voitures.

Quelques jours après, il arrivait à Honfleur, sous la protection d'un déguisement, s'embarquait pour l'Angleterre, et s'installait à *Claremont*, près de Londres (4 mars), où il fut rejoint par ses enfants et ses petits-enfants. Il y vécut sous le nom de *comte de Neuilly*, et mourut au bout de deux ans (26 août 1850).

L'émeute empêche la proclamation de la régence, et amène la formation de deux gouvernements provisoires.

La duchesse d'Orléans était restée aux Tuileries avec ses deux enfants et le duc de Nemours. Ils se rendirent à l'assemblée législative. Ce ne fut pas sans émotion que les députés reçurent la princesse en deuil, conduisant ses deux enfants par la main, et qu'ils entendirent proposer la royauté du comte de Paris, sous la régence de sa mère. Lamartine combattit ce projet; il avait encore la parole, lorsque la salle fut envahie par les émeutiers. La duchesse

ne dut plus songer qu'au salut de ses enfants; aidée par le duc de Nemours, elle parvint à s'échapper du milieu de la foule, et se retira en Allemagne. Le duc de Nemours rejoignit son père à Claremont.

Lamartine fait acclamer par la multitude un gouvernement provisoire, composé des noms suivants : *Dupont de l'Eure*, *Arago*, *Lamartine*, *Crémieux*, *Ledru-Rollin*, *Garnier-Pagès* et *Marie*. Les nouveaux dépositaires de l'autorité partirent aussitôt pour l'hôtel de ville. Ils y trouvèrent un autre gouvernement provisoire que la foule venait d'y acclamer. C'étaient les chefs du mouvement ouvrier et socialiste : Louis Blanc, Flocon, Armand Marrast, l'ouvrier Albert, peu disposés à fusionner et à s'entendre avec les républicains venus du Palais-Bourbon. Ils consentirent cependant à une entente, à la condition que Louis Blanc et Albert entreraient au gouvernement provisoire, et aussitôt la république fut proclamée.

Les départements acceptèrent la révolution sans difficulté.

22. Résultats généraux du règne de Louis-Philippe. — Le règne de Louis-Philippe fut le règne pacifique par excellence. A l'intérieur, il maintint l'ordre, favorisa l'agriculture, le commerce et l'industrie, qui suivirent le mouvement ascensionnel heureusement inauguré sous la Restauration. Le nombre sans cesse croissant des machines donna un essor extraordinaire à l'industrie, des lois sur les chemins vicinaux, sur les chemins de fer, augmentèrent les facilités de communication et favorisèrent les échanges. On maintint le système protecteur à l'égard des produits étrangers, ce qui n'empêcha pas le commerce de prendre un développement considérable; en 1847, il atteignit 2.340.000.000 de francs. Les travaux publics furent poussés avec activité.

Des adoucissements notables furent introduits dans la pénalité; on effaça du code la peine du carcan, la mutilation

du poing pour les parricides; le bénéfice des circonstances atténuantes fut admis dans la législation criminelle. La loi sur l'enseignement primaire contribua très heureusement à l'instruction du peuple. Le clergé, tenu en suspicion pendant les premières années, n'obtint jamais du gouvernement de Juillet qu'un concours négatif, et n'exerça qu'une influence restreinte sur la génération bourgeoise de 1830, sceptique et voltairienne. — Le régime parlementaire fleurit dans son plus bel éclat; mais on peut reprocher aux orateurs du gouvernement et de l'opposition d'avoir dépensé à faire de beaux discours une activité qui eût été mieux employée à des améliorations pratiques et sociales. La presse jouit d'une liberté qu'elle poussa, selon son habitude, jusqu'à la licence; les lettres, les sciences et les arts furent favorisés et cultivés avec succès.

On a reproché à Louis-Philippe d'avoir maintenu la paix au détriment de la dignité du pays, d'avoir poussé la condescendance envers l'Angleterre jusqu'à la faiblesse. Ces accusations ne sont pas sans fondement. Il n'eut pas toujours une ligne de conduite assez fermement tracée; il se montra moins susceptible sur les question d'honneur national que le gouvernement de la Restauration. Toutefois, il nous paraîtrait injuste de lui reprocher d'avoir compromis la grandeur de la France. L'indépendance de la Belgique, dont la neutralité protégeait notre frontière du nord, l'alliance avec l'Espagne, qui nous garantissait du côté des Pyrénées, la conquête de l'Algérie menée à bon terme, sont des services rendus au pays et dont il est permis de se féliciter.

IIIe LEÇON

EFFETS PRODUITS PAR LA RÉVOLUTION DE 1830 EN EUROPE. BELGIQUE, POLOGNE, ESPAGNE, etc.

Sommaire. — 1. Le contre-coup de la révolution de 1830 se fit sentir par toute l'Europe, malgré les déclarations pacifiques de Louis-Philippe et de ses ministres.

En face de cette explosion populaire, les grandes puissances ne restèrent pas unies comme en 1815. Au lieu d'une seule alliance, il y en eut deux, et chacune eut vis-à-vis de la révolution une attitude différente.

2. Malgré la mauvaise volonté du cabinet anglais l'entente, put s'établir entre la France et l'Angleterre. Les peuples de l'Ouest, Belges, Espagnols et Portugais, profitèrent de leur protection pour s'affranchir.

En revanche, la Prusse, l'Autriche et la Russie renouvelèrent à trois la « Sainte-Alliance » et écrasèrent brutalement la révolution en Allemagne, en Italie, en Pologne.

3. Les journées de Juillet eurent aussi leurs suites en Suisse et en Angleterre. En Suisse, le parti radical imposa au parti catholique et fédéral sa politique hostile au clergé et centralisatrice.

L'Angleterre obtint pacifiquement sa première grande réforme électorale, et l'inauguration du libre échange.

Partout où l'Angleterre voulut combiner son action avec celle de la France, la révolution eut un heureux résultat. Partout où prévalut la politique des trois monarchies absolues, elle échoua.

1. La politique européenne de 1830 à 1848. Les deux alliances. — Le cabinet présidé par Casimir Perier avait proclamé hautement que la France n'interviendrait pas à l'étranger même pour soutenir les révolutionnaires les plus sympathiques à la nation. Cette déclaration fut impuissante à arrêter les effets des journées de Juillet qui, sur tous les points de l'Europe, eurent pour contre-coup le soulèvement des peuples contre le régime imposé par le traités de 1815.

Le roi Louis-Philippe aurait voulu favoriser ces tentatives par une entente cordiale avec le cabinet britannique. Malgré la mauvaise volonté de lord Palmerston, il parvint

à l'établir, et à la maintenir jusqu'en 1846. Grâce à elle la révolution réussit dans l'Europe occidentale, en Belgique, en Portugal, en Espagne, tandis qu'elle échoua en Allemagne, en Italie, en Pologne, sous les efforts de la triple alliance. La révolution de Juillet et l'union momentanée des monarchies libérales eut en effet pour résultat le rapprochement des puissances absolutistes, l'Autriche, la Prusse et la Russie. L'Europe centrale et orientale en ressentirent durement les effets.

La Belgique se soulève la première; la révolution catholique et libérale chasse les Hollandais de tout le pays (août-octobre).

2. Soulèvement de la Belgique (juill.-nov. 1830). — Le roi GUILLAUME Ier s'était aliéné les catholiques et les libéraux belges; ils s'entendirent et formèrent l'**Union catholique libérale**. Les répressions sévères exécutées par le ministre VAN MAANEM augmentèrent le mécontement universel. La représentation de la **Muette de Portici** fit éclater l'insurrection à Bruxelles (25 août 1830). Au sortir du théâtre, la foule surexcitée court au palais du ministre hollandais, et le livre au pillage; le drapeau brabançon, rouge, jaune et noir, est arboré à l'hôtel de ville. Les principaux centres de la Belgique suivent l'exemple de la capitale; l'insurrection devient universelle.

Le prince d'Orange, accouru à Bruxelles, promet une administration séparée pour la Belgique; mais Guillaume désavoue son fils aîné, il envoie une armée sous le commandement de son second fils, pour combattre ceux qu'il ne veut considérer que comme des rebelles. Les Belges de leur côté se sont activement préparés à la lutte. On se bat pendant cinq jours dans les rues de Bruxelles, la victoire reste enfin aux habitants ; les Hollandais sont chassés et l'indépendance de la Belgique est proclamée (5 oct.). Un gouvernement provisoire, sous la présidence de M. DE MÉRODE, organise la défense nationale. Les troupes belges pénètrent dans ANVERS; mais la garnison hollandaise reste en possession de la citadelle et bombarde la ville, ce qui achève de rendre toute conciliation impossible.

Grâce à la conférence de Londres, l'indépendance des Belges est reconnue, mais elle ne profite pas à la France.

3. Conférence de Londres. Léopold Ier roi des Belges (juin 1831). — Sur l'appel du roi Guillaume, les cinq grandes puissances signataires des traités de 1815, la France, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, se réunirent en **conférence à Londres**, le 4 novembre 1830. Après un armistice imposé aux belligérants, la conférence déclara impossible la réunion de la Belgique et de la Hollande (20 déc.), et reconnut la nécessité d'un état belge indépendant. Un congrès national de deux cents membres, tenu à Bruxelles peu après, décréta l'établissement d'une monarchie constitutionnelle héréditaire. La couronne fut offerte au *duc de Nemours* (4 fév. 1831); mais Louis-Philippe refusa, parce que la conférence de Londres avait exclu tout prince qui appartiendrait à l'une des familles régnantes des cinq grandes puissances. A son tour, il s'opposa à l'élection *du duc de Leuchtenberg*, fils du prince Eugène de Beauharnais, parce qu'il appartenait à la famille impériale. L'Angleterre proposa le prince *Léopold de Saxe-Cobourg*, qui fut accepté et prit le nom de LÉOPOLD Ier, ROI DES BELGES (4 juin 1831).

Toute difficulté n'était pas par cela écartée. Guillaume Ier ne voulut pas reconnaître les résolutions de la conférence; il dénonça l'armistice imposé et reprit les hostilités (4 août). Son armée, commandée par le prince d'Orange, battit l'armée belge à *Hasselt* et à *Louvain;* mais l'intervention d'une armée française de 50.000 hommes, sous les ordres du *maréchal Gérard*, força les Hollandais à renouveler l'armistice et à rentrer dans leur pays.

La conférence de Londres, qui avait déjà proposé un premier projet de séparation en dix-huit articles (20 et 27 juin 1831), reprit la question. Par un traité de vingt-quatre articles (15 nov.) elle reconnaissait l'indépendance et la neutralité de la Belgique, ordonnait le partage du Limbourg et du Luxembourg entre elle et la Hollande, mettait à sa charge le tiers de la dette commune, et ordon-



nait la démolition de cinq forteresses élevées contre la France : *Menin*, *Ath*, *Mons*, *Philippeville*, *Marienbourg*.

L'indépendance de la Belgique ne put être assurée que grâce à l'entente franco-anglaise.

4. Prise de la citadelle d'Anvers (25 déc. 1832). — Guillaume Ier refusa d'abord de se soumettre; mais le mariage du roi Léopold et de la princesse Louise d'Orléans, fille de Louis-Philippe, avait resserré l'alliance avec la France (8 août 1832). Le 12 octobre, à la suite d'une convention passée avec l'Angleterre, *un ultimatum* fut envoyé à la Hollande, qui lui fixait le 12 novembre comme délai extrême auquel le territoire belge devait être évacué. Le 12 novembre, les soldats hollandais occupaient toujours leurs mêmes positions. Le ministère du 11 octobre, récemment formé, fit aussitôt marcher sur Anvers le maréchal Gérard avec une armée de 70.000 hommes (15 nov.). Les ducs d'Orléans et de Nemours, qui commandaient l'avant-garde, commencèrent le siège le 18 novembre, pendant qu'une flotte anglaise bloquait les bouches de l'Escaut. *Le général Chassé* résista énergiquement pendant plus de cinq semaines; mais à la fin il lui fallut capituler (25 déc.). L'armée française rentra à la suite d'une courte mais glorieuse campagne. On regretta seulement que la France eût dépensé ses soldats et son argent pour installer sur le trône un prince allemand, parent du roi d'Angleterre. La reconnaissance de la neutralité du nouvel état fut le seul avantage qu'elle retira de son intervention militaire.

Le roi de Hollande n'adhéra effectivement au traité des vingt-quatre articles que six ans plus tard, le 19 avril 1839.

Les journées de 1830 amènent dans toute l'Allemagne des soulèvements libéraux. L'alliance austro-prussienne les fait échouer comme en 1817.

5. Nouvelle agitation en Allemagne. — Les mesures sévères adoptées par les congrès de *Carlsbad* et de *Vienne*, et appliquées par la diète, avaient réprimé les premiers essais d'agitation libérale en Allemagne; mais ils se renouvelèrent en 1830.

Le duc Charles de Brunswick, qui vivait à Paris, dut quitter cette ville à la chute de Charles X et rentrer dans ses états; mais ses sujets, qu'il avait délaissés, s'insurgèrent

et incendièrent son palais. Il s'enfuit en Angleterre, et son frère *Guillaume*, qui lui succéda (1830-1873) donna une constitution au Brunswick (7 sept. 1830). — *Le roi de Saxe*, ANTOINE Ier, menacé par une émeute à Dresde, s'adjoignit son neveu Frédéric en qualité de corégent, et accorda le gouvernement représentatif (1831). — *L'électeur de Hesse-Cassel* fut renversé et remplacé par son fils *Frédéric-Guillaume*, qui consentit à une constitution libérale.—*Le roi de Bavière*, LOUIS Ier, fut forcé de reconnaître la liberté de la presse. — *Le roi d'Angleterre et de Hanovre*, GUILLAUME IV, publia pour le Hanovre la constitution de 1833, qui établissait la responsabilité ministérielle et accordait aux chambres le contrôle en matière de finances. Elle fut abolie en 1837 par son frère et successeur, ERNEST-AUGUSTE, qui remit en vigueur la constitution moins libérale de 1819.

Le 27 mai 1832, une fête patriotique fut célébrée au château de *Hambach*, dans la Bavière rhénane, en l'honneur de l'unité germanique et de la révolution qui venait d'avoir lieu en France. On y arbora le drapeau aux couleurs germaniques, avec cette inscription : **Renaissance de l'Allemagne**. Plus de trente mille personnes y assistèrent. La diète alarmée prit de nouvelles mesures; elle promit son appui à tout prince menacé, et les états confédérés devaient se livrer mutuellement les prévenus politiques. Une insurrection qui éclata dans la ville de Francfort fut aussitôt réprimée.

Les souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse se réunirent à *Munchen-Grætz* (sept. 1831); ils adressèrent des plaintes au gouvernement français, qui donnait asile aux réfugiés politiques. Le duc de Broglie, alors ministre des affaires étrangères, déclara que la France continuerait à empêcher la propagande révolutionnaire, qu'elle suivrait toujours une ligne de conduite conforme à son honneur et à ses vrais intérêts; mais qu'elle ne souffrirait pas de se laisser imposer une direction étrangère. La révolution eut toutefois d'heureux résultats économiques.

Les tendances libérales et le mouvement national ne reçurent aucune satisfaction. Mais on forma des unions douanières qui parurent à beaucoup le prélude d'une union politique.

6. Zollverein. — Le congrès de Vienne s'était préoccupé des intérêts commerciaux de la confédération germanique. L'article 19 du pacte fédéral proclamait la liberté intérieure du commerce pour tous les pays allemands. En 1819, *l'économiste List*, s'autorisant de cet article, fonda une association de fabricants et de négociants, pour obtenir la suppression des douanes entre les différents états confédérés et l'établissement d'une seule ligne de douanes extérieures avec un tarif uniforme. *Le Wurtemberg* et *la principauté de Hohenzollern* y adhérèrent les premiers, en 1824; *la Bavière*, en 1828; *les états de Thuringe*, peu après. *Le Brunswick*, *le Hanovre* et *l'Oldenbourg* formèrent une association semblable, à laquelle s'ajoutèrent d'autres provinces, *la Saxe*, *la Hesse héréditaire*, *Nassau*, *Reuss*, *Brême*, *Francfort*. Elle prit le nom de *Steuerverein* (union des tarifs). — D'un autre côté, le roi de Prusse, FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, avait fait disparaître les douanes entre les provinces de son royaume; il s'était déclaré en même temps disposé à prendre les mêmes mesures avec les pays enclavés ou voisins qui le désireraient. *Les principautés de Schwarzbourg*, *les duchés de Saxe*, différentes autres provinces répondirent successivement à sa proposition, et formèrent LE ZOLLVEREIN (union douanière). L'union *bavaro-wurtembergeoise* en 1833 et, plus tard, *le Steuerverein* s'y adjoignirent.

L'Allemagne forma ainsi une puissante et féconde union commerciale, en attendant l'union politique qui devait se réaliser sous l'inspiration et au profit de la Prusse.

En Suisse, la révolution remplit d'audace le parti radical qui impose au parti fédéraliste la suppression des couvents. Les cantons catholiques unis dans le Sunderbund furent battus par les radicaux.

7. Suisse. Le Sunderbund (1845-1848). — Le pacte fédéral de 1815 assurait à chacun des cantons suisses une indépendance entière dans son gouvernement intérieur. Mais le pays était divisé en deux partis opposés : *le parti radical* et *démocrate*, qui voulait donner plus de pouvoirs au directoire fédéral ou *Vorort*, en lui permettant de décider des questions religieuses et administratives de chaque canton; *le parti fédéraliste*, qui voulait s'en tenir à la con-

stitution de 1815. Les démocrates triomphèrent dans les cantons protestants, Argovie, Soleure, Zurich, Saint-Gall, Thurgovie, etc.; les fédéralistes l'emportèrent dans les cantons catholiques. Les premiers organisèrent des *corps francs* et vinrent attaquer les catholiques, qui avaient appelé des religieux et ouvert des couvents; mais leurs bandes furent défaites près de *Sion* et de *Lucerne*.

Vaincu sur le champ de bataille, le parti radical s'efforça de prendre sa revanche dans *le Conseil fédéral*, où il comptait de plus nombreux représentants, et il travailla à faire prononcer le bannissement des ordres religieux de tout le territoire suisse. Les sept cantons catholiques, Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug, Fribourg et le Valais, formèrent une ligue pour la défense de leurs droits et le maintien du pacte fédéral de 1815; leurs adversaires l'appelèrent le **Sunderbund** ou *ligue séparatiste* (11 déc. 1845). Onze cantons protestants s'élevèrent contre l'acte accompli par les cantons catholiques; lorsque le triomphe des radicaux à Genève, à la suite de la révolution opérée par *James Fazy*, leur eut donné la majorité, en portant leur nombre à douze, ils prononcèrent la dissolution du Sunderbund (1847).

Les catholiques résolurent de résister; le *général Dufour*, à la tête d'une armée de 50.000 hommes, les battit à *Fribourg* et à *Lucerne*. Le gouvernement français aurait désiré intervenir; mais il s'abstint devant le mauvais vouloir des Anglais. Les protestants l'emportèrent, et les ordres religieux furent proscrits.

L'insurrection italienne fut dirigée cette fois contre les Autrichiens et contre le pape Grégoire XVI.

8. La Révolution en Italie. — La Révolution de Juillet n'eut aucun contre-coup en Piémont, ni à Naples. Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, et Charles-Albert, roi de Sardaigne, avaient pris, en effet, l'initiative des réformes populaires. Elle causa une vive explosion dans tous les pays occupés par les Autrichiens et dans les états du pape. Pie VII avait terminé paisiblement son pontificat, le 20 août 1823. Son successeur Léon XII (1823-1829) ne fut



guère distrait dans la direction de l'église par les troubles politiques. PIE VIII resta peu sur le trône pontifical. GRÉGOIRE XVI, élu le 2 février 1831, fut témoin de désordres graves assitôt après son élection.

L'insurrection éclata à Bologne et dans les Romagnes, en même temps que *François IV*, duc de Modène, et MARIE-LOUISE, duchesse de Parme, étaient obligés de s'ènfuir de de leurs états. Les chefs du mouvement, réunis à Bologne, proclamèrent le *Statut constitutionnel des provinces unies italiennes* (4 mars 1831). Pour soutenir leurs prétentions, ils mirent sur pied une armée dans laquelle combattaient les deux fils de l'ancien roi de Hollande, *Louis Bonaparte*, et de la *reine Hortense : Napoléon-Louis* et *Charles-Louis-Napoléon*, qui fut plus tard NAPOLÉON III.

Mais le Piémont et le royaume de Naples refusèrent de prendre part au mouvement insurrectionnel. Une armée autrichienne rétablit le duc de Modène et la duchesse de Parme dans leurs possessions, occupa Bologne, battit les insurgés à Rimini, les enferma.dans Ancône, où ils furent réduits à capituler, et le calme fut rétabli.

9. Occupation d'Ancône par les Français. — M. Laffitte, président du conseil des ministres, aurait désiré intervenir contre les troupes autrichiennes; mais Louis-Philippe s'y opposa formellement. Casimir Perier, qui le remplaça, s'entendit avec l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, pour présenter au pape un *memorandum* où étaient consignées les principales réformes à établir, entre autres l'admissibilité des laïques aux fonctions administratives et judiciaires, l'élection des municipalités, l'organisation des conseils provinciaux, l'institution d'une cour des comptes et d'un conseil d'état. Grégoire XVI n'accepta pas une injonction qu'il considérait comme injurieuse, ce qui hâta l'explosion d'une deuxième révolution (déc. 1831). Les Autrichiens revinrent à l'appel du souverain pontife, et occupèrent *Bologne*. Casimir Perier envoya un corps de

2.500 hommes occuper **Ancône** (23 février 1832). Le pape protesta contre cette violation de sa souveraineté ; les ambassadeurs européens réclamèrent au nom du droit public. Le ministre demeura inflexible. Les Français restèrent à Ancône aussi longtemps que les Autrichiens à Bologne, c'est-à-dire jusqu'en 1838.

L'échec de ces deux révoltes ne découragea pas les partisans de la liberté et de l'unité italienne. Le roi de Sardaigne comprit le parti qu'il pouvait tirer de ce mouvement.

Les sociétés secrètes, loin de se laisser arrêter par les insuccès, s'organisèrent pour travailler sans relâche à l'œuvre de *l'unité italienne*. La plus active était la *Jeune Italie*, fondée en 1832 par JOSEPH MAZZINI. Elle était encouragée par le roi de Piémont, CHARLES-ALBERT, qui venait de succéder à son oncle Charles-Félix (21 mai 1831). Ce prince aspirait au titre de libérateur de l'Italie, et pour en chasser les Autrichiens il s'appuya sur les factions libérales.

La Pologne se soulève contre les Russes, mais elle est aussitôt déchirée par les factions ; les modérés ne peuvent s'entendre avec les patriotes exaltés.

10. Insurrection de Pologne (29 nov. 1830). — Les Polonais avaient vu leurs libertés s'en aller une à une sous le czar ALEXANDRE Ier et son successeur NICOLAS Ier. Le mécontentement, fomenté par les comités secrets, n'attendait qu'une occasion.

Le czar Nicolas était venu se faire couronner roi de Pologne à Varsovie en 1829 ; il refusa de recevoir une députation qui réclamait la publicité pour les débats de la diète. Bientôt la nouvelle de la révolution française et celle du soulèvement de la Belgique décidèrent les Polonais à en appeler aux armes. Le 29 novembre 1830, jour choisi par les patriotes, les conjurés cherchèrent à s'emparer DU GRAND-DUC CONSTANTIN ; mais le prince, prévenu à temps, réussit à s'enfuir. Les troupes insurrectionnelles triomphèrent des corps russes qui occupaient les différents points du territoire, et la Pologne fut un instant libre.

Malheureusement des excès regrettables ternirent ces premières lueurs de l'affranchissement. Le peuple pilla les maisons des juifs ; plusieurs généraux polonais furent massacrés comme coupables de trahison, parce qu'ils avaient



refusé de prendre part à l'insurrection. Le vieux général Chlopicki, ancien compagnon d'armes de Kosciusko et soldat de Napoléon Ier, fut mis à la tête de l'armée et investi de la dictature. Il réprima les désordres, mais ne put faire cesser les dissensions. Deux partis opposés étaient en présence : *le parti modéré et sage*, qui réclamait le rétablissement de la constitution de 1815 ; *le parti des patriotes*, exalté et bruyant, qui voulait le complet affranchissement de la Pologne, et qui triompha dans la diète. Chlopicki regardait une lutte contre la Russie comme impossible ; il donna sa démission, mais consentit à rester, pour aider de ses conseils le nouveau commandant en chef, le prince Radziwill.

11. Batailles de Wawer (19-20 février), de Grochow (25 février 1831). — Le czar Nicolas avait réuni une armée de 120.000 hommes, dont il confia le commandement au feld-maréchal Diebitsch, qui s'avança contre Varsovie. Les Polonais ne pouvaient lui opposer que 35.000 fantassins et 10.000 cavaliers. Sur les conseils de Chlopicki, Radziwill avait concentré la défense près de Varsovie. Les deux armées en vinrent aux mains dans les plaines de Wawer. La bataille dura deux jours et fut indécise (19-20 février). Mais le général russe reçut un renfort de 25.000 hommes, et il recommença le combat à Grochow, le 25 février. Les Polonais furent contraints de se retirer sur *Praga*, où le général Schrzynecki repoussa les attaques des Russes.

Chlopicki avait été blessé, et Radziwill, dont l'incapacité avait paru manifeste, donna sa démission. Il fut remplacé par Schrzynecki.

La mésintelligence des cabinets de Londres et de Paris amena cette fois l'écrasement de la Pologne.

12. Négociations stériles et bataille d'Ostolenka (26 mai). — C'était au temps où cette même question polonaise s'agitait à Paris et à Londres. Louis-Philippe se sépara du ministère Laffitte, qui voulait une intervention active ; il déclara que la France n'agirait que par les voies

diplomatiques (1). Casimir Perier partageait pleinement les vues du roi sur ce point; il refusa de s'engager dans une question dont l'utilité lui semblait discutable ou pour le moins bien lointaine. Le cabinet britannique refusait de se joindre au nôtre pour offrir au czar une médiation honorable. Le général polonais, qui avait perdu un mois en négociations inutiles, reprit l'offensive et battit les Russes à **Dembé** (31 mars) et à **Iganie** (10 avril); mais il perdit encore six semaines à attendre les résultats d'interventions diplomatiques incertaines. Il était convaincu que la Pologne ne pouvait l'emporter par la force; il aurait voulu obtenir la délivrance de son pays par d'autres voies.

Quoi qu'il en soit, les Russes mirent le temps à profit; Diebitsch réunit ses différents corps et s'avança vers OSTROLENKA. Ce fut dans la plaine marécageuse qui avoisine cette cette ville que se livra l'une des plus sanglantes batailles de la guerre (26 mai). Les Polonais perdirent 300 officiers et 7.000 soldats; mais ils forcèrent les Russes à la retraite, après leur avoir infligé des pertes énormes. Toutefois, le général en chef jugea prudent de se replier sur Varsovie. En même temps, les Russes, retirés dans leur camp de *Pultusk*, étaient décimés par le choléra, qui emporta le grand-duc Constantin et le feld-maréchal Diebitsch.

13. Paskiewitch. Chute de Varsovie (2 septembre 1831). — Le czar appela au commandement des troupes le feld-maréchal PASKIEWITCH, le plus habile des généraux russes. La Prusse venait de s'engager à ouvrir *Kœnigsberg* et *Dantzig* aux approvisionnements et aux troupes que la Russie ferait venir par la Baltique, ainsi qu'à recevoir sur son territoire les soldats du czar en cas

(1) Le roi disait dans son discours aux députés (juillet 1831): « Une lutte sanglante et acharnée se prolonge en Pologne. Je me suis efforcé d'en hâter le terme, après avoir offert ma médiation. J'ai provoqué celle des grandes puissances. J'ai voulu arrêter l'effusion du sang, surtout assurer à la Pologne cette nationalité qui a résisté au temps et à ses vicissitudes. »

de défaite. Casimir Perier, en apprenant l'attitude de la Prusse, aurait volontiers essayé une action diplomatique; mais il exigeait l'intervention de l'Angleterre, que lord Palmerston refusa. Les malheureux Polonais, abandonnés à eux-mêmes, allaient succomber.

Paskiewitch, rassuré par le traité passé avec la Prusse, franchit la Vistule au-dessous de Varsovie et vint faire le siège de cette ville. Les Polonais ne surent pas cesser leurs funestes dissensions. Schrzynecki fut destitué et remplacé par Dembinski, lequel ne réussit pas mieux à satisfaire les exaltés et les impatients. Enfin, le vieux général Krukowiecki s'empara de la dictature et rétablit l'ordre par de sévères exécutions; mais le terme de la lutte approchait.

L'armée ennemie avait complètement investi la place. Avant de livrer l'assaut, Paskiewitch fit offrir, au nom de l'empereur, l'oubli du passé, le redressement des griefs, avec des garanties pour l'avenir. L'aveuglement des passions ne permit pas à la diète d'accepter ces propositions favorables. L'assaut fut livré le 6 septembre, et le *fort Vola* emporté. Le 7, Krukowiecki, après avoir obtenu un armistice, se rendit au camp russe et signa une capitulation avantageuse que la diète refusa d'approuver. La lutte recommença le 8; les Russes entrèrent de vive force dans Varsovie, qui dut se soumettre sans conditions. Le *général Bem* essaya vainement de prolonger la résistance dans Praga. Un corps de 20.000 Polonais avait réussi à passer la Vistule; il fut réduit à déposer les armes près des frontières de la Prusse, qui lui furent fermées (5 oct. 1831).

La cause de l'indépendance polonaise était perdue. Paskiewitch fut nommé prince de Varsovie et gouverneur du pays qu'il venait de soumettre.

Après la répression, les Russes commirent en Pologne un odieux attentat contre la nationalité et la religion des vaincus.

14. Conséquences de la guerre de Pologne. — La nouvelle de la chute de Varsovie eut en France un douloureux retentissement. Le 16 septembre, une émeute mit en danger les jours de Casimir Perier et du général Sébas-

tiani. La politique du gouvernement fut violemment attaquée à la tribune. Le sort de l'infortuné pays n'en fut pas amélioré.

La politique russe s'appliqua par des mesures progressivement tyranniques à faire disparaître la nationalité polonaise. Un grand nombre de prisonniers furent exilés en Sibérie; 5.000 familles furent transportées dans le Caucase; les titres honorifiques polonais furent supprimés. — Un ukase du 26 février 1832 déclarait la Pologne partie intégrante de l'empire russe; — la moitié des églises catholiques furent attribuées aux schismatiques (1833); — une ordonnance priva la petite noblesse du droit de propriété territoriale (1834); — la langue russe avait été proclamée la langue officielle (1833), l'enseignement de la langue polonaise fut interdit dans les écoles du gouvernement (1835); — les biens des réfugiés polonais furent confisqués (1836); — le décret d'union des deux religions commença la persécution contre les catholiques (1839); — la monnaie polonaise fut abolie (1841); — les anciennes provinces perdirent leurs noms et leurs limites (1844).

15. Occupation de Cracovie par l'Autriche. — La VILLE DE CRACOVIE avait été érigée en république neutre et indépendante par les traités de 1815. L'Autriche l'avait occupée une première fois, avec le consentement de la Russie et de la Prusse, pour y rétablir l'ordre. Elle se vit de nouveau en proie à l'anarchie, et, en 1846, l'Autriche l'incorpora définitivement à la Galicie. M. Guizot protesta au nom des traités de 1815; mais ses protestations isolées, que l'Angleterre refusa d'appuyer, restèrent sans effet.

L'annexion de Cracovie fut une autre violation de traité de 1815.

16. Espagne. Abolition de la pragmatique sanction de Philippe V. — La révolution devait être heureuse au sud-ouest, en Espagne et en Portugal. FERDINAND VII, rétabli dans son autorité par l'intervention de la France, la conserva jusqu'à sa mort. Une tentative du général Mina, en 1830, du côté des Pyrénées, fut réprimée, et son chef



obligé de se réfugier sur le territoire français. Mais un acte du roi devint la source de troubles qui ont longtemps agité l'Espagne, et dont le terme définitif n'est peut-être pas encore arrivé.

PHILIPPE V avait publié, en 1713, une *pragmatique sanction*, approuvée par les cortès, et qui introduisait la loi salique en Espagne, avec cette restriction, cependant, que les femmes pourraient succéder au trône en l'absence de tout héritier mâle. CHARLES IV avait rétabli l'ancien ordre de succession par un acte daté de 1789, mais qui était resté secret. Ferdinand VII, cédant aux prières de sa quatrième femme, *Marie-Christine de Naples*, rendit public l'acte de son père (29 mars 1831). Quelques mois après, la reine donnait le jour à une fille qui reçut le nom d'ISABELLE (10 octobre).

DON CARLOS, frère de Ferdinand, voyait ainsi ses espérances ruinées. Dans une maladie du roi, il obtint le retour à la pragmatique sanction; mais l'influence de la reine ne tarda pas à faire rétablir l'édit du 29 mars 1830. Don Carlos refusa de se soumettre et partit pour l'exil. Les cortès convoquées prêtèrent serment de fidélité à la princesse Isabelle, et reconnurent Marie-Christine comme future régente en cas de minorité. Ferdinand mourut peu après (29 septembre 1833).

A la mort de Ferdinand VII, l'Espagne se divise en deux camps, christinos et carlistes, libéraux et absolutistes.

19. Les Christinos et les Carlistes. — Don Carlos, qui s'était retiré en Portugal, auprès de DOM MIGUEL, fit paraître un manifeste où il revendiquait ses droits au nom de la pragmatique sanction. Il se présentait comme le défenseur des véritables principes monarchiques et catholiques, et prit le nom de CHARLES V. Ses partisans se recrutèrent principalement dans la Navarre et les provinces basques (1); ils furent connus sous le nom de **Carlistes**. La

(1) Les Basques se firent carlistes autant pour recouvrer leurs franchises, « leurs fueros », que par intérêt pour le prétendant.

régente eut pour elle les défenseurs des idées libérales, appelés **Christinos**. Son premier ministre, *Zéa Bernudez*, trouvé trop modéré, dut céder la place à *Martinez de la Rosa* (16 janvier 1834), qui fit accorder une amnistie générale, et publia la constitution libérale ou **statut royal** du 10 avril. La représentation nationale était composée de deux chambres : celle des grands (*proceres*), nommés à vie, moitié par le gouvernement, moitié par l'élection; celle des députés (*procuradores*), élus pour trois ans, et qui devaient avoir un revenu de 12.000 réaux au moins.

La France et l'Angleterre soutiennent les christinos.

Les nouvelles cortès déclarèrent don Carlos déchu de tous ses droits à la couronne. Pour répondre à son alliance avec dom Miguel, Marie-Christine s'unit à dom Pedro, venu du Brésil soutenir les droits de sa fille dona Maria au trône de Portugal. L'Angleterre leur promit son appui et conclut avec eux *la triple alliance*. La France ne voulut pas rester étrangère à des événements qui la touchaient d'aussi près; elle réclama son droit d'intervention, et la triple alliance se transforma *en quadruple alliance* (22 avril 1834).

Dom Pedro profite de cette occasion pour renverser son frère Miguel, roi absolu en Portugal, de là une quadruple alliance des monarchies libérales.

Dom Miguel, dont les troupes furent battues par une armée espagnole, signa une capitulation à **Evora**, dans l'Alemtéjo. Don Carlos se rendit à bord d'un navire anglais qui le transporta en Angleterre. Il y resta le temps nécessaire pour contracter un emprunt, traversa précipitamment la France et reparut en Navarre (10 juillet).

18. Débuts de la guerre carliste. Zumalacarréguy (1834-1835). — Sa présence ranima le courage de ses partisans. Leurs chefs les plus remarquables étaient : Zumalacarréguy, en Navarre et dans les provinces basques; Cabrera, dans la Catalogne et l'Aragon; Merino, dans la Vieille-Castille. Zumalacarréguy, le plus célèbre de tous, avait combattu dans la guerre de l'indépendance contre les troupes de Napoléon, et dans les rangs royalistes contre les troupes insurrectionnelles en 1820. Il se déclara pour don Carlos et fut nommé chef des forces carlistes.



Plein d'activité et admirablement secondé par ses soldats, auxquels il inspirait la plus entière confiance, il tombait à l'improviste sur les ennemis, les écrasait en détail, les battait dans des engagements plus sérieux, triomphait successivement de *Quesada*, de *Rodile*, le vainqueur des miguelistes, de Mina lui-même, qui ne réussit qu'à augmenter sa réputation de féroce barbarie (1). Il fut blessé mortellement au *siège de Bilbao* (15 juin 1835).

La lutte se prolongea à cause de la profonde désunion des christinos.

19. Troubles à Madrid. — Constitution de 1837. — La régente n'avait pas seulement à lutter contre les carlistes qui battaient ses troupes. La ville de MADRID était en proie aux dissensions. *Les modérés* (moderados), rendus responsables des victoires carlistes, furent renversés par *les exaltés* (exaltados), dont le chef *Mendizabal* inaugura son pouvoir par la confiscation et la mise en vente des biens du clergé.

Cependant, les succès de don Carlos continuaient. *Gomez*, un de ses généraux, parti de la Galice, traversa la Castille et pénétra dans l'Andalousie. Il fut à la fin battu par *Narvaez*. Mais sa marche audacieuse avait effrayé, et Mendizabal dut céder la place à *Isturitz* (mai 1836). La capitale fut mise en état de siège. Ce fut le signal d'une insurrection. Un régiment marcha sur *Saint-Ildefonse*, où les deux reines avaient leur résidence d'été, dans le palais de *la Granja*, et les officiers contraignirent Marie-Christine de reconnaître la constitution de 1812, jusqu'à la convocation des nouvelles cortès (12 août 1836). Le *général Quesada* voulut rétablir l'ordre à Madrid; il fut pris et mis à mort. M. Thiers aurait désiré une intervention active contre les carlistes; mais Louis-Philippe refusa. Il se contenta de faire exercer une surveillance plus sévère sur les frontières pour leur arrêter tout secours du côté de la France, et sacrifia son ministre au maintien de la paix.

(1) En un seul jour, et sans aucune provocation, il fit égorger la mère et les trois sœurs de Cabrera.

Un ministère de conciliation fut formé sous la présidence *de Calatrava*. Il promulgua la constitution du 18 juin 1837, qui s'inspirait de celle de 1812 et *du statut royal*. Le pouvoir exécutif appartenait au roi; les cortès se composaient de deux chambres qui avaient des attributions égales et partageaient avec le roi l'initiative des lois. *Le sénat* avait ses membres choisis par le roi, sur une liste de trois noms présentés par chaque province; *les députés* étaient élus directement par le peuple, dans la proportion d'un député par 50.000 habitants. On garantissait un budget pour le culte catholique, et l'on proclamait l'égalité de tous les Espagnols devant la loi, leur admissibilité à tous les emplois, la liberté individuelle et la liberté de la presse.

20. Fin de la guerre carliste. — La politique du ministère Calatrava eut pour premier résultat de rapprocher les deux fractions qui divisaient les partisans d'ISABELLE; elle ramena ensuite les succès sous leurs drapeaux. LE GÉNÉRAL ESPARTERO fit lever *siège de Bilbao*; avec l'aide de la marine anglaise, il emporta le *pont de Luchana*. Mais les carlistes eurent encore des triomphes à enregistrer. Espartero fut battu à *Huesca; Tristany* se rendit maître de la Catalogne; don Carlos parcourut l'Aragon, Cuença s'avança jusqu'à deux lieues de Madrid (12 sept. 1837), mais fut forcé de rétrograder; Cabrera s'empara de la ville de *Morella*. Ce fut le dernier sourire de la fortune à leur adresse. Les généraux Espartero, O'Donnell, Diego Léon, Zurbano, pressèrent vivement les bandes de Cabrera, de Palacios, de Balmaceda. Toutefois, on était loin d'entrevoir la fin de la guerre, lorsque MAROTO, le nouveau général en chef des carlistes, trahit leur cause et livra de nombreux bataillons par la capitulation de **Bergara**, dans le Guipuscoa (31 août 1839).

La fin des désaccords qui séparaient les christinos, et la trahison entraînent une prompte pacification.

Cette trahison mit don Carlos dans l'impossibilité de soutenir la lutte. Pressé de toutes parts, il se réfugia en France (14 sept.), où le gouvernement de Louis-Philippe le fit inter-

ner à Bourges. La guerre civile était terminée; Espartero reçut le titre pompeux du **duc de la Victoire.**

Espartero fut pendant 4 ans dictateur en Espagne avec le titre de régent (1839-43).

21. Dissensions qui suivirent la guerre carliste. Espartero. — Mais le succès ne ramena pas la tranquillité intérieure. Les cortès venaient de voter une loi qui élevait le cens électoral et restreignait les attributions des *ayuntamientos* ou municipalités. La régente avait conduit la jeune reine à Barcelone, au milieu de l'armée victorieuse: elle fut impérieusement sommée par Espartero de refuser sa sanction à la loi, mais ne consentit pas à se voir intimer des ordres. Il en résulta des soulèvements qui commencèrent à Barcelone, pour se propager ensuite à Madrid et dans plusieurs autres villes. Marie-Christine, impuissante à dominer la situation, abdiqua la régence. Elle quitta l'Espagne et vint habiter la *Malmaison*, près de Paris. Le duc de la Victoire la remplaça, et les cortès le nommèrent officiellement régent par un décret du 8 mai 1841. Sa politique tyrannique et antipatriotique le rendit bientôt impopulaire. La promesse qu'il fit aux Anglais de leur céder les îles d'*Annobon* et de *Fernando-Po* amena une première insurrection. Mais les généraux O'Donnell, Diego Léon, Concha, qui s'étaient mis en tête du mouvement, furent battus et réduits à chercher un refuge en France (oct. 1841).

Plus puissant que jamais, le régent oublia toute mesure dans ses représailles. Les cortès refusèrent de se prêter à toutes ses exigences; il prononça leur dissolution (27 mai 1843). Ce fut le signal d'un soulèvement général, dont les généraux naguère exilés vinrent prendre la direction. Narvaez, débarqué à Valence, marcha sur Madrid. Espartero, vaincu, poursuivi jusqu'au fond de l'Andalousie, s'embarqua pour l'Angleterre (juillet 1843).

22. Majorité d'Isabelle II. Marie-Christine est rappelée. — Les cortès, craignant le retour d'une dictature militaire, se hâtèrent de proclamer la majorité de la jeune reine, âgée seulement de 13 ans. Son premier minis-

tère fut composé de progressistes, sous la présidence d'*Olozoga*, mais ils furent bientôt remplacés par les modérés, dont le chef, *Gonzalez Bravo*, de concert avec le général Narvaez, rappela Marie-Christine (déc. 1843). En 1845, la constitution de 1837 fut revisée et modifiée dans un sens favorable à la royauté. Le souverain eut la nomination des sénateurs, le cens électoral fut établi; on restreignit les privilèges des municipalités, et le principe de la souveraineté du peuple disparut de la constitution.

L'influence politique de la France prévaut en Espagne après la paix (1843-1854).

Les mariages espagnols vinrent bientôt resserrer l'alliance avec le gouvernement de Juillet. La tranquillité, une tranquillité relative, régna jusqu'en 1854.

23. Portugal. Chute de dom Miguel. — Dom Miguel, en Portugal, exerçait le pouvoir absolu avec une sévérité implacable qui lui aliéna les cœurs. Deux négociants français avaient été maltraités à Lisbonne. Casimir Perier envoya le contre-amiral *Roussin* à la tête d'une escadre. L'entrée du Tage fut forcée; on captura les vaisseaux portugais, et dom Miguel dut accorder les réparations exigées (14 juillet 1831).

La politique franco-anglaise encouragea et soutint dom Pedro dans la lutte entreprise contre son frère dom Miguel, roi absolu en Portugal (1832).

Vers la même époque, dom Pedro ou Pedro Ier abdiquait la couronne impériale du Brésil en faveur de son fils Pedro II. Il vint en Europe revendiquer la couronne du Portugal pour sa fille dona Maria. Favorablement accueilli en Angleterre et en France, il y enrôla plusieurs volontaires. Le 22 juin 1832, il débarquait près d'*Oporto*, dont il se rendait bientôt maître, et prenait le titre de régent au nom de sa fille encore mineure. Ses troupes, commandées par le général français *Solignac*, soutinrent un siège de onze mois contre les troupes miguélistes, que commandait *le comte de Bourmont*.

Dom Pedro avait pour lui les libéraux de tous les pays, les gouvernements français et anglais; les cours du Nord et les légitimistes français se prononçaient en faveur de son adversaire. Son parti paraissait sur le point de succomber



avec Oporto, lorsque le commodore anglais *Napier*, qui commandait sa flotte, détruisit les derniers navires ennemis près du *cap Saint-Vincent*. En même temps, le *comte de Villaflor*, venant des Açores avec une armée de réfugiés, débarqua dans les *Algarves*, battit les miguélistes à *Sétubal*, entra dans Lisbonne avec 1.500 hommes, et y fit proclamer dona Maria sous le nom de MARIE II.

Dom Miguel s'était retiré à *Santarem ;* don Carlos vint l'y rejoindre. Mais la régente Marie-Christine s'unit à dom Pedro, et le général espagnol *Rodil* gagna la victoire d'*Asseicerra*. Réduit à signer la capitulation d'**Evora**, le prince vaincu obtint une pension, à la condition de quitter le Portugal et de renoncer à ses revendications (26 mai 1834). Il se retira dans le grand-duché de Bade, où il est mort en 1866.

Dom Pedro, au nom de sa fille, accorda une charte qui établissait le régime constitutionnel en Portugal, avec deux chambres : celle des pairs, nommés par le roi et héréditaires; celle des députés, nommés tous les quatre ans par des électeurs qui payaient au moins six francs de contributions. Mais il mourut au bout d'un an. La jeune reine vit son règne troublé par les compétitions et les luttes des partis; cependant, elle surmonta toutes les difficultés et mourut en 1853, laissant le trône à son fils PIERRE V (1853-1861) auquel a succédé son frère Louis Ier (1861-1889).

La réforme électorale de 1832 fut le résultat direct de la révolution de Juillet.

24. Angleterre. Guillaume IV (1830-1837). Réforme électorale. — GUILLAUME IV venait de succéder à son frère GEORGES IV, lorsque la révolution de Juillet éclata en France. Mécontent de la Restauration, il s'empressa de reconnaître le gouvernement de Louis-Philippe. Mais le ministère WELLINGTON, qui refusait de se prêter aux réformes partout réclamées, dut se retirer; il fut remplacé par celui de LORD GREY, chef du parti des whigs (novembre 1830). Le nouveau ministère s'occupa aussitôt de la réforme électorale, réclamée avec plus de vivacité et la plus

urgente de toutes; il prépara un projet qui lui parut de nature à remédier aux abus sans tout détruire.

Le système électoral n'avait pas subi de sérieuses modifications depuis le moyen âge. Des localités autrefois importantes, mais complètement déchues à notre époque, envoyaient toujours aux communes le même nombre de députés. Elles étaient connues sous l'appellation de **bourgs pourris**, et se trouvaient à la complète disposition de riches lords qui leur imposaient les candidats de leur choix. On citait le bourg de *Old-Sarum* (comté de Wiltz), qui n'avait que sept familles et nommait deux députés. Au contraire, des villes récentes, auxquelles l'industrie et le commerce avaient donné une très grande extension, comme *Liverpool* et *Manchester*, n'avaient aucun représentant. Il convenait de faire cesser des inégalités choquantes.

Le 1er mars 1831, *lord Russel* présenta le bill de réforme à la chambre des communes. Un bourg qui ne comptait pas 2.000 habitants perdait le droit d'élire un représentant; celui qui n'avait pas 4.000 habitants ne pouvait en élire plus d'un. Cette mesure éliminait 60 bourgs pourris, et réduisait de deux députés à un seul la représentation de 47 bourgs. Des comtés voyaient augmenter le nombre de leurs députés : LONDRES en nommait seize, au lieu de huit; sept villes importantes, parmi lesquelles *Liverpool*, *Manchester*, *Birmingham*, en nommaient chacune deux; vingt autres en nommaient un. Pour être électeur, il fallait un revenu de 125 francs dans les campagnes, et de 250 francs dans les villes. Le nombre des députés était réduit de 658 à 596; celui des électeurs augmenté de 500.000. — Le bill fut rejeté par la chambre des communes (19 avril); mais elle fut dissoute, et la nouvelle chambre l'adopta. Pour le faire accepter par la chambre des lords, le roi menaça de créer de nouveaux pairs. Les opposants consentirent à s'absenter le jour du vote, et la réforme fut définitivement adoptée par 106 voix contre 22 (4 juin 1832). — Deux autres bills accor-

dèrent à l'Ecosse un député sur 30.000 habitants, et un sur 70.000 habitants à Irlande. La chambre devait être renouvelée intégralement tous les sept ans.

Ne cherchons pas, d'ailleurs, à nous rendre compte des élections anglaises par ce que nous voyons en France. Elles se font au chef-lieu, et au poll, c'est-à-dire à mains levées; les candidats sont seuls chargés de réunir les électeurs, de les indemniser de leurs frais de déplacement. Ils font élever sur les places publiques des échafaudages d'où ils haranguent leurs électeurs, et les suffrages sont donnés en public et à haute voix. Pour laisser une liberté complète, les troupes se retirent à deux milles de la ville, le jour de l'élection. Les candidats paient des boxeurs pour maintenir le bon ordre. — Un pareil système ne peut manquer d'amener de graves abus. Une commission d'enquête, nommée en 1859, a constaté que le député de *Wakefield* avait payé 12.000 francs à des boxeurs, et qu'un député du comté d'York avait dépensé 4.725.000 francs pour son élection. Malgré cela, il est cher aux Anglais, qui l'ont conservé au fond, sauf des modifications apportées par les réformes de 1867 et de 1884.

25. Taxe pour les pauvres. — Lord Grey signala encore son ministère par l'émancipation des noirs dans les colonies anglaises (1833). — Lord Melbourne, qui lui succéda, fit voter une loi (poor-law) pour régler la taxe des pauvres (poor-rate) qu'avait établie la reine Elisabeth (1602). Les pauvres valides étaient placés dans des maisons de travail (work-houses); on recevait les autres dans des hospices.

En dépit de ces mesures, la plaie du paupérisme ne cesse de s'étendre et de préoccuper; la bienfaisance officielle ne saurait remplacer la charité catholique, depuis longtemps absente de l'Angleterre.

26. Avènement de la reine Victoria (20 juin 1837). — Robert Peel. — Le roi Guillaume IV mourut le

20 juin 1837. Il laissa le trône à sa nièce VICTORIA, âgée de 18 ans. Le Hanovre, fief masculin, passa au duc de Cumberland, quatrième fils de Georges III, qui fut proclamé roi de Hanovre, sous le nom d'ERNEST-AUGUSTE. L'année suivante, la reine Victoria épousa le prince *Albert de Saxe-Cobourg*.

En 1837, la reine Victoria succède à son oncle ; le cabinet Palmerston ne se distingua que par son hostilité contre la France, mais le cabinet Peel et Cobden accomplit la grande réforme économique et inaugura le libre échange.

Elle conserva le ministère de lord Melbourne, dans lequel **lord Palmerston**, chargé des affaires étrangères, se fit constamment remarquer par sa politique peu bienveillante à l'égard de la France et par ses encouragements prodigués à l'esprit insurrectionnel sur le continent. Il inspira la triple alliance, laquelle devint la quadruple alliance un peu malgré lui ; il fit la guerre de l'Opium contre la Chine, et réussit à mettre la France hors du concert européen par le traité de Londres. Mais le ministère dont il faisait partie fut remplacé par un *ministère tory*, dont ROBERT PEEL eut la présidence, et que les whigs modérés soutinrent (3 septembre 1841). — Robert Peel fit voter l'impôt sur le revenu (*l'income tax*), qui fut fixé à 2,08 pour cent sur les revenus de 2.500 francs à 3.750, et à 2,2 pour cent sur les revenus de 3.750 francs et au-dessus (1842). Il n'étendit pas le nouvel impôt à l'Irlande, où O'Connell continuait toujours à lutter vaillamment pour conquérir de plus grandes libertés à son pays. Accusé de haute trahison, le grand patriote fut cité devant la chambre des lords, mais acquitté. Il mourut en 1847.

Un économiste célèbre, RICHARD COBDEN, avait fondé, à Manchester, une ligue pour réclamer la liberté du commerce des blés. Elle prenait chaque jour de l'extension, et sa puissance fut bientôt telle que le chef du ministère ne crut pas devoir y résister. Il fit voter l'abolition des anciens tarifs sur les blés, et quitta le pouvoir (1846). Il avait inauguré l'application du libre échange, qui présentait alors à plusieurs esprits de séduisantes perspectives.

27. John Russel et Palmerston (1848-1852). —

Le deuxième cabinet Palmerston accorde l'automonie aux colonies anglaises.

Les whigs revinrent au pouvoir avec JOHN RUSSEL et PALMERSTON. Ils abolirent complètement **l'acte de navigation** ; tout navire étranger fut assimilé aux navires anglais, pour l'importation aussi bien que pour l'exportation.

Une réforme très importante fut accomplie dans le régime colonial. On accorda *l'autonomie* aux différentes colonies (1850). Celles de l'Amérique du Nord, *le Canada*, *la Nouvelle-Ecosse*, *le Nouveau-Brunswick*, avaient déjà un gouvernement représentatif. *La colonie du Cap* eut deux chambres; dans les colonies de l'Australie, on institua une chambre dont les deux tiers étaient nommés par l'élection, et l'autre tiers par le gouvernement. En 1867, les possessions de l'Amérique du Nord ont été réunies en une *Confédération du Canada* (Dominion of Canada), qui est administrée d'une manière à peu près indépendante par un gouverneur général, avec le concours d'un parlement. Ainsi, grâce à ses institutions monarchiques et parlementaires, l'Angleterre accomplissait sans secousses toutes les réformes qui coûtaient tant de peines aux autres nations européennes

---

IVᵉ LEÇON

LA QUESTION D'ORIENT JUSQU'EN 1840. CARACTÈRES DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LOUIS-PHILIPPE

Sommaire. — 1. La Turquie n'avait pas été démembrée au XVIIIᵉ siècle, grâce à la mésintelligence de ses voisins, grâce à la diversion que les affaires de Pologne, puis les guerres de la Révolution et de l'empire vinrent forcément apporter dans la politique de Catherine II, et de ses alliés les Autrichiens.

2. Elle était cependant en pleine décadence, sans armée moderne, sans argent, et sans administration, quand le sultan Mahmoud II voulut la relever en 1808. Malheureusement pour elle, une série de révolutions empêcha le sultan d'accomplir ses réformes.

3. La dernière de ces révoltes faillit donner tout l'empire à un pacha rebelle, Mehemet-Ali, administrateur capable de relever la Turquie. La Russie le craignait; la France le désirait pour l'intégrité de la Turquie, et par sympathie pour un de ses admirateurs, et de ses amis.

Mais le désir de Louis-Philippe d'éviter toute intervention armée, toute démarche énergique, laissa notre allié à la merci des Russes et des Anglais.

4. Mehemet-Ali, deux fois vainqueur, fut obligé de renoncer à ses projets, et d'accepter un arrangement conclu sans l'avis, sans le consentement de la France, qui fut mise ainsi hors du concert des grandes puissances.

Louis-Philippe accepta cet affront, renvoya le cabinet Thiers, et se contenta d'obtenir de rentrer dans le concert européen, en signant, après la fin de la lutte, le traité des Détroits.

Ainsi, conformément au désir de la Russie, la Turquie restait un état désorganisé et sans forces.

La Turquie, quoique en complète décadence avait échappé au XVIIIᵉ siècle, au démembrement, grâce à la jalousie de ses voisins.

1. La question d'Orient au XIXᵉ siècle. — Quoique en complète décadence, la Turquie avait échappé, au XVIIIᵉ siècle, au démembrement rêvé par ses puissants voisins d'Autriche et de Russie. Depuis le traité de Belgrade, elle n'avait même perdu que quelques parcelles de territoire. Tout le pays au sud du Danube, et au nord la Moldavie et la Valachie, les îles, l'Egypte, Tripoli, toute l'Asie mineure, l'Arménie entière et la Mésopotamie reconnais-



saient encore au début de ce siècle la souveraineté du sultan. De plus, le bey de Tunis et le dey d'Alger acceptaient sa suzeraineté. La jalousie des Autrichiens pour les Russes, les partages de la Pologne, puis les guerres de la Révolution et de l'empire avaient empêché Catherine II d'accomplir le *fameux projet grec*, et d'installer enfin les Russes à Constantinople. Les traités de Sistova, de Jassy (1791), puis de Bucharest n'accordèrent aux Autrichiens et aux Russes que des avantages insignifiants.

En 1808, le sultan Mahmoud arriva au pouvoir, bien décidé à relever la Turquie, en lui donnant une bonne administration, de bonnes finances et de bons officiers, les trois choses qui lui manquent encore pour sortir de sa décadence.

Mahmoud II donne à la Turquie une armée moderne et une administration plus européenne (1808-1826).

2. Mahmoud II. — Le sultan Mahmoud (1808-1839) n'était arrivé au trône que par l'assassinat de son frère Mustapha et la mort de toute sa famille. Il avait eu aussitôt à soutenir une guerre désavantageuse contre la Russie. Il vit l'empire gravement compromis, et entreprit de le relever.

Il voulut d'abord avoir une armée disciplinée à l'européenne. *Les janissaires* se soulevèrent contre un projet qui les menaçait dans leurs privilèges (15 juin 1826). Ils parcoururent la ville de Constantinople et allumèrent des incendies dans plusieurs quartiers. Le sultan déploya l'étendard du prophète et appela le peuple aux armes ; les rebelles furent exterminés. Mahmoud triomphait, il se débarrassait d'une milice turbulente et redoutable, mais se privait d'un secours puissant dans les luttes qu'il allait avoir à soutenir.

Opiniâtre dans ses résolutions, n'ayant plus aucune opposition sérieuse à redouter, il poursuivit son plan de réformes ; il diminua l'autorité des pachas, affaiblit l'influence des docteurs de la foi (*ulémas*), centralisa l'administration, s'appliqua partout à introduire dans la vie civile et admi-

Les réformes de Mahmoud sont entravées par toute une série de soulèvements en Serbie, en Epire, en Grèce, en Egypte.

nistrative les usages des nations voisines. On le vit paraître dans des bals et des fêtes à l'européenne; il faisait rédiger le *Moniteur ottoman* en turc et en français; il voulait établir l'égalité et la liberté de conscience à l'égard de tous ses sujets. Par cette conduite, il mécontenta universellement et gagna le nom de *sultan giaour*, le terme de mépris le plus profond que les musulmans réservent aux chrétiens.

3. Insurrection sous le règne de Mahmoud. — Mahmoud rencontrait donc l'opposition des Vieux-Turcs. Sa tâche fut rendue plus difficile encore par une série de révoltes, qui faillirent amener la dissolution de la Turquie. La première de ces révolutions fut celle de Serbie. Elle échoua d'abord complètement en 1817, malgré l'héroïsme de son chef, Kara George; mais elle reprit aussitôt avec Miloch Obrenovitch, un pauvre gardeur de porcs, qui força cependant le sultan à le reconnaître gouverneur ou hospodar héréditaire de la Serbie (août 1830) (1). Puis ce fut la sédition du pacha de Janina, qui entraîna l'indépendance de la Grèce (traité d'Andrinople, 1829). Enfin, au mois de septembre 1830, éclata la révolte du pacha d'Egypte Méhemet-Ali.

Méhémet-Ali se rend le maître absolu de l'armée, le seul propriétaire, le seul commerçant de l'Egypte.

4. Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte. — C'est à ce moment qu'il eut à soutenir une lutte terrible contre le plus puissant de ses vassaux.

Méhémet-Ali, vice-roi d'Egypte, était né en Roumélie (1769). Nommé capitaine d'une compagnie d'Albanais, il passa en Egypte et se signala dans les luttes qui amenèrent l'expulsion des Français. Il sut conquérir l'affection des habitants et se faire nommer par *le Divan* vice-roi d'Egypte et pacha (9 juillet 1805). Il rétablit l'ordre et la tranquillité, chassa les Anglais d'Alexandrie (1807), fit massacrer la

(1) Miloch abdiqua en 1839, et revint au pouvoir en 1858. Son fils Michel lui a succédé (1860-1868). Michel eut pour héritier son cousin Milan, depuis roi de Serbie, qui a abdiqué en faveur de son fils Alexandre (1889).

milice turbulente des Mamelucks (1811), et se trouva maître de tout le pays. Secondé par un Français, le *colonel Selves* (Soliman Pacha), il parvint à former une armée de vingt mille hommes, braves et disciplinés sur le modèle des troupes européennes.

Les moyens dont il usa étaient violents et tyranniques, en complète opposition avec les principes chrétiens d'indépendance personnelle et de droits individuels. Il s'attribua la propriété du sol égyptien, le fit cultiver par qui il voulait et comme il voulait, disposant à son gré du fonds et de ses produits, se réserva le monopole du commerce et de l'industrie. Par ces mesures, il donna au pays une prospérité et un essor momentanés; mais il étouffa toute initiative privée, et l'élan imprimé ne pouvait se maintenir après lui.

Après la guerre des Wahabites et l'expédition de son fils en Morée, il devint à peu près indépendant.

5. Guerre contre les Wahabites. — Le sultan Mahmoud l'avait chargé de réduire les *Wahabites* (1). Il les chassa de la Syrie et les rejeta dans l'Arabie. Il résolut de les poursuivre dans ce dernier asile; mais quelques revers essuyés le décidèrent à confier le soin de la guerre à son fils aîné IBRAHIM. Plus heureux et peut-être plus habile que son père dans l'art de la guerre, Ibrahim fut victorieux; il s'empara de *Médine*, de *la Mecque*, il fit la conquête de *l'Hedjaz* (1818). Quelques années plus tard, son second fils *Ismaïl* s'emparait de la *Nubie* et du *Kordofan* (1820-1822). Il avait enfin envoyé Ibrahim à l'appel de Mahmoud, pour l'aider à triompher de l'insurrection grecque. Mais l'intervention européenne fit échouer cette dernière expédition, et sa flotte succomba au désastre de Navarin. Pour se dédommager des pertes éprouvées dans une guerre entreprise en faveur de son suzerain, il refusa de payer le tribut. Mahmoud n'osa recourir à la force et parut se résigner.

D'ailleurs, Méhémet-Ali continuait à se fortifier par ses

(1) Les Wahabites formaient une secte dissidente qui n'admettait que le texte pur du Coran et rejetait l'autorité du sultan. Ils avaient paru dans la dernière moitié du XVIII[e] siècle.

incessantes réformes. Un immense barrage construit au sommet du delta, et de nouveaux canaux distribuèrent plus abondamment les eaux fertilisantes du Nil; l'armée s'accroissait et se disciplinait chaque jour. Il se sentait plus fort que son suzerain, et résolut enfin de se rendre tout à fait indépendant. Peut-être rêvait-il de fonder un nouvel empire sur les ruines de celui de Constantinople. — Les Anglais le redoutaient, mais la France le désirait. Car le pacha avait fait de l'Egypte une sorte de colonie française. Le docteur Clot (Clot bey) dirigeait l'instruction publique, Cerisy la marine, Selves l'armée, Linant les grands travaux. Alexandrie devenait le grand débouché du commerce marseillais, protégé par le pacha.

6. Expédition en Syrie. Défaites des Turcs. — Six mille *fellahs* ou soldats, pour se soustraire aux corvées auxquelles il les astreignait, s'étaient enfuis auprès du pacha de Saint-Jean-d'Acre, qui refusa de les livrer. Heureux du prétexte qui s'offrait, Méhémet-Ali, malgré la défense formelle du sultan, se hâta d'envahir la Syrie qu'il convoitait depuis longtemps, prit *Gaza* et *Jaffa*, et s'empara de *Saint-Jean-d'Acre*, après un siège de six mois (21 mai 1832).

Comme tous les maîtres intelligents de l'Egypte, Méhémet-Ali fait la conquête de la Syrie qui en est la porte.

Un firman prononça la déchéance du vassal insoumis; et, pour le faire exécuter, une armée fut envoyée en Syrie sous le commandement d'*Hussein-Pacha*, l'exterminateur des janissaires. Mais Ibrahim la battit à *Homs*, près de Damas, et bientôt après au défilé de *Beïlan* (juillet 1832). Une nouvelle armée de 60.000 hommes, confiée au grand vizir *Réchid-Pacha*, entra en campagne et rencontra les Egyptiens à **Konieh**. Les décharges foudroyantes de l'artillerie égyptienne et la défection de 8.000 Albanais et de 7.000 Bosniaques amenèrent la défaite complète des Turcs. Réchid-Pacha fut au nombre des prisonniers (21 décembre 1832).

7. Intervention de l'Europe. Traités de Kutahé (14 mai 1833) et d'Unkiar-Skélessi (8 juin). — La

La France et l'Angleterre arrêtent la lutte, mais la paix est tout à l'avantage de Méhémet-Ali (1833). La Turquie accepte alors une sorte de protectorat de la Russie.

route de Constantinople était ouverte au vainqueur. Le sultan se vit réduit à invoquer le secours du czar Nicolas, qui ne demandait qu'une occasion d'intervenir. Déjà, les armées russes marchaient vers Constantinople, et une escadre était entrée dans le Bosphore. L'*amiral Roussin*, qui représentait la France, et l'ambassadeur anglais s'efforcèrent de soustraire la Sublime Porte à une protection aussi redoutable. Ils agirent sur les deux adversaires et, après plusieurs tentatives infructueuses, les décidèrent à signer la paix de **Kutaiehé** (14 mai 1833). Méhémet-Ali était confirmé dans les gouvernements de l'*Egypte*, de l'*Hedjaz* et de *Candie;* son fils Ibrahim recevait la *Syrie* et le district d'*Adana*. La première lutte se terminait au grand avantage du vice-roi.

La Russie voulut faire payer son concours par le traité d'**Unkiar-Skélessi** (8 juin). Une alliance était conclue, en vertu de laquelle le czar mettait ses troupes à la disposition de la Turquie, dans le cas d'une guerre nouvelle; il exigeait en retour que les Dardanelles fussent fermées aux vaisseaux de guerre des autres puissances, et que les flottes russes pussent librement pénétrer dans les eaux de la Méditerranée. C'était un protectorat imposé à la Turquie sous forme d'alliance. Les nations européennes protestèrent, et le czar consentit à des concessions.

La Turquie reprend les hostilités. Elle perd son armée et sa flotte.

8. Reprise des hostilités. — Bataille de Nézib (24 juin 1839). — Mais la paix ne pouvait être de longue durée. Le sultan supportait impatiemment l'humiliation qui lui avait été infligée par son vassal, par celui qu'il appelait son sujet rebelle. L'Angleterre aussi redoutait la prospérité croissante du nouvel Etat, qui pouvait devenir une menace pour ses possessions des Indes; elle encourageait donc les désirs de revanche qui se formaient à Constantinople. Enfin, après une trêve de six ans, Mahmoud se plaignit que le tribut annuel dû par le vice-roi n'eût pas été payé depuis neuf ans. Il dénonça la paix et réunit une armée de

60.000 hommes qu'il mit sous le commandement d'*Hafiz-Pacha*.

Méhémet-Ali et Ibrahim apprirent avec joie la reprise des hostilités; ils espéraient de nouveaux succès. Ibrahim, secondé par le colonel Selves, marcha contre l'armée turque, et la battit complètement à **Nézib** (24 juin 1839). Les vainqueurs firent 9.000 prisonniers, et un butin immense tomba entre leurs mains. Le sultan Mahmoud mourut le 1er juillet, avant d'avoir appris le désastre infligé. Son fils *Abdul-Medjid*, âgé de 16 ans, lui succéda; le *capitan-pacha Achmet*, mécontent, conduisit sa flotte dans les eaux d'Alexandrie et la livra au vice-roi (14 juillet). En trois semaines, la Turquie avait perdu son armée et sa marine. Ibrahim marchait sur Constantinople, et le sultan n'avait plus aucun moyen de résistance, lorsque les peuples chrétiens intervinrent de nouveau.

9. Note adressée à la Turquie (27 juillet 1839). — La Russie voyait avec peine les succès de Méhémet-Ali; elle craignait que l'empire dégénéré et mourant des Turcs ne fût remplacé par un État plein de jeunesse et de vigueur, dans les affaires duquel il ne lui serait pas permis d'intervenir. L'Angleterre, jalouse de nos conquêtes en Algérie, ne voulait pas nous laisser gagner un allié actif et fort, qui dominerait en Egypte et peut-être à Constantinople, avec l'appui duquel nous deviendrions tout-puissants sur la Méditerranée. Enfin, le gouvernement de Louis-Philippe, vraiment sympathique à Méhémet-Ali, craignait qu'il ne compromît ses conquêtes par ses prétentions exagérées. Il s'unit aux autres puissances, et une note adressée au sultan par la France, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, le prévenait de ne consentir à aucun arrangement sans leur concours (27 juillet).

Louis-Philippe, pour sauver une partie des conquêtes du pacha, réclame comme les Anglais l'intervention européenne dans l'accord définitif.

Par cette intervention qu'il avait crue habile, le ministère français amena la ruine des espérances de son protégé, et prépara pour notre pays une véritable humiliation.



10. Traité de Londres (14 juillet 1840). — Le czar, déjà très mal disposé à l'égard du roi Louis-Philippe, fut irrité de son intervention, qui avait eu pour résultat de remettre à l'arbitrage de l'Europe une question qu'il eût désiré régler seul à son plus grand avantage. Il songea, dès lors, à lui ménager un échec en lui retirant l'appui de l'Angleterre, tâche facile auprès de lord Palmerston, qui ne voulait pas laisser l'allié de la France conquérir une trop grande puissance, et que mécontentait la politique indécise de Louis-Philippe.

L'incertitude et la timidité de la politique française finissent par décider le cabinet Palmerston à régler sans nous la question d'Orient.

L'homme d'état anglais avait d'abord proposé d'unir les escadres de la France et de l'Angleterre, et de forcer au besoin le passage des Dardanelles, pour s'opposer à la marche des Russes, s'ils venaient à entrer dans les états du sultan. Son offre avait effrayé par son audace et ses redoutables éventualités, et le refus qui l'accueillit fut le germe d'un premier froissement. Après la note du 27 juillet, il voulut s'entendre avec le gouvernement français pour exiger de Méhémet-Ali la restitution de la flotte turque, et sa proposition ne fut pas acceptée. Convaincu que notre politique manquait de franchise ou tout au moins de résolution, il écouta les propositions de l'empereur de Russie; de ce moment, leurs démarches tendirent à traiter la question en dehors de nous.

M. Guizot, envoyé comme ambassadeur en Angleterre, à la place du général Sébastiani (fév. 1840), ne put changer la marche des affaires. Le ministère de M. Thiers, formé le 1er mars, ne fut pas plus heureux. Une révolte, fomentée dans le Liban par les intrigues de l'Angleterre, fournit l'occasion attendue. L'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse s'entendirent par le TRAITÉ DE LONDRES, qui fut négocié et conclu en dehors de l'intervention de notre ambassadeur (15 juill. 1840). — Le 17 juillet, lord Palmerston pria M. Guizot de se rendre au *Foreign-Office*, et lui donna connaissance des conventions qui venaient d'être passées entre les quatre puissances.

Méhémet-Ali obtenait le gouvernement héréditaire de l'Egypte et le gouvernement viager de Saint-Jean-d'Acre; ses troupes devaient aussitôt quitter l'Arabie, l'île de Candie et les provinces situées au nord de Saint-Jean-d'Acre; il avait à rendre la flotte turque. Si, dans trente jours, ces conditions n'étaient pas acceptées, il s'exposait à perdre ses possessions.

La France se trouve pour la première fois mise en dehors du concert des grandes puissances.

11. Armements de la France. — L'affront pour nous était d'autant plus sensible que la France s'occupait à ménager un accord entre le sultan et le vice-roi. Aussi fut-il vivement ressenti partout. Louis-Philippe s'en montra particulièrement blessé. Des armements furent ordonnés, on commença les fortifications de Paris, et nos escadres de la Méditerranée furent renforcées.

Or, Méhémet-Ali ne voulut pas se soumettre à l'ultimatum qui lui avait été posé; il refusa d'écouter les conseils de modération que lui donnait le consul de France : « Je ne rendrai qu'au sabre, dit-il, ce que j'ai acquis par le sabre. » Le 12 septembre, le *commodore Napier* commença le bombardement de *Beyrouth* que le vice-roi ne songea pas à défendre; le 2 novembre, appuyé par les vaisseaux russes et turcs, il parut devant Saint-Jean-d'Acre. La ville fut bientôt couverte de ruines; 2.000 victimes et un tiers des maisons furent ensevelies sous les décombres. La flotte française était rentrée à Toulon.

A cette nouvelle, l'agitation fut vive dans le pays. M. Thiers aurait voulu pousser les armements avec la plus grande activité; il fit paraître un *casus belli* (8 oct. 1840), en réponse à l'acte de la Sublime-Porte qui prononçait la déchéance de Méhémet-Ali. Le *casus belli* était d'une modération surprenante; il ne réclamait pour le pacha que la possession héréditaire de l'Egypte. Mais s'il n'était pas de nature à provoquer la guerre, on n'en pouvait dire autant des préparatifs projetés par le ministère (1). Louis-Philippe

(1) Il s'agissait de mettre 639.000 hommes sur pied, en rappelant les hommes disponibles des classes 1836, 37, 38 et 39, d'augmenter les crédits de la guerre de 56 millions, de la marine de 8, et de fortifier Paris.

tout en se défendant de vouloir la paix à tout prix, se sépara de M. Thiers et appela M. Guizot aux affaires.

Le cabinet Guizot sacrifie nos intérêts en Orient au désir du roi de conserver la paix à tout prix.

12. Convention des Détroits (13 juill. 1841). — Le nouveau ministère fut aussitôt accusé de vouloir la paix à tout prix. M. Guizot, assuré de l'approbation du roi et de la majorité dans l'assemblée, se défendit avec une fierté hautaine. Il se maintint sur le pied de paix armée et fit travailler aux fortifications de Paris. Mais les nations alliées ne s'en inquiétèrent pas, car nul ne doutait des dispositions ultra-pacifiques de notre politique.

Méhémet-Ali, abandonné par la France, n'évita le bombardement d'Alexandrie qu'en signant avec le commodore Napier une convention par laquelle il évacuait la Syrie, restituait la flotte turque et conservait la possession héréditaire de l'Egypte (17 nov. 1840). Abdul-Medjid accepta la convention et révoqua le décret de déchéance prononcé contre le vice-roi d'Egypte. Les principales difficultés ainsi aplanies, la France consentit à rentrer dans le concert européen. Elle conclut avec les quatre nations signataires du traité de Londres LA CONVENTION DES DÉTROITS, qui imposait au sultan l'obligation de fermer *les Dardanelles* à tout navire étranger (13 juil. 1841).

L'Angleterre avait réussi à humilier la France, à écraser son allié; elle faisait disparaître ce que le traité *d'Unkiar-Skélessi* avait d'inquiétant pour elle. Elle sortait de ces diverses complications à son très grand avantage. L'opinion en France ne put pardonner au gouvernement l'affront qu'une politique plus ferme et plus prévoyante aurait épargné au pays.

V[e] LEÇON

CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

Sommaire. — 1. Depuis longtemps le gouvernement français était en mauvais rapports avec le dey d'Alger Hussein. Une insulte faite au consul de France, puis à un navire qui portait des parlementaires français décida, le gouvernement de Charles X à une expédition contre Alger.

2. C'est le 5 juillet 1830 que le général de Bourmont entra en vainqueur dans cette ville. Et c'est vingt-sept ans plus tard que l'œuvre principale de la conquête algérienne fut réellement terminée. Ce fut en effet une entreprise grandiose. tant par les obstacles naturels qu'il fallut surmonter que par la qualité des adversaires qu'on eut à vaincre.

3. L'histoire de cette conquête se divise en trois périodes.

1° Une époque d'hésitations et d'incertitudes, où l'on se contenta d'occuper quelques points de la côte avec une étroite banlieue. De 1830 à 1834.

2° En 1834, les attaques de l'émir Abd-el-Kader forcent les Français à entreprendre la véritable conquête. Cette deuxième période s'étend jusqu'à la soumission de l'émir, c'est-à-dire en 1847. A l'est, nos troupes s'emparent de la position maîtresse de Constantine, à l'ouest, après avoir deux fois essayé de traiter avec Abd-el-Kader, elles lui font une guerre acharnée qui l'amène à se soumettre.

3° La soumission des deux Kabylies (1847-1857), la pénétration régulière vers le sud et la colonisation définitive seront les grandes œuvres de la troisième période.

4. La conquête algérienne a déjà porté ses fruits. L'Algérie nourrit en effet de nombreux colons, elle entretient le commerce de la France. Elle a eu aussi des effets considérables sur notre organisation militaire.

1. Causes de l'expédition d'Alger. — Depuis plusieurs siècles, ALGER servait de repaire à des pirates qui infestaient la Méditerranée et réduisaient les chrétiens en esclavage (1). La France payait une somme annuelle pour obtenir le droit de pêcher le corail à *la Calle*. Le dey actuel, HUSSEIN, qui se croyait inaccessible, redoubla d'exi-

(1) Depuis que les frères Barberousse, Aroudj et Kheïr-ed-Din, s'y etaient installés. Kheïr-ed-Din s'y était définitivement établi en 1529. Ils étaient nominalement vassaux du sultan.

gences et augmenta la redevance à payer. — Il réclamait en outre avec arrogance une somme de 14 millions pour des provisions de blé qu'il avait fournies de 1793 à 1798. Le gouvernement français reconnaissait la dette, mais la trouvait exagérée. Des négociations la réduisirent à 7 millions, dont une partie seulement fut payée ; le reste fut retenu pour couvrir une créance que des négociants de Marseille avaient sur Alger. Le dey, irrité, fit piller des navires français qui se livraient à la pêche du corail, et s'empara de deux vaisseaux romains placés sous notre protection. Enfin, dans une audience solennelle, il frappa notre représentant *Deval* d'un coup d'éventail au visage (1827).

Sur son refus d'accorder aucune réparation, une escadre vint bloquer Alger ; mais le blocus nous coûtait 7 millions par an ; il dura deux années sans produire de résultat. *M. de la Bretonnière*, commandant de l'escadre, essaya vainement de renouer des négociations ; lorsque son vaisseau, qui portait le pavillon parlementaire, sortit du port d'Alger, il fut assailli par des boulets que lui lançaient les batteries de la ville (5 août 1829). C'était une violation ouverte du droit des gens ; l'honneur de la France exigeait une éclatante réparation.

L'armée royale commandée par le général de Bourmont débarqua le 14 juin et entra à Alger le 5 juillet.

2. Expédition et prise d'Alger (5 juill. 1830). — Les préparatifs pour une expédition furent poussés avec activité. Le 25 mai 1830, 106 bâtiments de guerre, montés par 27.000 marins, quittaient le port de Toulon, sous le commandement du *vice-amiral Duperré ;* tandis que 377 bâtiments de transport recevaient 37.000 soldats, commandés par le général *comte de Bourmont*, ministre de la guerre et pair de France. Les Anglais n'avaient cessé d'envoyer des notes menaçantes à Paris, mais il n'en avait pas été tenu compte ; ils se bornèrent à offrir sous les murs d'Alger une médiation qui ne fut pas acceptée.

Nos troupes débarquèrent dans la baie de *Sidi-Ferruch*, à 5 lieues à l'ouest d'Alger (14 juin). Elles remportèrent à

Staouéli une victoire complète sur 50.000 Arabes que commandait *Ibrahim*, gendre de Hussein (19 juin). Le 30 juin, elles arrivaient en face d'Alger. Le général en chef fit investir le fort de l'Empereur, qui couvrait la place au sud. Les janissaires, désespérant de le défendre, le firent sauter (4 juillet). Les troupes françaises s'établirent sur ses ruines, et la ville capitula le lendemain. De Bourmont fut nommé maréchal et le vice-amiral Duperré pair de France. Le trésor de la Kasba, qui s'élevait à plus de 48 millions de francs, paya les frais d'une expédition glorieuse pour nos armes, et dont les résultats lointains devaient être si utiles à la France. A la veille de sa chute, la restauration donnait au pays un solide point d'appui dans l'Afrique du nord. De Bourmont, nommé gouverneur de la ville, fit encore occuper Bône et Oran. Mais, après les journées de juillet, il évacua ces deux villes et rejoignit le roi Charles X en exil. Il eut pour successeur le général Clauzel (2 sept.)

Le sol, le climat, étaient en Algérie des ennemis aussi redoutables que les habitants.

3. Difficultés et caractères de la conquête algérienne. — Ce n'est pas sans hésitation que le gouvernement de Juillet se décida à garder la ville d'Alger. Si l'évacuation avait alors des partisans si nombreux et si décidés, c'est que la conquête algérienne ne pouvait paraître encore qu'une tentative héroïque, mais bien téméraire. C'est que là, en effet, les seuls obstacles naturels pouvaient arrêter des soldats d'élite. La possession de quelques ports sur la côte, la conquête du Tell, ou de la plaine littorale même, ne donnait pas la clef de l'intérieur. La chaîne de l'Atlas barrait l'accès des plateaux, et il fallait suivre pour y parvenir des routes étroites, de véritables gorges où quelques hommes pouvaient arrêter une armée. Seules les légions, suivies de milliers de colons, avaient pu les occuper au prix d'une lutte séculaire.

On connaissait ces obstacles, mais on ignorait encore que le climat algérien pouvait décimer rapidement les meilleures troupes, que d'abondantes chutes de neige, et



des froids rigoureux succédaient brusquement sur le plateau, à des chaleurs accablantes pour les hommes venus du nord. De plus, l'eau était rare et souvent impure dans ces régions élevées, et les villages très espacés.

Pour les musulmans, la résistance aux Français était une guerre sainte. Une victoire gagnée ne décidait rien dans un pays si divisé.

Une population peu nombreuse, mais énergique et soutenue par sa religion, électrisée par de prétendus prophètes, était prête à résister à toute tentative des Français, des « roumi » (les infidèles) pour pénétrer à l'intérieur. Mais ils résistaient par groupes isolés, et en embuscades, ils ne livraient bataille qu'à de petites troupes surprises et égarées. Les armées françaises pourraient-elles se trouver à la fois sur tous les points menacés. D'ailleurs, une victoire, la soumission d'un chef, ne décidait rien, dans un pays qui ne connaissait guère d'autre unité politique que la tribu. Il fallait, en un mot, recommencer l'œuvre romaine, avancer pas à pas, coloniser patiemment, mais au prix d'efforts qui effrayaient les hommes politiques du nouveau gouvernement.

On ne prit aucun parti décisif, on résolut de ne rien évacuer, d'occuper seulement quelques points nécessaires à notre défense. Aussi, durant la première période de l'histoire de cette conquête algérienne, les progrès furent peu sensibles. Comme il fallait s'y attendre, c'est l'ennemi qui, par ses attaques, ses insultes, força le gouvernement français à assurer sa conquête par des opérations décisives.

Clauzel et Berthezène sont réduits tous deux à la banlieue d'Alger.

4. Premières conquêtes (1830-1834). — Le général Clauzel sembla d'abord continuer le plan de son prédécesseur; il repoussa une agression du bey de *Tittery*, s'empara de *Blidah*, franchit le col de *Mouzaïa* et prit *Médéah*. Mais bientôt il songea à transformer l'occupation en une sorte de suzeraineté sur des chefs arabes qui paieraient tribut. Dans un traité avec le *bey de Tunis*, il céda les provinces de *Constantine* et d'*Oran* à deux princes tunisiens, qui acceptèrent la suzeraineté de la France et s'engagèrent à payer un tribut annuel de un million. Nous ne gardions

comme possession directe que la banlieue d'*Alger; Tittery* était laissé à un chef arabe tributaire. Le gouvernement n'approuva pas les projets du général; il le nomma maréchal de France et le rappela. Les électeurs de *Rethel* le choisirent pour leur représentant à la chambre des députés.

Le GÉNÉRAL BERTHEZÈNE, qui lui succéda, n'avait que neuf mille hommes sous ses ordres. Après un succès obtenu près de *Blidah*, il dut se borner à occuper les territoires environnant Alger.

Le GÉNÉRAL SAVARY, duc de Rovigo, le remplaça peu après et eut un commandement plus long (1831-1833). Il augmenta l'armée d'occupation par la création des zouaves, des chasseurs d'Afrique et des soldats de la légion étrangère. Grâce à ces mesures et aux renforts envoyés de France, il se trouva à la tête de quarante mille hommes, avec lesquels il put occuper *Mostaganem*, *Arzew*, s'emparer de *Bône*, battre les Arabes à *Koléah* et à *Bouffarick*. Il entoura les possessions françaises de postes fortifiés ou *blockhaus*, et lorsque la mort vint lui enlever son commandement, notre colonie avait pris de la consistance avec de l'extension.

Leurs successeurs Savary et Voirol n'ont pas commencé la véritable conquête, mais ils en ont préparé les instruments.

Son successeur, le GÉNÉRAL VOIROL (1833-1834), organisa les bureaux arabes, composés d'officiers qui comprenaient l'arabe et pouvaient servir d'intermédiaires entre l'administration et les chefs indigènes; il fit construire des routes militaires, et ordonna des *razzias* contre les tribus insoumises.

5. Première apparition d'Abd-el-Kader. — L'année 1833 vit apparaître le plus redoutable ennemi de notre puissance au nord de l'Afrique, le célèbre ABD-EL-KADER. Il était né à *Mascara*, en 1807, d'un marabout qu'on vénérait dans la contrée comme un saint. Abd-el-Kader avait hérité du prestige religieux de son père; il l'accrut par son mérite personnel. Dans un pèlerinage qu'il fit à la *Mecque*, un vieillard lui prédit sur le tombeau du prophète les plus brillantes destinées.

C'est l'apparition d'Abd-el-Kader qui fit cesser cette politique timide. En 1834 commence la deuxième période de la conquête.

De retour dans sa patrie, il la trouva occupée par les Français, et se mit à prêcher contre eux la guerre sainte. Actif, intelligent, courageux, fertile en ressources, jouant tour à tour et simultanément le rôle de chef de tribus et celui de prophète, il lutta pendant quinze ans contre la domination étrangère avec une ardeur infatigable et une indomptable énergie. Il ne se rendit qu'après avoir épuisé tous les moyens de résistance; mais, sa soumission faite, il s'y maintint constamment fidèle.

Il fit de *Mascara* le centre de ses opérations; il excita ensuite un soulèvement dans la province d'Oran, se fit proclamer *bey de Tlemcen* et s'empara d'*Arzew*. Le *général Desmichels* le chassa d'Arzew, le battit en deux rencontres; mais il consentit, par le traité du 26 février 1834, à lui reconnaître le titre d'*émir de Mascara*, à lui abandonner les pays qu'il venait de conquérir, et à lui permettre d'acheter des armes pour les Arabes. Ce traité accroissait son influence, mais ne le désarmait pas contre nous. Le général Desmichels fut désavoué et rappelé.

C'est en effet l'invasion de la province d'Oran, et le désastre de la Macta qui amenèrent le deuxième gouverneur général Clauzel à commencer la grande guerre.

6. Premiers gouverneurs généraux. — Une ordonnance royale du 22 juillet 1834 institua un *gouverneur général de l'Algérie* : il fut placé sous la dépendance du ministre de la guerre, eut un *lieutenant-général* sous ses ordres et nomma les chefs spéciaux pour les différents services de la colonie. Le général Drouet d'Erlon fut le premier investi de ce titre (sept. 1834-juil. 1835). Il organisa un nouveau corps de soldats indigènes, *les spahis*, et créa le poste militaire de *Bouffarick*. Le *général Trézel*, envoyé dans la province d'Oran à la place du général Desmichels, marcha contre l'émir qu'il attaqua à quarante kilomètres d'Oran et le repoussa. Mais les ennemis étaient six fois plus nombreux. Nos soldats durent battre en retraite, malgré leur premier succès; ils perdirent trois cents hommes et leurs bagages sur les bords de *la Macta* (26 juin 1835). Cet échec eut en France un douloureux retentissement;

il amena la disgrâce de Trézel et de Drouet d'Erlon.

Le maréchal CLAUZEL revint en Afrique avec le titre de gouverneur général (juill. 1835-déc. 1836). Il fut bientôt rejoint par LE DUC D'ORLÉANS. Sa première préoccupation fut d'enlever à l'émir le prestige que lui donnait la victoire. Il entra en campagne avec le duc d'Orléans, battit l'ennemi sur les bord du *Sig* (29 nov.) et occupa Mascara qu'Abd-el-Kader venait d'abandonner après l'avoir livré aux flammes. Nos troupes prirent ensuite *Tlemcen* (janv. 1836), et le *général Bugeaud*, ayant acculé l'émir dans un ravin, au passage de *la Sickah*, tailla son armée en pièces, et fut sur le point de le prendre lui-même; du moins il le mit dans l'impossibilité d'agir de quelque temps.

Le maréchal Clauzel échoue complètement au premier siège de Constantine, par suite de la mauvaise saison.

7. Premier siège de Constantine (nov. 1836). — Le gouverneur général voulut profiter de ce moment de trêve pour faire la conquête de la province de Constantine. Il vint en France demander des renforts; mais M. Thiers, qui lui en avait promis, tomba du pouvoir, et ses successeurs ne se crurent pas engagés par sa promesse. Le maréchal ne put réunir que huit mille hommes. Il se décida néanmoins à marcher contre la ville de Constantine, parce qu'on la lui avait représentée comme peu fortifiée et facile à prendre.

Il partit de Bône au mois de novembre; et, après neuf jours d'une marche rendue extrêmement pénible par la pluie et la boue, il arriva près de la place (21 nov.). L'assaut fut commandé; mais nos soldats trop peu nombreux ne purent triompher de sa position avantageuse et de la garnison considérable qui la défendait. Il fallut ordonner la retraite; le maréchal la dirigea avec habileté, et le *commandant Changarnier* se fit particulièrement remarquer à l'arrière-garde. Un jour qu'il était enveloppé par les Arabes, il se contenta de dire à ses soldats : « Ils sont six mille, vous êtes trois cents; la partie est égale. » Et il se dégagea bravement.

Le maréchal Clauzel fut rappelé à la suite de son échec.

Par le traité de la Tafna, on renouvelle la faute commise au début par Desmichels.

8. Le général Damrémont (déc. 1836-oct. 1837). Traité de la Tafna (1er juin 1837). — Le GÉNÉRAL DAMRÉMONT fut nommé au gouvernement de l'Algérie. Il devait venger l'affront que le drapeau français venait de subir et le faire flotter victorieux sur les remparts témoins d'un grave insuccès. On lui promettait à cette fin les secours nécessaires.

Mais d'abord le général Bugeaud fut envoyé dans la province d'Oran, avec mission de la pacifier en traitant avec Abd-el-Kader ou en le réduisant par les armes. Celui-ci, de son côté, qui venait d'éprouver des échecs assez récents, n'était pas éloigné de se prêter à des négociations. Le général et l'émir se rencontrèrent donc sur la TAFNA (1er juin 1837). Ce dernier obtenait la province d'Oran, à l'exception d'*Oran*, de *Mostaganem*, d'*Arzew* et de *Mazagran;* toute celle de Tittery; une grande partie de celle celle d'Alger, dans laquelle nous gardions *Alger*. le *Sahel* et la plaine de la *Métidja*. On lui accordait la facilité d'acheter en France les armes et la poudre dont il aurait besoin. Pour tous ces avantages on ne lui imposait pas d'autres conditions que de reconnaître notre suzeraineté et de payer un léger tribut.

Damrémont, troisième gouverneur général, obtient un succès décisif à l'est. Il s'empare de Constantine.

9. Prise de Constantine (13 oct. 1837). — On ne peut contester que les concessions ne fussent excessives; elles eurent du moins l'heureux effet de rendre disponibles presque toutes nos troupes de l'Algérie. Le gouverneur général résolut d'en profiter pour venger l'échec subi à Constantine. Il réunit 15.000 hommes avec 50 canons, et se mit en marche, accompagné du duc de Nemours, pour une seconde expédition contre cette ville.

Le 6 octobre, nos troupes étaient en vue de la place qui fut investie et soumise à un terrible bombardement de quatre jours. Dans la journée du 12, le général Damrémont voulut examiner si la brèche était praticable; comme il

s'avançait à découvert sur le plateau de *Koudiat-Aty*, il fut tué par un boulet de canon. Le *lieutenant-général Valée* le remplaça, et l'assaut eut lieu le lendemain, ainsi qu'il avait été décidé par Damrémont. — Le *colonel Lamoricière* s'élança le premier à la tête de ses zouaves ; arrivé sur la brèche, il se heurta à un deuxième mur d'enceinte, hérissé de fusils qui vomissaient la mort. Mais une seconde colonne, sous les ordres du *colonel Combes*, s'avança pour le soutenir. Déjà les nôtres pénétraient dans la ville, lorsqu'une mine éclata, emportant une partie des murs et ensevelissant plus de 100 de nos intrépides soldats sous les décombres. Lamoricière fut emporté blessé, et Combes tomba mortellement atteint ; mais la ville était prise (13 oct.).

Les restes du général Damrémont furent ramenés en France. Le lieutenant-général Valée fut nommé gouverneur général et reçut le bâton de maréchal de France. Il consacra les deux années qui suivirent cet important succès à réprimer des soulèvements et à consolider notre possession. En 1839, il résolut de se rendre par terre d'Alger à Constantine, et dans le mois de septembre il franchit les défilés des *Portes de fer*. Le duc d'Orléans, qui commandait une division, fit écrire sur ces rochers fameux : « Armée française, 1839. »

10. Nouveau soulèvement d'Ab-el-Kader. — Mazagran (3, 6 fév. 1843). — Abd-el-Kader, dont le traité de la Tafna avait augmenté l'influence et les ressources, avait dépensé une activité prodigieuse pour se préparer à une nouvelle lutte. Il prétendit que par le passage des Portes de fer les Français avaient envahi les territoires des tribus alliées et contrevenu aux traités conclus. Il appela tous les Arabes aux armes et proclama la guerre sainte (17 déc. 1839). La plaine de la Métidja fut envahie de toutes parts, et les colons ne trouvèrent de sécurité que dans les enceintes fortifiées.

Abd-el-Kader reprend pour la deuxième fois l'offensive et envahit la plaine d'Alger.

C'est dans les premiers mois de cette prise d'armes qu'eut

lieu un des plus glorieux faits que racontent les annales militaires. Le *capitaine Lelièvre* était retranché dans le village de **Mazagran** avec 123 chasseurs d'Afrique et une pièce de campagne, lorsqu'il se vit attaqué par 12.000 Arabes (3 juin 1840). Les héroïques soldats repoussèrent tous les assauts pendant quatre jours ; ils avaient fait perdre à l'ennemi plusieurs centaines d'hommes, quand la garnison de Mostaganem vint à leur secours et les délivra. Le *Moniteur* publia les noms des glorieux défenseurs de Mazagran.

Lamoricière se mit à opérer des razzias dans la province d'Oran ; les Kabyles furent défaits dans celle de Constantine. En même temps, le maréchal Valée fit occuper *Cherchell ;* il partit lui-même de *Blidah* à la tête de 10.000 hommes, avec les ducs d'Orléans et d'Aumale, dégagea Cherchell que l'ennemi bloquait de nouveau, atteignit Abd-el-Kader au *col de Mouzaïa*, lui infligea une défaite complète, et reprit les villes de *Médéah* et de *Milianah*.

Bugeaud, le cinquième gouverneur général, inaugura la tactique la plus profitable pour venir à bout de la résistance des indigènes.

11. Bugeaud gouverneur général (fév. 1841 — sept. 1847). — Le maréchal Valée fut remplacé par le général Bugeaud (22 févr. 1841). Le nouveau gouverneur général eut sous ses ordres près de 80.000 soldats ; il résolut de poursuivre l'ennemi sans relâche, de le fatiguer par des courses, des attaques et des razzias incessantes, à travers les plaines, les défilés et les montagnes. Ce système, qu'il lui fut donné de continuer pendant près de sept ans, fut couronné de succès. Lorsqu'il quitta son commandement, Abd-el-Kader, réduit aux dernières extrémités, allait se rendre, et notre colonie était fondée.

Une première expédition fut chargée de ravitailler *Milianah ;* pendant que *Baraguey-d'Hilliers* détruisait *Boghar* et *Tiaza*, il enlevait lui-même *Tagadempt*, *Mascara*, *Saïda*, et battait l'émir à *Akbet-Khedda*. — Au commencement de l'année 1842, ayant appris qu'Abd-el-Kader est enfermé dans *Tlemcen*, il se porte avec rapidité sur cette ville que le chef

arabe abandonne précipitamment (févr. 1842). Toutes ses possessions lui sont enlevées, il a perdu ses dépôts d'armes; mais il redouble d'audace et son activité semble tenir du prodige.

12. Prise de la Smala (16 mai 1843). — Le gouverneur venait de recevoir le bâton de maréchal de France en récompense des succès obtenus; il voulut justifier ce titre d'honneur par d'autres résultats plus décisifs.

L'émir, suivant l'expression de Bugeaud, avait comme une capitale ambulante dans la *Smala*, cité flottante qui renfermait sa famille et ses trésors, et que protégeaient des troupes nombreuses. Il s'agissait de lui enlever cette ressource suprême. Le duc d'Aumale, qui était à sa poursuite, apprend qu'il a fait dresser ses tentes près des sources du *Taguira*, à un quart de lieue de nos troupes dont il ne soupçonne pas la présence. L'occasion est favorable; elle ne se représentera peut-être plus. Le jeune prince n'hésite pas; avec 500 chevaux il se précipite sur la Smala, défendue par 5.000 guerriers, dont 2.000 cavaliers. La soudaineté de l'attaque jette le trouble au milieu des Arabes et les empêche de se reconnaître. Le camp ennemi tombe en notre pouvoir (16 mai).

Le prestige d'Abd-el-Kader fut considérablement diminué. Abandonné par la plupart des tribus, qui font leur soumission, il se réfugia dans le Maroc.

14. Bataille d'Isly (14 août 1844). — L'empereur du Maroc, Abd-el-Raman, ne put se dispenser de prendre l'illustre captif sous sa protection. Ses troupes firent des incursions sur le territoire de notre colonie; elles essayèrent de surprendre Lamoricière au camp retranché de *Lalla-Maghrnia*. Le général français les reçut avec sa bravoure ordinaire et les repoussa en leur infligeant des pertes sensibles. Mais il importait de ne pas laisser cet acte impuni, tout en privant l'émir de la nouvelle ressource qui s'offrait à lui. La guerre fut déclarée au Maroc.

La victoire d'Isly arracha à Abd-el-Kader son dernier refuge, mais ne nous valut aucun autre avantage. On aurait craint de froisser l'Angleterre.

Le maréchal Bugeaud, à la tête de 10.000 hommes, marcha au-devant de l'armée marocaine forte de 50.000 hommes et commandée par le fils de l'empereur. Elle était campée sur un plateau d'où elle dominait la rivière d'Isly, qui sert de frontière entre le Maroc et l'Algérie. Le maréchal fit passer la rivière par nos troupes qui se rangèrent en carrés et culbutèrent les bataillons ennemis. Ceux-ci s'enfuirent, laissant en notre pouvoir dix-huit drapeaux, un grand nombre de canons et le parasol de leur chef (14 août 1844).

Pendant que l'armée de terre s'illustrait par ses succès, la flotte sous les ordres du prince de Joinville bombardait *Tanger* (6 août), et entrait dans *Mogador* (15 août). L'empereur, effrayé, consentit à signer la paix à Tanger (13 sept.). Il s'engageait à expulser Abd-el-Kader du Maroc et à ne lui fournir aucun secours. Pour éviter de soulever les susceptibilités anglaises, on n'exigea aucune cession de territoire, aucune indemnité pécuniaire. Il faut convenir que c'était pousser la condescendance bien loin. Si la France était assez riche pour payer sa gloire, suivant le *Journal des Débats*, on eût bien aimé qu'elle l'eût fait payer par ceux qui nous avaient provoqués.

Le maréchal Bugeaud reçut le titre de *duc d'Isly*.

15. Soumission d'Abd-el-Kader (23 déc. 1847). — Abd-el-Kader continua ses attaques, soulevant les tribus soumises, apparaissant brusquement aux points les plus opposés, et tombant à l'improviste sur nos colonnes détachées. De part et d'autre la guerre devenait impitoyable. Des Arabes s'étaient retirés dans les grottes de *Dahra ; le commandant Pélissier* les fit sommer de sortir, et sur leur refus on alluma un feu de fascines dont la fumée les étouffa (20 juin 1845). De son côté, Abd-el-Kader surprenait à *Sidi-Brahim* 400 chasseurs de Vincennes et quelques hussards sous les ordres du lieutenant-colonel *de Montagnac*, et les faisait tous égorger (21-24 sept. 1845).

Un nouveau chef, *Bou-Maza*, qui depuis 1845 contri-

buait puissamment à propager la résistance, fit sa soumission le 12 août 1847 : il fut envoyé en France. Vers ce même temps, le maréchal demanda son rappel, et fut remplacé comme gouverneur général par le DUC D'AUMALE (20 août 1847).

Abd-el-Kader fait sa soumission au duc d'Aumale, sixième gouverneur général.

Cependant l'émir, traqué de toutes parts, obligé de quitter le Maroc dont il avait cherché à détrôner l'empereur, cerné par le général Lamoricière, comprit que la lutte était finie. Il se rendit au poste de **Sidi-Brahim** et remit son épée à Lamoricière (23 déc. 1847). Le duc d'Aumale, auquel il fut conduit le surlendemain, ratifia l'engagement du général qui avait promis la liberté à l'illustre vaincu, « avec le ferme espoir, ajouta-t-il, que le gouvernement du roi donnerait sa sanction à cette convention ». A Paris on jugea différemment; Abd-el-Kader fut successivement gardé prisonnier à Toulon, à Pau et à Amboise. Louis-Napoléon le rendit à la liberté en 1852. Il se retira dans la ville de Damas, où il s'est toujours montré fidèle observateur de sa parole. En 1860, il a généreusement protégé les chrétiens poursuivis par les Turcs fanatiques, et sauvé la vie à plusieurs. Il est mort en 1883.

L'Algérie était conquise. Il restait à consolider la conquête et surtout à la coloniser.

La soumission des deux Kabylies, la pénétration lente, mais régulière, vers le désert, sont les deux grandes œuvres de la troisième période de la conquête.

16. 3e période de la conquête algérienne. — A la fin du règne de Louis-Philippe, les massifs de la Kabylie, c'est-à-dire les montagnes entre la côte escarpée de Dellys et l'oued Sahel (Petite Kabylie) et la région couverte par le Djurjura (Grande Kabylie) n'étaient pas encore soumises. Il fallut dix années d'efforts, de 1847 à 1857, et la construction du Fort Napoléon (depuis Fort national), en pleine montagne pour soumettre les Kabyles. L'honneur en revint au maréchal Randon. On eut dès lors le désir de pousser les frontières de l'Algérie française jusqu'au désert, non pas pour accroître un domaine colonial déjà si vaste, mais pour surveiller les tribus nomades des oasis, et les empêcher de



servir de refuge à tous les ennemis de notre autorité, et pour occuper les amorces des routes des caravanes qui portent dans l'Afrique centrale le sel, les armes, tous les objets qu'elles échangent au Soudan pour la poudre d'or et l'ivoire. Il fallut triompher de bien des révoltes partielles dirigées par des prophètes, mais la pénétration s'accomplit quand même régulièrement, de Laghouat à Ouargla (général de Lacroix) de Ouargla à Goléah par 30° de latitude nord (général de Galliffet), de Goléah aux forts Mac-Mahon et Miribel, les postes les plus avancés de la France dans le Sahara. Les tribus du désert, les Touaregs pillards et fanatiques ne sont pas entrés cependant en relations avec les maîtres de l'Algérie, le commerce des caravanes s'est détourné vers Tripoli, et tous les explorateurs qui ont essayé de pénétrer plus avant dans le Sud-Algérien ont dû rebrousser chemin, ou même perdre la vie dans une embuscade. Henri Duveyrier ne put pénétrer au Touât (1859-1861); Paul Soleillet, arrivé à In-Çalah, dut retourner sur ses pas (1873) ; Dournaux, Dupré, le colonel Flatters, le marquis de Morès trouvèrent la mort sur la route du Sud.

La domination française ébranlée par la guerre de 1870, est définitivement rétablie en 1871.

La guerre franco-allemande fut suivie en Algérie d'une révolte qui faillit compromettre notre conquête. Il fallut une longue et sanglante expédition pour soumettre la Kabylie et rétablir partout la domination française. Depuis la paix n'a jamais été troublée, sauf dans le Sud-Oranais, où le prophète Bou-Amema profita de l'expédition de Tunisie, en 1882, pour soulever plusieurs tribus. Cette agitation fut bientôt calmée.

Conséquences de la conquête algérienne. — Le second empire divisa l'Algérie en départements et en territoires militaires. Il y eut trois départements : Alger, Oran, Constantine, formés par la zone littorale et la mieux colonisée. On y établit des préfets, des conseils généraux, puis des arrondissements dirigés par des sous-préfets, des districts confiés à des commissaires et enfin des communes : com-

munes de plein exercice, fonctionnant comme les nôtres; communes mixtes, où le conseil devait comprendre des indigènes. Il y eut aussi trois territoires militaires comprenant, outre le département de leur ressort, tout le sud, moins colonisé. Un général de division était placé à leur tête, des officiers dirigeaient au-dessous d'eux les cercles ou subdivisions de la province, et des caïds s'occupaient sous leur contrôle des affaires arabes. Des tribunaux, un archevêché, deux évêchés, des facultés, des collèges furent créés pour les colons, des écoles primaires pour enseigner la langue française aux indigènes.

La troisième république accorda le droit de citoyen français à tous les israélites domiciliés en Algérie, au moment de notre conquête (24 octobre 1870); mais un grand nombre d'autres sujets de même religion, arrivés depuis dans la colonie, profitèrent illégalement du décret obtenu par Crémieux en 1870. Elle a donné aussi à l'Algérie un gouverneur civil à qui on a confié dernièrement de pleins pouvoirs, afin de donner une solution plus rapide aux affaires algériennes (1).

Mais le grand obstacle que la colonisation française a rencontré et rencontre encore en Algérie, c'est l'état social des tribus arabes, surtout des tribus « Arch » qui ont un territoire de parcours indivis. Cependant, le sénatus-consulte de 1863 les a reconnus propriétaires de ces terres. L'insurrection de 1870-1871 permit au gouvernement de confisquer aux révoltés des domaines considérables dont la vente ou la distribution gratuite aux émigrés d'Alsace ont permis d'accroître notablement le nombre des colons. qui s'élève aujourd'hui à cinq cent mille Européens, dont trois cent mille Français, sans compter l'armée d'occu-

(1) Par la suppression des décrets de rattachement qui soumettaient tous les services algériens aux ministères de Paris. L'abrogation de ces décrets a été votée en 1896 sur la demande du gouverneur général, M. Cambon.



pation. Les relations commerciales de la colonie et de la métropole n'ont pas cessé de se développer, elles atteignent aujourd'hui un chiffre de 300 millions de francs.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs l'influence considérable que la conquête algérienne a exercée sur notre histoire nationale. C'est à cause d'elle que s'est formée cette armée d'Afrique qui fut pendant quarante ans la première armée de l'Europe. C'est là que se formèrent aussi des administrateurs de toute sorte, justement appelés les Africains. Grâce à eux, l'Algérie est devenue et deviendra de plus en plus une annexe et comme la prolongation de la patrie française.

QUATRIÈME PARTIE DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

La Révolution de 1848.

PREMIÈRE LEÇON

LA RÉPUBLIQUE DE 1848. — LA CONSTITUTION DE 1852.

Sommaire. 1. La révolution du mois de février 1848 était l'œuvre des socialistes autant que des républicains. Cependant l'habileté du gouvernement provisoire d'abord; les élections à la Constituante ensuite lui conservèrent le caractère d'un changement exclusivement politique et non social.

2. Cela ne faisait pas le compte des socialistes, qui voulurent alors recommencer la révolution dans la rue, le 15 mai, puis les 24, 25, 26 et 27 juin 1848. Ils échouèrent, mais ils effrayèrent l'opinion, qui se prononça de plus en plus pour la monarchie.

3. La Constitution de 1848 faisait élire le président de la république par le peuple et n'établissait qu'une seule chambre. Le peuple choisit pour président l'héritier de Napoléon, le prince Louis, qui fut élu le 10 décembre avec une immense majorité. La chambre, nommée le 13 mai, était formée surtout de légitimistes et d'orléanistes.

4. La chambre et le président s'entendirent pour rétablir l'ordre et pour faire aboutir la loi accordant la liberté de l'enseignement; puis ils poursuivirent chacun un but différent, la chambre une restauration monarchique, le prince la prolongation de ses pouvoirs.

5. La chambre, divisée, ne put rien faire, mais, dans la nuit du 2 décembre 1851, le président la fit fermer, fit arrêter les plus influents de ses membres et en appela au suffrage universel. Dès que le plébiscite eut approuvé le coup d'État, il publia la constitution de 1852, qui devait comme celle de l'an VIII servir de transition à l'empire.

1. Installation du gouvernement provisoire. — C'était la réforme électorale qui avait été la cause directe de la chute de la monarchie de Juillet. Mais les journées de

Grâce à l'énergie du gouvernement provisoire, la révolution de Février reste entièrement politique.



Février furent aussi bien l'œuvre des ouvriers et des chefs socialistes que celle des républicains. Les vainqueurs de 1848 allaient-ils abandonner leur revendications? Abdiqueraient-ils en faveur des modérés, ou feraient-ils une révolution sociale? Les premiers jours après la victoire, le gouvernement provisoire parvient à retarder toute explosion. Le 24 au soir, les membres, acclamés par la foule, sont allés s'installer à l'hôtel de ville. Ils sont obligés de s'adjoindre *Louis Blanc*, *Ferdinand Flocon*, *Armand Marrast* et l'ouvrier *Albert*, qui se présentent investis du même mandat populaire. *Caussidière* et *Sobrier* s'installent à la préfecture de police; *Etienne Arago* s'adjuge la direction générale des postes. La république est proclamée, et la royauté abolie.

Un ministère est formé, dont *Dupont de l'Eure* a la présidence sans portefeuille; *Lamartine* prend les affaires étrangères; *Ledru-Rollin*, l'intérieur; *Crémieux*, la justice; *Carnot*, l'instruction publique et les cultes; *F. Arago*, la marine; *Subervie*, la guerre; *Goudchaux*, les finances; *Bethmont*, le commerce; *Marie*, les travaux publics. *Garnier-Pagès*, bientôt remplacé par Armand Marrast, devient maire de Paris; *Courtais* est nommé commandant de la garde nationale, et le *général Cavaignac* gouverneur général de l'Algérie. Plusieurs décrets furent aussitôt portés pour donner satisfaction aux aspirations démocratiques et organiser le pouvoir : liberté de la presse, suppression du timbre pour les journaux, reconnaissance des droits de réunion, d'association et de pétition, abolition de la peine de mort en matière politique et de l'esclavage des nègres dans les colonies, formation d'une garde mobile de 24 bataillons de volontaires à 1 fr. 50 de solde par jour.

Toutes les mesures prises donnent satisfaction aux républicains, mais non aux socialistes.

Mais le nouveau pouvoir avait à lutter contre les exigences populaires que venaient d'exciter les triomphes récents. Dans la journée du 25 février, une foule nombreuse, conduite par les chefs du parti socialiste, envahit l'hôtel de

ville, précédée du drapeau rouge dont elle réclame tumultueusement l'adoption. Lamartine s'avance au-devant de cette cohue désordonnée; pendant trois heures il la tient sous le charme de sa parole. « Le drapeau rouge, s'écria-t-il en terminant, je ne l'adopterai jamais, et je vais vous dire en un seul mot pourquoi je m'oppose à son adoption de toutes les forces de mon patriotisme : c'est que le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie, tandis que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ-de-Mars, traîné dans le sang du peuple. » La multitude applaudit; elle retire le drapeau rouge, et l'éloquence peut enregistrer un de ses plus beaux succès.

Les socialistes réclament en vain le drapeau rouge.

2. Crise ouvrière et financière. — Le péril social était seulement reculé. Par un décret imprudent du 25 février, le gouvernement s'engageait « à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail ». Dans la journée du 28, on nomma une commission pour les travailleurs; elle siégea au Luxembourg, sous la présidence de Louis Blanc, aux idées socialistes bien connues. Le même jour, sur la proposition de M. Marie, ministre des travaux publics, on créa les ateliers nationaux pour suppléer au travail qui s'arrêtait dans les manufactures.

L'organisation des ateliers nationaux était une victoire pour les idées socialistes. C'était aussi une force que l'on préparait à leurs chefs.

Ces ateliers furent divisées en brigades, subdivisées elles-mêmes en escouades de douze hommes. Les membres élisaient leurs chefs, et ils recevaient un franc par jour. Vers la fin avril, plus de 100.000 ouvriers étaient embrigadés; du 5 mars au 23 mai, la dépense dépassa 14.500.000 francs. On organisa ainsi l'armée de l'insurrection, en même temps que l'on aggravait de plus en plus la situation financière, déjà sérieusement compromise.

Les agitations et les bouleversements avaient jeté le trouble dans le pays. Les fonds publics baissaient; le commerce et l'industrie subissaient un arrêt fâcheux, les faillites se multipliaient, et les impôts ne rentraient qu'avec

peine. Dans leur imprévoyant désir de popularité, les chefs du pouvoir avaient supprimé l'impôt du timbre et celui du sel. De tout cela il résulta pour le trésor public une telle pénurie, qu'il fut impossible de faire face aux charges les plus urgentes. Un emprunt, ouvert le 9 mars, ne réussit pas; on créa le *Comptoir d'escompte national* à Paris et des comptoirs d'escompte particuliers dans les départements; on donna cours forcé aux billets de la Banque de France, à laquelle on reconnut le droit d'émettre des coupons de 100 à 200 francs, M. Goudchaux, désespérant de triompher des difficultés, se retira du ministère des finances (5 mars). Il fut remplacé par M. Garnier-Pagès, qui fit voter le fameux impôt additionnel de **45 centimes** sur les quatre contributions directes.

Aucune mesure ne fut plus impopulaire que l'augmentation de 0,45 % sur les quatre contributions.

Ces diverses mesures, trop semblables à des expédients extrêmes, remédiaient au mal d'une manière insuffisante et augmentaient l'inquiétude avec les mécontentements.

Les socialistes manifestent contre le gouvernement le 17 mars, puis le 16 avril, mais les élections du 23 sont une écrasante défaite pour leur parti.

3. **Manifestations. Elections (23 avril).** — Le ministre de l'intérieur envoya des commissaires dans les départements, avec pleins pouvoirs pour soumettre le pays au régime nouveau. Le 14 mars, un décret de réorganisation de la garde nationale fit disparaître les compagnies d'élite; les citoyens de toute classe devaient être reçus, sans distinction, dans les rangs de la milice nationale, Le 16 mars, les membres des compagnies supprimées protestèrent contre le décret, par la **manifestation pacifique**, dite **des bonnets à poil**. Elle provoqua pour le lendemain une contre-manifestation plus tumultueuse de 100.000 ouvriers, qui vinrent impérieusement réclamer aux chefs du pouvoir le retard des élections à l'Assemblée constituante.

Le 16 avril, une nouvelle manifestation, dirigée par **Blanqui**, voulut imposer la démission des membres modérés du gouvernement. Elle fut facilement dispersée par les généraux *Duvivier* et *Changarnier*.

Les élections avaient d'abord été fixées au 9 avril; la

manifestation du 17 mars les fit remettre au 23 avril. L'Assemblée devait se composer de 900 membres, nommés, dans chaque département, au scrutin de liste, et, pour la première fois, par le suffrage universel direct (1). La grande majorité fut favorable à l'opinion républicaine modérée; Lamartine fut élu dans dix départements.

4. Commission exécutive. Journée du 15 mai. — Les députés ouvrirent leur première séance le 4 mai. Ils proclamèrent la république, prononcèrent que le gouvernement provisoire avait bien mérité de la patrie, et nommèrent *M. Buchez* président de l'Assemblée. Le 10, ils élurent une commission exécutive de cinq membres, qui furent : *Arago*, *Garnier-Pagès*, *Marie*, *Lamartine* et *Ledru-Rollin*. Les nouveaux chefs du pouvoir exécutif constituèrent un ministère avec : *MM. Bastide*, aux affaires étrangères; *Recurt*, à l'intérieur; *Crémieux*, à la justice; *Charras*, à la guerre; *Casy*, à la marine; *Flocon*, à l'agriculture; *Duclerc*, aux finances; *Trélat*, aux travaux publics; *Carnot*, à l'instruction publique.

Aussitôt après les élections, les socialistes, conduits par Blanqui, essaient de recommencer la révolution, mais cette fois à leur profit (15 mai).

Le résultat des élections n'avait pas répondu aux espérances des chefs socialistes; ils résolurent d'en appeler à l'insurrection. Le 15 mai, sous prétexte d'une manifestation pacifique en faveur de la Pologne, ils soulèvent la foule et font envahir le Palais-Bourbon. Le préfet de police Caussidière est de connivence avec les émeutiers; Blanqui se met à leur tête. Le président de l'Assemblée est grossièrement insulté; les députés sont contraints de quitter la salle après une courageuse résistance, et l'on proclame un gouvernement provisoire. Mais un bruit de tambour se fait entendre; la garde nationale et la garde mobile accourent à la défense de l'ordre. Les insurgés sont aussitôt dispersés, et les députés peuvent reprendre leurs délibérations dans la salle évacuée par l'émeute.

(1) Etait électeur tout Français âgé de 21 ans, qui avait six mois de résidence dans la même localité.

Les membres du gouvernement provisoire furent arrêtés; Blanqui réussit à s'enfuir, et Caussidière dut donner sa démission.

La fermeture des ateliers nationaux amène l'attaque décisive du parti socialiste. Elle dure du 22 au 26 juin. Elle sera la cause d'un véritable retour des esprits vers la monarchie.

5. Insurrection de juin. — La journée du 15 mai avait montré à l'assemblée le danger que faisaient courir à la cause de l'ordre les 110.000 ouvriers embrigadés dans les chantiers nationaux, toujours prêts à marcher au nom de l'émeute. Sur le rapport de M. DE FALLOUX, il fut décidé qu'on travaillerait à dissoudre ces foyers d'insurrection.

Le 21 juin, un décret de la commission exécutive portait que les ouvriers célibataires de 18 à 25 ans avaient à prendre immédiatement un engagement militaire ou à se rendre dans les départements, aux endroits qui leur seraient assignés, particulièrement en *Sologne*, où on leur offrait du travail. Le 22, des rassemblements tumultueux allèrent à la commission exécutive réclamer contre les mesures prises, et parcoururent les rues de la ville aux cris : « Nous resterons ! Du pain ou du plomb ! » LE GÉNÉRAL CAVAIGNAC, depuis peu ministre de la guerre, fut nommé au commandement de l'armée et de la garde nationale. Le 23, vers 7 heures du matin, 8.000 ouvriers, accourus autour de la colonne de Juillet, à l'appel de *Pujol*, lieutenant aux ateliers nationaux, prirent le mot d'ordre et se dispersèrent, allant porter partout le signal du combat. La ville se hérissa de barricades, et la lutte fratricide commença au milieu de la journée.

Les centres de résistance de l'émeute étaient la Bastille et le Panthéon, puis la barrière d'Italie. On perdit sept généraux à l'attaque.

Le général Cavaignac ne commit pas la faute, si funeste au gouvernement de Juillet, de disperser ses forces. Il disposait de 20.000 hommes de troupes de ligne et de 24 bataillons de garde mobile et de garde nationale; il les massa en trois grands corps, sous le commandement de trois chefs éprouvés. LAMORICIÈRE devait combattre sur la rive droite de la Seine; DAMESME, sur la rive gauche; BEDEAU s'établit à l'hôtel de ville. Les soldats de l'émeute ne perdirent pas

(1) Les généraux François, Bourgon, Damesme, Regnault, Duvivier, de Négrier et Bréa.



de terrain; mais ils furent partout contenus. Les troupes fidèles reçurent des renforts venus des villes de province. Dans la nuit du 23 au 24, l'état de siège fut proclamé dans Paris; la commission exécutive donna sa démission exigée par l'Assemblée, et la dictature fut confiée au général Cavaignac.

Le 24, au matin, la lutte recommence avec le même acharnement terrible. La troupe gagne peu à peu du terrain. Le général Bedeau, blessé d'une balle à la cuisse, a cédé son commandement au *général Duvivier*. Le faubourg Poissonnière est délivré; Lamoricière enlève quelques barricades dans les faubourgs Saint-Denis et du Temple; l'hôtel de ville est dégagé, et l'on a repris le Panthéon, mais en perdant le général Damesme, mortellement blessé et remplacé par le *général Bréa*.

6. Mort de Mgr Affre. Fin de la lutte. — Le dimanche 25, le succès des troupes s'affirme encore plus. Le général Bréa refoule vivement les insurgés, qui se retranchent derrière la barrière Fontainebleau. Avant de leur enlever ce dernier abri, il veut recourir à la voie des négociations, et s'avance dans leur camp; mais il est traîtreusement mis à mort, ainsi que son aide de camp, le *capitaine Mangin*. Les soldats emportent presque aussitôt la barricade. Les généraux *Duvivier* et *de Négrier* sont successivement blessés à mort dans la rue Saint-Antoine.

Mgr Affre, archevêque de Paris, désireux de faire cesser l'effusion du sang, est tué sur les barricades où il s'était transporté.

L'issue n'est plus douteuse; mais les morts se multiplient. C'est alors que Mgr Affre, archevêque de Paris, se propose au général en chef pour aller porter aux insurgés des paroles de paix et de réconciliation. Accompagné de ses vicaires généraux, *MM. Jacquemet* et *Ravinet*, précédé par le garde national *Albert* qui porte une branche d'arbre en signe de paix, il franchit les barricades, entre dans le faubourg Saint-Antoine et s'adresse aux ouvriers égarés. Mais à peine a-t-il prononcé quelques paroles, qu'il s'affaisse. Une balle vient l'atteindre mortellement aux reins. Il expire



au bout de quarante-huit heures, après d'horribles souffrances, répétant à plusieurs reprises : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis! Faites, ô mon Dieu! que mon sang soit le dernier versé! »

Le faubourg Saint-Antoine était seul à soutenir encore la lutte, Il fut enlevé dans la matinée du 26. La cause de l'ordre était définitivement victorieuse, mais au prix de douloureux sacrifices. L'armée eut 7 généraux tués et 5 blessés. Un rapport du préfet de police porta le nombre des victimes de la guerre à 1.035 morts et à 1.703 blessés; mais ces nombres ne sauraient être d'une parfaite exactitude. Après la lutte, 11.000 insurgés furent arrêtés. On ne tarda pas à remettre le plus grand nombre en liberté; 2.240 furent destinés à être transportés en Algérie; quelques-uns des chefs passèrent devant des conseils de guerre. Caussidière et Louis Blanc, décrétés d'accusation comme coupables de complicité, se réfugièrent en Angleterre.

7. Gouvernement du général Cavaignac. — La victoire gagnée, le général Cavaignac s'efforça de prévenir toute violence. « Soldats, disait-il dans une proclamation, soyez aussi grands dans le calme que vous venez de l'être dans le combat. Dans Paris, je vois des vainqueurs, des vaincus. Que mon nom soit maudit si je consentais à y voir des victimes! »

Le 28 juin, il vint déposer devant l'assemblée les pouvoirs extraordinaires dont il avait été revêtu. Les représentants déclarèrent par un vote solennel qu'il avait bien mérité de la patrie, et ils lui confièrent le pouvoir exécutif, en attendant la constitution qui se préparait. Le général forma aussitôt son ministère, dans lequel on remarquait *M. Sénart* à l'intérieur et *le général Lamoricière* à la guerre. Armand Marrast remplaça M. Sénard comme président de l'assemblée; *le général Changarnier* fut nommé commandant de la garde nationale.

Les pouvoirs publics s'entendirent pour prendre des me-

sures contre les théories perturbatrices de l'ordre social. On supprima onze journaux, et l'on rétablit le cautionnement ; sur le rapport de M. Thiers, l'assemblée flétrit une proposition socialiste de M. Proudhon, laquelle demandait la retenue d'une partie des fermages, des loyers, des rentes payées par l'Etat à ses créanciers. L'état de siège fut maintenu jusqu'au 29 octobre.

La liberté de la presse fut suspendue aussitôt après les journée de Juin.

8. Constitution de 1848 (12 nov.). — Cependant les députés travaillaient activement à la constitution nouvelle, qui fut votée le 12 novembre 1848. Elle établissait le gouvernement du pays sur le suffrage universel. Etait électeur tout Français âgé de vingt et un ans, jouissant de ses droits civils et politiques; pour être éligible il fallait avoir vingt-cinq ans.

Respectueuse de la souveraineté du peuple, la constituante ne voulut pas créer de sénat et décida que le président de la République serait élu au suffrage universel.

Le pouvoir législatif fut confié à une chambre de sept cent cinquante membres; elle était assistée d'un conseil d'état, nommé par elle et qui préparait les lois. Le pouvoir exécutif appartenait à un président élu pour quatre ans par le suffrage universel direct (1). Il était responsable, disposait de la force armée, sans pouvoir commander en personne, partageait avec la chambre le droit d'initiative, négociait les traités, qui n'étaient définitifs que par l'acceptation de la chambre; il ne pouvait dissoudre l'assemblée, et ne devenait rééligible que quatre ans après l'expiration d'un précédent mandat. Tout fonctionnaire rétribué ne pouvait être élu député. La constitution proclamait le droit de réunion, la liberté de la presse et celle de l'enseignement, mais en remettait la réalisation à des lois ultérieures. Un dernier article portait que la revision ne pourrait être discutée qu'à la dernière année d'une législature, et que pour être adoptée elle devrait rallier à elle les trois quarts des voix dans l'assemblée législative.

(1) Dans un amendement célèbre, *M. Jules Grévy* proposait de ne confier à personne le titre de président de la république, mais de faire nommer par l'assemblée un délégué qui aurait le titre de président du conseil des ministres et serait toujours révocable.

Le 10 décembre, Louis Napoléon fut élu à une immense majorité.

L'élection présidentielle fut fixée au 10 décembre. Quatre candidats paraissaient plus particulièrement appelés à solliciter les suffrages de la nation : le prince *Louis-Napoléon Bonaparte*, le *général Cavaignac*, *Ledru-Rollin* et *Lamartine; Raspail* vint ajouter son nom aux précédents. Louis-Napoléon obtint 5.434.226 voix; le général Cavaignac, 1.448.107; Ledru-Rollin, 370.719; Raspail, 36.329; Lamartine, 17.910. Louis-Napoléon était élu président de la république. Le 20 décembre, il jura « en présence de Dieu et devant le peuple français de rester fidèle à la république et de défendre la constitution », prit officiellement possession de la présidence et fut installé à l'Elysée.

C'est le nom glorieux de Napoléon qui entraîna l'élection du 10 décembre.

9. Louis-Napoléon Bonaparte. — L'heureux élu du suffrage universel, CHARLES-LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE, était le troisième fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande, et d'Hortense de Beauharnais. Il était né à Paris en 1808. La mort de ses deux frères et celle du duc de Reichstadt le rendirent chef de la dynastie napoléonienne. Il avait combattu dans l'insurrection des Romagnes contre le pape, en France, on ne le connaissait que par les tentatives de Strasbourg et de Boulogne. *Un manuel d'artillerie*, publié en 1836, et une apologie de l'empire, publiée en 1839 sous le titre *d'Idées napoléoniennes*, n'avaient guère tiré son nom de l'obscurité. Mais son nom lui valut le suffrage de cette foule de paysans, d'anciens militaires, qui étaient restés profondément attachés aux souvenirs de l'empire. Les catholiques et les conservateurs effrayés des journées de Juin, les ouvriers déçus lui donnèrent aussi leurs voix. Il n'eut contre lui que la bourgeoisie républicaine.

A la nouvelle de la révolution de Février, il accourut à Paris, « se ranger, dit-il, sous le drapeau de la république ». Aux élections complémentaires du 3 juin, il fut élu député par quatre départements, *la Seine*, *l'Yonne*, *la Charente-Inférieure* et *la Corse*, mais donna sa démission. Réélu le 17 septembre par les mêmes départements et par celui de

la Moselle, il entra dans la Constituante, en attendant qu'un mandat plus important lui fût confié.

Le 25 décembre, il choisit son ministère dans les différentes fractions de l'assemblée. *Odilon Barrot* fut nommé à la présidence du conseil et à la justice ; *Léon de Malleville*, à l'intérieur ; *Drouyn de Lhuys*, aux affaires étrangères ; *de Falloux*, à l'instruction publique et aux cultes ; *le général Rulhières*, à la guerre ; *de Tracy*, à la marine ; *Passy*, aux finances ; *Léon Faucher*, aux travaux publics ; *Bixio*, à l'agriculture et au commerce.

Le maréchal Bugeaud reçut le commandement de l'armée des Alpes ; *le général Changarnier*, celui des troupes de Paris et de la garde nationale de la Seine.

10. Fin de la Constituante (27 mai 1849). — L'Assemblée constituante resta encore quelques mois ; mais ses rapports avec le président furent presque constamment empreints de défiance, et partant manquèrent souvent d'entente.

De décembre 1848 à mai 1849, le président gouverna avec la constituante ; il est en désaccord avec elle à propos de la question romaine.

Elle vota la réduction de l'impôt du sel (1er janv. 1849), et annonça l'intention de supprimer celui des boissons (11 mai) ; elle autorisa devant *la haute cour de Bourges* le procès des auteurs de l'attentat du 15 mai 1848. Un commencement d'insurrection qui menaçait d'éclater à l'occasion de la fermeture des clubs démagogiques par ordre du gouvernement, fut vivement comprimé par Changarnier (29 janvier). Une discusion violente eut lieu sur l'envoi d'un corps expéditionnaire à Rome (1), et le conflit menaçait de passer à l'état aigu entre les deux pouvoirs. Mais déjà la proposition du représentant *Rateau*, qui marquait un terme rapproché aux travaux des députés, avait été prise en considération ; les élections pour l'Assemblée législative avaient eu lieu le 13 mai, et, le 27, la Constituante déclara son mandat terminé.

(1) Le pape Pie IX en avait été chassé, et la Constituante aurait voulu qu'on reconnût sans difficultés la république romaine.

Les journées de Juin produisirent une telle impression sur les électeurs qu'ils choisirent pour représentants des hommes d'ordre et beaucoup de monarchistes.

11. Assemblée législative (23 mai 1849 - 2 déc. 1851). — Les crises qui s'étaient produites dans l'industrie et le commerce, les désastres financiers qui s'étaient multipliés, les théories socialistes qui s'étaient publiquement étalées, la terrible insurrection de juin enfin, avaient effrayé les esprits et inspiré dans le pays une aversion générale à l'égard de la république. Aussi les élections, dirigées par le *comité de la rue de Poitiers*, furent-elles en grande majorité antirépublicaines. Sur 750 députés élus, on comptait à peine 200 républicains qui appartenaient au parti radical avancé; les républicains modérés avaient partout échoué.

Les monarchistes étaient en majorité, mais, divisés en légitimistes et orléanistes, ils pouvaient difficilement arriver à une entente pratique. Ils espéraient se servir du président pour renverser la république et amener une restauration monarchique. Le prince, de son côté, désireux de garder indéfiniment le pouvoir, comptait arriver à ses fins par les divisions de la majorité et par les fautes qui en seraient la conséquence.

Le ministère resta sous la présidence de M. Odilon Barrot, mais avec quelques modifications, parmi lesquelles nous mentionnerons l'arrivée de *M. de Tocqueville* aux affaires étrangères.

Le parti républicain dirigé par Ledru-Rollin, battu aux élections en appelle à l'émeute, mais il échoue complètement le 13 juin.

12. Journée du 13 juin 1849. — Le 10 juin, on apprend à Paris que la lutte est engagée sous les murs de Rome entre les Français et les démagogues romains. Le lendemain, Ledru-Rollin monte à la tribune, prétend que la constitution a été violée et dépose un acte d'accusation contre le président de la république et ses ministres. Après une réponse d'Odilon Barrot, la majorité repousse la proposition.

Dans la journée du 13 juin, un manifeste, signé par 120 députés de la gauche, déclare la majorité de l'assemblée mise hors la loi; Ledru-Rollin et une quarantaine de

représentants appellent le peuple aux armes; escortés par 400 artilleurs de la garde nationale, ils vont s'installer au *Conservatoire des arts et métiers*, où ils prétendent former une Convention nationale. Mais Changarnier, qui a réussi à disperser les attroupements, les fait presque aussitôt cerner. Quelques-uns parviennent à s'échapper, parmi lesquels Ledru-Rollin qui s'enfuit en Angleterre; les autres sont pris et faits prisonniers.

Paris fut mis en état de siége; les clubs furent fermés pour un an; on soumit les journaux à un cautionnement plus élevé, et la vente sur la voie publique put leur être interdite par simple voie administrative. On condamna cinquante députés à des peines diverses, dont quelques-uns à la déportation. « Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent », disait le président dans une proclamation. Il y eut des troubles à Lyon, à Bordeaux, à Lille, à Strasbourg, etc., mais ils furent partout réprimés.

13. Message du 11 octobre. — Jusqu'à ce moment, la défense des intérêts conservateurs avait maintenu l'harmonie entre le président et la majorité; mais les germes de division ne tardèrent pas à se montrer. Après la prise de Rome par nos troupes, la majorité voulait laisser le Pape libre d'accorder les réformes qu'il jugerait bonnes, tandis que le président, dans sa lettre à Edgard Ney, prétendait lui tracer celles qu'il devait accomplir.

Le message du 11 octobre signale des défiances mais non un désaccord entre le président et la législative.

Placé entre les deux puissances rivales, le ministère n'en contentait aucune; la majorité reprochait à Odilon Barrot de n'être pas assez conservateur, le président ne le trouvait pas assez dévoué à ses intérêts. Dans un message du 11 octobre, il se plaignait de n'être pas en communauté entière de vues avec ses ministres, et faisait entendre des accusations voilées à l'adresse de l'assemblée. M. Odilon Barrot et ses collègues donnèrent leur démission. Ils furent remplacés par un nouveau ministère dont la présidence fut



confiée au *général la Hitte*, nommé aux affaires étrangères; *Ferdinand Barrot* eut l'intérieur; *Rouher*, la justice; *de Parieu*, l'instruction publique; *Fould*, les finances; *d'Hautpoul*, la guerre; *Romain-Desfossés*, la marine; *Dumas*, le commerce; *Bineau*, les travaux publics.

Le président et l'assemblée furent d'accord pour faire aboutir la loi qui donnait la liberté de l'enseignement.

14. Loi sur l'enseignement. — Loi du 31 mai 1850. — La constitution de 1848 avait promis la liberté d'enseignement, vainement réclamée par les catholiques sous le gouvernement de Juillet. Une première **loi sur l'enseignement primaire** fut votée le 20 décembre 1849. Les congrégations enseignantes purent ouvrir des écoles primaires, reconnues et rétribuées par l'Etat, et la lettre d'obédience remplaçait le brevet de capacité. Les curés eurent un droit d'inspection sur les matières enseignées dans les écoles de leurs paroisses; les instituteurs furent placés sous la dépendance des préfets, qui pouvaient les suspendre et même les révoquer, sur l'avis des conseils d'arrondissement.

La loi sur l'enseignement secondaire, présentée par M. de Falloux, fut discutée sous le ministère de *M. de Parieu*, dans les premiers mois de 1850, et votée le 15 mars. Elle faisait disparaître le monopole universitaire. Le clergé et les corps religieux purent ouvrir des collèges libres; désormais les jeunes gens, pour passer leurs examens, ne furent plus astreints à présenter un certificat constatant qu'ils avaient fait leurs études dans un établissement de l'état. Il y eut une académie par département. On organisait un conseil supérieur de l'instruction publique, composé de ministres des différents cultes, de trois conseillers à la Cour de cassation, de trois membres de l'Institut, de trois conseillers d'état, nommés les uns et les autres par leurs collègues respectifs; de trois membres de l'enseignement libre et de huit membres de l'Université, nommés par le chef de l'Etat.

Les élections partielles, qui eurent lieu pour remplacer les députés condamnés à la suite de la journée du 13 juin,

se portèrent, dans le département de la Seine, sur les hommes signalés par leurs opinions avancées : *Carnot*, *Vidal*, *Flotte*, *Eugène Sue* (10 mars 1850). Le gouvernement et la majorité, effrayés, s'entendirent pour porter **une nouvelle loi électorale** qui fut votée **le 21 mai**. Tout citoyen, pour être électeur, devait justifier d'un domicile de trois ans, par son inscription sur le rôle de la taxe personnelle ou sur celui de la prestation en nature. La nouvelle loi supprimait près de trois millions d'électeurs.

En supprimant le suffrage universel, l'assemblée accroît le prestige du président nommé directement par ce mode de suffrage.

15. Dissentiment entre la chambre et le président. — Depuis la formation du nouveau ministère, le prince et la majorité avaient paru marcher de concert. Mais ils poursuivaient des buts différents, et des dissentiments ne pouvaient tarder à s'élever. Ils commencèrent à se faire jour pendant les vacances parlementaires.

Les monarchistes de l'assemblée étaient trop divisés pour préparer une restauration.

Les légitimistes allèrent à *Wiesbaden* s'entendre avec LE COMTE DE CHAMBORD sur la ligne de conduite à tenir; les orléanistes se rendirent à *Claremont* auprès du vieux roi LOUIS-PHILIPPE qui se mourait. De son côté, le président voyageait sur différents points du territoire; il visitait *Saint-Quentin*, *Dijon*, *Lyon*, *Besançon*, *Strasbourg*, *Cherbourg*, variant le fond et la forme de son langage, suivant les circonstances, prodiguant partout les promesses et les flatteries, et constatant aussi les progrès de sa popularité dans les campagnes et dans l'armée. Le 10 octobre, il passait une revue à *Satory*. Les regiments de cavalerie défilèrent devant lui aux cris de *Vive Napoléon! Vive l'Empereur!* L'infanterie resta silencieuse, parce que *le général Neumayer*, se conformant aux règlements militaires, avait défendu à ses soldats de pousser aucune acclamation. Il se vit enlever son commandement.

L'assemblée reprit ses séances le 11 novembre. Le lendemain, le président voulut calmer l'émotion produite par les incidents de Satory, et il adressa aux députés un message éminemment pacifique. Mais il accomplit bientôt un acte

La disgrâce de Changarnier fait éclater le désaccord (janvier 1851).

d'une signification autrement grave. Le général Changarnier, par sa haute position dans l'armée, lui paraissait devoir être le plus sérieux obstacle à ses projets ambitieux; il lui enleva le double commandement de l'armée de Paris et de la garde nationale de la Seine (10 janv. 1851)). L'assemblée s'émut : « Il n'y a que deux pouvoirs, s'écria M. Thiers... Si l'assemblée cède, il n'y en aura plus qu'un; et... **l'empire est fait.** » Un vote de blâme renversa le cabinet.

Par une lettre adressée à M. Dupin, président de la chambre, Louis-Napoléon l'informa qu'il s'était résolu à constituer **un ministère de transition**, dont les membres n'appartenaient à aucune fraction de l'assemblée. Le *général Randon* était nommé à la guerre; *Brenier*, aux affaires étrangères; *de Royer*, à la justice; *Giraud*, à l'instruction publique; *de Germigny*, aux finances; *Schneider*, au commerce; *Magne*, aux travaux publics (24 janv.).

16. Revision. Proposition des questeurs. — Loin de calmer les ressentiments, la formation de ce ministère ne fit que les irriter. Le 2 février, le ministre des finances demandait un supplément de dotation de 1.800.000 francs; les députés consentaient à l'accorder si le prince s'engageait à former un ministère parlementaire. Leur proposition ne fut pas acceptée; ils refusèrent le crédit.

Cependant des pétitions arrivaient de toutes parts pour réclamer la revision de la constitution. Elles étaient encouragées par l'*Elysée*, où l'on désirait tout particulièrement faire rapporter l'article sur la rééligibilité du président. Louis-Napoléon, dans un discours prononcé à Dijon, eut des paroles menaçantes à l'adresse de l'assemblée : « Quels que soient les devoirs que le pays m'impose, disait-il, il me trouvera décidé à suivre sa volonté. »

Les débats s'ouvrirent le 14 juillet. Berryer et de Falloux voulaient la revision au profit de la royauté; Victor Hugo la combattit au nom des républicains. Elle réunit 446 voix

contre 278; elle n'avait pas la majorité requise par la constitution; elle fut repoussée (20 juil.).

La lutte prenait un caractère toujours plus acrimonieux. Un moment on eut à l'Elysée l'intention de recourir à un coup d'état pendant les vacances parlementaires. Mais on se ravisa bientôt, et l'on préféra attendre. Au retour de l'assemblée, le président, désireux d'accroître sa popularité, et fidèle en cela aux traditions de sa famille, qui n'avait voulu tenir ses pouvoirs que de l'appel au peuple, demanda l'abrogation de la loi du 31 mai et le rétablissement du suffrage universel (4 nov.). La proposition fut repoussée (13 nov.). Sérieusement menacée, l'assemblée voulut se défendre contre coup d'état par **la proposition des questeurs**, qui reconnaissait au président de la chambre le droit de requérir la force armée (1). Mais la plupart des républicains refusèrent de voter en sa faveur : elle fut repoussée par 408 voix contre 300 (18 nov.).

Le prince président, en déclarant ses préférences pour le suffrage universel, accroît sa popularité.

Le rejet de la proposition laisse l'assemblée à la merci du coup d'état.

17. Coup d'état du 2 décembre 1851. — La fin de la lutte approchait et l'issue ne pouvait être douteuse. D'un côté, on se perdait en discussions publiques et stériles, et l'on ne savait s'entendre sur aucun but précis; de l'autre, on savait grouper les divers moyens de succès, tendre toujours avec la plus grande habileté et une inaltérable persévérance vers la fin désirée.

Les rôles ont été habilement distribués, et le secret bien gardé. *Le général Saint-Arnaud* a le ministère de la guerre, *le général Magnan* commande la force armée de Paris, *de Maupas* est à la préfecture de police, *de Morny* doit s'emparer du ministère de l'intérieur. Dans la soirée du 1er décembre, le prince tient sa réception habituelle à l'Elysée. Mais, après le départ des invités, les rôles confiés s'exécutent avec une parfaite ponctualité. On arrête seize repré-

Dans la nuit du 2 décembre, Louis Napoléon fait arrêter seize députés, fermer la chambre et en appelle au suffrage universel.

(1) Elle fut ainsi appelée, parce qu'elle émanait de l'initiative des questeurs *Base*, *général Leflô* et *de Panat*.

sentants au milieu de la nuit, parmi lesquels les généraux Cavaignac, Lamoricière, Changarnier, Bedeau, les questeurs, M. Thiers et autres, et on les enferme **à Mazas**; le *colonel Espinasse* occupe militairement le Palais-Bourbon. Le 2 décembre au matin, la population parisienne apprend, par de nombreuses affiches, la dissolution de l'assemblée, le rétablissement du suffrage universel, la mise en état de siège sur le territoire de la première division militaire, la convocation prochaine du peuple dans ses comices pourqu'il ait à se prononcer sur les événements accomplis.

Cependant deux cent vingt représentants, que les troupes ont repoussés du Palais-Bourbon, peuvent se réunir à la mairie du Xe arrondissement. Sur la proposition de Berryer, ils prononcent la déchéance de Louis Napoléon, et, sur leur refus de se séparer, sont conduits en prison.

A Paris, l'indifférence du peuple fit échouer toute tentative de résistance.

18. Suites du coup d'état. — Les députés républicains, qui ne s'étaient pas rendus à la première réunion, voulurent organiser la résistance armée. Dans la matinée du 3 décembre, ils tinrent une réunion chez Marie, où ils déclarèrent Louis Bonaparte privé de ses pouvoirs, et se répandirent ensuite dans les différents quartiers pour appeler la population aux armes. Quelques ouvriers les suivirent, mais le peuple resta généralement indifférent. *Le représentant Baudin* se fit tuer sur une barricade du faubourg Saint-Antoine, à la hauteur des rues Cotte et Sainte-Marguerite. La nouvelle de sa mort répandit une certaine agitation, et, le lendemain 4 décembre, on vit s'élever des barricades plus nombreuses. Mais les troupes balayèrent les rues, elles dirigèrent des fusillades meurtrières sur la foule presque partout sans armes. La lutte n'était pas possible ; l'armée restait maîtresse de la capitale.

Dans les départements, l'armée réprima les troubles; les commissions mixtes furent rigoureuses.

La résistance fut vive dans un certain nombre de départements : Dans *le Var*, *les Basses-Alpes*, *Vaucluse*, *la Drôme*, *l'Ardèche*, *les Pyrénées-Orientales*, *l'Hérault*, *le Gard*, *le Lot-et-Garonne*, *le Gers*, *l'Aveyron*, *le Loiret*, *le Cher*, *la*

Nièvre, *l'Allier*, il y eut sur plusieurs points des combats sanglants, mais les troupes l'emportèrent.

La répression s'exerça partout rigoureuse. Il y eut trente-deux départements mis en état de siège. **Des commissions mixtes**, créées dans chaque département, composées du préfet, du procureur général et d'un général, prononcèrent plus de 10.000 condamnations : déportations à la Guyane, mais surtout en Algérie, exils, internements sous la surveillance de la haute police. Près de 88 représentants furent bannis ou momentanément expulsés du territoire.

Le 20 et le 21 décembre, le peuple, appelé à donner son verdict, approuva le fait accompli, par 7.439.216 *oui*, contre 646.737 *non* et 36.880 bulletins nuls.

19. Constitution du 14 janvier 1852. — Aussitôt après le coup d'état, Louis-Napoléon appela au ministère MM. *de Morny*, *Turgot*, *Saint-Arnaud*, *Fould*, *Rouher*, *Fortoul*, *Magne*, *Lefebvre-Duruflé* et *Ducos*. Le 14 janvier 1852, il publia la constitution nouvelle que le plébiscite venait d'approuver dans ses lignes essentielles.

Dès que le plébiscite eut approuvé le 2 décembre, le président publia la constitution de 1852, qui rappelait celle de l'an VIII. Elle établissait le pouvoir personnel.

Elle établissait le pouvoir personnel, car le président nommé pour dix ans, seul responsable, avait seul l'initiative des lois, le droit de paix et de guerre, le commandement suprême des armées de terre et de mer, l'autorité sur les ministres choisis par lui et ne dépendant que de lui, sans qu'aucune solidarité les rattachât les uns aux autres.— Il y avait trois grands corps d'état : — *Le Conseil d'état*, composé de 40 à 50 membres nommés par le président, avait pour mission d'élaborer les lois et de les présenter au Corps législatif ; — *le Corps législatif*, composé de 261 membres, nommés pour six ans au suffrage universel, à raison d'un député par 35.000 électeurs, discutait et votait les lois ainsi que les impôts ; — *le Sénat*, composé de 150 membres de droit ou nommés à vie par le président, avait pour mission de ratifier les lois adoptées par le Corps législatif et d'examiner les pétitions.



Le prince président, c'est ainsi qu'on le désignait depuis le 2 décembre, conserva la dictature jusqu'au 28 mars 1852. Ce temps fut marqué par le décret du 1er janvier, qui rétablissait l'aigle impériale sur les drapeaux; par celui du 22, qui confisquait au profit de l'état les biens des princes d'Orléans et qui provoqua la retraite des ministres de Morny, Fould, Magne et Rouher; par la création de la médaille militaire, la restitution de l'église Sainte-Geneviève au culte, etc. — Les élections, qui eurent lieu le 29 février, amenèrent le succès de tous les candidats patronnés par le gouvernement, à l'exception de trois : *Carnot* et *Cavaignac* élus à Paris, *Hénon* à Lyon. *M. Troplong* fut nommé président du Sénat; *M. Billault*, président du Corps législatif; *M. Baroche*, vice-président du conseil d'état. Le serment fut rétabli; les fonctionnaires civils et militaires qui refusèrent de le prêter perdirent leurs emplois.

Le 29 mars, la constitution fut déclarée en vigueur, en présence des grands corps réunis, et l'état de siège partout levé. Le 10 avril, on modifia la loi sur l'enseignement. Les membres du conseil supérieur et des conseils académiques furent nommés par le gouvernement seul. On inaugura dans les établissements secondaires le système de la bifurcation, par lequel les lettres et les sciences étaient séparées à partir de la quatrième. Une vive campagne en faveur du rétablissement de l'empire fut dès lors entreprise par toute la France, et y rencontra beaucoup de faveur. Elle devait aboutir avant la fin de l'année 1852.

IIe LEÇON

CONTRE-COUP DE LA RÉVOLUTION DE 1848 EN EUROPE

Sommaire. — 1. Après les journées de février 1848, des mouvements révolutionnaires éclatèrent en Europe comme après 1830, mais avec un tout autre caractère. On réclamait en 1830 des libertés civiles ou politiques, on demandait formellement en 1848 l'indépendance nationale.

2. Les patriotes italiens, soutenus par le roi de Sardaigne, succombèrent à Custozza, mais la victoire des Autrichiens eut un résultat inattendu. Elle affaiblit le prestige du pape qui avait refusé de les combattre, et transforma le jeune roi de Sardaigne Victor-Emmanuel en champion de la liberté italienne. Pie IX ne fut rétabli à Rome que par l'intervention de l'armée française.

3. La révolution démocratique, qui éclata à Vienne, faillit amener la dissolution de l'empire d'Autriche. Les Tchèques de Bohême, les Magyars de Hongrie, se soulevèrent pour obtenir leur autonomie ou leur indépendance. Ferdinand Ier abdiqua. Son successeur François-Joseph recouvra par la force Prague et Vienne, et grâce, à l'intervention du czar Nicolas et à l'appui des Croates, il put rétablir son autorité en Hongrie.

4. En Allemagne, un parlement, formé de députés élus dans tous les états, se réunit spontanément à Francfort. Les victoires des Autrichiens l'empêchèrent d'aboutir à une solution quelconque. Mais il avait proposé de rétablir l'empire d'Allemagne, il en avait offert la couronne au roi de Prusse, il avait revendiqué les duchés de Holstein et de Luxembourg et l'Alsace, pour former la nation nouvelle. Ce mouvement national fut arrêté, mais il devait reprendre, exploité cette fois par des états ambitieux en Allemagne et en Italie.

L'avènement de Pie IX suscita les espérances des patriotes italiens (1846).

1. Soulèvements au nord de l'Italie. — En 1846, quatorze ans après leur sanglante défaite, les patriotes italiens se prirent à espérer avec plus de confiance qu'en 1831, le triomphe de leurs idées et le relèvement de leur pays. C'est qu'ils saluaient alors, avec le même enthousiasme que la foule réunie sur la place Saint-Pierre, l'avènement du cardinal Mastaï au trône pontifical. Le nouveau pape Pie IX était bien connu en effet pour son attachement aux intérêts



du peuple, et à peine élu, il avait introduit des réformes dans son administration, et il promettait la réunion d'un parlement. En même temps, Ferdinand IV à Naples ; Léopold, grand-duc de Toscane ; Charles-Albert, le roi de Sardaigne, accordaient aussi à leurs sujets une constitution analogue à la charte française de 1830. Les espérances des patriotes allaient bien plus loin. Ils pensèrent qu'on pourrait voir bientôt les Italiens, confédérés, chasser l'étranger de leur patrie.

La papauté serait à la tête de l'alliance, et le roi de Sardaigne en serait le bras, c'est-à-dire le chef militaire. Telles étaient les dispositions de l'Italie, quand on apprit tout à coup que la révolution restait maîtresse de Paris et de Vienne. La nouvelle des deux insurrections parvint à Milan presque en même temps. Les habitants crurent le moment favorable pour s'affranchir de la domination autrichienne. Un soulèvement eut lieu le 17 mars 1848, et après cinq jours de lutte acharnée, le vieux maréchal Radetzki, gouverneur de Milan, dut sortir de la ville qui se donna un gouvernement provisoire, sous la présidence de Casati. Manin chassait de même la garnison autrichienne de Venise, et recevait le titre de président de la nouvelle République (24 mars).

A la nouvelle des révolutions de Paris et de Vienne, les Italiens forment une ligue, et Charles-Albert se met à leur tête (mars-avril 1848).

Une ligue se forme aussitôt pour défendre l'indépendance italienne. Parme, Florence, Naples et Turin y prennent part ; le pape Pie IX laisse partir ses sujets et ses soldats pour s'enrôler dans son armée. Le roi Charles-Albert se met à la tête du mouvement. Avec 30.000 hommes, il franchit le Tessin et s'avance à travers la Lombardie jusque sur le Mincio, au milieu des acclamations populaires. Il est victorieux à Goïto (8 avril), pénètre dans le quadrilatère et va mettre le siège devant Mantoue où s'est enfermé Radetzki.

Mais la fortune ne tarda pas à changer. Lamartine venait d'adresser un manifeste éminemment pacifique aux souve-

rains étrangers ; les Italiens ne pouvaient compter sur la France. Le roi de Naples, effrayé par une insurrection dont il venait à peine de triompher, rappela ses troupes ; Pie IX, dans l'encyclique du 29 avril, désapprouva formellement la guerre entreprise contre l'Autriche. D'autre part, Radetzki reçut des renforts ; il battit Charles-Albert à **Custozza** (25 juill.), et par la capitulation du 6 août lui imposa de quitter la Lombardie.

Charles-Albert, abandonné par les princes italiens, est deux fois vaincu (mars 1849).

Aux premiers mois de l'année 1849, le roi de Piémont voulut recommencer la lutte. Mais la défaite de NOVARE vint anéantir ses espérances (23 mars). Il abdiqua et mourut au bout de quatre mois à Oporto, où il s'était retiré. Son fils, Victor-Emmanuel II signa le traité de Milan. Venise se rendit le 25 août ; à Florence, à Parme, à Modène les princes dépossédés furent rétablis par l'Autriche. Le soulèvement avait partout échoué, mais les journées de Custozza et de Novare devaient avoir une grande influence sur l'avenir de l'Italie. Les peuples vaincus se souvinrent de l'appui que Charles-Albert leur avait donné jusqu'à la dernière extrémité. Ils considérèrent son successeur Victor-Emmanuel II comme leur chef national et leur défenseur désigné à la première occasion. Ils ne purent comprendre au contraire la défection de Pie IX, l'encyclique du 24 avril, et, dans le désir de le renverser, ils se servirent contre lui de toutes les libertés qu'il leur avait accordées dans ses états.

Pie IX, effrayé des crimes du mois de novembre, quitte Rome et se retire à Gaëte. Les Romains proclament alors la république (février 1849).

2. Révolution à Rome. — Le pape avait confié d'abord le soin de former le ministère au jurisconsulte Rossi, ancien ambassadeur de Louis-Philippe à Rome, et l'avait chargé de réunir le premier parlement des états pontificaux. Or le jour même de l'ouverture, Rossi fut assassiné dans le vestibule du palais du parlement. Le lendemain, le secrétaire du pape fut massacré. Troublé par ces crimes, Pie IX accorda le rappel des proscrits, celui de Mamiani en particulier, mais il résolut de quitter Rome, ce qu'il fit dans le plus grand secret le 24 novembre.

Il se retira à Gaëte, dans les états de Ferdinand II de Naples. Le parlement envoya une délégation au pape pour le prier de revenir à Rome, mais elle ne fut pas admise sur le territoire napolitain. Aussitôt il convoqua une constituante qui se réunit le 6 février 1849, prononça la déchéance du pouvoir temporel du pape et proclama la république romaine (9 fév.) Elle confia le pouvoir exécutif à un triumvirat dont *Mazzini* fut le membre le plus influent; *Garibaldi* vint prendre le commandement des forces républicaines de Rome (23 fév.).

Le prince Napoléon président de la république, fait rétablir Pie IX à Rome.

3. Expédition française à Rome. — Les puissances catholiques s'émurent de la situation faite au souverain pontife. L'Autriche, qui venait de triompher du Piémont, ne pouvait manquer d'intervenir, et ses troupes s'avançaient sur *Bologne*; une armée napolitaine se rassemblait sur le Garigliano; l'Espagne faisait de sérieux préparatifs. La France ne voulut pas se laisser enlever le rôle qui convenait à une grande puissance catholique.

Dès le 29 novembre 1848, Cavaignac avait offert au Saint-Père la protection et l'hospitalité de la France. Louis-Napoléon envoya 7.000 soldats sous les ordres du *général Oudinot*. Ils débarquèrent à *Civita-Vecchia* le 25 avril 1849; mais leur petit nombre leur fit éprouver un échec sous les murs de Rome (29 avr.). Des discussions violentes eurent lieu à cette occasion aux derniers jours de l'Assemblée constituante. La législative était au contraire en majorité favorable au rétablissement du souverain pontife. Des renforts furent envoyés; le général Oudinot, à la tête de 25.000 hommes, put commencer sérieusement le siège dont les travaux furent dirigés par le *général Vaillant* (3 juin). Le 2 juillet, notre armée faisait son entrée dans Rome, et la constituante fut dissoute.

Une lettre de Louis-Napoléon à Edgar Ney, dans laquelle il prétendait imposer au pape les réformes à opérer, vint retarder de neuf mois l'entrée de Pie IX dans sa capitale.

Il ne consentit à y rentrer que le 4 avril 1850. Les Français furent obligés de continuer à occuper la ville. Ils devaient y rester 17 ans.

4. Autriche. Soulèvements à Vienne et à Prague. — Le premier contre-coup de la révolution de 1848 avait été ressenti à Vienne. Le 13 mars, la population se souleva en réclamant la disgrâce du PRINCE DE METTERNICH. Après une lutte sanglante, le premier ministre dut quitter Vienne et partir pour l'Angleterre. Une première constitution accordée par l'empereur FERDINAND Ier ne satisfit pas (25 avril); une nouvelle insurrection contraignit le souverain à se retirer dans le Tyrol (16 mai). Il ne rentra dans sa capitale qu'en promettant la convocation d'une assemblée constituante qui se réunit le 22 juillet.

La ville de Vienne se révolte en mars 1848, elle obtient une constitution.

Les pays d'Italie étaient en pleine insurrection ; les états de Bohême se soulevèrent à leur tour. Les *Tchèques* voulaient se rendre indépendants et former une confédération avec les peuples de la famille slave. Un congrès s'ouvrit à cette fin à Prague, le 2 juin, et les troupes autrichiennes, commandées par le *prince de Windischgraetz*, évacuèrent la ville (12 juin) ; mais elles prirent position tout auprès, la bombardèrent, la réduisirent à se soumettre et dispersèrent le congrès (14 juin).

Le soulèvement des Slaves est étouffé à Prague, son centre (juin 1848).

Le 6 octobre, des troupes destinées à se rendre en Hongrie pour y combattre les Magyars révoltés refusèrent de quitter Vienne. Les ouvriers et les étudiants prirent fait et cause pour elles et la ville se hérissa de barricades. *Le comte Latour*, ministre de la guerre, fut tué, et l'empereur se retira à *Olmutz*. Trois armées, commandées par *Windischgraetz*, *Jellachich*, *Auersperg*, assiégèrent la place rebelle. Une armée hongroise, venue à son secours, fut battue à *Schwechat* par Jellachich (30 oct.), et Vienne fut prise d'assaut (1er nov.).

Vienne succombe aussi le 1er novembre 1848.

Ferdinand 1er abdiqua en faveur de son neveu, l'archiduc

François-Joseph, âgé de 18 ans (2 déc.), qui aurait la liberté de violer les engagements pris par son oncle.

5. Affaires de Hongrie. — Le gouvernement impérial venait de réprimer les troubles de Vienne ; il allait bientôt triompher en Italie. Mais le soulèvement de la Hongrie lui fit courir de plus graves dangers.

Dès le 15 mars, au lendemain de la première insurrection de Vienne, des envoyés de la diète hongroise s'étaient présentés pour réclamer en faveur de leur pays un gouvernement distinct. Ferdinand, accédant à leurs vœux, leur avait envoyé, comme vice-roi de Hongrie, son frère **l'archiduc Etienne**, avec la mission de constituer un ministère particulier dans lequel il appela **Louis Batthyani** et **Louis Kossuth**. Mais les populations slaves ou roumaines de la Croatie, de l'Esclavonie et de la Transylvanie refusèrent de se soumettre au gouvernement hongrois. Le ban de Croatie, **Jellachich**, franchit la Drave à la tête de 40.000 Croates (11 sept. 1848) et il arriva jusqu'à *Veszprim*, à l'extrémité septentrionale du lac *Balaton* (20 sept.). L'Autriche, victorieuse à Custozza en Italie, appuya le ban de Croatie ; l'archiduc Etienne fut rappelé, le premier ministre Louis Batthyani donna sa démission, et le général *comte Lamberg* fut envoyé à Bude dissoudre la diète. Mais celle-ci avait déjà ordonné une levée de 200.000 hommes ; sur la proposition de Louis Kossuth, elle se déclara en permanence (27 sept.). Le comte Lamberg fut massacré, Jellachich fut défait *à Pakosd*, près de Stuhlweissembourg, par le *général Moga* (20 sept.), et les Hongrois arrivèrent jusqu'à la frontière autrichienne, sur les bords de la Leitha.

C'est le soulèvement des Slaves et des Roumains contre les Hongrois qui permit à Ferdinand de retirer les concessions faites à la Hongrie (septembre 1848).

L'insurrection de Vienne empêcha l'envoi immédiat de renforts; mais, aussitôt après sa répression, des forces considérables furent dirigées en Hongrie. L'arrivée de François-Joseph au trône impérial ne fit que rendre la lutte plus violente.

Vaincus par Windischgraetz et Jellachich, les Hongrois

abandonnent Presbourg et Pesth qui tombent aux mains des ennemis (18 déc., 5 janv.). La diète se transporte à *Debreczin*, à l'est de la Theiss ; elle proclame la déchéance de la maison de Habsbourg, en même temps qu'elle érige la Hongrie en république (14 avr. 1849). Kossuth, nommé président, déclare la patrie en danger et ordonne la levée en masse. Secondé par les généraux polonais *Dembinski*, *Wisocki* et *Bem*, par les généraux hongrois *Georgey*, *Kiss*, *Klapka*, *Guyon*, *Pesczel*, il organise la lutte qui est soutenue partout avec un acharnement extraordinaire. — La défaite de *Kapolna* (27 févr.) fut réparée par les victoires de *Hatvan* (2 avr.), de *Vaitzen* (Vacz) (9 avr.), de *Nagy-Sarlo*, sur les Autrichiens, et par la reprise de Pesth ; par celles *de Zenta*, *de Peterwardein*, *de Pancsova*, sur les Serbes ; par les succès *de Koloswar*, *de Piski*, *de Hermannstadt* (Nagy-Szeben), qui permirent de reconquérir la Transylvanie.

La Hongrie se sépare de l'Autriche, et Georgey bat les troupes impériales (février-avril 1849).

Désespérant de l'emporter avec ses seules forces, l'empereur François-Joseph fit appel à la Russie. Le czar Nicolas répondit d'autant plus volontiers que plusieurs milliers de Polonais avaient pris rang dans l'armée hongroise, et il envoya 200.000 soldats russes sous les ordres de *Paskiewitch*, La fortune changea aussitôt ; pressés par les armées autrichiennes et russes, refoulés de Pesth et de Debreczin, les Hongrois furent écrasés à TEMESWAR (9 août 1849). Georgey, qui s'était fait nommer dictateur à la suite de la démission de Kossuth, signa LA CAPITULATION DE VILLAGOS (12 août). Klapka mit fin à la dernière résistance par *la capitulation de Komorn* (2 oct.). L'insurrection se termina par la prise et l'exécution des principaux chefs, et la Hongrie fut dépouillée de tous ses privilèges nationaux.

L'intervention du czar Nicolas amène la fin de la résistance des Hongrois.

6. Allemagne. Parlement de Francfort. — En Allemagne, le roi *Louis de Bavière* abdiqua en faveur de son fils *Maximilien* ; il en fut de même du grand-duc de Hesse-Darmstadt. Les royaumes de Wurtemberg et de Saxe, les grands-duchés de Bade, d'Oldenbourg et de Mecklembourg,

En Allemagne, le mouvement national succède vite au mouvement libéral.



le duché de Nassau, les villes libres de Brême, de Hambourg et de Lubeck reçurent des constitutions libérales. A Berlin, la population obtint du roi Frédéric-Guillaume IV la convocation d'une constituante (21 mars 1848). Mais le prince quitta sa capitale, et par un décret daté de Potsdam il déclara l'assemblée transférée à Francfort-sur-l'Oder (8 nov.). Sur le refus des députés, il en appela à la force armée, dispersa la constituante, prononça la dissolution de la garde nationale, et proclama l'état de siège (5 déc.) Par la constitution de 1850, il accorda un gouvernement représentatif.

Mais des événements plus importants furent sur le point de modifier profondément la forme de la Confédération germanique. Les Allemands, principalement ceux des petits états, aspiraient à se réunir en un grand peuple. Une commission, formée de députés choisis dans tous les états, se réunit à Francfort (31 mars 1848), et décida la convocation d'un **parlement germanique**, nommé par le suffrage universel. Le nouveau parlement ouvrit ses séances le 18 mai; il nomma provisoirement l'*archiduc Jean* vicaire de l'empire, et l'on constitua un ministère de l'empire.

Malgré les efforts du parlement de Francfort et de la Prusse, l'Allemagne reste divisée comme après 1815.

7. Dissolution du parlement germanique. — Cette révolution avait pour but de grouper les peuples allemands en une puissante nationalité, mais au détriment de chaque état confédéré. Les peuples qui entraient dans la Confédération pour quelques possessions, comme l'Autriche et le Danemark, avaient à redouter la perte de ces possessions allemandes. Ces raisons diverses, ajoutées aux difficultés inhérentes à toute transformation sociale, empêchèrent pour le moment le succès de l'entreprise.

Le 2 avril 1849, le roi de Prusse refusa la couronne impériale que lui offrait le parlement. Aucun autre prince allemand ne voulut accepter. Le parlement se déclara en permanence; mais l'Autriche rappela ses députés. Des troubles éclatèrent à *Stuttgard*, à *Nuremberg*, à *Dresde*; les

soldats prussiens intervinrent, et le parlement, qui avait été transféré à Stuttgard, fut dispersé (30 mai).

La Prusse voulut profiter de l'occasion pour former avec vingt-sept états une union restreinte sous le nom de *Petite Allemagne* (26 mai 1849). L'Autriche, exclue par cette mesure de toute participation aux affaires allemandes, sut faire partager par la Bavière, le Hanovre, le Wurtemberg, la Saxe et la plupart des petits états, les inquiétudes que lui inspirait l'ambition prussienne. La Prusse ne crut pas le moment venu d'engager la lutte; elle céda, et l'ancienne Confédération fut rétablie pour se maintenir jusqu'en 1866.

La Moldavie et la Valachie cherchèrent à s'affranchir de la double dépendance russe et turque, sous laquelle les avait placées le traité d'Andrinople; mais la tentative échoua.

Là comme en Italie, comme en Allemagne, comme dans les états autrichiens, le réveil de nationalité n'était pas comprimé, il n'était qu'arrêté pour peu de temps.

CINQUIÈME PARTIE DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Le Deuxième Empire.
Formation des grandes nationalités.

PREMIÈRE LEÇON

HISTOIRE INTÉRIEURE DU SECOND EMPIRE

Sommaire. — 1. L'histoire intérieure du second empire se divise en deux périodes. La première va du 2 décembre 1852 au décret du 24 novembre 1860 ; c'est la période du régime absolu. Dans la deuxième (24 novembre 1860-4 septembre 1870), le pouvoir fait des concessions de plus en plus grandes à l'opinion libérale, c'est l'empire parlementaire et libéral.

2. La première époque eut des résultats bienfaisants et utiles. Elle valut à la France une prospérité matérielle inouïe. La plupart des institutions les plus utiles de l'assistance publique, les transformations de Paris, les bassins de nos grands ports, la moitié de nos voies ferrées, les grands établissements de crédit, l'inauguration du libre échange datent des années de cette administration laborieuse. C'est donc entre 1855 et 1860 que le second empire arrive à son apogée.

3. L'impression des attentats dirigés par les Italiens contre sa personne, et d'autres influences, amenèrent l'empereur à intervenir en Italie. Par là il s'éloignait des catholiques, et se rapprochait des libéraux. Aussi fut-il peu à peu obligé d'accorder au parti libéral des institutions parlementaires. Les réformes de 1860, 1867 et 1870 n'eurent pas d'autre but.

4. Le gouvernement effrayé des progrès de la Prusse, fit voter au début de 1868 une loi militaire qui aurait doublé notre armée par l'organisation de la garde mobile, mais il eut le tort de céder aux attaques de l'opposition et de ne pas l'appliquer.

5. Le plébiscite du 8 mai 1870 montra bien que, si l'opposition avait fait des progrès dans les villes, les campagnes et la masse des électeurs restaient attachés à Napoléon III. Mais quelques semaines plus tard, la guerre fut déclarée à la Prusse, et les députés de Paris profitèrent du désastre de Sedan pour renverser l'empire et constituer le gouvernement de la « Défense nationale ».

L'empire était complètement préparé quand le sénat le rétablit le 7 novembre 1852.

1. Rétablissement de l'empire (2 déc. 1852). — Le coup d'état du 2 décembre et la constitution qui suivit annonçaient le rétablissement de l'empire. Durant l'été de 1852, le prince-président fit un voyage à travers la France; partout il chercha à se concilier la faveur populaire et à préparer les esprits aux projets qu'il méditait. Dans plusieurs villes, on entendit les cris de : Vive l'empereur! A Marseille, on parla d'une machine infernale qui devait par son explosion, faire de nombreuses victimes. A Bordeaux, le prince manifesta clairement ses aspirations : « La France, dit-il, semble vouloir revenir à l'empire. Il est néanmoins une crainte à laquelle je dois répondre. Par esprit de défiance, certaines personnes disent : L'empire, c'est la guerre. Moi je dis : L'empire, c'est la paix (1). »

A son retour à Paris, il entendit *M. Berger*, préfet de la Seine, le prier dans sa harangue, de céder au vœu du pays et de reprendre la couronne impériale. Un arc de triomphe, élevé sur la place de la Concorde, portait cette inscription : *A Napoléon III, sauveur de la civilisation moderne.*

Au terme de ses vœux, le sénatus-consulte du 7 novembre rétablit la dignité impériale en faveur de Louis-Napoléon et de sa descendance par ordre de primogéniture, En l'absence d'héritier naturel, l'empereur pouvait choisir son successeur dans la famille Bonaparte. Le plébiscite du 21 novembre donna 7.824.129 *oui*, 253.149 *non*, 63.156 suffrages déclarés nuls, sur 8.140.404 votants. Le 2 décembre l'empire fut officiellement proclamé, et Louis-Napoléon prit le nom de NAPOLEON III.

La proclamation de l'empire modifia à peine la constitution de 1852. Les choses se passèrent comme en l'an XII.

2. Réformes constitutionnelles. — Le jour même de sa proclamation, Napoléon III créa trois maréchaux : *Saint-Arnaud*, *Magnan* et *Castellane*. Sa famille fut divisée en famille impériale et en famille civile. Dans la première devait être choisi le successeur à l'empire, à défaut d'héritiers

(1) En passant par Amboise, il rendit la liberté à Abd-el-Kader, qui se retira dans la ville de Damas.

directs ; elle se composait de *Jérôme*, l'ancien roi de Westphalie, et de ses deux enfants ; le *prince Napoléon* et la *princesse Mathilde*, mariée au prince russe Demidoff. La famille civile comprenait les descendants de *Lucien*, de *Joseph* et de *Murat*.

La maison de l'empereur fut formée de grands dignitaires dont les titres rappelaient ceux du premier empire. Le maréchal Vaillant fut nommé *grand maréchal du palais;* le maréchal Saint-Arnaud, *grand écuyer;* le maréchal Magnan, *grand veneur;* le duc de Bassano, *grand chambellan;* le duc de Cambacérès, *grand maître des cérémonies;* le colonel de Béville, *premier préfet du palais;* le colonel Fleury, *premier écuyer;* le colonel Edgar Ney, *premier veneur*. L'empereur habitait le palais des Tuileries, et sa liste civile était fixée à vingt-cinq millions.

Un sénatus-consulte du 14 janvier 1853 lui reconnaissait le droit de donner force de loi aux modifications de tarifs et aux traités de commerce qu'il signerait, d'ouvrir des crédits supplémentaires, d'autoriser les travaux d'utilité publique et les entreprises d'intérêt général. La loi municipale de 1855 confiait au suffrage universel la nomination des conseils municipaux, sauf à Paris et à Lyon, où ils étaient remplacés par deux commissions municipales. Le maire et les adjoints pouvaient être pris en dehors du conseil; ils étaient nommés par le souverain dans les chefs-lieux de département et dans les communes de plus de 3.000 habitants, par le préfet dans les autres communes.

Le 30 janvier 1853, l'empereur célébrait son mariage avec la fille d'un grand d'Espagne, EUGÉNIE DE MONTIJO, comtesse de Téba. Le 16 mars 1856, elle lui donna un fils, LOUIS-EUGÈNE NAPOLÉON, qui eut le pape Pie IX pour parrain.

3. Institutions de bienfaisance. Agriculture. — Le second empire fut pour la France un temps de grande prospérité matérielle. On peut le diviser en deux périodes.[1]

La première va du 2 décembre 1852 jusqu'au décret du 24 novembre 1860 ; c'est la période du régime absolu. Dans la seconde (24 nov. 1860-4 sept. 1870), le pouvoir fait des concessions à l'opinion libérale, des marques de décadence et d'opposition se font jour, et l'on aboutit aux désastres de la guerre franco-allemande.

La plupart des institutions les plus utiles de l'assistance publique datent de cette époque.

Cependant les premières années furent heureuses. Des institutions de bienfaisance les marquèrent d'abord. Dès le 22 janvier 1851, une loi avait créé l'*assistance judiciaire* ou la gratuité de la justice pour les pauvres ; le 26 mars 1852, les *crèches* et les *asiles pour les petits enfants* furent placés sous le patronage de l'Etat. En 1853, on organisa les sociétés de charité maternelle, et la *maison Eugénie-Napoléon* fut créée dans le faubourg Saint-Antoine, pour donner une instruction professionnelle aux jeunes filles d'ouvriers. En 1854, on eut l'institution des médecins cantonaux ; en 1855, les *asiles impériaux de Vincennes et du Vésinet* pour les ouvriers convalescents ; en 1856, l'*orphelinat du Prince-Impérial*. A ces créations diverses, on peut ajouter des caisses d'épargne, la caisse des retraites pour la vieillesse, la société du Prince-Impérial pour avancer aux paysans et aux ouvriers les sommes nécessaires à l'achat des outils et des matières premières (1862).

Les concours et les comices agricoles renouvellent les procédés de l'agriculture.

Le gouvernement impérial n'oublia pas non plus l'agriculture. La France, d'abord divisée en sept régions agricoles, le fut bientôt en douze, et dans chacune se tenait un concours annuel où l'on accordait des récompenses et des encouragements. Des associations ou *comices agricoles* se formèrent avec l'approbation et en partie avec les subventions de l'Etat, pour travailler à l'amélioration des procédés de culture. On encouragea et facilita le reboisement des montagnes, le desséchement par le drainage des endroits marécageux, l'irrigation des terrains incultes, et l'on fixa les dunes de la côte de Gascogne. L'attraction exercée par les villes populeuses n'avait pas encore pour résultat la

dépopulation des campagnes et ne nuisait pas à l'agriculture.

M. Haussmann donne à Paris son aspect actuel.

4. Travaux publics. — Les travaux publics furent poussés avec une grande activité. Sous l'impulsion de *M. Haussmann*, Paris subit une véritable transformation par les larges rues qui y furent tracées (1); par les squares et jardins qui y furent créés, par les monuments qui furent construits de toutes pièces, restaurés ou terminés. On restaura *Notre-Dame*, *la Sainte-Chapelle*, *le musée de Cluny*; on acheva *l'église de Sainte-Clotilde*, on éleva celles de la *Trinité*, *de Saint-Augustin*, *de Saint-Ambroise*, on réunit les Tuileries au Louvre; on construisit les halles centrales, l'égout collecteur, les aqueducs pour amener les eaux de la Dhuys, l'Opéra; on embellit jusqu'à les transformer le bois de Boulogne, le bois de Vincennes, le parc Monceaux, les buttes Chaumont, etc.

Les grands ports marchands voient doubler ou tripler leur étendue.

Plusieurs grandes villes reçurent de même des embellissements considérables : Lyon, Marseille, Lille, Rouen, etc. Nos ports marchands et militaires : Marseille, Bordeaux, Saint-Nazaire, Brest, Saint-Malo, le Havre, furent agrandis et transformés. La digue de Cherbourg fut terminée le 30 décembre 1853. La flotte était l'objet sérieux des attentions du pouvoir, les navires à vapeur étaient substitués aux navires à voiles. En 1868, elle comptait cinquante bâtiments cuirassés et 230 vaisseaux à hélice.

On construit près de 15.000 kilomètres de chemins de fer.

Les voies de communication aussi obtinrent de grands développements. Les 2.987 kilomètres de chemins de fer concédés par la loi de 1842 n'étaient pas tous terminés en 1848; en 1868, il y en avait 20.392 de concédés, dont plus de 16.000 en complète exploitation. Le réseau des routes nationales atteignit 38.000 kilomètres, celui des chemins vicinaux fut à peu près terminé, enfin on améliora la navigation fluviale.

(1) En cas d'émeute, ces larges percées avaient une grande utilité pour le passage et les manœuvres des troupes.

Pour continuer ces grands travaux, le second empire a recours à l'emprunt.

5. Emprunts. Institutions de crédit. — Tous ces travaux nécessitaient de grandes dépenses. Si l'on y ajoute les frais occasionnés par les guerres, on comprendra les emprunts successifs auxquels le second empire eut recours : emprunt de 250 millions le 11 mars 1854, de 500 millions en septembre 1854, de 750 millions en juillet 1855, de 500 millions en avril 1859, de 300 millions en janvier 1864. La facilité toujours plus grande avec laquelle ils furent souscrits prouvait le développement progressif de la richesse publique.

Il fonde nos grandes institutions de crédit.

En même temps, des institutions financières venaient favoriser le crédit. Le *Comptoir d'escompte*, fondé au mois de mars 1848, pour servir d'intermédiaire entre le commerce et la Banque de France (1), fut réorganisé en vertu d'un décret du 23 juillet 1854. Un décret du 28 mars 1852 autorisa l'institution du *Crédit foncier* pour fournir aux propriétaires d'immeubles des emprunts remboursables par annuités à long terme. Le *Crédit agricole* fut établi en 1860 en faveur des cultivateurs ; le *Crédit mobilier*, en 1852, pour avancer des fonds aux entreprises industrielles en souscrivant des actions et des obligations.

Ces diverses institutions avaient pour résultat heureux de mettre des ressources abondantes à la disposition du public ; mais elles poussaient aux spéculations et préparaient des crises financières.

En 1864, on donna aux ouvriers et aux patrons le droit de se coaliser.

6. Industrie. Traités de commerce. — Les progrès de l'industrie furent attestés par l'exposition universelle de 1855, qui réunit 20.700 exposants et par celle de 1867, qui la surpassa et compta plus de 60.000 exposants. Les grèves vont se multiplier par les discussions des salaires que la loi

(1) Des effets à deux signataires qui ne pouvaient être négociés dans aucune banque, présentés au comptoir et revêtus de sa signature, sont alors reçus en banque. Le comptoir n'exige même qu'une signature, si on lui montre le récépissé d'une quantité de marchandises déposées dans des magasins désignés par l'État pour cet usage.

de 1864 permettait entre ouvriers et patrons, nuire quelques fois à son développement, mais elles procureront souvent aux ouvriers des améliorations sensibles de leur condition.

Le commerce profitait des améliorations introduites dans l'agriculture, dans l'industrie, mais particulièrement dans la facilité des communications et des échanges. Déjà en 1846, le ministre anglais Robert Peel avait inauguré le *système du libre échange*. Napoléon III voulut faire entrer la France dans la même voie. Un traité de commerce fut signé avec l'Angleterre le 22 janvier 1860. Il remplaçait les prohibitions sur certains produits britanniques par des droits protecteurs soumis avec le temps à des abaissements progressifs; les droits furent diminués pour les marchandises dont l'entrée était déjà autorisée. L'Angleterre s'engageait pour sa part à supprimer les droits protecteurs dans un délai de deux ans. Des traités analogues furent signés par la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Autriche, le Zollverein.

En 1860, on inaugure en France le libre échange.

Le 2 mai 1861, *l'échelle mobile* fut remplacée par un droit fixe et insignifiant de 0.50 par quintal métrique de blé importé; on fit disparaître tout droit sur le maïs, l'orge, le sarrasin et l'avoine. Le 3 juillet 1861 vit l'abrogation du pacte colonial qui ne permettait le commerce à nos colonies qu'avec la métropole; elles furent autorisées à entrer en relations avec l'étranger, et le marché du monde leur fut ouvert.

En affranchissant le commerce international des entraves mises par les droits protecteurs, on favorisait les consommateurs. De même les contrées méridionales de la France et tous les pays pauvres gagnèrent au libre échange; il en fut autrement pour les régions du nord, pour tous les départements de grande production dont les intérêts devaient prévaloir plus tard.

7. Législation. Instruction publique. — Des réformes furent introduites dans la législation, et plusieurs articles du code pénal adoucis. La loi de 1852, complétée par celle

La législation est adoucie. Victor Duruy supprime la bifurcation dans le bcacalau-

réat, organise l'enseignement spécial.

de 1864, permit aux condamnés la réhabilitation et le recouvrement des droits perdus; la mort civile, conséquence de la condamnation aux travaux forcés à perpétuité ou à la déportation, fut remplacée par la dégradation civique et l'interdiction légale (1854); *le code de justice militaire* fut adouci (1854) et l'on supprima la contrainte par corps pour dettes (1867).

La loi de 1850 avait établi une académie par département. Elle fut modifiée par celle du 14 juin 1854, qui substitua 17 académies aux anciennes; à la tête de chacune d'elles on plaça un recteur assisté d'un conseil académique et d'un inspecteur par département. Le système de la bifurcation (1), imaginé par M. Fortoul, avait été condamné par l'expérience; il fut supprimé sous le ministère de Victor Duruy (1863). Le même ministre fonda un *enseignement secondaire spécial*, destiné à préparer les jeunes gens aux carrières professionnelles. Enfin l'enseignement primaire fut favorisé par la création de plus nombreuses écoles, par les cours d'adultes et par l'extension de la gratuité.

Les années comprises entre 1855 et 1860, marquent l'apogée du second empire.

8. Apogée de l'empire. — Les années qui s'étendirent entre 1855 et 1860 furent les plus belles de l'empire. Les troupes victorieuses en Crimée, rentrèrent à Paris au milieu d'un vif enthousiasme. Tous les souverains de l'Europe, suivant l'exemple de la reine Victoria, rendirent visite à l'empereur. La paix générale fut signée à Paris au mois de mars 1856, et quelques jours auparavant le 16 mai, la naissance du prince impérial vint remplir de confiance les amis de la dynastie. Enfin les élections (2) de juin 1857, pour le renouvellement du corps législatif, furent un véritable triomphe pour l'empire. Il n'y eut que cinq députés de

(1) Au début de l'empire, on avait par une méfiance exagérée, supprimé l'agrégation d'histoire, et réduit le nombre des élèves de l'école normale. Le ministère de Rouland 1856-1863 abandonna ce système, rétablit cette agrégation, etc.

(1) On admettait pour ces élections la candidature officielle. Les « candidats de l'empereur » avaient seuls droit à l'affiche blanche.

l'opposition : Hénon, de Lyon ; Jules Favre, Ernest Picard, Emile Ollivier ; Darimon, de Paris. Ce sont les attentats dirigés par les Italiens contre l'empereur qui firent dévier la politique impériale, car en l'amenant à intervenir en Italie, ils le forcèrent aussi à orienter son gouvernement vers la gauche.

9. Complots. Bombes d'Orsini. — Quand tout semblait réussir au gré de l'empereur, les révolutionnaires italiens n'avaient pas perdu de vue celui qui avait autrefois combattu dans leurs rangs ; ils prétendirent lui faire expier ce qu'ils appellaient sa désertion, et plusieurs attentats furent dirigés contre sa vie.

En 1853, deux complots, celui de l'Hippodrome (7 juin), celui de l'Opéra-Comique (6 juil.), furent découverts à temps. On fit comparaître 27 accusés devant la cour d'assises ; ceux d'entre eux qui furent acquittés, on les cita devant les tribunaux correctionnels, qui les condamnèrent à des peines sévères. — Le 29 avril 1855, au moment où l'empereur passait à cheval dans les Champs-Elysées, on lui tira un coup de pistolet, mais sans l'atteindre. L'auteur, *Pianori*, était un ancien soldat de l'armée révolutionnaire de Rome ; il déclara avoir voulu tuer l'auteur de l'expédition romaine, et fut guillotiné le 16 mai. — Un nouveau complot, formé en 1857, amena la déportation de l'Italien *Tibaldi* et fit condamner Mazzini et Ledru-Rollin par contumace à la même peine.

Mais ces tentatives criminelles ne semblaient être que les préludes d'un horrible attentat. Le 14 janvier 1858, l'empereur et l'impératrice traversaient la rue Lepelletier pour se rendre à l'Opéra, lorsqu'une explosion formidable eut lieu ; trois bombes explosibles avaient été lancées par les Italiens **Orsini**, *Pieri*, *Rudio* et *Gomez*. Un projectile avait percé le chapeau de l'empereur ; l'impératrice ne fut pas atteinte ; mais 141 personnes furent tuées ou blessées. Orsini, Pieri et Rudio furent condamnés à mort. Les deux premiers mon-

tèrent sur l'échafaud le 13 mars; Rudio eut sa peine commuée en celle des travaux forcés, auxquels Gomez avait été condamné.

Sous l'impression produite, le gouvernement fit adopter par le Corps législatif **la loi dite de sûreté** (18 fév.). Elle lui reconnaissait le droit d'interner en France ou en Algérie, d'expulser du territoire ou de déporter tout condamné politique, avec un effet rétroactif pour ceux qui avaient participé aux insurrections de juin 1848, et du 13 juin 1849. Elle cessait d'être en vigueur le 31 mars 1865. On divisa la France en 5 grands commandements militaires qui furent confiés à des maréchaux. De plus, Napoléon III nomma l'impératrice régente, en cas de minorité, et lui adjoignit un conseil privé, dont il désigna les membres.

L'attentat d'Orsini est suivi d'un changement complet de direction dans la politique impériale.

10. — Premières concessions libérales. — Les bombes d'Orsini marquent une évolution dans la politique du second empire. A l'extérieur, elles furent suivies de la guerre de 1859 contre l'Autriche ; à l'intérieur, Napoléon III se décida à faire des concessions à l'opinion libérale, déjà satisfaite par l'expédition d'Italie.

Le 16 août 1859, après les succès de la campagne d'Italie, une amnistie générale fut accordée à tous les condamnés pour causes politiques. Beaucoup de proscrits du 2 décembre 1851 rentrèrent en France; quelques-uns refusèrent avec éclat, parmi lesquels Victor Hugo et le colonel Charras.

Les événements d'Italie, conséquence de la guerre contre l'Autriche, l'expédition de Syrie et celle de Chine agitaient l'opinion publique. Le gouvernement, pour lequel commençait l'ère des difficultés, résolut de chercher un appui en accordant des attributions nouvelles aux représentants du pays. Le décret du 24 novembre 1860 reconnaissait au Sénat et au Corps législatif le droit de discuter et de voter une adresse, en réponse au discours que prononçait l'empereur à l'ouverture des sessions. Les discussions devenaient

Le manifeste de 1860 rétablit l'adresse et la véritable discussion parlementaire.

publiques ; l'empereur nommait des ministres sans portefeuille, chargés de soutenir la politique gouvernementale, et les journaux pouvaient reproduire le compte rendu des séances. — En 1861, Napoléon III renonça au droit d'ouvrir des crédits extraordinaires en l'absence des chambres (14 nov.), et un sénatus-consulte du 2 décembre porta que désormais nul crédit supplémentaire ou extraordinaire ne pourrait être accordé qu'en vertu d'une loi.

La question romaine souleva de vives discussions, au Sénat principalement, pendant les sessions de 1861 et de 1862. Les catholiques étaient mécontents de l'attitude prise à l'égard du souverain pontife ; les politiques clairvoyants redoutaient pour le pays les conséquences graves de l'unité italienne, et l'opposition se fortifiait. Les élections de 1863 firent entrer au Corps législatif 35 députés hostiles au régime impérial, dont les plus illustres furent MM. Berryer et Thiers.

11. Réformes du 29 janvier. Exposition universelle (1867). — Aux années qui suivirent, le malaise ne fit que grandir. La convention du 15 septembre 1864, qui décidait l'évacuation de Rome, froissa encore plus les sentiments catholiques ; la guerre du Mexique était tenue dans une obscurité calculée qui accroissait les inquiétudes ; la guerre des duchés d'abord, la défaite écrasante de l'Autriche ensuite à Sadowa, manifestèrent au grand jour les dangers imminents qui nous menaçaient du côté de l'Allemagne au service de la Prusse. L'empire perdait du terrain. Napoléon III espérait conjurer les périls en accordant de nouvelles libertés publiques.

En 1867, l'empereur rétablit le droit d'interpellation, puis la liberté de la presse en 1868.

Par une lettre du 19 janvier 1867, adressée à M. **Rouher**, ministre d'état, il annonçait que chaque ministre recevrait, par délégation spéciale, la charge de venir défendre sa propre administration en présence des chambres ; la discussion et le vote de l'adresse étaient remplacés par le droit d'interpellation, reconnu dans certaines conditions déterminées ; une

loi sur la presse allait être proposée, pour remplacer le pouvoir discrétionnaire que l'administration avait eu jusque-là sur les journaux.

L'empereur avait fondé de plus fortes espérances sur l'Exposition universelle (avr.-nov. 1867). Elle fut en effet très brillante et illustrée par des visites princières. On y vit le roi de Prusse, qui vint, accompagné de MM. de Bismarck et de Moltke, pour mieux étudier nos ressources et pouvoir le cas échéant lutter avec plus de chances favorables ; le czar Alexandre II, qui fut l'objet d'un attentat de la part du polonais *Berezowski* ; le sultan et l'empereur d'Autriche. Mais les fêtes brillantes n'amélioraient pas la situation extérieure et ne calmaient pas les inquiétudes.

12. La loi militaire (1er février 1868). — La Prusse, victorieuse de l'Autriche et maîtresse de l'Allemagne, devenait pour la France un danger menaçant. Déjà la question du Luxembourg avait failli amener la guerre Le conflit fut pour le moment évité ; mais tout le monde comprenait qu'il était seulement remis et qu'il ne pouvait tarder à éclater. En conséquence il devenait nécessaire de se préparer sérieusement aux éventualités futures. Les premières préoccupations portèrent sur l'armée, dont les campagnes précédentes avaient montré les lacunes et les vices d'organisation.

Le gouvernement fit voter une loi militaire organisant la garde mobile en 1868; par peur de l'opposition, il ne l'appliqua pas.

Dans le discours d'ouverture pour la session de 1867, l'empereur avait annoncé qu'une loi serait présentée pour augmenter nos forces militaires de manière à nous rendre invulnérables ; car « l'influence d'une nation, ajoutait-il, dépend du nombre d'hommes qu'elle peut mettre sous les armes ». Elle fut en effet proposée par *le maréchal Niel*, ministre de la guerre, longuement discutée, votée successivement par le Corps législatif et par le Sénat (14-28 janv.) et promulguée le 1er février 1868. Elle divisait l'armée en 2 classes, l'armée active et l'armée de réserve. La durée du service était de 9 ans, 5 ans dans l'armée active et 4 ans

dans la réserve. L'exonération était supprimée, et le remplacement de nouveau rendu facultatif. Les jeunes gens que le sort avait favorisés et ceux qui s'étaient procuré des remplaçants faisaient partie pendant 5 ans de la garde nationale mobile, et ne devaient le service qu'en cas de guerre, Cette loi promettait 400.000 hommes pour l'armée active, 400.000 pour la réserve, et 450.000 pour la garde mobile.

Obligé de lutter incessamment contre les attaques de l'opposition républicaine et le mauvais vouloir à peu près universel, le maréchal Niel succomba à la tâche ; il mourut le 13 août 1869. Après lui, l'organisation de la garde mobile fut à peu près abandonnée, et dans la guerre franco-allemande elle fut loin de rendre les services qu'on en avait espérés.

Les réformes de 1869 font de l'empire un gouvernement parlementaire et libéral

13. Dernières concessions. Ministère du 2 janvier 1870. Plébiscite du 8 mai. — Les élections générales du 23 mai 1869 amenèrent 92 députés de l'opposition dans le Corps législatif. La plupart des villes importantes nommèrent des représentants hostiles. Le gouvernement parlementaire et libéral crut bon d'entrer dans la voie des plus larges concessions. Un sénatus-consulte du 6 septembre accordait au Corps législatif le pouvoir de nommer son bureau, reconnaissait aux députés le droit d'initiative, celui d'interpellation et d'amendement sans restriction, et déclarait les ministres responsables. Le Sénat pouvait s'opposer aux lois votées par les députés ; ses séances étaient ouvertes au public.

Le 2 janvier 1870, **M. Emile Ollivier**, ancien député de l'opposition, nommé ministre de la justice, reçut la mission de constituer le premier ministère parlementaire de l'empire, Il prit pour collègues *MM. Daru*, aux affaires étrangères ; *Chevandier de Valdrôme* à l'intérieur ; *Buffet*, aux finances ; *Segris*, à l'instruction publique ; *Louvet*, à l'agriculture et au commerce ; *de Talhouët*, aux travaux publics ; *le maréchal Lebœuf*, la guerre ; *l'amiral Rigault de Genouilly*, à la marine.

Le 10 janvier, le prince **Pierre Bonaparte**, fils de Lucien, tua d'un coup de revolver un rédacteur de *la Marseillaise* (1), **Victor Noir**, qui était venu, au nom de *Paschal Grousset*, lui demander des explications dans sa demeure d'Auteuil. Plus de 100.000 spectateurs assistèrent aux obsèques du journaliste. Le prince fut acquitté par la haute cour de justice de Tours; mais l'empereur lui ordonna de sortir de France.

Le souverain voulut affermir son pouvoir par une nouvelle consécration populaire. Un sénatus-consulte du 20 avril qui consistait à réserver au peuple, sur la proposition de l'empereur, tout changement apporté à la constitution, fut soumis à un plébiscite. Le vote eut lieu le 8 mai ; il y eut 9,044.703 suffrages exprimés, dont 7.358.786 *oui*, 1.571.939 *non*, et 113.978 bulletins nuls. Ce fut le dernier triomphe de l'empire.

Les députés de Paris après le désastre de Sedan s'emparent du pouvoir.

Le guerre fut déclarée à la Prusse le 19 juillet. La capitulation de Sedan amena à Paris, un désarroi tel, que les députés de l'opposition déjà élus par la ville, purent s'emparer du pouvoir et former le gouvernement de la *Défense nationale* (4 septembre 1870).

(1) Journal récemment fondé par *Henri Rochefort*.

IIe LEÇON

FORMATION DE L'UNITÉ ITALIENNE. — GUERRE DE 1859. — LE ROYAUME D'ITALIE.

Sommaire. — 1. Les tentatives de 1820, de 1831, et de 1848 n'avaient donné à l'Italie ni la liberté, ni l'unité. Des hommes d'Etat piémontais résolurent d'affranchir l'Italie, et de l'unifier au profit de la maison de Savoie, devenue populaire dans la péninsule depuis qu'elle avait combattu contre les Autrichiens pour la ligue italienne.

2. C'est le comte d'Azeglio qui inaugura cette politique forcément hostile à l'Autriche et à Rome, mais c'est Cavour qui la mit à exécution, grâce à l'appui de Napoléon. Celui-ci hésita longtemps à le lui accorder ; mais l'attentat d'Orsini mit fin à ses incertitudes, et il promit son concours à l'entrevue de Plombières.

3. La guerre d'Italie fut courte et glorieuse pour l'armée française. Napoléon, effrayé des progrès de la révolution, s'arrêta brusquement, et signa la paix de Villafranca. Il donnait la Lombardie au Piémont, mais il exigeait la formation d'une confédération italienne, avec le roi de Naples, le pape et le duc de Modène.

4. Cavour n'exécuta pas la paix, il provoqua des mouvements révolutionnaires à Parme, à Modène, à Florence, et les annexa au Piémont. Garibaldi et les Mille renversèrent le roi de Naples. Cialdini occupa la moitié des états pontificaux. Napoléon accepta l'extension du Piémont, mais il exigea Nice et la Savoie.

5. Un parlement italien proclama Victor-Emmanuel roi d'Italie, et transféra la capitale à Florence. Restait à annexer Venise et Rome pour achever l'unité déjà proclamée. Victor-Emmanuel obtint Venise, en s'alliant à la Prusse contre l'Autriche en 1866, et, immédiatement après nos premiers désastres de 1870, il fit occuper Rome.

6. Le parlement italien transféra à Rome la capitale du royaume et vota la loi des *garanties* pour assurer l'indépendance du Pape ; mais ni Pie IX ni Léon XIII n'acceptèrent ce compromis.

Après 1848, les Italiens considèrent Victor-Emmanuel comme le champion de leurs droits.

1. L'Italie en 1848. Victor-Emmanuel et ses ministres. — Toutes les tentatives des patriotes italiens en faveur de la liberté et de l'indépendance de leur pays avaient échoué, en 1821, en 1831, comme en 1848. La déroute de Charles-Albert à Novare, la prise de Rome par



les Français semblèrent consolider en Italie l'œuvre du congrès de Vienne. Les Autrichiens régnaient à Milan, à Venise ; ils occupaient tous les états romains à l'ouest de l'Apennin, et Florence. Depuis sa défection de la ligue italienne, le roi de Naples Ferdinand II avait perdu sa popularité et il fallait les régiments français pour éloigner les révolutionnaires de Rome. Les derniers échecs n'avaient pas détruit les espérances des patriotes, mais elles se tournaient maintenant vers le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel, le successeur de Charles-Albert. Ce jeune roi était pieux, dévot même, parent des Bourbons et de l'empereur d'Autriche, partisan de l'ancien régime et véritable *roi-gentilhomme*. Il ne semblait guère disposé à reprendre le rôle de son père, mais, comme il maintenait le *statuto* et refusait les avances directes de l'Autriche, on le considérait comme le champion de la liberté italienne.

C'est le comte d'Azeglio qui conçoit le projet de créer l'unité italienne au profit de la maison de Savoie.

C'est son ministre, le comte d'Azeglio, qui conçut le premier très nettement l'idée d'une Italie réunie sous l'autorité de la maison de Savoie. C'est lui qui prit résolument position, en face de l'Autriche et de Rome ; qui supprima les privilèges du clergé malgré le concordat de 1850, et fit emprisonner l'archevêque de Turin. Mais le roi fut effrayé de la politique où on l'entraînait, et son ministre dut se retirer en 1852.

Le comte de Cavour arrête définitivement la ligne de conduite de la politique.

2. Cavour. — L'opinion publique l'obligea à appeler à la direction des affaires le comte de Cavour (1) toujours tenu à l'écart par Charles-Albert, et devenu depuis peu ministre de l'agriculture. Cavour avait un petit nombre d'idées politiques, mais elles étaient nettes et simples. Il voulait à tout prix poser la question italienne devant l'Europe, faire la guerre à l'Autriche avec un allié assez fort

(1) Camille Benso, comte de Cavour, né à Turin, en 1810, appartenait à la famille de saint François de Sales ; ancien officier, il séjourna longtemps à Paris, où il fut très lié avec de Broglie et Montalembert.

pour la vaincre, et former l'unité italienne en faveur de son maître, mais sous l'apparence d'une adhésion spontanée de toutes les parties de l'Italie.

Il lui fut facile de réaliser la première partie de son plan et de créer à grand bruit une question italienne. Il eut vite fait de Turin le rendez-vous de tous les mécontents et de tous les aventuriers de l'Italie, et d'ailleurs *l'Indépendance Belge*, le *Siècle*, les *Débats*, presque tous les grands journaux anglais étaient gagnés à ses idées et leur faisaient chaque jour une immense réclame.

Jusqu'en 1858, Cavour n'obtint de Napoléon que de bonnes paroles. Les ministres de l'empereur lui étaient hostiles.

Mais où trouver un allié contre les Autrichiens? Cavour ne voyait guère que Napoléon qui eût le pouvoir de faire l'unité italienne malgré leurs armées. Mais le gouvernement conservateur et catholique de l'empereur, celui qui paraissait le plus ferme appui de l'ordre social, pouvait-il y consentir? Cavour attendit une occasion favorable pour sonder les dispositions de l'empereur. Quand la guerre de Crimée éclata, il envoya 15.000 hommes aux alliés sous les ordres de La Marmora, quoique ceux-ci n'eussent rien voulu lui promettre. Après la prise de Sébastopol, il alla avec le roi rendre visite aux cours de Paris et de Londres, et reçut un accueil assez froid à Paris, où le *comte Walewsky*, ministre des affaires étrangères, ne lui cacha pas sa répugnance pour les idées essentielles de sa politique.

Cavour revint à Paris pour le congrès de 1856. Le 8 avril, il proteste solennellement contre l'occupation autrichienne et fut vivement soutenu par le représentant de l'Angleterre, Clarendon, qui fit une charge à fond contre le gouvernement de Pie IX. A l'audience de congé, Napoléon lui dit seulement : « J'ai le pressentiment que la paix actuelle ne durera pas longtemps. » Cavour revint non découragé, mais effrayé de l'opposition qu'il rencontrait en France et même en Italie. En France, il n'était appuyé que par les républicains; à Turin, le tiers des chambres était formé par les catholiques intransigeants; et quoiqu'il eût fondé avec



Garibaldi, Mazzini, Pallavicini, la « *Société Nationale Italienne* » (avril 1857), les républicains de la péninsule ne renonçaient pas encore à leurs projets en faveur de Victor-Emmanuel.

L'attentat d'Orsini est suivi d'un changement dans la politique impériale. A Plombières, Napoléon s'engage à soutenir l'Italie.

3. Attentat d'Orsini et entrevue de Plombières. — L'attentat d'Orsini, le 14 janvier 1858, vint malheureusement changer les dispositions de l'empereur. Le défenseur d'Orsini, Jules Favre, en fit une victime du patriotisme italien ; il lut une adjuration pressante d'Orsini à Napoléon. Le journal de Mazzini, *l'Italie et le Peuple*, en fit une sorte de Guillaume Tell, et la *Gazette officielle* publia les deux lettres que l'assassin avait écrites à Cavour. Napoléon effrayé résolut de faire quelque chose pour l'Italie. Il reçut Cavour le 21 juillet à Plombières. Il lui déclara nettement qu'il ne fallait toucher ni au pape ni au roi de Naples. On créerait une confédération italienne dont le pape serait le chef, mais, jusqu'à l'Adriatique, la vallée du Pô resterait à Victor-Emmanuel. Il demanda aussi Nice et la Savoie pour la France, et la main de la princesse Clotilde pour son cousin Jérôme. Cavour souscrivit à toutes ces conditions, et se prépara immédiatement à la guerre.

C'est l'Autriche qui perdit tout et précipita la guerre par son ultimatum du 23 avril.

4. L'ultimatum autrichien. — Mais si Napoléon était gagné à la politique de Cavour, les hommes d'état de France et d'Angleterre ne l'étaient pas et voulaient à tout prix éviter la guerre. Le comte Walewsky et Malmesbury finirent même par exiger avec vigueur le désarmement des troupes appelées par Cavour. Le 19 avril, Cavour consterné était obligé d'y consentir, quand tout à coup il apprit que l'Autriche venait de lui envoyer un ultimatum, qui lui fut remis le 23 avril. Cet ultimatum portait que, si les troupes ne désarmaient pas et si les corps francs n'étaient pas licenciés, ses armées franchiraient le Tessin. Cavour, au comble de ses vœux, fit aussitôt publier l'ultimatum et réclama le secours de Napoléon. Napoléon déclara aussitôt qu'il ferait un cas de guerre du passage du Tessin. La

rivière fut passée le 29 avril, le corps législatif ne put que voter les crédits nécessaires, et l'empereur partit le 3 mai pour prendre le commandement de l'armée. Les quartiers populeux et ouvriers de Paris lui firent une ovation enthousiaste.

5. Premières hostilités. — Les troupes, divisées en quatre corps, pénétrèrent en Italie par deux voies ; le Ier (1) et le IIe corps débarquèrent à Gênes, le IIIe et le IVe franchirent les Alpes par Suse. Elles se réunirent rapidement sous Alexandrie, furent grossies par les troupes piémontaises, et Napoléon III prit le commandement de l'armée franco-sarde.

Les Autrichiens, dont les forces étaient réunies, auraient pu inquiéter nos corps dans leur mouvement de concentration et écraser l'armée piémontaise avant notre arrivée. Le *feld-maréchal Giulay* ne sut pas agir avec la rapidité nécessaire. Ses hésitations et ses lenteurs lui firent perdre les grands avantages qu'il possédait d'abord, et lorsqu'il concentra ses troupes vers Pavie, au confluent du Tessin et du Pô, les alliés avaient groupé leurs forces.

En passant sur l'autre rive du Tessin, Napoléon déborda les Autrichiens, postés à Pavie, par leur droite.

Le 20 mai, la campagne fut brillamment inaugurée par la victoire de la division Forey à **Montebello** sur le corps autrichien du *comte Stadion*, bien supérieur en nombre. Le comte Giulay, résolu de rester sur la défensive, prit ses mesures pour parer à une attaque qu'il attendait du côté d'Alexandrie. Mais le plan de Napoléon était tout autre. Il voulait remonter vers le nord, et aller passer le Tessin dans la direction de Novare et de Milan, afin de déborder la droite de l'ennemi. Ce plan exigeait une longue marche de flanc dangereuse qu'il importait de dérober à l'ennemi, ce que l'étonnante sécurité du comte Giulay rendit facile. Les troupes sardes et le IIIe corps, principalement chargés de masquer le

(1) Ier corps, maréchal Baraguey-d'Hilliers; IIe, général Mac-Mahon; IIIe, maréchal Canrobert ; IVe, maréchal Niel ; Ve, formé plus tard à Florence, prince Jérôme. Au total : 108.000 hommes.



mouvement, livrèrent les combats heureux de **Mortara** et de **Palestro** (30-31 mai). Le 1[er] juin, l'empereur avait établi son quartier général à *Novare*.

Après la victoire de Magenta. Napoléon entre à Milan.

6. Bataille de Magenta (4 juin). — Le 2 juin, le général ennemi comprit qu'il était tourné. Il fit aussitôt repasser le Tessin par ses troupes et se mit en marche dans la direction de Milan. Le 4, il arrivait à Magenta. Napoléon avec la garde impériale venait de passer le Tessin devant *Buffalora* ; le III[e] et le IV[e] corps étaient en arrière dans la direction de Novare. Ils devaient tous converger vers MAGENTA.

En entendant le canon du I[er] corps, l'empereur ordonne l'attaque. Mais Mac-Mahon s'est arrêté dans sa marche en avant ; la marche de Canrobert avec le III[e] corps est retardée par de nombreux obstacles, et Napoléon, obligé de lutter avec 6.000 hommes contre des forces environ dix fois supérieures, se voit bientôt dans une position des plus critiques. Les efforts héroïques des grenadiers et des zouaves de la garde contiennent les masses ennemies. Les divisions du III[e] corps et quelques régiments du IV[e] arrivent enfin à son secours ; Mac-Mahon a repris sa marche, il s'avance sur Magenta, et décide la victoire en enlevant cette position, qui est le centre de combat. Il est 8 heures du soir. Les deux armées suspendent la lutte ; le lendemain, l'ennemi opère sa retraite sans être inquiété.

Nous eûmes 4.500 hommes hors de combat ; les ennemis perdirent un peu plus de 10.000 hommes, hors de combat ou prisonniers. Mac-Mahon fut nommé maréchal et DUC DE MAGENTA ; *Regnault de Saint-Jean-d'Angely*, qui commandait la garde impériale, fut élevé lui aussi à la dignité de maréchal.

Le 7 juin, Mac-Mahon prenait possession de Milan ; le lendemain, les deux souverains alliés y faisaient leur entrée triomphale. Le même jour, *le maréchal Baraguey-d'Hilliers*, à la tête du I[er] corps, obtenait un important succès à **Melegnano** ou **Marignan**.

Après la journée de Solférino, les Autrichiens se retirent derrière le Mincio, dans le Quadrilatère.

7. Bataille de Solférino (24 juin). — L'armée autrichienne avait abandonné la ligne de *l'Adda* et s'était retirée derrière *le Mincio*. Le feld-maréchal Giulay avait fait preuve de peu d'activité ; l empereur FRANÇOIS-JOSEPH vint lui-même se placer à la tête de ses troupes. Le 23 juin, il était en avant du Mincio, entre Mantoue et Peschiera. De leur côté, les alliés avaient repris leur mouvement offensif depuis le 11 juin, et le 23, ils étaient arrivés à Lonato et à Castiglione, non loin des Autrichiens, sans que ni l'une ni l'autre armée se doutât de la proximité de l'ennemi.

Le 24, de grand matin, la marche en avant fut ordonnée de part et d'autre, et la rencontre ne tarda pas à se produire. Une lutte terrible s'engagea entre 140.000 Franco-Sardes et 160.000 Autrichiens, commandés les uns et les autres par leurs souverains respectifs. Le combat dura toute la journée. Les Piémontais, qui luttaient à l'aile gauche, vers San-Martino, furent constamment tenus en échec par la droite ennemie, que commandait le *général Bénédeck*. Mais les Français, victorieux au centre, à SOLFÉRINO, sur la droite à *Médole* et à *Cavriana*, déterminèrent la victoire. L'empereur François-Joseph ordonna la retraite. Un orage épouvantable vint dans la soirée séparer les combattants. Les alliés avaient perdu 17.000 hommes ; les Autrichiens, 24.000.

Le *général Garibaldi*, à la tête des corps francs ou chasseurs des Alpes, opérait à l'extrême gauche, s'avançant vers le lac de Garde et menaçant d'inquiéter l'ennemi dans sa retraite.

Napoléon effrayé par les progrès de la révolution italienne, s'arrête avant d'avoir entamé la Vénétie.

8. Préliminaires de Villafranca (11 juill.) Traités de Zurich. — Les troupes victorieuses étaient en face du **fameux quadrilatère** formé par les places fortes de *Peschiera*, *Mantoue*, *Legnago* et *Vérone*, dont une attaque de front aurait demandé des efforts extraordinaires ; les populations italiennes s'agitaient, excitées par les émissaires du comte de Cavour ; la Prusse mobilisait ses corps d'armée, et par-



lait d'intervenir avec les peuples allemands au secours de l'Autriche ; la guerre menaçait de prendre une extension imprévue. L'empereur des Français ne crut pas les intérêts engagés suffisants pour justifier une conflagration à peu près européenne. Dans une entrevue qu'ils eurent à **Villafranca**, l'empereur François-Joseph lui céda la Lombardie, Mantoue et Peschiera que Napoléon abandonna au Piémont. Les ducs de Modène et de Toscane seraient rétablis dans leurs états. On formerait enfin une confédération italienne, dont le pape aurait la présidence et dont Venise elle-même ferait partie, en restant sous la domination autrichienne. Ces préliminaires furent confirmés par la paix de Zurich, qui promit aussi une amnistie générale et un congrès pour régler toutes les difficultés que pourrait soulever l'exécution du traité. Mais il ne se réunit jamais, et l'empereur s'aperçut vite qu'il s'était grandement fait illusion à Plombières quand il avait cru fixer les limites de la révolution italienne.

Napoléon accepte l'extension de la révolution italienne, mais exige Nice et la Savoie.

9. Unité italienne. Castelfidardo (18 sept. 1860). — La paix de Villafranca ne pouvait satisfaire en effet les ambitions piémontaises ; sous l'influence des émissaires de Cavour (1) ; les duchés de *Florence*, de *Modène* et de *Parme* votèrent l'annexion au Piémont (sept. 1859) ; *les Romagnes* firent de même (mars 1860). Napoléon III fit entendre de platoniques réclamations contre l'inexécution des traités ; il se contenta d'obtenir une rectification de frontières par l'annexion à la France de la *Savoie* et du *comté de Nice* (24 mars 1860). Un sénatus-consulte du 13 juin en forma les trois départements de la *Haute-Savoie*, de la *Savoie* et des *Alpes-Maritimes*.

Pour se défendre contre les bandes révolutionnaires qui annonçaient ouvertement le dessein de lui enlever ses états,

(1) Après la paix, Cavour, quitta le pouvoir pour montrer qu'il désapprouvait la cessation des hostilités. Il revint bientôt. En France, le comte Walewski fut remplacé par Thouvenel.

Pie IX avait fait appel au monde catholique, et 15.000 volontaires étaient accourus de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche, de l'Irlande et surtout de la France. Le GÉNÉRAL LAMORICIÈRE accepta le commandement de ces troupes vaillantes, avec lesquelles il était assuré de triompher de la révolution. Mais M. de Cavour réclama impérieusement auprès du Saint-Siège le renvoi de ses défenseurs, et, sans attendre de réponse, il fait envahir les états pontificaux par une armée de 60.000 hommes, sous les ordres du *général Cialdini*. Le général Lamoricière veut s'opposer à cette violation du droit, mais son armée, dix fois moins nombreuse, est écrasée à CASTELFIDARDO (18 sept.), où l'intrépide PIMODAN trouve la mort. Lamoricière, retiré dans *Ancône*, est contraint de capituler (28 sept.).

Après la défaite de Castelfidardo, les états pontificaux sont en partie annexés au royaume de Piémont.

L'*Ombrie* et *les Marches* furent annexées; le pape ne conserva que la ville de Rome et le territoire environnant appelé **Patrimoine de Saint-Pierre**.

10. Invasion et conquête du royaume des Deux-Siciles. — Le jeune roi des Deux-Siciles, FRANÇOIS II, avait succédé à son père Ferdinand II, le 22 mai 1859. Le souffle révolutionnaire qui agitait l'Italie, provoqua une insurrection en Sicile, au mois d'avril 1860. Garibaldi, à la tête de 1.100 volontaires, débarquait à *Marsala* pour appuyer le mouvement (11 mai). Le gouvernement piémontais l'avait publiquement désavoué; mais le comte de Cavour lui fournissait en secret de l'argent et des armes. Il groupa les forces insurgées, s'empara de *Palerme* (29 mai), gagna la bataille de *Milazzo* (20 juill.), et força *Messine* à capituler. La Sicile était conquise. Il passa le détroit et gagna la bataille de *Reggio*. Abandonné et trahi, le jeune roi quitta *Naples* (6 sept.) et se retira à **Gaëte**. Garibaldi entra dans Naples le 7 septembre et déclara le royaume des Deux-Siciles uni au reste de l'Italie, sous le sceptre de Victor-Emmanuel.

Garibaldi et les Mille renversent le roi de Naples toujours au profit du Piémont.

Malgré ces premiers succès, il ne pouvait opérer seul la

conquête du pays, et déjà le temps paraissait venir où les troupes fidèles reprendraient l'avantage. Mais les secours piémontais lui aidèrent à gagner une sanglante victoire sur les bords du Vulturne (22 sept.), et les troupes victorieuses à Castelfidardo envahirent le territoire napolitain. Le 7 novembre, Victor-Emmanuel et Garibaldi firent ensemble leur entrée à Naples.

François II, soutenu par le courage héroïque de sa jeune épouse, LA REINE MARIE-SOPHIE, résistait vaillamment dans Gaëte aux forces de Cialdini. Mais enfin, privé de tout secours, à bout de ressources, il capitula le 13 février 1861. Son héroïsme lui valut des conditions honorables. Il monta sur le navire français la *Mouette* et se rendit à Rome.

Le 14 mars 1861, le premier parlement italien proclama Victor-Emmanuel roi d'Italie. Le comte de Cavour mourut peu après (6 juin) ; Garibaldi s'était retiré dans l'*île de Caprera*, au nord-est de la Sardaigne.

Victor-Emmanuel est proclamé roi d'Italie en 1861.

11. Convention du 15 septembre 1864. — Après Castelfidardo, la France avait rappelé son ambassadeur de Turin (1). Mais elle ne tarda pas à suivre l'exemple de l'Angleterre, des Etats-Unis, de la Belgique et de la Hollande, et dans le cours de l'année 1861 elle reconnut le royaume d'Italie. La Prusse et la Russie le reconnurent en 1862 ; l'Espagne, en 1865 ; l'Autriche, en 1866.

Venise restait à l'Autriche, et Rome au pape ; l'œuvre n'était pas complète. Il était plus facile de s'attaquer au pape. En 1862, donc, Garibaldi, parti de Sicile, essaya de marcher sur la ville éternelle ; il fut arrêté par les troupes piémontaises et blessé au combat d'*Aspromonte* (29 août).

Par la **Convention du 15 septembre 1864,** Napoléon III et

(1) L'invasion de Naples amena presque une rupture avec le gouvernement français, d'autant que Thouvenel avait été remplacé au ministère par Drouyn de l'Huys, un ami du Saint-Siège. C'est à la suite de ses échecs diplomatiques en Pologne que Napoléon se rapprocha de l'Italie.

Victor-Emmanuel prétendirent régler en dehors du pape la double question italienne et romaine. *Florence* remplaçait *Turin* comme capitale du royaume d'Italie, et Rome restait au pape. La France retirait ses troupes, et l'Italie s'engageait à ne rien faire ni à ne permettre aucune tentative contre ce dernier débris de la puissance temporelle; mais elle se réservait l'*emploi des moyens moraux* pour arriver à occuper Rome, *si les progrès de la civilisation le demandaient*.

A la suite de la guerre austro-prussienne, Victor-Emmanuel obtint la Vénétie, mais Napoléon défendit Rome contre la révolution.

12. Achèvement de l'Unité italienne. — Le successeur de Cavour, *Rattazzi*, ne pouvait donc plus compter sur la France pour achever l'unité italienne ; mais Napoléon l'avait laissé libre de s'entendre avec la Prusse pour y parvenir. Le 8 avril 1866, il signa en effet avec le prince de Bismarck un traité d'alliance offensive et défensive. La guerre, qui éclata en juin, ne valut aux Italiens que des échecs ; sur terre, où ils furent écrasés *à Custozza*, et sur mer où ils perdirent la bataille *de Lissa*. Mais la victoire décisive de leurs alliés à Sadowa amena vite la paix *de Nikolsbourg*, qui valut encore à Victor-Emmanuel vaincu la Vénétie. Garibaldi crut le moment venu d'enlever au pape ses dernières provinces. Arrêté une première fois par Rattazzi, sur les instances de Napoléon, et envoyé pour la forme à Capri, il revint en 1867. Rattazzi dut démissionner et céder la direction des affaires à Cialdini. Napoléon fit aussitôt embarquer ses troupes, qui arrivèrent à Rome le 30 octobre. Le 3 novembre, *le général de Failly* battit les chemises rouges à *Mentana*, et le président du conseil des ministres, Rouher, déclara à la tribune : « Jamais l'Italie ne s'emparera de Rome ; jamais, jamais la France ne supportera cette violence faite à son honneur et à la catholicité. »

Immédiatement après nos désastres, Victor-Emmanuel fait occuper Rome. Protestation des papes.

Les troupes françaises restèrent à Rome jusqu'en 1870. La guerre franco-allemande fit rappeler nos troupes, et le roi Victor-Emmanuel, profitant de nos revers, fit entrer ses troupes à Rome, le 20 septembre 1870. Le 23 décembre, le

parlement italien déclara qu'elle serait désormais la capitale du royaume d'Italie. Le 31 août 1871, il prétendit assurer l'indépendance du chef de l'Eglise par le vote de *la loi des Garanties*. D'après cette loi, le pape conservait la disposition du palais du Vatican, le droit de communiquer sans intermédiaire avec le monde catholique, et de se servir gratuitement de la poste italienne. On offrait en outre au pape une indemnité annuelle de trois millions, mais ni le pape Pie IX ni son successeur Léon XIII (1) ne consentirent à accepter un compromis contraire aux droits de l'Eglise. Ils n'ont jamais considéré la question romaine comme résolue par ce coup de force.

(1) Le cardinal Pecci, élu le 20 février 1878.

III[e] LEÇON

FORMATION DE L'UNITÉ ALLEMANDE. — GUERRE ITALO-PRUSSIENNE CONTRE L'AUTRICHE. — NOUVELLE CONSTITUTION DE L'ALLEMAGNE ET DE L'AUTRICHE-HONGRIE.

Sommaire. — 1. Comme les ministres de Victor-Emmanuel avaient fait l'unité italienne au profit de la maison de Savoie, Bismarck, ministre du roi de Prusse, entreprit de réaliser l'unité allemande au profit de la dynastie des Hohenzollern. Il y parvint lentement de 1860 à 1871.

2. Il lui fallut d'abord interdire à l'Autriche de s'immiscer à n'importe quel titre dans les affaires allemandes L'Autriche n'y consentit pas de bon gré ; il chercha une occasion de lui faire la guerre, et la trouva dans la succession danoise, au moment de l'occupation des duchés de Sleswig et de Holstein.

3. L'Autriche, attaquée par les Italiens et les Prussiens, abandonnée par Napoléon III, sortit donc de l'Allemagne; et la Prusse put dès lors former une vaste confédération, dont les états du sud, Bavière, Bade et Wurtemberg, seuls ne faisaient point partie.

4. Napoléon avait compté que la Prusse reconnaissante lui paierait son abstention par l'abandon des provinces du Rhin, ou à la rigueur de la Belgique, et du Luxembourg. Il fut complètement déçu de cet espoir et ne chercha plus qu'une occasion de relever son prestige par la guerre. L'Autriche l'attendait aussi. Elle venait d'être réorganisée par François-Joseph, qui avait inauguré, en 1867, le dualisme austro-hongrois.

1. L'Allemagne et l'Autriche en 1848. — Les tentatives essayées en 1848 pour former l'unité allemande n'avaient pu aboutir; l'antagonisme entre l'Autriche et la Prusse en avait empêché la réalisation. Cette hostilité s'accrut à la suite de la campagne de 1859, où l'Autriche reprochait à sa rivale de l'avoir abandonnée. Il était manifeste que la lutte devait éclater et ne se terminer que par le triomphe de l'une ou de l'autre puissance.

En 1860, François-Joseph veut provoquer à son bénéfice un mouvement national en Allemagne, mais la Prusse fait échouer sa tentative.

Aussitôt après la paix de Villafrança, l'empereur d'Autriche avait inauguré un système de concessions libérales. Par une patente impériale du 1[er] septembre 1859, il accor-

dait aux protestants et aux juifs le droit d'être admis aux fonctions publiques au même titre que les catholiques; — le 5 mars 1860, il établit un **Grand Conseil** composé en nombre égal de membres élus et de membres choisis par le souverain; — le 20 octobre, il décida que les *diètes provinciales* s'occuperaient des affaires des différentes provinces, tandis qu'un **Conseil de l'Empire** traiterait des affaires générales de la monarchie. La Hongrie recouvrait sa chambre des magnats et celle des états, sa division en comitats, son indépendance judiciaire par sa cour royale, sa langue officielle. Le 26 octobre 1861, enfin, fut publiée une véritable constitution représentative. Elle instituait deux chambres, celle des seigneurs, nommés par l'empereur; celle des députés, choisis par les diètes de provinces; elles discutaient et votaient les lois préparées par un conseil d'état. Les ministres furent déclarés responsables (1er mai). Mais les événements arrêtèrent l'application de ces différentes mesures.

Le National-Verein ne peut se former.

Ces réformes avaient valu une grande popularité à l'empereur François-Joseph. Il voulut en profiter pour gagner à sa cause les états allemands que l'attitude de la Prusse pendant la guerre d'Italie avait généralement mécontentés. Il proposa une association nationale sous le nom de *National-Verein*, et convoqua les princes souverains à Francfort; les membres des divers parlements s'y rendirent aussi. Mais la Prusse refusa de prendre part au mouvement. D'autres difficultés vinrent en empêcher la réalisation, et l'on se sépara sans avoir rien conclu (16 août 1863).

Le ministre Bismarck entreprit, comme Cavour, de réaliser l'unité allemande, au profit de son maître, le roi Guillaume.

2. Prusse. Avènement de Guillaume Ier. — Depuis 1850, la Prusse avait un gouvernement représentatif, avec des ministres responsables, une chambre des seigneurs, composée en partie de membres héréditaires, en partie de membres nommés à vie par le roi, et une chambre des députés, choisis par des élections à deux degrés.

Le prince régent gouvernait au nom de son frère Frédé-

ric-Guillaume IV, atteint d'aliénation mentale ; il lui succéda le 2 janvier 1861, et prit le nom de GUILLAUME Ier. Il appela dans ses conseils le COMTE DE BISMARCK, lui donna sa confiance et le soutint contre toutes les oppositions. C'est en vain que la chambre des députés refusa le vote du budget pendant trois ans ; il passa outre. Il eut en même temps le GÉNÉRAL DE MOLTKE pour l'organisation et la direction de ses armées.

Guillaume Ier, secondé par Bismarck et de Moltke, a été le véritable auteur de la suprématie prussienne.

Le traité de Londres avait réglé la succession danoise ; mais, à la mort de Frédéric VII, Bismarck suscite un prétendant.

3. Question des duchés. — Le Danemark faisait partie de la Confédération germanique par les duchés de *Holstein*, de *Lauenbourg* et de *Sleswig*. En janvier 1848, le roi FRÉDÉRIC VII avait voulu soumettre tous ses états à une constitution uniforme. Les duchés profitèrent de l'occasion pour essayer de rompre les liens qui les rattachaient au Danemark, et une insurrection éclata dans le Holstein et le Lauenbourg. Elle fut soutenue par les états allemands, en particulier par la Prusse, et la guerre se prolongea durant trois années, avec des alternatives de succès et de revers.

Une difficulté de succession venait compliquer la question ; les puissances européennes résolurent de l'appeler à leur tribunal. La France, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, le Danemark et la Suède décidèrent, par **le traité de Londres** (8 mai 1852), que la succession de Frédéric VII, qui n'avait pas d'enfants, passerait tout entière au prince *Christian de Glücksbourg. Le duc d'Augustenbourg* renonçait à ses prétentions sur le Holstein et le Sleswig, moyennant une indemnité de 10 millions, qui lui fut payée. Les duchés restèrent au Danemark, en continuant à faire partie de la confédération.

En 1863, à la mort de Frédéric VII, le prince de Glücksbourg prit le nom de CHRISTIAN IX. Le 18 novembre, il publia une loi qui incorporait le Sleswig au Danemark et



plaçait le Holstein sous la direction supérieure du ministère danois, tout en lui laissant une administration particulière. La diète de Francfort réclama et fit occuper le Holstein par des troupes saxonnes et hanovriennes, pendant que le prince *Frédéric d'Augustenbourg* refusait de reconnaître la renonciation consentie par son père et réclamait ses droits sur les duchés.

C'est l'impossibilité d'établir une entente franco-anglaise qui permit aux Autrichiens alliés des Prussiens, d'occuper les duchés.

4. Intervention de la Prusse et de l'Autriche. — Le Danemark, écoutant les conseils de l'Angleterre et de la Russie, avait abandonné le Holstein sans résistance et fait retirer ses troupes jusque sur le territoire du Sleswig. Les puissances signataires du traité de Londres ne pouvaient en effet manquer d'intervenir, pour faire exécuter leurs décisions. Il eût suffi d'un accord entre la France et l'Angleterre pour arrêter la politique prussienne. L'Angleterre désirait vivement cet accord, mais Napoléon le lui marchanda. Sa diplomatie venait de subir un gros échec en Pologne, par suite de la mauvaise volonté du cabinet de Londres. Les Polonais s'étaient soulevés en janvier 1863, et avaient réclamé immédiatement notre appui. *Drouyn de l'Huys* essaya aussitôt de conclure avec l'Angleterre un traité ou une entente qui permît au moins aux deux puissances d'offrir ensemble leur médiation au czar. Mais *lord Russel* et *lord Palmerston* se laissèrent jouer par Bismarck, qui leur promit de respecter le Danemark, s'ils ne soutenaient pas la Pologne. Ainsi Napoléon resta isolé, et la Pologne fut brutalement soumise.

Voilà pourquoi le cabinet anglais ne put obtenir en 1863 l'adhésion de la France, pour la réunion d'un congrès en faveur de la monarchie danoise.

La Prusse et l'Autriche en profitèrent pour régler la question par les armes. Le 1er février, leurs armées franchirent l'Eider; le 5, les Danois abandonnèrent le Danewerk; le 18, Düppel fut pris.

Les Danois vaincus n'eurent d'autre ressource que de se

retirer dans l'île d'Alsen. Les ennemis pénétrèrent dans le Jutland, et le 28 avril, ils occupèrent Fredericia.

L'Angleterre effrayée réclama cette fois une intervention militaire de notre part. Napoléon exigea la promesse de l'abandon de toute la rive gauche du Rhin à la France. L'Angleterre ne voulut pas y consentir, et dès lors il parut bien que les conférences ouvertes à Londres n'auraient aucun résultat. En effet, le 25 juin on se sépara sans avoir rien conclu.

La lutte recommença ; mais la partie était trop inégale. *L'île d'Alsen* fut prise ; COPENHAGUE était menacée ; Christian IX dut se soumettre aux conditions imposées par les vainqueurs dans l'armistice du 1er août. — Le traité de Vienne, signé le 30 octobre 1864, vint les confirmer ; il enlevait au pays vaincu le Sleswig, le Holstein, le Lauenbourg, l'île d'Alsen, pour les donner à la Prusse et à l'Autriche.

Ainsi dépouillé par un indigne abus de la force, le Danemark était réduit au Jutland comme possession continentale.

5. Convention de Gastein (14 août 1865). — Guerre d'Allemagne (1866).— Mais les vainqueurs pouvaient difficilement s'entendre. L'Autriche aurait désiré donner la souveraineté des duchés au prince Frédéric d'Augustenbourg ; Bismarck fit échouer sa candidature. **La convention de Gastein** fut enfin conclue après un an de négociations difficiles (14 août 1865). Le Lauenbourg était annexé à la Prusse, qui payait une indemnité à l'Autriche ; celle-ci obtenait l'administration du Sleswig, et la Prusse celle du Holstein.

Malgré les efforts de Bismarck pour amener une rupture avec l'Autriche, la convention de Gastein établit un accord momentané.

Les deux puissances contractantes interprétèrent différemment le traité conclu. Suivant l'Autriche, chacune d'elles pouvait administrer librement le duché qui lui était échu ; la Prusse prétendit qu'elles étaient copropriétaires, et que les droits de l'une étaient limités par ceux de l'autre. Les débats prirent bientôt un caractère irritant qui annonçait



une rupture imminente. Une circulaire du gouvernement prussien aux états allemands accusa l'Autriche d'avoir violé la convention de Gastein; l'Autriche en appela au jugement de la diète. De chaque côté on se préparait à la guerre.

Un traité d'alliance offensive et défensive avait été conclu entre la Prusse et l'Italie (8 avril 1866). Bismark chercha ensuite à obtenir la neutralité de la France. Napoléon III avait refusé d'aider l'Angleterre à soutenir le Danemark. Circonvenu par le ministre prussien, qui était venu le trouver à **Biarritz**, il lui promit une bienveillante abstention. Napoléon demandait en retour la Belgique et le Luxembourg. Bismarck y consentait de très bonne grâce, mais il avait bien soin de ne prendre aucun engagement formel.

La Prusse fit envahir le Holstein (8 juin). Sur la demande de l'Autriche, la diète décréta la mobilisation de l'armée fédérale (11 juin). Le représentant de la Prusse se retira, en annonçant que son pays ne faisait plus partie de la confédération germanique. La guerre était déclarée (15 juin 1866).

6. Campagne d'Italie. — Les opérations militaires eurent lieu sur trois théâtres principaux : en Italie, dans l'Allemagne occidentale et en Bohême.

L'Italie désirait vivement s'annexer la Vénétie; aussi, s'était-elle empressée d'accepter l'alliance prussienne, et dans la nuit du 23 au 24 juin, ses troupes franchirent le *Mincio*. Elles étaient commandées par le roi VICTOR-EMMANUEL et le général *La Marmora*. Le 24, elles rencontrèrent à CUSTOZZA l'armée autrichienne, placée sous les ordres de L'ARCHIDUC ALBERT ; elles furent battues, bien que supérieures en nombre, et durent repasser le Mincio.

L'attaque des Italiens, quoique malheureuse, empêche l'Autriche de concentrer ses forces au nord.

La flotte italienne ne fut pas plus heureuse. *L'amiral Persano* fut vaincu au combat naval de LISSA par l'amiral autrichien TEGETHOF (20-21 juillet). Il perdit plusieurs vaisseaux et abandonna les eaux de l'Adriatique. Mais si les Italiens étaient vaincus, ils n'en avaient pas moins re-

tenu une partie des troupes autrichiennes et contribué aux succès de la Prusse.

Au mois de juin, la Saxe, la Hesse et le Hanovre étaient envahis par les Prussiens.

7. Allemagne occidentale. — Les états secondaires avaient pris parti pour l'Autriche, et le général prussien *Manteuffel* fut envoyé dans l'Allemagne occidentale. Le 29 juin, l'armée hanovrienne, qui s'était mise en marche pour rejoindre les troupes bavaroises, fut enveloppée à *Langensalza* et mit bas les armes. Après l'occupation du Hanovre et du duché de Nassau, les généraux *Manteuffel* et *Vogel de Falkenstein* battirent les Bavarois et les Hessois à *Fulda*, *Kissingen*, *Aschaffenbourg* (4-10 juill.); ils firent leur entrée à *Francfort*, le 18 juillet, et frappèrent la ville de contributions énormes. Devant leurs rigueurs impitoyables, le bourgmestre *Fellner* se suicida de désespoir.

Mais c'est en Bohême que se portèrent les coups décisifs.

Le 3 juillet, Bénédeck, généralissime de l'armée autrichienne, est obligé de subir, à Sadowa, le choc de deux armées prussiennes. Il est débordé et battu.

8. Campagne de Bohême. Sadowa (3 juill.). — Suivant le plan tracé par LE GÉNÉRAL DE MOLTKE, deux armées prussiennes envahirent la Bohême par deux points différents. L'une, commandée par le prince FRÉDÉRIC-CHARLES et venant par la Saxe, traversa *les montagnes de la Lusace ;* après quelques combats heureux, elle s'établit à *Gitschin* le 1er juillet. Le même jour, la seconde armée, placée sous les ordres DU PRINCE ROYAL, débouchait de la Silésie par *les monts des Géants*, et se mettait en communication avec la première. Les forces prussiennes réunies s'élevaient à 240.000 hommes et 750 canons. Le roi Guillaume arriva de Berlin pour en prendre le commandement.

BÉNÉDECK, généralissime autrichien, avait 210.000 hommes. Avec plus d'activité, il aurait pu attaquer séparément les armées prussiennes avant leur jonction, et les battre l'une après l'autre. Mais il se tint sur la défensive, et ne songea qu'à s'établir dans une forte position stratégique entre *Josephstadt* et *Pardubitz*, ayant son centre à SADOWA appuyé sur la forteresse de *Kœniggrætz*.



Ses troupes sont inférieures en nombre, mais elles occupent de bonnes positions, sont courageuses, et il peut accepter la bataille. Le feu s'engage le 3 juillet, à 8 heures du matin. Jusqu'à 2 h. 1/2 de l'après-midi, la bataille reste indécise ; les troupes du prince Frédéric-Charles sont particulièrement maltraitées, et Bénédeck se propose de prendre l'offensive en lançant sa cavalerie sur les bataillons ennemis. Mais l'extrême droite prussienne, commandée par le *général Herwarth*, est parvenue à déborder la gauche autrichienne, et vient attaquer par derrière le corps où se trouve le général en chef. L'armée du prince royal exécute la même manœuvre sur l'aile opposée. Vers 7 heures du soir, les deux ailes prussiennes vont se réunir derrière le centre ennemi. La confusion devient extrême dans l'armée autrichienne ; elle s'enfuit pêle-mêle dans une véritable débandade. La cavalerie prussienne, à la tête de laquelle s'élance le vieux roi Guillaume, la poursuit jusqu'à Kœniggrætz, dont les canons tirent à toute volée pour couvrir la retraite. A 9 heures du soir, le feu avait cessé.

Les Prussiens eurent 10.000 hommes hors de combat. Les Autrichiens perdirent 19.000 hommes hors de combat, 20.000 prisonniers, 7 drapeaux, 160 canons. La victoire était complète ; la Prusse la devait à la sûreté de ses marches stratégiques, à la supériorité de son artillerie, et à son fusil à tir rapide ou *fusil à aiguille.*

Napoléon redevint, après Sadowa, l'arbitre de la situation. Contre l'attente général, il proposa la paix (14 juillet 1866).

9. Paix de Prague (24 août). — A la nouvelle du désastre de Sadowa, l'empereur François-Joseph avait demandé l'intervention de Napoléon III en lui cédant la Vénétie (5 juill.) Victor-Emmanuel répondit aux propositions d'armistice qui lui furent faites par l'empereur des Français qu'il ne pouvait traiter qu'avec son allié ; il fit envahir la Vénétie, que l'archiduc Albert venait d'abandonner pour accourir à la défense de Vienne.

Ici encore une action énergique de Napoléon III aurait certainement arrêté l'Italie, et l'Autriche, n'ayant plus à

lutter que contre la Prusse, pouvait se relever de sa défaite. Mais il ne sut pas ou ne voulut pas profiter du rôle qu'il était à même de jouer (1). Il fit proposer une suspension d'armes au roi de Prusse, qui ne l'accepta qu'à de rudes conditions, auxquelles le malheureux empereur d'Autriche dut se résigner. L'armistice fut signé à **Nickolsbourg** quartier général du roi victorieux, à dix milles de Vienne (26 juill.). Un mois après, les préliminaires furent changés en paix définitive AU TRAITÉ DE PRAGUE (24 août).

L'Autriche cédait la Vénétie à l'empereur des Français qui la remit à l'Italie; elle renonçait à toute intervention dans les affaires allemandes, et payait une indemnité de guerre de 40 millions de thalers (150 millions de francs). La confédération germanique était dissoute; elle était remplacée par une confédération de l'Allemagne du Nord formée des 22 états situés au nord du Main, et placée sous la direction politique et militaire de la Prusse. Les états situés au sud du Main pouvaient se réunir en une confédération distincte. La Prusse s'annexerait les duchés de Lauenbourg, de Holstein, et de Sleswig, mais celui-ci serait consulté par un plébiscite. Le traité définitif fut signé à Prague, le 23 août 1866.

La Prusse n'exécuta pas le traité de Prague, et refusa d'accorder à la France la moindre compensation territoriale.

10. Violation de la paix de Prague. — A cette date, il était déjà violé par Bismarck qui négociait déjà secrètement avec les états du Sud pour former définitivement avec leur concours l'unité allemande, réunissait le Hanovre, la Hesse-Cassel, Nassau et Francfort sans aucune formalité, et refusait de consulter les Danois du Sleswig. Napoléon acceptait malgré lui ces extensions de l'état prussien, car il espérait recevoir pacifiquement le prix de son adhésion, et agrandir la France du côté du Rhin comme il l'avait agrandie en 1860 du côté des Alpes. Dès le mois d'août, Benedetti demanda en son nom au cabinet de Berlin la Bavière

(1) Napoléon avait, il est vrai, 40.000 hommes au Mexique; mais il pouvait encore mobiliser 100.000 hommes.

Rhénane et la Hesse Rhénane. Bismarck refusa catégoriquement de consentir à la cession d'une terre allemande. Napoléon parla alors de la Belgique, et le ministre de Prusse se fit remettre par Benedetti un projet écrit au sujet de la cession de ce pays à la France. Il devait plus tard en faire usage.

Le refus de la Prusse de consentir à l'annexion du Luxembourg à la France faillit amener la guerre.

11. Affaire du Luxembourg. — Déçu dans ses projets et ses convoitises sur les provinces du Rhin et sur la Belgique, Napoléon négocia avec le roi de Hollande l'achat du grand-duché de Luxembourg. Le roi s'y prêtait de bonne grâce, mais Bismarck venait de faire voter la constitution du 8 février 1868, qui organisait la nouvelle confédération, avec ses deux assemblées : le Bundesrath où la Prusse s'était assuré la majorité, et le Reichstag élu au suffrage universel. Il publia alors ses traités d'alliance avec les états du Sud, la Bavière, le Wurtemberg, et signifia son opposition à tout projet comportant la cession du Luxembourg. Cependant, la guerre n'éclata pas, grâce au cabinet de Londres qui réunit une conférence, et fit reconnaître la neutralité du duché.

Humilié par cette série d'échecs diplomatiques, Napoléon comprit trop tard que la guerre seule pouvait rendre quelque prestige à sa politique, et il en chercha dès lors l'occasion avec ardeur.

En Autriche, François-Joseph inaugure le dualisme, si injuste pour les Slaves et les Roumains. Il attend la guerre.

12. L'Autriche après la guerre. Constitution de 1867. — L'empereur François-Joseph, malheureux dans la guerre de 1859, et surtout dans celle de 1866, voulut s'attacher ses peuples par des réformes constitutionnelles. En 1867, il accorda une véritable autonomie à la Hongrie. Elle eut son ministère, son parlement, son budget distincts du ministère, du budget, du parlement de l'état autrichien, L'unité était rétablie par un ministère commun et un parlement commun, composé des délégués des deux autres. Le souverain prit le titre d'empereur d'Autriche et de roi de Hongrie. Le 8 juin 1867, François-Joseph se fit couronner roi de Hongrie à Buda-Pesth. Malheureusement, en affran-

chissant les Magyars, l'empereur laissa sous leur domination, sous leur administration, les peuples slaves et les Roumains de race latine de ces régions. Les Hongrois voulurent véritablement magyariser ces Slaves et ces Latins, qui souffrent vivement aujourd'hui de cette politique violente, et réclament eux aussi l'autonomie réservée jusqu'ici aux seuls Hongrois. D'ailleurs, François-Joseph s'attendait à une prochaine rupture entre la France et la Prusse, et comme la défaite de la Prusse paraissait certaine aux hommes d'état autrichiens, il se préparait à prendre la revanche de leurs derniers échecs. C'est de la guerre future que dépendait donc encore l'achèvement de l'unité allemande.

IVe LEÇON

GUERRE DE 1870-1871. — L'INVASION, LE SIÈGE DE PARIS, LA LUTTE EN PROVINCE. — L'EMPIRE ALLEMAND. — LES STIPULATIONS DU TRAITÉ DE FRANCFORT.

Sommaire. — 1. La guerre franco-allemande de 1870 fut la conséquence naturelle de la politique suivie par la Prusse depuis 1860. Les affaires d'Espagne la firent éclater au mois de juillet 1870.

2. Il faut distinguer trois parties dans son histoire.

1° Au début du mois d'août les corps français sont surpris isolément en Alsace, et évacuent tout le pays au delà des Vosges, après les journées de Wissembourg, de Woerth et de Forbach.

2° Au milieu du mois d'août, la France oppose à l'invasion deux grandes armées, l'armée de Metz, sous Bazaine, et l'armée de Châlons, sous Mac-Mahon. La rapidité des mouvements de l'ennemi les empêcha de se rejoindre. Bazaine se laissa enfermer dans Metz, Mac-Mahon dans Sedan, où l'armée fut obligée de se rendre sans condition, le 2 septembre.

3. Du mois de septembre 1870 à la fin janvier 1871, le *gouvernement de la Défense nationale* essaie de délivrer Paris, par le moyen des armées levées à la hâte sur le territoire. Mais la capitulation de Bazaine, le 27 octobre, permet aux Prussiens de disposer de toutes leurs forces contre ces armées improvisées. Les deux armées de la Loire, l'armée du Nord, l'armée de l'Est, n'obtinrent aucun avantage durable.

4. La paix de Francfort, signée à la suite de l'armistice du 28 janvier, céda à l'Allemagne l'Alsace moins Belfort, et une partie de la Lorraine. L'empire allemand s'établit ainsi au profit de la Prusse, des Vosges à la Vistule ; mais pour garder ces conquêtes de la force, l'Allemagne fut obligée de conserver en temps de paix une grande armée. Son exemple fut suivi par toute l'Europe, qui subit aujourd'hui encore le malaise de cette paix armée.

La candidature de de Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne fournit à Napoléon l'occasion de déclarer la guerre. Le comte de Bismarck la rend inévitable.

1. Affaires d'Espagne. Déclaration de guerre. — A la fin de l'année 1869, il devenait évident que la paix ne pouvait être de longue durée. Suivant la remarque du colonel Stoffel, la guerre était à la merci d'un incident, et cet incident se produisit en Espagne. La révolution régnait dans ce pays depuis 1868, lorsque les cortès, pour

y mettre fin, offrirent la couronne au *prince Léopold de Hohenzollern,* cousin du roi de Prusse. Cette candidature était pour nous un véritable danger, et le *duc de Gramont* (1) avait raison en déclarant à la chambre et à l'ambassadeur du roi de Prusse (2) que la France ne souffrirait jamais « cette atteinte à son honneur et à ses intérêts » (6 juillet 1870). Mais le 12 juillet, le prince Léopold se désistait, et le roi Guillaume, *alors à Ems,* annonçait à Benedetti qu'il approuvait ce désistement. Tout était donc terminé et la France obtenait un succès diplomatique, mais l'empereur ne se déclara point satisfait. Le 13 juillet, Benedetti demandait au roi de Prusse « l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau cette candidature ». Le roi répondit le 14 qu'il croyait que toute conversation à ce sujet était désormais inutile, et il quitta Ems. Le comte de Bismarck voulut alors rendre la guerre inévitable; il communiqua à la presse une note portant que le souverain avait fait dire à Benedetti par l'aide de camp de service « *qu'il ne pouvait plus le recevoir* ». Cette note falsifiait le caractère de l'entrevue, mais elle était calculée. A peine connue à Paris, elle excita en effet une vive effervescence populaire. Le lendemain 15 juillet, le président du conseil demanda à la chambre un crédit de 500 millions. Malgré les efforts de l'opposition et de Thiers en particulier, le crédit fut voté et la guerre fut officiellement déclarée à la Prusse le 17, et le 19 le Reichstag applaudissait le roi de Prusse conviant les Allemands « à combattre comme leurs pères pour leur liberté et leurs droits, contre la violence des conquérants étrangers ».

Le ministre Bismarck rend compte de l'entrevue d'Ems de façon à rendre la guerre inévitable.

La guerre est déclarée à la Prusse (17-19 juillet).

2. Attitude de l'Europe. Forces respectives. — La publication dans le *Times* du projet écrit sur l'annexion

L'Angleterre fait signer aux grandes puissances la ligue des neutres.

(1) Ancien ambassadeur à Vienne, et partisan de l'alliance autrichienne.
(2) M. de Werther.

de la Belgique indisposa l'Angleterre. La Russie était neutre. Les autres puissances attendaient les victoires de la France pour se prononcer. Aussitôt après nos premières défaites, le 10 août, M. Gladstone, alors à la tête du cabinet de Londres, leur proposa une ligue des neutres. L'Italie y adhéra le 19 août, et l'Autriche le 31 août seulement. Le maréchal Lebœuf, ministre de la guerre, avait affirmé que l'armée était prête, qu'il ne manquerait pas un bouton aux guêtres de nos soldats pour entrer en campagne. L'armée française était bien certainement l'armée la plus solide et la plus vaillante de l'Europe, à condition qu'on lui fît prendre une rapide offensive ; elle pouvait surprendre l'armée prussienne au milieu de sa mobilisation, et remporter aussitôt des succès décisifs. Les préparatifs se firent au contraire avec lenteur, et les Allemands eurent le temps de concentrer leurs forces avec une précision mathématique. Ils se disposèrent à jouer une partie depuis longtemps préparée, aux rôles exactement déterminés et appris, dont tous les fils conducteurs étaient tenus avec une parfaite sûreté par le major général DE MOLTKE, sous le commandement supérieur du roi Guillaume.

Les forces ennemies étaient divisées en trois armées, dont l'effectif s'élevait dès les premiers jours à 350.000 hommes environ, suivis par deux armées de réserve de 170.000 hommes. La première armée, sous le commandement du *général Steinmetz*, s'avançait entre Trèves et Sarrebruck ; la seconde, sous les ordres du prince FRÉDÉRIC-CHARLES, était en avant de Mayence, sur la ligne de Bingen à Manheim ; la troisième était commandée par le PRINCE ROYAL, elle se concentrait vers Landau et Germersheim. Les trois armées réunies s'étendaient de Trèves à Germersheim, sur une ligne de 150 kilomètres.

Au lieu de se présenter ainsi en masses compactes, l'armée française, qui ne comptait en réalité qûe 210.000 combattants, s'étendait de Thionville à Belfort, par Sarreguemines

et Wissembourg, sur une ligne de 350 kilomètres (1). Elle était disséminée en sept corps, incomplètement approvisionnés, trop éloignés les uns des autres pour se prêter un mutuel appui. Voici d'ailleurs leurs positions respectives : Ier corps, commandant *maréchal de Mac-Mahon*, à Strasbourg ; IIe corps, *général Frossard*, à Saint-Avold ; IIIe corps, *maréchal Bazaine*, à Metz ; IVe corps, *général de Ladmirault*, à Thionville ; Ve corps, *général de Failly*, à Bitche ; VIe corps, *maréchal Canrobert*, à Châlons ; 7e corps, *général Félix Douai*, à Belfort ; enfin garde impériale, *général Bourbaki*, à Metz et à Nancy.

3. Premiers revers. — Le 23 juillet, l'empereur confia la régence à l'impératrice, et le 28, il était au quartier général de Metz, où il prenait le commandement supérieur de l'armée, avec le *maréchal Lebœuf* comme major général. Le 2 août, les troupes du corps Frossard délogèrent de *Sarrebrück* deux escadrons prussiens de l'armée du prince Frédéric-Charles. Cet événement sans importance fut exagéré, parce que l'empereur et le prince impérial y avaient assisté ; mais il fut suivi de cruels revers.

Les journées de Wissembourg (4 août), de Wœrth et de Forbach (6 août) rejettent l'armée française au delà des Vosges.

Le 4 août, la 2e division (Abel Douai) du Ier corps eut à soutenir à **Wissembourg**, avec 5.000 hommes à peine, une lutte terrible contre 40.000 Allemands de la 3e armée. Ecrasée par le nombre, privée de son chef qui était tombé mortellement blessé, elle se retira du champ de bataille, laissant 1.200 hommes hors de combat et 1.000 prisonniers ; elle avait fait perdre à l'ennemi 1.600 hommes hors de combat.

Le 6, le corps du maréchal Mac-Mahon se battit toute la journée contre l'armée du prince royal, 35.000 hommes contre 140.000 à **Wœrth** et **Frœschwiller**. Mis en déroute,

(1) Cependant, on avait d'abord résolu de ne pas disséminer les corps sur une si grande étendue. C'est sur le désir de l'état-major autrichien, en vue d'une coopération probable avec lui, qu'on les étendit ainsi vers le sud.



il s'enfuit dans le plus grand désordre par Saverne jusqu'à Lunéville, abandonnant la défense des Vosges. Nous avions eu 5.000 hommes hors de combat, et 10.000 prisonniers ou disparus ; les ennemis accusèrent 10.600 hommes hors de combat. On aime à signaler l'héroïque mais inutile charge du 8e et du 9e cuirassiers à *Reichshofen*, glorieux et douloureux épisode d'un combat si fatal à nos armes.

Le même jour, le général Frossard lutta près de **Forbach** contre Steinmetz, dans des conditions semblables d'infériorité numérique ; il battit en retraite, après avoir perdu 4.078 hommes hors de combat ou disparus avec 1.200 prisonniers, et après avoir fait perdre à l'ennemi 4.870 hommes hors de combat.

4. Batailles des environs de Metz : Borny, Rezonville, Saint-Privat (14-16-18 août). — Les défaites éprouvées livraient à l'invasion nos départements de l'est ; l'impression partout produite fut terrible. Un vote de défiance de la chambre renversait le cabinet Ollivier, et l'impératrice régente confiait au général Cousin-Montauban, comte de Palikao, le soin de constituer un nouveau ministère.

De profondes modifications étaient en même temps introduites dans la marche des opérations militaires. On cherchait à remédier au déplorable éparpillement de nos troupes, en les groupant en deux grandes armées. *L'armée du Rhin*, formée du IIe, du IIIe, du IVe et du VIe corps, était placée sous les ordres du maréchal Bazaine (1), à qui l'empereur abandonnait la direction supérieure de la campagne (10 août). Il devait se former à *Châlons* une seconde armée, dont le commandement était confié à Mac-Mahon.

Le 14 du mois d'août, l'empereur quittait Metz pour se rendre à l'armée de Châlons. Il n'avait donné d'autre in-

(1) Fort populaire depuis ses succès au Mexique, où il avait été nommé maréchal, sa nomination fut accueillie avec enthousiasme par l'opinion et surtout par l'opposition.

struction au maréchal Bazaine que de continuer la retraite par Verdun vers Châlons.

Le temps perdu le 14 août permit à l'armée de Frédéric-Charles de passer la Moselle au sud de Metz pour nous couper la retraite.

Le maréchal commandait à 178.000 hommes de vieilles troupes. Le jour même où l'empereur partait de Metz, il commençait le mouvement de retraite. Déjà le VIe, le IIe corps et deux divisions du IVe avaient passé sur la rive gauche de la Moselle, lorsque le IIIe corps, *général Decaen*, fut attaqué par l'armée de Steinmetz à **Borny**. Le IVe corps vint l'appuyer. Toute la journée, les Français continrent l'ennemi, qui eut 4.900 hommes hors de combat, tandis qu'ils en perdaient eux-mêmes environ 3.600. Les Allemands avaient réussi à retarder la retraite. Leur seconde armée avait passé la Moselle vers *Pont-à-Mousson*; elle s'avançait par un mouvement tournant vers *Mars-la-Tour* pour couper la retraite sur Verdun.

Cependant le IIIe et IVe corps français avaient pu traverser la Moselle; mais la marche fut lente, et le 16, notre armée se heurtait contre les troupes prussiennes à **Rezonville** et à **Vionville**. La bataille fut acharnée; les Prussiens eurent 16.000 hommes hors de combat, et les Français 17.000. Nos soldats gardaient leurs positions; mais le 17, le maréchal fit rétrograder vers Metz, sous prétexte de mettre ses munitions au grand complet, résolution funeste qui permit aux Allemands de resserrer et de fortifier la ligne d'investissement.

Après la bataille de Gravelotte et la perte de Saint-Privat, Bazaine renonce à la retraite.

Le 18, 140.000 Français se trouvèrent arrêtés à **Gravelotte** et à **Saint-Privat** par 220.000 Allemands. Le combat dura toute la journée; les ennemis eurent 20.150 hommes hors de combat, et nous en perdîmes 12.275. Mais nous avions dû abandonner Saint-Privat, la véritable clef de la position L'armée du Rhin était enfermée autour de Metz, où le prince Frédéric-Charles restait chargé de la maintenir.

5. Marche de l'armée de Châlons sur Metz. — Le général Cousin-Montauban, ministre de la guerre, dépensait une activité extraordinaire à organiser la défense du

pays. Avec les débris du Ier corps, le Ve corps, deux divisions du VIIe, et le XIIe corps composé d'une division de marine, de trois régiments du VIe corps, de 18 bataillons des gardes mobiles de la Seine, il forma en quinze jours une armée de 140.000 hommes, prête à entrer en campagne.

L'empereur et le maréchal de Mac-Mahon auraient voulu se replier avec cette armée, et couvrir la capitale sur laquelle marchait l'armée du prince royal. Le comte de Palikao conçut un plan plus hardi ; il décida que le 21 août Mac-Mahon se mettrait en marche dans la direction de Metz pour aller au secours de Bazaine.

Les divergences de vue entre le ministère et le maréchal Mac-Mahon retardèrent le départ de l'armée de Châlons jusqu'au 23.

Le projet était audacieux et, s'il avait pu réussir, la fortune de la guerre aurait certainement changé. Il ne nous appartient pas de prononcer ; mais son auteur le croyait réalisable, à condition toutefois d'une discrétion complète sur la marche de nos troupes et d'une grande promptitude d'exécution. Or, le maréchal ne l'approuvait pas ; il essaya de faire adopter son plan. De là des échanges de dépêches, des hésitations qui retardent jusqu'au 23 le mouvement bien déterminé vers Metz. Cependant le ministre estime qu'on a encore deux jours d'avance sur l'ennemi, et l'on parvient à gagner une troisième journée en lui dérobant nos véritables intentions. L'armée avance avec assez de rapidité dans la journée du 23 ; le 24, la difficulté du ravitaillement l'oblige de se détourner vers la gauche, et l'on n'approche pour ainsi dire pas du terme ; le 25, on reprend péniblement la direction de l'est ; le mouvement se continue, mais avec une fatale lenteur, souvent arrêté par de fâcheuses contremarches.

L'indiscrétion d'un journal vient apprendre au quartier général prussien la marche de nos soldats. Aussitôt les troupes, qui sont déjà à *Vitry*, reçoivent une direction opposée ; elles doivent nous atteindre en nous gagnant de vitesse. Grâce aux troupes de réserve qui sont arrivées, le général

de Moltke peut laisser autour de Metz une armée d'investissement toujours formidable, et diriger contre Mac-Mahon 245.000 hommes distribués en deux armées, l'armée du prince royal et celle de la Meuse. Elles avancent par le sud et l'est, cherchant à envelopper nos troupes qui vont de *Rethel* et de *Vouziers* vers *Stenay*.

6. Bataille et capitulation de Sedan (1-2 sept.). — Le 29, les Allemands occupent Stenay; l'armée française va passer la Meuse vers *Mouzon*. Le 30, l'armée de la Meuse, commandée par le prince royal de Saxe, surprend à **Beaumont** le Ve corps de *Failly*, qui forme l'arrière-garde, et le met en déroute. Le maréchal, déjà en marche vers *Carignan* et *Montmédy*, recueille les débris du corps vaincu et ordonne de se replier sur Sedan (31 août).

Deux armées prussiennes, l'armée de la Meuse et l'armée du prince royal, cherchent à enfermer dans Sedan l'armée de Châlons.

Le 1er septembre, les deux armées allemandes se réunissent et resserrent leur cercle; celle de la Meuse occupe les positions qui sont à l'est, celle du prince royal de Prusse s'établit au sud; elles tendent à se donner la main par le nord et l'ouest. Toutefois la route sur Mézières est encore libre, et le *général Ducrot* voudrait qu'on la prît sans tarder. Mac-Mahon juge meilleur de se retrancher aux environs de Sedan, pour y accepter un combat dont l'issue ne peut être bonne. Outre la position défavorable, il n'a que 124.000 hommes à opposer aux 245.000 Allemands encouragés par leurs précédentes victoires.

L'attaque commence le matin du 1er septembre, à **Bazeilles**, contre le XIIe corps, *général Lebrun*. Les Français résistent avec une héroïque vaillance, et l'infanterie de marine exécute des charges admirables. Le combat dure depuis une heure et demie, lorsque le maréchal tombe grièvement blessé, vers 6 h. 1/2. Ils transmet le commandement au général Ducrot qui ordonne aussitôt la retraite sur Mézières, seul moyen de sauver l'armée.

Mais entre 8 h. 1/2 et 9 heures, le *général de Wimpffen*, arrivé dès l'avant-veille et par suite peu au courant de la



situation, réclame le commandement en vertu d'un ordre écrit du ministre de la guerre. Il arrête le mouvement, parce qu'il veut « une victoire et non une retraite ». Mais ces contre-ordres ne font qu'augmenter la confusion et donner aux ennemis le temps de nous fermer toute issue. Le cercle est formé; leur artillerie, qui plonge de toutes parts dans nos rangs, y produit des ravages affreux. La défense énergique de Bazeilles qui disparaît dans les flammes, les charges devenues légendaires des cavaliers que commande le *colonel de Beaufremont*, jettent un reflet héroïque, mais ne peuvent conjurer le désastre.

Après une journée de combat, l'armée de Châlons est obligée de se rendre sans condition le 2 septembre.

Le général *de Wimpffen* essaie une dernière et vaine tentative dans la direction de Carignan; il est contraint de se rendre au quartier général ennemi pour y négocier une capitulation. Les termes en sont durs; l'armée doit se livrer prisonnière sans condition. Le général rentre désespéré au camp dans le milieu de la nuit. Mais une plus longue résistance est impossible, et le lendemain, 2 septembre, à 11 heures du matin, il appose sa signature à cette CAPITULATION DE SEDAN qui livre 83.000 soldats et tout le matériel de l'armée.

Nous avions eu durant la bataille 17.000 hommes hors de combat et 21.000 prisonniers. Les Allemands avaient perdu 9.000 hommes hors de combat.

7. Révolution à Paris. — Le désastre de Sedan fut connu à Paris dans la soirée du 3 septembre. Les députés, convoqués à domicile, se réunirent à minuit. Une nouvelle séance avait commencé le lendemain à midi; on délibérait sur les mesures à prendre, lorsque la salle fut envahie, et les députés forcés de se retirer. Les représentants de Paris se rendirent à l'Hôtel de Ville; ils proclamèrent la république sous le nom de GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE et prirent la direction des affaires publiques.

LE GÉNÉRAL TROCHU avait été nommé gouverneur militaire de Paris par un décret du 17 août; il accepta le titre

de président du nouveau gouvernement. Le ministère fut ensuite formé de la manière suivante : *Jules Favre* eut les affaires étrangères ; *Gambetta*, l'intérieur ; le *général Le Flô*, la guerre ; le *vice-amiral Fourichon*, la marine ; *Crémieux*, la justice ; *Jules Simon*, l'instruction publique ; *Ernest Picard*, les finances ; *Magnin*, le commerce ; *Dorian*, les travaux publics. — *Etienne Arago* fut nommé à la mairie de Paris ; le *comte de Kératry* reçut la préfecture de police, et le *général Tamisier*, le commandement en chef de la garde nationale.

Le gouvernement insurrectionnel formé le 4 septembre, prend le nom de gouvernement de la Défense nationale.

Le 16 septembre, une délégation composée de MM. Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon, arrivait à Tours, chargée d'organiser en province la défense du pays, au nom du gouvernement qui allait être enfermé dans la capitale assiégée.

M. Thiers, bien que député de Paris, n'avait pas voulu faire partie du gouvernement ; mais il se chargea volontiers d'une mission auprès des cours de Vienne, de Florence, de Saint-Pétersbourg et de Londres, dans l'espérance d'obtenir une intervention favorable. Il reçut partout un accueil flatteur, mais absolument stérile ; nul souverain ne consentit à parler pour nous.

Vers le même temps, M. Jules Favre allait trouver M. de Bismarck *au château de Ferrières* (19 sept.). Il proposait un armistice pour la convocation d'une assemblée nationale, avec laquelle on pourrait traiter de la paix ; mais l'entente fut impossible, et la guerre allait se poursuivre. Après cette entrevue, les élections, d'abord fixées au 2 octobre, furent indéfiniment ajournées.

8. Investissement de Paris (18 septembre). — Le XIII[e] corps, commandé par le *général Vinoy* devait faire partie de l'armée de Châlons ; mais il était resté à Mézières, sur l'ordre du ministre de la guerre, et il put échapper au désastre de Sedan. Dans la nuit du 1[er] au 2 septembre, Vinoy quitta Mézières ; et le 9, il arrivait à Paris, ayant conservé le seul corps définitivement organisé que l'on possédât.

Tant que l'armée de Bazaine résistait à Metz, l'investissement de Paris ne pouvait pas être complet ni décisif.



Les Allemands de leur côté marchèrent sur Paris. Le 18 septembre, ils prenaient position autour des forts et commençaient l'investissement. Le 19, le général Ducrot, échappé des mains des Prussiens, essaya de disputer *les hauteurs de Châtillon*; mais il fallut céder. De ce jour la capitale fut isolée du reste du pays.

On disposait pour la défendre du XIII[e] corps ramené par Vinoy, et du XIV[e], commandé par le *général Renault*, environ 60.000 hommes de troupes régulières, parmi lesquelles les soldats de marine, qui reçurent la charge de défendre les forts. La garde mobile et la garde nationale devaient donner de nombreux combattants, courageux, mais mal exercés et encore plus mal disciplinés. Les ennemis ne purent entrer de vive force dans la ville; mais les défenseurs à leur tour ne purent briser le cercle qui les étreignait.

Plusieurs tentatives furent faites néanmoins, que le succès définitif ne couronna pas, mais qui prouvèrent le courage des assiégés. Le 23 septembre, Vinoy reprend *le plateau de Villejuif*; le 30, une attaque a lieu sur *Chevilly*, où les jeunes troupes font preuve d'une grande solidité; le 13 octobre, combat de *Bagneux-Châtillon* par Vinoy; le 21, combat de la *Malmaison* par Ducrot; le 28, prise du *Bourget*, qui est repris par les Prussiens deux jours après.

Les socialistes ne réussissent pas à renverser le nouveau gouvernement.

9. Journée du 31 octobre. — Ce dernier insuccès agit péniblement sur l'esprit de la population, que la nouvelle de la capitulation de Bazaine vint encore surexciter. Les chefs du parti radical voulurent profiter de l'effervescence populaire pour renverser le gouvernement établi et s'installer à sa place.

Les gardes nationaux de *Belleville*, conduits par *Flourens*, envahirent l'hôtel de ville, et *Blanqui* essaya de constituer un comité de salut public. Les membres du gouvernement furent pendant quelque temps retenus prisonniers, et l'on put un instant croire l'insurrection victorieuse. Mais

vers le milieu de la nuit, les bataillons modérés de la garde mobile et de la garde nationale arrivèrent en nombre et firent évacuer l'hôtel de ville. Le 3 novembre, les chefs du pouvoir en appelèrent aux suffrages de la population; 557.996 voix contre 62.678 leur affirmèrent qu'ils avaient conservé la confiance publique.

M. Thiers s'était rendu à Versailles pour négocier un armistice. Le général Trochu ne crut pas pouvoir accepter les conditions dont il était porteur, et la guerre continua. Mais il convient de faire connaître la capitulation de Metz, dont la nouvelle avait surtout contribué à l'explosion du 31 octobre.

Le maréchal Bazaine s'était laissé tromper par les négociations allemandes. Il fut réduit à livrer Metz et son armée.

10. Capitulation de Metz (27 oct.). — On se souvient qu'à la suite des combats de Borny, de Rezonville et de Saint-Privat, Bazaine avait été enfermé autour de Metz. Le prince Frédéric-Charles fut placé à la tête de l'armée d'investissement.

Sur l'annonce que le maréchal de **Mac-Mahon** marche à son secours, Bazaine ordonne pour le 24 août une attaque sur la rive droite de la Moselle, dans la direction de Thionville. Mais un ouragan, suivi d'une pluie torrentielle, vient arrêter les opérations à peine commencées, et un conseil de guerre décide de faire rentrer les troupes dans leurs positions. Le 31 août, la lutte fut reprise plus sérieuse, et nous parvînmes à occuper *Noiseville* et *Servigny*. Mais les Allemands reprirent Servigny durant la nuit; le lendemain, 1er septembre, les Français abandonnèrent Noiseville et rentrèrent dans leur camp. Il devint manifeste que le commandant en chef ne tenait pas à quitter la protection des forts de Metz.

Du moins aurait-il dû inquiéter sans cesse l'ennemi et le harceler par de nombreuses attaques. Au contraire, il renonce à toute sortie vigoureuse, et ne fait exécuter que de rares et insignifiantes actions de détail, qui n'ont d'autre résultat que de montrer ce qu'on aurait pu entreprendre

avec une armée nombreuse et vaillante. Opération de *Lauvallier* (22 sept.), double opération sur *Peltre* et sur *Ladonchamps* (27 sept.), affaire de *Lessy* (1er oct.), nouvelle affaire de *Ladonchamps* (2 oct.), combat de *Saint-Remy* et de *Bellevue* (7 oct.), voilà à quoi se ramènent les tentatives faites pendant près de deux mois (1er sept.-27 oct.).

Mais le plus fâcheux, c'est que Bazaine ne sut pas rester dans son rôle purement militaire. Après le 4 septembre, il eut l'espoir de rétablir l'empire et la paix avec son armée intacte et les Allemands l'amusèrent par d'astucieuses négociations, jusqu'à ce que son armée fût réduite à la dernière extrémité. Enfin, par la capitulation du 27 octobre, il livrait aux Prussiens 173.000 hommes, dont 153.000 valides ; un immense matériel de guerre, les drapeaux de nos régiments et la ville de Metz (1).

Toul avait capitulé le 23 septembre, après un siège de six semaines, et *Strasbourg* le 28 du même mois.

11. Arrivée de Gambetta à Tours. — La France avait perdu ses troupes régulières ; cependant la lutte se prolongeait dans les provinces, non sans gloire, par de jeunes armées improvisées.

L'amiral Fourichon, chargé de la direction militaire à la délégation de Tours, avait été activement secondé par le *général Lefort*, et ensemble ils avaient commencé la formation de l'armée de la Loire, qu'ils placèrent sous les ordres du *général de La Motterouge*. Mais des dissentiments avec ses deux collègues, *MM. Crémieux* et *Glais-Bizoin*, déterminèrent l'amiral à donner sa démission, au moment où GAMBETTA, parti de Paris en ballon le 7 octobre, arrivait à

(1) Il fut lui-même envoyé à *Cassel*. A la conclusion de la paix, il rentra en France. Le 6 octobre 1873, il fut cité devant un conseil de guerre présidé par le DUC D'AUMALE à *Trianon*, et condamné à la peine de mort avec dégradation militaire (10 déc.). Le maréchal de Mac-Mahon commua la peine en 20 ans de détention. Dans la nuit du 9 au 10 août 1874, le prisonnier parvint à s'évader. Il est mort en Espagne, le 25 septembre 1888.

Tours (9 oct.). Porteur des instructions du gouvernement de Paris, il prit le double ministère de l'intérieur et de la guerre, et s'adjoignit *M. de Freycinet* comme délégué aux affaires militaires.

Ils avaient la prétention de vouloir imposer leurs plans aux généraux expérimentés. Leur ingérence inopportune et leur inexcusable présomption amenèrent d'irréparables désastres et compromirent l'œuvre de la défense nationale. Toutefois la présence de Gambetta imprima une grande activité à la résistance, et il sut trouver d'abondantes ressources. Il ordonna la levée en masse, et pour former les cadres nécessaires de sous-officiers, il fit appel à tout ce que le pays put fournir. Du 10 octobre au 2 février, on opposa à l'ennemi 600.000 hommes et 1.400 pièces de canon.

12. Première armée de la Loire. — Déjà l'armée de la Loire offrait une certaine consistance. Le 10 octobre, elle fut attaquée par les 33.000 Bavarois de *Von der Thann*, à **Arthenay**, et fit bonne contenance, bien qu'elle dût à la fin battre en retraite. Le lendemain, l'ennemi occupait *Orléans*. La Motterouge fut remplacé par le général D'AURELLES DE PALADINES. Sous ce nouveau chef, l'armée, réorganisée et soumise à une sévère discipline, connut enfin les joies de la victoire. Le 9 novembre, Von der Thann était battu à COULMIERS, et le soir de la bataille, nos troupes victorieuses occupaient Orléans. Le manque de cavalerie et l'éloignement d'une division de 30.000 hommes sauvèrent l'ennemi d'une véritable destruction.

La capitulation de Metz permit aux Prussiens de disposer de l'armée de Frédéric-Charles. De là la perte de la première armée de la Loire (1-3 décembre).

Mais cinq divisions, détachées de l'armée de Paris, sont amenées par le *grand-duc de Mecklembourg* pour renforcer l'armée bavaroise. La capitulation de Metz a rendu disponibles plus de 200.000 soldats; le prince Frédéric-Charles vient, à la tête de bataillons nombreux, prendre la direction de la campagne. Les conditions de la lutte vont changer. Le général d'Aurelles est contrecarré dans ses opérations par la délégation de la guerre, qui soustrait à son comman-

dement une partie de ses troupes, ou éloigne outre mesure les différents corps les uns des autres.

Cependant nos soldats font preuve d'une grande force de résistance. La bataille de **Beaune-la-Rolande**, livrée le 28 novembre, reste à peu près indécise; le 1er décembre, l'*amiral Jauréguiberry* obtient un succès à **Villepion**. Mais le 2, les Français sont repoussés à **Loigny** et à **Patay**, où l'héroïsme des zouaves pontificaux du COLONEL DE CHARETTE sauve l'armée d'un désastre ; le 3, le prince Frédéric-Charles remporte la victoire d'**Arthenay**, qui coupe en deux l'armée française et livre une seconde fois Orléans au pouvoir de l'ennemi.

Le général Chanzy, privé de l'appui de Bourbaki, se retire de la Loire sur le Loir, du Loir sur la Sarthe, et de la Sarthe sur la Mayenne (décembre-janvier).

13. Seconde armée de la Loire. Général Chanzy. — Une erreur géographique vraiment étrange, commise par Gambetta avait fait livrer les combats malheureux du 2 et du 3 décembre (1). Le général d'Aurelles de Paladines, en ordonnant la retraite à temps, avait probablement épargné à la France un désastre analogue comme celui de Sedan. Il n'en fut pas moins privé de son commandement. Avec les deux tronçons de la première armée, on forma deux armées nouvelles ; la seconde armée de la Loire, placée sous les ordres de Chanzy, et l'armée de Bourges, confiée à Bourbaki. La délégation de Tours se transporta à Bordeaux.

Le GÉNÉRAL CHANZY sut tirer tout le parti possible de la situation critique dans laquelle il se trouvait. Poursuivi par le prince Frédéric-Charles et le grand-duc de Mecklembourg, il inaugura une série de batailles défensives, par lesquelles il disputait le terrain pied à pied et infligeait à l'ennemi des pertes sensibles. C'est ainsi qu'il livra les combats de **Meung**, de **Villorceau**, de **Beaugency** (7-10 déc.), de

(1) Une dépêche de Paris annonçait le succès de Ducrot à *Champigny* et l'occupation d'*Epinay* par l'amiral *La Roncière le Noury*. Il s'agissait d'Epinay près Saint-Denis ; Gambetta comprit Epinay-sur-Orges, près Lonjumeau. Il crut que les assiégés avaient rompu les lignes prussiennes, et, sans autre information, il imposa la marche vers Fontainebleau par Pithiviers.

Fréteval (14 déc.) et de **Vendôme** (15 déc.). Il passa le Loir, et opéra sa retraite sur le Mans, où il put refaire son armée ébranlée par les luttes précédentes (19 déc.–10 janv.).

Le prince Frédéric-Charles, inquiété par les mouvements de Bourbaki, crut prudent de rentrer dans ses positions d'Orléans. Mais lorsque la marche vers l'est l'eut délivré de toute préoccupation, il reprit sa marche contre Chanzy. Les troupes allemandes, venant par les directions de *Tours, d'Orléans* et de *Chartres*, convergèrent vers le *Mans*, en refoulant les avant-postes français. Le 10, le 11, et le 12 janvier, furent livrés des combats opiniâtres dont l'ensemble forme ce qu'on est convenu d'appeler la **bataille du Mans**. L'abandon d'une forte position de droite par les mobilisés bretons, mal exercés et mal armés, amena la retraite de l'armée. Le Mans fut occupé par les Prussiens. Chanzy se retira vers *Laval* et *Mayenne*, où la nouvelle de l'armistice lui fut portée.

L'armée du Nord, sous Faidherbe, ne dépasse pas Saint-Quentin.

14. Armée du Nord. — LE GÉNÉRAL BOURBAKI d'abord enfermé dans Metz, en était sorti à la suite de négociations engagées par un sieur *Reynier*, intrigant au service de la Prusse, qui se joua du maréchal Bazaine. Le gouvernement de la Défense nationale le chargea d'organiser une armée du Nord (22 oct.) Il s'y employa avec activité, jusqu'au 18 novembre, où il fut appelé à une autre destination. La tâche fut continuée par le *général Farre*, en attendant le *général Faidherbe* qu'on faisait venir d'Afrique. La bataille de **Villers-Bretonneux**, livrée contre des forces supérieures, fut perdue, mais fit honneur aux jeunes troupes (27 nov.); la ville d'*Amiens* fut occupée. Le 5 décembre, les Allemands s'emparèrent de *Rouen*.

Cependant le commandement est transmis au général Faidherbe (3 déc.). Le 10 décembre, il prend *Ham;* le 23, il soutient avantageusement la bataille de **Pont-Noyelles** contre les troupes de *Manteuffel*; le 3 janvier, il gagne la victoire de **Bapaume.** Mais les Allemands reçoivent de nom-



breux renforts ; le 19 janvier 1871, le *général de Gæben*, qui a remplacé Manteuffel, gagne la bataille de **Saint-Quentin**. L'armée du Nord se retire vers *Lille*, *Valenciennes* et *Cambrai*, sans avoir pu secourir Paris.

Jusqu'en décembre il n'y eut dans l'Est que des opérations insignifiantes.

15. Opérations dans l'Est. — Le *général Cambriels* avait été nommé, dès la fin de septembre, commandant supérieur de la *région de l'Est*. Avec les faibles ressources mises à sa disposition, il commença la formation de la *petite armée des Vosges*. Les troupes du *général de Verder*, rendues libres par la capitulation de Strasbourg, lui livrèrent plusieurs combats de détail durant le mois d'octobre, à la *Bourgonce* (6 oct.), à *Bruyères* (11 oct.), à *Dijon* (30 oct.). Mais Cambriels, qui avait su conserver son armée en la concentrant sous Besançon, fut obligé de se retirer pour raison de santé (28 octobre). Son successeur, le *général Crouzat*, fut appelé à *Chagny* pour couvrir Lyon, et de là ses troupes furent dirigées vers l'armée de la Loire. Il ne resta dans l'Est que la division *Cremer* et les bandes de *Garibaldi*.

Le général Cremer, après un avantage remporté à *Châteauneuf* (3 déc.), eut à lutter dans le *combat de Nuits* (18 déc.) contre des forces supérieures que le général de Werder avait pu envoyer par suite de l'inaction de Garibaldi Les légions du Rhône se firent remarquer en cette circonstance par leur conduite héroïque, ainsi qu'un bataillon des mobiles de la Gironde que commandait le brave *Carayon-Latour*. Les Français gardèrent leurs positions toute la nuit. Le lendemain Cremer effectua sa retraite sans être inquiété.

Appelé par les comités de Lyon et de Marseille, Garibaldi reçut le commandement de l'armée des Vosges, par un décret du 9 octobre que l'on se vit dans la nécessité de rapporter presque aussitôt. Il se mit alors à la tête de bandes indisciplinées, dont les premiers exploits se produisirent à *Dôle* et à *Autun* contre les églises.

Il obtint un succès à *Pasques* (26-28 nov.); il échoua à *Dijon*, repoussa le *général Keller* près d'*Autun* (1er déc.), et persista dans l'inaction durant le mois de décembre.

16. Expédition de Bourbaki dans l'Est. — La *ville de Belfort*, assiégée depuis le 4 novembre par le *général Treskow*, se défendait énergiquement sous le commandement du *colonel Denfert-Rochereau*. La délégation de la guerre résolut de la secourir, et envoya dans l'Est l'*armée de Bourges*, placée sous les ordres de BOURBAKI. Le plan était hardi, mais il avait le grave inconvénient de laisser Chanzy exposé seul aux attaques du prince Frédéric-Charles.

L'armée de l'Est, sous Bourbaki, ne put franchir le Jura et dut passer en Suisse pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi (décembre 1870-janvier 1871).

Parti des environs de Bourges le 20 décembre, Bourbaki avait gagné *Beaune*, *Chalon-sur-Saône* et *Besançon*, le 29 du même mois. Il avait plus de 100.000 hommes; mais c'étaient de jeunes troupes, mal équipées et incapables de résister au froid rigoureux et aux horribles fatigues qui signalèrent cette campagne. Il avait demandé à être sérieusement protégé à sa gauche; Garibaldi fut à cet effet établi à Dijon avec 40.000 hommes.

Le général de Werder avait reculé vers Belfort en réunissant ses forces. La rencontre eut lieu à **Villersexel**; les Français, animés par le courage de leur général en chef, remportèrent la victoire (9-10 janv.). Le 15 janvier, ils échouèrent à **Héricourt** contre les fortes positions derrière lesquelles s'était placé le général allemand. Bourbaki, dont les troupes étaient épuisées, et que menaçait une armée détachée de celle de Paris, ordonna la retraite vers Besançon.

En apprenant la marche de Bourbaki, de Moltke chargea Manteuffel, qu'il venait de remplacer dans le Nord, de marcher sur ses traces pour le prendre entre deux feux avec l'armée de Werder. Arrivé entre Langres et Dijon, Manteuffel envoie le *général de Kettler* avec moins de 4.000 hommes pour occuper Garibaldi. Celui-ci repousse facilement des forces dix fois inférieures aux siennes, à

Talant-Fontaine (21 janv.) et à *Pouilly*, où un régiment allemand abandonne son drapeau sur le champ de bataille (23 janv.); mais il laisse passer les ennemis, qui mettent l'armée française dans la position la plus critique.

Le 22 janvier, nos troupes sont à Besançon. Bourbaki veut opérer sa retraite sur Lyon, dans la direction de Pontarlier; des ordres contraires venus de Bordeaux le désespèrent, et dans un moment d'égarement il se tire un coup de pistolet, heureusement non mortel (27 janv). Le *général Clinchant* le remplace. Le 29 janvier, l'armée s'arrête à la nouvelle de l'armistice. Par le plus inconcevable oubli, Jules Favre n'a pas prévenu que la suspension d'armes ne s'étend pas aux troupes de l'Est. Les ennemis, exactement renseignés, continuent leurs mouvements, et nos soldats, coupés dans leur retraite, n'ont d'autre ressource que de se réfugier en Suisse où ils reçoivent une généreuse hospitalité (1er février).

La place de Belfort résista jusqu'après l'armistice. Ce fut sur un avis venu de Paris, le 13 février, que le *colonel Denfert-Rochereau* consentit à la rendre (15 févr.)

17. Siège de Paris. — Toutes nos armées de province avaient échoué. La ville de Paris, réduite à ses seules forces, dut capituler.

Les élections du 3 novembre avaient fortifié le pouvoir. Pour faciliter les opérations, les forces militaires furent organisées en trois armées : Ire armée, garde nationale, sous les ordres du général *Clément Thomas;* IIe armée, général *Ducrot*; IIIe armée, général *Vinoy*.

Le général Trochu avait d'abord résolu d'essayer une sortie par le sud; la nouvelle de la victoire de Coulmiers lui fit modifier son plan. Le général Ducrot fut chargé d'une attaque du côté de la Marne, pour le 29 novembre. Une crue subite la fit remettre au 30. Nos troupes pleines d'entrain passèrent la rivière, s'emparèrent de *Champigny* et poussèrent jusqu'à *Villiers*. Mais la nuit survint, et la journée du 1er décembre fut employée à faire reposer notre jeune

armée. Le 2 décembre, la lutte recommença, et nous maintînmes nos positions. Mais on ne pouvait espérer forcer les lignes des assiégeants ; nos soldats repassèrent la Marne (3 déc.). Dans une diversion opérée vers le nord, le 30 novembre, l'amiral *la Roncière le Noury* avait occupé *Epinay* près *Saint-Denis ;* nous avons vu l'erreur commise à ce sujet par Gambetta et ses funestes conséquences.

Le 21 décembre eut lieu une nouvelle attaque infructueuse sur *le Bourget*. Le bombardement de Paris commença le 27; à partir du 5 janvier, il prit un plus grand caractère d'intensité et n'eut plus d'interruption pendant vingt-trois jours. Mais la famine allait devenir le plus puissant auxiliaire des Prussiens. Depuis quelque temps on avait soumis la population au rationnement; les vivres devenaient de plus en plus rares, et l'on voyait approcher le jour où la capitulation allait s'imposer.

Le bombardement de Paris commença le 27 décembre.

18. Montretout. — Buzenval (19 janv.) — Capitulation (28 janv. 1871). — On réclamait un suprême effort, et sur les instances de Jules Favre, contrairement à l'avis du général Ducrot, le 19 janvier fut choisi pour une attaque générale vers **Montretout** et **Buzenval**, avec l'appui du **Mont-Valérien**. Les troupes de sortie s'élevèrent à 90.000 hommes ; elles déployèrent un véritable courage, mais se heurtèrent à d'insurmontables obstacles. Dans la soirée, il fallut se replier, et l'indiscipline de la garde nationale changea sur plusieurs points la retraite en débandade. Les Français avaient eu 4.000 hommes hors de combat, parmi lesquels l'ingénieur *Gustave Lambert* et le peintre *Henri Regnault*.

La veille, le roi de Prusse s'était fait proclamer empereur d'Allemagne, à Versailles, **dans le palais de Louis XIV** (18 janvier).

Le 22 janvier, le titre et les fonctions de gouverneur de Paris furent supprimés. Le général Trochu resta président du gouvernement; il fut remplacé par le général Vinoy au commandement de l'armée de Paris. Le même jour éclata

dans la garde nationale une émeute qui fut immédiatement réprimée, mais non sans effusion de sang.

Jules Favre signa l'armistice le 28 janvier.

Enfin, le terme de la lutte approchait. Les négociations, commencées le 23, aboutirent à l'armistice du 28 janvier, signé par MM. de Bismarck et Jules Favre. Paris allait être ravitaillé et paierait une contribution de 200 millions; les forts devaient être remis le lendemain aux Prussiens. La troupe fut désarmée, mais elle restait dans Paris. On laissa ses armes à la garde nationale; c'était, avec une étonnante imprévoyance, préparer la Commune. L'armistice s'étendait aux armées de province, sauf à celle de l'Est; nous avons vu ce qui en résulta. Il devait se prolonger trois semaines, pendant lesquelles on convoquerait à Bordeaux une assemblée nationale qui traiterait de la paix.

19. Traité de Francfort (10 mai 1871). — L'Assemblée nationale, issue du suffrage universel, fut l'expression sincère des vœux du pays. La France succombait, les discussions et les cabales n'eurent pas le temps de se produire, et le choix des électeurs se porta sur les hommes que chacun croyait plus capables de concourir efficacement au relèvement de la patrie.

Les élections eurent lieu le 8 février, et la première réunion se tint à Bordeaux, le 12. Le 17, M. THIERS, élu dans vingt-six départements, fut nommé président du conseil des ministres et chef du pouvoir exécutif, sous le contrôle de l'Assemblée nationale. Il choisit pour ministres : MM. *Dufaure* à la justice, *Jules Favre* aux affaires étrangères, *Ernest Picard* à l'intérieur, *Jules Simon* à l'instruction publique, *de Larcy* aux travaux publics, *Lambrecht* à l'agriculture et au commerce, le général *Leflô* à la guerre, l'amiral *Pothuau* à la marine; M. *Pouyer-Quertier* reçut le portefeuille des finances quelques jours après (24 fév.).

L'acte le plus urgent était la conclusion de la paix. M. Thiers partit aussitôt pour Versailles, et il en négocia les préliminaires avec M. de Bismarck. L'Assemblée les

[redacted]

ratifia dans la séance du 1er mars. Le traité définitif fut signé le 10 mai, à FRANCFORT, par MM. *Jules Favre*, *Pouyer-Quertier* et *de Goulard*, au nom de la France; *de Bismarck* et *d'Arnim*, au nom de l'Allemagne. Il fut approuvé par l'Assemblée nationale dans la séance du 18 mai.

Le traité de Francfort enlève à la France l'Alsace et une partie de la Lorraine.

Les conditions en étaient douloureuses. La France cédait en Alsace, le *département du Bas-Rhin* avec une population de 588.970 habitants; *celui du Haut-Rhin*, moins Belfort, avec une population de 473.314 habitants. En Lorraine, elle perdait les *trois quarts du département de la Moselle*, avec une population de 393.753 habitants; *un tiers du département de la Meurthe* avec une population de 120.174 habitants; *18 communes du département des Vosges* avec une population de 21.017 habitants; en tout : 1.597.228 habitants et 14.873 kilomètres carrés. Elle s'engageait à payer une indemnité de cinq milliards. Les Prussiens devaient occuper une partie du territoire qui ne serait évacué que graduellement et à mesure du paiement de l'indemnité. Enfin, dans toutes les conventions commerciales de la France, l'Allemagne se réservait les avantages de la nation la plus favorisée.

L'unité allemande s'achève en janvier 1871, mais l'annexion à l'Allemagne de deux provinces françaises entraîne la formation de grandes armées et un malaise général.

20. Constitution de l'empire allemand. — Le 18 janvier 1871, le roi Guillaume, installé dans le palais de Louis XIV, à Versailles, s'était fait proclamer empereur d'Allemagne. Le nouvel empire se composait des états de l'ancienne confédération, à l'exclusion des provinces possédées par l'Autriche, et du Luxembourg laissé au roi de Hollande. Le traité de Francfort y ajouta deux provinces françaises. La puissance impériale appartenait désormais au roi de Prusse, chef suprême des forces militaires de l'Allemagne. Le pouvoir législatif était exercé, comme en 1868, par le Bundesrath ou conseil fédéral, et le Reichstag ou parlement. Le Bundesrath est formé par des délégués des différents états au nombre de cinquante-huit, dont dix-sept pour la Prusse; il est présidé par le chancelier de l'empire.

Le Reichstag est composé de députés élus au suffrage universel, à raison de un député pour 100.000 habitants, par des électeurs âgés au moins de vingt-cinq ans. Le gouvernement est représenté par le chancelier, ministre unique et responsable.

Toutefois, en enlevant à la patrie française deux provinces qui lui étaient fortement attachées depuis des siècles, le nouvel empire s'imposait une politique militaire bien dangereuse. Il fallut, dès lors, pour maintenir la paix, former partout ces armées colossales, qui ruinent l'Europe par les dépenses énormes qu'exige leur entretien.

Ve LEÇON

LA QUESTION D'ORIENT. — GUERRES DE CRIMÉE ET DES BALKANS. — LE PANSLAVISME.

Sommaire. — 1. Sous le règne de Louis-Philippe, l'influence russe était devenue prépondérante dans les états du sultan. Avec Napoléon III, la France reprit en Orient sa politique traditionnelle qui consiste à maintenir l'empire turc et à protéger les religieux latins qui répandent notre influence avec celle de l'Eglise.

2. Quand le czar Nicolas voulut restreindre le privilège de ces religieux au profit des orthodoxes, puis démembrer la Turquie sans consulter la France, il amena la formation d'une alliance franco-anglaise en faveur des Turcs.

3. Les alliés débarqués en Crimée prirent Sébastopol et imposèrent au successeur de Nicolas, Alexandre II, la paix de Paris pour consolider l'empire ottoman et établir de nouveau nos droits en Orient.

La France les fit valoir encore dans une intervention armée en faveur des chrétiens du Liban en 1860.

4. Après nos désastres de 1870, la Russie reprit une politique agressive vis-à-vis de la Turquie. En 1877, elle intervint en faveur des Slaves révoltés, et imposa à son tour à la Turquie la paix qui fut signée à San-Stefano, puis atténuée au congrès de Berlin en 1881.

5. Le traité de Berlin reconnut l'indépendance des Roumains et des Serbes. Peu à peu les Bulgares se séparèrent aussi presque complètement des Turcs. Néanmoins, par suite de la rivalité des puissances, les populations chrétiennes ont été souvent encore l'objet de cruels traitements, et la question d'Orient n'a pu recevoir aucune solution définitive dans le cours de ce siècle.

Le gouvernement de Napoléon III défend fermement les droits des religieux catholiques contre la politique russe et orthodoxe.

1. Guerre de Crimée. Préliminaires. — Le czar Nicolas avait reconnu fort tard et de très mauvaise grâce l'avènement de l'empereur Napoléon III. La politique pacifique de Louis-Philippe lui avait permis de maintenir l'empire ottoman en pleine décadence et de faire prévaloir l'influence russe et orthodoxe auprès du sultan. Il craignait que le nouveau gouvernement, accepté avec faveur en Angleterre, ne reprît la politique traditionnelle de la France en Orient pour consolider la Turquie et protéger efficace-

ment les religieux catholiques qui répandent dans l'Asie turque son influence avec celle de l'Eglise.

Les capitulations anciennes, signées par les sultans de Constantinople avec François Ier, Louis XIV et Louis XV (1), reconnaissaient à notre pays le droit de protection sur les religieux latins de Jérusalem. En 1851, chassés de leurs sanctuaires par les moines grecs, ils eurent recours à l'appui de la France. Les représentations de notre ambassadeur décidèrent le sultan ***Abdul-Medjid*** à nommer une commission mixte pour l'examen de la question. Le différend allait recevoir une solution pacifique, lorsque la Russie intervint inopinément comme protectrice des moines grecs. Au commencement de l'année 1853, le ***prince Menschikoff*** vint à Constantinople en qualité d'ambassadeur extraordinaire (2). Le 5 mai, il déposait une sorte d'ultimatum qui réclamait en faveur de son maître un droit d'intervention dans les affaires religieuses des Grecs d'Orient, sujets du sultan; sur le refus de celui-ci, il quitta Constantinople le 21 mai, et rompit les relations officielles.

Comme en 1840, le czar aurait voulu mettre la France en dehors du concert européen, tel est le but de la conservation de l'*Homme malade*.

Une conférence fut tenue à Vienne; les exigences de la Russie rendirent tout accord impossible. Le czar Nicolas avait triomphé de l'insurrection polonaise de 1831 ; il avait joué un rôle prépondérant et gagné des avantages considérables dans la querelle entre le sultan Mahmoud et Méhémet-Ali; il espérait d'autant mieux de cette seconde phase de la question d'Orient qu'il comptait sur la Prusse, dont le roi était son beau-frère, et sur l'Autriche qu'il venait de secourir dans l'insurrection hongroise. Il fit des ouvertures à l'Angleterre et lui proposa de partager les dépouilles de l'***Homme malade*** (3). La France, isolée, aurait été réduite à l'impuis-

(1) Pour la dernière fois, en 1740, « avec la possession de tous les lieux de pèlerinage tels qu'ils les avaient possédés jusque-là », art. 33.

(2) Le 1er mars 1853.

(3) C'est le 9 janvier, à la sortie du bal, que le czar parla à l'ambassadeur lord Seymour de l'*Homme malade* dont il fallait s'assurer la suc-

sance, et Constantinople enfin serait tombée en sa possession ; mais l'Angleterre refusa d'entrer dans ses vues.

Le 3 juillet, les troupes russes franchirent le *Pruth* et occupèrent la Moldavie et la Valachie ; le 30 novembre, l'*amiral Nachimoff* détruisit une flottille turque qu'il surprit dans le port de *Sinope*.

L'alliance franco-anglaise est conclue le 10 avril 1854.

2. Alliance franco-anglaise. Premières hostilités. — En apprenant l'occupation des principautés danubiennes, les flottes de l'Angleterre et de la France vinrent mouiller dans la baie de *Bésika*, à l'entrée des Dardanelles ; après le désastre de Sinope, elles pénétrèrent dans la mer Noire. Le 10 avril 1854, un traité d'alliance offensive et défensive fut signé entre les deux nations, qui s'étaient déjà engagées auprès de la Turquie à défendre l'intégrité de son territoire (12 mars). La Prusse et l'Autriche gardèrent la neutralité, se bornant à s'entendre pour la défense de leurs intérêts communs.

Les alliés résolurent d'attaquer la Russie par la mer Baltique et la mer Noire. L'amiral anglais *Napier* entra dans les eaux de la Baltique au mois de mars ; il fut rejoint par une flotte française que commandait l'*amiral Parseval*, et la flotte russe fut bloquée dans le port de *Cronstadt*. Désespérant de l'atteindre dans cet abri inexpugnable, les deux amiraux se retournèrent contre les îles d'*Aland*. Une division française, partie sur des vaisseaux anglais et commandée par le général *Baraguey-d'Hilliers*, débarqua près de la citadelle de *Bomarsund* le 8 du mois d'août, et l'emporta après un siège de huit jours. Mais l'approche de l'hiver obligea les flottes alliées à quitter la mer Baltique.

Dans la mer Noire, les vaisseaux anglais et français vinrent bombarder la ville d'*Odessa* (22 avr.), brûlèrent les vaisseaux de guerre qui stationnaient dans le port ; ils se

cession. Le 21, il lui exposa son plan ; il consentait à céder Candie et l'Egypte aux Anglais, mais il refusa de s'expliquer sur le sort qu'il réservait à Constantinople. Lord Seymour refusa de négocier.

dirigèrent ensuite vers Sébastopol, où devaient se porter les coups décisifs.

Ce n'est qu'au mois de septembre 1854 que les alliés se décidèrent à attaquer Sébastopol.

3. Expédition de Crimée. Bataille de l'Alma (20 sept. 1854). — Au mois de mai, 50.000 Français, sous les ordres du MARÉCHAL SAINT-ARNAUD, et 25.000 Anglais, sous ceux de LORD RAGLAN, débarquèrent à *Gallipoli*. *Omer-Pacha*, à la tête des forces turques, défendait les bords du Danube, et les Russes faisaient le siège de *Silistrie* depuis quatre mois (avr.-juill.). L'armée des alliés marcha par *Varna* au secours de la ville assiégée; à son approche, *Paskiewitch* battit en retraite et repassa le Pruth.

Les principautés furent neutralisées et occupées par les troupes autrichiennes. La Turquie n'avait plus à redouter aucune attaque de ce côté. Nos soldats d'ailleurs avaient à souffrir de l'inaction ; le choléra et les fièvres des marais de la *Dobrudja* causaient de grands ravages dans leurs rangs. Il convenait de prendre l'offensive et de transporter le centre des opérations sur le territoire russe.

Vers la fin du mois d'août, les alliés quittèrent Varna pour s'embarquer de nouveau, et le 14 septembre, ils débarquaient à *Eupatoria*, dans la **presqu'île de Crimée**. Le prince Menschikoff, établi avec 40.000 Russes dans une position formidable, sur les bords escarpés de l'Alma, écrivait au czar qu'il pouvait résister avantageusement à 200.000 hommes. Cependant, le 20 septembre au matin, nos divisions du centre attaquèrent ses positions de front, pendant que les zouaves du *général Bosquet* opéraient un mouvement tournant sur sa gauche et que les Anglais agissaient de même sur sa droite. Le soir, l'ennemi était partout délogé, et la VICTOIRE DE L'ALMA venait couronner la carrière militaire de Saint-Arnaud. Il n'avait pu rester à cheval sur le champ de bataille que soutenu par deux aides de camp ; le 26 septembre, il dut résigner le commandement au GÉNÉRAL CANROBERT, et le 29, il mourut sur le bâtiment qui le ramenait en France.

Le siège de Sébastopol fut d'autant plus pénible que la ville ne fut jamais investie complètement.

4. Siège de Sébastopol. — Le plan de campagne des alliés avait pour objectif la place forte de SÉBASTOPOL, siège de la puissance russe dans la mer Noire, et constante menace à l'adresse de Constantinople. Aussitôt après la bataille de l'Alma, l'armée victorieuse reprit sa marche en avant. Le 26 septembre, elle occupa *Balaclava*, qui devait servir de port de ravitaillement. La flotte bloquait la rade de Sébastopol depuis le 23.

Le siège que l'on allait entreprendre est l'un des plus remarquables des temps modernes, par la grandeur des obstacles dont les assiégeants eurent à triompher et par l'héroïsme qui éclata dans les deux camps. Sébastopol est bâtie sur une baie qui s'enfonce à 8 kilomètres de profondeur dans la terre. Dès le 23 septembre, les Russes avaient fait couler des vaisseaux à l'entrée de la rade, afin d'en interdire l'accès à la flotte alliée; du côté de la terre, des travaux considérables, dirigés par le GÉNÉRAL DE TOTLEBEN, furent ajoutés aux anciennes fortifications; d'immenses approvisionnements étaient enfermés dans la place; la garnison, grossie par de nombreuses arrivées de troupes, était devenue une véritable armée. Le prince Menschikoff, après sa défaite de l'Alma, avait reçu des renforts considérables et formé une armée de secours aussi nombreuse que celle des assiégeants. La ville ne put être investie complètement; elle continua toujours à être ravitaillée. Tant de difficultés accumulées ne pouvaient faire reculer; la tranchée fut ouverte le 9 octobre, et le 17, fut essayé un bombardement qui obtint peu de résultats.

Le 25 octobre, la division *Liprandi* de l'armée de secours, par une brusque attaque, chassa les Turcs des hauteurs de **Balaclava**; mais la cavalerie anglaise la contraignit de battre en retraite. Une dizaine de jours plus tard, le 5 novembre, 60.000 Russes, encouragés par la présence des grands-ducs *Michel* et *Nicolas*, et favorisés par un épais brouillard, surprennent près d'**Inkermann** les troupes an-

glaises placées à l'extrême droite des positions alliées. Les Anglais se forment en carrés, et quoique bien inférieurs en nombre, résistent avec une inébranlable fermeté. La division Bosquet, accourue à leur secours, se précipite sur le flanc des masses ennemies et les force à une retraite désastrueuse. Une attaque sur la gauche de nos positions fut également repoussée par le général *de La Motterouge*. Dans cette journée les Russes eurent 12.000 hommes environ hors de de combat; les alliés, 4.300.

Les victoires d'Inkermann et d'Eupatoria permirent de continuer le siège tout l'hiver.

5. Commandement du général Pélissier. — Une tempête terrible vint peu après maltraiter nos vaisseaux dans la mer Noire (14 nov.). L'hiver de 1854 et 1855, particulièrement rigoureux, ajouta de rudes épreuves aux fatigues d'une guerre lointaine; nos soldats les supportèrent avec un héroïsme admirable. Les travaux du siège furent continués, et l'armée assiégeante ne perdit aucune des positions conquises.

Le 17 février 1855, une armée turque de 35.000 hommes, commandée par *Omer-Pacha*, venait de débarquer à **Eupatoria**, lorsqu'elle fut vivement attaquée; mais soutenue par les Français, elle résista victorieusement et repoussa l'attaque. Le czar Nicolas mourut le 2 mars; son fils et successeur ALEXANDRE II résolut de continuer les hostilités.

Or, le général Canrobert, hésitant devant les responsabilités qui pesaient sur lui, et fatigué par des divergences de vues qui s'étaient produites chez lord Raglan, exprima le désir d'être relevé de son commandement; il fut remplacé par le GÉNÉRAL PÉLISSIER et, avec une rare abnégation, alla se mettre à la tête d'une simple division (16 mai). Le 22 et le 24 mai, deux sorties des Russes furent repoussées, et les positions du cimetière furent enlevées. Une expédition s'emparait de *Kertch* (24 mai), et d'*Iéni-Kalé* (1er juin), détruisant d'immenses approvisionnements et enlevant à l'ennemi un de ses meilleurs points de ravitaillement. Le 7 juin, devant Sébastopol, les Français emportaient le


M. BALTIQUE
GOLFE DE LIVONIE
Pskow
Riga
Duna Fl.
Lowat
Volga Fl.
(14 Octobre)
MOSCOU
(5 7bre)
Borodino
Moscowa R.
(28 Août)
Mojaisk
Tilsitt
Kowno
Polotsk
(28 Juillet)
Vitepsk
Viasma
Davout
(la garde)
Oudinot
Eugène
St Cyr
Vilna
(28 Juin)
Ostrowno
Studianka
Valoutina
Malo Iaroslavetz
(18 Octobre)
Ugra R.
Smolensk
Kalouga
Orcha
Krasnoë
(17 Août)
Smorgoni
Borizow
Grodno
Jérôme
Reynier
Poniatowski
Minsk
Mohilew
Niemen Fl.
Bérésina R.
Orel
Pinsk
Marais de Pinsk
Dnieper
CAMPAGNE DE RUSSIE
ODESSA
Pérekop
MER D'AZOW
CRIMÉE
Eupatoria
Kaffa
Sinferopol
Alma R.
Inkermann
Sébastopol
Traktir
St Georges
Balaklava
Dét. de Kertch
MER NOIRE
GUERRE DE CRIMÉE

P. Raoul. Lyon

Mamelon-Vert et la redoute du *Carénage*, tandis que les Anglais s'emparaient des *Carrières*. Mais un assaut, ordonné le 18 juin, échoua par suite d'un signal mal compris, et nous coûta en pure perte 3.000 hommes hors de combat. Le 28 juin, lord Raglan succombait sous une attaque de choléra ; il fut remplacé par le GÉNÉRAL SIMPSON.

L'assaut du 18 juin 1855 échoue.

Le comte de Cavour avait déterminé Victor-Emmanuel II à entrer dans la coalition, et 18.000 Piémontais, sous les ordres du *général La Marmora*, étaient venus rejoindre les armées alliées dans les premiers mois de l'année 1855. Le 16 août, ils luttèrent à côté des Français et contribuèrent à la victoire de **Tractir**, qui marqua la dernière attaque offensive de l'armée de secours.

La ville fut prise le 8 septembre 1855.

6. Prise de Malakoff et derniers combats. — Les efforts des assiégeants se concentraient contre **la tour Malakoff**, ouvrage formidable de défense dont la prise devait amener la reddition de la place. Après un bombardement terrible de trois jours, l'assaut fut ordonné le 8 septembre. Les divisions *de Mac-Mahon*, *Dulac* et *de La Motterouge* s'élancent sous les feux de l'ennemi. Vers midi, le général de Mac-Mahon a planté le drapeau de la France dans Malakoff, où il se maintient avec une inébranlable énergie. « J'y suis, et j'y reste, » s'écrie-t-il fièrement, et il tient parole.

Ce rude assaut nous coûta près de 8.000 hommes hors de combat; mais il annonçait la fin de la guerre. Le lendemain, la garnison évacuait Sébastopol, et les alliés y faisaient leur entrée. Le général Pélissier fut promu à la dignité de maréchal, et reçut le titre de DUC DE MALAKOFF.

C'était un coup décisif porté à la Russie, dont la flotte était à peu près détruite ; car les ennemis l'avaient poursuivie dans la mer Noire, la mer Baltique, la mer Blanche et jusque dans le grand Océan, où ils avaient forcé *Petropaulowski*, sur les côtes de la Sibérie (15 mai). Toutefois la guerre n'était pas terminée. Le *prince Gortschakoff*, qui avait remplacé Menschikoff depuis plusieurs mois, avait

reçu des renforts et tenait encore la campagne avec des forces imposantes. Mais les succès des alliés se succédaient sans interruption. Le port de *Kinburn* fut enlevé (17 oct.), et le lendemain les Russes faisaient eux-mêmes sauter celui d'*Otchakoff* (1).

7. Congrès et traité de Paris (févr.-avr. 1856). — La Suède se déclarait pour les nations occidentales; l'Autriche affirmait de plus en plus sa ferme intention de garder la neutralité. Le czar Alexandre II, successeur de Nicolas Ier mort au milieu de ces revers, sans alliés, se résolut enfin à la paix, dont les préliminaires furent arrêtés à *Vienne* (1er fév. 1856). Les conditions furent débattues au CONGRÈS DE PARIS, qui s'ouvrit le 25 février sous la présidence du *comte Walewski*, ministre des affaires étrangères, et le 30 mars, la paix fut signée par la France, l'Angleterre, la Turquie, la Russie, le Piémont, l'Autriche et la Prusse.

Le congrès de Paris rétablit la paix générale en mars 1856.

La Russie renonçait au protectorat des principautés danubiennes; elle perdait au sud-ouest de la Bessarabie la bouche septentrionale du Danube sur lequel la navigation était déclarée libre; la mer Noire neutralisée ne devait recevoir que des vaisseaux marchands. Le sultan renouvelait, en les étendant, les privilèges religieux octroyés à ses sujets non musulmans.

Le 16 avril, une nouvelle convention arrêtait les bases du droit maritime sur les quatre principes suivants : 1° la course est abolie; 2° le pavillon couvre la marchandise, excepté la contrebande de guerre; 3° la marchandise neutre est insaisissable, même sous pavillon ennemi; 4° le blocus n'est obligatoire qu'autant qu'il est effectif. Le vieux parti anglais protesta contre cette convention qu'il appelait la

Il reconnaît aussi les privilèges de la marchandise neutre et condamne le blocus fictif.

(1) Les Français perdirent dans cette guerre 95.000 hommes, dont 75.000 de maladie: les Anglais, bien moins nombreux, 20.000 hommes, dont 16.000 de maladie; les Sardes, environ 2.028 hommes; les Turcs, environ 30.000 hommes; les Russes, environ 110.000 hommes; au total, 300.000 hommes au moins.



capitulation de Paris; elle n'en est pas moins restée en vigueur jusqu'à ce jour. Le congrès exprima le vœu que les états, en cas de dissentiment, « avant d'en appeler aux armes, eussent recours aux offices d'une puissance amie ».

L'intervention française en Syrie était bien conforme aussi à la politique traditionnelle de la France.

8. Expédition de Syrie. — En 1860, le gouvernement impérial eut à intervenir encore dans les affaires de l'empire ottoman, pour défendre, comme en 1856, les catholiques du Liban, les protégés de la France, contre les exactions leurs gouverneurs et de leurs voisins. Dans les districts qui avoisinent le Liban vivent deux populations différentes de mœurs et de religion. Les Maronites sont chrétiens et agriculteurs pacifiques; les Druses sont musulmans, nomades, ou plutôt pillards. Vers la fin de mai 1860, les Druses, encouragés par les Turcs, suivis de Bédouins, de Kurdes et des différentes hordes pillardes de la Syrie, se répandent dans les villages maronites, semant partout la dévastation, l'incendie et les massacres. Les populations chrétiennes s'enfuirent épouvantées mais ne trouvant aucun appui auprès des autorités, car les troupes turques font cause commune avec les meurtriers, et la plupart des gouverneurs deviennent leurs complices. A Damas, plus de 6.000 chrétiens sont mis à mort. Abd-el-Kader prend seul leur défense; à la tête de ses fidèles Algériens, il vient à leur aide, les introduit dans sa demeure comme dans un asile assuré, et sauve la vie à un grand nombre.

L'Europe s'émut à ces horribles nouvelles. En vertu d'une convention internationale, dont le mauvais vouloir de l'Angleterre avait retardé la signature jusqu'au 3 août, la France intervint pour rétablir le calme et exiger les réparations nécessaires. Un corps de 7.000 hommes partit de Toulon sous le commandement du général *Beaufort d'Hautpoul* (8 août); son arrivée à *Beyrouth* (16 août) suffit pour tout remettre dans l'ordre. Le commissaire turc se résigna à punir les grands coupables; les Druses, poursuivis dans leurs montagnes par nos soldats, s'échappèrent en

grand nombre, grâce à la complicité des guides musulmans. Mais l'occupation française se prolongea jusqu'au 5 juin 1861; les Maronites purent reprendre leurs travaux en sécurité et réparer les désastres éprouvés. La Sublime Porte leur paya une indemnité de 75 millions de piastres; elle promit d'instituer un gouverneur chrétien, assisté d'un conseil dont les membres étaient pris dans les différents cultes.

Ainsi, l'attitude énergique de la France avait affermi son influence en Orient sans compromettre l'unité de l'empire ottoman. Mais, aussitôt après nos désastres, en 1871, le czar dénonça le traité de Paris, et la conférence de Londres supprima l'article 2 qui l'empêchait d'avoir des vaisseaux militaires sur la mer Noire (mars 1871). La guerre des Balkans lui fournit l'occasion d'une plus complète revanche des pertes éprouvées en 1855.

9. La Turquie depuis 1856. — La campagne de Crimée avait prolongé la durée de la puissance ottomane, mais elle n'avait pu rendre une véritable vie à ce peuple profondément dégénéré. Les sultans de Constantinople, retirés dans leurs palais, ne considèrent leurs sujets que comme des sources plus ou moins abondantes de richesses. Les populations chrétiennes de leur empire, en particulier, sont abandonnées au fanatisme et à la cupidité des pachas; elles ne cherchent, naturellement, que l'occasion de s'affranchir.

En 1866, l'oppression musulmane amena l'insurrection de l'île de *Crète*, qui voulait se réunir à la Grèce. On vit se renouveler les horribles massacres qui signalent les répressions turques. Mais les puissances européennes empêchèrent l'intervention grecque, et les Crétois durent se soumettre. La Porte promit des améliorations prochaines.

En 1875, les habitants de la *Bosnie* et de l'*Herzégovine* se soulevèrent, et le mouvement s'étendit en *Bulgarie*. La médiation de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Russie n'obtint aucun effet; les consuls de la France et de

L'année 1876 vit le soulèvement général des Slaves contre le sultan.



l'Allemagne furent assassinés à *Salonique* par des Turcs fanatiques. Le sultan Abdul-Aziz fut déposé au milieu de ces troubles, et mourut peu après assassiné. Son neveu Mourad V lui succéda (30 mai 1876). Son avènement, loin d'arrêter les hostilités, fut suivi du soulèvement des **Monténégrins** et des **Serbes** (juill. 1876). Le sort des armes fut favorable aux Monténégrins; mais les Serbes, vaincus, demandèrent la paix. Mourad V, devenu fou, fut remplacé par son frère Abdul-Hamid III (31 août).

10. Guerre entre la Russie et la Turquie (1877). — Sous l'inspiration du grand-vizir *Midhat-Pacha*, une constitution fut promulguée, qui donnait à la Turquie un véritable gouvernement représentatif, avec sénat, chambre des députés et ministres responsables (23 déc.). Le changement était complet; mais la constitution resta lettre morte. Les puissances proposèrent pour la Bulgarie une organisation nouvelle placée sous leur garantie; la Turquie repoussa la proposition comme attentatoire à sa souveraineté (janv. 1877). Le 23 avril 1877, la Russie lui déclara la guerre. Elle avait pour alliés : la Roumanie, le Monténégro, la Bulgarie et bientôt la Serbie. La Turquie, abandonnée à ses forces, ne reçut de secours que de l'Egypte. Cependant, elle accepta la lutte et la soutint vaillamment.

La Russie prend parti pour les Slaves révoltés en 1877.

Les Russes portèrent les hostilités sur deux théâtres, en Europe et en Asie. Le 22 juin, ils franchirent le Danube à *Sistova;* ils prirent *Nicopolis* (16 juill.), *Tirnova*, et forcèrent le col de *Chipka* dans les Balkans. En Asie, ils occupèrent *Bayazid* et assiégèrent Kars. Mais alors la fortune changea. *Moukhtar-Pacha* les battit complètement devant *Kars* (2 juill.); Osman-Pacha fut trois fois vainqueur du grand-duc Nicolas et de ses lieutenants à *Plewna* (19-30 juill.-14 sept.); *Suleyman-Pacha* reprit l'offensive vers le col de Chipka. Surprise de ces revers, la Russie fit avancer des forces plus considérables. Le général Totleben fut mis à la tête de l'armée des Balkans il enferma; Osman-Pacha dans

Les Russes ne vainquirent les Turcs que grâce à leur supériorité numérique.

Plewna, et le réduisit à capituler avec ses 40.000 hommes (10 déc.). Moukhtar-Pacha avait été vaincu devant Kars par le grand-duc MICHEL (13-15 oct.), et la ville prise d'assaut (18 nov.). L'armée de Suleyman-Pacha, à son tour, fut cernée et prise (9 janv. 1878).

11. Traité de San-Stefano (3 mars 1878). — Le sultan avait perdu ses armées; il ne pouvait plus s'opposer à la marche des troupes qui occupaient Andrinople et arrivaient devant Constantinople. Il lui fallut se soumettre aux dures conditions qui lui furent imposées par le TRAITÉ DE SAN-STEFANO (3 mars 1878).

La paix de San-Stefano aurait enlevé à la Turquie les deux tiers de son territoire en Europe.

La Turquie perdait plus des deux tiers de son territoire en Europe, et la domination russe s'étendait jusqu'aux portes de Constantinople. Une *principauté de Bulgarie*, formée de la *Bulgarie* et de la *Roumélie*, était placée sous le protectorat de la Russie; elle ne se rattachait plus à la Turquie que par un faible lien de vassalité. La *Roumanie*, la *Serbie*, le *Monténégro* étaient déclarés indépendants, les deux derniers pays recevaient un agrandissement de territoire. Le czar se faisait céder la *Dobroudja*, qu'il échangeait ensuite avec la Roumanie pour la portion de territoire que celle-ci possédait en Bessarabie. Les Russes, enfin, acquéraient en Asie *Bayazid*, *Kars* et le port de *Batoum*.

12. Congrès et traité de Berlin (13 juin-13 juill. 1878). — La nouvelle de ce traité alarma l'Europe. L'Angleterre fit de sérieux préparatifs, et ses vaisseaux traversèrent les Dardanelles; l'Autriche manifesta ses inquiétudes. Pour ne pas compromettre les avantages obtenus, le czar consentit à soumettre le traité de San-Stefano aux décisions d'un congrès convoqué à Berlin.

Le congrès de Berlin atténue les conditions de la paix en faveur des Turcs.

Le 13 juin 1878, les représentants de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie et de la Turquie s'y réunirent sous la présidence de M. de Bismarck. On apporta des modifications assez importantes :

La *principauté de Bulgarie* fut maintenue; mais elle ne comprit que la *Bulgarie* proprement dite avec le district de *Sofia*. La *Roumélie* resta province turque; elle devait être administrée par un gouverneur chrétien que nommerait la Sublime Porte. La *Serbie* et le *Monténégro* restaient indépendants et recevaient un agrandissement de territoire; les juifs obtenaient en Serbie l'égalité civile. L'Autriche était chargée d'occuper et d'administrer la *Bosnie* et l'*Herzégovine* pour un temps indéterminé; on lui accordait, en outre, le port de *Spizza*. La Russie gardait la partie de la Bessarabie qu'elle avait échangée avec la Roumanie pour la *Dobroudja*, et l'on ajoutait en faveur de la Roumanie une bande de territoire au-dessous du Danube, allant de *Silistrie* au port de *Mangalia*. En Asie, le czar abandonnait *Bayazid;* il conservait *Kars* et *Batoum*, avec l'obligation de faire de Batoum un port franc. Sur la proposition de la France, la Grèce obtenait la promesse d'une rectification de frontières. Par un traité secret, rendu bientôt public, l'Angleterre s'était fait céder l'île de **Chypre** pour prix de son alliance défensive.

Les peuples latins de Roumanie parviennent peu à peu à faire reconnaître leur indépendance.

13. Principautés danubiennes. — Les principautés danubiennes, la *Moldavie* et la *Valachie*, formèrent un état entièrement indépendant, appelé *Roumanie*.

Le traité d'Andrinople leur avait reconnu une administration distincte, mais en les plaçant sous la protection de la Russie et en les maintenant sous la suzeraineté de la Turquie. En 1848, elles cherchèrent à échapper à ce double joug et à former par leur réunion un état unique, réellement autonome. En Moldavie, l'hospodar *Michel Stourdza*, aidé par les Russes, maintint l'ordre ; l'hospodar de Valachie, *Georges Bibesco*, fut contraint de signer son abdication. Les troupes de la Russie et de la Turquie n'eurent pas de peine à réprimer le soulèvement ; les deux puissances décidèrent que les deux hospodars seraient nommés par elles pour sept ans (*traité de Balta-Liman*, 1er mai 1849).

La question reparut au traité de Paris ; elle fut réglée à

Constantinople le 19 août 1858. Les deux principautés devaient porter le nom de **Principautés unies**, avoir les mêmes institutions et les mêmes lois, mais être placées sous le gouvernement séparé de deux hospodars, nommés à vie par le suffrage universel et confirmés dans leurs fonctions par la Sublime Porte. Les principautés éludèrent la condition en élisant l'une et l'autre le colonel **Alexandre Couza** pour hospodar (17 janv. 1859). En 1861, un firman de la Porte reconnut le fait accompli, et le nouvel état fut connu sous le nom de **Roumanie**.

En 1866, une révolution renversa Alexandre Couza. Il fut remplacé par *Charles-Louis de Hohenzollern*, qui prit le nom de **Charles Ier** (12 juill. 1866). La part que les Roumains prirent à la guerre contre les Turcs leur valut leur entière indépendance au congrès de Berlin. Les droits civiques ont été accordés aux Juifs en 1879. Le 26 mars 1881, le pays a été érigé en royaume.

Les Slaves de Serbie et les Bulgares obtiennent aussi la reconnaissance de leurs droits.

14. La Serbie et la Bulgarie. — La Serbie, augmentée du territoire de *Nissa* ou *Vieille-Serbie* au traité de Berlin, fut érigée en royaume au mois de mars 1882; le prince Milan se fit proclamer roi sous le nom de MILAN Ier. En 1885, il déclara la guerre à la Bulgarie. Profitant de la surprise causée par son attaque inattendue, il put d'abord envahir le territoire ennemi; mais il fut bientôt battu à plusieurs reprises, et s'estima heureux de l'intervention de l'Autriche, qui lui obtint le maintien du *statu quo* antérieur par la *paix de Bucharest* (3 mars 1885).

Le 26 octobre 1888, il fit casser son mariage avec la *reine Nathalie* par le métropolitain schismatique de Belgrade. Le divorce fut mal accueilli en Serbie, où la reine était populaire. Le 6 mars 1889, il abdiquait en faveur de son fils ALEXANDRE Ier, encore mineur.

Le **prince Alexandre de Battenberg** avait été élu gouverneur de Bulgarie; en 1885, il accepta les offres des *Rouméliotes*, qui demandèrent leur union à la Bulgarie. C'est

alors que le roi Milan lui déclara la guerre. Alexandre de Battenberg sortit victorieux de la lutte ; il reçut même de la Turquie le titre de gouverneur de la Roumélie. Mais il avait mécontenté le czar, en agissant en dehors de lui, sans tenir compte de son droit de suzerain ; le 7 septembre 1886, il abdiqua et quitta *Sofia* sa capitale. Après un interrègne de onze mois, le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha, élu par l'assemblée souveraine du pays dans les premiers jours de juillet, vint prendre possession de son gouvernement le 10 août 1887. La Russie ne consentit à le reconnaître que *lorsqu'il eut fait confirmer son héritier dans la religion orthodoxe* en 1896, car elle prétend réunir sous son autorité ou sa protection tous les peuples d'origine slave et de culte orthodoxe, comme la Prusse veut commander à toute la race allemande. C'est le PANSLAVISME opposé au PANGERMANISME.

La Grèce a l'ambition de commander à tous les peuples de langue grecque.

15. Grèce. — La Grèce, à laquelle le traité d'Andrinople avait accordé un territoire trop restreint, espérait dans la guerre de 1854 et 1855. Mais la prise de Sébastopol et le traité de Paris trompèrent ses prévisions. Elle s'en prit à son roi OTHON Ier et le renversa en 1862. Le jeune fils encore mineur du roi de Danemark fut appelé à le remplacer sous le nom de GEORGES Ier. Le 14 novembre 1863, l'Angleterre lui remit la possession des *îles Ioniennes*.

Le congrès de Berlin avait accordé une rectification de frontières, et la motion fut renouvelée à la conférence du 25 juin 1880, réunie dans la même ville. La Grèce obtint la *Thessalie* et *la partie de l'Epire* située à l'est du *fleuve Arta*. — En 1885, elle aurait désiré prendre part au soulèvement de la Roumélie, mais les nations européennes s'y opposèrent formellement (24 janv. 1886). Il lui fallut céder (21 mai) (1).

(1) En 1897, à la suite d'une insurrection des Grecs de Crête contre la Porte, la Grèce envoya un corps de troupes occuper cette île. Il s'en est suivi une guerre nouvelle avec la Turquie. Les Grecs, battus sur tous les points par les Turcs, ont été obligés de demander la médiation de l'Europe.

16. La question d'Orient depuis 1881. — En somme, la rivalité des puissances les a empêchées de trouver une solution quelconque à la question d'Orient dans le cours de ce siècle. Deux états voisins de la Turquie, l'Autriche et la Russie, y exercent une influence toujours rivale. L'Autriche, soutenue par l'Allemagne, cherche à arrêter les progrès du panslavisme en faveur de la Russie. La Russie, forte de l'appui ou au moins du consentement de la France, cherche au contraire à encourager ce mouvement. Pendant ce temps, les autorités turques, laissées à peu près sans contrôle, maltraitent les populations chrétiennes qui leur sont soumises ou les laissent massacrer *par milliers en Arménie* ou dans les rues de Constantinople. Rien ne fait prévoir encore le terme d'une situation si lamentable.

VIe LEÇON

LES ANGLAIS, LES RUSSES ET LES FRANÇAIS EN ASIE

Sommaire. — 1. L'Hindoustan et la Chine, les deux régions les plus peuplées et les plus fertiles du monde, ont excité les convoitises du commerce européen. L'histoire de l'Asie au XIXe siècle est faite des tentatives des grandes puissances d'Europe pour s'emparer de ces marchés et s'y installer définitivement.

2. Dans l'Inde, les Anglais se sont avancés d'abord jusqu'au Gange, ensuite jusqu'à l'Indus, puis ils sont parvenus jusqu'à l'Himalaya, et ont même occupé les défilés de Kandahar et du Tchitrall, « les trontières scientifiques » de l'Hindoustan. En même temps, ils s'établissaient solidement dans toutes les positions qui assurent la liberté de la route des Indes, d'Aden à Singapoore.

3. Mais les Russes arrivèrent aussi aux portes de l'Inde par le nord. Après la conquête du Caucase, ils commencèrent celle du Turkestan; ils soumirent la Perse à leur influence, et menant de front la colonisation et la conquête, ils poussèrent leurs voies ferrées jusqu'aux limites du Turkestan; de là ils n'avaient plus qu'à traverser l'Afghanistan pour pénétrer dans l'Inde.

4. La Chine s'ouvrit difficilement au commerce et à la civilisation européenne. Toutefois plusieurs expéditions et une guerre ruineuse soutenue contre le Japon semblent l'avoir définitivement résolue à entrer dans la voie nouvelle. L'Angleterre et l'Allemagne espèrent y trouver un débouché pour leur commerce maritime. La Russie s'est fortement installée sur sa frontière nord, et la France, après avoir formé peu à peu un véritable empire colonial en Indo-Chine, s'efforce de la pénétrer par le sud. Toutes ces puissances auront pour concurrent le Japon, qui a adopté tous les usages des peuples civilisés.

La possession de l'Inde est indispensable à l'Angleterre pour son industrie et son commerce.

1. L'Asie au XIXe siècle. Question d'Extrême-Orient. — Les deux faits les plus remarquables de l'histoire de l'Asie pendant le cours de ce siècle sont la rivalité des Russes et des Anglais sur les frontières des Indes, et les tentatives des Européens pour ouvrir les grands empires de l'est, la Chine et le Japon, au commerce et à la civilisation de l'Occident.

La rivalité de l'Angleterre et de la Russie dans l'Asie centrale a surtout éclaté à partir de 1850, et elle faillit

amener une véritable guerre en 1885. La cause de cette concurrence était cependant facile à prévoir dès le début de ce siècle. Dès que les progrès de l'industrie européenne eurent à peu près fermé aux marchandises anglaises les marchés de l'Europe, les Anglais comprirent que l'Hindoustan, avec sa population immense, pouvait et devait devenir le principal débouché de leurs manufactures, en même temps qu'un grenier de denrées, un centre de production de matières premières nécessaires à la métropole. Ils se proposaient donc d'achever complètement la conquête de ces riches régions et de s'y rendre inexpugnables.

Dès le début de ce siècle, les Russes ont résolu d'occuper les débouchés de l'Inde du côté du nord.

Mais ils ne furent point seuls à comprendre l'importance de ce vaste marché. Les Russes, depuis longtemps maîtres de la Sibérie, avaient deviné comme eux son avenir, qui est bien nettement indiqué *dans le document apocryphe qui porte le nom de testament de Pierre le Grand*. Ils entreprirent donc de soumettre le Caucase, puis le Turkestan, afin de s'approcher des routes de l'Asie centrale, où ils finirent naturellement par rencontrer les Anglais.

Lord Clive et Waren Hastings avaient soumis tout le Dekan. Leurs successeurs poussèrent jusqu'à l'Indus et occupèrent les avenues de l'Inde en Birmanie, et sur mer.

2. Premières conquêtes des Anglais. — La compagnie des Indes Orientales fondée sous la reine Elisabeth, en 1599, s'était servie des procédés de Dupleix pour jeter au XVIIIe siècle les bases de cet immense empire qui devait peu à peu embrasser tout l'Hindoustan. Elle possédait en 1800, tout le *Dekan*, c'est-à-dire la péninsule triangulaire et élevée, qui forme l'Inde méridionale. C'était le résultat des efforts de lord *Clive* (1742-1767) et de son successeur *Waren Hastings*, qui soumit à la compagnie la vallée du Gange jusqu'à Bénarès.

Lord *Richard Wellesley*, qui remplaça Waren Hastings, eut à briser la résistance de l'héritier du Grand Mogol, l'héroïque *Tippoo-Saëb*, que Bonaparte songeait à rejoindre en 1799, au milieu de sa campagne d'Egypte, et celle de la vaillante confédération des Mahrattes, établie entre les *monts Windhya* et les *Ghâttes*. Grâce aux victoires de son



frère Arthur Wellesley, que nous devions apprendre à connaître sous le nom de duc de Wellington, il leur enleva la province de *Kuttak* avec le port de *Balasore*, sur le golfe de Bengale, celle de *Guzerate*, sur la mer d'Oman, et leur interdit toute intervention dans les affaires du Grand Mogol (1803). Les hostilités, reprises sans tarder, agrandirent les conquêtes. — LORD MINTO refoula les *Sikhs* dans le *Pentjab* et le *Lahore*, au delà de Sutledje (1809). — LORD MOIRA, MARQUIS D'HASTINGS, planta le drapeau anglais vers les sources mystérieuses DU GANGE ou fleuve sacré, et soumit définitivement les Mahrattes. La domination britannique s'étendit alors sur tout le territoire compris entre le cap Comorin, le Gange et l'Indus.

Vers le même temps, l'île de Ceylan fut enlevée à la Hollande; la guerre contre la Birmanie amena la conquête des bouches de l'*Iraouaddy*, des territoires d'*Arakan*, de *Tenasserim*, d'*Yé*, de *Tawai*, de *Mergui* (1824-1825). En 1852, l'Angleterre a pris les provinces méridionales et isolé l'empire birman de la mer. Pour s'assurer la route des Indes et du grand Océan, elle a occupé la presqu'île de *Malacca* (1826), *Singapour* (1836), *Aden* sur la mer Rouge (1839), et plus tard la petite île de *Périm*. Les Anglais occupaient aussi les routes des Indes à l'est et à l'ouest, afin de s'y rendre inexpugnables.

3. Conquêtes des Russes. — Pendant que les Anglais s'avançaient du sud au nord, les Russes descendaient du nord par deux lignes parallèles, par les provinces du Caucase et par le Turkestan. Au XVIIIe siècle, sous Pierre le Grand et Catherine II, ils avaient conquis les solitudes glacées de la Sibérie. Ils ne tardèrent pas à demander au continent asiatique des terres plus fertiles sous des cieux plus cléments.

Les Russes occupent complètement le Caucase en 1859.

Le CAUCASE, par ses montagnes élevées et enchevêtrées, couvertes de neiges éternelles et entrecoupées de précipices, forme une barrière infranchissable entre l'Europe et l'Asie.

Mais il s'abaisse vers ses deux extrémités et laisse place à deux routes, l'une qui longe la mer Noire, l'autre la mer Caspienne. C'est par là que les Russes le franchirent vers la fin du XVIIIe siècle. Ils s'emparèrent de la *Géorgie* et de *Tiflis* en 1799, de la *Gourie* en 1801, de la *Mingrélie* en 1803, de l'*Imérétie* en 1804. Une première guerre contre la Perse leur valut, le long de la mer Caspienne, le *Daghestan* avec le port de *Derbent* au nord du Caucase, le *Chirvan* avec le port de *Bakou* au sud (1813). Dans une seconde guerre, en 1828, ils gagnèrent l'*Arménie* avec *Erivan*.

Mais pour assurer ces conquêtes, il fallait soumettre le Caucase lui-même, dont les tribus vaillantes résistaient avec une indomptable énergie. L'âme de la lutte fut le prophète SCHAMYL, qui, pendant vingt-cinq ans (1834-1859), brava les efforts de l'empire russe, du haut de ses montagnes fusillant les soldats ou les écrasant sous les rochers, leur faisant parfois éprouver de véritables désastres, comme à *Dargo* (1842). Enfin, il fut pris en 1859, interné à *Kalouga*, et sa captivité amena l'entière soumission du pays.

4. Alliance avec la Perse. — Les Russes s'avançaient aussi par le Turkestan.

Au nord-est de la mer Caspienne s'étendent des steppes immenses, dans lesquelles vivent les tribus nomades des *Kirghiz*. La tzarine Anne les avait prises sous sa protection (1730), et la ville d'*Orenbourg*, fondée en 1742, devint l'entrepôt du commerce entre les Russes et les Kirghiz. Plus tard, en 1789, 4.000 familles obtinrent des concessions de terrain de l'impératrice Catherine II, et renoncèrent à leur vie nomade. Des forts furent construits, des écoles établies; la Russie prenait peu à peu possession du pays et s'avançait vers l'*Amou-Daria*. Elle avait inévitablement rencontrer l'Angleterre, déjà parvenue jusqu'au *Sind*. Les deux puissances envahissantes n'étaient plus séparées que par la Perse et l'Afghanistan. Chacune d'elles voulut se concilier l'alliance du premier de ces pays.



Les Russes soumettent le shah de Perse à leur influence et disputent aux Anglais les routes de l'Afghanistan (1834-1856).

Lord Minto avait obtenu, vers 1809, moyennant un subside annuel, que le schah de Perse fermerait aux Russes le passage vers les Indes. Mais une cruelle expérience ne tarda pas à lui faire comprendre qu'il ne gagnerait rien à lutter contre son puissant voisin, qu'il devait préférer son amitié et sa protection à toute autre alliance. C'est ainsi qu'après la guerre de 1828, *Fet-Ali-Shah* noua des relations pacifiques avec le czar Nicolas I[er] par le traité de *Tourktmantchaï*, et lui reconnut le droit d'avoir des vaisseaux de guerre sur la mer Caspienne. Son successeur et petit-fils *Mohammed-Shah* renouvela le traité à son avènement au trône en 1834, et se laissa persuader d'aller mettre le siège devant *Hérat*, capitale du pays de ce nom.

Le royaume de Hérat, avec l'Afghanistan, occupe la partie la plus élevée du plateau de l'*Iran*, entre la Perse et les Indes. Hérat, sa capitale, commande les passages qui vont d'un pays à l'autre. Si les Perses s'en rendaient maîtres, les Russes avaient une route tout ouverte sur les possessions britanniques. Le péril ne pouvait échapper à la clairvoyance des Anglais. Ils firent entrer dans le golfe persique une flotte qui força Mohammed à lever le siège, au moment où il paraissait toucher au succès, pour venir défendre ses côtes menacées (18 sept. 1838). En 1856, une nouvelle tentative de la Perse échoua de même par une diversion semblable de l'Angleterre.

5. Les Anglais dans l'Afghanistan. — Les Anglais, ainsi prévenus des plans de la Russie, résolurent de lui fermer les portes de l'Afghanistan, en s'établissant eux-mêmes en alliés et en protecteurs du pays. Aussi bien les circonstances leur paraissaient favorables. Depuis 1816 régnait à CABOUL *Dost-Mohammed*, qui avait détrôné le souverain légitime *Shah-Soudjah*. Dost-Mohammed était l'allié des Russes et des Perses; Schah-Soudjah implora l'appui des Anglais et celui du sultan de Lahore. Lord *Auckland*, gouverneur des Indes, saisit avec empressement

l'occasion qui s'offrait. Une armée franchit le Sind (17 fév. 1840), traversa le Beloutchistan, s'empara de *Kandahar* et rétablit Schah-Soudjah à Caboul (7 août).

Dost-Mohammed fut emmené captif. Son fils *Uhkbar-Khan* profita du mécontentement excité par l'intervention et la présence des soldats étrangers pour fomenter une insurrection générale qui éclata en novembre 1841. La garnison de Caboul, isolée de tout secours, dut capituler (5 janv. 1842). Malgré les termes de la capitulation, les troupes anglaises furent harcelées de toutes parts dans leur retraite à travers un pays inconnu couvert d'une neige épaisse; enfin, en traversant les défilés de *Kourd-Caboul* elles furent complètement exterminées. Le docteur *Brydon* put seul échapper au désastre et en porter la nouvelle à *Djellalabab*. Cette expédition avait coûté 20.000 hommes à la compagnie des Indes.

Les Afghans font subir aux Anglais le désastre de Kandahar puis acceptent leur protection.

Son honneur, d'accord avec ses intérêts, ne pouvait rester sous le coup d'un semblable échec. Une nouvelle armée, envoyée par le gouverneur lord *Ellenborough*, ravagea le pays et lui fit cruellement expier ses précédents triomphes. Toutefois, les vainqueurs ne songèrent pas à s'y établir; mais à la mort de Schah-Soudjah ils rendirent à la liberté leur prisonnier Dost-Mohammed, qui remonta sur le trône, accepta l'alliance anglaise (1855) et mourut en 1863.

6. Conquête du Sind et de Lahore. — Au cours de leur expédition en Afghanistan, les Anglais s'étaient emparés du *Sind* (1843) et avaient entrepris la conquête du *Pendjab* ou *royaume de Lahore*. RUNJEET-SINGH, le *vieux Lion des cinq fleuves*, y avait formé un royaume puissant, et organisé à l'européenne une armée de 80.000 hommes pour le défendre. A sa mort, arrivée en 1839, l'anarchie se mit dans ses états. Les Sikhs provoquèrent les Anglais, qui les vainquirent et leur imposèrent pour roi un enfant, fils adoptif de Runjeet (1845). Un soulèvement eut lieu en 1848. Les Sikhs furent anéantis dans les combats de *Chillianwalla*

En 1849, les Anglais annexent le Pendjab et en 1855 arrivent à l'Himalaya.



et de *Goudjrat*, et le gouverneur, lord *Dalhousie*, fit du pays une province britannique (1849).

Six ans après, l'annexion *du royaume d'Oude* recula les possessions anglaises jusqu'à l'Himalaya.

7. Expédition des Russes contre Khiva. — Les Anglais avaient à peu près réussi à fermer la route des Indes par la Perse et l'Afghanistan. Les Russes portèrent leurs efforts sur celle du Turkestan; ils résolurent de s'emparer de *Khiva*, ville admirablement située sur l'Amour-Daria, dans l'Oasis de Khivie. « Sous notre dépendance, disait Mouravief, cette oasis, située au milieu d'un océan de sable, serait devenue le point de réunion du commerce de l'Asie et aurait ébranlé jusqu'au centre de l'Inde l'énorme supériorité commerciale des dominateurs de la mer. »

En 1841, une première armée partit d'*Orenbourg*, sous le commandement du général *Perowski*. Elle avait à traverser 200 lieues de marécages et de déserts. Surprise par un froid de 40 degrés qui gelait le vin et l'eau-de-vie, elle périt entièrement dans les solitudes glacées du Turkestan. En 1854, une seconde expédition, préparée dans de meilleures conditions, fut couronnée d'un plus heureux succès. Le khan de Khivie, par un traité d'alliance de vingt ans, acceptait un envoyé de la cour de Saint-Pétersbourg qui veillait aux intérêts moscovites, et des officiers russes qui commandaient 10.000 cavaliers khiviens à la solde du czar,

En 1856, les Russes occupent l'oasis de Khiva, sur l'Amour-Daria.

8. Révolte des Cipayes. — Telle était la situation respective des Russes et des Anglais aux frontières de l'Inde et du Turkestan lorsque une révolte en 1857 faillit enlever le riche et immense domaine de l'Hindoustan à tous les Européens.

Le pays était administré par la **Compagnie des Indes**. En 1833, le gouvernement avait acheté son actif, en assurant aux associés un revenu de dix pour cent sur le capital social. De ce moment elle s'occupa moins de la bonne administration du pays, et les habitants furent rançonnés

et maltraités. On paraissait oublier que l'armée coloniale avait 240.000 soldats indigènes ou *cipayes* contre cinquante mille Anglais; ou plutôt on se rassurait, parce qu'on comptait sur leur apathique résignation, ainsi que sur la haine qui divisait les musulmans et les Hindous. On se trompait.

La révolte des cipayes est à la fois nationale et religieuse.

Une croyance générale limitait à un siècle la durée de la possession étrangère. Les chefs indigènes parvinrent à en pénétrer les esprits de leurs soldats; ils leur persuadèrent que l'année 1857 allait voir la fin de la puissance anglaise. Tout était prêt pour une révolte générale, lorsque la distribution de cartouches enduites de graisse de vache, animal sacré à leurs yeux, fournit un prétexte de soulèvement.

Le 10 mai 1857, les soldats de *la station de Meerut* refusent inopinément de se servir des cartouches distribuées. Ils sont arrêtés et chargés de chaînes; mais leurs compagnons les délivrent, et la révolte se propage parmi les régiments de cipayes. Le 12 mai, les rebelles s'emparent **de Delhi** et massacrent la garnison anglaise. Ils tirent de l'obscurité, où il vivait d'une pension anglaise, le dernier descendant des Grands Mogols, et le rétablissent sur le trône malgré lui. La guerre prend aussitôt un caractère d'atroce férocité, et le carnage couvre de ruines toute la vallée du Gange. Le prince hindou, **Nana-Sahib, le tigre de Bithoor,** se signale par d'épouvantables cruautés, en particulier par *le massacre de Cawnpore.*

Les Anglais, surpris, accomplirent des prodiges d'activité et d'indomptable énergie. La défense héroïque de *Luknow* par *Henri Lawrence*, qui fut blessé à mort, les victoires multipliées *du général Havelock*, qui mourut du choléra, la reprise de Delhi par *le général Wilson*, la victoire décisive de *sir Colin Campbell* à **Barelly**, les représailles impitoyables des vainqueurs, qui attachaient les Hindous à la gueule de leurs canons, terminèrent enfin cette guerre horrible (1858).

Après cette révolte, l'administration de l'Hindoustan est directement rattachée à la couronne.

9. Modifications et agrandissement de la colonie des Indes. — Averti par la révolte des cipayes, le parlement anglais modifia l'organisation de l'Hindoustan. Le gouvernement en fut confié à la couronne, et l'on créa un ministre des Indes, assisté d'un conseil de quinze membres avec voix consultative. Le gouverneur général nommé par le ministre eut le titre de vice-roi (1859). L'armée des Indes fut remplacée par des troupes royales, payées sur les revenus de la colonie (1860). Depuis 1861, les indigènes ont pu prétendre aux emplois publics, et en 1876, la reine d'Angleterre reçut le titre d'IMPÉRATRICE DES INDES, aussi imposant que celui d'empereur d'Asie donné au czar.

Les Perses avaient été contraints de renoncer deux fois au siège **de Hérat**. En 1863, *Dost Mohammed*, souverain de Caboul et devenu l'allié des Anglais, s'en empara à leur instigation. Sa mort leur enleva un puissant appui pour leur influence en Afghanistan (1863). Pour la maintenir, ils ont occupé le pays, de 1878 à 1881. Ils l'ont évacué ensuite, mais ont conservé les défilés *du fleuve Caboul* et occupé ceux du *Tchitrall*, ce qu'ils appellent les frontières scientifiques de l'Inde.

10. Progrès des Russes dans le Turkestan. — Les Russes de leur côté ont continué leur marche par le Turkestan. En 1864, ils ont occupé *Tachkend; Kodjend* et *Samarkand* en 1866; *le khan de Boukhara* s'est reconnu leur vassal en 1868. En 1873, *le khan de Khiva* leur a cédé la rive droite de l'Amou-Daria, de Boukhara jusqu'à la mer d'Aral, en y comprenant le delta. En 1876, ils ont annexé *le Khokand.*

Pour répondre à l'invasion de l'Afghanistan par les Anglais, ils résolurent de s'avancer encore. En 1881, *le général Skobeleff* s'empara *de Geok-Tépé;* en 1884, *Merv* fut annexée. En 1885, à la suite d'une attaque des Russes contre les Afghans (30 mars), la guerre parut imminente entre la Russie et l'Angleterre. L'intervention de l'Allemagne

empêcha le conflit; une commission anglo-russe fut nommée, qui détermina les frontières entre les possessions russes et l'Afghanistan.

La colonisation russe a marché aussi vite que la conquête militaire.

L'immense territoire acquis à la Russie au prix de ces patients efforts a été transformé de nos jours par l'ouverture des voies de communication, la construction de la voie ferrée qui relie les bords de la mer Caspienne au marché de Samarkand, et surtout par des travaux d'irrigation et de colonisation. Les colons russes se sont installés en effet dans ces plaines comme sur le prolongement de celles de la Russie du Sud, et y ont prospéré. Bientôt une longue voie ferrée, traversant toute la Sibérie, reliera ces provinces du Sud, au bord du Pacifique, sur les frontières de la Chine, car de ce côté aussi leur œuvre a été considérable.

C'est la vente de l'opium qui amena les Anglais à une action militaire contre la Chine.

11. La Chine et l'Europe au XIXe siècle. — L'empire chinois, l'empire du Milieu ou Céleste-Empire, comme disent ses habitants, avec ses 400 millions d'habitants et son immense territoire semblait offrir aux européens un marché plus vaste et plus riche encore que l'Hindoustan. Mais son dédain pour les étrangers l'avait tenu hermétiquement fermé à toute relation européenne. Seuls les missionnaires jésuites avaient pu s'y établir au XVIIe siècle, et s'y maintenir longtemps par l'ascendant de leur zèle et de leur science. Mais à la suite de dissensions intérieures, ils avaient été bannis du territoire ou avaient subi le martyre. Au XIXe siècle, trois peuples ont tenté d'ouvrir la Chine à la civilisation européenne, la Russie par le nord, la France par le sud, l'Angleterre par mer. Les Anglais parvinrent les premiers à obtenir des avantages décisifs, mais la cause de leur intervention était peu honnête.

Ils avaient cherché en Chine un marché pour écouler l'*opium* qu'ils tiraient de leurs possessions des Indes, et chaque année ils vendaient aux Chinois des quantités considérables d'un poison fatal à leur santé et à leur intelli-

gence. En 1837, ils en livrèrent 34.000 caisses avec un bénéfice de 80 millions de francs.

12. Guerre de l'opium. — Le gouvernement de Pékin, effrayé des ravages exercés par cette marchandise néfaste, en fit interdire l'importation. Les Anglais ne tinrent aucun compte de l'interdit. Les autorités locales eurent recours à d'autres moyens, et le 7 juin 1839, dans la ville de Canton, 22.000 caisses d'opium furent jetées à la mer.

Les Anglais, sans se préoccuper de la justice de leur cause du moment qu'il y allait de leur intérêt, envoyèrent une flotte montée par 15.000 hommes sous le commandement de l'amiral *Georges Elliot*. La prise de *Ting-Hao* dans l'île de *Chusan* décida les Chinois à traiter de la paix; ils cédaient l'île de *Hong-Kong* et s'engageaient à payer une indemnité de 6.000.000 de dollars (20 janv. 1841). Mais leur perfidie bien connue ne voulut pas observer les conditions acceptées. Dans une seconde campagne, les Anglais prirent Canton, Amoy, Ning-Pô, Chang-Haï, Tching-Kiang-Fou, et remontèrent le fleuve Bleu jusqu'à Nankin. Effrayé par tant de revers, le gouvernement impérial signa le traité de Nankin (16 août 1842), dans lequel il renouvelait la cession de Hong-Kong, s'engageait à payer une indemnité de 21 millions de dollars (105 millions de francs) et promettait d'ouvrir aux Européens les cinq ports de Canton, d'Amoy, de Fou-Tchéou, Ning-Pô et Chang-Haï.

En 1842, la Chine ouvre cinq ports aux Européens.

Deux ans après (1844), *M. Lagrené*, envoyé par M. Guizot, conclut un traité qui faisait participer les Français aux avantages de la paix de Nankin et obtenait le libre exercice de la religion chrétienne. Les missionnaires étaient admis en Chine, et les anciennes églises catholiques qui n'avaient pas été convertices en édifices publics, étaient rendues au culte.

13. Guerre de Chine. — Ainsi, par les traités de 1842 et de 1844, la Chine était ouverte au commerce européen, ainsi qu'à la prédication évangélique. Mais, en 1856, le

nouvel empereur viola les conventions passées, et des violences furent commises contre les missionnaires. Une flotte anglo-française s'empara de Canton le 28 octobre 1857; elle força l'entrée du Peïho sur le golfe de Pe-tchi-li et occupa Tïen-Tsin. Là fut conclu un traité qui stipulait la liberté pour les missionnaires et les commerçants, l'établissement d'ambassades à Pékin et une indemnité de 30 millions (juin 1858). Les Chinois n'observent pas un premier traité. Lorsque les ambassadeurs anglais se présentèrent, ils furent accueillis à coups de canon. Une nouvelle expédition fut préparée; 12.000 Français, commandés par le général *Cousin-Montauban*, et 23.000 Anglais, sous les ordres de sir *Hope Grant*, arrivèrent à l'embouchure du Peï-ho- prirent les forts de Takou (20 août 1860), marchèrent sur Pékin et gagnèrent la bataille de PALIKAO (20 sept.). Le palais d'été de l'empereur fut pillé et livré aux flammes. On allait bombarder Pékin, lorsque le frère de l'empereur se présenta pour demander la paix. Les conditions du traité de Tientsin furent renouvelées, et les deux peuples européens reçurent chacun une indemnité de 60 millions (24-25 oct.).

La violation des conventions de 1842 et de 1844 entraîna une intervention militaire franco-anglaise.

Depuis cette époque, les relations de la Chine avec l'Occident ont pris un caractère de grande activité. La religion catholique y fait des progrès sensibles. Le pays semble vouloir sortir de son immobilité séculaire et prendre sa part dans le mouvement de la civilisation contemporaine.

14. Le Japon ouvert aux étrangers. — Jusqu'à ces derniers temps, le Japon était resté fermé aux étrangers. En 1854, les Etats-Unis obtinrent l'entrée des ports de *Simoda* et d'*Hakodaté;* les Anglais, celle des ports de Nagasaki et d'Hakodaté; les Hollandais reçurent les mêmes avantages. En 1858, de plus larges concessions furent faites à la France, à l'Angleterre, à la Russie et aux Etats-Unis: faculté d'avoir des ambassadeurs, de s'établir dans cinq ports ouverts aux étrangers, liberté de commerce avec un droit d'exportation de 5 %, admission des monnaies étran-

Le Japon est complètement ouvert à la civilisation européenne.



étrangères, et surtout liberté pour la religion catholique.

La révolution de 1866 renversa le *taïcoun*, véritable maire du palais, et rendit l'autorité au *mikado* ou empereur. Le Japon entra en relations suivies avec toutes les nations étrangères. Il a depuis emprunté à l'Europe ses institutions ses usages, ses coutumes, ses progrès scientifiques. Il a des chemins de fer, des phares, des télégraphes, des vaisseaux cuirassés, des soldats exercés à l'européenne et soumis au service obligatoire. Un parlement formé de deux chambres exerce le pouvoir législatif. Une guerre glorieuse soutenue contre la Chine lui a valu *la possession de Formose* en 1896. Il aurait même pris pied sur le continent sans l'opposilion de la Russie, unie à la France et à l'Allemagne. C'est un état puissant peuplé de 42.000.000 d'habitants.

Les Russes s'établissent solidement au nord de la Chine, sur l'Amour et sur le Pacifique.

15. Russes et Français en Extrême-Orient. — Depuis le règne de Pierre le Grand, il existait des relations commerciales suivies entre les marchés de la Sibérie et ceux de la Mongolie. En 1858, les Russes acquirent au nord de l'empire le vaste territoire de l'Amour qu'ils livrèrent aussitôt à la colonisation, puis ils se firent céder par le Japon l'île de Tarrakaï; ils établirent la citadelle de Nicolaïewsk à l'embouchure de l'Amour et mirent pour ainsi dire la Corée sous leur protectorat.

La France intervient en Annam pour protéger les missions.

Ils menaçaient la Chine par le nord, la France l'aborda peu à peu par le sud. Elle prétendait depuis longtemps à la protection en Indo-Chine. En 1787, le maître de ce pays Gialong, l'empereur d'Annam, lui avait demandé son amitié, en promettant de la payer par la cession de la baie de Tourane. La révolution empêcha l'effet de ces bonnes dispositions. L'empereur Tu-Duc, un de ses successeurs, se mit à persécuter les chrétiens et attira sur l'Annam les armes de la France. La lutte dura quatre ans (1858-1862), sous le commandement successif des amiraux *Rigault de Genouilly*, *Charner* et *Bonnard*. La victoire de *Bien-Hoa*, la prise de

la citadelle de *Vinh-Long* (22 mars 1862) et quelques autres succès déterminèrent l'empereur Tu-Duc à la paix. Par le **traité de Saïgon**, nous obtenions dans la Cochinchine les trois provinces de *Saïgon*, *Bien-Hoa* et *Mytho*, une indemnité de vingt millions, la liberté de la religion catholique dans tout l'empire, l'ouverture de trois ports du *Tonkin* (5 juin 1862). Cinq ans plus tard, la France acquit en outre les trois provinces de *Vinh-Long*, *Caudoc* et *Ha-tien*. Dès 1863, le *Cambodge* s'était placé sous notre protectorat.

La Cochinchine française s'accroît du Cambodge en 1863.

16. Tonkin. — En 1866, le capitaine de frégate *Doudard de Lagrée* et le lieutenant de vaisseau *Francis Garnier*, partis de Saïgon, remontèrent le Mékong et atteignirent la province chinoise de *Yun-nan*, où de Lagrée mourut (12 mars 1868). Francisque Garnier poursuivit l'expédition et redescendit le *Yang-tsé-Kiang* (fleuve Bleu) jusqu'à *Chang-Haï*. Il remonta, dans d'autres voyages, le *Song-Koï*, fleuve du *Tonkin*. Convaincu que la seconde voie était plus avantageuse au commerce, il résolut d'en faire bénéficier la France. Avec cent-soixante-huit Français il enleva *Hanoï* (20 nov. 1873), pendant que l'enseigne de vaisseau *Balny d'Avricourt* emportait *Phy-ly*, *Huong-yen* et *Haï-Dzuong*. Mais, le 21 décembre, ils succombèrent l'un et l'autre dans une embuscade sous les murs d'Hanoï.

Les attaques dont les officiers français furent victimes au Tonkin nécessitèrent une expédition contre l'Annam et la Chine (1883-1885).

Le 6 mars 1874, l'empereur Tu-Duc signait un traité par lequel il s'engageait à conformer sa politique à celle de la France, qui lui garantissait son appui; il ouvrait à notre commerce trois nouveaux ports du Tonkin et promettait la liberté religieuse.

Malheureusement le souverain annamite manquait de bonne foi. Il s'entendait avec la Chine pour encourager et solder les *Pavillons-Noirs*, bandes de pirates qui infestaient partout le pays et entravaient notre commerce. Une convention passée par *M. Bouée*, ministre français en Chine, accordait au Céleste Empire la partie du Tonkin située sur

la rive gauche du Song-Koï, et nous laissait la partie située sur la rive droite (28 nov. 1882); M. Bouée, désavoué, fut remplacé par *M. Tricou*. Le *commandant Rivière*, venu pour réclamer l'exécution des traités, s'empara de *Nam-Dinh* (fév. 1883); mais il fut assiégé dans Hanoï par les Pavillons-Noirs et tué dans une sortie (19 mai 1883).

17. Conquête du Tonkin. — L'amiral COURBET, placé à la tête des armées de terre et de mer, prit *Song-tai* (16 déc. 1883). Le *général Millot*, secondé par les généraux *Brière de l'Isle* et *de Négrier*, vint avec des renforts prendre la direction de la campagne ; il s'empara de *Bac-Ninh*, de *Hong-Hoa* et de *Tuyen-Quan*. Ces succès décidèrent la Chine à reconnaître notre protectorat au Tonkin par le *traité de Tien-Tsin*, et à ouvrir les provinces de *Yun-nan*, de *Kouang-si* et de *Canton* à notre commerce (11 mai 1884).

Mais 10.000 Chinois arrêtèrent un détachement français qui allait prendre possession de *Lang-Son*. Les hostilités recommencèrent. L'amiral Courbet bombarda *Fou-Tchéou* et bloqua *l'île Formose* ; le général de Négrier remporta les victoires de *Kep* et de *Chu; Lang-Son* tomba sous les attaques de Brière de l'Isle (4 févr. 1885). Les négociations pour la paix ne furent pas arrêtées par la *retraite de Lang-Son* qui provoqua la chute de Jules Ferry. Le nouveau traité de Tien-Tsin, signé le 9 juin 1885, ramenait aux conditions acceptées dans le premier.

La situation de la France en Indo-Chine fut consolidée par l'annexion de tous les territoires de la rive gauche du Mékong cédé par le Siam en 1894, et par l'établissement de nos consuls dans les provinces chinoises voisines. Désormais nulle puissance, excepté la Russie, n'est mieux placée que la France pour faire pénétrer en Chine la civilisation européenne.

SEPTIÈME LEÇON

LE NOUVEAU MONDE — LES ÉTATS-UNIS ET L'AMÉRIQUE LATINE DEPUIS 1830

Sommaire. — 1. Les progrès constants des Etats-Unis de l'Amérique du Nord furent arrêtés en 1860 par la guerre de sécession entre les onze états du sud et les états du nord. La lutte dura quatre ans et se termina à l'avantage des fédéraux ou nordistes, qui abolirent l'esclavage. Cependant la république reste divisée en deux grands partis, les démocrates décentralisateurs, et presque tous « argentistes » et libre-échangistes, et les républicains conservateurs, protectionnistes et « monométallistes ». Ces derniers occupent actuellement le pouvoir.

2. La tentative de Napoléon III de créer au Mexique une monarchie latine, qu'on aurait opposée à la république anglaise du nord, échoua complètement. Après le départ de nos troupes, l'empereur Maximilien fut fusillé, et la république fut rétablie.

3. Les cinq républiques de l'Amérique centrale se sont enfin décidées à s'unir en une seule confédération. Les neuf républiques du sud, malgré leurs luttes et malgré leurs révolutions intestines, ont vu doubler leur population et leurs ressources. Le seul pays qui eût conservé en Amérique le gouvernement monarchique, le Brésil, s'est constitué en république en 1889.

1. Etats-Unis. — Les Etats-Unis, depuis leur affranchissement, n'ont cessé de marcher dans la voie du développement et de la prospérité matérielle. En 1830, ils étaient au nombre de 25 états; aujourd'hui, ils sont 41. La population, qui n'atteignait pas à cette époque tout à fait 13 millions, était de 50 millions en 1880; aujourd'hui, elle a dépassé 60 millions.

La répartition du territoire entre les émigrants et la découverte des mines de Californie attirent une foule de colons en Amérique.

Ce rapide accroissement est dû en grande partie à l'émigration européenne, que le gouvernement des Etats-Unis cherche à favoriser. Tout émigrant, à son arrivée sur le sol américain, reçoit une concession de 160 *acres* (64 hectares 73 centiares), à la seule condition de devenir citoyen américain, d'exploiter le terrain concédé pendant cinq ans et de payer 10 dollars (50 francs), pour droits de cadastre et de transmission. Des découvertes accomplies à l'ouest du *Mis-*

sissipi et au delà des *Montagnes Rocheuses*, des territoires conquis sur le Mexique, ont augmenté l'étendue du pays, qui égale quinze fois celle de la France. Les concessions peuvent être choisies dans les climats les plus variés.

La Californie fut conquise sur le Mexique en 1848. Le bruit se répandit aussitôt que l'on venait d'y découvrir des mines d'or d'une abondance prodigieuse. On racontait des histoires merveilleuses; il suffisait d'entr'ouvrir la terre pour se trouver en présence de quantités d'or, et un seul homme pouvait facllement, en un jour, en recueillir pour plus de 500 francs On peut juger de l'effervescence qui se produisit. De la France, de l'Angleterre, de tous les points du monde, on s'embarquait à la recherche de la fortune. Mais l'or seul ne fait pas vivre; les milliers d'hommes accourus sur ce sol naguère presque désert se virent bientôt en proie à la famine.

Cependant le mouvement se régularisa peu à peu. On recueillit d'abord les *placers*, ou l'or entraîné dans les sables par les alluvions; quand ils parurent insuffisamment rémunérateurs, on exploita les mines, dont la production est devenue toujours plus considérable. Aujourd'hui, elle donne annuellement 500 millions de francs. La population de la Californie, qui était alors de 24.000 habitants, s'élève actuellement à près de 700.000.

2. Causes de dissensions entre les états du Nord et ceux du Sud. — Mais des germes puissants de division existaient entre les états du Nord et ceux du Sud.

Nous citerons en première ligne la différence de race et de religion. La population des états du Nord est en majorité d'origine anglaise, et professe principalement les religions bibliques; celle des états du Sud, d'origine française ou espagnole, professe en plus grand nombre la religion catholique. — Les intérêts des habitants du Nord, industriels et commerçants, ne sont pas de même nature que ceux des habitants du Sud, surtout agriculteurs. Les seconds,

pour écouler les produits de leur sol, devaient les apporter dans les grands centres commerciaux ou dans les ports du Nord, où les navires étrangers venaient les prendre; ils prétendaient s'affranchir de cctte servitude et livrer leurs objets d'exploitation sans intermédiaire obligé.

La question de l'esclavage fait éclater la division entre les planteurs du Sud et les marchands et les industriels du Nord.

La question de l'esclavage s'ajoutait à ces premières causes. Les états du Sud, sans refuser précisément de concourir à l'affranchissement lent et progressif des esclaves, ne voulaient pas d'un affranchissement brusque et général, qui allait jeter le trouble dans leurs exploitations et aussi dans leur organisation sociale. Les états du Nord, où les esclaves étaient inutiles, exigeaient l'affranchissement immédiat pour tous les états confédérés. Une tendance politique divergente venait enfin aggraver la situation. Les habitants du Nord ou républicains conservateurs étaient partisans d'une plus grande centralisation du pouvoir, tandis que ceux du Sud ou démocrates demandaient à augmenter l'indépendance des différents états.

3. Guerre de Sécession (1861-1865). — Il était manifeste que la concorde ne pouvait se maintenir indéfiniment. La division éclata à l'élection du président ABRAHAM LINCOLN, républicain conservateur et antiesclavagiste déclaré. Les démocrates avaient vu leurs candidats l'emporter le plus souvent, et spécialement dans les dernières élections. L'avènement d'un candidat du parti opposé leur parut une occasion favorable pour se dégager du pacte fédéral.

L'élection d'Abraham Lincoln entraîne la séparation des onze états du Sud (1860).

Le 9 décembre 1860, *la Caroline du Sud* donna le premier signal de la séparation. Son exemple fut suivi par *le Mississipi*, *la Floride*, *l'Alabama* et *la Géorgie* (11-19 janvier 1861), auxquels se joignirent bientôt *la Louisiane* et *le Texas* (22 janv.-1er fév.). Le 4 février, les représentants de ces états se réunirent *à Montgommery* et se constituèrent en **Confédération du Sud**. Le 18, ils élurent JEFFERSON DAVIS pour président. L'adhésion successive *de la Virginie*, *du*



Tennessee, de l'Arkansas, de la Caroline du Nord, porta le nombre des états séparatistes à onze. On choisit pour capitale Richmond, dans la Virginie.

Il y eut ainsi deux républiques : celle du Nord, dite **des Fédéraux**, avec Abraham Lincoln comme président, et celle du Sud ou **des Confédérés**, avec la présidence de Jefferson Davis. Les premiers avaient une population de 23 millions d'habitants, de l'argent en abondance, une marine nombreuse qui pouvait bloquer les côtes de leurs adversaires et arrêter tout secours extérieur, comme empêcher toute relation commerciale. Ils résolurent de réprimer par les armes cette tentative de séparation. Les confédérés étaient à peine 5 millions et demi, n'avaient que peu de ressources en argent et pas de marine ; mais ils étaient plus exercés à la guerre, avaient l'inappréciable avantage de posséder des généraux expérimentés, et combattaient pour la défense de leur territoire. Ils pouvaient donc espérer de soutenir la lutte sans désavantage.

4. Campagnes de 1861 et de 1862. — Abraham Lincoln vint prendre possession de son pouvvir à Washington, le 4 mars 1861. Un mois après, la lutte avait commencé. Le 12 avril, les confédérés chassèrent les ennemis du *fort Sumter* en face de *Charleston.* Les généraux *Beauregard* et *Johnston* battirent les troupes fédérales sur le *Bulls-Run* près de Manassas (21 juill.) ; ils s'avancèrent sur les bords du *Potomac* et menacèrent la capitale, Washington. Le Nord, battu sur le continent, fit des expéditions maritimes contre les côtes du Sud et empêcha les exportations de coton. Du côté de l'ouest, il arrêta l'invasion du *Missouri* et défendit le *Kentucky.*

Les nordistes ou fédéraux ont pour but de s'emparer de toute la vallée du Mississipi en l'attaquant par les deux extrémités.

Mais le président Lincoln déploya une grande activité et une indomptable énergie. Il organisa les armées fédérales et les mit en état de profiter de leur supériorité numérique. Le 6 et le 7 avril 1862, le général Grant remporte une victoire sur le général Beauregard à *Pittsburg* près de *Corinth;*

il s'avance le long du *Mississipi* jusqu'au confluent de l'*Arkansas*. En même temps la flotte fédérale bloque l'embouchure du fleuve, et *le général Buttler* ocoupe *la Nouvelle-Orléans* et *Bâton-Rouge*.

Le général Mac-Clellan, mis à la tête de l'armée de l'Est, résolut de marcher contre Richmond en prenant la voie de la mer et en remontant le *James*. Il s'empara de *Yorktown*, et ses troupes occupèrent *Williamsburg* (4 mai). Le 31 mai, il se heurtait contre Johnston qui commandait à des troupes moins nombreuses, mais qui n'en résista pas moins avec avantage pendant deux jours, et que sa blessure seule fit battre en retraite. Les pertes éprouvées par l'ennemi arrêtèrent la poursuite.

Sous les ordres du général Lee, les sudistes ou confédérés repoussent l'invasion et envahiseent le territoire ennemi jusqu'au Maryland.

LE GÉNÉRAL LEE reçut alors le commandement en chef des forces confédérées, et, dans cette position qu'il garda jusqu'à la fin de la guerre, il s'éleva au rang des grands capitaines. Sous son habile direction, admirablement secondée par des lieutenants intrépides, en particulier par JACKSON surnommé *le Mur de pierre* (Stonewall), le Sud tint longtemps en échec les efforts gigantesques du Nord et reprit souvent l'avantage. Du 26 juin au 1er juillet, Lee, rejoint par Jackson qui vient de faire une marche audacieuse dans la vallée du *Shenandoah*, livre aux troupes de Mac-Clellan cette série de combats que l'on a désignés sous le nom de **bataille des 7 jours** et qui se terminent par la retraite des fédéraux. Le général vaincu est remplacé par *Pope*, que Lee et Jackson écrasent à **Manassas** (29-30 août). Les confédérés franchissent le Potomac au-dessus de Washington, envahissent le *Maryland* et menacent d'isoler la capitale. Mac-Clellan, rappelé au commandement sur les réclamations des soldats, les arrête par la bataille indécise de *Sharpsburg* (17 sept.), après laquelle les confédérés jugent bon de repasser le Potomac et de rentrer dans la Virginie.

Mac-Clellan, de nouveau destitué, fut remplacé par



Burnside, qui vint attaquer Lee, fortement établi *à Fredericsburg*, mais dut battre en retraite après des pertes considérables (13 déc.).

5. Campagnes de 1863, de 1864. — L'année 1862 se terminait sur des succès pour les confédérés. Celle de 1863 devait être moins heureuse. Cependant ils eurent d'abord des victoires à enregistrer. Le 2 et le 3 mai, *le général Hooker*, successeur de Burnside, fut battu à à **Chancellorsville**; mais les confédérés payèrent leur triomphe de la mort de Jackson. Lee envahit la *Pensylvanie;* il fut repoussé par *Meade*, successeur de Hooker, à *Gettysburg*, près de *Harrisburg* (1-3 juill.), et obligé de rentrer dans la Virginie.

Dans l'Ouest, le général Grant avait poursuivi sa marche le long du Mississipi et pris *Vicksburg* (4 juill. 1863). Il devint par là maître de toute la vallée du Mississipi. Bientôt après, il se porta sur le Tennessee, gagna la victoire **de Chattanooga** (27 nov.), et refoula les confédérés du côté du nord, pendant que la flotte bloquait leurs côtes.

C'est le général Grant qui parvint à enfermer l'ennemi entre ses deux armées et la mer, et termina ainsi la guerre (1864).

En 1864, il reçut le commandement en chef, et résolut d'enfermer les ennemis dans un cercle qui les emprisonnerait en se resserrant. Il partage ses forces en deux grandes armées : celle du Potomac qu'il se propose de conduire lui-même, celle de l'Ouest placée sous les ordres de *Sherman*. Avec l'armée du Potomac, dans laquelle Meade et Shéridan commandent sous lui, il marche contre Richmond. Lee, avec des troupes bien inférieures, lui dispute le terrain pied à pied, et lui inflige des pertes énormes. Mais il voit tomber ses hommes sans pouvoir les remplacer, tandis que son adversaire reçoit toujours des renforts plus nombreux.

Sherman vient de *Chatanooga* d'où il part au commencement du mois de mai, s'avance en poussant les ennemis par *Atlanta*, *Charleston*, *Fayetteville*, où il arrive le 11 mars 1865. Il bat Johnston, et lui ferme toute issue; de même que Grant cherche à couper toute retraite à Lee qui s'est retranché dans les fortes positions de *Pétersburg*.

Les deux dernières armées confédérées sont poussées l'une sur l'autre. Lee veut sortir du cercle qui va l'étreindre ; mais son courage se brise contre des forces trop supérieures. Pétersburg et Richmond tombent au pouvoir des ennemis (3 avril). Il leur échappe encore ; mais le 9 avril 1865, cerné de toutes parts, après avoir combattu jusqu'à la dernière extémité, il consent à signer une capitulation. Le 26 avril, Johnston capitulait entre les mains de Sherman.

6. Les Etats-Unis après la guerre de Sécession. — La lutte se terminait par le triomphe du Nord, au prix d'efforts inouïs. Les fédéraux avaient mis sur pied 2.790.000 combattants, auxquels les confédérés opposèrent 660.000 hommes. Le Nord seul avoue 350.000 morts et un million de blessés. Les dépenses s'élevèrent au nombre fabuleux de 17 milliards de francs. L'abolissement de l'esclavage, déjà prononcé par les décrets de janvier et du 22 septembre 1862, fut étendu à tous les Etats-Unis ; les nègres affranchis furent admis au droit de suffrage.

La guerre de sécession fut la guerre la plus sanglante de ce siècle.

Le président Lincoln, qui venait d'être réélu en 1864, fut assassiné le 14 avril 1865, avant le terme définitif de la guerre, et remplacé par le vice-président *André Johnson*. En 1868, *le général Grant* fut élu président et réélu en 1872. En 1876, le choix des électeurs se porta sur *M. Hayes*, et en 1880, sur *le général Garfield*, qui périt assassiné l'année suivante et fut remplacé par le vice-président *M. Arthur*. En 1884, le candidat démocrate, *M. Cleveland*, fut élu. En 1888, les républicains sont revenus au pouvoir avec *M. Harrisson*, et l'ont conservé depuis (1).

Les républicains conservateurs et protectionnistes sont aujourd'hui au pouvoir aux Etats-Unis.

La prospérité matérielle, un instant arrêtée par la guerre,

(1) Les dernières élections à la présidence ont été précédées non seulement de la lutte entre républicains et démocrates, mais entre les « argentistes », presque tous démocrates, et les monométallistes, partisans de l'étalon d'or comme étalon unique. M. Mac-Kinley était le candidat de ces derniers.



a repris une marche ascendante et rapide. Les Etats-Unis envoient leurs produits aux différents pays. En 1867, ils ont acheté aux Russes la région froide et stérile qui formait l'ancienne Amérique russe; en 1876, ils ont convié le monde ancien à une brillante exposition universelle. Mais ils ont entrepris de protéger leur industrie contre la concurrence européenne, et ils ont établi, sur la proposition de M. Mac-Kinley, aujourd'hui leur président, des tarifs protecteurs très élevés.

La religion catholique peut s'y exercer librement et y fait des progrès. Le 10 novembre 1789, lorsque Mgr CARROLL fut nommé premier évêque de Baltimore et des Etats-Unis, la république avait 40.000 catholiques sur 4.000.000 d'habitants. Le 10 novembre 1889, centième anniversaire de cet heureux événement, la population catholique était de 9.000.000 sur 60.000.000 d'habitants. La hiérarchie ecclésiastique comprend 13 archevêques, 70 évêques, 8.000 prêtres.

8. Guerre du Mexique. Le Mexique depuis l'indépendance. — A la faveur de la guerre de Sécession, le gouvernement de Napoléon III put, en dépit de la doctrine formellement proclamée par Monroë, intervenir au Mexique et tenter d'y installer une monarchie latine qu'on aurait opposée à la grande république anglaise du nord. Par les vexations innombrables qu'il fit subir aux Européens, le gouvernement mexicain lui fournissait facilement le prétexte de son intervention.

A la mort d'Iturbide, le Mexique s'était constitué en république fédérative, mais sans obtenir la paix intérieure. Deux partis divisaient la population, les démocrates et les conservateurs; ils étaient sans cesse en lutte, et l'on ne voyait que présidents renversés ou remontant au pouvoir. De 1824 à 1854, il y eut 15 nominations présidentielles. Un homme pourtant dominait ces agitations, les provoquant ou sachant les faire tourner à son profit. Jusqu'en 1833, **Santa-Ana** refusa la présidence pour lui-même; mais à partir

de 1833 il fut nommé 4 fois président, et durant les intervalles ne cessa guère d'exercer effectivement le pouvoir suprême.

Le Mexique, déchiré par la guerre civile, avait perdu une grande partie de son territoire.

Actif, ambitieux, aimé de l'armée à cause de son courage militaire, il s'appuya sur elle pour maintenir son autorité au dedans; mais il éprouva de graves échecs coutre les ennemis extérieurs. Après le bombardement de *Saint-Jean-d'Ulloa* en 1838, il lui fallut faire droit aux réclamations de la France. De même en 1856, après une guerre malheureuse de 2 ans contre les Etats-Unis, le Mexique perdit *le Texas, la Nouvelle-Californie* et *le Nouveau-Mexique.*

En 1854, il dut quitter définitivement le territoire mexicain, et fut remplacé à la présidence par *Martin Carrera* (1854-1856). *Alvarez* (1856-1858) eut pour successeur *le général Comonfort*, candidat des démocrates; mais les conservateurs lui opposèrent *le général Miramon*, qui demeura maître de Mexico. L'**Indien Juarez**, choisi par Comonfort pour vice-président, soutint la cause des démocrates à la Vera-Cruz; après deux ans de lutte acharnée, il força Miramon à sortir du Mexique (25 déc. 1860).

9. Conflit avec les nations européennes. — Victorieux de ses compétiteurs, Juarez sembla prendre à tache de provoquer les puissances européennes. L'expulsion du nonce du Pape et de l'ambassadeur d'Espagne, l'emprisonnement des consuls français, ses vexations à l'égard des étrangers, ses refus de tenir les engagements contractés, décidèrent la France, l'Angleterre et l'Espagne à une action militaire commune. Par la convention de Londres du 31 octobre 1861, les trois puissances s'engageaient à mettre sur pied des forces suffisantes pour contraindre le Mexique à payer ses créanciers, à réparer les dommages causés et à respecter les droits de leurs nationaux résidant. Il était en outre stipulé qu'aucun membre des trois familles régnantes ne pourrait prétendre au trône du Mexique, et qu'il ne serait rien fait pour imposer au pays une forme quelconque de gouvernement.

L'Espagne et l'Angleterre d'abord alliées de la France, se retirèrent de la coalition en 1862.



L'Espagne, grâce à la proximité de sa colonie de *la Havane*, arriva la première; le 17 décembre, *le général Prim* prenait possession de la Vera-Cruz et de Saint-Jean-d'Ulloa. L'amiral *Jurien de la Gravière* arriva le 7 janvier 1862 en vue de Vera-Crux, et débarqua, le 9, avec 2.500 Français. L'escadre anglaise surveillait la côte.

La présence de l'étranger rallia la plupart des patriotes à Juarez; mais il fondait ses meilleures espérances sur les négociations, d'autant plus que des divergences de vue commençaient à se montrer chez les alliés. *La convention de Soledad* (19 fév. 1862) autorisait les soldats européens à se mettre à l'abri de la fièvre jaune sur les terres hautes, en attendant les résultats des pourparlers qui allaient s'ouvrir à *Orizaba* le 15 avril. Les Anglais et les Espagnols acceptèrent les offres d'indemnité proposées par Juarez, et se retirèrent de l'expédition.

10. Action isolée de la France. — *Jecker*, banquier suisse, naturalisé français en 1862, réclamait une créance de 60 millions de francs pour un emprunt qu'il avait négocié avec le général Miramon. Juarez refusait de reconnaître une dette contractée par son compétiteur. Mais Jecker avait de puissants appuis dans le gouvernement impérial. Napoléon III aimait aussi à caresser le projet déjà formé de remplacer au Mexique le gouvernement de la république par un trône impérial en faveur de l'archiduc Maximilien d'Autriche, et de jouer un grand rôle dans le nouveau monde. Loin donc d'imiter ses voisins dans leur retraite prudente, il résolut de persévérer seul dans l'expédition en lui donnant plus d'importance.

La première expédition française ne put atteindre Puebla; mais la seconde, sous les ordres du général Forey, occupa cette ville et Mexico.

Le général *comte de Lorencez* fut placé à la tête du corps expéditionnaire et s'établit à *Orizaba* avec 7.000 hommes (20 avr.). Le 27 avril, il conduisit 6.000 hommes contre *Puebla* que défendait une garnison bien supérieure en nombre. L'attaque du *fort de Guadalupe* échoua (5 mai), et l'on rentra dans Orizaba (18 mai). Le général français main-

tint ses relations avec Vera-Cruz et résista aux attaques ennemies jusqu'au 24 octobre, où le *général Forey* arriva pour le remplacer, amenant des renforts qui portèrent l'armée à 30.000 hommes.

Le nouveau commandant reprit bientôt l'offensive; le 16 mars 1863, il commençait le siège de Puebla, vaillamment défendue par le *général Ortega*, et y entrait au bout de deux mois (17 mai). De là les Français marchèrent sur *Mexico*, dont ils prirent possession le 7 juin. Forey reçut le bâton de maréchal; il partit pour la France le 1er octobre, laissant le commandement de l'expédition au *général Bazaine*.

11. Empire mexicain. Maximilien (1863-1867). — Une junte de trente-cinq membres confia provisoirement le pouvoir à un triumvirat, formé des généraux *Almonte* et *Salas* et de *Mgr de Labastida*, archevêque de Mexico. Le 10 juillet, une assemblée de deux cent quinze notables donna une constitution impériale au Mexique, et une députation vint à *Miramar*, près de Trieste, offrir la couronne à l'archiduc MAXIMILIEN (1). Le prince accepta; il fut proclamé empereur du Mexique à Miramar, le 10 avril 1864. Le 28 mai, il était à Vera-Cruz avec L'IMPÉRATRICE CHARLOTTE, fille de Léopold Ier, roi des Belges, et le 12 juillet, il faisait son entrée à Mexico.

Napoléon fait proclamer l'archiduc Maximilien empereur du Mexique (1864).

Les Français avaient continué à poursuivre les troupes de Juarez, sans avoir pu le chasser du Mexique. Ils avaient conquis la plus grande partie des provinces; mais il était manifeste que Maximilien ne se maintenait que par leur appui. Lorsque les complications qui survenaient en Europe et les observations diplomatiques des Etats-Unis eurent amené le rapatriement de nos soldats (15 mars 1867), les partisans de Juarez eurent partout le dessus. Le malheureux empereur, enfermé dans *Queretaro*, se défendit

(1) Frère de l'empereur d'Autriche.

Après le départ des troupes françaises, Juarez reprend le pouvoir et fait fusiller Maximilien (1867).

vaillamment. Trahi par le *colonel Lopez*, qui ouvrit les portes de la place à l'ennemi, il fut fait prisonnier (15 mai 1867), et fusillé avec les généraux Miramon et Mejia (19 juin). L'impératrice Charlotte était venue en Europe implorer du secours. Egarée par la douleur, elle perdit la raison. Juarez fut élu président en 1867, et réélu en 1871. Il mourut en 1872. Depuis, les guerres civiles n'ont guère cessé de troubler le pays.

Ainsi finit l'aventure malheureuse du Mexique. Elle coûta en pure perte à la France près de 10.000 hommes (2) et 350 millions de francs environ.

12. Amérique centrale. Haïti. — Les cinq républiques de l'Amérique centrale, agitées par la guerre civile et presque toujours sans ressources financières, résolurent de s'unir comme au début de leur histoire. En 1885, le *général Rufino Bario*, président du Guatemala, voulut renouveler l'essai d'union, mais il échoua. Une conférence, tenue en novembre 1889, a décidé que les affaires extérieures seraient dirigées par un seul ministre, choisi pour une année tour à tour dans chacun des cinq états. Une nouvelle conférence réunie à Washington, en avril 1890, a déclaré la fédération un fait accompli. Chaque république à tour de rôle fournira le président, qui sera désigné par le sort et dont le mandat se renouvellera tous les ans.

L'indépendance de la **république d'Haïti** fut reconnue définitivement en 1826. Les dissensions n'ont guère cessé de la déchirer. Elle eut un instant un empereur dans *Soulouque* ou *Faustin Ier*, ancien esclave nègre (1849-1859) ; les révolutions ont repris après sa chute. — La **république Dominicaine** se maintient dans la partie de l'île anciennement occupée par les Espagnols. Ceux-ci essayèrent vainement de la soumettre de nouveau ; il leur fallut l'abandonner

(2) L'écart entre le nombre des soldats débarqués et celui des rembarqués est de 9.800.

après quatre années de luttes (1861-1864), pendant lesquelles leurs armées furent décimées par les fatigues et la peste. — La grande île de Cuba essaya de se séparer de l'Espagne et de proclamer son indépendance sous la protection des Etats-Unis. La révolte échoua en 1876, mais elle éclata plus considérable encore en 1895, et elle n'est pas terminée.

13. Amérique du sud. — L'Amérique du sud comprenait en 1830, l'empire brésilien, possession de la maison de Bragance et neuf républiques divisées en trois groupes : le groupe des républiques situées sur la mer des Antilles, le Venezuela et la Colombie ; le groupe des états du Pacifique, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie et le Chili, et le groupe des républiques de l'Atlantique sud, la Plata, le Paraguay et l'Uruguay.

Au nord, le Venezuela et la Colombie ont graduellement progressé sous la protection des Etats-Unis, et avec leur constitution. Elles ont réglé leurs rapports avec l'église par des concordats. Elles ne manqueront pas d'acquérir une grande prospérité. Du côté du Pacifique, l'Equateur a été déchiré par la lutte ardente des sociétés secrètes, maçonniques et révolutionnaires, contre le parti catholique, maître du pouvoir. Son président, Gabriel Garcia Moreno, fut ainsi assassiné en 1875, par ordre de ses adversaires politiques, et son successeur a été renversé par une révolution partie du port de Guyaquil et hostile au clergé.

Le Pérou, allié à la Bolivie, essaya d'arrêter par la guerre les empiétements du Chili, vers le pays d'Atacama, désert, mais riche par ses dépôts de guano, ses mines de nitre et d'argent. La lutte maritime et continentale dura quatre ans, de 1879 à 1883, et se termina par l'invasion du Pérou, et la victoire du Chili qui acquit une province nouvelle au traité de Lima. Depuis lors et malgré d'incessantes agitations, ces trois républiques se sont constamment développées. On inaugurera bientôt la première voie ferrée qui reliera la

république argentine au Chili, a travers les Andes, traversant ainsi toute l'Amérique méridionale.

Depuis le traité de Valparaiso, la Bolivie a perdu toute communication avec le Pacifique, mais elle trouvera des débouchés commerciaux faciles vers l'est, vers le Brésil, ou vers la Plata.

La république Argentine eut à subir jusqu'en 1852 la tyrannie impitoyable du dictateur Rosas, mais à cette date il fut forcé par une insurrection de quitter le pays. Les vainqueurs réunirent les diverses provinces du Rio de la Plata en une république fédérative (30 mai 1832), qui a vu tripler sa population par l'arrivée des colons venus de l'Europe méridionale et surtout de France et d'Italie. Le Paraguay a été ruiné par la guerre qu'il eut à soutenir contre le Brésil, sous la présidence de Lopez (1864-1870). L'Uruguay, placé entre le Brésil et la Plata, semble ne devoir son indépendance qu'à la rivalité de ses deux voisins.

Le Brésil, l'état le plus important de l'Amérique du Sud, avait joui sous le long règne de l'empereur Pedro II (1831-1889), d'une paix intérieure inconnue aux républiques voisines. Un décret (mai 1888) y avait même supprimé l'esclavage et avait ainsi rendu 700.000 noirs à la liberté. Cependant au mois de novembre 1889, un prononciamento préparé par les sociétés secrètes renversa dom Pedro du trône et proclama la république des Etats-Unis du Brésil. Après avoir traversé une longue guerre civile, la nouvelle république s'est affermie. En somme, malgré tant d'agitation politique, l'Amérique latine a vu son bien-être, sa population et son commerce s'accroître considérablement pendant ce siècle.

SIXIÈME PARTIE DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

La Paix armée.

PREMIÈRE LEÇON

HISTOIRE INTÉRIEURE DE LA FRANCE DEPUIS 1870.

Sommaire. — 1. Depuis 1870 quatre grands changements, quatre événements considérables se sont produits dans la vie politique de la France.

1° La Commune (18 mars-28 mai 1871) qui fut une protestation révolutionnaire contre le gouvernement de l'ordre représenté par l'assemblée de Bordeaux et le chef du pouvoir exécutif A. Thiers.

2. 2° Une série d'hésitations à l'assemblée nationale par suite du refus du comte de Chambord d'accepter la restauration qu'on lui proposait. Malgré le coup d'état du 16 mai, sous la présidence de Mac-Mahon, les élections de 1877 amenèrent les républicains au pouvoir.

3. 3° Le vote de la constitution républicaine de 1875 par cette assemblée monarchiste après le refus du comte de Chambord et avant le 16 mai.

4. 4° L'arrivée au pouvoir de ces républicains d'opinion moyenne qui s'y sont maintenus jusqu'ici, malgré une série de crises ministérielles, et malgré les attaques de leurs adversaires de droite et de gauche.

Le 18 mars, la révolution reste maîtresse de Paris et arbore le drapeau rouge.

1. La commune de Paris (18 mars). — Les représentants du gouvernement de la Défense nationale avaient eu beaucoup de peine à maintenir l'ordre dans les rues de la capitale pendant le siège. Dès qu'on apprit à Paris le résultat des élections pour l'assemblée nationale, dès que l'on sut que la majorité des députés appartenait à l'opinion



la plus modérée, et même aux partis monarchistes, les quartiers populeux s'agitèrent. L'agitation était d'autant plus dangereuse que la capitulation de Paris avait stipulé que la garde nationale conserverait ses armes, et que l'armée régulière était trop peu nombreuse pour arrêter un mouvement appuyé par la garde nationale. Le 1er mars, les Allemands entraient dans Paris et en occupaient certains quartiers, conformément aux conditions posées dans les préliminaires de Versailles. Des bataillons de la garde nationale, dirigés par un comité central, s'emparèrent des canons placés dans *l'avenue de Wagram*, sous prétexte de les dérober à l'ennemi, et les transportèrent au sommet des *buttes Chaumont* et sur les *hauteurs de Montmartre*. Le gouvernement, qui avait commis l'imprudence de les laisser enlever, envoya, le 18 mars, des troupes sous les ordres du général Vinoy pour les reprendre. Mais les soldats en grand nombre levèrent la crosse; *le général Lecomte*, qui commandait le 88e de ligne, et *le général Clément Thomas*, commandant en chef de la garde nationale, furent saisis par la foule, livrés à toute sorte de mauvais traitements et fusillés. Les canons restèrent au pouvoir des insurgés.

La révolte s'étendit rapidement; le 19 mars, le comité central fit arborer le drapeau rouge sur l'hôtel de ville, et l'insurrection se trouva maîtresse de la capitale, que le gouvernement venait d'abandonner. Le 22, une manifestation nombreuse et pacifique, partie de la *place de l'Opéra*, se dirigea sur la *place Vendôme;* elle réclamait le maintien de l'ordre et la soumission au gouvernement légitimement établi. Une fusillade meurtrière, qui fit de nombreuses victimes, 12 morts et 20 blessés, dispersa les manifestants. De ce moment, la terreur régna sur Paris; elle s'y maintint deux mois durant.

Le 26 mars eurent lieu les élections pour le choix des 90 membres qui devaient former **le gouvernement de la Commune.** Elles appelèrent au pouvoir les noms qui

évoquent les plus sinistres souvenirs. Nous ne pouvons les nommer tous ici ; nous citerons cependant *Delescluze*, *Flourens*, *Cluseret*, *Félix Pyat*, *Courbet*, *Raoul Rigault*, *Vallès*, *Vermorel*, *Pascal Grousset*, *Vaillant*, *Amouroux*, *Billioray*, *Longuet*.

2. Attaque contre Versailles (3 avr.). — Dès le 18 mars, M. Thiers s'était retiré à Versailles, accompagné de tous les membres et fonctionnaires du gouvernement. Il avait en même temps appelé tout ce qu'il put réunir de troupes fidèles, en attendant le retour de celles qui étaient prisonnières en Allemagne.

La position était des plus critiques. Les insurgés occupaient Paris et les forts de la rive gauche de la Seine ; l'armée de l'ordre était placée entre Versailles et les forts sud. Suivant les conditions de l'armistice, elle ne pouvait s'élever qu'à 40.000 hommes. Les soldats allemands, qui occupaient la rive droite, depuis Charenton jusqu'à Saint-Denis, empêchaient l'attaque de se porter sur ce point. Si nous ajoutons que l'insurrection cherchait à s'établir à *Saint-Etienne*, où le préfet, *M. de l'Espée*, périt assassiné ; à *Marseille*, où elle triompha un instant ; à Lyon, à Toulouse, on comprendra l'anxiété des hommes d'ordre.

Les sorties des « fédérés » vers Versailles échouent (3 avril).

Or, les *fédérés*, c'est le nom que se donnaient les soldats de la Commune, résolurent de marcher sans retard sur Versailles, que protégeaient des forces insuffisantes. Le 3 avril, ils se disposent en trois colonnes. La première, partie de Neuilly sous le commandement de *Bergeret* et de *Flourens*, est coupée par les décharges du *Mont-Valérien*. Flourens, qui est parvenu entre Rueil et Chatou, est tué d'un coup de sabre ; Bergeret bat en retraite. La seconde et la troisième, qui s'avancent, sous les ordres de *Duval* et d'*Eudes*, par les routes du *Bas-Meudon* et de *Clamart*, ne réussissent pas mieux. Le lendemain, les insurgés perdent le *plateau de Châtillon*, et Duval, fait prisonnier, est fusillé.

3. Second siège de Paris (avr.-mai). — Ces échecs



redoublent la fureur des fédérés. Ils sont en possession des forts, à l'exception du Mont-Valérien ; ils ont des armes et des munitions ; ils pousseront la résistance jusqu'aux dernières limites. Cluseret, nommé délégué à la guerre, appelle sous les armes tous les jeunes gens non mariés de 17 à 35 ans ; bientôt après il décrète le ***service de guerre obligatoire*** pour tous les citoyens non mariés ou mariés, de 19 à 40 ans. **La loi des otages**, portée le 5 avril, amène l'arrestation de Mgr DARBOY, archevêque de Paris, de ***l'abbé Deguerry***, curé de la Madeleine, des ***dominicains d'Arcueil***, des ***jésuites de la rue de Sèvres***, du ***président Bonjean***, du ***journaliste Chaudey***, d'une foule de prêtres, de gendarmes et de sergents de ville.

Mac-Mahon, à la tête de 140.000 hommes, entreprend d'emporter Paris de haute lutte, au début d'avril.

M. Thiers organise l'armée d'attaque. Les Prussiens n'exigent pas l'exécution rigoureuse des préliminaires; ils autorisent l'appel des troupes de province et des prisonniers qui rentrent d'Allemagne. Le MARÉCHAL DE MAC-MAHON, nommé commandant en chef, avec les généraux *Vinoy*, *de Ladmirault*, *de Cissey*, *Douay*, *Clinchant* et *du Barrail* pour lieutenants, se voit bientôt à la tête de 140.000 hommes, et commence le siège aux premiers jours d'avril.

Il ne fallait pas espérer réduire les insurgés par la famine, puisque la partie occupée par les troupes ennemies leur permettait de se ravitailler. L'armée régulière ne pouvait l'emporter que de haute lutte. Par des combats presque incessants, elle avançait cependant, puissamment secondée par les feux du Mont-Valérien. Le 9 mai, elle occupait le *fort d'Issy* que les fédérés avaient évacué le 30 avril ; le 14 mai, elle s'emparait de celui de *Vanves*.

En attendant, la Commune multipliait dans Paris les actes de sauvage barbarie. Elle instituait une *cour martiale* (16 avr.), établissait un *comité de salut public* de 5 membres ; on arrêtait les citoyens inoffensifs comme espions de Versailles ; on se livrait à d'incessantes perquisitions ; on exigeait de tout citoyen *une carte d'identité* délivrée par les commissaires de

l'hôtel de ville. Un décret ordonna la démolition de la maison de M. Thiers, et *la colonne Vendôme* fut renversée (16 mai). On établit des mines sous les principaux monuments, on accumula des provisions de pétrole dans les caves, on en arrosa les murs. Les membres de la Commune, se voyant sur le point de succomber, résolurent de s'ensevelir sous les ruines de Paris.

Les fédérés, se voyant écrasés, mettent le feu aux monuments de Paris et assassinent leurs otages.

4. Fin de la Commune (28 mai). — L'armée approchait en effet. Le 20 mai, elle était près des remparts. Le 21, elle pénétrait par *l'entrée du Point-du-Jour* que la canonnade avait forcé les insurgés d'abandonner. Mais alors succéda, pendant une semaine, une effroyable guerre de rues qui vit s'accomplir les plus lugubres scènes d'horreur. Les chefs de l'insurrection étaient perdus sans ressource ; ils voulurent accumuler le plus de désastres possible avant de tomber. Les flammes de l'incendie dévorèrent *les Tuileries, le Palais-Royal, le Palais de Justice, la Préfecture de police, le Grenier d'abondance, l'Hôtel de ville, la Bibliothèque du Louvre, le palais du Conseil d'Etat, la Cour des Comptes, le Ministère des finances*, des théâtres, un grand nombre de maisons particulières.

Leur fureur ne pouvait oublier les infortunés otages. M. Thiers avait refusé l'échange de Mgr Darboy et de M. Deguerry contre Blanqui que l'on avait arrêté hors de Paris. Ils furent fusillés à *la Roquette* avec M. Bonjean et leurs autres compagnons de captivité. Dans *la rue Haxo*, 62 prisonniers, prêtres et gendarmes, furent également fusillés.

Les troupes de Versailles gagnaient heureusement à chaque moment du terrain ; le 28 mai, elles s'emparèrent *du Père-Lachaise*, où la Commune se débattait dans les dernières convulsions. Ce fut le terme de cette guerre fratricide que la présence de l'étranger rendait plus horrible encore. — L'armée perdit 4.000 hommes ; les pertes des insurgés n'ont pu être évaluées. Après la lutte, on procéda

à 43.522 arrestations, sur lesquelles il y eut 7.213 individus relâchés, par refus d'informer; 23.727, par ordonnance de non-lieu; 2.445 acquittés; 10.157 condamnés, dont 3.575 ont été transportés.

Le premier soin de l'Assemblée nationale fut de libérer le territoire et de refaire les forces militaires de la France.

5. Premières mesures prises par l'Assemblée. Libération du territoire. — Sur la proposition de M. Thiers, l'assemblée avait, dès l'origine, ajourné toute discussion sur la forme du gouvernement (19 fév.), et par le **pacte de Bordeaux** accepté provisoirement la forme républicaine existante (10 mars). Dans la séance du 1er mars, elle prononça la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie; le 10 mars, elle vota sa translation à Versailles, et y tint sa première séance le 20. Le 8 juin, on vota l'abrogation des lois d'exil, et le 25 août, *le général Chanzy* fit prononcer l'abolition de la garde nationale; enfin, le 31 août, on adopta *la proposition Rivet*, qui reconnaissait à M. Thiers le titre de président de la république française, aussi longtemps que se prolongerait le mandat de l'assemblée nationale.

Mais une question s'imposait au patriotisme de tous. Le traité de Francfort avait subordonné l'évacuation du territoire au paiement de l'indemnité. Un emprunt de 2 milliards 300 millions, couvert plus de deux fois (27, 28 juin), permit de payer les deux premiers milliards; il amena l'évacuation d'un certain nombre de départements, et réduisit l'armée d'occupation à 50.000 hommes. Un second emprunt de 3 milliards, émis le 28 et le 29 juillet 1872, fut couvert 14 fois. Nous pûmes payer les milliards dus à la Prusse; le 13 septembre 1873, ses soldats quittaient *Verdun*, la dernière ville qu'ils occupassent sur notre territoire.

Pour faire face aux charges nouvelles, conséquence des dépenses de la guerre et des emprunts réalisés, il fallut créer de nouveaux impôts et augmenter des impôts anciens. Le patriotisme fit accepter sans murmure les mesures que l'Assemblée prit à ce sujet.

6. Loi militaire de 1872. — Parmi les réformes plus importantes, nous citerons **la loi militaire du 27 juillet 1872,** qui rendait en principe le service obligatoire pour tout Français, mais laissait subsister des exemptions de droit. La durée du service allait de 20 à 40 ans, ainsi répartie : 5 ans dans l'armée active (20-25), 4 ans dans la réserve de l'armée active (25-29), 5 ans dans l'armée territoriale (29-34), 6 ans dans la réserve de l'armée territoriale (34-40 ans).

Chaque année le contingent donné par la conscription était divisé en deux portions, dont l'une était retenue pendant cinq ans sous les drapeaux, tandis que l'autre était renvoyée après un an ou six mois de présence au corps, mais continuait à figurer dans les cadres. Le tirage au sort désignait à quelle portion appartenaient les jeunes gens qui avaient accompli leur vingtième année.

Les jeunes gens bacheliers ou pourvus de certains autres diplômes, ou qui avaient subi avec succès les épreuves de l'examen du volontariat, pouvaient avant leur vingtième année contracter un engagement d'un an à condition de payer une somme de 1.500 francs. Les membres de l'armée territoriale et de la réserve de l'armée territoriale étaient astreints à des exercices de vingt-huit jours et de treize jours.

Le 15 juillet 1889, la loi de 1872 a été profondément modifiée. Le service a été réduit à trois ans dans l'armée active ; mais il a été porté à sept ans dans la réserve de l'armée active, à six ans dans l'armée territoriale, à neuf ans dans la réserve de l'armée territoriale. Sa durée totale s'est élevée à vingt-cinq ans. Les exemptions ont disparu, en particulier celles qui étaient en faveur des aspirants à l'état ecclésiastique. La division du contingent en deux portions a cessé d'exister.

7. Journée du 24 mai 1873. — Malgré le pacte de Bordeaux, la mésintelligence ne tarda pas à se produire entre la majorité monarchiste et M. Thiers, qui cherchait à consolider la république. Une première fois, au sujet des

Elle voulait aussi rétablir la monarchie, mais les prétentions du comte de Chambord l'obligèrent à préparer un autre régime.



droits protecteurs, la chambre avait refusé de s'associer à ses intentions formellement exprimées, et il avait donné sa démission (19 janv. 1872). Sur l'appel que la majorité fit à son patriotisme, il consentit à la retirer.

Mais l'élection de *Ranc*, ancien membre de la Commune, à Lyon (27 avr. 1873), celle de *Barodet* à Paris (11 mai), effrayèrent les conservateurs. Le 24 mai 1873, les députés, à la majorité de 16 voix, 360 contre 344, votèrent l'ordre du jour de *M. Ernoul*, qui invitait le gouvernement du président de la république à faire prévaloir désormais par ses actes une politique nette et énergiquement conservatrice. M. Thiers envoya aussitôt sa démission qui fut acceptée (1).

Le MARÉCHAL DE MAC-MAHON fut élu président par 390 voix ; toute la gauche s'abstint. Il prit ses ministres dans les rangs de la droite. Le *duc de Broglie* eut les affaires étrangères avec la vice-présidence du conseil ; *M. Beulé* fut nommé à l'intérieur ; le *général de Cissey*, à la guerre ; l'*amiral Dompierre d'Hornoy*, à la marine ; *M. Magne*, aux finances ; *M. Batbie*, à l'instruction publique ; *M. Ernoul*, à la justice ; *M. de la Bouillerie*, à l'agriculture et au commerce ; *M. Deseilligny*, aux travaux publics.

Dans la pensée de l'Assemblée, le septennat n'était qu'un pis-aller et une constitution provisoire.

8. Septennat. — Le 5 août de la même année, le COMTE DE PARIS s'était rendu à *Frohsdorf;* il avait déclaré reconnaître le COMTE DE CHAMBORD comme le chef de la maison de Bourbon et le véritable représentant de la tradition monarchique. La fusion entre les princes fit entrevoir l'union entre leurs partisans, et l'on espéra un moment le rétablissement de la monarchie. Les négociations entreprises à cet effet paraissaient sur le point d'aboutir, lorsque, pour des motifs dont le dernier mot ne sera peut-être jamais connu, le comte de Chambord écrivit de *Salzbourg*, le 27 octobre, une lettre dans laquelle il déclarait maintenir le **drapeau blanc** ; l'entente devint impossible.

(1) Il mourut subitement à Saint-Germain-en-Laye le 3 septembre 1877.

Le 20 novembre, l'assemblée conféra le pouvoir exécutif au maréchal de Mac-Mahon pour **une période de sept ans** ; elle ordonna en même temps la nomination d'une commission de trente membres, chargée de préparer les lois constitutionnelles. Le ministère, modifié le 26 novembre, resta sous la direction de M. le duc de Broglie. Le 30 janvier 1874, il fit voter une loi qui réservait au gouvernement le droit de nommer les maires, avec la faculté de les prendre en dehors des conseils municipaux, mais non des électeurs communaux. Le 16 mai, il fut renversé par une coalition parlementaire, et remplacé par un ministère de transition dont la présidence fut confiée au *général de Cissey*, ministre de la guerre.

Au mois de mai, des bruits de guerre se produisirent avec une insistance qui devenait alarmante. La Prusse se proposait de nous attaquer, sous prétexte que nos armements étaient exagérés. L'intervention de la Russie maintint la paix, appuyée, ajoute-t-on, par celle de l'Angleterre.

9. Loi sur l'enseignement supérieur. — Après avoir voté la constitution de 1875, dont nous allons bientôt parler, l'assemblée s'occupa de mener à terme la loi sur l'enseignement supérieur. Dès les premiers jours où elle se fut transférée à Versailles, le *comte Jaubert* avait déposé un projet de loi qui réclamait la liberté d'enseignement supérieur comme couronnement de la loi de 1850. Une commission fut nommée, et son projet vint en première lecture au mois de décembre 1874. Il fut discuté à fond en seconde lecture durant le mois de juin 1875. Mgr Dupanloup défendit avec grande éloquence et vigueur la cause de la liberté ; il fit triompher la loi, qui fut définitivement votée le 12 juillet 1875.

Les catholiques étaient autorisés à fonder des facultés libres en leur donnant le titre d'*universités ;* leurs étudiants pouvaient passer les examens devant des jurys mixtes,

composés de professeurs de l'état et de professeurs de l'enseignement libre.

Les évêques se mirent à l'œuvre, et l'on vit s'élever les universités catholiques de Paris, de Lille, de Lyon, de Toulouse et d'Angers. La loi du 18 mars 1880, proposée par *M. Jules Ferry*, leur a enlevé le titre d'universités et le privilège des jurys mixtes. Malgré cela, elles se sont maintenues et développées, continuant à propager leurs doctrines parmi la jeunesse studieuse qui vient à elles.

L'Assemblée n'adopta la forme républicaine qu'en 1875, et à une seule voix de majorité.

10. Vote de la constitution (25 févr. 1875). — Derniers actes de l'Assemblée. — Les essais de restauration monarchique avaient échoué. L'assemblée cependant voulut donner une constitution au pays ; le 21 janvier 1875, elle ouvrit la discussion sur les projets préparés par la commission des Trente. Après d'assez vifs débats, et à la suite de plusieurs projets et contre-projets, le 30 janvier, un amendement de *M. Wallon*, qui affirmait la république, fut voté à la majorité d'une voix, 353 contre 352. Il était ainsi formulé : « *Le président de la république* est élu, à la pluralité des suffrages, par le sénat et la chambre des députés réunis en assemblée nationale. Il est élu pour sept ans. Il est rééligible. » Le 24 février, la constitution était votée ; elle fut promulguée le lendemain, **25 février 1875.**

L'assemblée nationale vota ensuite les lois organiques, la loi sur l'enseignement supérieur, dont nous avons parlé, la loi électorale (30 nov.). Du 9 au 18 décembre, elle procéda à l'élection des soixante-quinze sénateurs inamovibles. Le 31 décembre, elle fixa les jours des élections sénatoriales et législatives, et le 8 mars 1876, eut lieu la transmission des pouvoirs aux assemblées nouvellement élues ainsi qu'au conseil des ministres. Son mandat était terminé.

Elle nous a donné le spectacle assez extraordinaire d'une assemblée en grande majorité monarchiste qui fonde un gouvernement républicain. Aussi a-t-on résumé son his-

toire en ces mots : Elle n'a pas fait ce qu'elle voulait; mais elle a fait ce qu'elle ne voulait pas.

11. Constitution de 1875. Pouvoir législatif. — Le pouvoir législatif fut confié à deux assemblées, le sénat et la chambre des députés.

Les attributions du sénat sont aussi considérables que celles de la chambre des députés.

Le sénat devait se composer de 300 membres, âgés au moins de quarante ans, dont 75 inamovibles, nommés par l'assemblée nationale et remplacés par le sénat, 225 renouvelables par tiers tous les trois ans, nommés pour neuf ans, au scrutin de liste et au chef-lieu du département, par les députés du département, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et des délégués, envoyés un par chaque conseil municipal.

Le sénat et la chambre des députés, réunis en congrès, ont modifié de la manière suivante la composition du sénat (4-13 août 1884) : La distinction entre sénateurs inamovibles et autres cesse de subsister; les 300 sénateurs doivent tous être nommés pour neuf ans par les départements et renouvelés par tiers. Ceux qui sont en possession du mandat à vie le conservent; mais à leur décès ils sont remplacés par des sénateurs auxquels les départements désignés par le sort confient le mandat ordinaire. Le nombre des délégués envoyés par les conseillers municipaux augmente avec celui des conseillers (1).

La chambre des députés était nommée au scrutin uninominal, à raison d'un député par arrondissement, et par 100.000 habitants ou fraction de 100.000 habitants dans les arrondissements où la population dépasse 100.000. Pour être élu au premier tour de scrutin, il faut réunir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix égal au moins au quart des électeurs inscrits; au second tour la majorité relative suffit.

(1) La nouvelle loi demande 1 délégué pour un conseil de 10 membres; 2, pour 12 membres; 3, pour 16; 6, pour 21; 9, pour 23; 12, pour 27; 15, pour 30; 18, pour 32; 21, pour 34; 24, pour 36 et au-dessus; 40, pour Paris.

Les trois départements de l'Algérie nommaient un député chacun, ainsi que la Martinique, la Guadeloupe, l'Inde française, la Réunion. Le 8 avril 1879, on a reconnu le même droit à la Guyane française et au Sénégal, et plus tard à la Cochinchine.

Le 10 juin 1885, on rétablit le scrutin de liste par département, et le nombre des représentants fut déterminé à raison d'un député par 70.000 habitants. Le scrutin uninominal a été remis en vigueur pour les élections du 22 septembre 1889. La chambre se renouvelle intégralement tous les quatre ans.

Les sénateurs et les députés ont concurremment l'initiative et la confection des lois. Toutefois, les lois de finances doivent être en premier lieu présentées à la chambre des députés et votées par elle. Le sénat peut être érigé en haute cour de justice; sur la demande du président de la république, il peut prononcer la dissolution de la chambre des députés. Les deux chambres peuvent se réunir en *congrès* pour reviser les lois constitutionnelles. Leurs membres sont inviolables pendant la durée du mandat; ils ne peuvent être poursuivis que sur l'autorisation de leurs collègues, jamais pour les opinions ou les votes émis dans l'exercice de leur mandat.

Le président de la république est élu par le sénat et la chambre réunis.

12. Pouvoir exécutif. — Le pouvoir exécutif est confié à un président, assisté du conseil des ministres. Il est élu pour sept ans, à la majorité des suffrages, par le sénat et la chambre des députés, réunis en assemblée nationale; il est rééligible. Il a l'initiative des lois concurremment avec les membres des deux chambres; il promulgue les lois votées, a le droit de grâce, nomme aux emplois civils et militaires, signe les traités qui doivent être ratifiés par les chambres, communique avec les chambres par un message que lit un ministre. Sur l'avis conforme du sénat, il peut dissoudre l'assemblée des députés, et les électeurs sont convoqués pour de nouvelles élections dans le délai de trois mois.

Les ministres sont solidairement responsables devant les chambres de la politique générale, et individuellement de leurs actes personnels. En droit, le ministère n'est renversé que par un vote de blâme des députés. Le président de la république n'est responsable que pour le crime de haute trahison. En cas de vacance, par décès ou pour toute autre cause, les deux chambres réunies procèdent immédiatement à l'élection d'un nouveau président. Dans l'intervalle, le conseil des ministres est investi du pouvoir exécutif.

Le siège du pouvoir exécutif et des deux chambres était établi à Versailles. Le 19 juin 1879, on vota le retour à Paris.

13. Corps électoral. — L'Assemblée nationale maintint le suffrage universel, mais elle distingua deux sortes de listes électorales : les listes des électeurs municipaux et celles des électeurs politiques ou législatifs. Sont électeurs municipaux les Français âgés de vingt et un ans et jouissant de leurs droits civils et politiques : 1° Qui sont nés dans la commune ou y ont satisfait aux lois du recrutement, et s'ils n'y ont pas conservé leur résidence, sont venus s'y établir de nouveau depuis six mois au moins; — 2° qui, sans être nés dans la commune, y auront été inscrits depuis un an au rôle de l'une des quatre contributions en nature; — 3° qui se sont mariés dans la commune et justifieront qu'ils y résident depuis un an au moins; — 4° qui, sans se trouver dans un des cas précédents, justifieront d'une résidence de deux années consécutives dans la commune. — Pour figurer sur les listes des électeurs politiques, il suffit de jouir de ses droits civils et politiques et d'avoir six mois au moins de résidence dans la commune à l'époque où sont fermées les listes électorales, c'est-à-dire au 31 mars. — Les militaires et assimilés ne prennent part à aucun vote quand ils sont en activité de service.

Le suffrage reste universel.

L'organisation des conseils généraux avait été réglée par la loi du 29 août 1871. Les conseillers sont élus pour six



ans, un par canton; ils sont renouvelables par moitié tous les trois ans.

L'assemblée nationale avait d'abord attribué la nomination des maires aux conseils municipaux. Le 30 janvier 1874, elle la remit au gouvernement. La loi du 26 mars 1882 l'a rendue aux conseils municipaux.

Les élections de 1876 et de 1877 amènent les républicains au pouvoir.

14. Elections de 1876 et de 1877. — Les élections pour les 225 sénateurs que devaient nommer les départements eurent lieu le 30 janvier 1876. La coalition d'une partie de l'extrême droite avec la gauche avait fait nommer 50 sénateurs inamovibles républicains contre 25 conservateurs. Les élections du 30 janvier rendirent la majorité aux conservateurs. Les élections pour la chambre des députés se firent le 20 février; elles donnèrent la majorité aux républicains.

Le ministère constitué sous la présidence de M. *Dufaure* (10 mars) fut remplacé le 11 décembre par le *ministère Jules Simon.* Le **16 mai 1877**, à la suite d'une lettre dans laquelle le maréchal président écrivait au chef du conseil pour blâmer sa politique, M. Jules Simon et ses collègues donnèrent leur démission. Ils furent remplacés par le *ministère de Broglie*, formé de membres pris dans les rangs conservateurs. Le 18, la chambre fut prorogée pour un mois; le 18 juin, jour de la reprise des séances, un ordre du jour de défiance fut voté par 363 voix contre 158. Sur la demande du président de la république, le sénat vota la dissolution par 150 voix contre 130. Les municipalités hostiles au gouvernement furent suspendues, on envoya dans tous les départements des administrateurs favorables à l'ancienne majorité. Néanmoins, le parti conservateur ne regagna pas les avantages qu'il avait perdus par ses hésitations. L'opposition triompha aux élections du 14 et du 28 octobre 1877, et les chambres se réunirent le 7 novembre. Le maréchal essaya d'un ministère extra-parlementaire sous la présidence du général *de Rochebouet.* Mais la majorité républicaine,

fière de son succès, refusa d'entrer en relations avec lui. Pressé par la nécessité de faire voter le budget, Mac-Mahon céda; il chargea M. Dufaure de constituer un ministère républicain.

15. Démission du maréchal. — Jules Grévy président (30 janv. 1879). — Les élections du 5 janvier 1879 pour le renouvellement du premier tiers du Sénat donnèrent la majorité aux républicains. Le 28 janvier, le maréchal refusa de signer un décret qui proposait le changement des commandants de corps d'armée, et le 30, il donna sa démission. Les deux assemblées, réunies aussitôt en congrès, nommèrent M. *Jules Grévy* président de la république pour sept ans, par 563 voix sur 713 votants. M. Dufaure refusa de rester à la tête des affaires; un nouveau ministère fut formé par M. *Waddington*, qui venait de représenter la France au congrès de Berlin. Le 19 juin, fut voté le retour des chambres à Paris.

Elles eurent naturellement pour contre-coup la démission de Mac-Mahon et l'élection d'un républicain, Jules Grévy, à la présidence.

Le 27 décembre, M. Waddington donna sa démission; M. *de Freycinet* le remplaça comme président du conseil et ministre des affaires étrangères.

16. Politique générale depuis 1879. — Le parti qui arrivait aux affaires au lendemain de la démission du maréchal en a conservé la direction jusqu'à nos jours. Ses adversaires l'ont ironiquement appelé le parti *opportuniste*, parce que, tout en se déclarant partisan des réformes demandées par les républicains les plus avancés, il prétend en ajourner l'exécution à l'époque opportune. Toutefois, à cause de l'acharnement de leurs adversaires de droite et de gauche, les républicains d'opinion moyenne n'ont jamais pu établir un ministère stable ni une politique nette et bien suivie. Depuis la fin du cabinet Waddington, ils ont formé, en effet, vingt-quatre ministères. L'époque de beaucoup la plus remarquable de cette période est celle du gouvernement de Gambetta, et du deuxième ministère dirigé par Jules Ferry. La base de leur politique fut la lutte contre le clergé,

De 1879 à nos jours, le parti républicain, d'opinion moyenne, conserve le pouvoir.

Ils ont été obligés de former vingt-quatre cabinets en moins de vingt ans.



l'« anticléricalisme », et la lutte contre les idées monarchistes.

Gambetta indique la politique anticléricale, et J. Ferry la met en pratique.

Le 29 mars 1880, Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, s'autorisant d'anciennes lois tombées en désuétude, publia *les décrets* ordonnant *la dispersion des congrégations non autorisées*. Ils furent exécutés par la force contre les jésuites le 30 juin, et dans le mois de novembre contre les autres congrégations religieuses d'hommes.

Le 16 juin 1881, il fit voter la gratuité de l'enseignement primaire, et imposa les brevets aux congréganistes auxquels la lettre d'obédience avait suffi depuis 1850.

Le 28 mars 1882, *l'instruction devint obligatoire*.

Enfin la loi du *30 octobre 1886*, complétée par le décret du 18 janvier 1887 *imposa la laïcisation des écoles*, même dans les communes les plus hostiles au nouveau système d'enseignement. Dès lors les populations catholiques obligées d'entretenir *ces écoles neutres*, c'est-à-dire sans Dieu, et d'ouvrir des écoles chrétiennes libres pour leurs enfants, ne cessèrent de protester contre cette sorte de mise hors la loi.

Le rétablissement du divorce, la suppression des prières publiques, la réduction du budget des cultes, l'obligation imposée aux ecclésiastiques, de satisfaire aux obligations de la loi militaire de 1889, les impôts supplémentaires dont on a frappé les revenus des congrégations religieuses ont contribué aussi à mécontenter les catholiques, et à les rejeter dans l'opposition.

D'autre part le gouvernement privait de leurs fonctions et de leurs grades dans l'armée française les princes d'Orléans et les princes de la famille Bonaparte dès l'année 1883 : et deux ans après *il fit voter l'exil des chefs* de ces familles et de leurs héritiers directs.

En matière économique, les chambres se sont montrées de plus en plus favorables aux producteurs et aux éleveurs, et ont adopté, à partir de 1885, une série *de tarifs*

protecteurs, au grand détriment de tous les consommateurs, et de notre marine marchande.

Elles continuèrent à favoriser l'industrie nationale par de *grandes expositions universelles*, *en 1878*, puis *en 1889* pour fêter le centenaire de la révolution française.

Les nouvelles lois sur l'armée et sur l'enseignement, l'accroissement considérable du nombre des fonctionnaires entraînèrent une augmentation considérable de la dette publique (1), et des charges que doit supporter l'impôt.

17. Le gouvernement et l'opposition. — Les élections pour le renouvellement de la chambre en 1881, en 1885, en 1889, et enfin en 1893, conservèrent la majorité aux républicains partisans de cette politique. Les élections au Sénat leur furent beaucoup plus favorables encore. Aussi purent-ils porter à la présidence de la république des hommes de leur choix : après la démission de *Jules Grévy Sadi Carnot* (le 3 décembre 1887) ; après l'assassinat de Sadi Carnot à Lyon en 1894, *Casimir Perier*, et après la démission de celui-ci, *Félix Faure* élu le 17 janvier 1895. Cependant leurs adversaires n'ont pas désarmé, à droite les royalistes sont restés fidèles à l'héritier du comte de Chambord, *le comte de Paris*, puis à la mort de celui-ci à son fils, *Philippe*, *duc d'Orléans ;* les bonapartistes ont reconnu pour chef au lendemain de la mort du prince impérial (2) son cousin le prince *Victor Napoléon*. A gauche les *républicains radicaux* réclament la séparation complète de l'état et de l'Eglise, et l'établissement de l'impôt progressif sur le revenu. A l'extrême gauche enfin, les *socialistes*, presque tous ralliés au programme de *Karl Marx*, réclament pour le moment l'exécution minimum de leurs projets, c'est-à-dire les changements, déjà réclamés par les radicaux, et l'exploi-

(1) Huit milliards depuis 1876.

(2) Eugène Napoleon, fils de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, tué par les Zoulous, le 1er juin 1879, pendant l'expédition du Zoulouland.

tation des chemins de fer, des mines, de la banque par l'état.

A deux reprises cependant le pouvoir faillit leur échapper : d'abord en 1885, lorsque à la suite du désastre de Langson, les électeurs envoyèrent à la chambre plus de deux cents députés monarchistes ; ensuite en 1889, au moment où le général Boulanger se mit à la tête d'une coalition qui avait certainement pour but la destruction du régime parlementaire. Le général, menacé d'un procès devant le Sénat constitué en haute cour de justice, s'enfuit, et la suppression du scrutin de liste amena aux élections suivantes la défaite de ses alliés.

IIe LEÇON

L'EUROPE DEPUIS 1870. — LIBERTÉ POLITIQUE. RÉGIME CONSTITUTIONNEL. PRINCIPALES FORMES DE GOUVERNEMENT DANS LE MONDE ACTUEL.

Sommaire. — De 1870 à nos jours, les principes de 1789 se sont développés dans la plupart des nations civilisées, par l'établis-d'institutions de plus en plus démocratiques. On peut aujourd'hui rattacher à trois types distincts toutes les constitutions en vigueur dans le monde.

1° Le type américain. C'est le système de la république fédérale, accepté par tous les états du nouveau monde.

2° Le type européen, ou de la monarchie constitutionnelle. Elle a prévalu en effet dans tous les états d'Europe, sauf en Suisse et en France, en Russie et en Turquie.

3° Le type asiatique ou de la monarchie absolue. Les grands états de l'Asie, sauf le Japon, et deux états moitié européens, la Russie et la Turquie, lui sont encore soumis.

1. L'Angleterre. Nouvelles réformes. — L'Angleterre est la seule puissance européenne qui ait retiré de sérieux avantages de la paix armée. Sa situation lui a permis de dispenser ses habitants du service obligatoire, et tandis que les puissances continentales étaient occupées par la surveillance de leurs frontières, elle a pu développer à son aise sa politique coloniale. Elle s'est proposé d'abord de s'assurer entièrement la route des Indes, et c'est dans ce but qu'elle acheta en 1875, les 177.000 actions que le vice-roi d'Egypte possédait sur le canal de Suez. Sept ans après, *en 1882*, sous prétexte de défendre les porteurs de la dette égyptienne, *elle occupait l'Égypte*, qu'elle détient encore, ainsi que *l'île de Chypre*, que lui céda la Turquie après le traité de Berlin. Elle a résolu ensuite de former en Afrique, sur les bords de la mer des Indes, un nouveau domaine colonial, qui servirait de débouché à son commerce le jour où l'Inde viendrait à se suffire à elle-même.

L'Angleterre profite des embarras des grandes puissances du continent pour donner une grande extension à son domaine colonial.



Partis du cap, ses explorateurs, ses officiers, ses compagnies de commerce arrivèrent peu à peu *au Griqualand*, le pays des mines d'or et de diamants, puis *au Zambèze*, ils arrachèrent par un véritable abus de force, cette grande vallée aux Portugais, dont les droits étaient inconstestables. Ils atteignirent ainsi les grands lacs, sur les bords desquels ils avaient déjà fondé une autre colonie *dans l'Ouganda*. Ils furent même obligés en 1895 de réprimer le zèle de la *Zambézia*, leur compagnie privilégiée dans le sud, car une expédition avouée par la compagnie et le gouverneur Cecil Rhodes avait envahi le territoire de la république du Transwaal, et éprouvé un sanglant échec.

A l'intérieur, quoique les conservateurs aient presque toujours dirigé les affaires dans ces dernières années, de véritables réformes ont été accomplies.

Au dedans, elle accepte peu à peu les institutions démocratiques, mais ne parvient pas à régler la question irlandaise.

Une série de mesures particulières, et surtout le « bill du gouvernement local » voté en 1888, donnèrent au pays une administration moderne. Au dedans elle accepte peu à peu les institutions démocratiques, mais ne parvient pas à régler la question irlandaise.

La loi électorale du 15 août 1867 augmenta le nombre des électeurs en ajoutant aux propriétaires les fermiers, les locataires de campagne qui payaient un loyer de 300 francs, et les locataires de ville qui payaient un loyer de 250 fr. Le 6 décembre 1884, une nouvelle loi électorale a établi à peu près le suffrage universel; elle exclut du corps électoral les domestiques et les employés qui ne possèdent pas un logement particulier, et les locataires qui n'ont pas un an de résidence; elle conserve plusieurs voix aux propriétaires qui ont plusieurs propriétés.

2. Question irlandaise. Parnell. — La question irlandaise seule n'a pas encore reçu de solution. Depuis les lois de Cromwell, en effet, le sol de l'Irlande n'appartient plus à ses habitants, mais à de grands propriétaires anglais. Les habitants sont donc réduits à l'exploiter comme fer-

miers, mais comme leurs demandes de travail sont bien plus nombreuses que les fermages que les propriétaires peuvent leur offrir, ceux-ci haussent naturellement le prix des baux, et s'il arrive qu'un fermier ne puisse les payer, ils font procéder à son « éviction », c'est-à-dire à son expulsion de sa maison et de son champ. De là une immense misère. L'agitation irlandaise se poursuit, finissant par arracher quelques concessions. Malheureusement les excitations violentes viennent plus d'une fois se mêler aux revendications légitimes et les compromettre. En 1868, la Chambre des communes vota la suppression de l'église d'état en Irlande, et la population catholique ne fut plus soumise à l'obligation souverainement injuste d'entretenir et de rétribuer un clergé anglican.

Depuis, un parti s'est formé pour réclamer le *Home rule*, c'est-à-dire l'autonomie irlandaise. Un parlement élu par les Irlandais, se réunirait *à Dublin* et réglerait les affaires de l'Irlande; les questions d'intérêt général seraient traitées *à Westminster* par les délégués de l'Irlande, de l'Ecosse et de l'Angleterre. Le mouvement fut dirigé quelque temps par PARNELL, qui jouit presque du renom d'O'Connel. En même temps, une ligue agraire travaillait à rendre propriétaires les tenanciers ou fermiers irlandais. Au mois d'août 1881, une loi décida la formation d'une cour agraire, siégeant à Dublin, qui examinerait les demandes des tenanciers, leur reconnaîtrait des droits sur les améliorations par eux introduites dans les propriétés, et les aiderait à devenir propriétaires, en leur cédant des terres dont ils paieraient le prix par annuités plus ou moins prolongées.

Aux élections de 1885, les Irlandais envoyèrent à la Chambre des communes 86 députés autonomistes, qui obéissaient à la direction de Parnell et lui permettaient de disposer de la majorité, suivant qu'ils portaient leurs voix en faveur des libéraux ou des conservateurs. Le 8 avril 1886, M. GLADSTONE, chef d'un cabinet libéral, déposa un bill en

faveur du *home rule*; mais son projet fut repoussé (8 juin). Le président du ministère en appela aux électeurs par la dissolution de la Chambre. *Les libéraux-unionistes* firent cause commune avec les conservateurs, et Gladstone, battu dans les nouvelles élections, donna sa démission.

Vers la fin de l'année 1886, on inaugura un **plan de campagne** que l'on compléta bientôt par le **boycottage**. Les prix des fermes, réduits à cause de la disette, étaient déposés entre les mains de comités qui les transmettaient aux propriétaires. Si quelques-uns de ceux-ci refusaient, ils étaient signalés à l'animadversion publique; les ouvriers du voisinage ne consentaient pas à travailler pour eux, les fournisseurs ne devaient plus leur vendre aucune provision. Le boycottage fut sévèrement réprimé. Le dernier cabinet libéral présidé par M. Gladstone parvint à faire voter le *home rule* par les communes, mais les lords le repoussèrent. Peu après Gladstone fut forcé par son grand âge de prendre sa retraite, et son successeur, lord Roseberry, perdit le pouvoir. Les conservateurs le reprirent avec lord Salisbury, et la réforme de l'Irlande est encore ajournée.

En Belgique, le pouvoir passe aux catholiques, qui établissent le suffrage universel avec pluralité de voix pour certains électeurs.

3. Belgique. — En 1865, le roi Léopold II succéda à son père, le roi Léopold Ier. Les libéraux gardèrent le pouvoir jusqu'aux élections du 10 juin 1884 qui donnèrent la majorité aux catholiques. Depuis lors toutes les élections, soit à la Chambre soit aux conseils provinciaux, ont renforcé la majorité et diminué les sièges occupé par les libéraux, soit au profit des catholiques, soit au profit des socialistes. En 1893, la Chambre accorda le suffrage universel, mais elle le tempéra en donnant plusieurs voix aux capacités reconnues par les titres universitaires, aux pères de famille, aux chefs de grandes exploitations.

4. Espagne. — L'Espagne a éprouvé de grandes vicissitudes depuis 1848, mais elle a obtenu peu à peu le système parlementaire le plus libéral. La reine Isabelle II triompha

d'une première insurrection en 1854. En 1860, le **général O'Donnel** fit une guerre heureuse contre le Maroc et gagna le titre de *duc de Tétuan*. Une campagne désastreuse à *Saint-Domingue* (1864) et une guerre inutile sur les côtes du Pérou et du Chili excitèrent les mécontentements. En 1868, une insurrection eut lieu, dirigée par *l'amiral Topete, le maréchal Serrano* et *le général Prim*. Les troupes royales furent battues à la journée *d'Alcoléa* (29 sept.); MADRID se souleva. La reine, qui était à Saint-Sébastien, n'osa pas rentrer dans la capitale, où sa déchéance venait d'être prononcée ; elle se retira en France.

Les chefs de la révolution accomplie ne voulaient pas la république; ils accordèrent provisoirement la régence au **maréchal Serrano,** duc de la Torre, en attendant l'avènement d'un roi. En 1870, ils offrirent la couronne au prince *Léopold de Hohenzollern*, qui refusa. Nous avons vu ailleurs les terribles conséquences de cette démarche pour notre pays.

Les Bourbons sont rétablis en Espagne en 1874. Le royaume obtient peu à peu les institutions parlementaires et le suffrage universel.

Le 16 novembre 1870, les cortès s'adressèrent au prince *Amédée-Ferdinand-Marie, duc d'Aoste*, second fils de Victor-Emmanuel; il accepta et prit le nom d'AMÉDÉE Ier. Mais continuellement en butte aux attaques des républicains et des carlistes, il abdiqua le 11 février 1873, et revint à Turin, où il est mort le 18 janvier 1890. La république fut proclamée; mais elle n'amena que l'anarchie ou la dictature. Un pronunciamiento du *général Martinez Campos* rétablit la monarchie en faveur d'ALPHONSE XII, fils de la reine Isabelle (29 déc. 1874).

DON CARLOS, petit-fils de celui qui avait lutté contre la régente Marie-Christine, avait pénétré en Espagne depuis l'année 1872, pour faire valoir ses droits au trône. Il s'était établi dans les provinces de la Navarre et de la Biscaye, et ses partisans agissaient dans l'Aragon et la Catalogne. Il avait résisté victorieusement aux troupes d'Amédée Ier et des gouvernements qui suivirent. Mais, à l'avènement



d'Alphonse XII, les opérations militaires prirent un caractère plus méthodique; en 1876, don Carlos dut renoncer à la lutte. Il se retira en France, ainsi qu'un grand nombre de ses partisans. — Les Cortès, réunies en 1876, donnèrent une constitution qui fortifiait l'autorité centrale, et faisait disparaître les libertés locales ou *fueros* des provinces basques.

Alphonse XII mourut le 25 novembre 1885. La reine MARIE-CHRISTINE D'AUTRICHE, déclarée régente, donna le jour à un fils, qui fut proclamé roi sous le nom d'ALPHONSE XIII (17 mai 1886). Sa régence fut marquée par l'établissement du suffrage universel pour les élections aux cortès. Les électeurs confirmèrent son gouvernement et lui permirent de soutenir la guerre cubaine, et de réprimer les anarchistes (1).

Le parti républicain et de nombreuses sociétés secrètes menacent la monarchie et réclament le suffrage universel.

5. Portugal. — La reine MARIE II, dont le parti avait triomphé des miguelistes, mourut en 1853, à l'âge de 34 ans. Son fils aîné PEDRO V, encore mineur, resta jusqu'en 1855 sous la régence de son père *Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha*. Il mourut en 1861 dans la fleur de l'âge, et eut pour successeur son frère, LOUIS Ier. Le nouveau roi épousa la princesse *Maria-Pia*, fille du roi Victor-Emmanuel. Le 29 octobre 1889, il est mort, laissant la couronne à son fils CARLOS Ier, qui avait épousé la princesse MARIE-AMÉLIE, fille aînée du COMTE DE PARIS, au mois de mai 1886.

6. Etats de la Triple Alliance : Allemagne. Autriche. Italie. — Depuis 1870, le prince de Bismarck s'appuyait sur l'amitié du czar Alexandre III pour

(1) Au mois d'août 1885, un conflit éclata avec l'Allemagne, qui avait planté son drapeau dans *les îles Carolines*, considérées depuis longtemps comme possessions espagnoles. La question fut soumise à l'arbitrage du pape Léon XIII, qui prononça en faveur de la souveraineté de l'Espagne, mais en accordant à l'Allemagne des privilèges commerciaux.

dominer l'Europe; mais l'attitude de l'Allemagne dans la question d'Orient devait amener la rupture de cette entente. En 1887, il la remplaça par une *triple alliance* avec l'Autriche et l'Italie, dont les ministres *de Kalnoky* et *Crispi* vinrent le visiter à Friedrichsruhe. L'alliance était définitive, et dirigée contre la France ou la Russie. L'Autriche y entrait à la suite des déceptions qu'elle avait éprouvées dans ses projets ambitieux sur la péninsule des Balkans, et l'Italie par dépit de voir la Tunisie occupée par nos armées. Elle a été renouvelée depuis, et demeure la base d'une politique qui n'a guère profité jusqu'ici qu'à l'Allemagne.

En 1887, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie forment la triple alliance dirigée contre la Russie et contre la France.

A l'intérieur de l'empire, tant que le prince de Bismarck eut la direction absolue des affaires, on appliqua strictement le *Kulturkampf* c'est-à-dire, la lutte contre le clergé et les droits de l'Eglise. Mais après la mort de Guillaume Ier, son fils, Frédéric, ne régna que quelques mois, et son successeur, l'empereur Guillaume II, disgracia le prince. Les nouveaux chanceliers *de Caprivi* et *de Hohenlohe* ont gouverné avec l'appui du centre catholique contre le parti socialiste. D'autre part, l'Allemagne a inauguré une politique coloniale qui l'a souvent mise en conflit avec l'Angleterre, et rapprochée de ses adversaires, la Russie et la France.

A l'intérieur de l'empire allemand, fin du *kulturkampf*.

En Autriche, l'*acte de 1868* établissant le *dualisme* a été scrupuleusement respecté, mais l'immense influence des *Magyars* dans l'empire soulève à l'heure actuelle la colère des populations slaves contre la domination hongroise.

En Autriche, l'influence exagérée des Magyars entraîne de vives protestations.

Le vote d'une série de lois tendant à établir la laïcité de l'état a indisposé les populations catholiques, et accru l'agitation des *antisémites* en Autriche.

D'ailleurs, l'entente franco-russe a fait perdre à l'Autriche l'influence qu'elle voulait exercer sur les Balkans depuis le congrès de Berlin.

En Italie, les armements considérables nécessités par l'entrée du royaume dans la triple alliance, et une série

En Italie, une politique coloniale sans avantage, amène une crise financière.

d'expéditions inutiles et finalement désastreuses en *Erythrée* et en *Abyssinie*, ont amené une crise financière et une crise économique plus grave encore, surtout en Sicile. Il a fallu renoncer à la politique belliqueuse de M. Crispi, et reconnaître l'indépendance complète du négus d'Abyssinie, Ménélik, le vainqueur des troupes italiennes.

La Russie se rapproche de la France.

7. Russie. — La Russie profita d'abord de son amitié avec l'Allemagne pour violer le traité de 1856, puis pour soutenir la grande révolte des Serbes et des Bulgares contre le sultan. Mais elle ne retira pas de la guerre d'Orient les avantages espérés, car le traité de Berlin a créé de ce côté plusieurs états indépendants plus favorables à l'Allemagne et à l'Autriche qu'à la Russie, Alexandre III se rapprocha dès lors de la France, ce qui lui permit de continuer en Orient la politique traditionnelle de la Russie. Cette entente franco-russe s'est affirmée à nouveau avec le successeur d'Alexandre III, Nicolas II.

Résumé. — On peut donc grouper toutes les constitutions aujourd'hui en vigueur dans le monde sous trois types bien différents, le type américain ou de la république fédérale qu'ont adopté tous les états du nouveau monde. le type européen, où la monarchie constitutionnelle est devenue la règle de tous les états d'Europe, sauf la Suisse et la France, la Russie et la Turquie, et le type asiatique, ou de la monarchie absolue, qui comprend non seulement les grands états d'Asie, comme la Perse ou la Chine, mais aussi deux puissances en partie européennes, la Russie et la Turquie. Ce sont les principes de 1789, tels qu'ils sont contenus dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui sont donc la base du gouvernement de presque toutes les nations civilisées d'Europe et d'Amérique.

IIIe LEÇON

MOUVEMENT RELIGIEUX, SOCIAL ET INTELLECTUEL

Sommaire. — 1. Si l'on étudie la question religieuse au XIXe siècle, on constate que la cause de la liberté de conscience a été gagnée définitivement parmi tous les peuples. On constate aussi que les nations catholiques ont réglé leurs rapports avec l'Eglise par des concordats, et que l'Eglise romaine a fidèlement rempli son rôle apostolique et bienfaisant.

2. Dans l'ordre social, si l'on remarque le progrès des institutions franchement démocratiques, on doit aussi se préoccuper des protestations de plus en plus vives, d'autant plus dangereuses qu'elles sont raisonnées, contre l'organisation de la société en général, et du travail en particulier.

3. Dans les travaux de l'esprit, les progrès des sciences et leurs applications à l'industrie, ont été admirables, mais le mouvement littéraire et artistique si brillant au début de ce siècle, s'est évanoui au milieu d'une société trop absorbée par les nécessités de son existence.

La liberté religieuse a été établie partout. Dans les états catholiques, les rapports avec l'Eglise ont été fixés par des concordats.

1. La liberté religieuse. Rapports de l'Eglise et de l'Etat. — Les rapports des sociétés religieuses avec l'état se sont complètement modifiés depuis 1789. Sous l'ancien régime, en effet, chaque nation, chaque principauté avait sa religion officielle, son culte privilégié, catholique, évangélique, calviniste, ou orthodoxe. La tolérance n'était nulle part admise ni comprise, et si Louis XVI avait accordé en France les droits civils aux protestants, les catholiques étaient obligés de subir la législation la plus intransigeante en Angleterre, dans les états scandinaves et en Russie.

Peu à peu cependant la liberté religieuse proclamée par la déclaration des droits, triompha en Europe. Toutes les constitutions admirent pleinement la liberté de conscience. L'Angleterre, le Danemark, la Suède, la Turquie reconnaissent encore une religion officielle, mais elles pratiquent



la liberté religieuse. En Russie seulement, les cultes étrangers à l'Eglise orthodoxe russe ne jouissent que d'une liberté très restreinte.

Mais si les nations ont reconnu la liberté des cultes, elles n'ont pas admis, à l'exception des Etats-Unis, la *séparation des églises et de l'état ;* et dans les états catholiques, l'autorité civile a réglé ses rapports avec l'Eglise romaine par des *concordats*. Le concordat français de 1801 a servi plus ou moins de modèle à ces divers traités. La Belgique, l'Espagne, le Portugal, la Bavière, l'Allemagne, l'Autriche, toutes les républiques de l'Amérique centrale ou méridionale, se sont ainsi entendus avec le Saint-Siège pour le choix des évêques et leur investiture. Il n'y a guère que l'Italie qui n'ait pas signé un accord semblable avec le souverain pontife.

Au moment même où les sociétés civiles admettaient de plus en plus les institutions démocratiques, l'Eglise a confié à son chef une autorité absolue, et s'est donné la constitution la plus monarchique, en proclamant l'*infaillibilité du pape*, indépendamment même du concile général.

Dans cette dernière partie du siècle, l'Eglise catholique a d'ailleurs été fidèle à son rôle constant qui est d'instruire et d'évangéliser. Les résultats considérables obtenus par ses missionnaires, la plupart français, en Afrique, à Madagascar, en Océanie, en Indo-Chine, mais surtout en Angleterre et aux Etats-Unis, et la prospérité des œuvres innombrables que soutiennent ses membres, prouvent sa puissance et sa vitalité.

L'esclavage et le servage ont été supprimés.

2. Respect de la personnalité humaine. — L'homme est une personne, c'est-à-dire un être moral qui a sa destinée propre et ne saurait devenir la chose ou la propriété d'un autre. Cette vérité essentielle avait été méconnue par les sociétés païennes. Le christianisme est venu la rappeler ; il a fait disparaître l'antique esclavage, en le transformant d'abord en servage, premier acheminement vers la liberté.

Le serf avait une famille ; il avait des droits ; s'il était attaché à une terre, on ne pouvait non plus l'en enlever. Sa condition, incontestablement préférable à celle de l'esclave, s'améliorait toujours ; les affranchissements allaient se multipliant, et en 1789, le servage n'existait plus en France.

Mais les pays civilisés de l'Europe ne rougissaient pas de se livrer au trafic honteux de la traite des noirs. Leurs vaisseaux abordaient en Afrique, où ils se chargeaient d'une marchandise humaine qu'ils allaient ensuite vendre aux planteurs américains. Dans les traités de 1815, il fut statué que l'on s'entendrait pour faire cesser une coutume barbare et antichrétienne. La France et l'Angleterre s'y employèrent activement sous la Restauration, le gouvernement de Juillet et les régimes suivants.

Cependant le moyen le plus efficace était de faire disparaître l'esclavage lui-même. Un premier décret de la Convention l'abolissait dans nos colonies (21 juin 1793); mais il fut rétabli sous le consulat de 1801. Ce n'est qu'en 1848 qu'il a complètement disparu de nos possessions, par un décret du gouvernement provisoire. — L'Angleterre l'avait aboli, en l'année 1834, sur la proposition de *lord Melbourne*. — Les autres états européens qui ont des colonies, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, ont suivi l'exemple de la France et de l'Angleterre.

La guerre de sécession dans les Etats-Unis a eu pour conséquence l'affranchissement des esclaves. Le Brésil a pris une mesure analogue, le 14 mai 1888. — Le Paraguay l'avait devancé depuis 1869.

Dans le courant de l'année 1888, LE CARDINAL LAVIGERIE a entrepris de faire disparaître cette plaie de l'humanité même du continent africain, où elle se maintient comme dans un dernier asile. Encouragé par LÉON XIII, il parcourut les villes d'Europe, recueillant partout des adhésions. Dans une conférence tenue à Bruxelles, il déclare avoir besoin d'une légion de 100 hommes et d'un million de francs

chaque année pour son entretien (15 août 1888). Les gouvernements sont disposés à seconder cette campagne; la Turquie vient de prohiber le commerce des esclaves noirs dans l'empire ottoman (janv. 1890). Cette croisade ne pourra être couronnée de succès que lorsque la pénétration de l'Afrique, des régions du centre surtout sera achevée.

Le servage a disparu de l'Europe à la suite de l'ukase porté le 3 mars 1861 par le czar Alexandre II.

Le suffrage universel ou restreint a été admis par toutes les nations d'Europe, sauf la Russie et la Turquie.

3. Idées démocratiques. — Suffrage. — Une des principales conséquences des réformes de 1789 a été l'avènement de la démocratie. Les classes populaires ont pris rang dans la société à côté des classes supérieures. *Le suffrage* a été l'instrument irrésistible au moyen duquel elles ont conquis l'égalité, et n'ont pas tardé à exercer une souveraineté véritable. Il est ***universel*** ou ***restreint***, ***direct*** ou ***indirect***. Il est ***universel***, lorsque tous les citoyens parvenus à l'âge légal et jouissant de leurs droits civiques peuvent y prendre part, sous certaines conditions très larges de domicile; *restreint*, lorsqu'il ne peut être exercé que par certaines catégories de personnes que désigne ordinairement *le cens*, c'est-à-dire la quantité de fortune; *direct*, lorsque les électeurs nomment eux-mêmes les représentants; *indirect*, lorsqu'ils nomment les délégués qui choisiront ensuite les représentants.

Les états généraux furent nommés par les électeurs qui votaient exclusivement pour les députés de leur ordre. Ce n'était pas le suffrage tel qu'on l'a entendu depuis. Le suffrage universel indirect, établi par la constitution de l'an III, fut appelé à nommer le corps législatif du directoire. Sous le consulat et l'empire, il fut plutôt fictif que réel. Sous la Restauration et le gouvernement de Juillet, la chambre des députés fut élue par le suffrage restreint; la chambre des pairs, héréditaire sous la Restauration, fut composée de membres nommés par le roi, sous Louis-Philippe.

Le gouvernement provisoire de 1848 établit le suffrage universel direct pour l'élection de la constituante. Depuis, il a toujours été en usage pour le choix des députés. Sous le second empire, le sénat se composait de membres de droit et de membres nommés par le souverain. D'après la constitution de 1875, il vient du suffrage indirect.

Les députés sont élus en Angleterre par le suffrage direct à peu près universel ; — en Belgique par le suffrage universel, mais avec le privilège accordé à certains citoyens d'avoir deux ou trois voix; par le suffrage universel direct dans l'empire allemand, de même en Espagne, en Grèce, en Suisse ; — en Prusse, par le suffrage universel indirect ; — en Autriche, 1° par les grands propriétaires, 2° par les villes, 3° par les communes, 4° par les districts ruraux ; — en Italie, les électeurs doivent payer 19 fr. 80 d'impôt, savoir lire et écrire ; — en Portugal, il suffit de payer 6 fr. ; — en Hollande, il faut payer un impôt qui varie de 235 à 42 fr. suivant les localités ; — en Suède, suffrage direct ; — indirect en Norvège ; — indirect en Danemark ; — dans les Etats-Unis, suffrage universel direct pour les députés, indirect pour le sénat et le président de la confédération.

4. Instruction populaire. — L'instruction primaire était très répandue avant 1789. Les troubles de la Révolution détruisirent les écoles fondées par l'Eglise. Le Consulat et l'Empire firent peu pour l'enseignement primaire. Sous le gouvernement de Juillet, la loi de 1833 rendit l'instruction plus accessible au peuple. La loi de 1850 fut encore plus favorable; elle permit aux congrégations enseignantes d'ouvrir des écoles primaires reconnues et rétribuées par l'état.

L'instruction populaire a été développée, mais comme elle n'enseigne aucune morale, elle manque son but.

Les nouvelles lois scolaires, en décrétant l'instruction gratuite et obligatoire, en multipliant les écoles de hameaux, ont certainement pris des mesures efficaces pour propager l'enseignement dans les classes populaires. Mais en imposant la laïcisation, en ne permettant aux congrégations que d'ouvrir des écoles privées, en exigeant l'enseignement neutre,



c'est-à-dire sans Dieu, elles ont enlevé à l'éducation primaire officielle son caractère vraiment moralisateur (1).

Le service militaire obligatoire a été admis par tous les états européens, sauf l'Angleterre. Il est aussi nuisible à l'agriculture et à l'industrie qu'aux carrières libérales.

5. Service militaire obligatoire. — Les guerres de la Révolution firent décréter le service militaire obligatoire et la conscription. Sous l'empire, les levées d'hommes furent à peu près incessantes; sous la Restauration, on maintint la conscription, mais on n'appelait sous les drapeaux qu'une partie des jeunes gens qui étaient désignés par le sort. Le gouvernement de Juillet et le second empire ont gardé au fond le même système de recrutement. Il y avait des cas d'exemption, et l'exonération ou le remplacement était admis.

Les guerres récentes, les haines nationales qui en ont été la conséquence, ont forcé les peuples à entretenir des armées formidables. Le service militaire en France a été rendu obligatoire pour tous. La loi de 1868 fit un premier pas dans l'institution de la garde nationale mobile. La loi de 1872, qui laissait subsister certains cas d'exemption, celle de 1889, qui n'admet aucune dispense de droit, sont venues compléter la mesure.

L'Angleterre est la seule des grandes puissances européennes qui continue à recruter son armée par des engagements volontaires.

Ces armements sont une source de dépenses ruineuses : ils nuisent à l'agriculture et à l'industrie. Tout le monde est d'accord pour déplorer la situation qui les rend nécessaires, et chacun tremble aux conséquences terribles qui résulteraient du choc de ces armées formidables. Au surplus, le service militaire obligatoire pour tous sans exception est nuisible à la formation aux carrières libérales, sans rien dire du grave préjudice qu'il doit porter au recrutement du clergé et des instituteurs.

(1) Rapport des inspecteurs de l'enseignement primaire en 1895 et en 1896 L'enseignement de la morale, quoique inscrit au programme, n'est pas donné dans les écoles communales.

6. Socialisme. — La surproduction qui est la conséquence naturelle de l'utilisation d'un outillage de plus en plus perfectionné, en coïncidant avec un besoin croissant de bien-être, a réduit les classes ouvrières à une situation malheureuse. Le prix de la main-d'œuvre s'abaissait tandis que les charges du travailleur s'accroissaient. Comme la Révolution a brisé les rapports intimes qui existaient dans les corporations entre patrons et ouvriers et comme la diffusion de l'enseignement a éclairé les populations ouvrières sur leurs droits, il en est résulté une vive protestation contre l'organisation actuelle du travail et de la société tout entière ; c'est le socialisme contemporain. Le socialisme actuel n'est bien entendu que la répétition dans des conditions et sous des formes toutes nouvelles d'une protestation aussi vieille que les sociétés humaines. Il dérive en droite ligne des ouvrages des théoriciens de 1848, Proudhon et Louis Blanc ; mais c'est Lasalle et Karl **Marx** qui lui ont donné sa forme scientifique et son programme le plus complet. C'est le programme collectiviste répandu depuis en France et en Belgique. Il contient deux parties, les revendications *minima* qui consistent à réclamer par les élections toutes les réformes partielles possibles (d'où le nom de *possibilisme*), et les revendications *maxima*, qui consistent à donner à la société, c'est-à-dire à l'état, tous les capitaux, les banques, les mines, les usines, le commerce, le sol et ses fruits. L'état en distribuerait le revenu intégral à tous les travailleurs suivant les forces dépensées.

Lasalle et Karl Marx ont véritablement tracé le programme de l'école collectiviste.

Mais les socialistes ne s'entendent point sur ce programme. Les Anglais, confiants dans leurs *Trade's unions* refusent d'y adhérer ; en France, les *blanquistes* refusent aussi le collectivisme et l'internationalisme. Enfin les disciples de *Bakounine* prêchent la propagande par le fait : ce sont les *anarchistes* et les *nihilistes*.

7. Organisation du travail. — Dans les élections qui ont eu lieu pour le dernier renouvellement au Reichstag,

les progrès des socialistes se sont affirmés ; ils ont eu 35 députés nommés par un million et demi d'électeurs (20 fév. 1890). L'empereur Guillaume II a convoqué une conférence internationale pour traiter la question ouvrière ; elle s'est réunie à Berlin dans la seconde moitié du mois de mars 1890. Le protocole adopté et rédigé en français porte sur les six points suivants : 1° réglementation du travail dans les mines ; moyens à prendre pour prévenir les accidents ; 2° travail du dimanche ; 3° travail des enfants ; 4° travail des jeunes ouvrières ; 5° travail des femmes ; 6° moyens à prendre pour la mise à exécution des dispositions adoptées.

Les groupes socialistes ont refusé de s'en rapporter aux décisions de la conférence. Ils ont convoqué les ouvriers des deux mondes à une grande manifestation qui a eu lieu le 1er mai 1890. Les mesures prises par les gouvernements ont prévenu tout désordre grave ; mais l'agitation soulevée n'est pas de nature à calmer les inquiétudes.

Le mouvement romantique s'est évanoui ou transformé dans la seconde partie de ce siècle.

Mouvement intellectuel. — Dans la 2e partie du XIXe siècle, les lettres et les arts ont dû se développer dans un milieu où l'effort vers les sciences et leurs applications pratiques absorbent la plupart des esprits. Cette activité intense, ces progrès extraordinaires de l'industrie ont arrêté leur marche et le brillant mouvement romantique s'est évanoui dans une société si peu disposée à l'encourager, ou du moins, il s'y est transformé, et y a bien dégénéré (1). La

(1) Parmi les poètes français de cette dernière moitié du XIXe siècle, il faut citer Brizeux (1806-1868) ; Leconte de l'Isle (1820) ; François Coppée (1833) ; Sully-Prudhomme, Th. de Banville, Murger, etc.

Parmi les romanciers : Balzac (1799-1860), Eugène Sue (1804-1857). Prosper Mérimée (1805-1871), George Sand (1804-1877), Gustave Flaubert (1811-1880), Edmond About (1828-1886).

Au théâtre, les plus grands succès furent obtenus par Labiche (1815-1888), Emile Augier (1820-1889), Alexandre Dumas fils (1824-1895), V. Sardou (1831), Meilhac, Halévy, etc.

Les principaux peintres français de ce temps ont été ; Corot (1796-1875), Paul Baudry (1828-1886), Hébert, Gérôme, Meissonier, H. Regnault, Courbet, Bouguereau, Puvis de Chavannes ; et les principaux sculpteurs : Carpeaux (1827-1875), Chapu, Mercie, etc.

nouvelle école avait prétendu rompre avec le caractère de convention de l'école classique; elle voulait une représentation vraie, mais celle de la nature. La poésie lyrique devait chanter fidèlement les impressions personnelles du poète, le drame historique, mieux respecter l'exactitude des faits, toute la littérature, en un mot reproduire les actes et les passions de la vie réelle. De là un esprit d'observation qui devenait nécessaire à l'écrivain. S'il voulait rendre avec exactitude les scènes si variées du monde et de la nature, il lui fallait les étudier avec soin en lui et autour de lui.

Il en résulta, à l'aurore du nouveau siècle littéraire, une poésie plus intime, plus sincère et plus pénétrante. Mais les plus graves excès ne tardèrent pas à se faire jour. « Tout ce qui est dans la nature est dans l'art, » avait dit Victor Hugo. Cette maxime, dont il abusa lui-même étrangement, a fait naître l'école réaliste, qui a manque aux lois de bon goût comme à celles de la saine morale.

L'érudition a pris une place importante dans notre mouvement intellectuel. Elle s'est montrée dans l'histoire, dans l'archéologie et la critique; elle a pénétré dans la littérature proprement dite, où son action a été moins heureuse. Il est bon d'être érudit, de connaître les documents anciens, les éditions variées, etc.; mais il faut avant tout savoir écrire pour être littérateur, et se garder des indigestes compilations.

9. Industries et voies de communication: — Les progrès des sciences ont permis de les appliquer aux différentes branches de l'industrie. La vapeur a été utilisée pour les transports dans les chemins de fer et la navigation. On l'emploie dans les usines et les manufactures, aux grandes entreprises industrielles, où elle a augmenté prodigieusement la puissance du travail. De même l'électricité a trouvé de fécondes applications dans la télégraphie, la galvanoplastie, la téléphonie, l'éclairage électrique.

En revanche, les progrès de l'industrie ont été constants.

Les chemins de fer et la navigation à vapeur ont permis



de franchir les distances avec une extraordinaire vitesse. On a multiplié les voies de communication à travers le monde, et grâce aux ressources nouvelles mises à la disposition de l'homme, on a pu traverser les barrières réputées infranchissables.

Le 17 septembre 1871, on inaugurait *le tunnel du mont Cenis* qui relie la France et l'Italie; le 21 mai 1882, celui du *mont Saint-Bernard*, qui réunit l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. L'Autriche a rattaché *Insbruck* à *Feldkirch* par *le chemin de fer du Vorarlberg*, terminé en 1886. Tous les pays se couvrent de voies ferrées. En France, le réseau construit sous le second empire a été considérablement augmenté à la suite des plans de M. de Freycinet; il atteint 42.000 kilomètres en exploitation. Les Etats-Unis possèdent le réseau le plus considérable, plus de 200.000 kilomètres. On y trouve la ligne la plus longue qui existe; elle va de *New-York* à *San-Francisco*, par une distance de 4.800 kilom., et fut inaugurée le 8 mai 1869.

Des navires innombrables sillonnent les mers. Le percement de l'isthme de Suez a grandement facilité les voyages vers les régions de l'extrême Orient, de l'océan Indien et de l'océan Pacifique (1).

Des câbles sous-marins et transatlantiques permettent d'envoyer des dépêches télégraphiques par delà les mers et l'océan, et de correspondre jusqu'en Amérique avec une rapidité que nos pères n'auraient pas osé rêver.

Le système protecteur a été adopté par la plupart des états de l'Europe, puis par les Etats-Unis.

10. Commerce. — Ces voies rapides et nombreuses de communication ont rapproché les distances et multiplié les relations. Les peuples peuvent plus facilement échanger leurs produits et contribuer réciproquement à leur bien-être mutuel.

La protection qui impose des droits sur l'entrée des pro-

(1) L'entreprise du percement de l'isthme de Panama a échoué, mais on inaugurera bientôt une ligne transandine du Chili à la Plata, et en Asie, le transsibérien.

duits étrangers, qui va quelquefois jusqu'à interdire l'admission de certaines marchandises, fut mise en vigueur par la Restauration. Elle défendit et sauva notre industrie contre l'envahissement des produits accumulés en Angleterre pendant le blocus continental. Elle fut maintenue sous le gouvernement de Juillet.

Une école cependant, héritière des économistes du XVIIIe siècle, lui reprochait d'entraver les échanges internationaux, au détriment du bien-être général. En revanche, on préconisait les avantages **du libre échange**. Chaque pays bénéficierait des produits des autres, et les ferait bénéficier des siens. *William Huskisson* le prépara en Angleterre, en enlevant les prohibitions. en abaissant les droits protecteurs. *Robert Peel* l'inaugura en 1846. Sous le second empire, la France entra résolument dans la même voie, en faisant disparaître presque tous les droits par les traités de commerce. Dans le traité de Francfort, nous accordions à l'Allemagne les avantages de la nation la plus favorisée.

L'expérience ne pouvait satisfaire en même temps les producteurs et les consommateurs. Notre agriculture en particulier souffrait de la concurrence étrangère, surtout de la part des Etats-Unis d'Amérique. Aujourd'hui, l'opinion assez générale semble se prononcer en faveur d'un système de protection modérée. Le traité de commerce avec l'Italie, dont le terme est arrivé depuis longtemps, n'a pas été renonvelé; la plupart de ceux qui avaient été conclus avec les autres puissances finirent en 1892. Ils furent presque tous renouvelé et les puissances signataires obtinrent pour leurs marchandises notre tarif minimum déjà fort élevé.

11. Expositions universelles. — Des expositions sont venues attester les progrès de l'industrie, en même temps que lui donner des encouragemenis. Un premier essai d'exposition nationale fut tenté en 1796 par *François de Neuf-*

chateau; l'empire eut celle de 1806; sous la Restauration il fut réglé que tous les quatre ans il y aurait une exposition des produits nationaux.

Mais c'est l'Angleterre qui a ouvert la première expostiion internationale universelle en 1851 à Londres. En France, nous avons cité les expositions universelles de 1855, de 1867, de 1878, et de 1889. Pour faire ressortir les succès obtenus, nous nous bornerons à donner le nombre des exposants. Ils ont été 27.700 en 1855, 50.000 en 1867, 53 mille en 1878, 60.000 en 1889. Les représentants de plusieurs grande villes ont protesté au nom des intérêts de leurs régions contre l'énorme et inutile déplacement de fonds qu'entraînerait l'exposition de 1900. L'Angleterre a d'ailleurs renoncé à ces concours devenus peu utiles, et quelquefois dangereux pour le developpement industriel.

IVe LEÇON

EXPANSION DE LA CIVILISATION EUROPÉENNE. — EXPLORATIONS. — DISTRIBUTION DES PRINCIPALES LANGUES EUROPÉENNES A LA SURFACE DU GLOBE. — RÉSUMÉ DU ROLE DE LA FRANCE DANS L'HISTOIRE POLITIQUE, SOCIALE ET INTELLECTUELLE DEPUIS 1789.

Sommaire. — 1. Les expéditions scientifiques dirigées vers les régions glacées des deux pôles, au centre de l'Afrique, de l'Australie, et de l'Amérique du Sud, ont réussi à combler peu à peu presque tous les vides de nos cartes géographiques si incomplètes jusqu'en 1850.

2. Ces découvertes et des nécessités économiques urgentes ont amené les grandes puissances de l'Europe occidentale à agrandir, ou à créer leur domaine colonial. Jusqu'en 1880, elles avaient entièrement abandonné les grands intérêts maritimes à l'Angleterre, l'occupation de l'Egypte leur ouvrit les yeux et leur inspira une politique plus audacieuse.

3. L'Afrique est aujourd'hui partagée entre les Français, les Anglais, les Allemands et les Portugais. Les langues les plus employées au monde sont l'anglais et l'espagnol, mais le français, l'allemand, le russe et l'italien ont aussi une importance considérable.

4. Toute l'histoire contemporaine montre que la France a contribué plus que les autres nations à répandre, à travers le monde, les lumières et les bienfaits de la civilisation.

1. Explorations, Colonisation. — Aucune science n'avait fait plus de progrès que la géographie dans les dernières années du XVIIIe siècle. Les voyages du capitaine Cook et de Bougainville surtout avaient étendu les connaissances sur l'immense région du pacifique.

La révolution vint bientôt interrompre ce mouvement d'explorations scientifiques. Il reprit avec la restauration, mais c'est après 1850 qu'il acquit toute son intensité, et donna les résultats les plus considérables. C'est qu'alors à l'intérêt scientifique vinrent s'ajouter des préoccupations politiques. Il s'agissait pour les grandes puissances euro-

péennes de trouver au delà des mers, des terres où elles pourraient envoyer ou leurs colons ou les produits de leur industrie, si elles ne voulaient pas s'exposer, dans un avenir peu éloigné, à une crise économique désastreuse. Ce furent naturellement les explorateurs qui devancèrent partout les colonisateurs, mais les uns et les autres avaient souvent les mêmes préoccupations et le même but. Il faut donc bien distinguer dans ce siècle les explorations purement scientifiques, des expéditions coloniales proprement dites.

Au nord on découvre le passage du nord-ouest puis le passage du nord est, et on atteint le 86e parallèle.

2. Exploration des Terres arctiques. — On appelle *Terres arctiques* les contrées situées au nord du cercle polaire boréal, entre la mer de Baffin, le Groënland et le détroit de Behring. On ne savait si elles continuaient sans interruption le continent américain ou si la mer les en séparait. Depuis le commencement du XIXe siècle, les efforts des explorateurs ont eu pour objectif de trouver la solution du problème. Après les vaines tentatives *du capitaine Kotzebue* (1815), le fils du publiciste allemand poignardé par Frédéric Sand, *du capitaine anglais Ross*, qui fit deux voyages en 1828 et en 1829; *du capitaine Parry*, qui en fit trois (1819, 1821 et 1824); *du capitaine Back* (1833); de *sir John Franklin*, qui mourut dans les terres glacées en 1847, *le capitaine anglais Mac-Clure*, entré en 1850 dans l'Océan Glacial par le détroit *de Behring*, put arriver jusqu'au détroit *de Barrow*, que Parry avait atteint dans son premier voyage en venant de la mer de Baffiin. *Le passage Nord-Ouest* était trouvé ; les Terres arctiques étaient séparées du continent.

Mais on voulut s'avancer plus loin vers le pôle. *Le docteur Kane*, parti de New-York à la recherche de John Franklin, avait remarqué que la température devenait moins froide à mesure qu'il avançait au nord, il en conclut l'existence d'une mer libre de glaces dans le voisinage du pôle (1854). Son lieutenant *Morton* prétendit même l'avoir découverte. Mais *le capitaine Nares* et *le commandant Mar-*

kam sont d'avis, au contraire, qu'entre la côte nord-est de l'Amérique et la côte nord-ouest du Groënland s'étend une mer entièrement gelée, *la mer Paléocrystique* (1876).

Dans une expédition au nord-est, M. Nordenskiold partit de Gœtheborg, au sud-ouest de la Suède, contourna les côtes septentrionales de la Norwège, de la Russie et de la Sibérie, et pénétra dans le Grand Océan par le détroit de Behring (1878-1879). Il avait trouvé *le passage Nord-Est ;* mais il n'eut aucun indice de l'existence d'une mer libre de glaces.

De 1872 à 1874, les lieutenants *Payer* et *Weyprecht*, officiers autrichiens, ont découvert *la Terre François-Joseph* et *la Terre Petermann*, groupes d'îles au nord de la Nouvelle-Zemble, qui s'étendent au-delà de 83°. Le commandant Markam était parvenu jusqu'à 83° 20'; en 1884, *le lieutenant Lockwood* et le *sergent Brainard*, Américains, ont relevé la côte nord-ouest du Groënland jusqu'à 82° 35'; et *Nansen* revint en 1896 après avoir légèrement dépassé le 86e parallèle.

3. Explorations antarctiques. — Vers le pôle sud, les explorations ont été moins importantes, et jusqu'à ce jour on n'a guère dépassé 78°.

En 1773, *Cook* s'avança jusqu'à 71°; il rencontra la *Géorgie du Sud* et *les Sandwich méridionales* en 1775. *Le capitaine anglais Biscoe* a découvert *la Terre d'Enderby*, au sud de l'océan Indien, *l'archipel Biscoe* et *la Terre Adélaïde*, au sud de l'Amérique méridionale (1830-1832). *Le Français Dumont d'Urville* découvrit *la Terre Louis-Philippe* et *la Terre Joinville*, au sud de l'Amérique, *la Terre Clarie* et *la Terre Adélie*, au sud de l'Australie (1837-1838). *L'Anglais James Ross* alla jusqu'à *la terre Victoria ;* vers 78° 9' il aperçut deux volcans en activité (1841-1842).

4. Explorations dans l'Afrique occidentale. — En 1815 nos connaissances géographiques sur le continent africain ne dépassaient pas les pays barbaresques, ou une



étroite lisière sur le bord des côtes. De 1815 à 1850 on peut à peine signaler quatre ou cinq tentatives pour pénétrer à l'intérieur du continent, mais à partir de 1850 le mouvement ne se ralentit plus et tous les vides de la carte d'Afrique se comblent peu à peu.

Le cours du Niger a été reconnu par *Richard Lander* (1824-1827); ses sources ont été découvertes par deux voyageurs marseillais, *MM. Zweifeil* et *Moustier* (1879). — *Le colonel anglais Denham*, venant de la Tripolitaine et du Fezzan, descendit jusqu'au *lac Tchad* en 1823. — La ville de *Tombouctou*, sur le Niger, est le grand centre de commerce de l'Afrique occidentale, le point de rencontre des caravanes qui vont du Maroc au Soudan, du Fezzan dans la Sénégambie; elle fut visitée par le *Français René Caillié* (1827), et par *l'Allemand Henri Barth* (1854). *Nachtigal* pénétra jusqu'au lac Tchad d'où il rejoignit le Nil à travers le Soudan oriental.

Une mission envoyée d'Algérie pour étudier le projet d'un chemin de fer à travers le Sahara, sous les ordres du lieutenant-colonel *Flatters*, a été massacrée par les *Touaregs* (fin janvier 1881). Le lieutenant *Palat* a, de même, péri en essayant de traverser le Sahara (1885). Signalons aussi dans le Soudan occidental l'expédition du capitaine d'infanterie de marine *Binger* à Kong, et celle du lieutenant de vaisseau *Carron*, sur le haut Niger, jusqu'à Tombouctou (1888), et en dernier lieu celle du colonel *Monteil* à travers le Soudan.

5. Afrique équatoriale et méridionale. — Le docteur **Livingstone**, originaire d'Ecosse, s'est immortalisé par ses explorations dans l'Afrique méridionale. Un premier voyage, dans lequel il se dirigeait du cap de Bonne-Espérance au nord, lui fit découvrir le lac *N'gami;* il reconnut la branche supérieure du *Zambèze*, visita *Sésheké*, capitale des *Makololos*, passa par le lac *Dilodo* et parvint par *Cassange* à *Saint-Paul-de-Loanda*, possession portugaise dans le Congo (1840-1855). — Dans un second voyage (1858-1864),

il partit de l'embouchure du Zambèze, à *Quilimane*, explora le lac *Nyassa*, d'où sort le *Chiré*, affluent du Zambèze, remonta le cours de celui-ci et découvrit les chutes *Victoria*. — Il entreprit un dernier voyage (1866-1872) pour explorer les sources du Nil. Il alla du cap *Delgado*, à l'ouest du lac *Tanganyka*, jusqu'aux lacs voisins d'où sort le *Loualaba* ou *Congo*. Abandonné de ses compagnons, il fut rejoint par Stanley (1872), et mourut en 1873, à l'âge de 57 ans.

Livingstone meurt en 1873 dans la région des grands lacs découverte par lui.

Le lieutenant anglais *Cameron*, envoyé à la recherche de Livingstone, commença son voyage par *Bagamoyo*, sur la côte de Zanzibar; il arriva vers le lac Tanganyka, suivit le cours du Loualaba jusqu'à *Nyangoué*, soupçonna son identité avec le Congo, se dirigea vers l'ouest, atteignit l'Océan à 25 kilomètres de *Benguela* (1873-1875). C'est le premier Européen qui ait traversé l'Afrique équatoriale.

L'Américain *Stanley* partit de Zanzibar; il descendit le cours du Loualaba, dont il vérifia l'identité avec le Congo, et après de nombreux périls, il put gagner l'embouchure du Congo à *Cabinda* (1874-1877). A son tour, il avait traversé l'Afrique tropicale. Dans son voyage à la recherche d'Emin-Pacha, il accomplit le même trajet, mais dans la direction de l'ouest à l'est, et en remontant jusqu'au lac Albert (1887-1889).

Le major portugais *Serpa Pinto* était allé de l'océan Atlantique à l'océan Indien, mais plus au sud. Parti de Benguela, il atteignit le Zambèze vers *Katongo*, le descendit jusqu'aux chutes Victoria; il le quitta pour prendre la direction du sud, et arriva sur l'océan Indien à *Pretoria*, dans le Transvaal (1877-1879).

L'exploration des affluents de ce grand fleuve fut l'œuvre de l'Allemand *Wismann*, des Belges *Van Gêle*, *Van Ker Kove* et *Marinel*, et du Français *Savorgnan de Brazza*. Mais les plus belles missions furent celles de deux Français, *Maistre* et *Mizon* qui, les premiers, traversèrent et relevèrent le pays compris entre le Congo, ou plutôt son grand affluent

l'*Oubanghi* et le lac *Tchad;* Maistre alla du sud au nord et Mizon du nord au sud, à la rencontre de Savorgnan de Brazza (1893).

6. Sources du Nil. — Les sources du Nil sont restées inconnues jusqu'à notre siècle. Le capitaine anglais *Speke* était venu de Zanzibar jusqu'au lac Victoria, qu'il soupçonna pouvoir bien être la source du Nil (1858). Dans un second voyage, il essaya de suivre la rivière qui en sortait dans la direction du nord; mais l'hostilité des indigènes ne lui permit pas de mener son entreprise à bon terme (1862). — *Samuel Baker* remonta le Nil à travers l'Egypte et la Nubie; il le suivit jusqu'au lac Albert, et par delà jusqu'au lac Victoria (1862-1864). Les sources mystérieuses étaient enfin trouvées.

Son principal affluent, le *Nil Bleu*, a été exploré par le Français *Rochet d'Héricourt* dans deux voyages à travers l'Abyssinie (1839-1840; 1842-1845), et par *Bruce* et *Abbadie*. — Le *Bahr-el-Chazal*, affluent de gauche du Nil Blanc, a été visité par le naturaliste russe *Georges Schweinfurth* (1868-1871), et par *Emin-Pacha*, Allemand qui gouvernait au nom du khédive la province équatoriale qu'il avait organisée lui-même (1874).

L'occupation de l'Egypte par l'Angleterre eut au moins pour résultat d'éveiller l'attention des états européens sur l'Afrique.

7. Mouvement colonial en Afrique. Conférence de Berlin. — Ces explorations attirèrent naturellement l'attention, puis les convoitises de l'Europe sur une région absolument neuve, ou mal exploitée par les traitants arabes. La conférence de Berlin (1881) déclarait d'ailleurs que les terres africaines appartiendraient, avec leur arrière-pays, leur « interland », au premier occupant. Elle stipulait seulement l'établissement d'un *royaume international* dans la vallée du Congo, et d'une zone dans laquelle le commerce devait être absolument libre. Dès lors, cinq puissances ont poursuivi, en Afrique, une politique coloniale active : l'Angleterre, la France, le Portugal, l'Allemagne et l'Italie. Toutefois, ce n'est guère qu'après 1880 que leurs efforts ont été

constants et suivis. Elles avaient laissé jusqu'alors l'Angleterre agir seule en Afrique, mais lorsqu'elles se rendirent compte de ses empiètements, lorsqu'elle eut occupé, malgré eux, l'Egypte, la position la plus importante de l'Afrique, elles se mirent à l'œuvre.

8. Affaires d'Egyte. Canal de Suez. — Depuis 1863, l'Egypte était gouvernée par *Ismaïl*, petit-fils de Méhémet-Ali. Son oncle et prédécesseur, *Mohamed-Saïd* (1854-1863), avait autorisé M. *Ferdinand de Lesseps* à creuser le CANAL DE SUEZ, pour rejoindre la Méditerranée à l'océan Indien. L'entreprise réussit, malgré l'opposition de l'Angleterre; le canal, commencé en 1859, a été terminé en 1869. Il a 162 kilomètres de long, il est assez large pour fournir le passage aux plus gros navires.

Le percement de l'isthme de Suez fut une œuvre bien française.

C'est par cette voie que se fait aujourd'hui la navigation de l'Europe vers l'extrême orient. Les nombres suivants disent mieux que toute considération l'importance de l'œuvre accomplie. En 1870, le canal fut traversé par 491 bâtiments, jaugeant 436.618 tonnes; en 1883, il a été traversé par 3.307 navires, jaugeant 8.051.308 tonnes. Quand on sera à 10 millions de tonnes, la compagnie construira un second canal ou élargira le premier (1).

9. L'Angleterre et l'Egypte. — Mais de plus graves complications sont survenues dans le gouvernement de l'Egypte. En 1867, Ismaïl remplaça le titre de vice-roi par celui de *khédive* ou souverain. En 1874, après la découverte des sources du Nil, l'Anglais *Gordon-Pacha* lui avait annexé les territoires qui s'étendent dans l'intérieur de l'Afrique vers le lac *Albert*.

Le gouvernement français eut l'imprudence de laisser les Anglais intervenir seuls en Egypte.

(1) M. de Lesseps a été moins heureux dans son PROJET DE PANAMA. Les travaux entrepris pour rejoindre par un canal l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, n'ont pu se continuer. Le 14 décembre 1888, à la suite de l'insuccès d'une émission d'obligations à lots, M. de Lesseps et les administrateurs de la Société donnèrent leur démission. L'œuvre n'a pas été reprise.

Les frais de cette expédition, les folles dépenses et les dilapidations de toute sorte mirent les finances dans une déplorable situation. Les 100 millions payés par l'Angleterre pour les 177.000 actions que possédait le khédive sur le canal de Suez, furent engloutis sans résultat sensible. L'intervention d'un ministère anglo-français fut inutile; Ismaïl fut renversé et remplacé par son fils *Tewfik* (juin 1879). Mais le renvoi de tous les employés européens provoqua l'arrivée de navires anglais et français. Au moment d'agir, le ministère de Freycinet recula, et l'Angleterre occupa seule l'Egypte, après le bombardement d'Alexandrie (1882). Elle s'y maintient encore, et l'occupation récente d'une partie du Soudan lui permet de prolonger son occupation militaire.

Au milieu de ces événements, un Soudanais de basse extraction, MOHAMMED-AHMED, souleva les régions du haut Nil en se proclamant MAHDI ou prophète (1881). Gordon-Pacha, bloqué par lui dans *Kartoum*, fut tué le 26 janvier 1885, et la ville prise après un siège de 317 jours. Une armée de secours, conduite par le général *Wolseley*, arrivait trop tard près de Kartoum, le 28 janvier. Le haut Nil fut abandonné.

Un lieutenant de Gordon-Pacha, *Emin-Pacha*, originaire de la Silésie autrichienne, restait isolé dans la *province de l'Equateur*, au nord du *lac Albert*. *Stanley*, parti de l'embouchure du Congo, le 18 mars 1887, fut assez heureux pour le rejoindre et le ramener à *Zanzibar*, avec ses compagnons survivants, aux premiers jours de décembre 1889.

11. Le partage de l'Afrique. — L'occupation de l'Egypte, si funeste à notre influence et si préjudiciable à nos intérêts commerciaux et maritimes, eut cependant pour heureux résultat d'occuper les adversaires jaloux de notre expansion coloniale et de nous inspirer une politique plus audacieuse en Afrique. Depuis lors, malgré les hésitations, malgré la convention signée à la légère en 1890, et

La France occupe la Tunisie, le Soudan, le Congo septentrional, Obok et Madagascar, de 1881 à 1896.

qui nous obligeait à reconnaître les prétentions de l'Angleterre sur le bas Niger, la France s'est assuré la possession d'un vaste empire colonial. En 1881, elle a complété son établissement en Algérie en imposant son protectorat à la Tunisie (1); de 1878 à 1896 ses officiers ont étendu les limites de ses colonies du Sénégal d'abord jusqu'au Niger, ensuite jusqu'à Tombouctou; en dernier lieu jusqu'à la boucle de ce grand fleuve, et ils l'ont réunie à ses comptoirs de Guinée et du Dahomey (2). En 1893, une expédition pénible, mais glorieuse, nous rendit maitres de ce royaume barbare (3). Pendant ce temps, Savorgnan de Brazza et ses élèves fondaient autour de nos postes du Gabon le Congo français, dont ils ont élargi les limites à l'est jusqu'au bassin du Nil, au nord jusqu'au lac Tchad (4). Dès 1885, l'établissement d'Obock était fondé à l'entrée de la mer Rouge. La même année, la France obtenait de Ranavalo II, reine des Hovas de Madagascar, 10 millions d'indemnité de guerre, le droit d'occuper la baie de Diego-Suarez et d'avoir à Tananarive un résident, avec escorte militaire, qui serait l'intermédiaire obligé dans toutes les relations avec les étrangers. L'exécution du traité souleva des difficultés telles qu'il fallut entreprendre une nouvelle expédition en

(1) Il y a eu en réalité deux expéditions de Tunisie; la première, pirigée par le général Forgemol, à la suite des incursions des Kabyles tunisiens ou Kroumirs en Algérie, se termina par le traité du Bardo, qui reconnaissait notre protectorat; la seconde, pour venir à bout d'un soulèvement général. Le général Saussier y eut la part principale (avril-juin 1881).

(2) Le plan de ces conquêtes avait été conçu avant 1870 par le commandant Faidherbe. Le colonel Brière de l'Isle bâtit Bafoulabé en 1879; le colonel Gallieni fit reconnaître notre suzeraineté sur le haut Niger jusqu'à Ségou (1881). Borgnis-Desbordes bâtit Bammako sur ce fleuve (1883). Avec le colonel Combes on arrive à Tombouctou. En 1896, on occupe la ville de Kong, entre le Niger et la côte, puis Oughadougou, capitale du Mossi.

(3) L'expédition dirigée contre le roi Béhanzin fut conduite par le général Dodds. Notre protectorat s'est étendu à l'intérieur du pays jusqu'au-delà du 10e degré de latitude nord.

(4) Convention franco-allemande de 1894, convention franco-belge de 1895.

1895 et s'emparer de Tananarive même (1). Cette fois l'île entière fut déclarée colonie française. Désormais la France avait en Afrique un vaste champ d'exploitation, et sur la mer des Indes une belle colonie de peuplement.

L'Angleterre occupe le bas Niger et la région du Zambèze.

En même temps qu'elle occupait l'Egypte, l'Angleterre poursuivait en Afrique une double action : l'une sur le bas Niger pour accaparer le commerce du Soudan ; l'autre dans l'Afrique australe, et, dans la région des grands lacs équatoriaux, pour servir de débouché à son commerce.

Les territoires du Congo portugais sont séparés de ceux du Mozambique par les Anglais.

Le Portugal fut forcé de laisser couper son territoire par les propriétés de la « Zambezia », la grande compagnie anglaise de l'Afrique du Sud, mais il garde quand même les immenses régions du Mozambique et du Congo méridional.

Les Allemands, venus trop tard en Afrique et souvent joués par les Anglais, ont pu s'installer au Cameroun, dans les steppes du Betchuanas (Luderizland) et sur la côte orientale, au sud du lac Victoria.

Les Italiens, battus par le négus Ménélik (2), ont renoncé par traité à imposer leur protectorat au royaume d'Abyssinie, et ont réduit leur occupation au territoire de l'Erythrée, sur les bords de la mer Rouge.

12. Explorations dans les autres pays. Missionnaires. — En Asie, nous ne signalerons pas d'autres explorations que les expéditions des Anglais et des Russes vers l'Afghanistan, les expéditions en Chine, les voyages des Français *de Lagrée* et *Francis Garnier* au Cambodge, au Tonkin et en Chine.

L'Amérique du Sud a été explorée principalement par des voyageurs français, par *Edouard André*, qui a visité la

(1) La colonne expéditionnaire (général Duchesne), partie de Majunga, sur la côte nord-ouest de l'île, détacha sur Tananarive une colonne volante (général Metzinger) qui s'empara de la capitale. Le plus terrible ennemi de nos soldats fut la fièvre, surtout dans la zone littorale et marécageuse.

(2) Le général Barattieri fut battu par le négus à Ambalaghi en 1896 et eut 6.000 hommes tués ou faits prisonniers.

Colombie et *l'Equateur* (1875-1876), par *Wiener*, qui a parcouru le Pérou et la Bolivie (1875-1877). Mais le docteur Jules Crevaux mérite une mention particulière. Il fit deux voyages dans *les Guyanes*; le second lui fit découvrir le procédé au moyen duquel les Indiens composent *le curare*, substance vénéneuse dont ils se servent pour empoisonner leurs flèches. Dans un troisième voyage, il débarqua sur la côte occidentale de la Colombie, franchit la *Cordillère des Andes*, suivit le cours *du Guaviare* jusqu'à *l'Orénoque* (1871-1872). Dans un quatrième, il se proposait de remonter *le Paraguay* et de gagner *le bassin des Amazones;* mais il fut massacré par les Indiens, sur *le Pilcomayo*, affluent du Paraguay (1883).

M. Thouar, chargé par la Bolivie de chercher une voie commerciale avantageuse a suivi le cours du Pilcomayo, depuis *Sucre* jusqu'à son confluent avec le Paraguay. Il a repris son excursion en sens inverse, a parcouru *le Grand Chaco* et a trouvé les traces de la mission Crevaux (1883-1887). Dans une conférence donnée à la *Société de géographie de France*, il représente le Pilcomayo comme la seule route praticable de la Bolivie au Paraguay (2 juillet 1888).

L'intérieur de l'Australie n'avait guère été visité jusqu'en 1848. La découverte des mines d'or y fit affluer les Européens; elle eut aussi pour conséquence d'importants voyages d'exploration. Le pays a été traversé du sud au nord par *Burke*, *Wills*, *Gray* et *King*, dans un voyage qui coûta la vie aux trois premiers (1860-1761); par l'Ecossais *Mac-Donald Stuart* (1860-1862).

Les missionnaires catholiques, dont le zèle ne se ralentit pas, abordent sur toutes les plages connues; ils devancent souvent les explorateurs. Ils étendent l'influence française avec le nom chrétien; ils fournissent aux sciences humaines des découvertes précieuses (1).

(1) A cette occasion, nous recommandons la lecture des *Missions catholiques*. Sans parler des récits édifiants et pleins d'intérêt que l'on

13. Distribution des principales langues européennes à la surface du globe. — L'Europe est en vérité le centre et comme le foyer de la civilisation qui lui a été apportée avec la foi chrétienne. La moins étendue des cinq parties du monde, elle exerce sur toutes une action prépondérante. Les unes lui doivent leur civilisation; les autres, qui n'ont pas eu suffisamment de relations avec elle, sont encore dans un état barbare ou voisin de la barbarie. Les langues de ses principales nations se sont répandues au delà de leurs frontières.

La langue française, remarquable par sa clarté, est la la langue diplomatique depuis Louis XIV. Elle est parlée dans la Belgique, le Luxembourg, la partie ouest de la Suisse, la vallée d'Aoste en Italie; dans l'ancienne partie française du Canada, la Louisiane, la république Haïtienne et nos colonies anciennes. Dans les possessions plus récentes, les habitants ont conservé leurs langues primitives, mais le français est en honneur; en Algérie, il prend chaque jour plus d'extension. Il est en usage dans certaines régions situées sur le golfe Persique, et l'on publie un journal français à *Bassorah*. Les écoles fondées par les religieux, par les Jésuites en particulier, l'ont introduit et vulgarisé en Egypte et en Syrie au *Caire*, à *Damas* et à *Beyrouth*. Les missionnaires le propagent avec le nom français. Les hautes classes de la Russie tiennent à honneur de le parler ; le même usage semble s'introduire en Autriche, où la cour impériale donne l'exemple.

L'anglais est parlé généralement dans les Etats-Unis dont il est la langue officielle, dans la partie anglaise du Canada. Il est la langue officielle dans les immenses colonies britanniques, ou les langues indigènes cependant sont conservées. — L'espagnol est la langue des anciennes colonies

y rencontre, nous ne connaissons pas de publication qui donne plus exactement la géographie et les mœurs des pays lointains récemment découverts.

d'Amérique; du Mexique, de quelques provinces occidentales des Etats-Unis, détachées du Mexique, de l'Amérique centrale, de l'Amérique du Sud, à l'exception du Brésil, où règne LE PORTUGAIS. — On parle ALLEMAND dans l'empire d'Allemagne, dans la partie cisleithane de la monarchie austro-hongroise, au nord et à l'est de la Suisse, dans le Limbourg hollandais. — L'ITALIEN est en usage dans le Tessin et une partie du canton des Grisons, dans certains quartiers de Constantinople. — *Le russe* s'étend naturellement dans les possessions asiatiques de la Russie.

La France a eu, dans l'histoire contemporaine, un rôle digne de son passé.

14. Résumé du rôle de la France. — Le caractère français est essentiellement fait pour la prosélytisme. L'histoire du XIXe siècle s'ajoute à celle des siècles précédents pour le confirmer.

Au point de vue politique, elle a donné le signal des modifications qui ont changé la constitution des peuples européens. Si le régime absolu a triomphé de la révolution de 1789 et s'est affirmé plus catégoriquement par la Sainte Alliance et par les congrès qui suivirent 1815, la révolution de 1830 et surtout celle de 1848 l'ont banni de tous les pays d'Europe, à l'exception de la Russie. Le régime constitutionnel existait en Angleterre depuis 1688, mais pour se propager il lui a fallu passer par la France.

C'est de la France que sont venus la reconnaissance des droits politiques aux classes populaires et le suffrage universel, qui s'est répandu presque partout avec plus ou moins de restrictions. C'est d'elle encore qu'est partie l'agitation socialiste qui en ce moment préoccupe si vivement l'Europe. Elle a eu sa large part dans la guerre contre l'esclavage.

Dans l'ordre intellectuel, elle a subi l'influence littéraire de l'Allemagne et de l'Angleterre; mais les idées que nous avons prises à ces pays n'ont pu se propager réellement que par la littérature française. De même en philosophie, les doctrines de l'école écossaise n'ont exercé une véritable

influence que par l'enseignement de nos philosophes, Royer-Collard, Jouffroy, Victor Cousin. Les théories des philosophes d'outre-Rhin, Kant, Fichte, Schelling, Hégel, Schopenhauer, pour devenir plus accessibles, ont eu besoin des traductions et des commentaires des Français. La même observation serait à répéter pour toutes les branches de l'activité intellectuelle, science, histoire, érudition, critique.

Sans doute cette propagation de toute sorte d'œuvres, de doctrines et de systèmes, n'a pas été partout heureuse. Notre puissance d'expansion est un don national précieux ; mais elle peut être employée au mal, et alors les résultats deviennent d'autant plus déplorables. Cependant elle sert aussi à la diffusion du bien. Nul pays, autant que le nôtre, n'a fourni de ces ouvriers admirables qui vont porter jusque dans les contrées les plus inaccessibles les lumières et les bienfaits de l'Evangile; dans aucun autre, les expéditions coloniales n'ont aussi bien servi les intérêts de la civilisation. Le rôle de la France nouvelle est donc bien digne d'être comparé à celui de la France monarchique, ou à celui de la France chrétienne du moyen âge, du temps où l'on parlait déjà des glorieux gestes de Dieu accomplis par les Francs, *Gesta Dei per Francos.*

PRÉSIDENTS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Adolphe THIERS, chef du pouvoir exécutif (1871-1873).
Maréchal MAC-MAHON (1873-1879).
Jules GRÉVY, réélu en 1886 (1879-1887).
Sadi CARNOT (1887-1894).
CASIMIR-PERIER (1894-1895-17 janvier).
Félix FAURE (1895 à 1902).

CABINETS FRANÇAIS DE 1870 A NOS JOURS

1. Cabinet du 4 septembre 1870.
2. Cabinet du 19 février 1871 (présidence de M. Thiers).
3. Cabinet de Broglie, 25 mai 1873.
4. Cabinet de Broglie, 26 novembre 1873.
5. Cabinet de Cissey, 22 mai 1874.
6. Cabinet Buffet, 10 mars 1875.
7. Cabinet Dufaure, 9 mars 1876.
8. Cabinet Jules Simon, 12 décembre 1876.
9. Cabinet de Broglie, 17 mai 1877.
10. Cabinet Rochebouët, 23 novembre 1877.
11. Cabinet Dufaure, 14 décembre 1877.
12. Cabinet Waddington, 4 février 1879.
13. Cabinet de Freycinet, 28 décembre 1879.
14. Cabinet Jules Ferry, 23 septembre 1880.
15. Cabinet Gambetta, 14 novembre 1881.
16. Cabinet de Freycinet, 30 janvier 1882.

17. Cabinet Duclerc, 7 août 1882.
18. Cabinet Fallières, 29 janvier 1883.
19. Cabinet Jules Ferry, 21 février 1883.
20. Cabinet Brisson, 6 avril 1885.
21. Cabinet de Freycinet, 7 janvier 1886.
22. Cabinet Goblet, 12 décembre 1886.
23. Cabinet Rouvier, 30 mai 1887.
24. Cabinet Tirard, 12 décembre 1887.
25. Cabinet Floquet, 3 avril 1888.
26. Cabinet Tirard, 22 février 1889.
27. Cabinet de Freycinet, 17 mars 1890.
28. Cabinet Loubet, 27 février 1892.
29. Cabinet Ribot, 6 décembre 1892.
30. Cabinet Ribot, 11 janvier 1893.
31. Cabinet Dupuy, 4 avril 1893.
32. Cabinet Casimir-Perier, 3 décembre 1893.
33. Cabinet Dupuy, 30 mai 1894.
34. Cabinet Ribot, 26 janvier 1895.
35. Cabinet Bourgeois, octobre 1895.
36. Cabinet Méline.

37
38 Cabinet Dupuy
39 Cabinet Waldeck-Rousseau - Gallifet

SOUVERAINS PONTIFES

Pie VI (1775-1800), mort à Valence.
Pie VII, élu à Venise (1800-1823), rétabli à Rome en 1814.
Léon XII (1823-1829).
Pie VIII (1829-1830).
Grégoire XVI (1831-1846).
Pie IX (Mastaï) (1846-1870), dépouillé de ses États en 1870.
Léon XIII (Pecci) (1878).

PRÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS

G. Washington, 2 *fois* (1789-1797).
John Adams (1797-1801).
Thomas Jefferson, 2 *fois* (1801-1809).
James Madison, 2 *fois* (1809-1817).
James Monroe, 2 *fois* (1817-1825).
John Quincy-Adams (1826-1829).
André Jackson, 2 *fois*, 1829-1837.
M. Van Buren (1837-1841).
Harrison (1841-1845).
James Polk (1845-1849).
Général Taylor (1849-1850).
Filmore (1850-1853).
Francklin-Pierce (1853-1857).
Buchanan (1857-1860).

Abraham LINCOLN, assassiné, (1861-1865).
JOHNSON (1865-1869).
GRANT, 2 *fois* (1869-1877).
HAYES (1877-1881).
GARFIELD, assassiné (1881).
CHESTER, vice-président (1881-1885).
CLEVELAND (1885-1889).
HARRISSON (1889-1893).
CLEVELAND (1893-1897).
MAC-KINLEY (1897).

Ligue, † 1590. 3. LOUIS, prince de Condé (1530-1569).

HENRI I, prince de Condé.

HENRI II, de Condé.

1. LOUIS X
épouse M
ER.

Louis,
épouse An

1. LOUIS II, duc d'Enghien, puis prince de Condé, (Monsieur le Prince), (1621-1686).

2. H., prince de Conti.

3. La duchesse de Longueville.

1. Louis, duc de Bourgogne, épouse Adélaïde de Savoie, † 171

HENRI III, † 1709.

LOUIS III, † 1710.

1. Louis, duc de Bretagne, † 1715.

2. LOUIS X (1715-1774) épouse Marie-Leczins

HENRI (Monsieur le duc), † 1740.

Louis, † 1818.

Louis, dauphin, épouse MARIE-JOSÈPHE DE SAXE, † 1750.

LOUIS-HENRI, prince de Condé, mort à Saint-Leu en 1830.

Louis, duc d'Enghien, fusillé à Vincennes en 1804.

1 LOUIS XVI (1774-1792-1793), ép. MARIE-ANTOINETTE.

2 Louis, comte de Provence. LOUIS XVIII (1814-† 1824), épouse MARIE-JOSÉPHINE DE SAVOIE

5 Le duc de Montpensier, né en 1824, † 1890, épouse l'infante LOUISE.

L'infant ANTONIO, né en 1866,

la comtesse de Paris.

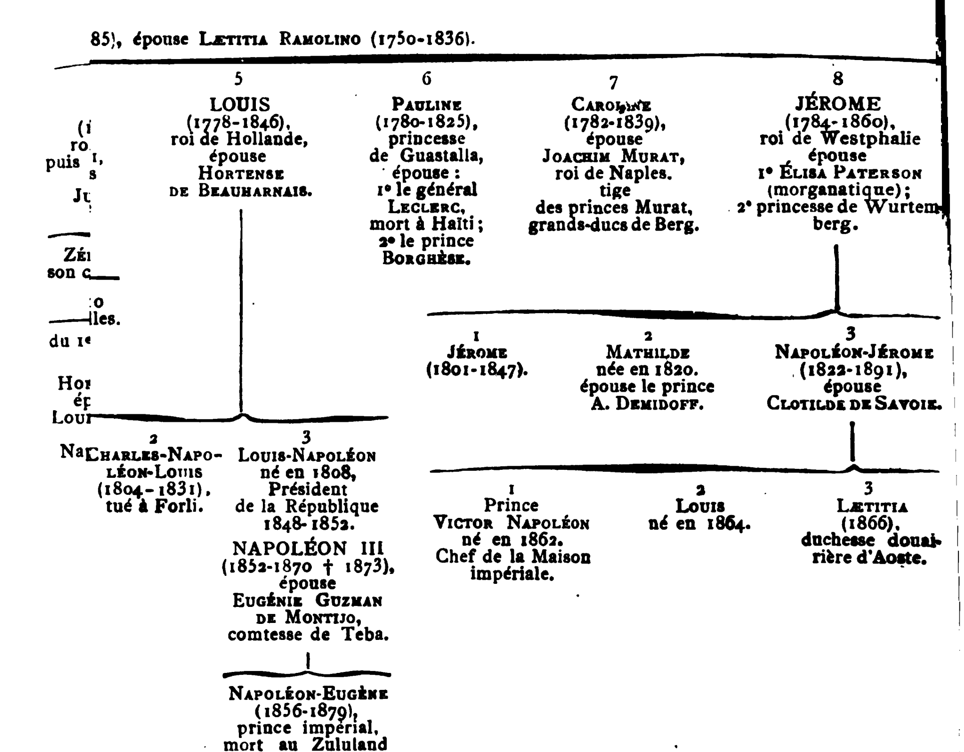
6 † 3 filles, LOUISE, reine des Belges; CHRITINE et CLÉMENTINE, D. de Saxe-Cobourg.

1 Louis, dauphin LOUIS XVII † 1795.

2 MARIE-THÉRÈSE, duchesse d'Angoulême, 1857.

d'An
épou
f
Lou
†

85), épouse Lætitia Ramolino (1750-1836).



PH à El. Farnèse

1
FERDINAND VI
(1746-1759)

Victoire
Louis XV.

4
Philippe
duc de Parme (1748-1765).

Louise, épouse
CHARLES IV
depuis roi d Espagne
et duc de Parme,
de 1765 à 1802.

LOUIS Ier
roi d'Etrurie de 1801 à 1807,
puis
duc de Lucques en 1815.
mort en 1824.

Charles-Louis
rétabli à Parme,
à la mort
de Marie-Louise
(1847-1849).

Ferdinand-Charles
(1849-1854.)

Robert
né en 1848,
dépossédé en 1860.

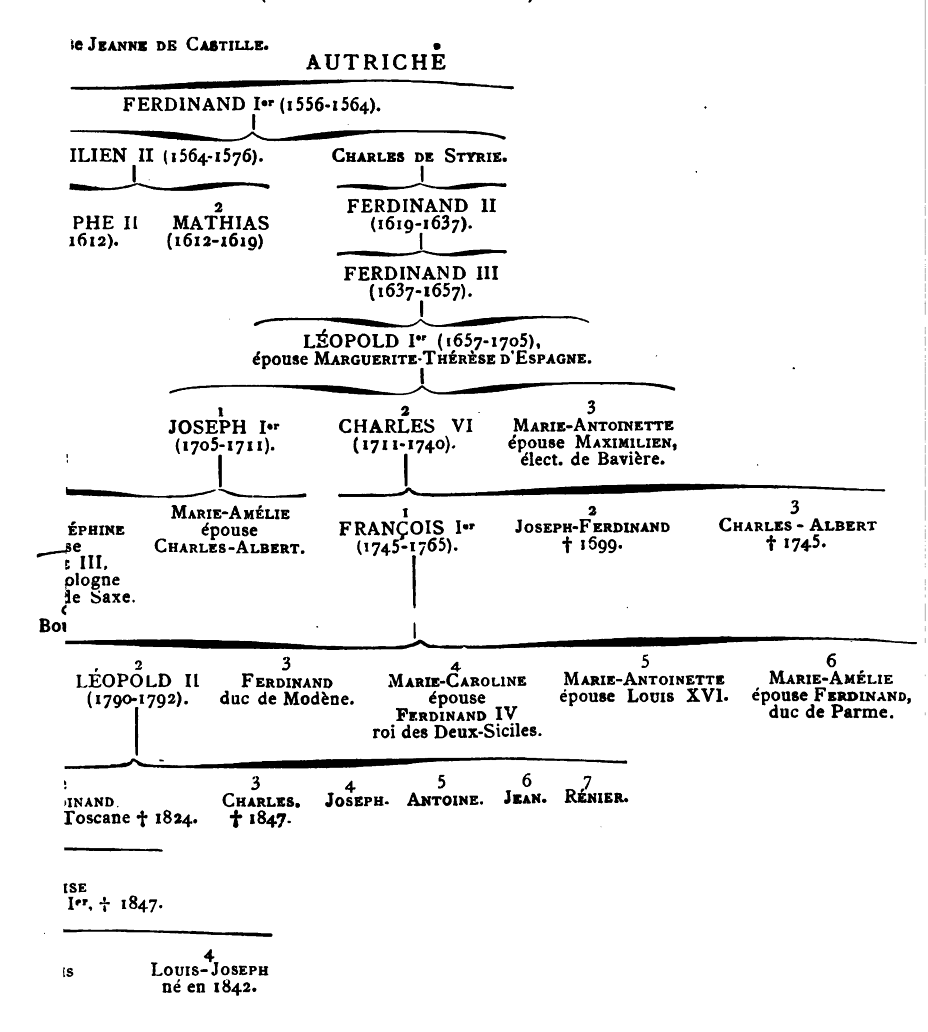
Le comte de Bardi
et 15 autres enfants.

ISABE
(1833-
épouse so
François

ALPHO
rétabli
+ 1
épo
Marie-C
d'Aut
régente

ALPHON
fils pos
roi depu
(17 n
et 2

AUTRICHE. (Habsbourg-Lorraine).



MAISON E LE 17 MARS 1861.

VICT ignan :
ARIGNAN

1
François-Hyacinthe
(1638).

2
Eugène
Comte de Soissons,
épouse
Olympe Mancini.

Eugène
Le grand capitaine.
† 1736.

1
CHARLES-EMMANUEL I
(1796-1802).

4
Othon
duc de Montferrat.

5
Maria-Pia
née en 1847,
épouse
le roi de Portugal.

IN

3
Duc des Abruzzes
1873.

4
Humbert
comte
de Salerne,
1889.

HOHENZOLLERN

ie en 1657, rois de Prusse en 1701, Empereurs d'Allemagne le 18 janvier 1871.

eur Sigismond, en 1417, l'électorat de Brandebourg.

ALBERT l'Ulysse et l'Achille, électeur (1470-1476).

ıur (1476-1499).

2
Frédéric le Vieux, † 1536.

Albert, grand maître des Teutoniques, duc de Prusse en 1525.

Albert-Frédéric épouse Marie-Eléonore, fille de Guillaume de Clèves.

Anne épouse l'électeur Jean-Sigismond.

tor. † 1535.

tor. † 1571.

ı, † 1598.

RIC, † 1608.

D. † 1619.
e de Prusse.

UME, † 1640

Grand-Électeur, † 1689.
tte d'Orange.
ark, Minden, etc.

e Prusse.
ier roi en 1701, † 1713.
ngin, Neuchâtel.

E Ier (1713-1740).

2
ıguste-Guillaume
ise-Amélie de Brunswick.

3
Henri, † 1802.

:RIC-GUILLAUME II
ın oncle Frédéric le Grand, † 1797.

UILLAUME III (1797-1840),
e de Mecklembourg, † 1810.

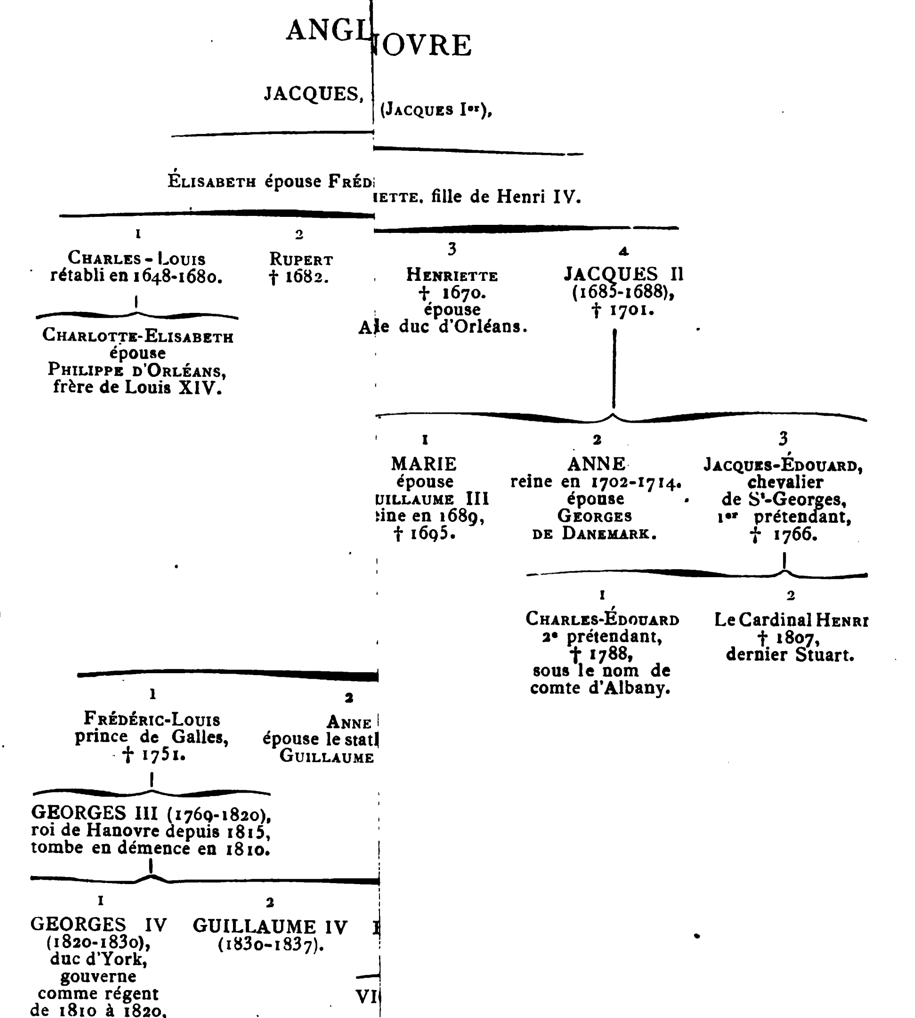
2
UILLAUME Ier, né en 1797,
361, empereur d'Allemagne en 1871.

3
Frédérique-Louise
épouse Nicolas Ier.

IC III, né en 1831, empereur en 1888.

ME II, né en 1859, empereur en 1888.

uillaume, né en 1882, prince impérial.



ANGL
OVRE
JACQUES,
(JACQUES Ier),
ÉLISABETH épouse FRÉD
IETTE, fille de Henri IV.
1
CHARLES-LOUIS
rétabli en 1648-1680.
2
RUPERT
† 1682.
3
HENRIETTE
† 1670.
épouse
le duc d'Orléans.
4
JACQUES II
(1685-1688),
† 1701.
CHARLOTTE-ÉLISABETH
épouse
PHILIPPE D'ORLÉANS,
frère de Louis XIV.
1
MARIE
épouse
UILLAUME III
eine en 1689,
† 1695.
2
ANNE
reine en 1702-1714.
épouse
GEORGES
DE DANEMARK.
3
JACQUES-ÉDOUARD,
chevalier
de St-Georges,
1er prétendant,
† 1766.
1
CHARLES-ÉDOUARD
2e prétendant,
† 1788,
sous le nom de
comte d'Albany.
2
Le Cardinal HENRI
† 1807,
dernier Stuart.
1
FRÉDÉRIC-LOUIS
prince de Galles,
† 1751.
2
ANNE
épouse le stat
GUILLAUME
GEORGES III (1760-1820),
roi de Hanovre depuis 1815,
tombe en démence en 1810.
1
GEORGES IV
(1820-1830),
duc d'York,
gouverne
comme régent
de 1810 à 1820,
† 1827.
2
GUILLAUME IV
(1830-1837).
VI
1
VICTORIA (1840),
impératrice douairière d'Allemagne.

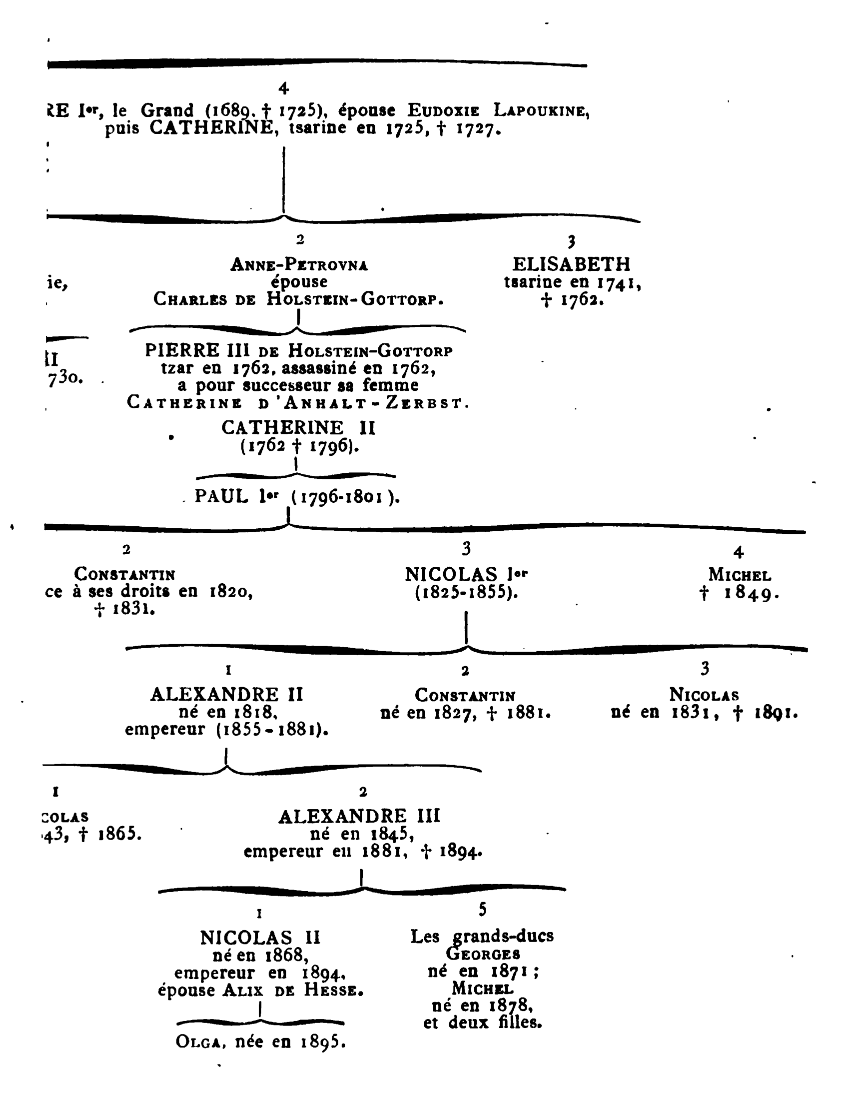

4
RE Ier, le Grand (1689. † 1725), épouse EUDOXIE LAPOUKINE,
puis CATHERINE, tsarine en 1725, † 1727.
ie,
II
730.
2
ANNE-PETROVNA
épouse
CHARLES DE HOLSTEIN-GOTTORP.
3
ELISABETH
tsarine en 1741,
† 1762.
PIERRE III DE HOLSTEIN-GOTTORP
tzar en 1762, assassiné en 1762,
a pour successeur sa femme
CATHERINE D'ANHALT-ZERBST.
CATHERINE II
(1762 † 1796).
PAUL Ier (1796-1801).
2
CONSTANTIN
ce à ses droits en 1820,
† 1831.
3
NICOLAS Ier
(1825-1855).
4
MICHEL
† 1849.
1
ALEXANDRE II
né en 1818,
empereur (1855-1881).
2
CONSTANTIN
né en 1827, † 1881.
3
NICOLAS
né en 1831, † 1891.
1
COLAS
43, † 1865.
2
ALEXANDRE III
né en 1845,
empereur en 1881, † 1894.
1
NICOLAS II
né en 1868,
empereur en 1894,
épouse ALIX DE HESSE.
OLGA, née en 1895.
5
Les grands-ducs
GEORGES
né en 1871;
MICHEL
né en 1878,
et deux filles.

TABLE DES CARTES

Campagnes de 1792, 1793, 1794, 1814.......... 119
Campagnes d'Allemagne d'Italie et de Pologne........... 143
Troisième coalition. La Grande armée.................... 210
Austerlitz avant la bataille.................... 214
Austerlitz après la bataille.............................. 214
Iéna, 1806.. 219
Campagne de 1806-1807. Quatrième coalition............. 223
Friedland... 225
Abensberg, Eckmühl, Ratisbonne........................ 239
Essling et Wagram....................................... 242
Guerre d'Espagne, 1808-1813............................ 251
La Moscowa, 5 et 7 septembre 1812...................... 267
Campagne de 1813............. 275
Campagne de France...................................... 282
Campagne de 1815.. 295
Campagne de Russie, 1812................................ 601
Guerre de Crimée... 601

TABLE DES MATIÈRES

Programme officiel du 28 juillet 1890 v
Avant-propos ....p. 1

INTRODUCTION. — Etat de l'Europe en 1789. Division du cours.

Etat territorial, page 3. — Etat politique, état social et économique, p. 4. — Ire division de l'histoire contemporaine, p. 6.

Première partie de l'Histoire contemporaine

LA RÉVOLUTION (1789-1815)

PREMIÈRE LEÇON. — Causes et préliminaires de la Révolution française.

Sommaire, p. 7. — Etat social, p. 8. — Etat politique, p. 9. — Déficit financier, p. 11. — Le roi et la Révolution, p. 12. — Convocation et élection des états généraux, p. 13. — Les députés et les cahiers, p. 14.

IIe LEÇON. — Les états généraux et l'assemblée constituante, 5 mai 1789, 30 septembre 1791.

Sommaire, p. 17. — Le roi ne prend pas l'initiative de la Révolution, p. 17. — Première phase de la révolution ; vérification des pouvoirs p. 19 — Les journées de juin, p. 20. — Les 20 et 23 juin, p. 20. — Deuxième phase de la Révolution ; le 14 juillet, p. 23. — Les suites du 14 juillet, p. 25. — La grande peur ; les 5 et 6 octobre, p. 26. — Troisième phase de la Révolution ; réconciliation momentanée du roi et de l'assemblée. — Fête de la Fédération, p. 29. — Rupture du roi et de la Révolution ; fuite de Varennes, p. 30.—Affaire du Champ-de-Mars, p. 31.

IIIe LEÇON. — L'œuvre de l'Assemblée nationale constituante.

Sommaire, p. 33. — Préparation de la constitution ; nuit du 4 août, p. 33. — Discussion de la constitution, p, 34. — Constitution de 1794 ; les trois pouvoirs, p. 35. — Réforme administrative; égalité civile ; les départements, p. 37. — Réformes judiciaires, p. 38. — Réformes finaneières, p. 40. — Réforme

économique, p. 43. — Réformes religieusse; abolition des vœux monastiques; constitution civile du clergé, p. 44. — Réforme militaire, p. 47. — Résumé de l'œuvre de la Constituante, p. 47.

IV[e] Leçon. — L'Assemblée législative (30 septembre 1791, 20 septembre 1792).

Sommaire, p. 49. — Le pays et l'assemblée législative en octobre 1791, p. 49. — Clubs et journaux, p. 51. — Première période de l'assemblée législative; le ministère feuillant, p. 52. — Décret contre les émigrés; décret contre les prêtres réfractaires, p. 54. — Avignon et saint Domingue, p. 54. — Deuxième période de l'Assemblée législative, p. 56. — Chute du ministère Girondin, p. 57. — Troisième période de l'Assemblée législative; les émentes, le 20 juin, p. 59. — Journée du 10 août, p. 61. — Règne de la Commune, p. 63. — Massacres de septembre, p. 64.

V[e] Leçon. — La Convention nationale du 21 septembre 1792 au 1[er] mars 1794. — Les girondins et les montagnards. La Terreur.

Sommaire, p. 67. — La proclamation de la république, p. 67. — Les partis à la Convention, p. 68. — Premières hostilités entre la Gironde et la Montagne, p. 69. — Le procès de Louis XVI, p. 70. — Mort du roi, p. 73. — Conséquences de la mort du roi; la première coalition et la chute des Girondins, p. 74. — Le 31 mai et le 2 juin 1793, p. 75. — Soulèvement de la France; l'invasion, p. 76. — Gouvernement de la Terreur, p. 77. — Constitution de 1793, p. 78. — La terreur en pratique : répression des soulèvements intérieurs, p. 79. — La terreur à Paris et dans les provinces, p. 81.

VI[e] Leçon. — La Convention nationale du mois de mars 1794 au mois d'octobre 1795. (Germinal au II. — Brumaire au IV).

Sommaire, p. 84. — Scission entre les montagnards, p. 84. — Politique religieuse de la convention, p. 85. — Tentatives de déchristianisation, p. 86. — Chute des hébertistes et des dantonistes, p. 87. — Triomphe des idées religieuses de Robespierre; sa dictature; fête de l'Être suprême, p. 89. — Grande terreur, p. 89. — Loi du 22 prairial, p. 90. — Chute de Robespierre (8, 9, 10 Thermidor), p. 91. — Réaction thermidorienne, p. 93. — Insurrection des Jacobins, p. 94. — Réaction dans les départements, p. 96. — Œuvre législative de la Convention, p. 96. — Œuvre constitutionnelle de la Convention; constitution de l'an III, p. 98. — Décrets de fructidor, p. 99. — 13 vendémiaire; fin de la Convention, p. 100.

VII[e] Leçon. — Guerre étrangère. — L'Europe et la Révolution de 1792 à 1795.

Sommaire, p. 101. — L'Europe et la Révolution, p. 101. — L'armée française en 1793, p. 102. — Divisions de la guerre, p. 103. — Plan de campagne, p. 104. — Premiers engagements. Première invasion, p. 104. — Bataille de Valmy, p. 105. — Retraite des Prussiens, p. 106. — Deuxième période : Jemmapes. — Première conquête, p. 107. — Défaite et défection de Dumouriez, p. 108. — Troisième période. Deuxième invasion, p. 110. — Quatrième période. Premiers succès vers le nord, p. 111. — Campagnes au nord-est et au sud, p. 112. — Succès définitifs. Deuxième conquête, 1794, p. 113. — Armée de Sambre-et Meuse. Bataille de Fleurus, p. 114. — Conquête de la Hollande, p. 114. — Opérations vers le Rhin et le Midi, p. 115. — Revers maritimes, p. 116. — Traités de Bâle 1795), p. 117. — Campagne de 1795, p. 118. — Carte, p. 119.

VIII[e] Leçon. — Guerres de Vendée et de Bretagne.

Sommaire, p. 120. — Premiers soulèvements, p. 121. — Première période : les succès, p. 121. — Deuxième période : succès mêlés de revers, p. 123. — Bataille de Cholet, p. 123. — Troisième période : la déroute, p. 124. — Expéditon de Quiberon, p. 124.

IX[e] Leçon. — Le Directoire jusqu'au coup d'état du 18 fructidor (octobre 1795, mai 1797).

Sommaire, p. 126. — Situation du nouveau gouvernement, p. 126. — Mesures financières, p. 127. — Conspiration de Babeuf, p. 128. — Politique modérée du Directoire, p. 129. — Campagne de 1796 sur mer et en Allemagne, p. 130. — Le général Bonaparte, p. 132. — Première campagne contre Colli et Beaulieu. p. 133. — Traités imposés aux différents états d'Italie, p. 135, Campagne contre Wurmser, p. 136. — Alvintzy, p. 137. — Invasion des Etats pontificaux, p. 138. — Bonaparte et l'archiduc Charles, p. 139. — Chute de Venise, p. 140. — Campagne de 1797 en Allemagne, p. 141. — Traité de Campo-Formio, p. 141. — Carte 143.

X[e] Leçon. — Le Directoire, du 18 fructidor au 18 brumaire (août 1797, novembre 1799).

Sommaire, p. 144. — Les élections de l'an V. Désorganisation du gouvernement, p. 144. — Les coups d'Etat du 22 floréal et du 30 prairial, p. 146. — Echec du congrès de Rastadt, p. 147. — Causes de la seconde coalition, p. 148. — Loi de la conscription, p. 149. — Seconde coalition, p. 150. — Revers en Allemagne, en Suisse et en Italie, p. 151. — Perte de l'Italie. Souvarov, p. 151. — Succès en Hollande et en Suisse, p. 152. — Les origines de l'expédition d'Egypte et ses débuts, p. 154.

— Débarquement : bataille des Pyramides, p. 155 — Organisation de la conquête, p. 156. — Désastre d'Aboukir, p. 156. — Expédition de Syrie. Victoire d'Aboukir, p. 157. — Bonaparte part pour la France, p. 158. — Perte de l'Egypte, p. 159. — Retour de Bonaparte à Paris. Le complot de brumaire p. 160. — Les 18, 19 brumaire, p. 161.

XI[e] Leçon. — Le Consulat (de l'an VIII à l'an XII, 1799-1804).

Sommaire, p. 163. — Premières mesures réparatrices, p. 163. — Constitution de l'an VIII. Corps électoral, p. 165. — Pouvoir législatif, p. 166. — Pouvoir exécutif, p. 167. — Organisation financière, p. 170. — Banque de France, p. 171. — Instruction publique, p. 172. — Le concordat. p. 173. — Promulgation du concordat, p. 174. — Articles organiques, p. 175. — Rappel des Emigrés. Légion d'honneur, p. 176. — Le premier consul et la deuxième coalition, p. 177. — Siège de Gênes, p. 178. — Passage du Saint-Bernard, p. 178. — Bataille de Marengo, p. 179. — Fin de la campagne, p, 181. — Campagne de Moreau en Allemagne, p. 181. — Victoire de Hohenlinden, p. 182. — Traité de Luuéville, p. 183. — Continuation de la guerre contre l'Angleterre, p. 183. — Paix d'Amiens, p. 185. — Complots contre Bonaparte, p. 186. — Constitution de l'an X ; le consulat à vie, p. 187. — Interventions extérieures, p. 188. — Expédition de Saint-Domingue, p. 189. — Rupture de la paix d'Amiens, p. 190. — Georges Cadoudal, Pichegru et Moreau, p. 191. — Le duc d'Enghien, p. 193.

XII[e] Leçon. — L'empire français. Etablissement, constition et rôle général du premier empire.

Sommaire, p. 195. — Proclamation de l'empire, p. 195. — Nouvelle organisation des grands corps de l'Etat, p. 196. — Grands dignitaires, p. 197. — Nouvelle noblesse, p. 198. — Le sacre, p. 199. — Napoléon roi d'Italie, p. 200. — Politique intérieure de l'empire, p. 200. — Ses codes, p. 201. — Finances, p. 201. — L'Université, p. 202. — Travaux publics, p. 203. — Industrie, commerce, p. 204. — Rôle militaire du premier empire. La grande armée, p. 205.

XIII[e] Leçon. — Les guerres de l'empire jusqu'en 1807, troisième et quatrième coalition.

Sommaire, p. 207. — Cause de la troisième coalition, p. 208. — Le camp de Boulogne, p. 208. — Carte, p. 210. — Désastre de Trafalgar, p. 211. — Préparatifs de la troisième coalition, p. 211. — Capitulation d'Ulm, p. 212. — Napoléon à Vienne, p. 213. — Bataille d'Austerlitz, p. 213. — Cartes, p. 214. — Traité de Schœnbrunn et de Presbourg, p. 215. — Suites du traité de Presbourg, Etats feudataires, Confédération du Rhin, p. 216. — Quatrième coalition, p. 217. — Campagne de Prusse, p. 218.

— Iéna et Auerstaedt, p. 218. — Carte p. 219. — Conséquences des précédentes victoires, p. 220. — Napoléon en Pologne, p. 221. — Campagne d'hiver, p. 221. — Bataille d'Eylau, p. 222. Cartes, p. 223 et 225. — Campagne d'été, Friedland, p. 225. — Traité de Tilsitt, p. 226.

XIV[e] Leçon. — Le blocus continental et ses suites. — L'empire de 1807 à 1809

Sommaire, p. 228. — Le décret de Berlin, p. 228. — Le bombardement de Copenhague. Décret de Milan. Occupation du Portugal, p. 229. — Question espagnole, p. 231. — Entrevue de Bayonne, p. 232. — Soulèvement de l'Espagne, p. 232. — Capitulations de Baylen et de Cintra, p. 233. — Convention de Paris. Entrevue d'Erfurth, p. 234. — Napoléon en Espagne, p. 235. — Siège de Saragosse, p. 236. — Cinquième coalition, p. 237. — Campagne de 1809. Eckmühl, p. 237. — Carte, p. 239. — Napoléon à Vienne. Essling, p. 240. — Travaux exécutés à Lobau, p. 241. — Bataille de Wagram, p. 241. — Carte, p. 242. — Paix de Vienne. Vaines tentatives des Anglais, p. 244. — Effets de cette cinquième coalition, p. 244. — Reprise de la politique des annexions violentes, p. 245. — Suite de la guerre d'Espagne. Deuxième période, Soult, p. 246. — Troisième période, Masséna, p. 248. — Marmont, p. 249. — Carte, p. 251.

XV[e] Leçon. — L'Europe et la France en 1810. — Caractère du pouvoir impérial. — Lutte contre le Pape. — Le divorce.

Sommaire, p. 252. — Etat de l'Europe en 1810. Les trois grandes puissances, p. 252. — Suite des conquêtes impériales, p. 254. — Le pouvoir impérial en France, p. 255. — Lutte contre le Pape, p. 256. — Le divorce et le mariage autrichien, p. 257.

XVI[e] Leçon. — Dernières luttes. — Campagne de Russie et sixième coalition. — La première abdication.

Sommaire, p. 259. — Rupture entre Napoléon et le czar, p. 260. — Alliances et forces des des deux partis, p. 261. — Passage du Niémen. Plan de campagne, p. 264. — Mohilew, Witepsk, Smolensk, p. 265. — Bataille de la Moscowa, p. 266. — Carte, p. 267. — Incendie de Moscou, p. 268. — De Moscou à la Bérésina, p. 269. — Passage de la Bérésina, fin de la retraite, p. 270. — Conséquences de la retraite de Russie, p. 270. — Conspiration du général Malet, p. 271. — Sixième coalition, p. 272. — Lutzen, Bautzen et Wurschen, p. 273. — Armistice de Pleiswitz, p. 273. — Carte, p. 275. — Bataille de Dresde, p. 276. — Suite de revers, p. 276. — Bataille de Leipzig-Hanau, p. 277. — Déclaration de Francfort, p. 278. — Campagne de France. L'invasion, p. 279. — Premiers engagements, p. 280. — Revers de Blucher et de Schwartzenberg, p. 280. — Carte, p. 282. — Marche des

alliés sur Paris. Capitulation de la ville, p. 283. — Le gouvernement provisoire. La première abdication, p. 284.

XVIIe Leçon. — La première Restauration et les Cent jours.

Sommaire, p. 286. — Convention du 23 avril, p. 287. — Déclaration de Saint-Ouen. Retour de Louis XVIII, p. 287. — Premier traité de Paris, p. 288. — La charte constitutionnelle, p. 289. — Cause de méconteutement, p. 290. — Retour de l'île d'Elbe, p. 291. — Acte additionnel, p. 292. — Nouvelle coalition, p. 293. — Campagne de Belgique. Ligny et les Quatre-Bras, p. 293. — Waterloo, p. 294. — Carte, p. 295. — Seconde abdication. Nouvelle capitulation de Paris, p. 296. — Napoléon à Sainte-Hélène, p. 297. — Second traité de Paris, p. 299.

XVIIIe Leçon. — Le congrès de Vienne. — Caractère de son œuvre. — L'Europe de 1815.

Sommaire, p. 301. — Congrès de Vienne. Traités de 1815. p. 301. — France, p. 302. — Augleterre, p. 303. — Russie, p. 304. — Autriche et Prusse, p. 305. — Confédération germanique, p. 305. — Suède, Danemark, Pays-Bas, p. 306. — Suisse et Italie, p. 307. — Espagne et Portugal. La sainte Alliance. Conclusion, p. 307.

Deuxième partie de l'Histoire contemporaine

LA RESTAURATION ET LA SAINTE ALLIANCE (1815-1830)

Première leçon. — Règne de Louis XVIII. — Histoire parlementaire. — Principaux orateurs et hommes d'Etat.

Sommaire, p. 309. — Deuxième Restauration, p. 310. — Excès populaires et rigueurs gouvernementales; la Terreur blanche, p. 310. — Inauguration du règne parlementaire, p. 313. — La Chambre Introuvable, p. 314. — Rnpture entre le Cabinet et la Chambre; loi d'amnistie, p. 315. — Conspirations en 1816, p. 316. — Derniers travaux de la Chambre Introuvable. Dissolution, p. 317. — Nouvelle Chambre ; loi électorale de 1817, p. 318. — Loi sur le recrutement, p. 318. — Evacuation du territoire; démission de Richelieu, p. 319. — Ministère Dessoles-Decazes, p. 320. — Ministère Decazes; assassinat du duc de Berry, p. 321. — Second ministère de Richelieu, p. 322. — Chute du second ministère de Richelieu, p. 323. — Ministère de Villèle. La Congrégation, p. 324. — Sociétés secrètes. Carbonarisme, p. 326. — Conspirations, 326. — La Chambre retrouvée. Septennalité, p. 327. — Mort de Louis XVIII, p. 328. — Mesures économiques ; système protecteur, 329.



II[e] Leçon. — Règne de Charles X, (16 septembre 1824, 29 juillet 1830),

Sommaire, p. 331.— Avènement de Charles X, p. 332. — La loi d'indemnité, p. 333. — La loi du sacrilège, 334. — Mécontentement public ; le droit d'aînesse, p. 334. — Attaques des journaux. Le jubilé, p. 335.— Mémoire du comte de Montlosier, p. 336. — Loi sur la presse ; licenciement de la garde nationale p. 337. — Nouvelles élections, p. 338. — Ministère de Martignac, p. 339.— Ordonnance du 16 juin, 1828, p. 339. — Chute du ministère Martignac, p. 341. — Ministère de Polignac, p. 341. — Adresse des 221, p. 342.— Ordonnances du 26 juillet, p. 343. — Journées de juillet, p. 343.— Abdication du roi ; lieutenance générale du duc d'Orléans, p. 344. — Appréciation générale sur la Restauration, p. 346.

III[e] Leçon. — Politique de la Sainte-Alliance. — Ses congrès. — Insurrections et interventions.

Sommaire, p. 347.— Crise économique en Angleterre après 1815. p. 348.— Avénement de Georges IV, p. 349. — Georges Canning ; W. Huskisson, p. 350. — Emancipation des catholiques ; O'Connell, p. 351. — Pays-Bas, 352. — Agitation en Allemagne, p. 353. — Fête de la Wartbourg, p. 353.— Assassinat de Kotzebue, p. 354.— Congrès de Carlsbad et de Vienne, p. 355. — Organisation de la Prusse, p. 355. — Insurrection dans les Deux-Siciles, p. 356.— Congrès de Troppau, p. 357.— Congrès de Laybach ; intervention de l'Autriche, p. 358.— Insurrection dans le Piémont, p. 358. — Rétablissement de l'absolutisme en Espagne, p. 359. — La révolution en Espagne, p. 360. — Congrès de Vérone, p. 361.— Guerre d'Espagne, p. 362. — Capitulation de Cadix, p. 363.— Portugal ; séparation du Brésil, p. 364 — Lutte entre les constitutionnels et les absolutistes, p. 365. — Russie et Pologne, p. 366.— Mort d'Alexandre ; avènement de Nicolas I[er], p. 367.

IV[e] Leçon. — Rupture de la Sainte-Alliance. — Indépendance des colonies de l'Amérique latine. — Affranchissement de la Grèce.

Sommaire, p. 368. — Colonies espagnoles, p. 368. — Causes de l'insurrection, p. 370. Mexique, p. 370. — Amérique centrale, p. 372.— L'Uruguay ; la Confédération argentine et le Paraguay, p. 373 — Chili Pérou et Bolivie, p. 374. — Congrès de Panama Brésil, p. 376.— L'Europe et les colonies espagnoles, p. 376.— Politique des Etats-Unis ; J. Monroë, p. 376. — Affranchissement de la Grèce ; premières luttes, p. 378. — Formation des Hetéries. Révolte d'Ali-Pacha, p. 379. — Soulèvement général en Grèce, p. 380.— Massacres de Chio, p. 381. — Intervention de l'Egypte, p. 382. — Intervention de l'Europe ; Bataille de Navarin, p. 383. — Traité d'Andrinople, p. 384.

V[e] Leçon. — Le mouvement des esprits depuis la fin du xviii[e] siècle.

Sommaire, p. 386.— Les lettres au début du XIX[e] siècle; causes de la révolution littéraire, p. 386. — Renouvellement de la littérature anglaise, p. 387. — Renouvellement de la littérature allemande, p. 392. Commencements du romantisme en France, p. 396.— Le romantisme en France; le théâtre, p. 399. — Philosophie et critique, p. 399. — La nouvelle érudition; égyptologie et orientalisme, p. 401. — Antiquité classique; découvertes de l'archéologie, p. 402. — Moyen âge, p. 403.— L'histoire, p. 403. — Esprit classique dans l'art de la Révolution; la peinture classique, p. 404.— Le romantisme dans l'art, p. 405.—La musique symphonique et dramatique, p. 406. — Développement des sciences, p. 407.— Les sciences sous la Restauration, p. 407. — Applications à l'industrie : la vapeur p. 408 — L'éléctricité, p. 409.

Troisième partie de l'Histoire comtemporaine,

LA MONARCHIE DE JUILLET

Première leçon. — Première partie du règne de Louis-Philippe. — La nouvelle charte. — Principaux orateurs et hommes d'Etat. — Les partis. — Les sociétés secrètes (1830-1836).

Sommaire, p. 411. — Louis-Philippe I[er], roi des Français, p. 412. — Biographie de Louis-Philippe, p. 413. — Les partis sous la monarchie de Juillet, p. 414. — Louis-Philippe et les souverains étrangers, p. 418. — Première période de la monarchie de Juillet. Etablissement. Ministère du 11 août, p. 419. — Procès des ministres de Charles X, p. 419. — Démissisn de La Fayette et de Dupont de l'Eure, p. 420.— Sac de Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'Archevêché, p. 421. — Chute du ministère Laffitte, p. 422. — Ministère de Casimir Perrier, p. 422. — Premiers actes de la nouvelle chambre, p. 423. — Troubles intérieurs. Lyon, p. 424. — C. Perrier et les relations extérieures, p. 425. — Mort de C. Perrier, p. 425. — Ministère intérimaire. Insurrection du 5 et du 6 juillet, p. 426. — La duchesse de Berry en France, p. 427. — Procès des Saint-Simonniens, p. 428. — Ministère du 11 octobre, p. 428. — Loi sur l'instruction primaire, p. 429 .— Procès de la Tribune, loi sur les crieurs publics et les associations, p, 430. — Insurrection à Lyon et à Paris, p. 431. — Attentat de Fieschi, p. 432. — Lois de Septembre, p. 433.

IIe Leçon. — Fin du règne de Louis-Philippe. — La question électorale. — Causes de la Révolution de 1848.

Sommaire, p. 435. — Premier ministère Thiers, p. 435. — Ministère Molé-Guizot, p. 436. — Echauffourée de Strasbourg. Mort de Charles X, p. 436. — Ministère Molé, p. 437. — Coalition parlementaire, p. 438. — Ministère transitoire. Insurrection du 12 mai, p. 439. — Ministère Soult, p. 439. — Second ministère de Thiers, p. 440. — Tentative de Boulogne, p 440. — Troisième période du règne. Ministère du 29 octobre, p. 441. Mort du duc d'Orléans. Loi de régence, p. 442. — Visites princières. Les flétris, p. 443. — Affaire Pritchard, p. 444. — Droit de visite, p. 445. — La liberté d'enseignement. Les jésuites p. 446. — Mariages espagnols, p. 447. — Campagne réformiste, p. 448. — Malheurs et scandales, p. 449. — Ouverture de la Chambre. Banquet du XIIe arrondissement, p. 450. — Journée du 23 février, p. 451. — Journée du 24 février. Chute de la royauté, p. 451. — Résultats généraux du règne de Louis-Philippe, p. 453.

IIIe Leçon. — Effets produits par la Révolution de 1830 en Europe. Belgique, Pologne, Espagne, etc.

Sommaire, p. 455. — La politique européenne de 1830 à 1848. Les deux alliances, p. 455. — Soulèvement de la Belgique, p. 456. — Conférence de Londres. Léopold Ier roi des Belges, p. 457. — Prise de la citadelle d'Anvers, p. 458. — Nouvelle agitation en Allemagne, p. 458, — Zolleverein, p. 460. — Suisse. Le Sunderbund, p 460. — La révolution en Italie, p. 461. — Occupation d'Ancône par les Français, p. 462. — Insurrection de Pologne, p. 463. — Batailles de Wawer, de Grochow, p. 464. — Négociations stériles et bataille d'Ostrolenka, p. 464. Paskiewitch. Chute de Varsovie, p. 465. — Conséquences de la guerre de Pologne, p. 466 — Occupation de Cracovie par l'Autriche, p. 467. — Espagne. Abolition de la pragmatique sanction de Philippe V, p. 467. — Les christinos et les carlistes, p. 468. — Débuts de la guerre carliste. Zumalacarréguy, p. 469. — Troubles à Madrid. Constitution de 1837, p. 470 — Fin de la guerre carliste, p. 471. — Discussions qui suivirent la guerre carliste. Espartero, p. 472. — Majorité d'Isabelle II, Marie-Christine est rappelée, p. 472. — Portugal. Chute de Don Miguel, p. 473. — Angleterre. Guillaume IV. Réforme électorale. p. 474. — Taxe pour les pauvres, p. 476. — Avènement de la reine Victoria. Robert Peel, p. 476. — John Russel et Palmerston, p. 477.

IVe Leçon. — La question d'Orient jusqu'en 1840. Caractères de la politique extérieure de Louis-Philippe.

Sommaire, p. 479. — La question d'Orient au XIXe siècle, p. 479. Mahmoud II, p. 480. — Insurrection sous le règne de Mahmoud,

p. 481. — Mehemet-Ali, vice-roi d'Egypte, p. 481. — Guerre contre les Wahabites, p. 482. — Expédition en Syrie. Défaites des Turcs, p. 483. — Intervention de l'Europe. Traités de Kutaieh et d'Unkar-Skelessi, p. 483. — Reprise des hostilités. Bataille de Nézib, p. 484. — Note adressée à la Turquie, p. 485. — Traité de Londres, p. 486. — Armements de la France, p. 487. — Convention des détroits, p. 488.

Ve Leçon. — Conquête de l'Algérie.

Sommaire, p. 489. — Causes de l'expédition d'Alger, p. 489. — Expédition et prise d'Alger, p. 490. — Difficultés et caractères de la conquête algérienne. p. 491. — Premières conquêtes, p. 492. — Première apparition d'Abd-el-Kader, p. 493. — Premiers gouverneurs généraux, p. 494. — Premier siège de Constantine, p. 495. — Le général Damrémont. Traité de la Tafna, p. 496. — Prise de Constantine, p. 496. — Nouveau soulèvement d'Abd-el-Kader. Mazagran, p. 497. — Bugeaud, gouverneur général, p. 498. — Prise de la Smala, p. 498. — Bataille d'Isly, p. 499. — Soumission d'Abd-el-Kader, p. 510. — Troisième période de la conquête, p. 501. — Conséquences de la conquête algérienne, p. 502.

Quatrième partie de l'Histoire comtemporaine.

LA RÉVOLUTION DE 1848

Première Leçon. — La république en 1848. — La constitution de 1852.

Sommaire, p. 505. — Installation du gouvernement provisoire, p. 505. — Crise ouvrière et financière, p. 507. — Manifestations, élections, p. 508. — Commission exécutive. Journée du 15 mai, p. 509. — Insurrection de juin, p. 510. — Mort de Mgr Affre. Fin de la lutte, p. 511. — Gouvernement du général Cavaignac, p. 512. — Constitution de 1848, p. 513. — Louis-Napoléon Bonaparte, p. 514. — Fin de la Constituante, p. 515. — Assemblée législative, p. 516. — Journée du 13 juin 1849, p. 516. — Message du 11 octobre, p. 517. — Loi sur l'enseignement, loi du 31 mai 1850, p. 518. — Dissentiment entre la chambre et le président, p. 519. — Revision. Proposition des questeurs, p. 521. — Coup d'Etat du 2 décembre 1851, p. 521. — Suites du coup d'Etat p. 522. — Constitution du 14 janvier 1852, p. 523.

IIe Leçon. — Contre-coup de la révolution de 1848 en Europe.

Sommaire, 524. — Soulèvements au nord de l'Italie, p. 524. — Révolution à Rome, p. 527. — Expédition française à Rome, p. 528. — Autriche. Soulèvements à Vienne et à Prague, p. 529. — Affaires de Hongrie, p. 530. — Allemagne. Parlement de Francfort, p. 531. — Dissolution du parlement germanique, p. 532.

Cinquième partie de l'Histoire contemporaine.

LE SECOND EMPIRE. — FORMATION DES GRANDES NATIONALITÉS

PREMIÈRE LEÇON. — Histoire intérieure au second empire.

Sommaire, p. 535. — Rétablissement de l'empire, p. 536. — Réformes constitutionnelles, p. 536. — Institutions de bienfaisance : Agriculture, p. 537. — Travaux publics, p. 539. — Industrie, Traités de commerce, p. 540. — Législation, instruction publique, p. 541. — Apogée de l'empire, p. 542. — Complots, bombes d'Orsini, p. 543. — Premières concessions libérales. p. 544. — Réformes du 27 janvier. Exposition universelle (1867), p. 545. — La loi militaire, p. 546. — Dernières concessions. Ministère du 2 janvier 1870. Plébiscite du 8 mai, p. 547.

IIe LEÇON. — Formation de l'unité italienne. — Guerre de 1859. — Le royaume d'Italie.

Sommaire, p. 549. — L'Italie eu 1848. Victor Emmanuel et ses ministres, p. 549. — Cavour, p. 550. — Attentat d'Orsini et entrevue de Plombières, p. 552. — L'ultimatum autrichien, p. 552. — Premières hostilités, p. 553. — Bataille de Magenta, p. 554. — Bataille de Solférino, p. 555. — Préliminaires de Villa-Franca. Traités de Zurich, p. 555. — Unité italienne. Castelfidardo, p. 556. — Invasion et conquête du royaume des Deux-Siciles, p. 557. — Conven.ion du 15 septembre 1864, p. 558. — Achèvement de l'unité italienne, p. 559.

IIIe LEÇON. — Formation de l'unité allemande. Guerre italo-prussienne contre l'Autriche. Nouvelle constitution de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

Sommaire, p. 561. — L'Allemagne et l'Autriche en 1848, p. 561. — Prusse : Avènement de Guillaume I, p. 562. — Question des duchés, p. 563. — Intervention de la Prusse et de l'Autriche, p. 564. — Convention de Gastein. Guerre d'Allemagne, p. 565. — Campagne d'Italie, p. 566. — Allemagne occidentale, p. 567. — Campagne de Bohême : Sadowa, p. 567. — Paix de Prague, p. 568. — Violation de la paix de Prague, p. 569. — Affaire du Luxembourg, p. 570. — L'Autriche après la guerre. Constitution de 1867, p. 570.

IVe LEÇON. — Guerre de 1870-1871. — L'invasion. — Le siège de Paris. — La lutte en province. — L'Empire allemand. Les stipulations du traité de Francfort.

Sommaire, p. 572. — Attitude de l'Europe. — Forces respectives, p. 573. — Premiers revers, p. 575. — Batailles des environs de

Metz, Borny, Rezonville, Saint-Privat, p. 576. — Marche de l'armée de Châlons sur Metz, p. 577. — Bataille et capitulation de Sedan, p. 579. — Révolution à Paris, p. 580. — Investissement de Paris, p. 581. — Journée du 31 octobre, p. 582. — Capitulation de Metz, p. 583. — Arrivée de Gambetta à Tours, p. 584. — Première armée de la Loire, p. 585. — Deuxième armée de la Loire, général Chanzy, p. 586. — Armée du nord, p. 587. — Opérations dans l'Est, p. 588. — Expédition de Bourbaki dans l'Est, p. 589. — Siège de Paris, p. 590. — Montretout, Buzenval, capitulation, p. 591. — Traité de Francfort, p. 592. — Constitution de l'empire allemand, p. 593.

Ve Leçon. — La question d'Orient. — Guerres de Crimée et des Balkans. — Le panslavisme.

Sommaire, p. 595. — Guerre de Crimée, préliminaires, p. 595. — Alliance franco-anglaise. Premières hostilités, p. 597. — Expédition de Crimée. Bataille de l'Alma, p. 598. — Siège de Sébastopol, p. 599. — Commandement du général Pélissier, p. 600. — Carte, p. 601. — Prise de Malakoff et derniers combats, p. 602. — Congrès et traité de Paris, p. 603. — Expédition de Syrie, p. 604. — La Turquie depuis 1856, p. 605. — Guerre entre la Russie et la Turquie, p. 606. — Traité de San-Stefano, p, 607. — Congrès et traité de Berlin, p. 607. — Principautés danubiennes, p. 608. — Serbie et Bulgarie, p. 609. — Grèce, p. 610. — La question d'Orient depuis 1881, p. 611.

VIe Leçon. — Les Anglais, les Russes et les Fran«ais en Asie.

Sommaire, p. 612. — L'Asie au XIXe siècle. Question d'extrême Orient, p. 612. — Premières conquêtes des Anglais, p. 613. — Conquêtes des Russes, p. 614. — Alliance avee la Perse, p. 615. — Les Anglais dans l'Afghanistan, p. 616. — Conquête du Sind et du Lahore, p. 617. — Expédition des Russes contre Khiva, p. 618. — Révolte des cipayes, p. 618. — Modification et agrandissement de la colonie des Indes, p. 620. — Progrès des Russes dans le Turkestan, p. 620. — La Chine et l'Europe au XIXe siècle, p. 621. — Guerre de l'Opium, p. 622. — Guerre de Chine, p. 622. — Le Japon ouvert aux étrangers, p. 623. — Russes et Français en extrême Orient, p. 624. — Tonkin, p. 625. — Conquête du Tonkin, p. 626.

VIIe Leçon. — Le nouveau monde. — Les Etats-Unis et l'Amérique latine depuis 1830.

Sommaire, p. 627. — Etats-Unis, p. 627. — Causes de dissension entre les Etats du Sud et les Etats du Nord, p. 628. — Guerre de sècession, p. 629. — Campagues de 1861-1862, p. 630. — Campagnes de 1863-1864, p. 632. — Les Etats-Unis après la guerre de sécession, p. 633. — Guerre du Mexique. Le Mexique depuis l'indépendance, p. 634. — Conflit avec les nations euro-

péennes, p. 635. — Action isolée de la France, p. 636. — Empire mexicain. Maximilien, p. 637. — Amérique centrale, Haïti, p. 638. — Amérique du Sud, p. 639.

Sixième partie de l'Histoire contemporaine.

LA PAIX ARMÉE

PREMIÈRE LEÇON. — Histoire intérieure de la France depuis 1870.

Sommaire, p. 641. — La commune de Paris, p. 641. — Attaque contre Versailles, p. 643. — Second siège de Paris, p. 643. — Fin de la Commune. p. 645. — Premières mesures prises par l'assemblée. Libération du territoire, p. 646. — Loi militaire de 1872, p. 647. — Journée dn 24 mai 1873, p. 647. — Septennat, p, 648. — Loi sur l'enseignement supérieur, p. 649. — Vote de la constitution. Derniers actes de l'assemblée, p. 650. — Constitution de 1875. Pouvoir législatif, p. 651. — Pouvoir exécutif, p. 652. — Corps électoral, p. 653. — Elections de 1876 et de 1877, p. 654. — Démission du maréchal. Jules Grévy, président, p. 655. — Politique générale depuis 1879, p. 655. — Le gouvernement et l'opposition, p. 657.

IIe LEÇON. — L'Europe depuis 1870. — Liberté politique. — Régime constitutionnel. — Principales formes de gouvernement dans le monde actuel.

Sommaire, p. 659. — Angleterre : nouvelle réforme, p. 659. — Question irlandaise Parnell, p. 660. — Belgique, p. 662. — Espagne, p. 662. — Portugal, p. 664. — Etats de la Triple alliance : Allemagne, Autriche, Italie, p. 664. — Russie, p. 666. — Résumé, p. 666,

IIIe LEÇON. — Mouvement religieux, social et intellectuel.

Sommaire, p. 667. — La liberté religieuse, rapports de l'Eglise et de l'Etat, p. 667. — Respect de la personnalité humaine, p. 668. — Idées démocratiques, suffrage, p. 670. — Instruction populaire, p. 671. — Service militaire oligatoire, p. 672. — Socialisme, p. 673. — Organisation du travail, p. 673. — Mouvement intellectuel, p. 674. — Industries et voies de communication, p. 675. — Commerce, p. 676. — Expositions universelles, p. 677.

IVe LEÇON. — Expansion de la civilisation européenne. — Explorations. — Distribution des principales langues européennes à la surface du globe. — Résumé du rôle de

la France dans l'histoire politique, sociale et intellectuelle depuis 1789.

Sommaire, p. 679. — Explorations. Colonisation, p. 679. — Exploration des terres arctiques, p. 680. — Explorations antarctiques, p. 681. — Explorations dans l'Afrique occidentale, p. 681. — Afrique équatoriale et méridionale, p. 682. — Sources du Nil, p. 684. — Mouvement colonial en Afrique. Conférence de Berlin, p. 684. — Affaire d'Egypte. Canal de Suez, p. 685. — L'Angleterre et l'Egypte, p. 685. — Le partage de l'Afrique, p. 686. — Explorations dans les autres pays. Missionnaires, p. 688. — Distribution des principales langues européennes à la surface du globe, p. 690. — Résumé du rôle de la France, p. 691.

Présidents de la république française.... 693
Cabinets français de 1870 à nos jours 693
Souverains pontifes......................... 695
Présidents des Etats-Unis................................. 695
Tableaux généalogiques des principales familles souveraines de l'Europe................................... 697
Table des cartes et des plans. 713
Table générale des matières. 715

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, 18, RUE DE LA QUARANTAINE.

lectuel

antar

rces

ence

frique.

naires.

éennes

rance.


Google

